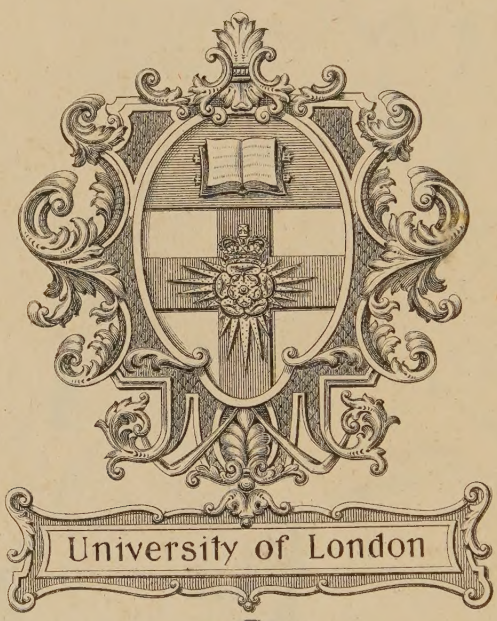

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd-Revue.]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1894_1

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
5, RUE DE MÉZIÈRES

1894

SHL
WITHDRAWN

12822.

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA COMÉDIE DE MŒURS CONTEMPORAINE

ESQUISSE DE L'HISTOIRE D'UN GENRE

Le théâtre a été l'une des parties les plus vivantes dans la littérature de la seconde moitié de ce siècle. Aux environs de 1850 un genre s'est constitué qui, depuis près de cent années, était attendu et s'efforçait à naître. Ç'a été la moderne comédie de mœurs. La période qui s'ouvre alors est une des plus fécondes qu'il y ait dans l'histoire de notre théâtre. Aujourd'hui, d'ailleurs, bien des signes témoignent que le mouvement est arrivé à son terme. Le genre, tel qu'il a été exploité pendant plus de trente années, est épuisé. Les œuvres que quelques-uns essaient encore d'en tirer suivant les modes anciennes semblent, dès leur apparition, démodées. Les chefs-d'œuvre du genre, à chaque « reprise » qu'on en fait, semblent vieillis davantage. Le public est lassé. Les auteurs sont en quête de méthodes nouvelles. Le moment est donc venu d'écrire l'histoire du genre, non plus dans des études partielles telles que sont les feuilletons de la critique hebdomadaire, mais d'ensemble. On a commencé. Le livre que vient de publier M. Parigot, *le Théâtre d'hier*[1], est, jusqu'à présent, le plus complet qu'il y ait sur un sujet beaucoup plus neuf qu'on ne l'imagine. Il contient une série de

1. Hippolyte Parigot, *le Théâtre d'hier. Études dramatiques, littéraires et sociales*, 1 vol. in-12 de XLIII, 448 p., chez Lecène et Oudin.

monographies étudiées consciencieusement, écrites avec finesse plutôt qu'avec vigueur, en un style très élégant et qui gagnerait cent pour cent à l'être moins. A propos de ce livre et dans le court espace dont je dispose, j'essaierai d'indiquer un programme des questions auxquelles devrait répondre l'écrivain qui, adoptant une autre méthode que celle de M. Parigot, voudrait, au lieu de nous présenter une série de portraits, montrer comment le genre s'est formé, développé, usé, et sous quelles influences on le voit aujourd'hui se modifier.

La première question qui se pose est naturellement celle des origines. C'est aux théories de Diderot et c'est aux essais des inventeurs du drame bourgeois et de la comédie larmoyante qu'on a coutume de remonter pour y démêler les premiers commencements de notre comédie de mœurs. On n'a point tort, si l'on entend par là que Diderot et Mercier, Nivelle de la Chaussée et Sedaine ont pressenti l'œuvre que d'autres, après eux, devaient mener à bonne fin, mais pour laquelle ils manquaient des instruments nécessaires. L'idée était trouvée, à laquelle il faudrait encore bien du temps pour réunir les moyens dont elle avait besoin afin de se réaliser. Ils lui vinrent en partie du romantisme. Car il semble bien, au premier abord, que la comédie moderne soit précisément le contraire du théâtre tel que les romantiques l'avaient compris. Mais ici se vérifie, une fois de plus, cet axiome, à savoir qu'en littérature on n'hérite que des gens qu'on tue. Le romantisme préconise le mélange des genres; c'est de même que notre comédie tour à tour ingénieuse et pathétique, spirituelle et émouvante, réunira en elle les deux éléments que tenait isolés rigoureusement la doctrine de la séparation des genres. Au drame de passion, tel qu'est, par exemple, *Antony*, la comédie empruntera la description des erreurs et des violences de l'amour, qui, la plupart du temps, serviront de principal ressort à l'action. Au drame d'histoire elle empruntera la description du milieu : le soin qu'apportaient les romantiques à reconstituer le cadre de sociétés disparues, elle le mettra à décrire le cadre de la société contemporaine, insistant avec plus de rigueur qu'on n'avait encore fait sur le rapport qu'il y a entre la conduite des hommes et le milieu social où ils se trouvent placés. Enfin c'est une remarque importante à faire que le personnel du drame romantique a passé en partie dans la comédie de mœurs et que celle-ci n'a fait que traiter de façon différente les questions déjà posées des droits des enfants naturels ou de la situation de la courtisane.

Plus encore que du théâtre romantique, la comédie de mœurs

procède du théâtre de Scribe. C'est de là que tout est parti. Et c'est bien pourquoi Scribe aujourd'hui est si fort attaqué, et non pas certes oublié, mais poursuivi de reproches dont l'âpreté même suffirait à prouver combien profonde et durable a été son influence. Ce qu'on lui fait payer si cher, ce n'est pas tant sa popularité de jadis que ce n'est la survivance de son œuvre à travers l'œuvre de ses plus remarquables successeurs. Or voici ce qu'il y a dans le théâtre de Scribe d'essentiel et de caractéristique : c'est qu'il a considéré le théâtre comme un art spécial ayant non pas seulement ses moyens et ses procédés qui lui sont propres, mais aussi sa logique distincte de la logique de la nature. Il a enseigné encore qu'en dehors de la vérité des caractères et de l'observation des mœurs, il y a un élément irréductible et qui est proprement de « théâtre », consistant dans l'agencement des scènes, dans les allées et venues des personnages et dans l'ingénieuse façon dont une intrigue est amenée à un dénouement attendu, souhaité ou redouté. Cet élément dont la comédie du XVIIe siècle avait su se passer presque entièrement, ne convient-il pas plus encore au vaudeville qu'à la comédie? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Il suffit de constater que l'habileté, peut-être inférieure, à bien mener une intrigue sera pour nos auteurs de comédies une importante partie de l'art. Sous toutes les comédies d'Augier ou de M. Dumas, court un vaudeville de Scribe. C'est ainsi que l'invention de ce dramatiste a continué de défrayer notre scène. D'autre part, les pièces de Scribe se déroulent toutes dans un même cadre de société, qui est celui de la bourgeoisie aisée. Il n'a pas su remplir le cadre, et n'a su montrer que le décor et le costume : mais ces bonshommes qui se meuvent dans son théâtre, d'autres les animeront, les feront vivre, en feront des hommes; encore ne leur aura-t-il pas été inutile de trouver déjà en possession de la scène les futurs héros de leurs comédies.

A ces éléments venus du théâtre, il convient d'en ajouter d'autres que la comédie a empruntés à d'autres genres. Le théâtre ne fait, le plus souvent, que suivre le roman dans son évolution. Or le roman avait déjà mené à bien cette peinture des mœurs où le théâtre allait s'essayer. On a justement dit que dans le théâtre renouvelé Scribe et Balzac se sont trouvés réunis, — et un peu étonnés de s'y voir ensemble. Enfin, l'époque où se forme la comédie de mœurs est précisément celle où un même esprit se répand, qui dans la société se traduit par l'avènement du positivisme, et dans la littérature par un retour à l'observation.

Pour apprécier le système dramatique usité par les auteurs de

la comédie de mœurs, on a coutume d'y voir l'introduction du réalisme au théâtre. Cela est en grande partie inexact; et de cette désignation impropre sont issus la plupart des reproches qu'on a adressés au système. Une œuvre réaliste est celle qui représente des êtres d'humanité moyenne et les met aux prises avec des événements ordinaires. La comédie de mœurs n'est pas réaliste en ce sens et elle ne le pouvait être. En effet elle a pour objet, suivant le mot de son représentant le plus autorisé, de peindre « l'homme social », c'est-à-dire de montrer les déformations produites dans le caractère par l'état des mœurs. Tout donc devra être combiné de façon à présenter dans un relief saisissant et dans une image grossie, un vice social. Les faits seront choisis à dessein et les circonstances arrangées en vue de l'effet à produire. L'individu sera grandi jusqu'aux proportions d'un type. Le dialogue lui-même devra être conduit de façon que chacune des répliques fasse saillir la pensée de l'auteur. On voit par là que les principaux défauts qu'on signale dans le système, loin de lui pouvoir être reprochés, ne sont, au contraire, que l'expression des conditions dans lesquelles le genre se produit. L'intrigue est artificielle; mais elle le doit être, attendu que les spectacles de la vie dans leur incohérence sont dépourvus de signification. Les personnages excèdent la réalité moyenne, attendu qu'ils doivent être représentatifs d'un plus grand nombre d'individus. Le dialogue n'est pas toujours naturel, attendu que la conversation courante reproduite dans sa banalité, nous renseignerait insuffisamment sur ceux qui y prennent part. — Mais on ne peut se résigner à montrer toujours les vices de l'organisation sociale, sans être amené à souhaiter qu'ils soient réparés, et à proposer à de graves problèmes une solution quelconque. Pourquoi dénoncer le mal si ce n'est afin de préparer le mieux? Les travers de la nature humaine sont éternels, mais l'état des mœurs est, par essence, variable et changeant, et capable d'être amélioré. C'est ainsi que la comédie d'observation s'achemine vers la pièce à thèse. Celle-ci en est le dernier aboutissement. Le point où l'équilibre est rompu entre l'observation et la prédication, les personnages cessant d'être des hommes pour n'être que des arguments, en marque l'extrême limite.

C'est M. Alexandre Dumas qui a été véritablement le créateur du genre, l'ayant exploré dans tous les sens, en ayant tenté toutes les formes, en ayant donné tout à la fois les modèles et la théorie. Car nul écrivain novateur n'a été plus que lui conscient des nouveautés qu'il voulait tenter. Il se peut bien que *la Dame aux*

Camélias ait été écrite en huit jours sur des chiffons de papier, sans aucun plan arrêté d'avance, et sans autre dessein que celui de gagner un peu d'argent. A partir de la seconde pièce, le théoricien de théâtre est né chez M. Dumas; désormais il ne cessera de devancer et de diriger le créateur. Drame sentimental, comédie d'observation, pièce à thèse, et l'allégorie elle-même, toutes les formes enfin que peut prendre la comédie de mœurs se retrouvent dans son théâtre, beaucoup plus varié qu'à un premier abord on ne serait tenté de le croire. Pour ce qui est d'Émile Augier, et bien que sa réputation, comme il arrive, traverse une période critique, il ne s'agit pas de diminuer la valeur de son œuvre. Il est permis néanmoins de constater que s'il a su, par les qualités de son esprit, s'approprier les formes dramatiques inventées par d'autres, encore ne s'est-il engagé dans aucune voie qui ne lui eût été frayée par quelque devancier. Il a commencé par s'exercer à la fantaisie néo-grecque dans le temps où elle était à la mode, et continué par écrire un drame romantique dans le temps où ce genre était déjà démodé. Il a eu bien de la peine à renoncer à la forme versifiée dans la comédie de mœurs moderne. Il ne s'est attaqué à la peinture sociale qu'après *le Demi-Monde* et à la pièce à thèse que longtemps après *le Fils naturel*. Il y avait chez lui une sorte de lenteur qui, au surplus, s'accommode fort bien avec la puissance. Non moins fécond que ces deux maîtres, et lui aussi, créateur à sa manière, Labiche a été l'Homère d'une épopée bouffonne. Il a élevé le genre du vaudeville en y mêlant l'observation, et il en a fait comme une comédie inférieure où la peinture des ridicules s'exagère jusqu'à la caricature, et l'action s'exaspère jusqu'à la folie. Doué de toutes les qualités les plus séduisantes, de l'esprit le plus léger, d'une invention inépuisable et d'une ingéniosité sans pareille, M. Sardou a contribué, plus qu'aucun autre, à l'amusement de ses contemporains; et, toutefois, il n'a rien ajouté à l'œuvre littéraire ou même au bagage dramatique de son temps. En sorte qu'on pourrait faire l'histoire du théâtre dans la seconde moitié du XIXe siècle, sans prononcer même le nom de cet auteur fertile : rien d'essentiel n'y manquerait. Avec MM. Meilhac et Halévy, dont l'art est d'ailleurs exquis, le système de la comédie de mœurs commence à se désorganiser. Le souci de la composition est totalement absent de leurs pièces charmantes et parfois délicieuses, mais qui souvent plaisent par leur négligence même et amusent par leur décousu. Que si la fantaisie s'y fait jour à côté de l'observation, l'observation n'y porte plus que sur un monde très restreint; et parfois elle se joue sur des infiniment petits.

Avec M. Pailleron, l'art de la comédie devient plus menu encore et s'arrête à la surface. Enfin le théâtre de M. Becque marque la réaction contre le système dramatique précédemment adopté; il témoigne d'une conception du théâtre presque entièrement opposée. On pourrait dire qu'il n'est qu'une critique du système de Dumas fils et d'Émile Augier. — Cette classification ne diffère pas essentiellement de celle que M. Parigot serait disposé à accepter. Et sans doute il serait oiseux de chicaner un critique sur ses préférences. Néanmoins on peut regretter que *le Théâtre d'hier* s'ouvre par une étude sur Émile Augier, comme si celui-ci avait été l'initiateur du mouvement dramatique de ce temps. Encore n'est-ce pas d'une « étude » qu'il faut parler; mais c'est un panégyrique sans réserves et sans nuances que M. Parigot consacre à Émile Augier, s'appliquant à tout justifier et ne craignant pas de louer tout, allant jusqu'à instituer un parallèle suivi entre Molière et Augier. De même on pouvait n'être pas injuste pour le talent de M. Pailleron sans exalter si fort l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie*, et sans ouvrir pour l'auteur de *la Souris* le ciel des apothéoses.

Quels sont les résultats de cette longue production? Avec le système qui leur appartient, quelle œuvre ont faite ces auteurs? Et comment se sont-ils servis de l'instrument qu'ils s'étaient forgé? Le voici. Ils ont fait de la société de leur temps le tableau le plus fidèle peut-être qui soit dans aucune littérature. Que si plus tard on veut savoir quelle a été, pendant trente années, la façon de vivre en France dans une partie de la société, et plus encore quel courant d'opinion s'est formé sur quelques-uns des problèmes qui se posent à toute société organisée, ce n'est pas chez les romanciers, c'est chez les écrivains de théâtre qu'on ira chercher des renseignements. Dans une société égalitaire les classes en arrivent forcément à se mêler, mais c'est tout en conservant, aristocratie et bourgeoisie, certains traits de caractère, produits d'une longue habitude, et sans abdiquer nombre de préjugés. De là un premier cycle de comédies consacrées aux rapports des classes entre elles et à leur imparfaite fusion. La révolution économique et industrielle ayant été le grand fait du siècle, et un fait sans précédents, la question d'argent y a pris une importance toute nouvelle, et au point de primer toutes les autres. C'est pourquoi si la question d'argent fait l'unique sujet de plusieurs comédies, encore n'en citerait-on guère d'où elle soit complètement absente. Après les questions sociales et même politiques, celles qui intéressent plus particulièrement la famille. L'adultère est de tous les temps, mais la façon de juger l'adultère varie avec les temps. Il y a, vis-à-vis

de la femme coupable, des veines d'indulgence et, d'autres fois, des veines de sévérité. Et tantôt on s'accorde pour rire du mari, tantôt pour le plaindre. La comédie moderne — c'est ce qui fait l'unité de son inspiration et lui donne, en dépit de ses hardiesses, une portée morale — a envisagé l'adultère d'une façon quasiment tragique. C'est qu'elle l'a étudié au point de vue de ses conséquences sociales. Elle s'est préoccupée du sort fait à l'innocent par le coupable, que cet innocent soit la femme ou le mari, ou plus encore : l'enfant. Elle s'est appliquée d'une part à protéger la famille contre toute intrusion illégitime, et, d'autre part, à la débarrasser des entraves du mariage indissoluble pour le jour où le lien matrimonial n'est plus que la chaîne où sont rivés deux ennemis. De la sorte la comédie n'a pas seulement décrit les mœurs, mais elle a contribué à les modifier; elle n'a pas seulement reflété l'opinion, mais elle l'a réformée, et son influence s'est traduite de façon matérielle en s'inscrivant dans la législation elle-même.

Telle a été chez nous l'œuvre de la comédie de mœurs. C'est une œuvre considérable. On voit néanmoins ce qu'elle a laissé en dehors et qu'elle y devait laisser. Elle a exploré un champ qui est assez vaste, mais qui tout de même ne pouvait manquer d'être limité. Il est un autre domaine qu'elle n'a pas abordé et qui est donc celui où les novateurs devront chercher fortune. Elle n'a étudié les hommes que dans leurs relations entre eux; elle n'a envisagé leurs actes qu'au point de vue de leurs conséquences par rapport à autrui; elle n'a considéré que les manifestations extérieures de notre activité. Ce qui reste à faire, c'est à étudier les actes en eux-mêmes et dans leur valeur intrinsèque, c'est à analyser les sentiments, à rendre compte de la vie intérieure. Après avoir emprunté les procédés du roman d'observation, il reste au théâtre à s'approprier ceux du roman de psychologie, et à devenir un théâtre d'analyse et un théâtre d'idées[1].

René Doumic.

1. Voir, sur ce sujet, notre étude sur « le Théâtre d'idées » dans notre volume *De Scribe à Ibsen*.

BÉAT LOUIS DE MURALT ET LES ORIGINES DU COSMOPOLITISME LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE

Béat Louis de Muralt n'est guère connu en France que par les *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725), l'un des aimables livres du commencement du XVIIIe siècle. Et encore, combien de curieux ont lu ce livre qui eut son heure de réputation? Voici longtemps déjà que Sainte-Beuve écrivait : « Maintenant que l'on réimprime tout, on devrait bien réimprimer les lettres de M. de Muralt : elles le méritent. Il a dit le premier bien des choses que l'on a répétées depuis avec moins de netteté et de franchise. » (*Caus. du lundi*, t. XV, p. 142.) Le regretté M. Guillaume Guizot avait projeté cette réimpression. Il est mort sans nous l'avoir donnée. Il faut le regretter pour Muralt [1]. Ce petit recueil de douze lettres (il y en a six sur l'Angleterre et autant sur la France) se relit encore avec intérêt. Il s'y trouve des portraits piquants, des peintures vives et très suffisamment colorées pour l'époque, un jugement solide et dédaigneux, un esprit un peu âpre, mais non sans charme, de l'*humour* à l'anglaise ou à l'allemande : en un mot, un curieux mélange de netteté française et de profondeur germanique. Mais surtout — et c'est ce que les derniers biographes de Muralt ont un peu trop sommairement indiqué — ce petit livre marque une date dans l'histoire si curieuse, mais encore si mal débrouillée, du cosmopolitisme et de l'esprit cosmopolite en France. Elle reste à écrire, cette histoire, et Muralt y aura son chapitre. Son recueil est l'une des premières manifestations de cette curiosité qui s'éveille au commencement du XVIIIe siècle pour les choses étrangères, notamment anglaises : curiosité plus éveillée et surtout plus informée qu'on ne le suppose en général. S'il est vrai que l'un des caractères de ce temps ait été de faire brèche dans cette muraille de Chine qui nous séparait du reste de l'Europe et de faire entrer un peu d'air du dehors dans la prison intellectuelle où le XVIIe siècle s'était volontairement renfermé, le Suisse Muralt, ce Français teinté d'Allemagne, a eu l'honneur de porter un des premiers coups de pioche.

1. M. Ritter pense que les lettres de Muralt, étant « toutes imbues d'esprit germanique », devraient trouver un éditeur allemand. J'avoue n'en pas voir la nécessité. Il se peut que ces lettres aient été adressées « par un Allemand à des Allemands », il n'en est pas moins vrai que la forme en est bien française; Muralt est Français, toutes proportions gardées, au même titre que Hamilton.

On s'est d'ailleurs passablement occupé de lui chez nos voisins, en ces derniers temps. Jadis M. Sayous, dans sa curieuse *Histoire du* XVIIIe *siècle à l'étranger* — devenue malheureusement si rare en librairie — lui avait consacré quelques paragraphes (t. I, pp. 144-153). En Suisse M. Berthoud dans la *Galerie Suisse* de 1873, puis M. Ritter dans un article substantiel de la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur* (1880), en avaient parlé plus longuement. Depuis lors, Muralt a été l'objet d'une étude de M. E. Blösch (*Sammlung bernischer Biographien*, 1887, t. I) et, plus récemment, d'un chapitre de M. Ph. Godet dans son intéressante *Histoire littéraire de la Suisse française* (1889). Mais il ne sera plus possible dorénavant de parler de lui sans recourir avant tout à la monographie de M. de Greierz : *Beat Ludwig von Muralt* (Frauenfeld, 1888, in-8) [1], très solide en tout ce qui touche à la biographie et riche de renseignements en tout le reste. Le seul défaut de cet excellent travail est une certaine étroitesse de jugement en matière littéraire. L'auteur subit trop visiblement l'influence de la critique allemande [2].

I

Grâce à M. E. Ritter et à M. de Greierz, la vie de Muralt est aujourd'hui suffisamment connue.

Béat Louis de Murat, ou mieux de Muralt, était né à Berne, en 1665 [?], d'une famille protestante. Sa jeunesse, sans doute, fut sévère. Son père avait servi dans les armées du roi de France, et, par suite, la France était connue et appréciée dans la famille, quoique l'influence germanique s'y fît également sentir. Muralt suivit l'exemple paternel, après avoir fait ses études à Genève [3]. Il ne nous resta pas longtemps d'ailleurs, et il est permis de croire que le métier de soldat ne lui convenait pas. En 1694 ou 1695, il passe en Angleterre. Il adresse de là à un ami les lettres, longtemps inédites, qui constituent la première partie de son recueil, et qui peignent l'Angleterre, suivant le mot de Sainte-Beuve, « dans sa crudité », avant « l'âge d'or » de la reine Anne. Il revient de là à Paris et, mis en veine par le succès des premières lettres, qui, semble-t-il, circulaient en manuscrit, il en compose six autres, sur la France, qui sont un témoignage bien piquant et trop peu connu.

1. Dissertation présentée à la Faculté des lettres de Berne.
2. Voir les comptes rendus de M. Hirzel dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, de M. E. Ritter dans la *Zeitschrift f. neuf. Spr. und Lit.*, et de M. Chuquet dans la *Revue critique* (1888 a. 526).
3. M. de Greierz a établi que Muralt était à Genève à l'âge de seize ans.

Tout plein de ses souvenirs d'Angleterre, Muralt a sans cesse présente à la mémoire la société d'outre-Manche. Il songe à l'état des classes rurales chez nos voisins et il écrit, comme la Bruyère, quoique avec moins d'éloquence : « Le paysan français paraît tout à fait misérable : il est mal logé, mal vêtu, mal nourri et ne vit qu'au jour la journée [1]. Cependant il se trouve moins malheureux qu'il ne paraît. » Cette soumission étonne, quand on vient d'un pays libre : « On n'entend pas parler ici de gens que le désespoir pousse à des résolutions violentes, ni contre eux-mêmes, ni contre le gouvernement. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le paysan est sensible à la grandeur du prince sous laquelle il paraît accablé; il semble qu'il trouve son pain noir plus savoureux toutes les fois qu'il apprend le gain d'une bataille ou la prise d'une ville. » (Lettre IV.) Sur la belle société, Muralt ne tarit pas en épigrammes. Il est, lui, par le cœur, du peuple ou de la bourgeoisie. La vanité des gens de cour l'exaspère. La recherche du bel esprit le choque. Ce qui rend une femme aimable aux yeux des Français, « c'est la vivacité, c'est l'esprit : *éternel sujet de ridicule pour cette nation* » (L. IV). On retrouve l'ours bernois dans son dédain des vaines élégances, du monde, des spectacles, aussi dans son culte de la philosophie, de la religion, de la poésie, de tout ce qu'il y a de grave dans la vie. Les Français croient avoir un poète, et c'est M. Despréaux. Tout le monde en parle à Paris, et jusque dans les diligences (Muralt revenait de Paris à Lyon) de certains abbés bavards vous en rebattent les oreilles. Ne soyons pas dupes. « Il est certain que d'habiller en belles expressions des pensées ordinaires, c'est nous donner des apparences de la poésie, et non pas de la poésie même. » (L. VI.) Là-dessus, et une fois ses réserves faites, Muralt juge finement, joliment, légèrement presque nos écrivains. Au fond seulement, tout au fond, il nous croit irrémédiablement légers. A tout prendre, il vaut mieux être Anglais que Français, mais, entendons-nous, Anglais de bonne marque : « J'aimerais mieux, je crois, être un digne Anglais qu'un digne Français; mais l'inconvénient serait peut-être moins grand d'être un indigne Français qu'un indigne Anglais. J'aimerais mieux aussi faire la rencontre d'un Français homme de mérite que d'un homme de mérite Anglais,

1. M. E. Ritter cite une très curieuse réimpression des Lettres de Muralt, faite en l'An VIII, à Paris, par un éditeur patriote. Il y a une dédicace « à la jeunesse du XIXe siècle », dans laquelle on lit, à propos de ces lettres sur la France du XVIIe : « On a trouvé quelquefois le tableau plus sévère que flatté. Jeunes gens, je le mets sous vos yeux, moins comme un modèle à imiter en tout que comme une étude : puisse-t-elle vous apprendre à apprécier vos pères, et à valoir encore plus qu'eux ! » On était au temps du Consulat.

comme il y aurait plus de plaisir de trouver un trésor en pièces d'or, dont on pourrait d'abord jouir, que d'en trouver un en lingots qu'il faudrait premièrement convertir en espèces. » (L. IV.) En vérité, on se console d'avoir des ennemis comme Muralt.

Après ses voyages, il revint en Suisse et s'y maria (1698). Le reste de sa vie appartient aux querelles religieuses du temps. Muralt était profondément religieux. Quand éclata le mouvement piétiste bernois — mouvement dont les échos se retrouvent, comme l'a montré M. E. Ritter, chez Mme de Warens et, par elle, chez Rousseau [1] — il s'y jeta à corps perdu, fut impliqué dans un procès, et, en 1701, exilé de Berne. Dès lors, comme dit son pieux préfacier de 1725, « cette route le conduisit bientôt dans les sentiers étroits, qui demeurent inconnus à ceux qui n'y marchent pas, et dans toutes sortes de renoncements à ses penchants les plus chers. » L'écrivain incisif et amusant des *Lettres* se transforme en mystique, dont les égarements attristaient Jean-Jacques. « Vous lisez Muralt, écrit Saint-Preux à Julie dans *la Nouvelle Héloïse* (VI, 7) : voyez comment il a fini, déplorez les égarements de cet homme sage. »

Éconduit de Berne, puis de Genève [2], où il se réfugia, Muralt se fixa à Colombier, près de Neuchâtel. Il y passa le reste de sa vie, déplorant l'humeur inconstante qui l'avait jadis poussé aux voyages. De cette époque date sa *Lettre sur les voyages*, réimprimée souvent à la suite des *Lettres sur les Anglais et les Français*. *Cœlum, non animum mutant, qui trans mare currunt* : c'est ce thème que développe maintenant le philosophe assagi et vieilli. Nos pères ne voyageaient pas. « Mais aussi, dit-on, ces bonnes gens, pour ne vouloir pas descendre de leurs montagnes et se former un peu, étaient merveilleusement simples et grossiers, et n'ont guère joui de la vie. Ils en ont joui plus que nous. Comme chez eux les plaisirs de la vie ne dépendaient pas des choses étrangères, mais de ce que le pays leur fournissait, ils les ont goûtées tranquillement, et ils ont vécu heureux. » Et devançant Rousseau, qui, lui non plus, ne se consolera pas de voir son pays en proie aux modes étrangères, le sage de Colombier s'écrie : « Heureuse nation, si elle savait jouir de ses avantages!... Une heureuse obscurité, un genre de vie éloigné de toute ostentation, autant que de toute mollesse, devait nous attacher à nos montagnes et nous y affermir. Dans cette situation la Providence nous voulait conserver

1. Cf. *Magny et le piétisme romand, 1699-1730.* — Lausanne, 1891.
2. M. Ritter a établi, d'après les textes officiels, que ce deuxième séjour de Muralt à Genève dura une année.

exempts des troubles et des agitations qui travaillent le reste du monde et nous proposer pour exemple... Les gens sensés, qui ont vu les mœurs étrangères, le luxe et la vie licencieuse de la jeunesse s'introduire parmi nous, ont prévu dès lors la ruine de la nation, et l'ont prédite... Il y en a parmi eux qui ont de tristes pressentiments. » Comment s'étonner que Rousseau ait pratiqué les ouvrages de Muralt et qu'il en ait aimé la philosophie un peu amère?

A soixante-douze ans, Muralt se remaria. Il épousa une jeune fille zuricoise de vingt-cinq ans. A soixante-quinze ans, il entreprit un voyage mystérieux en Prusse rhénane : pour obéir aux injonctions d'une illuminée, il descendit le Rhin et l'Aar en bateau jusqu'à Solingen. M. de Greierz a publié une relation de ce voyage singulier par Mme de Muralt, relation dont l'original est entre les mains de M. A. de Muralt, à Berne. Elle témoigne amplement du prestige que l'inspirée « Frau Dorothée » exerçait sur ses compagnons de route. Cette femme, dit Mme de Muralt, est « une énigme, même aux yeux de presque tous les gens de bien. Quant à moi, qui suis plus tôt [*sic*] spectatrice qu'actrice dans tout ce qui se passe d'étrange par la voye de cette femme, j'ouvre les yeux plus que jamais sur ce qui se passe, et plus que jamais ces choses me paraissent mystérieuses et importantes... » A vrai dire, cette femme lui inspire bien quelques inquiétudes. Mais il y a en elle « je ne sais quoi, qui enfin pourrait bien se trouver du divin. » (*Op. cit.*, p. 109.) Tout cela est fort étrange et nous explique les derniers livres de Muralt et cette « sauvagerie intellectuelle » de la fin, dont parle M. E. Ritter.

On attribue à Muralt beaucoup de livres auxquels il n'a jamais eu part. Ceux qui semblent devoir lui être attribués sont, à en croire M. de Greierz :

L'Instinct divin recommandé aux hommes, 1727;

Lettre sur l'esprit fort (à la suite d'une nouvelle édition des *Lettres sur les Anglais et les Français*, 1728);

Lettres fanatiques, 1739;

Fables nouvelles, Berlin, 1753 [posthume].

Il collabora aussi aux œuvres de cette curieuse Marie Huber, dont M. Sayous a parlé dans son *Dix-huitième siècle à l'étranger* (t. I). La plupart de ces ouvrages furent plusieurs fois réimprimés.

J'avoue ne pas partager l'admiration de M. de Greierz pour Muralt fabuliste. Ses fables sont aussi plates qu'elles sont morales. Les *Lettres fanatiques*, en revanche, méritent une mention spéciale : car Rousseau les lisait au moment où il composait l'*Émile*.

Muralt mourut en 1749. Il laissait une fille, qui épousa M. de Charrière, dont le fils devait donner son nom à la fameuse Mme de Charrière, l'amie de Benjamin Constant.

Il ne faudrait pas que le mystique de la fin fît tort au Muralt de la première période, qui est un franc original, un « Suisse atrabilaire », comme on l'appela au siècle dernier, un « Alceste bernois », dit M. Godet, mais à coup sûr un homme de jugement et d'esprit. Il a l'intelligence nette et acérée. Il est du XVIIIe siècle avant 1700 (n'oublions pas que son livre fut écrit certainement en 1694 ou 1695). Il y a en lui du Fontenelle, voire du Montesquieu des *Lettres persanes*. Décrivant Saint-Paul de Londres, le protestant Muralt se donne le malin plaisir de remarquer que c'est « un des plus vastes temples qui soient en Europe, capable d'arrêter toute la corruption de Londres, si l'efficace des sermons répond à la grandeur du bâtiment. » Il raille joliment le Français qui débarque à l'étranger : « Dès qu'un Français vient dans un autre pays, surpris de voir tout un peuple différer de lui, il ne peut plus se contenir et il s'échappe à la vue de tant d'horreurs. » Comment peut-on être Persan? C'est lui encore qui dit de ces Anglaises « toutes blondes et blanches » : « Leur air est si modeste, qu'on se sent tenté quelquefois de dire à une femme qu'elle est belle, pour avoir le plaisir de le lui apprendre. »

Ce ne fut pas sans peine que parut en 1725 le recueil de Muralt, dont voici le titre exact :

Lettres sur les Anglois et les François et sur les Voiages MDCCXXV, in-8°, 543 pp. [1] (précédées d'une : « Lettre d'un ami de l'auteur au libraire, contenant l'histoire de ces lettres » : 10 pp.) [le livre fut réimprimé la même année à Cologne, in-12, 312 pp.].

A cette date, l'auteur, sous l'influence des idées piétistes, croyait commettre le péché d'orgueil en se laissant imprimer. Même, il avait brûlé les copies de ses lettres qui lui étaient tombées sous la main. Mais les imprimeurs en Hollande avaient pris les devants. La lettre sixième sur les Français, qui est une analyse d'une satire de Boileau, avait paru dans les *Nouvelles littéraires* de La Haye (mai 1718) [2]. Après deux ans de sollicitation, ses amis obtinrent de Muralt qu'il se laisserait imprimer, ou réimprimer. Il retoucha son manuscrit, mais sans le mettre au point.

1. Sans nom d'auteur. Mais on devina l'auteur rapidement. L'éditeur est Fabri et Barillot, de Genève, comme le prouve l'examen des fleurons, têtes de page et culs-de-lampe. Cf. E. Ritter, *Zeitschr. f. n. Spr. u. L.*, t. XI, B, p. 2.

2. M. de Greierz a eu le mérite de retrouver le premier texte, imprimé en Hollande, de la sixième lettre sur Boileau. A la première page, Muralt est nommé en toutes lettres, et on le dit « connu des gens de lettres. »

Car, dans les lettres sur la littérature française, on ne voit figurer ni le nom de Voltaire, ni celui de Lesage, ni celui de Montesquieu. Ces gloires parisiennes n'arrivaient pas sans doute à Colombier. Pour ce qui est de l'Angleterre, le tableau resta également un peu défraîchi. Les allusions que les lettres anglaises renferment en divers endroits — allusions à des événements « récents » de 1691, 1692 ou 1693 (un passage, entre autres, qui permet d'établir que la reine Marie était encore vivante quand Muralt écrivait) — datent ces lettres. Au surplus, les éditeurs, dans la préface, nous avertissent du fait. De même que « les jugements de M. de Muralt, comme le dit Sainte-Beuve, atteignent l'Angleterre dans toute sa crudité sous Guillaume et avant qu'elle eût le temps de se polir sous la reine Anne, grâce aux Pope et aux Addison », de même c'est la France des dernières années du grand siècle que nous apprenons à connaître dans Muralt, et je ne sais si Prévost, qui connaissait son livre, ne s'en est pas souvenu dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, où il fait une peinture de la même époque.

Muralt débutait en littérature à soixante ans. Il y rencontra le succès. Plusieurs additions parurent successivement à Genève, Cologne, Paris [1]. Le *Journal des savants* d'août 1726 annonce une traduction anglaise, dont je ne sais si elle a paru. Ce qui est certain, c'est qu'à l'étranger, tant en Allemagne que dans son pays d'origine, le livre eut un certain retentissement. Entre autres preuves de son succès, M. L. Hirzel, dans son édition des poésies de Haller [2], signalait naguère l'influence que Muralt exerça sur son auteur.

Mais c'est surtout en France que le petit recueil des lettres fit son chemin. Dès 1724 — ce qui semble faire croire que l'édition de 1725 est postdatée — la *Bibliothèque française* (t. IV, 2e p., pp. 70-82, et t. VI, 1re p., pp. 102-123) en rendit compte. L'auteur de l'article reconnaissait dans les lettres des « traits neufs et originaux. » Mais, comme on pouvait s'y attendre, il se refusait à admettre la supériorité de l'Angleterre, si vantée par Muralt : « C'est un paradoxe de notre auteur, qui ne veut que du bon sens, comme si on ne pouvait l'allier avec la politesse. » Le *Journal des savants* (août 1726) lui consacra deux longs extraits. La *Bibliothèque des livres nouveaux* (Nancy, sept., oct. et déc. 1726) en parla également [3]. Un régent de rhétorique au collège Louis-le-

1. Une édition corrigée parut à Zurich en 1728 et le *Journal de Trévoux* l'annonce en avril 1727.
2. Frauenfeld, 1882.
3. Cf. aussi *Journal littéraire* de La Haye, 1731, t. XVIII, p. 246 et 50; *Mercure Suisse*, mars 1733, nov. et déc. 1736; *Lettres juives* de d'Argens, lettre 68 ou 72 suivant les éditions; les *Cinq années littéraires* de P. Clément, 1er mars 1751 et 30 déc. 1752.

Grand le réfuta publiquement dans une harangue vengeresse le 28 janvier 1728, au dire du *Mercure de France* (mai 1728).

L'abbé Desfontaines prit feu et publia tout un volume de réfutation :

Apologie du caractère des Anglais et des Français, ou observations sur le livre intitulé : Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages, avec la défense de la sixième satire de Despréaux et la justification du bel esprit français [ces deux dernières pièces sont du P. Brumoy]. A Paris, Briasson, 1726, in-12, pp. 213.

L'*Apologie* de Desfontaines fut réimprimée dans l'édition de 1727 des *Lettres* de Muralt.

Desfontaines rendait justice à Muralt en termes assez naïfs : « Je fus bien aise de voir un Suisse penser. Il faut avouer que nous avons, au sujet de quelques nations, des préjugés ridicules. Je commence donc à me figurer des philosophes sur la cime des Alpes, comme je commence depuis quelque temps à me représenter des poètes d'Astracan ou de Norwège... Ce Suisse à tête pensante n'est pas, s'il vous plaît, un Français déguisé, un spectateur suisse [la mode était alors aux imitations d'Addison]... ; c'est un Suisse, un vrai Suisse, mais un Suisse anglais et français en même temps, c'est-à-dire qu'il s'est formé l'esprit dans le commerce des deux nations. Comme Suisse, il a du bon sens et de la simplicité ; comme Anglais, assez de profondeur et de pénétration ; comme Français, de la vivacité et quelque délicatesse. » Desfontaines démêle assez exactement le mérite, original, à cette date, de l'esprit de Muralt. Lui-même, au surplus, n'essayait-il pas de se donner pour un esprit cosmopolite? N'a-t-il pas eu la prétention d'avoir, avant Voltaire, révélé l'Angleterre à la France?

Il contestait d'ailleurs à Muralt l'exactitude de plusieurs assertions, et aidé, dit-il, d'un Anglais, il dresse un catalogue de ses erreurs. Voltaire le tança vertement : « Imprime-t-on un livre sage et ingénieux de M. de Muralt, qui fait tant d'honneur à la Suisse,... l'abbé Desfontaines prend la plume, déchire M. de Muralt, qu'il ne connaît pas, et décide sur l'Angleterre, qu'il n'a jamais vue. » (*Mémoire du sieur de Voltaire*[1].) La réponse est un peu vive. Desfontaines n'avait pas été si sévère pour Muralt. Il avait seulement fait preuve d'une réelle ignorance des choses anglaises, et Voltaire le constate, non sans plaisir[2].

1. *Œuvres*, éd. Garnier, t. XXIII, p. 32. — Il est essentiel de noter que le passage est de 1739, c'est-à-dire postérieur de plusieurs années aux *Lettres anglaises*, et, par conséquent, au séjour de Voltaire en Angleterre.

2. Voltaire a toujours contesté à Desfontaines, et, semble-t-il, non sans raison, la connaissance de la langue et de la littérature anglaises dont celui-ci se targuait.

Voltaire a rendu hommage à Muralt en l'imitant dans les *Lettres anglaises*. Il est hors de doute qu'en les écrivant il avait sous les yeux le livre, encore récent, du philosophe bernois. J'inclinerais à croire qu'il l'avait avec lui lors de son voyage en Angleterre (mai 1726-février 1729) et qu'il s'en servit pour s'orienter dans ses premières études anglaises. Dans le début (supprimé dans les éditions postérieures) de la lettre XIX, il le nomme « le sage et ingénieux M. de Muralt » : grave témoignage que le siècle a confirmé [1]. Il me suffira de citer ici Jean-Jacques, qui n'est guère moins élogieux [2]. Notre auteur est tantôt « le grave Muralt », tantôt « un homme sage » (cf. *la Nouvelle Héloïse*, II, 12, 15, 18, 20). Il est incontestable que Rousseau avait sous les yeux les lettres de Muralt et sa critique des frivolités françaises quand il écrivait sa description de Paris et de la société parisienne. Les analogies de point de vue, même de forme, sont frappantes. Au surplus, il cite son précurseur : « Ils [les Parisiens] se plaignaient de notre Muralt : je le crois bien : on voit, on sent combien il les hait, jusque dans les éloges qu'il leur donne. »

Il le suit dans son admiration de l'Angleterre et, ici encore, le cite et l'imite dans la *Lettre sur les spectacles*.

« Les femmes, avait écrit Muralt en parlant des Anglaises, se laissent aller aisément à la tendresse, elles ne se mettent pas beaucoup en peine de la cacher, et... elles sont capables d'une grande résolution en faveur d'un amant; douces avec cela presque sans finesse et sans art, naturelles dans la conversation, et peu gâtées par les douceurs des hommes, qui ne leur donnent que la moindre partie de leur temps. En effet, la plupart préfèrent le vin et le jeu... Il est bien vrai que lorsqu'ils deviennent amoureux, c'est avec violence : l'amour n'est pas chez eux une faiblesse dont ils aient honte; c'est une affaire sérieuse et importante, dans laquelle il s'agit assez souvent de réussir, ou de laisser la raison ou la vie... Les Anglais ne paraissent guère faits pour la galanterie : ils ne connaissent presque pas de milieu entre une entière familiarité et un respectueux silence, et ils ont assez de bon sens pour ne s'embarrasser de ce dernier que le moins qu'ils peuvent. J'ai vu, chez des gens de qualité, servir des pipes et du tabac à la fin du repas, les

1. M. Ritter cite une lettre de Jacob Vernet à J. A Turrettini, datée de Paris, 7 mars 1726 : « Les lettres de M. Muralt sont fort goûtées ici par tous les gens de bon sens. Ceux qui déclament contre la corruption du goût et du style en France, se plaisent à relever ce livre-là, comme un modèle de belle et nerveuse simplicité. »

2. Seul des critiques du XVIIIe siècle, le Genevois Clément contesta la valeur du livre de Muralt et en déclara la réputation usurpée : « Quoi de plus superficiel et de plus vague que ces lettres du gentilhomme suisse, *qui ont tant réussi?* Ne voilà-t-il pas quelque chose de bien difficile que de dire la vérité et de ne choquer personne, quand on ne dit presque rien de particulier? L'auteur est mort, ou dévot, ainsi il me pardonnera. » (*Les cinq années littéraires*, t. III, p. 27.)

femmes se retirer, et les hommes les voir partir tranquillement, en remplissant leurs pipes. » (L. III.)

Voici le passage correspondant de Rousseau :

« Les Anglaises sont douces et timides; les Anglais sont durs et féroces... A cela près, tout est semblable. Les deux sexes aiment à vivre à part; tous deux font cas des plaisirs de la table : tous deux se rassemblent pour boire, après le repas, les hommes du vin, et les femmes du thé; tous deux se livrent au jeu *sans fureur et s'en font un mérite plutôt qu'une passion* [l'anglomanie, en 1758, inspirait à Rousseau cette correction au jugement de Muralt] : tous deux ont un grand respect pour les choses honnêtes, tous deux aiment la patrie et les lois; tous deux honorent la foi conjugale [on notera ces additions];... tous deux sont silencieux et taciturnes; tous deux difficiles à émouvoir; tous deux emportés dans leurs passions: pour tous deux, l'amour est terrible et tragique : *il ne s'agit pas de moins, dit Muralt, que d'y laisser la raison ou la vie...* Ainsi tous deux, plus recueillis avec eux-mêmes, se livrent moins à des imitations frivoles, prennent mieux le goût des vrais plaisirs de la vie, et songent moins à paraître heureux qu'à l'être. »

L'imitation est flagrante [1]. Je ne sais pourtant si Muralt l'eût signée. Il n'était pas anglomane au point où le furent les contemporains de Jean-Jacques. Mais il les mit sur la voie, et il est en grande partie responsable de leur anglomanie, qu'il a préparée et provoquée.

II

Son livre en effet venait à son heure, et nous savons que, des deux parties qui le composent, le tableau de l'Angleterre piqua surtout la curiosité publique. C'est le moment du siècle où la littérature, la politique, la science, la philosophie anglaise vont passer le détroit et s'implanter chez nous. C'est l'instant où va naître cette anglomanie, dont on peut bien dire qu'elle est un des ridicules du XVIIIe siècle, mais dont il faut bien admettre aussi, tant elle a été persistante et générale, qu'elle avait quelque cause profonde. Elle est à coup sûr un des traits significatifs de l'esprit

1. M. Ritter, avec la profonde connaissance de Rousseau, a retrouvé d'autres souvenirs et imitations de Muralt dans l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* : voir notamment *Nouv. Hél.*, V, 3, pour la description de la « matinée à l'anglaise » (Cf. lettre IV de Muralt); la lettre à M. d'Offreville, du 4 oct. 1761, sur les jurys anglais (Cf. lettre V); *Émile*, liv. II, note 26 (Cf. lettre IV); *Lettres écrites de la Montagne*, l. 5 (Cf. lettre IV). — Dans une lettre de Deleyre à Rousseau, Deleyre promet de lui envoyer les *Lettres sur les Anglais et les Français* (2 novembre 1756).

du siècle qui a proclamé par la bouche de Diderot que « l'Angleterre est le pays des philosophes, des curieux, des systématiques », et par celle de Montesquieu — les paroles sont, dit-on, inventées, mais le sens est exact — que « l'Angleterre est faite pour y penser. »

Ce mot pourrait servir d'épigraphe aux six lettres de Muralt. Il est en effet, si l'on excepte les gazetiers protestants de Hollande, le premier écrivain du siècle chez qui l'on voie se dessiner le portrait de cette Angleterre philosophique, sensée et « raisonnable » jusqu'à l'invraisemblance, qui allait être l'idole de deux ou trois générations de Français : terre de bon sens et de sage liberté, de progrès et de lumières, qui tient de la Salente de Fénelon. Muralt ne pousse pas, on le verra, l'admiration jusqu'à être dupe. Mais il admire, et fortement, et pour de bonnes raisons, que déduit nettement son bon sens bernois.

Et d'abord, en vrai Suisse, il rend hommage à la liberté anglaise : « On voit ici un esprit de liberté que le gouvernement favorise. Si tout ce que j'entends dire de ce gouvernement est vrai, c'est en Angleterre que chacun est maître de ses biens ; c'est où l'on peut passer sa vie sans souffrir de la part des grands, et, si l'on veut, sans les connaître. Ils sont considérés à proportion du bien qu'ils font : s'ils en font beaucoup, comme plusieurs d'eux se distinguent par là, ils deviennent véritablement grands seigneurs, par la cour nombreuse qu'ils ont, et par la complaisance et les égards qu'on a pour eux : ce sont des rois à leur campagne. S'ils en font peu, ils se trouvent bientôt seuls. » (P. 5 [1].) Plût aux cieux! Malheureusement, nous savons de reste que les choses ne se passaient pas toujours ainsi dans le pays de Shaftesbury, ni même dans celui de Robert Walpole. Mais l'illusion est excusable. Muralt venait de France, et il était Suisse. Peut-on lui savoir mauvais gré d'avoir prôné un peu vivement la virile indépendance des Anglais, qu'il oppose à la mollesse, à l'énervement des mœurs françaises? Assurément, ce fut un sujet d'étonnement pour les lecteurs parisiens de 1725 que le portrait d'un peuple si prodigieusement détaché des opinions communes. Le bon abbé de Saint-Pierre dut goûter la page où l'auteur explique que « non seulement ils (les Anglais) ne vont pas à la guerre, mais ils ne font même pas grand cas des gens qui y vont : le titre de *capitaine* est un fort petit titre chez eux : ils appellent ainsi tout fainéant qui leur est inconnu et qui porte l'épée, comme en France on appelle

1. Je cite l'édition de Cologne de 1725.

abbé tout fainéant qui porte le manteau et le petit collet. » (P. 4.) D'autre part, tout ce qu'il y avait en France d'esprits philosophes dut apprendre avec joie que la bravoure des Anglais « ne dégénérait pas non plus en duels » et que dans ce « pays de bon sens », on se faisait une plus haute idée de l'honneur. Enfin Muralt, précurseur en cela de Voltaire, n'hésite pas à réhabiliter le commerce : il dit des nobles anglais : « Ce sont des gens riches, que leur naissance n'oblige à aucun scrupule incommode, et qui peuvent gagner du bien par le négoce, lorsqu'ils en manquent. » (P. 7.)

Muralt d'ailleurs, s'il est un juge sympathique, n'est pas un juge aveugle. Cette noblesse, il le reconnaît, est grossière et immorale : « La débauche et la chasse font leurs occupations les plus ordinaires : en cela, autant gentilshommes qu'on l'est ailleurs. » (P. 7.) Le clergé s'engraisse fort dévotement : « On est surpris d'abord de voir l'air de santé et de prospérité de la plupart de ceux qui le composent, et on considère agréablement tous ces chapelains gras et vermeils. Ces Messieurs sont accusés d'être un peu paresseux, et ce grand embonpoint fait soupçonner qu'il en est quelque chose... Ils ont cela de commun avec le clergé des autres nations, que leurs sermons sont plus respectables que leurs personnes : outre qu'ils les font courts, et que par là, déjà, ils sont préférables aux nôtres, ils les lisent, au lieu de les réciter par cœur. » (P. 7.) La satire est vive, juste et presque digne d'Usbek. Comment s'étonner que Muralt ait été « sage et ingénieux » aux yeux de Voltaire?

Malgré ces réserves, il fut suspect, on l'a vu, d'anglomanie. Ces idées très simples semblaient, en 1725, des nouveautés hardies. Son imitateur, l'excellent abbé Le Blanc, tout en rendant justice à l'ingénieux auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*, ne se tient pas d'écrire naïvement : « Quoiqu'il fût sans prévention, ses jugements ne sont pas sans partialité : ses goûts particuliers lui ont tenu lieu de préjugés, on pourrait dire de lui qu'il a l'esprit français, mais qu'il a le cœur anglais [1]. »

C'est justement parce qu'il avait le cœur, et aussi, quoi qu'en pense l'abbé Le Blanc, l'esprit tant soit peu anglais, que Muralt a excellemment défini le tempérament intellectuel et moral de nos voisins. En bon observateur, et très moderne en cela, il est remonté aux origines de race et de sang : « Il me paraît qu'ils tiennent quelque chose des différentes nations qui les ont subjugués : ils

1. *Lettres de Monsieur l'abbé Le Blanc, concernant le gouvernement, la politique et les mœurs des Anglais et des Français.* Amsterdam, 1749 (et non, comme le dit à tort M. de Greierz, 1751), 3 volumes in-8 : voir t. I, p. 87.

boivent comme des Saxons; ils aiment la chasse comme les Danois; les Normands leur ont laissé la chicane et les faux témoins; ils ont retenu des Romains l'inclination pour les spectacles sanglants et le mépris de la mort. » (P. 19.)

Cette méthode est d'un philosophe. A l'occasion, Muralt a la curiosité féconde de l'économiste. Il fait son enquête, laborieuse et menue. Par là, il est, avant 1750, avant 1700 même, du siècle de l'Encyclopédie. Il note avec soin que les Anglais excellent « en horlogerie, en menuiserie, à faire des selles, toute sorte d'outils. » Il s'étend sur les jeux du peuple, sur sa vie de tous les jours, sur son alimentation. C'est un esprit avisé et pratique, à qui « le peu de goût des Anglais pour la bagatelle », comme il dit, plaît infiniment.

Le sérieux, le bon sens, la fidélité des Anglais le touchent. Il aime jusqu'à leur sauvagerie. Est-ce du Rousseau, est-ce du Muralt, que cette conclusion sur le caractère anglais : « Oserait-on dire qu'il faut quelque férocité à une nation pour se garantir de l'esclavage, comme *il faut être né misanthrope pour se soutenir honnête homme*... La raison seule ne peut pas tant sur les hommes; il faut, ce me semble, un peu de férocité pour la soutenir. » (P. 55.) Cette misanthropie du sage est le fond même de ce caractère, dédaigneux de la mode, « cette folie générale et privilégiée », dédaigneux des gens en place et des livrées, capable de soutenir dignement le personnage d'homme privé. On dit nos voisins silencieux : ils ont seulement l'art de se taire à propos. Ils font peu de cas de l'esprit, ce dont Muralt leur sait un gré infini : car l'esprit, tel qu'on l'entend en France « consiste principalement dans l'art de faire valoir des bagatelles » (p. 58). C'est pourquoi il se trouve, à tout prendre, moins de bon sens, c'est-à-dire de cette faculté qui fait mépriser les bagatelles, dans notre France que dans tout autre pays d'Europe. Les Hollandais ont « l'esprit émoussé » par « le commerce et le ménage. » « Les Italiens, situés dans un pays délicieux, ont pris pour eux les délices, l'art de contenter les sens, et ils y ont si bien réussi, qu'ils sont devenus entièrement sensuels, c'est-à-dire des gens chez qui, en général, il ne faut pas chercher beaucoup de raison. » Les Allemands sont appesantis sous le poids de leur corps et de leur éducation pédantesque [1].

L'esprit anglais est plus libre, plus ferme, plus net, en restant, cependant, pondéré. Il aime ce qui est simple. Les Anglais affec-

1. « Les Allemands, renommés de tout temps pour les avantages du corps, tournent leur plus grand soin à le bien former, et croient ne pas négliger l'esprit quand ils étudient les langues et les sciences, telles qu'on les enseigne dans les écoles : dès là leur raison ne saurait s'étendre aussi loin qu'elle irait sans cela (p. 58). » On voit que Muralt n'a pas pour l'Allemagne un culte aveugle.

tent ce mot « simple », parce qu'ils aiment la chose : « le titre de *bon homme* n'est jamais pris en mauvaise part chez eux, de quelque ton même qu'on le prononce : bien loin de là, lorsqu'ils veulent louer beaucoup leur nation, ils allèguent leur *good natured people*, peuple de bon naturel, dont ils prétendent qu'on ne trouve ailleurs ni le nom ni la chose [1] » (p. 65). Et leur esprit est comme leur caractère : simple et droit, incapable de faux brillant, quoique très capable de profondeur. « C'est ici un pays de retenue et de sang-froid. » (P. 68.)

De même que Muralt démêle assez bien le rapport entre la race et le tour d'esprit, de même il note l'influence des institutions sur la pensée : « Je ne dois pas oublier de vous dire que les Anglais réussissent dans les sciences, et que sur toutes sortes de sujets il y a de bons écrivains parmi eux. Cela ne me paraît pas surprenant; ils se sentent libres; ils sont à leur aise; ils aiment à faire usage de leur raison, ils négligent cette politesse dans le discours, et cette attention aux manières, qui dissipe et rend l'esprit petit... » Ils sont fiers de leur titre de philosophes. Déjà La Fontaine avait dit :

....Les Anglais pensent profondément;
Leur esprit, en cela, suit leur tempérament [2].

Muralt a vérifié le fait sur les lieux. « Je crois que ce qu'il y a de vrai en cela, c'est que parmi les Anglais il y a des gens qui pensent plus fortement et qui ont de ces pensées fortes en plus grand nombre, que les gens d'esprit des autres nations. Mais il me paraît que d'ordinaire le délicat et le naïf leur manquent, et je crois que vous trouveriez leurs ouvrages d'esprit surchargés de pensées. » Est-ce à dire qu'ils n'aient point d'imagination? « La plupart ont de l'imagination, mais *dont le feu ressemble à celui de leur charbon de pierre, en ce qu'il a plus de force que de lueur.* » (L. I.) Quel dommage que Muralt n'ait pas cru devoir motiver son jugement par des exemples! Mais on sent qu'il parle d'expérience et qu'une affinité naturelle lui avait fait comprendre le génie d'une nation très voisine de son propre esprit.

En littérature, Muralt nous fait l'effet d'un critique bien sévère. Il a lu, mais sans indulgence! Comme d'autres ont « le style réformé », il a « le goût réformé », un goût austère, pointilleux et

1. Cf. Rousseau, *Émile*, l. II, note 26.

2. Le *Renard anglais* parut en 1694. Dès 1662, Chapelain, dans une lettre du 9 novembre, admire vivement la science anglaise. On lit dans les *Réflexions* du P. Rapin *sur la philosophie* (1676) : « Les Anglais, par cette profondeur de génie, qui est ordinaire à leur nation, aimèrent les méthodes profondes, abstruses, recherchées, et, par un attachement opiniâtre au travail, s'appliquèrent à observer la nature, encore plus que les autres nations. » (Œuvres, 1725, t. III, p. 36.)

grincheux, qui, au fond, se soucie peu des questions littéraires. Pour expliquer qu'il consacre une lettre à la comédie, il écrit avec un sérieux qui fait sourire : « Si j'y emploie toute une lettre, vous vous souviendrez que la comédie est une bagatelle privilégiée, et que de tout temps, on a vu même des gens graves, non seulement s'y amuser, mais en parler aussi sérieusement que si c'était une affaire importante. » On n'est pas plus prudent. Mais au moins le voilà couvert par de bonnes autorités, et il pourra rire en conscience.

En littérature, Muralt est classique, non pas jusqu'à la dévotion (il a parlé de Boileau assez lestement [1]), mais jusqu'à ne pas dépasser les limites d'une admiration prudente des œuvres étrangères. Je ne lui trouve pas cette largeur de goût dont le félicite hautement M. de Greierz. Il est vrai qu'il a fort scandalisé jadis le P. Brumoy. Est-ce assez pour lui assurer un brevet de profondeur? Cela dit, il a su de la littérature anglaise, à peu près ce qu'en savait Saint-Évremond avant lui, et dès 1677. Il l'a dit en termes aussi justes, et moins élégants.

En ce qui regarde la comédie « les Anglais prétendent y exceller : ils trouvent dans la diversité des manières de vivre de leur nation, et dans l'imagination singulière de leurs poètes, de quoi surpasser les anciens et les modernes. » En cela, ils se font illusion. Leurs comédies sont pleines de « pointes d'esprit » et « d'ordures. » Le plus grand de leurs poètes comiques est ce même Ben Jonson, que Saint-Évremond avait cité et qui « vivait au commencement de ce siècle » (nouvel argument qui date les lettres de Muralt) :

« Que ce soit lui que les Anglais préfèrent à Molière, à la bonne heure; puisque sur toutes sortes de sujets, il faut qu'ils se préfèrent au reste du monde, on leur est bien obligé lorsqu'ils choisissent les habiles d'entre eux pour emporter cette préférence. Si pourtant il était permis de ne pas se soumettre à la décision de ces messieurs, et que, sans trop m'aventurer, j'osasse dire mon sentiment sur ce sujet, je dirais que

1. Et Sainte-Beuve l'en a beaucoup félicité : « Il a, sur nos écrivains du grand siècle, et sur Boileau notamment, considéré comme auteur de satires, des opinions qui ne laisseraient pas de surprendre si on les citait, et qui ne me paraissent pas manquer de vérité dans leur entière indépendance. » Donnons-nous le plaisir de *surprendre* le lecteur, en lui citant ce jugement sur Boileau. C'est à propos de la Satire des *Embarras de Paris* : « La plupart de ceux qui prennent aujourd'hui le nom de poètes pourraient bien n'être que des génies subalternes, des imitateurs des poètes. » La satire visée « ne vaut ni par le bon sens, ni par l'esprit, mais par l'expression seulement : c'est ce qu'elle a de poétique.... » Or, « si l'expression est le seul avantage que la poésie ait sur la prose, c'est peu de chose que la poésie. Mais ce n'est pas cela; ce langage des dieux, comme les poètes l'appellent, doit nous dire des choses divines, aussi bien que nous les dire divinement... Il est certain que d'habiller en belles expressions des pensées ordinaires, c'est nous donner des apparences de la poésie, et non pas de la poésie même. » Tout cela est juste, assurément; mais il me semble qu'on s'en était avisé en France, et avant Muralt.

Ben Jonson, quoique véritablement grand poète à certains égards, est inférieur à Molière en beaucoup de choses. Il me paraît qu'il n'en a ni l'esprit, ni l'heureuse naïveté; il n'a connu absolument aucune galanterie; il introduit beaucoup de personnages mécaniques; parmi le grand nombre de pièces qu'il a faites, on n'en trouve que trois ou quatre qui soient fort bonnes; c'est dans la meilleure de toutes qu'il oblige un homme à se cacher sous une grande écaille de tortue, et à vouloir passer pour cet animal [1]; au lieu que le sac qu'on reproche à Molière n'est du moins que dans une espèce de farce qui l'assortit. Enfin il n'a pas osé former le héroïque [2] dessein d'attaquer les défauts de sa nation; et on peut dire de lui qu'il a fait beaucoup de bien à la comédie anglaise, sans en faire aucun aux Anglais. Il est vrai qu'il y aurait une chose à ajouter pour sa justification : c'est que Molière avait plus de matière propre pour le théâtre : les caractères en France sont généraux et comprennent toute une espèce de gens, au lieu qu'en Angleterre, chacun vivant à sa fantaisie, le poète ne trouve presque que des caractères particuliers, qui sont en grand nombre, mais qui ne sauraient faire un grand effet [3]. Après tout, il faut avouer que Ben Jonson est un poète judicieux, admirable à distinguer et à soutenir les caractères qu'il entreprend, et dont les bonnes pièces sont excellentes dans leur espèce. » (P. 22, 23.)

Assurément, il faut savoir gré à Muralt d'avoir parlé sur ce ton de Ben Jonson, et surtout d'avoir dégagé la différence fondamentale qui distingue la comédie française de l'anglaise, au XVIIe siècle : d'une part, la généralité des caractères, de l'autre, la diversité des types individuels. Mais rend-il pleine justice à son auteur? A cet admirable *Volpone*? N'est-il pas victime d'un classicisme étroit, que la « tortue » de sir Politick suffit à effaroucher? Est-il bien exact, d'autre part, que Ben Jonson n'ait pas osé flageller les vices de ses contemporains?

Quant au théâtre plus moderne, c'est une école de corruption. C'est, de plus, une école de mauvais goût. La prudence, je dirai même la timidité de Muralt n'admet ni « le trop d'imagination qui empêche que leurs comédies ne plaisent », ni le trop grand nombre des personnages (il cite, après Saint-Évremond, et peut-être d'après lui [4], *l'Avare* de Shadwell [5], dont il traduit une scène, et qu'il

1. Dans *Volpone* (acte V, scène II), où sir Politick Would Be essaie d'échapper ainsi aux poursuites dont il est menacé à cause de ses propos.

2. Muralt (dont au surplus je ne crois pas devoir reproduire l'orthographe) est ici en retard sur l'usage du temps. En effet, on lit dans Vaugelas : « En ce mot *héros*, la lettre *h* est aspirée... » Mais « comme l'on dit *le héros*, on dit *l'héroïne* et *l'héroïque* » (1647), Corneille écrit encore dans l'Épître du *Menteur* : « Quand je me suis résolu de repasser du héroïque au naïf.... »

3. Cf. Saint-Évremond, *De la com. angl.* : La comédie anglaise n'est pas « une pure galanterie pleine d'aventures et de discours amoureux, comme en Espagne ou en France; c'est la représentation de la vie ordinaire, selon la diversité des humeurs et des différents caractères des hommes. »

4. Cf. *De la comédie française*, 1677 : OEuvres, éd. Giraud, t. II, p. 383.

5. Joué en 1671, imprimé en 1672.

oppose à celui de Molière), ni la grossièreté et la bassesse du langage. Chose curieuse : si Allemand soit-il et si imbu d'esprit « germanique » qu'on le suppose, Muralt n'aime pas l'*humour*, cette qualité savoureuse du génie anglais, dont il faut lui savoir gré d'ailleurs d'avoir donné la plus ancienne définition qu'il y ait sans doute en notre langue : « Cet *Houmour* (*sic*) est à peu près ce que nous appelons *Einfall*. Mais, sans nous arrêter à la signification du mot, il me paraît qu'ils entendent par là une certaine fécondité d'imagination, qui d'ordinaire tend à renverser les idées des choses, tournant la vertu en ridicule et rendant le vice agréable. » (P. 33.) Bonne ou mauvaise, et assurément plus mauvaise que bonne, la définition est curieuse tant par son antiquité que par le jour qu'elle jette sur l'esprit même de son auteur.

Muralt est moins sévère en ce qui regarde la tragédie.

« Si les Anglais pouvaient se résoudre à y être plus simples, et à étudier davantage le langage de la nature, ils excelleraient sans doute dans le tragique, par-dessus tous les peuples de l'Europe. L'Angleterre est un pays de passions et de catastrophes, jusques-là que *Schakspear*, un de leurs meilleurs anciens poètes, a mis une grande partie de leur histoire en tragédies. D'ailleurs, le génie de la nation est pour le sérieux; leur langue est forte et succincte, telle qu'il la faut pour exprimer les passions. Ainsi leurs tragédies ont d'excellents endroits, et en grand nombre; mais elles ont les mêmes défauts que leurs comédies, et je pense, quelques autres de plus. Les héros de l'antiquité y sont travestis comme en France; on y voit Hannibal avec une longue perruque poudrée sous son casque, des rubans sur sa cotte d'armes, et tenant son épée avec un gant à franges. Les pièces, de même que les personnages, sont un mélange de comique et de sérieux; on y voit les événements les plus tristes et les farces les plus risibles se succéder tour à tour; ce qui me paraît non seulement très mal entendu, mais tout à fait contraire au dessein que naturellement on doit se proposer dans la tragédie. Enfin la plupart des exécutions, qui sont représentées dans leurs tragédies, se font sur le théâtre même, qui se trouve quelquefois tout jonché de corps morts. On me dit qu'Œdipe y paraît avec des yeux crevés [1], et j'y ai vu tenailler un homme en croix pendant une demi-heure. Il me semble que des poètes qui ont le vrai génie, et qui savent émouvoir, ne doivent pas avoir recours à des tenailles. Et qu'ils ne prétendent pas s'excuser sur le goût du pays pour ces sortes de

1. Cf. l'*Œdipe* de Dryden et de Lee (1679). — Je ne sais à quelle pièce Muralt fait allusion ensuite.

spectacles; il y a des siècles qu'ils travaillent; le moindre bien qu'ils doivent avoir fait aux Anglais, c'est de leur former le goût pour le théâtre. »

Quoique plus indulgent au théâtre tragique qu'à la comédie, Muralt, on le voit, n'a pas le goût, ici encore, beaucoup plus large que Saint-Évremond ou même que Sorbière qui, dès 1664, dans sa curieuse *Relation d'un voyage en Angleterre*[1], avait exprimé des idées sensiblement analogues. Il faut lui savoir gré pourtant de nommer Shakespeare, quoiqu'on ne puisse lui faire honneur, avec M. Rathery[2], d'avoir mentionné le premier son nom dans un ouvrage imprimé en français.

Somme toute, c'est plutôt l'Angleterre philosophique ou politique que Muralt a vue, qu'il a louée, et bien louée. Sa littérature est assez sommaire. De même, sa connaissance des beaux-arts. Il n'a guère d'archéologie : « J'ai du regret, dit-il, de ne pouvoir vous régaler ici du plan de quelque édifice, décrire un tombeau, blasonner des armes, rapporter des bas-reliefs, raisonner sur quelque médaille, et enfin m'élever jusqu'au sublime de restituer quelque inscription à demi effacée. » (P. 92.) Je le soupçonne fort d'avoir éprouvé, pour les archéologues, une pitié mal déguisée, et d'avoir rangé les beaux-arts, comme la comédie, au chapitre des « bagatelles. »

Il est d'ailleurs peu sorti de Londres. Il n'a vu ni Oxford ni Cambridge. Il a seulement jeté un coup d'œil sur la campagne, et il lui a semblé que les paysans anglais sont « moins grossiers et moins ignorants que ceux des autres nations. » Il l'a du moins entendu dire. En fait, « je ne connais les paysans anglais, que par un endroit : je les vois tous à cheval, en justaucorps de drap, et en culottes de peluche, bottés et éperonnés, et toujours au galop » (p. 11). D'ailleurs tout le peuple est ici « bien habillé. » Muralt a tout au moins la première vertu du touriste : la scrupuleuse véracité. Il ne parle que de ce qu'il a vu.

Tout incomplet qu'il fût, son petit recueil instruisit et amusa les lecteurs de 1725. Les imitations se multiplièrent. Voltaire, puis Moreau de Brazey, puis l'abbé Le Blanc, Grosley, Coste, bien d'autres encore, donnèrent au public des impressions d'Angleterre. Le voyage d'Angleterre devint une mode, presque une partie de l'éducation d'un honnête homme : Montesquieu, Buffon, Helvétius, La Fayette, Maupertuis, Mirabeau, Mme Roland,

1. Si injustement dénigrée par Voltaire (Cf. Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, t. II, p. 5).
2. *Des relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à la Révolution française*, 5e partie.

d'Holbach, Grimm, combien d'autres! franchirent le détroit et revinrent, grands admirateurs du gouvernement, de la philosophie, des mœurs anglaises. Des revues se fondèrent : les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, la *Bibliothèque britannique*, le *Journal britannique*, le *Journal anglais*, bien d'autres encore, qui n'avaient d'autre objet que de répandre parmi nous, la connaissance de la littérature anglaise. Huit ans après le livre de Muralt, Prévost commença la publication de son *Pour et Contre*, dont l'attrait principal fut la vulgarisation des choses anglaises. En 1734, avec les *Lettres anglaises*, l'anglomanie devint une puissance : Voltaire lui avait donné la consécration du talent, en même temps que celle du scandale. Dès lors, elle s'empare de l'esprit du siècle et, sur plus d'un point, le modifie profondément.

Mais, avant Voltaire, avant Prévost, Muralt avait, si je puis dire, donné le coup de cloche, et il importe de ne pas l'oublier. Lui-même, au surplus, a eu des précurseurs. Il résume avec éclat toute une propagande obscure, mais patiente et merveilleusement tenace, que depuis la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés d'Angleterre et de Hollande avaient commencée sur nos frontières. L'anglomanie du XVIIIe siècle, comme, peut-être, beaucoup d'autres tendances de ce temps, a sa véritable source dans la littérature protestante des Bayle, des Basnage, des Le Clerc, ou, plus modestement, des Saint-Hyacinthe et des Van Effen, obscurs traducteurs et compilateurs, médiocres esprits, mais qui n'ont pas perdu leur temps ni leur peine puisqu'ils ont préparé et provoqué l'admiration de tout un pays pour un peuple voisin. Sans doute, il y a dans l'histoire de la pensée française des exemples d'une influence aussi profonde : celle notamment des nations méridionales aux XVIe et XVIIe siècles. Il n'y en a pas qui ait été aussi générale ni surtout aussi durable que l'influence anglaise, puisqu'elle s'est exercée à la fois en philosophie, en science, en politique, et en littérature. Elle s'est étendue à tous les domaines de l'esprit. Un historien anglais a dit de « cette jonction des intellects français et anglais » qu'elle est « le fait le plus important dans l'histoire du XVIIIe siècle [1]. » Il est à tout le moins téméraire de n'y voir qu'une mode passagère et sans portée. Nous pensons qu'elle représente un des grands faits de l'histoire de la pensée et de la littérature modernes, et qu'il importe de démêler les origines, même lointaines et modestes, de ce mouvement. C'est ce qui fait, aujourd'hui encore, l'intérêt du livre de Muralt.

JOSEPH TEXTE.

1. Buckle, *Histoire de la civil. en Angl.*, trad. fr., t. III, p. 74.

UN PROJET D'« ENRICHIR, MAGNIFIER ET PUBLIER » LA LANGUE FRANÇAISE EN 1509

L'écrit sur lequel je désire appeler l'attention n'est ni un livre, ni même un de ces pamphlets où les hommes du XVIe siècle, politiques ou poètes, jetaient les idées que l'absence de presse périodique ne leur permettait pas de répandre autrement ; ce n'est qu'une préface, et la préface d'un ouvrage qui devait attendre près de cinquante ans dans la bibliothèque des rois les honneurs de l'impression, à savoir le « Prologue de messire Claude de Seyssel, evesque de Marseille, en la trãslation de Justin, abbreuiateur des Histoires de Trogue Põpée, addressé au tres puissant et tres Chrestien Roy de France Loys XII de ce nom [1]. »

Cette traduction n'a paru qu'en 1559 [2], mais elle a été composée en 1509. Commencée au moment du départ de Louis XII pour l'expédition contre Venise, qui aboutit à la bataille d'Agnadel (mai 1509), elle fut offerte au roi à la fin de la même année, c'est-à-dire que la lettre dont nous nous occupons est de mars ou d'avril 1509 (1510 nouveau style).

M. Paulin Paris, en feuilletant le magnifique manuscrit de la bibliothèque de Fontainebleau, avait déjà été frappé de la valeur de cette dédicace, qui, à elle seule, dit-il, mériterait de faire rechercher le livre [3].

C'est en effet un véritable plaidoyer en faveur de la langue française, auquel sa date même, à défaut d'autre mérite, donnerait déjà de l'importance. Il précède de longtemps les appels en faveur du français de Geoffroy Tory et de Sylvius; il précède même, comme il le dépasse, le timide pamphlet de Jean Lemaire de Belges : *La concorde des deux langages*. Toutefois, je ne saurais affirmer que c'est à Claude Seyssel que revient l'honneur d'avoir frappé le premier coup important dans cette vigoureuse campagne d'où la langue vulgaire devait sortir victorieuse, adoptée par l'église protestante, tolérée au moins par sa rivale, reconnue par l'État comme langue officielle, par les écrivains comme langue littéraire.

1. On consultera sur ce très grand personnage une consciencieuse étude de M. Dufayard, *De Claudii Seisselii vita et operibus*, Paris, 1892, in-8.
2. A Paris, chez Michel de Vascosan.
3. *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, V, 416.

Cette longue lutte est peu ou point connue. Je me suis proposé depuis longtemps d'en écrire l'histoire et je réunis les textes qui s'y rapportent. Mais ils sont tellement nombreux que je ne me hasarderai pas à affirmer que je tiens le premier, les surprises dans ce genre de recherches étant si fréquentes qu'elles rendraient le plus téméraire circonspect dans ses affirmations.

A cette première réserve, j'en dois ajouter tout de suite une autre : c'est que je ne prétends point comparer un simple « proesme » à ces apologies où les mérites intrinsèques de la langue française sont comparés à ceux des idiomes voisins ou anciens, où sont vantées sa grâce, sa richesse, son harmonie, sa chasteté, toutes les qualités que lui reconnaît ou lui prête la tendresse touchante d'un Tory ou d'un Estienne, d'un du Bellay ou d'un Abel Mathieu. Seyssel n'est pas grammairien, même dans la mesure où l'étaient alors les poètes. De plus, il le rappelle plusieurs fois, il n'était même pas, par sa naissance, de langue française; sa « nation » — nous dirions aujourd'hui sa nationalité — ne semblait pas le désigner pour l'œuvre littéraire qu'il a faite [1], aussi n'a-t-il pas eu pour un langage qui n'était pas le sien cette affection mêlée d'amour filial et de patriotisme que montreront ses successeurs.

Il n'en a pas voulu avec moins de force le développement de notre langue. D'abord parce qu'il voulait la vulgarisation des sciences et disciplines, particulièrement de l'histoire, « qui, outre la delectation qu'on peut prendre en la lecture d'icelle, est pleine d'enseignements et documents à qui les veut gouster et digerer et reduire à sens moral [2]. » Cette pensée d'éducation et de moralisation a animé Seyssel dès le début de son œuvre, et elle l'encouragea jusqu'à la fin. « En lieu des Tristans, Girons et Lancelots qui emplissent les papiers de songes et ou plusieurs ont souuent mal colloque les bonnes heures, faire cognoistre les saiges et vaillants capitaines de l'antiquité », substituer aux romans du moyen âge, dégénérés et désormais incompris, des œuvres plus élevées dont « rois, nobles et peuple tourneront les enseignements au profit de la chose publique et edification de soy-mesme », voilà le dessein qu'il s'est tracé comme prêtre et

1. Voir l'*Histoire du voyage que fit Cyrus...*, par Xenophon,... traduit par Cl. de Seyssel, 1529 : « Le langaige ne sera pas si agence et friant, comme la matiere requiert et comme avez trouve en plusieurs autres. Non pourtant, sire, prenez le en gre tel qu'il est sil vous plait, et considerez que ie ne suis pas natif de France et ny ay hante le tout comprins que trois ans au plus, tant au service et cõseil du feu Roy Charles huitiesme, vostre predecesseur que au vostre. Parquoy nest pas a merveiller si ie nay le langaige Francoys bien familier, ains la plus part de mon aage ay use en Ytalie et en aultre exercice que en histoires mesmement francoyses comme bien scavez. »

2. Préface de Thucydide.

comme politique, qu'il a essayé de réaliser avec l'enthousiasme et la foi d'un homme de la Renaissance [1].

Mais une chose distingue immédiatement notre auteur de tant d'autres qui ont eu, à cette époque, la même pensée, c'est qu'il admet sans difficulté que les sciences, « pour être mises comme sur un perron d'où elles doivent être vues de toutes parts [2] » doivent être traduites en vulgaire français. Car il faut « que ceux qui n'ont aucune notice de la langue latine, puissent entendre plusieurs choses bonnes et hautes, soit en la Saincte Escriture, en Philosophie morale, en Medecine ou en Histoire [3]. »

Nulle part, il est vrai, il ne recommande de se servir exclusivement de l'idiome vulgaire; le moment n'est pas encore venu où l'on proscrira les « latineurs »; il est certain même que Seyssel n'eût ni souhaité, ni approuvé l'abandon du latin. Tout au contraire, les progrès des études anciennes le réjouissent. A plusieurs reprises, dans son *Histoire de Louis XII* [4], dans cette préface de Justin que nous étudions, ailleurs encore, il félicite le roi d'avoir ramené les langues anciennes dans son royaume, « ou elles ont plus de cours qu'en autre lieu qu'on sache, et ou l'ancien barbarisme se va perdant. » Il espère que si « le regne dure encore longuement, le parler latin sera aussi commun, ou plus, en France comme en Italie. »

Il est visible que dans sa pensée latin et français ne doivent pas se combattre. Seyssel n'a pas compris qu'ils ne pouvaient coexister et se partager la France pensante, que les progrès de l'une des deux langues marqueraient fatalement la décadence de l'autre. Ces conséquences l'eussent probablement effrayé; mais n'apercevant pas le danger, et par suite sans scrupules de ce côté, il n'hésite pas à exhorter le roi à « enrichir et magnifier la langue françoise. »

C'est là, lui dit-il, une œuvre qui lui sera comptée « avec les autres choses grandes et dignes de memoire qu'il a faites pour accroistre et perpetuer en ce monde son nom et sa memoire. » Et il en donne une double raison. La première, nous l'avons déjà

1. On a souvent cité à l'appui de cette opinion la préface de Thucydide. (Voir Dufayard, *op. cit.*, p. 95; Hennebert, *Histoire des traductions françaises*, p. 15 et suiv.) Les autres préfaces ne sont pas moins explicites. Diodore doit servir à montrer la fragilité, l'instabilité et l'imperfection des choses mondaines dans ces successeurs d'Alexandre où fortune (à parler selon l'opinion vulgaire) a mieulx monstré son pouvoir et auctorité. (*L'hist. des success. d'Alexandre extraite de Diodore Sicilien.* S. l. n. d. Privilège de 1530.) Rufin est « plein de bonne doctrine et de bons exemples servant à la cognoissance de notre foy et à l'edification de nos consciences. » (*L'histoire ecclés. en deux livres*, Paris, 1563, in-8.) Cf. surtout *Histoire du voyage que fit Cyrus...* Paris, Galliot du Pré, 1529, *prohesme*, I, v° et sv.)

2. Le mot est de Jacques Colin, qui a publié la traduction de Thucydide.

3. Préface de Justin.

4. Paris, Pacard, 1615, p. 53.

vu, c'est que le développement de la langue permet l'élévation intellectuelle et morale de la nation, particulièrement de ceux qui doivent être appelés aux charges, et ne peuvent étudier dans une langue qu'ils ne savent pas, pour la plupart. La seconde, beaucoup plus originale, c'est qu'il est nécessaire pour appuyer la politique extérieure de la maison de France.

Lui qui a séjourné longtemps en Italie, il a réfléchi aux moyens administratifs d'assimiler les provinces conquises, et il a pleinement compris, ce que personne alors, à ma connaissance, n'avait même entrevu, que la diffusion de la langue était une des meilleures manières d'affermir la conquête [1]. Qu'ont fait « le peuple et les princes romains, quand ils tenoient la monarchie du monde et qu'ils taschoyent à la perpetuer et rendre eternelle? » Ils n'ont trouvé d'« *autre moyen plus certain, ne plus seur que de magnifier, enrichir et sublimer leur langue Latine*, qui du commencement de leur empire, estoit bien maigre et bien rude, et apres, de la *communiquer aux païs et prouinces et peuples par eux conquis, ensemble leurs lois Romaines couchees en icelle.*

« Car premierement, pour la plus amplier, exaucer et illustrer, tascherent de remettre et translater en icelle la langue Grecque : laquelle lors estoit la plus riche, la plus elegante, la plus parfaite et la plus estimee de toutes les autres, voire et la plus cõmune : pourtant mesmemẽt que tous les Arts liberaux, les sectes de Philosophes, la Poësie, qui est la Theologie des Payens, et toutes autres choses dignes d'estre sceuës, estoyent couchees en icelle plus amplemẽt et plus elegamment, qu'en nulle autre. Si meirent les Romains si boñe diligẽce, que tous lesdits Arts et Sciences, ou la pluspart d'icelles, furent translatees de Grec en Latin, tellement que pour les apprendre n'est plus necessité entendre le Grec, combien que l'entendement et cognoissance d'iceluy en donne plus grande lumiere et intelligence, pourtant que c'est la vraye fontaine : et par grand engin et labeur de plusieurs excellẽs et notables personnages Romains, ont rendu la Langue Latine à peu pres aussi parfaite que la Grecque, si comme Ciceron mesme le tesmoigne. Qui fut la raison, pourquoy les autres païs et provinces, qui depuis se sont soustraits de l'obeïssance de l'empire Romain, ont retenu l'usance d'icelle Langue, quasi en toute

1. La remarque inverse, à savoir que « les langues se renforcent, à mesure que les Princes qui en usent s'agrandissent », a été faite plusieurs fois au XVIe siècle, Fauchet l'a développée tout au long dans son *Recueil de l'origine de la langue et Poesie françoise*, l. I, ch. V.

Bien entendu Seyssel sait aussi et expose au roi « en quel danger sont ceux qui veulent imperer et dominer sur leurs sujets contre la raison, et taschent plus de les tenir en crainte servile par ambitieuse et tyrannique domination qu'en obeissance filiale et amour fraternel par bonne justice et bon traitement. »

Europe, excepté Grece : quoy que soit, en toutes les terres et nations, qui obeïssent au sainct siege Apostolique : pourtant qu'au moyen d'icelle auoyent communication de langage cõmun à eux tous, et aussi cognoissance de tous Arts et Sciences, et de toutes Histoires du monde, tant vieilles que nouvelles. Et parainsi la maiesté d'iceluy empire et de cette tres grande monarchie n'a esté conservee sinon en usance et auctorité de la langue Latine[1]. »

Ce n'est pas du reste le seul exemple qu'on puisse fournir à l'appui de cette politique et des résultats qu'elle produit. Car « sans nommer plusieurs autres anciens conquereurs, qui ont communiqué leur langage et leur loix aux gens et païs par eux conquis, le duc Guillaume de Normandie, bastard de France, apres avoir conquis le royaume d'Angleterre, *le voulãt perpetuer en sa lignee et nation,... bailla aux Anglois par escrit les loix Normandes, au langage mesme de Normandie, dont ils usent encore à présent*[2]. »

Le système est sûr et peut être imité. Pour cela, le roi n'a qu'à continuer dans la voie où il s'est engagé après plusieurs de ses prédécesseurs, c'est-à-dire à constituer une « licterature[3] » française en faisant « translater en françois les livres qui ont este couchez en langage grec et latin. » A ce travail la langue, comme celle des Romains, se trouvera *enrichie par la communication des anciennes*, capable dès lors et digne d'être répandue.

Les résultats des premiers efforts faits sont déjà appréciables en beaucoup d'endroits et la langue « se trouve moult publiée en plusieurs provinces et nations de l'Europe », mais c'est en Italie surtout que le progrès est sensible. Là entendẽt le lãgage tout ainsi que leur propre et le parlẽt la pluspart d'eux.

« Car, ajoute Seyssel s'adressant au roi, par le moyen des grandes et glorieuses cõquestes qu'y avez faites, n'y a quartier maintenãt en icelle, ou le langage François ne soit entendu par la pluspart des gens; tellement que la ou les Italiens reputoyent iadis les François Barbares tant en meurs qu'en langage, à present s'entrentendẽt sans truchement les uns les autres, et *si s'adaptent les Italiens, tant ceux qui sont soubs vostre obeïssance, que plusieurs autres, aux habillemẽs et maniere de vivre de France. Et par cõtinuation sera quasi tout une mesme façon, ainsi que l'on voit de ceux d'Astisane et de tout le Piedmont* : lesquels au moyen de ce qu'ils

1. Comparer Du Bellay, *Def. et illustr. de la l. franc.*, I, ch. VII. Il montre comment les Romains, en « dévorant » les meilleurs auteurs grecs, ont enrichi leur langue, mais il ne voit aucun lien entre cet effort et leurs ambitions conquérantes.

2. Seyssel avait fait cette observation lors de la mission dont il avait été chargé par Louis XII auprès du roi Henry VII (juillet 1506).

3. Le mot est dans Seyssel, pour la première fois peut-être, sous cette forme moderne (anc. fr. *lettreure*). Voir *Prohesme du Voyage que fit Cyrus.*

ont de long temps esté soubz la seigneurie et obeïssance de vous et de voz predecesseurs Ducs d'Orleäs, ceux d'Ast et ceux de Piedmont, des Princes de Savoye, qui vivoyẽt et vivent à la Françoise, ne sont pas grãdement differẽs de la forme de viure de Frãce. »

Pour comprendre combien la hardiesse de ces vues nouvelles était grande, il suffit de les comparer à celles d'un contemporain, Jean Lemaire de Belges, qui, lui aussi, essaie à sa manière d'appuyer les efforts de Louis XII. Dans sa *Concorde des deux langages*, qui est à peu près de la même époque, après avoir institué une comparaison du français avec le toscan et le florentin, il n'ose décider en faveur de l'un ni de l'autre; sa pensée, obscure et contournée du reste, est qu'il faudrait les concilier. Il a vu au palais de Minerve une inscription où on lit :

> Là se trouvent conjointz vivantz en paix sans noise
> Le langage toscan et la langue françoyse.

C'est Jean de Meung qui a composé ce distique, qui étoit d'ung meme temps et faculté à Dante. Pourquoy, puisque France et Florence étaient alors conjointes, le semblable n'arriveroit-il pas de ce temps? Venise seule avec ses guerres, factions, inimytiez contre nous est coupable. Les fleurs de lys de Florence doivent être unies avec les nôtres « en un fort bon escu colé et nerfvé de constance et durableté, et les deux langues comme les deux nations « vivre en paix et union perpetuelle. »

Nous voilà loin avec ces rêves vagues de poète des nécessités qui s'imposaient à la politique royale et des conseils précis qui devaient mener à un résultat [1].

Louis XII devait être singulièrement bien disposé en faveur de la langue française, car la campagne de pamphlets qu'il faisait faire contre ses ennemis ne pouvait avoir d'action sur l'opinion publique qu'à condition d'être accessible à tous, c'est-à-dire menée dans l'idiome de tous; mais si quelque chose pouvait lui faire prendre à cœur le développement du français, c'était bien la perspective que lui ouvrait Seyssel d'en tirer avantage pour l'affermissement de ces conquêtes d'Italie auxquelles tout autre intérêt était sacrifié. Venues de n'importe qui, pareilles idées eussent déjà trouvé accueil; mais quelle force ne devaient-elles pas acquérir dans la bouche d'un homme « tel que fut M. de Seyssel », c'est-à-dire d'un

1. Voir J. Lemaire de Belges, éd. Stecher, Louvain, 1885, III, 98. Cf. Rathery, *Infl. de l'Italie sur les lettres fr.*, Paris, Didot, 1853, p. 56, et Thibaut, *Marg. d'Autriche et Jean Lemaire de Belges*, Paris, Leroux, 1888, p. 152.

des grands hommes politiques du temps, conseiller mêlé à tous les événements importants du règne, ambassadeur dans toutes les négociations délicates, de plus, d'une compétence toute particulière dans les affaires du Milanais, où il était un des principaux agents de la France [1].

Ramus n'hésite pas à ranger les lettres de Seyssel au roi auprès de celles qu'écrivaient Aristote à Alexandre, Cicéron à César, Plutarque à Trajan et Alcuin à Charlemagne [2]. Il en faut beaucoup rabattre évidemment. Ramus a dû surfaire d'autant plus facilement les idées de Seyssel qu'il les partageait pour la plupart, et qu'il en était encore à réclamer ce que son prédécesseur demandait déjà : que les lois fussent rédigées et les diverses sciences exposées en français [3].

Mais il n'en est pas moins vrai que ces idées avaient déjà reçu une éclatante consécration. Par l'ordonnance de Villers-Cotterets, le français, déjà adopté par l'administration, avait été imposé exclusivement aux gens de justice; il était ainsi devenu langue d'État. Cet événement, si gros de conséquences pour notre histoire littéraire, a été rappelé par tous les historiens de notre langue [4]. Aucun, à ma connaissance, n'a essayé de découvrir comment il a été préparé. Et cependant il est rare que de si grosses réformes se produisent tout d'un coup. La providence qui les décide est de celles dont la sollicitude est lente à s'émouvoir.

Peut-être juge-t-on en général, en la considérant de notre point de vue à nous, l'exclusion totale du latin, chose toute simple et toute naturelle? Mais, pour qui connaît les usages et les préjugés de cette époque [5], elle constitue, au contraire, une mesure

1. Le rôle si considérable de Seyssel a été mis en lumière par M. Dufayard, à l'ouvrage duquel je renvoie. Je n'en extrais que ce témoignage accordé par le roi à son conseiller dès le 27 janvier 1506 : « Ayant bonne souvenance des bons et agreables services que nous a faiz par cy-devant notre amé et féal conseiller en notre Sénat de Millan, maistre Claude de Seyssel, tant en plusieurs grans ambassades et autres charges concernans nos principales affaires, comme aussi à la conduicte et exercice de nostre justice en nostre duché de Millan et auparavant à la conqueste d'icelluy en nostre grand conseil, auquel il s'est bien et honorablement acquitté par plusieurs années » (p. 13).

2. « Aristote escrivit à Alexandre une harâgue par laquelle il exhortoit a honneur et louange, comme aussy Ciceron delibera d'en escrire à Cœsar sur l'establissement de la République : Plutarque escrivit à Traian un Politique du mesme sujet : Alcuin escrivit à Charles le Grand un semblable argument des arts et des vertus : et pareillement Claude Seyssel escriuit au Roy Louis douzieme vostre ayeul. Et moy qui vous souhette non seulement la libéralité d'Alexandre, la bonté de Trajan, la vertu de Charles le Grand... je vous souhette aussi ce bel œuvre, que par vostre moyen et entreprinse vostre Universite de Paris soit ordonnee reformee et bien establie. » (*Advert. sur la réformation de l'Univ. de Paris*, au Roy, 1562; fin.)

3. Plusieurs des ouvrages de Seyssel venaient seulement de paraître et étaient encore des nouveautés au temps de Ramus.

4. Les contemporains en ont déjà mesuré l'importance, et H. Estienne, y faisant allusion, dit que François Ier a « mis la langue comme hors de page » (*Precellence, Ep. au Roi*).

5. Pour ne citer qu'un fait, Imbert de la Rochelle publie en 1538 une nouvelle édition de ses Institutiones Forenses. C'est, dans sa pensée, un manuel pratique fait pour ceux même qui habitent la campagne et n'ont quelquefois pas le temps d'aller consulter un avocat, et ce manuel, il le fait en latin, quoiqu'il s'agisse non de droit romain, mais de droit coutumier.

d'une nouveauté très hardie, que des motifs sérieux ont dû inspirer.

La preuve que tous les esprits n'y étaient pas préparés [1], c'est que pendant longtemps elle ne fut pas intégralement appliquée, même par le Parlement de Paris, fidèle à ses vieilles formules, et que Charles IX dut encore, en 1563, compléter les ordres de François Ier [2].

Passé cette date même, les jurisconsultes continuèrent à discuter la question, comme s'il n'y avait pas chose jugée [3].

On oublie, en outre et surtout, de considérer que l'ordonnance de François Ier ne blessait pas seulement la routine latine, mais qu'elle supprimait, même sans le dire, l'usage des idiomes locaux. Or, il y avait à peine vingt ans que Louis XII, prenant une mesure toute différente, sans doute parce que les mêmes motifs ne le guidaient pas, avait enjoint aux pays de droit écrit d'abandonner l'habitude de faire en latin les procédures criminelles, et ordonné que ces procédures, et particulièrement les enquêtes, seraient faites dorénavant « en vulgaire et langage du pays où les procès avaient lieu », c'est-à-dire en langue d'oc aussi bien qu'en langue d'oïl, en provençal aussi bien qu'en auvergnat [4].

Au contraire, en 1539, François Ier abandonne ce système libéral [5]; il ne reconnaît plus qu'une langue, même pour les contrats privés, les testaments, même pour les enquêtes, les confrontations

1. Il est juste de reconnaître que depuis longtemps on se servait du français, même dans des pays de langue d'oc. Mais on conçoit bien que s'il en eût été autrement, pareil coup d'État eût été inexplicable et impossible.

2. Ordonnance de Roussillon, janvier 1563, art. 35 : « La vérification de nos Cours de Parlement sur nos Edicts, Ordonnances ou lettres patentes, et les réponses sur requeste, seront faites d'oresenauant en langage françois, et non en latin, comme cy deuant on auoit accoustumé faire en nostre Cour de Parlement à Paris : ce que voulons et entendons estre pareillement gardé par nos Procureurs généraux. »

3. Voir Bugnyon, *Commentaires ou paratitles sur les ordonnances... de Blois*, Lyon, J. Patrasson, 1583; préface. — Duret, *Advertissements sur l'édict d'Henry, Roy de France et de Pologne*, Lyon, Ben. Rigaud, 1586, etc.

4. On trouvera peut-être singulier et peu conforme à notre raisonnement que Louis XII, si peu de temps après avoir eu connaissance des idées de Seyssel, ait rendu semblable ordonnance, dont certaines prescriptions, loin d'être en rapport avec ces idées, leur sont toutes contraires. Mais l'ordonnance ne fut pas l'œuvre d'un jour. Publiée en juin 1510, elle était déjà sans doute préparée et rédigée, avant que Seyssel remît au roi son *Justin*, ce qu'il ne put faire, nous l'avons vu, que vers mars 1510 (anc. style, 1509).

5. L'ordonnance sur la réforme de la justice en Provence (Is-sur-Tille, octobre 1535). XII, 57, disait : « Item, pour obvier aux abus et inconvéniens qui sont par cy deuant advenus, au moyen de ce que les Juges de nostredit pays de Provence ont fait les procès criminels dudit pays en Latin et toutes enquestes pareillement : Avons ordonné et ordonnons afin que lesdits tesmoins entendent mieux leurs depositions, et les criminels les procez faits contre eux, que d'oresenauant tous les procez criminels, et lesdites enquêtes en quelque matiere que ce soit, seront faits en François, ou à tout le moins en vulgaire du pays, où seront faits lesdits procez criminels et enquestes, autrement ne seront d'aucun effect ne valeur » (Fontanon, I, 307, l. II du tome I de la justice. Enregistré au Parlement d'Aix le 5 janvier 1536.) Quand parut l'ordonnance de Villers-Cotterets, François Ier ne la rendit obligatoire en Provence qu'en ce qu'elle ne serait contraire, dérogante et préjudiciable à l'érection de sa cour de Parlement et édit de la réformation faicte par lui sur le faict de la justice dudit pays. (Voir *Archives du Parlement de Provence*, Registre 10 des Arrêts, f° 203 v° et 204 r°, 30 octobre 1539.) On peut donc se demander si l'article que nous citons était abrogé en droit par l'article III de l'ordonnance de Villers-Cotterets. C'est discutable quoique, à mon sens, la phrase de la lettre de François Ier soit très équivoque et que les réserves faites par lui portassent vraisembla-

de témoins et les interrogatoires des criminels [1], imposant ainsi à tous ses sujets une nouvelle langue savante, qui n'était guère moins étrangère à certains que le latin, et qu'ils n'avaient, de plus, aucun moyen d'apprendre.

Aussi, dans les provinces du Midi, les résistances furent-elles vives. Le roi passa outre [2].

Quel motif pouvait donc inspirer une conduite aussi résolue? Je ne m'attarderai pas à discuter la légende qui l'attribue à un simple dégoût de lettré pour le latin de P. Lizet. Que les *debotamus* et *debotavimus* du célèbre président aient blessé les oreilles de ce roi puriste qui allait entendre Alciat parler de droit en langue cicéronienne, je veux bien l'admettre [3], mais il n'y avait guère là de quoi bouleverser les usages reçus ou gêner une partie des habitants du royaume. A ce compte il eût fallu proscrire aussi le latin à l'Église et à l'école tout comme au Palais : les « écorcheurs » étaient partout. En outre, là comme ailleurs, un retour à la pure langue des anciens suffisait, et Budé en écrivant son Traité des *Forensia* était précisément à cette époque occupé à montrer que ce retour était possible [4]. Le rédacteur de l'ordonnance, Poyet, ne pouvait l'ignorer, étant des intimes du célèbre philologue.

J'aime mieux croire, comme le dit le texte même de l'ordon-

blement sur de tout autres points. En tout cas, en fait, le français fut probablement seul employé. Il existe un style du Parlement de Provence de 1546 intitulé : La Forme de proces-verbal, d'attestations ou enquestes, suyvant les Loix et Ordonnances Royaux, qu'on faict soubz les seigneurs conseilliers de la Court souveraine de Parlement en Provence. Il est en français (Bib. Nat. Inv. Rés. F. 618, imprimé par P. de Tours à Lyon pour Vas Cauallis à Aix). D'autre part, s'il en eût été autrement, pourquoi les réclamations dont parle Ramus, au témoignage duquel nous avons tout lieu de nous fier (voir note 3)? Enfin une telle tolérance eût-elle été accordée passagèrement aux Provençaux, jusqu'à l'affermissement complet du nouveau régime judiciaire auquel on les soumettait, le reste de la France méridionale ne jouissait d'aucun privilège semblable; le français était imposé sans réserves à tous les pays de droit écrit.

1. L'article 162 de l'ordonnance stipule néanmoins que les accusés répondront séparément, secrètement, *et par leur bouche*.

2. Quant a ces crieries que vous allegues, ce seroit le mesme qu'il advint du temps du grand Roy Francois, quand il commanda par toute la France de plaider en langue Francoise. Il y eut alors de merveilleuses complainctes, de sorte que la Provence envoya ses deputes par devers sa maieste, pour remonstrer ces grans inconveniens que vous dictes. Mais ce gentil esprit de Roy, les delayans de mois en mois, et leur faisant entendre par son chancellier qu'il ne prenoit point plaisir d'ouir parler en aultre langue quen la sienne, leur donna occasion daprendre songneusement le François : puis quelque temps apres ils exposerent leur charge en harangue Frācoyse. Lors ce fut une risée de ces orateurs qui estoient venus pour combatre la langue Francoyse, et neantmoins par ce combat l'auoient aprise, et par effect avoient monstre que puisquelle estoit si aysee aux personnes daage, comme ils estoient, quelle seroit encores plus facile aux jeunes gens, et qu'il estoit bien seant, combien que le langage demeurast a la populasse, néantmoins que les hommes plus notables estans en charge publicque eussent, comme en robbe, ainsi en parolle quelque preæminence sur leurs inferieurs. (Ramus, *Gram.*, 49 et 50, 1572.)

3. Voir sur cette anecdote Gaillard, *Hist. de F. Ier*, VI, p. 381. Elle est classique, du reste, et se retrouve partout, dès le XVIe siècle. Je n'en retiens qu'une chose intéressante, c'est que le *débouté*, qui se serait plaint à François Ier, aurait été J. Colin, son secrétaire. Il pouvait donner au roi des raisons un peu meilleures pour le décider, lui qui publia le *Thucydide* de Seyssel et qui partageait ses idées.

4. Publié seulement en 1544, mais composé avant 1540, puisque Budé est mort le 24 août 1540. Imbert, dont nous parlons plus haut, et qui s'était proposé un objet tout semblable, fait allusion, dans sa Préface (août 1538), à ce travail d'épuration entrepris par Budé.

nance, qu'on était préoccupé des « ambiguïtés et incertitudes » que présentaient les arrêts, qu'on ne voulait plus « qu'il y eût cause de douter sur l'interprétation des mots latins qui y étaient contenus [1]. »

Mais ce souci de rendre les documents de justice plus clairs et plus accessibles, bien que tout naturel en pareil endroit, me paraîtrait s'être traduit d'une façon bien maladroite, si les mesures qu'il a inspirées n'avaient caché une arrière-pensée politique.

D'abord, pour les raisons que j'ai dites plus haut, toute une partie de la population du royaume, celle du Midi, gagnait peu à changer de langue judiciaire. Des actes en français ne devaient guère moins « demander interprétation », comme dit l'ordonnance, que des actes en latin. Et en certains cas, les plus graves, puisqu'il s'agit de procès criminels, on perdait le bénéfice du système accordé par Louis XII, les parlers locaux étant proscrits. Ni criminels ni témoins ne devaient plus « entendre leurs dépositions. » Singulier moyen de rendre les erreurs et les discussions moins nombreuses!

Pour les pays de langue française, il est vrai, la question se présente sous une autre face. On allait, là, voir enfin disparaître les brocards et les formules latines dont les écrits judiciaires étaient farcis. Mais qu'est-ce que la clarté gagnait à ce qu'on les traduisît en français? Ce changement de langue ne devait pas mettre fin aux contestations sur les mots et aux « propositions d'erreur »; car le mauvais français juridique de cette époque n'était nullement supérieur au mauvais latin. Ni le vocabulaire spécial ni le formulaire du droit n'étaient alors arrêtés. L'eussent-ils été du reste, que les gens de justice n'auraient pas eu l'occasion de les apprendre avec précision. C'est en latin qu'ils étudiaient le droit dans les Universités, on le voit bien à leurs œuvres, où le latin envahit et entrecoupe les phrases françaises. Le français technique leur était si mal connu que, en 1545, Rob. Estienne dut faire traduire à leur intention le manuel de Budé dont nous parlions plus haut, et qu'il eut de la peine à trouver un traducteur [2].

1. Art. 110 et 111 : « Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrets, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement, qu'il n'y ait ne puisse avoir aucune ambiguité ou incertitude, ne lieu a demander interpretation.

Et pour ce que de telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'ores en avant que tousarrests, ensemble toutes autres procedures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contracts, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploicts de justice, ou qui en dépendent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement. »

2. *Forensium verborum et loquendi generum quæ sunt a Gulielmo Budæo proprio commentario descripta, gallica de foro Parisiensi sumpta interpretatio.* Lutetiæ, 1545.

Donc, à côté des raisons administratives que donnent les considérants du chancelier Poyet, François Ier a été mû, je crois, par une autre raison qu'il a cachée [1]. Si le récit de Ramus est fidèle, il répondit aux députés provençaux qu'il n'aimait pas à entendre parler dans son royaume une autre langue que la sienne. Cependant, tout comme le docteur de Molière, s'il avait une oreille destinée pour la langue maternelle, il en avait une autre pour les langues scientifiques et étrangères; tous ses actes le montrent assez. Pourquoi donc tenait-il ce jour-là obstinément fermée cette oreille que les grands humanistes avaient toujours trouvée si attentive? C'est qu'il s'agissait moins de belles-lettres que de gouvernement. L'ordonnance de Villers-Cotterets est la première des ordonnances législatives; c'est plus qu'un règlement de justice, c'est une ébauche de ce code unique auquel on commençait à penser. Or un code unique supposait une langue unique, et l'intérêt de l'État commandait que cette langue fût le français [2].

La prescription qui le rendait obligatoire trouvait donc ici sa place toute naturelle; elle était le corollaire, ou mieux la préface de l'ordonnance elle-même. Les rois avaient désormais jugé que l'unification du parler devait servir à l'unification de la justice, de l'administration, et du royaume.

Or il avait sans doute fallu un certain temps pour que cette pensée s'éclaircît et s'affirmât dans leur esprit au point de se traduire par des actes.

C'est pourquoi il ne me paraît pas téméraire de conjecturer que des conseils aussi précis et aussi autorisés que ceux de Seyssel avaient contribué à faire comprendre aux Valois que généraliser l'emploi de la langue nationale, c'était encore un moyen et un des plus efficaces pour assurer le succès de leur politique.

FERDINAND BRUNOT.

1. Je ne crois pas que les réformes, déjà très anciennes, d'Alphonse le Sage en Castille, de Rodolphe de Habsbourg en Allemagne, d'Edouard III en Angleterre, aient servi d'exemple, comme le dit Gaillard, *loc. cit.* Elles n'ont pas le même caractère.

2. On trouvera dans Merlin, *Répert. de jurisprudence*, Paris, 1830, in-4, aux mots *langue française*, l'énumération des mesures qui, à partir de l'ordonnance de Villers-Cotterets, furent prises dans la même intention, en 1621 au sujet du Béarn, en 1683 de la Flandre, en 1685 de l'Alsace, en 1700 du Roussillon et de la Cerdagne. La volonté des rois y apparaît nette et constante. La Convention reprit leur tradition et le 2 thermidor an II elle décréta qu'aucun acte public ne pourrait, dans quelque partie que ce fût du territoire de la République, être écrit qu'en langue française, qu'aucun acte, même sous seing privé, ne pourrait être enregistré qu'à la même condition. Le fonctionnaire ou officier public, le receveur d'enregistrement qui contrevenait à la loi devait être destitué et puni de six mois d'emprisonnement. Malgré ces menaces, comme on le verra dans le Répertoire ci-dessus indiqué, les résistances ne furent pas vaincues et l'histoire de cette réforme ne s'arrête pas là.

« L'AVARE » DE DONI ET « L'AVARE » DE MOLIÈRE

On ne lit plus guère, même en Italie, les ouvrages burlesques d'un moine Servite, Antonio Francesco Doni, qui, par sa vie errante, son humeur satirique et son érudition prodigieuse, rappelle de loin, oh! de très loin, notre Rabelais. Tour à tour grammairien, archéologue, médecin, bouffon, traducteur, bibliographe et toujours besogneux, Doni poursuivit toute sa vie la fortune et ne la rencontra qu'une fois, le jour où, pour se reposer d'un savant commentaire sur *la Divine Comédie*, il s'avisa de composer *les Mondes célestes, terrestres et infernaux*. Le succès en fut prodigieux dans toute l'Europe, et l'auteur, instruit par son ami l'Arétin, dans l'art des dédicaces lucratives, se hâta d'augmenter son œuvre et d'en multiplier les éditions [1], mais sans la modifier essentiellement. Rien de plus bizarre que ce livre, qui nous transporte à travers les mondes jusqu'aux cieux et dans les enfers, en passant par les petites Académies de Venise et de Padoue. C'est là que Doni et ses amis, affublés de surnoms grotesques, se communiquent leurs impressions de voyage, écrivent leur correspondance avec tous les dieux de l'Olympe, racontent des nouvelles, jouent la comédie, et dissertent à perte de vue sur les thèmes les plus variés, depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à la malice des femmes et à l'infortune des maris. Ce sujet inépuisable défraie tout un livre au titre significatif, *le Monde des Cornus*, lequel contient lui-même une comédie, *l'Avare Cornu*, en cinq actes et en vers. Signalée pour la première fois par Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres de France* [2], cette petite pièce figure depuis le XVIIIe siècle dans tous les catalogues, mais elle ne semble pas avoir jamais tenté la curiosité des érudits, bien que, comme nous essaierons de le prouver, elle n'ait pas échappé à Molière. Afin qu'on puisse en juger, nous allons la résumer, en suivant, faute d'avoir pu mettre la main sur l'original, la très rare traduction française que « le Mercure de la République des Lettres », l'infatigable traducteur Gabriel Chappuis en a donnée en 1583, à Lyon, chez Estienne Michel.

1. Sur ces éditions diverses voir Haym, *Biblioteca italiana*, t. II, p. 371; et Bart. Gamba, *Bibliografia delle Novelle italiane in prosa*, au nom *Doni*, passim.
2. Très inexactement. Cf. Weiss, article sur Chappuis dans la *Biographie Michaud*.

Cette traduction est-elle d'une exactitude suffisante? Non, s'il faut en croire cette comparaison que deux siècles plus tard l'auteur de *Mérope* devait reproduire dans sa dédicace au marquis Scipion Maffei : « Si nous achetons ou qu'on nous envoye de la serge de Florence, pour faire un habillement, nous ne voyons ordinairement qu'il soit fait à l'Italienne, mais à la Françoise, encores que l'estoffe soit venue d'Italie; ainsi ne doit-on trouver estrange si j'ay voulu accommoder à nostre usage l'œuvre de cest excellent Doni Florentin, à fin qu'il nous fust d'estranger rendu François. »

En réalité ces « accommodements » se réduisent à peu de chose. Si les traductions partielles des *Mondes* publiées par G. Chappuis en 1578 et en 1580 reproduisent à peu près textuellement[1], comme j'ai pu m'en assurer, le texte italien des éditions de 1552, 1553, 1562, 1568 et de bien d'autres, il est infiniment probable que le complément de l'ouvrage, *le Monde des Cornus*, n'a subi, lui aussi, que des changements insignifiants. Avec la même facilité qu'il transportait les Académies de Venise et de Padoue à Paris et à Tours, le bon Tourangeau Chappuis a placé la scène de *l'Avare Cornu* dans son propre pays, aux environs de ce Saumur qui devait être illustré plus tard par le père Grandet. Il a aussi quelque peu modifié le *Prologue* ou l'*Avant-Jeu*. La tragédie et la comédie italienne ne vivaient pas en trop bonne intelligence, et Doni, comme son ami l'Arétin, ne cachait pas son mépris pour les grands mots et les grandes pièces plus ou moins imitées des anciens. A ces diatribes contre la tragédie italienne Chappuis a cousu tant bien que mal le réquisitoire de Jaques Grevin contre les Moralités, les Farces et les « Tragédies farcées », ou les grossiers Mystères de l'Hôtel de Bourgogne, et il a fondu l'un dans l'autre, comme le prouvent des emprunts textuels, le prologue italien et le prologue des *Esbahis*. Voilà, à peu de chose près, toutes les modifications qu'il a introduites dans la comédie de Doni.

Au lever du rideau, nous sommes sur une de ces vieilles places entourées d'arcades, si « heureuse pour les rencontres », comme l'a dit Molière, et où l'action peut se promener à l'aise. A droite, une maison à haut pignon, la demeure d'un bourgeois « tout confit d'escus », que nous appellerons Maître Guillaume[2]; à gauche, la

1. Il y a pourtant quelques modifications et des suppressions assez nombreuses dans *l'Enfer des Poètes et Compositeurs ignorants* où Doni a placé l'Arioste. Mais cette partie du livre est en dehors de notre sujet.

2. Sur la liste des personnages il est ainsi désigné : *Le vieillard*..... Amoureux.

boutique d'un argentier ou changeur, lequel prête volontiers à la petite semaine. Maître Guillaume, sur le pas de sa porte, fait ses confidences à son valet Aubert. Rien ne manquerait à son bonheur, il est veuf, il est riche, il se porte à merveille ; mais quoi? il est tombé amoureux de sa voisine Cybèle, la sœur de l'argentier. Cette jeunesse voudra-t-elle d'un grison sexagénaire? Pourquoi non? « Il n'est encor du tout usé », et puis

La fille aymant bien son honneur
Ne dit ce qu'elle ha sur le cœur,
Et bien souvent de plaisir chomme
Pour l'inconstance d'un jeune homme;
Elle aymera mieux un vieillard
Discret, qu'un jeune babillard.

Guillaume, qui trouve que son valet « ne dit onc chose plus vraye », continuerait volontiers cette conversation; mais déjà Aubert se précipite le nez au vent, l'œil langoureux, au-devant de sa commère Marie, la servante de Cybèle. Marie a grand'hâte, mais elle est toujours prête à jaser sur le compte de ses maîtres. Cybèle, tenue de court par « son ladre de frère », qui ne cesse de lui reprocher sa dépense, qui écarte tous les prétendants et la souhaiterait volontiers dans un bon couvent afin de garder sa dot, la pauvre Cybèle soupire après un mari, jeune ou vieux, vieux plutôt, ce sont les plus discrets et les plus fidèles. Voilà un parti tout trouvé pour le vieux Guillaume dont « la femme s'est laissé mourir. »

Marie, il les faut secourir!

s'écrie Aubert avec conviction, et après avoir bien stylé la servante, il revient vite auprès de son maître, qui ne tient plus en place.

Et bien, et bien?
— Elle est d'accord.
— Qui?
— Marie, de faire effort
A bien la jeune fille instruire
Pour à vostre amitié l'induire.
. . . . . .
— Aubert je te feray cognoistre
Que c'est de complaire à son maistre.
— Il faut servir, c'est mon estat.
— Je te donneray un estat,
Et te mettray hors de service.

Des promesses, c'est bel et bon! Aubert préfère quelque chose de plus solide, et il vante longuement ses bons offices, il insinue que pour avancer les affaires de Guillaume, il a déjà avancé à la servante

D'or au soleil un bel escu.

Guillaume finit par lui en donner deux pour sa peine, et lui en promet davantage s'il réussit dans ses amours. Le hasard vient à leur aide. Le riche argentier, qui crie toujours misère et qui n'aime pas à déplacer ses fonds, serait fort aise, pour payer une traite, d'emprunter, sans intérêts s'entend, neuf cents livres à son voisin Guillaume. Dans cette pensée, il se résout à l'inviter à dîner, et cette grave décision une fois prise, il donne à son valet Robert des instructions alléchantes :

Eh bien, Robert, qu'on traite bien
Ce vieillard, et n'espargnons rien,
Ayons connil, perdrix, chappon
Et de vin quelque bon flacon :
Puisqu'il me faut son accointance,
N'espargnons en rien la despense.
— Monsieur, il sera bien traité.
— Qu'on fasse faire un bon pasté
Pour servir d'entrée de table
Avec le nectar agréable.
Je m'en reposeray sur toy.
— Je feray bien tout, par ma foy,
Mais de l'argent?
— N'en as tu plus?
— Non, vous m'en devez de surplus.
J'ay beaucoup plus mis que receu,
Ou autrement je suis deceu,
Nous verrons le papier de mise.
— Tien, et n'use point de surprinse.
— Vostre varlet est trop loyal
Pour vous faire un tour déloyal
Mais toutefois je ne recule
De ferrer quelque peu la mule.

Nous n'assistons pas, et c'est dommage, à ce festin pantagruélique, mais nous en aurons du moins la fumée, le récit. Marie qui a longuement sermonné Cybèle et l'a disposée non sans peine à recevoir le riche vieillard, se félicite de la première entrevue. Débarrassé de son bonnet double et de son antique casaquin, bien

maquillé par Aubert, le vieux Guillaume n'a pas fait trop mauvaise figure à table, et sa jolie voisine ne s'est pas ennuyée.

> Il a déduit de bons propos.
> Je croy qu'ils n'ont parlé d'imposts.

Bientôt Cybèle arrive elle-même à l'office, pour montrer à Marie le beau diamant que Guillaume vient de lui donner, et pour veiller à ce que ce pauvre Aubert soit convenablement servi. Les deux bonnes pièces triomphent facilement des derniers scrupules de la jeune fille qui ne craint plus qu'une chose, les langues de « lézarde » ou de vipère du quartier. Le moyen qu'on lui donne pour amoureux un vieillard qui passerait plutôt pour son père, et qui se trouve avoir une grande fille de son âge? N'a-t-elle pas là un excellent prétexte pour voisiner?

Ce n'est pourtant pas Cybèle qui fait les premiers pas. Guillaume est trop pressé de faire sa visite d'amour et de digestion, mais il ne l'est pas plus que l'argentier de toucher son argent. Cet homme pratique coupe court à tous ses compliments de bienvenue et le renvoie poliment chercher les neuf cents livres, il lui donne même sa sœur pour l'accompagner, de peur qu'il ne perde la mémoire en traversant la place. Voilà nos amoureux réunis. Aux grossières déclarations du vieux Guillaume qui l'exhorte à bien « employer son printemps », Cybèle répond en minaudant :

> De vos propos la douce amorce
> Ores à vous aimer me force,

et cet amour irait sans doute très loin, si le valet Aubert ne venait fort à propos rappeler la commission qu'on oubliait. Il emporte lui-même les sacs et les remet à l'argentier, qui, troublé par la joie, lui donne à son tour deux écus de gratification. Dans cette comédie tous les avares ont l'argent mignon. Mais le valet Robert a suivi sournoisement sa jeune maîtresse, il a écouté aux portes, il a vu et il revient dénoncer en rougissant sa conduite. La colère de l'argentier joué par sa dupe est terrible. Le temps de débiter à Cybèle « une Iliade d'injures », de saisir son *flasque* ou poire à poudre et son harquebuse, et il se précipite à la poursuite du « vieil monstre » lequel, sans se douter de rien, continue à jouer paisiblement son rôle d'amoureux transi et l'apprend même par cœur. Le valet Aubert est sur les dents à force de courir chez les « cousturiers », les parfumeurs, et les libraires auxquels il doit acheter tous les livres de galanterie en usage à la cour, c'est

à savoir les *Facetieux devis* de Caillette (le fou de François Ier, qui n'a jamais figuré parmi les auteurs imprimés, et qui va donner bien du tourment à nos bibliophiles), les dix-neuf livres d'*Amadis* traduits par Chappuis [1], le roman de Rabelais, *le Monophile* d'Est. Pasquier, *le Mespris de cour* de Guévara, *la Louange des Femmes*, qui rime au moins pour le sens avec *l'Art d'aymer en carmes*, le *Decameron* de Boccace, la farce de *Maître Pathelin*, et les *Contes* du Pogge. Voilà de quoi se composait la bibliothèque galante d'un petit maître, vers l'an de grâce 1580.

L'acte V est naturellement le plus dramatique. L'argentier a fini par rencontrer Maître Guillaume et l'a quelque peu assommé, si bien que le vieillard furieux lui intente un procès pour ravoir son argent. La pauvre Cybèle se lamente et paraphrase le mot de François Ier « Tout est perdu... », mot qui entre parenthèse laisse Marie assez incrédule. La comédie finirait donc mal, si Aubert ne s'avisait de faire la leçon à son camarade Robert, qui la répète à son maître. La première fois que le vieux Guillaume se décide à ressortir, muni de sa grande hallebarde et flanqué de son fidèle valet, il aperçoit l'argentier en pareil équipage, et la conversation s'engage à distance respectueuse : « Traître! — Assassin! — Voleur! — Suborneur! — Si nous faisions la paix? — Rengaînez donc votre couteau! — Mettez le vôtre en son fourreau! » — Le couteau et la hallebarde finissent par s'entendre. Guillaume épousera Cybèle sans dot, l'argentier épousera la fille de Guillaume à condition qu'on lui efface sa dette, et Marie la cuisinière couronnera la flamme d'Aubert. Comme il est temps d'apprêter le repas de toutes ces noces, Marie congédie honnêtement l'assistance en lui débitant les derniers vers de *la Trésorière* de Grevin qui devaient être classiques :

Il faut aprester le banquet
Ailleurs que dedans ce parquet ;
D'y convier cette assemblée
La maison en serait comblée :
Elle mangerait l'Argentier
Et nostre vieillard tout entier :
Par quoy, Messieurs, à fin qu'on sorte
Regardez où c'est qu'est la porte.

1. Il y avait dès 1580 vingt et un livres des *Amadis* traduits ou écrits en français. Selon toute apparence la comédie de *l'Avare Cornu* a été traduite un peu auparavant. David Clément (*Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 441) cite même une traduction des *Mondes* parue en 1580 chez Est. Michel, laquelle contiendrait déjà *le Monde des Cornus*. La traduction française de 1580, que j'ai eue sous les yeux, ne comprenait pas ce complément que je n'ai rencontré pour la première fois que dans l'édition de 1583.

Telle est la conclusion naïve de *l'Avare* de Doni dont nous n'aurons garde de surfaire le mérite. Tous ses personnages sont déplaisants et l'on ne sait qui l'est le plus du barbon qui préfère les jeunes filles, de la jeune fille qui préfère les barbons, de l'argentier qui préfère l'argent et des valets de deux sexes qui exploitent ces préférences. Pour faire passer toutes ces vilenies, il eût fallu une main plus experte, et l'exécution est d'une gaucherie singulière. Les actes et les scènes sont mal liés.

Le dialogue est souvent traînant, ou plutôt il n'y a pas de dialogue, mais une succession de monologues et d'apartés. Les personnages s'adressent au public plutôt qu'à leurs interlocuteurs et dévoilent tous leurs sentiments avec une entière naïveté. Ils ressemblent à ces figures grossièrement enluminées des vieux manuscrits, qui portent dans la bouche une longue banderolle, où l'on peut lire inscrit tout leur rollet. Et cependant, malgré toutes ses imperfections, cette rapide ébauche n'est-elle pas égale ou même supérieure à toutes les comédies françaises du XVIe siècle, celles de Larrivey exceptées? On trouve ce que l'on veut chez nos poètes comiques de la Pléiade, des saillies piquantes, des coins d'observation vraie, de jolis vers, tout excepté un sujet, une idée. Ils n'ont rien à dire, mais ils le disent bien. Doni au contraire a voulu dire quelque chose ; sans oser s'attaquer à l'avarice elle-même, il a montré ses conséquences et le désordre, la corruption qu'elle introduit dans la famille, le maître détesté de son entourage et devenu la fable du quartier, la jeune fille pervertie parce que les conseils et l'affection lui ont manqué, les valets goguenards et filous parce qu'ils ont toujours été tenus en défiance. Voilà bien la donnée principale de la comédie, telle qu'elle est résumée dans ce titre bizarre de *l'Avare Cornu*, et au surplus longuement commentée par les spectateurs, les Académiciens de Venise, pendant les entr'actes. Et telle est la force d'une idée simple ou même banale, mais logiquement développée, qu'elle soutient toute la pièce et l'entraîne d'un mouvement allègre vers le dénoûment.

Curieuse par elle-même, cette comédie traduite de l'italien rappelle une question intéressante pour l'histoire de la comédie française au XVIe siècle. On sait que beaucoup de pièces de ce temps passent pour avoir été composées, comme autrefois tant de farces, sur des aventures réelles et récentes. Les auteurs se vantent de n'avoir rien inventé; ils n'ont fait que mettre au théâtre les faits divers, la chronique scandaleuse de la ville ou du quartier. Ces

annonces paraissent bien suspectes, quand on vient de relire la déclaration si nette de Chappuis :

> Depuis un an fut cette histoire
> Jouée au vray dedans le mur
> Qui n'est pas trop loin de Saumur,
> Là elle fut exécutée
> Icy vous est représentée;

et qu'on sait d'ailleurs que cette histoire est une simple transcription de l'italien.

Si les mœurs de toutes ces pièces ont une couleur si peu tranchée que Chappuis a pu transporter sans les modifier la scène et les personnages italiens dans une petite ville de France, il ne serait probablement pas difficile de retrouver les originaux d'*Eugène*, de *la Reconnue*, des *Contents*, pour ne citer que les comédies les plus connues. Cette question d'origine vaudrait la peine d'être éclaircie; elle permettrait sans doute de réunir de nouveaux exemples de l'influence constante de l'Italie sur notre Renaissance. Les recherches pourraient et devraient même s'étendre à la tragédie, dont les titres et les sujets, sinon les pièces entières, nous sont, eux aussi, bien souvent revenus d'Italie. Est-ce une rencontre purement fortuite, si les premières tragédies représentées devant la cour de France ont été une *Cléopâtre* et une *Didon*, lorsque moins de huit ans auparavant, le duc d'Este, Hercule II, l'époux de Renée de France, avait indiqué ces mêmes sujets au célèbre poète Cintio Giraldi et que la lecture et la représentation de ces tragédies antiques à la cour de Ferrare avaient soulevé dans toute l'Italie des débats prolongés?

Même restreinte à la comédie, l'enquête serait assez longue et donnerait sans doute d'assez curieux résultats. Doni a certainement pris tous ses personnages et peut-être même son sujet dans ce fonds comique inépuisable des Italiens, qui passait de mains en mains sans rencontrer d'auteur assez habile pour se l'approprier une fois pour toutes. Le barbon que nous avons nommé Maître Guillaume pour la commodité du récit est un type si commun que sur la liste des acteurs il s'appelle simplement le Vieillard amoureux. De même la scène où le valet se plaint de ses exigences et de sa coquetterie tardive, cette scène se retrouve presque identique au début des *Esbahis* et doit être un lieu commun. Mais si Doni a pillé à pleines mains le répertoire imprimé ou improvisé de son temps, il a été pillé à son tour et sa petite pièce a sans

doute sa valeur, puisqu'elle a mérité l'attention du plus docte de tous les bibliographes dramatiques, de Molière.

Les emprunts et les changements que l'auteur de *l'Avare* a faits à la comédie de Doni sont si manifestes qu'il est inutile de les souligner et d'expliquer pour quel motif Harpagon feint de vouloir récompenser Maître Jacques, mais ne trouve pas de monnaie, ou pourquoi, se croyant aimé d'une jeune fille, férue des beaux vieillards, il garde très logiquement ses lunettes et son haut-de-chausses à l'antique. Il y a plus d'intérêt peut-être à chercher comment d'autres imitations sont venues corriger ou compléter les premières, et comment un trait, un mot jeté en passant peut entraîner une longue chaîne de souvenirs. En relisant à ce point de vue la comédie italienne, on apprécie mieux la française, et l'on peut suivre ce travail de composition, de contamination, diraient les Latins, qui fait que si les incidents de *l'Avare* de Molière sont à tout le monde, *l'Avare* n'est pourtant qu'à lui. Par exemple les amours de Cybèle, l'héroïne de Doni, sont si grossières que le seul Sorel a pu en décrire de semblables et même de pires dans le VIIIe livre du *Francion*. Molière s'est contenté d'exposer Élise à tous les hasards d'une aventure romanesque, mais comme Sorel, il a donné à la jeune fille un frère prodigue, afin qu'Harpagon fût frappé à la fois dans son honneur et dans sa bourse. Pour compléter la scène où le valet Aubert flatte les espérances amoureuses d'un barbon, il ne lui suffit pas de relire, comme on l'a dit vingt fois, l'Arioste et Larrivey; il écoute encore un héros de Grevin, Monsieur Josse des *Esbahis*[1], avec sa mauvaise toux qui lui rappelle la sienne, et il note en passant ce cri du cœur du galant sexagénaire :

Je ne suis qu'en fleur de mon aage,

ainsi que les recommandations de la femme d'intrigue qui vante chez sa protégée la science du ménage et de l'économie.

Il note aussi dans la comédie de *l'Arzigogolo* du Lasca l'indignation plaisante de cette jeune coquette, laquelle voyant son vieux soupirant se rajeunir pour lui plaire, déclare effrontément qu'elle déteste les blondins et renvoie le maladroit reprendre ses cheveux gris, sa barbe majestueuse, et cet air vénérable qui inspirait à la fois l'amour et le respect. Pour séduire la jeune Marianne, Frosine ne se borne pas, comme la servante Marie, à vanter la richesse du vieil Harpagon, elle le lui garantit mort dans trois

1. *Les Esbahis*. Acte I, sc. II.

mois; « ce doit être là un des articles du contrat »; et cette plaisanterie lugubre, qui a déjà figuré dans *le Mariage forcé*, est empruntée à la XLIXe Nouvelle de des Periers : « Du Chichouan tabourineur qui fit ajourner son beau-père pour se laisser mourir et de la sentence qu'en donna le juge », de même que l'amusante scène d'emprunt, les exigences terribles du prêteur qui déclare emprunter lui-même par pure obligeance à un ami, les exclamations indignées de Cléante, les réflexions comiques du valet sont le résumé de plusieurs scènes de *la Trésorière*[1] de Grevin mentionnée plus haut. Ici deux scènes ont donné dix lignes qui sont venues s'ajouter à l'épisode si connu de *la Belle Plaideuse* de Boisrobert; plus loin deux lignes donneront toute une tirade et la citation classique : « Il faut manger pour vivre, etc. », que l'avare Hortensius du *Francion* avait fait graver pour ses élèves au-dessus de la porte du réfectoire, viendra corriger à propos le menu trop fastueux de *l'Avare Cornu*. Il est clair enfin que ce diamant offert si vite par Maître Guillaume a rappelé à Molière une scène analogue, mais plus amusante, d'un vieux canevas italien, *l'Arlequin dévaliseur de maisons*, que M. Nisard a jadis doctement commenté dans son *Histoire de la Littérature française*. Il n'y a plus lieu, comme on l'a fait quelquefois, de contester cet emprunt, dont nous voyons clairement l'origine, et qui est entré si naturellement dans la pièce. Cléante faisant des générosités aux dépens de son père s'est inspiré des Italiens, tout comme Dorante offrant en son nom le diamant de M. Jourdain a mis à profit les leçons de Gros-Guillaume et de Tabarin.

C'est ainsi que Molière « reprend son bien, où il le trouve », comme il le disait lui-même, après un personnage de l'Arioste, qui lui était bien connu :

> Ch'ovunque io trovo la mia roba, è lecito
> Che io mi la pigli [2].

Tandis que les auteurs dramatiques cherchent le plus souvent des situations ou des *mots* inédits, des mots brillants comme des sous tout neufs, lui, préfère ceux qui ont le plus longtemps servi, et le plus spirituel des comiques recueille l'esprit de tout le monde. On n'aura jamais fini sans doute de relever tous ses emprunts, oubliés par les commentateurs, mais on peut essayer d'en pousser la liste à

1. *La Trésorière*. Acte I, sc. II, et Acte III, sc. II.
2. *La Cassaria*. Acte IV, sc. II. — La réminiscence n'est pas fortuite, car *la Cassaria* a fourni des traits nombreux aux *Fourberies de Scapin*.

une approximation suffisante, et ces recherches de détail ont leur utilité quand il s'agit d'un auteur chez qui tous les détails sont calculés. C'est pour les poètes de la Pléiade que nous demandions tout à l'heure une bonne et complète histoire du théâtre italien du XVIe siècle; elle aurait certainement son utilité pour Molière, qui, nous en avons sous les yeux des preuves plus importantes, a consulté assidûment les Italiens, non seulement pendant sa jeunesse, mais jusqu'à sa mort.

Emile Roy.

DOCUMENTS INÉDITS

UNE LETTRE INÉDITE DE JOACHIM DU BELLAY

Les lettres des poètes de la Pléiade sont extrêmement rares. Par bonheur, celui peut-être dont la vie intime nous intéresse le plus, Joachim du Bellay, nous en a laissé quelques-unes. L'éditeur de ses *Lettres* [1] vient d'en retrouver une nouvelle, qui servira, tout en complétant la publication déjà faite, à jeter une lumière définitive sur un épisode de sa vie.

On connaît les démêlés qu'eut le poète, après son retour de Rome, avec les membres de sa famille, et les soucis qui remplirent ses dernières années. « Monsieur de Liré », comme l'appelaient les Du Bellay, avait été chargé par le cardinal du Bellay résidant à Rome, de représenter ses intérêts dans l'administration du diocèse de Paris. L'évêque était alors Eustache du Bellay, neveu du cardinal, qui, en lui abandonnant son évêché, s'y était réservé certains droits et notamment, pendant un certain temps, la collation des bénéfices. C'est à cette occasion qu'éclata entre Joachim et Eustache du Bellay un conflit dont l'origine restait assez obscure, mais dont l'âpreté se faisait jour dans les documents conservés parmi les papiers du cardinal. Depuis longtemps, d'ailleurs, Joachim du Bellay était dénoncé à son puissant parent et protecteur, à qui il avait dû envoyer, peu de temps auparavant, une longue lettre pour se justifier d'avoir écrit et publié les *Regrets*. La lutte ne tarda pas à se transporter sur le terrain de l'administration diocésaine, et, à la fin d'août 1559, Joachim recevait du frère de l'évêque de Paris, Jacques du Bellay, l'admonestation suivante :

« Mon cousin, Je receu ce matin ung lettre du selleur [scelleur] de Monsr de Parys, laquelle je n'ay voulu monstrer à mondict s^r^ de Parys, sçachant bien qu'il ne se pouroyt contenir, luy voulant fayre telle injure que, en l'aage où il est et estre ce qu'il est, luy vouloir bailler la loy, chouse que je m'asseure qu'il ne l'endurera d'homme du monde que de Monseygneur le cardynal. Ledit seelleur m'a mandé que luy avés dict que vous révoqueryés les vicaires que Monsr de Parys a créez, après que Monseigneur les a premièrement créez, chouse que je m'asseure que ne sçariez fayre... Si vous le faictes, j'en seré mary et vous ausy, et m'en asseure bien, et quant je debverois passer les montaygnes, j'en parleré à Monseygneur le cardinal... [2]. »

Cette lettre, dure et insolente, de son « bon cousin et ami », blesse profondément le poète, aigri déjà par toute une série d'attaques de subalternes, par les railleries et les délations, et rendu plus irritable par sa surdité devenue complète. Se sentant menacé, il écrit aussitôt à Rome, au cardinal :

1. *Lettres de Joachim du Bellay publiées pour la première fois d'après les originaux* (avec un portrait inédit et un autographe), Paris, Charavay, 1883.
2. *Lettres*, p. 68 (« De Lonoye [?], ce xxviij^me^ d'aust »).

» Monseigneur, Depuys ma dernière dépesche, j'ai receu une lettre de Monsieur du Bellay, que j'ay enclose en ce pacquet avec une coppie de la response que j'ay faicte à Monsr de Paris, pour ce que je me doubte bien que mondict s^r du Bellay, suyvant ses bonnes coustumes, ne fauldra d'exécuter les menaces contenues en sesdictes lettres. Je ne vous en feray aultre discours que celuy que vous voyrez par madicte response... [1]. »

Cette réponse à l'évêque de Paris existe en une copie contemporaine, peut-être celle du paquet envoyé à Rome [2]. Joachim y expose les faits tels qu'ils se sont passés. Il se défend, non sans l'émotion et la révolte d'une dignité blessée, d'avoir outrepassé ses droits. On sent, du reste, qu'il ne tient pas à exercer intégralement les fonctions qu'il se croit attribuées, pourvu qu'on lui maintienne les égards qu'elles confèrent.

Monsieur, J'ay ces jours passez receu une lettre de Monsieur du Bellay vostre frère, pleine de choleres et de menasses, ausquelles je ne fais response pour avoir jusques icy assez esprouvé Monsieur du Bellay si peu favorable en tout ce qui me touche que je n'ay occasion espérer de luy, sinon toute rigueur, si Dieu par vostre moyen ne luy fait changer de voulunté en mon endroit.

La substance des propoz que j'ay tenu à Monsieur le seelleur est telle, afin que l'on ne vous en puisse rien desguiser pour vous aigrir davantaige contre moy.

Le jour apres vostre partement de ce lieu, parlant audit scelleur de la maladie de Monsieur Gallandius et de sa prebende touchant Saveuse, et l'advertissant de prendre garde à la regale, de peur de tomber en pareil inconvenient que de la prebende de Monsieur de Saint-Ferme [3], ie luy demanday entre aultres choses quel ordre vous aviez donné pour les collations durant vostre absence. Il me respondit que vous aviez substitué Monsieur l'official, pour ce que Monsieur le thésaurier de Beauvais n'estoit ordinairement en ceste ville. Je luy demande si vous luy aviez point parlé de moy pour ce regard. Il me dist que non, fors que vous m'aviez quelquefois monstré une lettre de Monseigneur le Cardinal, par laquelle il vous donnoit toutes les collations, hors mis quelques prebendes de Paris, pour en faire vostre proufict. Je luy dis que cela ne portoit point de revocation, et que vous estiez sans interest, pourveu que je conferasse a ceulx que le dit seelleur me nommeroit, ce que luy protestay de faire, ne voulant en cela ni aultre chose sortir des limites de vostre ordonnance, mais que ce me seroit une grand'vergongne, qui ne vous pouvoit apporter aucun proufict, qu'en vostre absence ung aultre usurpast sur moy la charge qu'il a pleu à Monsei-

1. *Lettres*, p. 56 (« De Paris, ce 1er de septembre 1559 »).

2. Bibliothèque nationale de Paris, *Moreau 774*, ff. 292-293. « Copie d'une lettre de M. de Gonnort envoyée à M. de Paris ». (Contrairement à l'opinion de Goujet, rapportée par M. Marty-Laveaux, *Œuvres de J. du Bellay*, t. I, p. X, Joachim porta le titre de seigneur de Gonnord, après la mort de son frère aîné. Cf. *Lettres*, p. 41 et 86. Toutefois ses cousins ne l'appellent jamais que « Monsieur de Liré ».) On donne ici l'orthographe du document; mais la véritable orthographe du poète doit être cherchée dans ses autres lettres. Cf. *Lettres*, p. 16.

3. Tous les éclaircissements utiles sur ces faits et sur ces personnages sont donnés dans l'annotation des lettres déjà publiées.

gneur le Cardinal me donner, chose qui n'a encores esté faiste que je saiche, mesmes aux serviteurs de moindre qualité; adioustant que j'avois telle opinion de l'honnesteté et modestie desdicts thésaurier et official, qu'ils ne vouldroient faire ce tort à ung parent et serviteur de Monseigneur le Cardinal qui ne les avoit en rien offensez, et que la ou ilz en vouldroient aultrement user, en ce cas je serois aussi contrainct d'user de la puissance que monseigneur m'avoit donnée, sans parler de revocation, ce que je pensois que luy ne vous n'auriez occasion de trouver mauvais.

Voyla, Monsieur, le grand crime de lese maiesté que l'on m'accuse d'avoir commis en vostre endroit et dont Monsieur du Bellay me menasse de passer les montaignes pour en parler a mon dict seigneur le Cardinal. Mais il n'est ja besoing qu'il preigne ceste peine pour me mectre davantage en disgrace, car je y suis assez (Dieu mercy et mes bons amys), joinct l'esperance du bref retour de monseigneur le Cardinal après la creation du nouveau Pape, car sans ceste esperance je ne tarderois longuement à l'aller trouver pour continuer au pres de sa personne le service que je luy doibs, puisque icy lon ne me veult aultrement laisser vivre en patience.

Pour conclusion, si vous trouvez bon, sans expres commandement de mondit seigneur le Cardinal, de preferer des etrangers a moy, en une chose ou vous ne pouvez avoir aucun interest, veu que je ne veulx (comme j'ay cy devant dict) rien faire sinon *ex prescripto* de vostre seelleur, je vous supplie, Monsieur, de le me faire entendre, a fin que je m'en descharge envers mondict seigneur le Cardinal et qu'il n'ayt occasion de penser qu'en vostre absence j'aye desdaigné de faire la charge qui luy a pleu me donner. Qui sera l'endroict ou je me recomderay humblement en vostre bonne grace, priant Dieu vous donner, Monsieur, en santé, longue et heureuse vie. De Paris, ce dernier aoust 1559.

Vostre humble cousin et obéissant serviteur
J. Dubellay.

Le 29 septembre, Eustache du Bellay répondait au poète une lettre qui ne manque point d'une certaine bienveillance : « Je suys d'un lieu duquel vous estes sorty, là où les gens ne se veullent avoir par audace et auctorité, mais par amytié ne refusant jamays à faire plésir... [1]. » Par les lettres qui renseignent sur la suite de cette affaire et que le cardinal reçut de son côté de l'évêque de Paris, il semble que celui-ci était loin d'être mal disposé pour Joachim; mais il subissait l'influence de son frère et de certains membres de son clergé devenus fort hostiles au poète. Ces difficultés administratives, compliquées de ces malentendus de famille, attristèrent les derniers jours de l'auteur des *Regrets*. Il mourait, quelques mois après, le 1er janvier 1560, sans avoir retrouvé la paix de ses années d'étude, les beaux loisirs d'une jeunesse consacrée aux Muses

Et le plaisant séjour de la terre Angevine.

Pierre de Nolhac.

1. *Lettres*, p. 76.

MADAME GEOFFRIN ET LES ÉDITIONS EXPURGÉES DES « LETTRES FAMILIÈRES » DE MONTESQUIEU

Jusqu'à ce jour, et si l'on excepte la *Correspondance* toute politique de Mme Geoffrin avec Stanislas Poniatowski, éditée en 1875 par M. Ch. de Moüy, on n'a imprimé qu'un très petit nombre de lettres de cette femme célèbre [1].

Celles que je publie aujourd'hui ont jadis passé entre les mains de M. Étienne Charavay et c'est à son amitié que j'ai dû la liberté d'en prendre copie. La première, adressée au professeur Gabriel Cramer, nous montre Mme Geoffrin employant son crédit à favoriser la candidature du savant mathématicien à l'Académie des sciences et, tout en tenant son protégé au courant de ses démarches, demeurées d'ailleurs infructueuses, ne se privant point de le mettre au fait des plus récents événements littéraires. Le passage sur le théâtre particulier de Voltaire à Paris n'a pas besoin, j'en suis sûr, d'être spécialement recommandé aux délicats.

Le 26 juin [1750].

Soyez assuré, mon cher monsieur, que soit que je veille ou que je dorme, soit que je parle ou je reste dans le silence, soit que je vous écrive ou que je ne vous écrive pas, vous m'êtes toujours présent et tout ce qui vous intéresse.

Votre affaire de l'Académie ne m'a point sorti de la tête et je dois la justice à M. de Mairan qu'il en a été très occupé. Voilà un petit papier, ci-joint, qui vous fera voir qu'il a suivi cette affaire avec exactitude. Lui et vos amis (et vous en avez beaucoup) désireraient que vous fissiez imprimer quelque chose; cela fait une autorité auprès des ministres à qui on ne peut pas parler assez longtemps pour leur faire connaître le mérite et l'esprit des personnes que l'on leur recommande. Un livre est plus tôt montré.

Comme j'ai vu, depuis qu'il est question de la place, que cela se tournait du côté de ce vilain médecin et que vous n'aviez aucune démarche

1. Ce sont, sauf erreur ou omission, les suivantes, mentionnées dans leur ordre chronologique et avec l'indication de leur lieu de publication : 1° à Montesquieu sur l'*Esprit des lois* (Paris, 12 janvier 1749 — *Correspondance littéraire secrète*, dite de Métra, t. XVIII, p. 263-264); 2°-3° au P. Paciaudi, théatin (12 août 1762 et 26 avril 1771 — *Portraits intimes du* XVIIIe *siècle*, par E. et J. de Goncourt, d'après les originaux de la bibliothèque de Parme); 4° à Boutin fils (Vienne, 12 juin 1766 — *Portraits intimes*, d'après l'original de la collection de Biencourt et réimp. par le possesseur dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles français* pour 1877); 5° à Marmontel (Vienne, 30 juin 1766 — *Portrait de Mme Geoffrin*, par Morellet, dans *Éloges de Mme Geoffrin*, 1812, in-8), 6° à Voltaire (Varsovie, 25 juillet 1766 — Ed. Moland, t. XLIV, p. 360); 7° au baron de Gleichen (écrite de Vienne) — *Éloges de Mme Geoffrin* et *Souvenirs* de Gleichen (L. Techener, 1869, in-12); 8° à Falconet, 1er août 1767 (*Portraits intimes*, 1878, d'après l'original du Musée Lorrain de Nancy, dont j'avais communiqué copie à M. E. de Goncourt); 9°-10° au prince de Kaunitz (24 mai 1767 et 27 avril 1768 — *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*, publiée par Flammermont, t. II, p. 333). D'autres lettres à Gabriel Cramer (1748), à M. Desfranches, au libraire Guérin, etc., ont été décrites dans divers catalogues d'autographes, mais n'ont pas été, que je sache, imprimées intégralement.

à faire, je n'ai pas forcé mes étourdissements et mes autres calamités, pour vous dire des choses qui n'étaient pas pressées et que vous saviez peut-être d'ailleurs; mais je vous le répète, soyez bien sûr que M. de Mairan et moi ne perdrons pas cela de vue. Il faut aussi que je vous dise que d'Alembert est fort de vos amis, et j'emploie tous les miens. J'ai fait parler à M. d'Argenson par son fils, et à son fils par M. Watelet, qui est son ami particulier. J'ai eu pour réponse qu'il fallait que le médecin passât. Mais à la fin, j'espère que vous passerez aussi.

Dites-moi si vous êtes de la Société Royale. Vous ne m'avez rien dit de positif là-dessus.

Voltaire, qui est plus fou que jamais, fait comme les pâtissiers : il mange les petits pâtés qu'il ne peut pas vendre. Il a une troupe à lui, pour jouer chez lui les pièces dont on ne veut point à la Comédie. On a joué *Rome sauvée*, chez lui et à Sceaux [1]; il fait le rôle de Cicéron et M. de Thibouville fait celui de Catilina. La pièce a des beautés et pas le sens commun, comme tout ce que fait Voltaire.

Il est parti hier pour Berlin.

On a joué hier à la Comédie une comédie de Mme de Graffigny, auteur des *Lettres péruviennes*; elle a eu assez de succès. C'est une pièce en prose, en cinq actes; c'est un roman dialogué. Elle a le nom de l'héroïne et se nomme *Cénie* [2]. Il faut attendre la troisième ou la quatrième représentation pour savoir au juste sa valeur; les premières représentations sont toujours suspectes par les cabales pour ou contre. Je vous l'enverrai aussitôt qu'elle sera imprimée.

La mort de cette pauvre Mme Boissier a été pour vous un spectacle bien triste ; vous aurez bien partagé la douleur de cette désolée famille. J'ai écrit dans les premiers jours un mot d'amitié à M. de Lubière [3]; il a bien fait de ne pas me répondre, cela fait des déchirures nouvelles, mais je voudrais savoir s'il l'a reçue. Comme il n'y avait que deux mots qui n'étaient pas signés, il se peut qu'il n'ait pas reconnu mon griffonnage.

Vous seriez bien homme à être inquiet de ma santé, après le petit mot que je vous ai dit, au commencement de cette lettre, de mes étourdissements et je ne suis pas femme à vous laisser dans l'inquiétude. Je vous dis donc que je me porte bien, pour mon corps; mais ma tête est toujours enveloppée de brouillards qui, ne m'empêchant pas d'aller et de venir, m'ôtent la possibilité de m'appliquer; et je suis cependant obligée d'arranger mes affaires et mettre des monceaux de papiers en ordre. J'ai des gens qui travaillent avec moi, mais il faut que je préside et, quand j'ai passé une matinée, je suis forcée d'être huit jours sans regarder un papier. Cela fait que je ne finis rien. Mais avec tout cela, je me porte bien, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

1. *Rome sauvée* fut représentée rue Traversière-Saint-Honoré le 8 juin 1750 et chez la duchesse du Maine, à Sceaux, le 22. Six jours plus tard, Voltaire partait pour Berlin.

2. Jouée le 25 juin 1750, *Cénie* fut reprise le 18 novembre suivant.

3. Il est souvent question de M. de Lubière dans *la Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras (C. Lévy, 1885, in-8°).

Je dois une réponse à M. Tronchin, mais je ne la lui ferai que dans quelques jours. Vous deviez avoir le pas sur lui ; il y avait mille ans que je ne vous avais rien dit.

La seconde de ces lettres présente plus d'intérêt encore, car elle éclaire d'un jour tout nouveau le prétendu rôle de Mme Geoffrin dans l'expurgation d'un recueil épistolaire posthume de Montesquieu.

On sait qu'en 1767 l'un des commensaux les plus habituels de la Brède, l'abbé Octavien de Guasco, fit imprimer, sans y mettre son nom, un petit volume de *Lettres familières* du président adressées à Mgr Cerati, à l'abbé Venuti, à quelques autres Italiens, et surtout à lui-même, apostillées de notes où l'éditeur exaltait ses propres mérites et dénigrait volontiers son prochain. Mme Geoffrin, nommément prise à partie dans une première note placée sous un passage par lui-même flatteur et dans trois lettres dont le commentaire était pour le moins aussi désobligeant que le texte, aurait eu le crédit de faire saisir les exemplaires de ce livre introduits en France et des cartons auraient été, à sa requête, substitués aux passages incriminés. Barbier l'a dit, Sainte-Beuve l'a répété, et Louis Vian, renchérissant sur ses prédécesseurs, avance que M. et Mme Dupin de Chenonceaux, « outrés » d'une note où Guasco rappelait la destruction par l'auteur lui-même de sa critique de *l'Esprit des lois*, « se réunirent *sans doute* pour faire faire à Paris une contrefaçon des *Lettres familières* et pour médire de *l'Esprit des lois*. »

On verra par la lettre de Mme Geoffrin à l'abbé de Veri ce qu'il faut retenir de ces allégations dont Vian a oublié de faire la preuve. Mais avant de passer à la défense, il convient d'exposer les moyens d'attaque.

Barbier, copié par Quérard, a indiqué, sans entrer dans aucun détail, trois éditions des *Lettres familières* et il ajoutait — détail négligé par Quérard comme par Louis Vian, et cependant bon à noter — que Guasco avait, dans le *Journal encyclopédique*, désavoué toute participation à leur mise au jour. Vian s'est borné à énumérer les titres de cinq éditions différentes, mais il n'a reproduit ni les passages litigieux, ni leurs correctifs.

J'ai examiné à mon tour et de plus près les divers tirages des deux textes et j'en donne ci-après la collation bibliographique :

— *Lettres familières de M. le Président de Montesquieu, baron de la Brède, à divers amis d'Italie. S. l.*, 1767, in-12, 1 f. et 264 p. (B. N. *Inv.* Z 15 315).

Ce titre est gravé dans un cadre également gravé. En regard du titre, et très probablement tirée sur la même planche, est reproduite une médaille de Montesquieu rappelant celle de Dacier et dont le revers porte deux figures allégoriques (la Nature et la Justice), avec ces mots : *Hinc jura*, dont le sens, selon Laboulaye, serait que les lois viennent de la nature.

Mme Geoffrin est nommée dans trois de ces lettres portant les numéros XXVI, LIV et LVII, datées du 28 mars 1748, du 8 décembre 1754 et de janvier 1755, et clairement désignée dans celle du 25 décembre 1754 cotée LV, la première adressée à Mgr Cerati, les trois autres à Guasco lui-même. Dans la première Montesquieu fait l'éloge de Mme Geoffrin en ces termes : « Mme Geoffrin a toujours très bonne compagnie chez elle et elle voudrait bien fort que vous en augmentassiez le cercle et moi aussi. »

La note placée au-dessous de ce passage est d'un tout autre ton. Qu'on en juge :

Femme de M. Geofrin, entrepreneur des glaces, qui par le caractère de son esprit et par l'état de sa fortune, est parvenue à attirer chez elle une société de beaux esprits, de gens de lettres et d'artistes, auxquels

elle donne à dîner deux fois par semaine, se rendant par là une manière de Dictateur de l'esprit, des talens, du mérite et de la bonne compagnie. Sa maison est aussi le rendez-vous de plusieurs seigneurs et dames, qui s'arrangent pour aller souper chez elle. La société que l'on trouve dans cette maison, fait que les étrangers cherchent à y être introduits. La maîtresse du logis ne néglige pas d'attirer ceux qui peuvent lui donner du relief. Elle est très officieuse pour ceux qui lui conviennent et sans miséricorde pour ceux qui ne lui plaisent pas. Elle dit qu'elle tient toujours sur sa table une aune pour mesurer ceux qui se présentent chez elle pour la première fois, et c'est par cette aune qu'elle juge, dit-elle, à l'œil s'ils peuvent devenir des meubles qui conviennent à sa maison. On prétend néanmoins que cette aune est quelquefois fautive. Tout cela lui a mérité de jouer un rôle dans la comédie des *Philosophes*, dont on dit qu'elle n'a pas été fort flattée.

LIV. — Lettre à l'Abbé comte de Guasco.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geofrin; je ne m'attendais pas à ce trait malhonnête de sa part contre un ami que j'estime, que je chéris et dont elle me doit la connaissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité? Où est la morale? Quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison, si l'on y dépend ainsi d'un caprice? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr; ce qu'elle a dit de vous [1] ne sont que des sottises, qu'il ne vaut pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait? Elle ne donne pas le ton dans Paris et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes, et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie, vous y avez fait vos preuves depuis longtemps, vous tomberez toujours sur vos pieds. Voyez la duchesse d'Aiguillon [2], elle ne pense pas d'après les autres. Voyez nos amis du Marais, et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changements dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

Notes :

1. Comme cette tracasserie courut tout Paris dans le temps, il ne sera pas indifférent d'en dire quelque chose. Les raisons que Mad. Geofrin disait avoir pour rompre avec cet étranger, qui avait été de sa société, étaient : 1° Que lui ayant donné une commission d'un service de faïence, pendant qu'il était en Angleterre, il la lui avait fait rembourser en trois paiements différents, des fonds qu'il avait à Paris, au

lieu de lui envoyer une lettre de change du total; 2° Qu'il avait manqué au ton de la bonne compagnie, en parlant un jour chez elle, dans le moment qu'on allait à dîner, d'une colique dont il était tourmenté, et qui l'obligea de se retirer; 3° Qu'il tenait à trop de Sociétés; 4° Qu'elle le soupçonnait d'être un espion des Cours de Vienne ou de Turin, puisqu'il était tant lié avec les Ministres étrangers. Mais à ces raisons, sans doute véritables, des gens ont ajouté malicieusement : 1° Que cet étranger ayant contracté plus de liaisons dans Paris qu'il n'en eut d'abord, et n'allant plus journellement chez elle, elle se crut négligée; 2° Qu'ayant fait la vie du prince Cantimir, et parlé des personnes avec qui il était en liaison, il ne l'avait pas nommée; 3° Que lui ayant fait espérer la connaissance de M. le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne, homme très estimé, qu'elle ambitionnait beaucoup de voir chez elle, la chose n'eut pas lieu, parce que cet ambassadeur ne s'en souciait pas, et que ce fut là l'époque du refroidissement. Quoi qu'il en soit, une avance qu'elle lui fit un jour chez elle décida de la rupture totale; elle chercha ensuite à la justifier par bien des voies, jusqu'à viser à indisposer M. de Montesquieu contre lui, mais leur amitié était à toute épreuve.

2. Son esprit cultivé par une infinité de belles connaissances, sa façon de penser élevée, et ses manières obligeantes ont toujours attiré chez elle la meilleure compagnie de Paris, tant des gens de lettres, que des étrangers les plus distingués; c'était la maison dans laquelle M. de Montesquieu vivait habituellement.

LVII. — **Lettre. Au même, à Tournai.**

De Paris, en janvier 1755.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir d'où est partie la bêtise que l'on a fait courir sur votre compte; mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterminer la source. Je ne jurerais pas que vous ayiez tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toute sorte de voies. Des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. Mad. Geofrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru, pour me sonder; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis, d'un air moqueur, mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étais choqué de son procédé à l'égard d'un ami qu'elle sait bien que j'aime, et que j'estime. Elle a été un peu surprise; notre conversation n'a pas été longue, et je me propose bien de rompre avec elle [1]. Je ne la croyais pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. La duchesse d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci; elle a péroré avec la vivacité que vous lui connaissez, contre la futilité du soupçon de l'espionnage politique, et le ridicule de cette prétendue découverte; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vécu parmi

nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner, et qu'il n'y a nulle occasion de le faire, dans le temps où nous sommes en pleine paix avec les pays auxquels vous tenez.

Une conjecture jetée en passant, à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagements en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre, et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela est la conduite de quelques-uns de vos confrères; mais, mon cher Abbé, il y a des petits esprits et des âmes viles partout, même parmi les gens de lettres, même dans les sociétés littéraires, mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

NOTE :

1. On sait de bonne part qu'il dit à quelqu'un qu'il était si indigné, qu'il ne mettait plus les pieds chez elle; ce qui ne fut malheureusement que trop vérifié, puisqu'il tomba malade quelques jours après, et mourut à Paris, d'une fièvre maligne qui l'emporta en peu de jours. Il est sûr que cette rupture eût été en même temps l'apologie et la vengeance la plus complète de son ami; mais Mad. Geofrin aurait de quoi se consoler de cette mortification domestique, par la célébrité qu'elle vient d'acquérir au moyen des gazettes; elles ne font que parler de la grande figure qu'elle fait en différentes cours du Nord, à l'occasion de son voyage de Pologne; car son mérite se trouvant trop resserré dans le cercle étroit d'une société privée, sans être arrêtée par son âge avancé, à l'exemple de la reine de Saba, elle a entrepris ce long voyage pour aller admirer le Roi qui avait honoré sa société comme particulier. Nous apprenons par la Gazette de Leyde qu'elle exerce provisionnellement à cette cour la charge de Grand Bostangi, et qu'elle médite d'aller briller à la cour de Saint-Pétersbourg, comme elle a brillé à celles de Vienne et de Varsovie [1].

Cette première édition, dont l'agencement typographique trahit, à n'en pas douter, une origine étrangère, fut tout aussitôt contrefaite ou réimprimée sous le même titre : *Lettres familières...* S. *l.*, 1767, in-12, 285 p. [B. N. *Inv.* Z 15 315]. Le texte et les notes y sont identiques.

L'une et l'autre de ces éditions sont fort rares, la première surtout. Quant à la seconde, elle ne pénétra en France qu'après avoir subi des mutilations qu'un *Avis* placé avant l'*Avis de l'éditeur* cherche à déguiser en ces termes :

« Cette édition des *Lettres familières* ayant été faite un peu à la hâte, il s'est glissé deux fautes assez essentielles sur lesquelles on croit devoir prévenir le lecteur afin qu'il ne regarde pas l'ouvrage comme imparfait.

« La première est qu'après le folio 236 on a mis 259.

« La seconde est qu'en suite de la lettre LIII on a mis LVIII, ce qui ferait croire qu'il y a une lacune dans l'ouvrage, tandis qu'il n'y en a eu qu'une dans l'attention du correcteur. »

1. La lettre du 25 décembre 1754 ressasse, ou peut s'en faut, les mêmes griefs et je crois inutile de la reproduire; on la retrouvera d'ailleurs, ainsi que les précédentes, dans l'édition Laboulaye.

La vérité est que dans la lettre XXVI on avait supprimé la note contre Mme Geoffrin, en « blanchissant » le texte de façon à retomber tant bien que mal dans la justification primitive, et qu'on avait enlevé dans le cahier L les pages 237-258 en contre-collant au cahier K le feuillet 259-260 [1].

Ce subterfuge fut sans doute, et avec raison, jugé trop grossier et l'on donna aussitôt une nouvelle édition ainsi intitulée :

— Lettres familières de M. le président de Montesquieu. Nouvelle édition augmentée de plusieurs autres Lettres et autres Ouvrages du même auteur qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. A Florence et se trouve à Paris, chez Vincent, rue Saint-Séverin, Durand neveu, rue Saint-Jacques, MDCCLXVII, in-8° XXIII-235 et 144 p. [B. N. *Inv.* Z 15 316].

La pagination des deux parties se répartit ainsi : Titre et faux titre; p. IX, *Avis de l'éditeur de la première édition*; p. XVII, Table [des deux parties]; p. 1, *Lettres*; p. 229, Portrait de Mme de Mirepoix; p. 235, *Adieux à Gênes* (1728). *Errata* (aux pp. 21, 172, 189). Faux titre. *Réponse* [par Risteau] *aux Observations sur* l'Esprit des lois [par l'abbé de La Porte]; p. 157, *Extrait des livres qui se trouvent aux mêmes endroits. Errata.*

Dans l'*Avis de l'éditeur de la première édition*, la phrase où il se flatte qu'on ne désapprouvera pas les notes qu'il a faites sur quelques-unes de ces Lettres est apostillée de la remarque suivante :

« M. l'abbé de Guasco, qui a présidé à la première édition de ces *Lettres*, y a en effet inséré beaucoup de notes dont plusieurs nous ont paru injurieuses et indécentes contre des personnes respectables. Nous les avons supprimées et nous nous sommes contentés d'y laisser celles où le susdit éditeur n'a pas négligé de se faire valoir, lui, ses amis et ses ouvrages, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion. »

La note sur Mme Geoffrin (lettre XXVI, p. 91) a entièrement disparu, ainsi que la lettre du 25 décembre 1754, cotée ici LVII. Quant à la lettre du 8 décembre 1754, tout le premier paragraphe, jusques et y compris : « Elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez », est supprimée. De cette édition expurgée il existe un second tirage quelque peu différent.

— Lettres familières... A Florence et se trouve à Paris chez Vincent et Durand, MDCCLXVIII, XVIII-245 et 144 p. [B. N. *Inv.* Z 15 317]. La note complémentaire de l'*Avis* a disparu ainsi que celle du titre de départ de ce même Avis et les errata; mais les autres modifications et suppressions sont maintenues.

En dépit de ces nouveaux remaniements, dus peut-être aux sollicitations des collègues de Guasco à l'Académie des inscriptions, la présence des cartons dans l'édition de Paris était connue de tout le monde. Fréron (*Année littéraire*, 1767, t. V, p. 48) les signale et cite en entier la note reproduite plus haut, sans que Guasco ait osé protester; mais l'abbé profita de quelques lignes d'annonce dans le *Journal encyclopédique* pour adresser à Pierre Rousseau la réclamation suivante, que je me permets de recommander aux amateurs de casuistique.

Messieurs,

Je lis votre journal avec plaisir depuis sa naissance, et vous n'ignorez pas l'empressement que j'ai eu de le faire connaître dans les pays étrangers, le regardant comme un des meilleurs journaux. L'une des choses qui me charment dans le compte que vous rendez des livres, est l'honnêteté avec laquelle vous vous conduisez dans vos juge-

1. Je relève ces particularités sur l'ex. de la *B. N.* coté *Inv.* Z. 15 314.

ments et vos critiques. Je ne sais pas pourquoi je n'ai pas mérité le même procédé de votre part à l'occasion du compte que vous rendez, dans les nouvelles littéraires du 1er septembre dernier, d'une édition des lettres de M. de Montesquieu, édition que vous annoncez, sans hésiter, avoir été faite à Florence. Il me semble, et vous le savez mieux que moi, qu'un des premiers devoirs d'un journaliste est de ne rien hasarder, de ne choquer aucun pays, et de ne se pas mettre dans le cas de se dédire. Ceux qui ont droit de le savoir ne conviennent point que l'édition en question ait été faite ici, où les éditions furtives ne sont point permises par le gouvernement. Votre assertion est donc un peu hasardée; l'on peut même la regarder comme indiscrète.

Mais ce qui m'importe le plus, est l'assurance avec laquelle vous m'attribuez cette édition. Vous décidez-vous sur des ouï-dire? Est-ce parce que je suis à Florence? Ayez la bonté de faire attention : 1° que quand il n'y a aucune preuve que quelqu'un soit l'auteur d'un écrit, il ne faut point le lui attribuer; 2° que des conjectures ne sont point des preuves pour le lui attribuer; 3° que quand il y a des choses dans un écrit qu'un écrivain ne doit point dire de soi-même, il faut d'autant moins le lui attribuer; 4° enfin, que dans le cas où un auteur veut garder l'anonyme, il n'est pas dans les règles des procédés de le traduire en public, et qu'à moins qu'on ne lui en veuille d'ailleurs, il faut le consulter avant que de rien affirmer. Si vous avez lu les notes dont il vous plaît de me faire l'auteur, vous y aurez trouvé des choses et des expressions qui doivent bien faire juger qu'elles ne peuvent être de moi.

La part que j'ai eue à cette édition est d'avoir fourni quelques lettres qui n'étaient point comprises dans un recueil que j'avais prêté [1], il y a trois ans, à un ami, qui le fit copier, et d'avoir répondu à des questions que l'on m'a faites de la part de l'éditeur, sur des choses qui n'étaient qu'esquissées dans quelques lettres, et j'ai trouvé qu'on a fait usage de quelques-uns des éclaircissements que l'on m'a demandés, dans les notes en question. J'ai consenti d'autant plus volontiers à la publication des lettres qui me regardent, qu'il n'en aurait été ni plus ni moins, ne pouvant retirer la copie de mon recueil. Je pense d'ailleurs, comme vous le dites dans votre journal, que tout ce qui est de M. de Montesquieu mérite d'être conservé pour le public. Je ne rougirai point au surplus d'avouer que ma vanité est extrêmement satisfaite des preuves de l'amitié de l'illustre Montesquieu; c'est tout ce qui me reste des agréments dont j'ai joui en France pendant dix ans; qu'on me passe cette petite vanité; je la partage avec d'illustres amis, et je la regarde comme d'autant plus légitime, qu'elle est fondée sur le meilleur de mes titres dans la république des lettres.

J'espère, Messieurs, que vous ferez usage de cette déclaration, et que vous donnerez dans cette occasion une nouvelle preuve de votre honnê-

1. Je prie le lecteur de faire attention à cet aveu négligemment caché dans une phrase incidente.

teté et de votre franchise ordinaires. Comme il y a des faits qu'un journaliste peut ignorer, il ne peut en parler, à moins que de se trouver quelquefois dans le cas de les rectifier. J'ai l'honneur d'être, etc.

De Guasco.

Florence, ce 19 octobre 1767.

Les auteurs du *Journal encyclopédique* n'opposèrent à ce plaidoyer perfide qu'une objection de détail et se hâtèrent de clore le débat avec plus de courtoisie peut-être que de conviction :

« Nous ne sommes point en droit de changer les titres de ce recueil de lettres qui porte *Florence* : en annonçant le contraire, nous nous serions mis dans le cas de déplaire au Gouvernement de France, qui sans doute l'a voulu ainsi. Au reste, personne n'est plus éloigné que nous de vouloir déplaire à M. l'abbé de Guasco, dont nous respectons infiniment la naissance, les mœurs et les talents distingués, qui le rendront toujours cher à la République des lettres et à tous ceux qui ont le bonheur de le connaître. Nous avouons, avec une espèce de vanité, que nos travaux littéraires lui doivent une partie de leur succès, et qu'il a daigné les enrichir d'excellents morceaux que sa modestie nous a empêchés de faire paraître sous son nom.

« La lettre de ce savant doit être rapportée aussi à l'extrait de l'ouvrage que nous n'avions d'abord fait qu'annoncer, et qui se trouve dans notre dernier journal [1]. Si nous l'avions plus tôt reçue, nous n'aurions pas manqué de relever dans cet article les erreurs dont M. l'abbé de Guasco se plaint ici. »

La rancune de Guasco ne se trouvait pas encore assouvie : Collé qui, d'ailleurs, disons-le à sa louange, blâme énergiquement le procédé, a recopié dans son *Journal* intime et posthume (éd. Bonhomme, t. III, pp. 169-172) un extrait de la *Gazette* d'Utrecht où il est facile de reconnaître la plume du vindicatif Italien et où Mme Geoffrin est de nouveau grossièrement injuriée. Cinq ans plus tard, il réimprima et parvint à remettre en circulation une édition du texte primitif, dont voici l'intitulé et que la Bibliothèque nationale ne possède pas.

— Lettres familières du président de Montesquieu, baron de la Brède, à divers amis d'Italie. *A Rome,* 1773, VIII-347 p. et la table. [Arsenal, B. L., 19 036.]

Les passages mutilés dans les réimpressions antérieures y sont tous rétablis.

Quelle était cependant la main puissante qui avait arrêté à l'origine le débit des *Lettres familières*? A mon très vif regret, les archives de la Direction de la librairie et de la collection Anisson-Duperron ne m'ont rien appris sur les péripéties de l'affaire, mais de la lettre de la principale intéressée, dont en cette occurrence le flegme et l'optimisme ne s'étaient pas démentis un instant, il résulte que l'intervention de M. et de Mme de Choiseul n'y fut rien moins qu'étrangère. Les *Lettres familières* avaient paru dans l'été ou l'automne de 1767, et c'est près d'un an plus tard que Mme Geoffrin racontait à l'abbé de Veri comment, à son insu, ses amis avaient pris chaleureusement sa défense.

1. N° du 1er novembre 1767, pp. 60-71.

A Paris, le 24 mai 1768.

Mon cher ami, vous avez été bien malade, je l'ai su et j'ai été bien inquiète. J'ai appris votre convalescence et ensuite votre parfaite guérison avec une grande joie. En vérité, je vous aime bien. Je l'ai senti vivement pendant mes inquiétudes. Ma tendresse pour vous est toute métaphysique : mon cœur se nourrit comme font les ours pendant l'hiver; ils se lèchent les pattes, ou pour vous présenter une idée plus touchante et plus agréable, c'est l'amour de M. de Fénelon; car il n'y a nulle apparence que je jouisse jamais des douceurs de votre société. Vous resterez à Rome le plus de temps que vous pourrez et vous ferez bien. Quand vous reviendrez à Paris, vous serez entouré de vos amis et amies plus exigeants que moi, et, pis que tout cela, je serai bien vieille, mais mon amour pur me nourrit très bien; à présent il ne faut pas penser à l'avenir.

Mon cher ami, M. Turgot m'a dit que vous aviez fait justice de l'abbé Guasco. Hélas! la pauvre vilaine bête! il a fait ce qu'il était capable de faire. Je ne sais pas cependant en vérité ce qu'il a fait, car je ne lis jamais les gazettes; je n'ai appris qu'il avait dit du mal de moi que par le soin que mes amis ont pris de me justifier.

Il y a trois ou quatre mois qu'un censeur de la police me vint dire qu'il paraissait des lettres du président de Montesquieu où il disait beaucoup de mal de moi. Je dis à cela : « Monsieur, que voulez-vous que j'y fasse? » Il me dit que l'on avait confisqué les exemplaires et qu'on y faisait mettre des cartons. Je dis encore à cela : « Monsieur, je vous suis bien obligée et à Monsieur le lieutenant de police. Mais on ne peut pas empêcher que cela ne se répande dans les pays étrangers et dans nos provinces; mais comme je n'y puis rien, je n'y veux plus penser. » Le censeur m'envoya un exemplaire pour que je visse de quoi il était question. Je le lui renvoyai sans l'avoir décacheté en lui mandant qu'à mon âge je me voulais éviter tous les sujets de me fâcher, que les peines et inquiétudes que je pouvais prévenir ou réparer avec de l'argent, ne pouvant plus me procurer de plaisirs, je ne l'employais qu'à m'ôter des peines, que je ne voulais pas savoir le mal que l'on disait de moi.

Je n'en entendis plus parler et je n'y pensai plus. Il y a environ six semaines ou deux mois, étant dans cette petite tribune que vous connaissez où, par parenthèse, vous avez fait tant de folies, étant là tranquillement à ranger mes livres, un de mes gens me crie de mon petit cabinet que voilà un billet de la part de M. Boutin; je crie : « Mettez-le sur la table, je vais descendre. » Il me crie tout de suite que voilà encore trois billets, et me nomme trois personnes différentes. Enfin, étant descendue, on m'en apporte encore deux ou trois autres; il me prit un battement de cœur, je ne comprenais pas ce qui pouvait être arrivé à tous ces gens-là. Enfin, en tremblant, j'ouvre un billet et j'y

trouve une feuille d'imprimé. Comme je n'ai jamais lu de gazettes, je ne connais point leur physionomie. Sans lire cet imprimé, je décachète tout de suite les autres billets, et je trouve dans tous les mêmes imprimés, je crus que c'était quelque plaisanterie que l'on me faisait. Enfin je lis l'imprimé, je vois que c'est une gazette dont le premier article était de la Pologne; je crois que c'est quelque chose d'extraordinaire arrivé en Pologne et que mes amis et connaissances, sachant l'intérêt que j'y prends, m'envoient, mais ne voyant rien d'extraordinaire, je regarde dans toutes les enveloppes des billets et je trouve dans chaque un petit papier dans lequel on me fait compliment sur la justice que le gouvernement m'a rendue. Pour lors, je parcours la gazette et j'y trouve des lignes soulignées et pour lors je vois de quoi il est question. Je fus tout de suite chez l'auteur de la gazette et il me montra une lettre de M. le duc de Choiseul par laquelle il lui enjoignait de mettre dans la gazette l'article qu'il lui envoyait. Je ne pouvais pas comprendre qu'est-ce qui avait pu engager M. de Choiseul à prendre mon parti. Je fus chez les auteurs des petits billets et enfin j'appris que mes amis et connaissances s'étaient échauffés et que même Mme de Choiseul avait pris ma défense et que tous réunis avaient engagé M. de Choiseul à faire insérer l'article dont on me faisait compliment [1].

Je vous avoue que le plaisir de me trouver des amis défenseurs m'a été bien sensible, mais rien ne me l'a été autant que ce que M. Turgot m'a montré dans une de vos lettres. Les larmes me sont venues aux yeux de joie et de reconnaissance.

Il se trouve que ma petite philosophie qui m'a fait éviter tout ce qui pouvait me faire de la peine m'a bien servi dans cette occasion, puisque je n'ai point vu le mal que l'on disait de moi et que j'ai vu les sentiments de mes amis bien en action. Ce laid abbé de Guasco, en disant du mal de moi, m'a rendu un bien plus grand service que s'il en avait dit du bien.

Mon cher ami, je ne vous en ai dit si long là dessus que pour vous dire combien j'ai été touchée de vos procédés et de ceux des Français qui vous ont secondé.

Mon cher ami, je vous suis bien obligée de l'intérêt que vous avez pris et que vous prenez aux affaires de Pologne. Le roi, heureusement pour lui, est philosophe assez pour être fort tranquille pendant que tout est en trouble. Je ne crois pas qu'il ait jamais la liberté ni les moyens de devenir un grand roi, ses proches voisins ne le trouveraient pas bon.

Il se contentera d'être un roi paisible; il y jouira du présent et ne s'occupera pas de l'avenir. Il y a tout à faire en Pologne et on ne laissera rien faire à la Pologne.

1. Il m'a été impossible de retrouver de quel numéro de la *Gazette de France* il est ici question.

Mon cher ami, je vous rends mille grâces des bontés que vous avez eues pour mes petits Polonais. J'espère que vous aurez trouvé qu'ils les méritaient. Ce sont réellement des jeunes gens très aimables.

Mgr Giraud [1], notre nonce, est tout à fait un bon et aimable homme. Je le vois souvent et nous parlons de vous tout à notre aise. C'est par lui que j'ai su, bien exactement, des nouvelles de votre guérison. Je me porte très bien, je suis encore aussi agissante que vous m'avez vue. Je me lève tous les jours à six heures du matin, je sors tous les jours à onze heures, je donne à dîner, ou je dîne en ville. Je rentre toujours chez moi entre cinq et six heures du soir et puis je ne resors plus. Je ne suis pas rentrée que ma chambre se remplit jusqu'à neuf heures du soir. J'ai souvent de ces petits soupers que vous connaissez; hier, par exemple, j'ai eu les Montigny-Trudaine [2]; la femme est en bien mauvais état; cela s'appelle des maux de nerfs, c'est-à-dire des maladies où on ne comprend rien. C'est dommage; elle est aimable et convient parfaitement à son mari.

Mon cher ami, je vous dirai que le plaisir de recevoir vos lettres est empoisonné par la difficulté de les lire. Si vous pouviez former un peu mieux les lettres! — il y a des mots que je ne peux ni lire ni deviner. Cela me fâche. Vous me direz avec raison que j'écris mal et que je ne mets pas un mot d'orthographe; cela est vrai, mais cependant mon écriture est lisible.

Malgré votre griffonnage, mon cœur y voit clairement que vous m'aimez; j'espère que le vôtre sera aussi clairvoyant.

Adieu, mon cher et aimable ami, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

A Monsieur

Monsieur l'abbé de Véri

Auditeur de Rote, Rome.

Si Grimm n'écrivait pas pour lui-même, comme Collé, la correspondance qu'il adressait à divers princes d'Allemagne et aux souverains du Nord ne sortait point des mains auxquelles elle était destinée et il y avait, bien plus que Fréron ou Pierre Rousseau, le droit de tout dire. Le rang qu'il tenait dans le salon de Mme Geoffrin nous rend ici son témoignage doublement précieux. On trouvera dans la plus récente édition de la *Correspondance littéraire* (t. VII, p. 389) un long article (resté jusqu'alors inédit), sur les *Lettres familières* et les motifs qui avaient décidé Mme Geoffrin à fermer sa porte à l'abbé de Guasco. En insistant à bon droit sur la vilenie des procédés de l'éditeur des *Lettres familières*, Grimm ajoutait qu'il avait vu le président chez Mme Geoffrin peu de jours avant sa dernière maladie, et que s'il avait eu la velléité de se brouiller avec elle en raison de l'expulsion de Guasco, elle lui avait sans doute donné

1. Archevêque de Damas *in partibus*.

2. Jean-Charles-Philibert Trudaine, seigneur de Montigny (en Brie), marié en 1762 à Mlle Bouvard de Fourqueux, dont il eut deux fils, tous deux amis intimes d'André Chénier et qui partagèrent son sort.

de si bonnes raisons que Montesquieu s'était rangé à son avis. « Rien, disait-il, enfin, n'empêche de le soupçonner d'avoir falsifié les lettres du président au sujet de cette aventure. Un homme qui peut s'avilir jusqu'à mettre d'indignes faussetés sur le compte d'une personne dont il croit avoir à se plaindre peut bien avoir altéré quelques passages... »

Cette conclusion sera aussi la mienne et je tiens sinon pour apocryphes, au moins pour très suspectes, les lettres des 8 et 25 décembre 1754 et de janvier 1755. Que Guasco les ait inventées de toutes pièces (comme le donnerait à entendre la phrase singulière où il avoue avoir « fourni » quelques lettres non comprise dans un premier recueil), ou qu'il les ait dénaturées, je n'ai pas la naïveté de croire que les originaux existent encore; mais le devoir d'un futur éditeur de Montesquieu serait d'apporter à cette partie de sa tâche plus de méfiance qu'en a montrée Laboulaye et de soumettre, s'il est possible, tout le recueil des *Lettres familières* au même contrôle. Il n'est pas de correspondance du siècle dernier, — à commencer par celle de Voltaire, — qui, pour des raisons multiples, n'ait subi quelques retouches, soit du fait des contemporains, soit par les scrupules de leurs descendants immédiats. Montesquieu n'a pas échappé à cette règle commune, et la préparation d'une édition critique de ses lettres réserverait, je crois, à qui l'entreprendrait plus d'une difficulté et aussi plus d'une surprise.

Maurice Tourneux.

« L'ART » DE THÉOPHILE GAUTIER

TEXTE INÉDIT

Peu de curieux ont suivi Th. Gautier dans ses éditions successives. Un plus grand nombre ont, heureusement, lu l'histoire de ses œuvres par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Ils y auront vu combien Gautier retouchait et retravaillait. L'idée généralement simple, qui lui inspirait chaque pièce, se présentait fort nette à son esprit; mais la composition était souvent d'une étonnante incertitude. Les remaniements, en effet, ne portent pas seulement sur l'expression, le vers, le style. Presque toujours des strophes sont déplacées, le développement change de plan, la construction est modifiée; et, comme Gautier ne fut jamais le critique sûr qu'il croyait être, la forme qu'il nous a laissée dans l'*édition définitive* n'est pas nécessairement la meilleure.

Je possède, provenant d'une personne qui a tenu de près au poète, une copie autographe et signée de la pièce intitulée *l'Art*, qui termine les *Émaux et Camées*. Chacun sait, et l'on peut vérifier dans le livre de M. de Spoelberch de Lovenjoul (nº 1526; t. II, p. 137), que, répondant à une odelette de Banville, adressée « à Th. Gautier » en 1856, elle était à sa première apparition, dans *l'Artiste* du 13 septembre 1857, dédiée « à M. Th. de Banville », et ne portait point d'autre titre. C'est à la 3e-2e édition des *Émaux et Camées*, en 1858, qu'elle fut, cette fois sans dédicace, ajoutée à la fin du recueil.

M. de Spoelberch a relevé, avec son exactitude habituelle, les variantes de ce morceau dans chacune des réimpressions, et révélé une rédaction plus longue, que Gautier a bien fait d'abréger. Le mode de composition n'est nulle part mieux visible; mais nulle part, — il faut bien le dire, — le remaniement final n'a été moins heureux. J'espère donc qu'on me saura gré de tirer de l'oubli la version rejetée. C'est probablement la première. Elle est encore assez voisine de la forme insérée dans *l'Artiste*, où cependant paraissent déjà les principaux changements maintenus dans l'édition définitive.

Plus je repasse ces trois textes, plus il me semble que les variantes sont toutes à l'avantage du mien. Quelques-uns même des changements constituent des fautes choquantes. Par exemple, Str. 10 : « *Son* nimbe » et « *son* Jésus » font une répétition très lourde; et Str. 12-11 : « A seul l'éternité » était un vers mieux fait que « Seul a l'éternité », qui se prononce mal. Enfin, dans la Str. 14 des deux versions imprimées, on voit « sceller un rêve », ce qui est fort mal dit. Ces détails sont assez curieux. Mais ce qui l'est bien plus, c'est que l'ordre des idées est bousculé pour toute la fin de la pièce. La composition est, dans le manuscrit, d'une rigueur très remarquable. D'abord l'énoncé de la thèse, une strophe. Puis les exemples : le poète, le sculpteur, le peintre. Puis une strophe qui les résume. Puis la conclusion, terminée par un trait saisissant, d'allure héroïque.

Rien de tout cela dans les deux éditions. La belle strophe 11, qui arrête le défilé des énumérations et prépare le mouvement final, a disparu dans l'une, et, dans l'autre, est rejetée à la fin, toute dénaturée. Les autres se suivent comme si on les pêchait dans un chapeau à l'aveugle. Et le tout finit par quatre vers qui ne sont ni une conclusion ni un trait, et qui, même supposés bons, sont, à coup sûr, insignifiants. D'où il appert que le grand poète, en retouchant plusieurs fois cette pièce, ne l'a pas améliorée.

R. M.

A M. Théodore de Banville

(Inédit.)

1. Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

2. Point de contraintes fausses!
Mais que, pour marcher droit,
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit!

3. Fi du rythme commode
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que tout pied quitte et prend!

4. Statuaire, repousse
L'argile que pétrit
Le pouce
Quand rêve ailleurs l'esprit;

5. Lutte avec le Carrare,
Avec le Paros dur
Et rare,
Gardiens du contour pur;

6. Emprunte à Syracuse
Son vieux bronze où, durci,
S'accuse
Le profil réussi;

7. D'une main délicate
Poursuis dans un filon
D'agate

A M. Th. de Banville.

Réponse à son odelette.

(*L'Artiste*, 1857.)

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

Point de contraintes fausses!
Mais que, pour marcher droit,
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit!

Fi du rythme commode
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que tout pied quitte et prend!

Statuaire, repousse
L'argile que pétrit
Le pouce
Quand flotte ailleurs l'esprit.

Lutte avec le Carrare,
Avec le Paros dur
Et rare,
Gardiens du contour pur;

Emprunte à Syracuse
Son bronze où fermement
S'accuse
Le trait fier et charmant.

D'une main délicate
Poursuis dans un filon
D'agate

L'Art.

(Émaux et Camées.)

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.

Point de contraintes fausses!
Mais que pour marcher droit
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit!

Fi du rythme commode
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que tout pied quitte ou prend!

Statuaire, repousse
L'argile que pétrit
Le pouce
Quand flotte ailleurs l'esprit.

Lutte avec le Carrare,
Avec le Paros dur
Et rare,
Gardiens du contour pur;

Emprunte à Syracuse
Son bronze où fermement
S'accuse
Le trait fier et charmant.

D'une main délicate
Poursuis dans un filon
D'agate

8. *Peintre, fuis la détrempe,*
Et prends de l'émailleur
La lampe
Pour fixer ta couleur;

9. *Fais les sirènes bleues*
Tordant de cent façons
Leurs queues,
Les monstres des blasons,

10. *Dans un nimbe trilobe*
La Vierge et son Jésus,
Le globe
Avec la croix dessus.

11. *A la matière dure*
Conte ton rêve, afin
Qu'il dure
Tant que le monde ait fin.

12. *Tout passe, l'art robuste*
A seul l'éternité,
Le buste
Survit à la cité.

13. *Les dieux eux-mêmes meurent;*
Mais les vers souverains
Demeurent,
Plus forts que les airains;

14. *Et la médaille austère*
Que trouve un laboureur
Sous terre
Révèle un empereur.

Peintre, fuis la détrempe,
Et prends de l'émailleur
La lampe
Pour fixer ta couleur.

Fais les sirènes bleues
Tordant de cent façons
Leurs queues,
Les monstres des blasons;

Dans son nimbe trilobe
La Vierge et son Jésus,
Le globe
Avec la croix dessus.

Tout passe, l'art robuste
Seul a l'éternité,
Le buste
Survit à la cité:

Et la médaille austère
Que trouve un laboureur
Sous terre
Révèle un Empereur.

Les dieux eux-mêmes meurent,
Mais les vers souverains
Demeurent
Plus forts que les airains.

Dans la matière dure
Scelle ton rêve, afin
Qu'il dure
Tant que le monde ait fin.

Peintre, fuis l'aquarelle,
Et fixe la couleur
Trop frêle
Au four de l'émailleur.

Fais les sirènes bleues
Tordant de cent façons
Leurs queues,
Les monstres des blasons;

Dans son nimbe trilobe
La Vierge et son Jésus,
Le globe
Avec la croix dessus.

Tout passe, l'art robuste
Seul a l'éternité,
Le buste
Survit à la cité;

Et la médaille austère
Que trouve un laboureur
Sous terre
Révèle un Empereur.

Les dieux eux-mêmes meurent,
Mais les vers souverains
Demeurent
Plus forts que les airains.

Sculpte, lime, cisèle;
Que ton rêve flottant
Se scelle
Dans le bloc résistant.

MÉLANGES

UN CERTIFICAT DE MÉDECIN AU TEMPS DE MOLIÈRE

Molière a été souvent taxé d'exagération au sujet du langage qu'il a mis dans la bouche de ses médecins; on a crié à la charge, et les médecins du XIXe siècle ont refusé de reconnaître leurs véritables devanciers sous les masques de Desfonandrès, de Thomas Diafoirus et de M. Purgon. Aussi n'est-il pas hors de propos, pour justifier notre grand comique et pour montrer combien était profond son génie d'observation, de placer sous les yeux du lecteur un certificat bien authentique que Molière a pu lire au début de sa carrière. Ce document n'est pas inédit, mais à coup sûr on n'irait pas le chercher où il se trouve, c'est-à-dire dans un ouvrage in-quarto intitulé *Apologie pour M. Arnauld, docteur de Sorbonne* (1644). L'auteur de ce gros volume, le chanoine Godefroy Hermant, recteur de l'Université de Paris, se proposait de venger son illustre ami, en butte à des attaques très vives, à des calomnies sans nombre. Une de ces dernières consistait à prétendre que les disciples d'Arnauld infligeaient à leurs ouailles des pénitences terribles, capables de mettre leur vie en danger. L'un d'eux, nommé Duhamel, était même accusé d'avoir causé ainsi la mort d'une jeune fille de quinze ans. C'est pour repousser une imputation aussi atroce que le docteur Hermant se fit délivrer un certificat de médecin en bonne forme, que J.-B. Poquelin, âgé de vingt-deux ans à cette date de 1644, put lire en tête de l'*Apologie pour Mr Arnauld*. Le voici dans toute sa naïveté; il ne justifie que trop, si je ne me trompe, les moqueries de Molière.

A. G.

Coppie de l'attestation du Médecin qui a traitté feu Madamoiselle de Sainct Maurice dans sa maladie, laquelle convainq de fausseté l'Imposture de ceux qui ont ozé en diuers libelles accuser Monsieur Duhamel, Docteur de Sorbonne, et Curé de Saint-Maurice [1], d'auoir esté cause de la mort de cette Damoiselle, par la pénitence publique, qu'ils prétendent qu'il luy a fait faire dans un Cimetière, en l'exposant à toutes les rigueurs de l'Hyuer, et à toutes les injures de l'air.

Madamoiselle de Nauinault de Sainct Maurice courant la quinzième année de son âge, doüée d'un corps bien formé, et en bon point, d'un temperament sanguin, et d'une candeur d'esprit qui la fait regretter de tous ceux qui la cognoissoient, sans auoir rien fait d'extraordinaire qui ait peu troubler sa santé (ainsi qu'il paroist par le tesmoignage de Monsieur son Pere, de Madamoiselle sa sœur, et d'un Gentilhomme domestique, qui ont voulu à cet effect

1. Le Saint-Maurice dont il est ici question est une paroisse du diocèse de Sens, probablement la commune actuelle de St-Maurice-aux-Riches-Hommes (arr. de Sens, c. de Sergines), 1000 hab.

soubsigner la presente attestation) est tout à coup tombée dans vne grande maladie, que nous pouuons justement appeler Pleuresie puisqu'elle souffroit vne picquante douleur de costé, vne notable difficulté de respirer, et vne toux importune, accompagnée de fievre continuë, avec vn poulx dur, frequent, et inegal. Or la violence de cette maladie a esté telle, que quoyque d'abord la seignée n'ait pas esté espargnée, et que rien n'ait esté obmis de tout, ce que l'Art prescrit en pareilles rencontres pour reprimer et amortir le feu, et l'impetuosité du sang boüillonnant, et desbordant (*sic*) de ses vaissaux : Neantmoins nonobstant tout cela, les humeurs n'ont pas laissé de passer outre, et de se transporter le quatriesme jour sur le poulmon, où ils (*sic*) ont causé vne inflammation mortelle. Ce qui est arrivé sans doute par l'impuissance des parties affectées, qui n'ont peu repousser ny chasser les humeurs déreglées qui s'y portoient. Et la cause de cette foiblesse de la Nature, qui semblant d'ailleurs assez vigoureuse, à si tost paru sans resistance dans ce combat, a esté visiblement reconnuë telle depuis la mort, qu'il y a sujet de s'estonner comment cette saincte Damoiselle à peu tant viure, s'estant trouué dans son cœur vne obstruction qui estoit apparemment formée de longue-main, grande, et d'vne façon inouïe, laquelle augmentant de jour en jour, empeschoit aussi de plus en plus la liberté de sa diastole et systole; et par consequent affoiblissoit beaucoup la faculté vitale, qui manquoit par ce moyen, et de matiere, et de lieu suffisant pour la fabrique de ses esprits. Ainsi donc les symptomes qui croissoient auec le mal, abbatirent en peu de temps la malade, et la livrerent à la mort, qui surmonta en sept jours tous les efforts de la nature et de l'Art.

Le corps ayant esté ouuert on a premierement trouué le pannicule, communément dit adipeux, couuert de graisse, le foye sain, le poulmon abreuué, et comme noyé de quantité de serositez. Mais ce qui surpasse presque toute creance, c'est qu'à l'ouuerture du cœur, nous auons descouuert en son ventricule senestre, comme vn second petit cœur, d'vne substance blanche et molle, sans cauité, de figure pyramidale, lequel ayant sa pointe tournée en bas, et sa base en haut, sembloit fuir la terre, et marquer que son assiette estoit dans le Ciel.

Voila l'Histoire entiere, quoy que racourcie de cette maladie tres-aiguë, que nous soubsignez certifions, comme tesmoins oculaires, estre veritable.

Fait à Sainct Maurice, ce 12 Aoust 1644.

De S. Maurice, pere de la defuncte.
Madgelaine de Nauinault, sœur de la defuncte.
Jean de Louis, Gentilhomme, domestique.

Blondel, Medecin.
Le Duc, Chirurgien.
Porcher, Apothicaire.

LE SENTIMENT DE LA NATURE AVANT J.-J. ROUSSEAU

(1695-1721)

L'abbé de Pontchâteau et l'abbé d'Asfeld.

C'est une opinion généralement accréditée que les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle n'étaient guère sensibles aux beautés de la nature, et qu'il a fallu tout le génie de J.-J. Rousseau pour faire admirer à ses contemporains le lever ou le coucher du soleil, les paysages agrestes, les montagnes ou la mer. On chercherait vainement chez nos plus admirables poètes, chez Corneille, Racine ou Molière, la trace des émotions qu'ils ont dû ressentir en contemplant les grandes scènes de la nature. Boileau décrit en vers d'un prosaïsme extraordinaire la campagne qu'il habita quelques semaines près de Vernon; Bossuet même, si digne d'admirer l'œuvre du Créateur, ne lui a guère consacré que dix lignes dans le *Traité de la Concupiscence*. A l'exception de Mme de Sévigné et de La Fontaine, il semble que les écrivains du siècle de Louis XIV ne soient jamais sortis de Paris que pour aller à Versailles, où le grand roi prétendait civiliser la nature et faire de l'architecture avec les plus beaux arbres. Or il n'est pas admissible que d'aussi puissants génies aient vu avec une complète indifférence ce qui aujourd'hui ravit d'enthousiasme les hommes les plus médiocres; évidemment leur silence est affecté. Au XVIIe siècle, un père de famille croyait devoir cacher sous des dehors sévères l'amour profond qu'il portait à ses enfants; Racine, le plus tendre des hommes, ne s'abandonnait jamais en écrivant à son fils, et rien n'empêche de croire qu'il en était de même pour d'autres sentiments. En outre les bergeries d'un d'Urfé et les plates imitations qui en ont été faites déplaisaient aux lecteurs délicats; on ne voulait plus lire ces auteurs

> *Qui* dans *leur* cabinet, assis au pied des hêtres,
> *Faisaient* dire aux échos des sottises champêtres.

Enfin je croirais volontiers que l'étude des *Bucoliques* de Virgile, auxquelles font allusion ces deux vers de Boileau, avait pour effet de gêner les écrivains.

> Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ.

La description plus ou moins enthousiaste des splendeurs de la nature n'était donc pas considérée comme pouvant être placée sous les yeux du public dans une œuvre purement littéraire; mais il serait injuste de prétendre que le XVIIe et le XVIIIe siècle n'aient pas compris ce genre de beauté. Voici d'ailleurs deux fragments curieux qui tendraient à prouver le contraire. Le premier est une courte description du site qui avait enchanté l'abbé de Pontchâteau, neveu de Richelieu, et je l'emprunte à une relation manuscrite de 1695; le second, qui a beaucoup plus d'importance, est une longue lettre adressée à Rollin, entre les années 1721 et 1729, par un de ses plus intimes amis. Le signataire de cette lettre n'est autre que l'abbé d'Asfeld, frère du maréchal de ce nom et collaborateur assidu de l'illustre Duguet [1]. Son opposition à la bulle

1. Né en 1664, Jacques Vincent Bidal d'Asfeld mourut octogénaire en 1745; il avait près de soixante ans quand il écrivit cette lettre qui dénote un esprit si jeune. On pourrait se demander, en lisant le joli passage sur les fourmis et sur les chenilles, si la collaboration ne s'est pas étendue jusqu'aux livres signés de Duguet seul; si par exemple le célèbre passage de *l'Ouvrage des six jours* sur les migrations des oiseaux, ne doit rien à l'abbé d'Asfeld.

Unigenitus le fit exiler à Villeneuve-le-Roi, sur les bords de l'Yonne entre Sens et Joigny; il y séjourna 8 ans, et c'est de là qu'il fit parvenir à Rollin la lettre qu'on va lire. Cette lettre n'est pas inédite : elle figure, sous la date du 9 février 1726, à la page 171 du premier tome des Opuscules de feu M. Rollin (Paris, 1771); mais elle est à peu près inconnue et la copie du temps sur laquelle je la transcris présente avec l'imprimé des différences de détail considérables. Intéressante par elle-même, la lettre de l'abbé d'Asfeld le devient encore davantage si l'on songe que c'est un grave théologien qui l'a écrite, et que son correspondant se nommait Charles Rollin.

A. Gazier.

I

Le site de l'abbaye d'Orval [1].

Le territoire de Conque est presque tout borné par la rivière Desmoy, du rivage de laquelle des montagnes très hautes et escarpées en plusieurs endroits s'élèvent jusque dans les nues. Les bois de haute futaie, les rochers secs et arides qui se terminent en pointes d'inégales hauteurs, et les fréquentes cascades formées par la chute précipitée des eaux qui sortent à gros bouillons du sein des montagnes et qui roulent avec bruit dans ces lieux sombres et raboteux pour se jeter dans la rivière qui les reçoit tout en courant, font l'un des plus agréables déserts qui soient au monde. Deux collines qui aboutissent assez près de la maison donnent quelques petits étangs, des prairies et des terres qui rapportent quelquefois du seigle, et plus souvent de l'avoine.

M. de Pontchâteau ayant vu cette maison et en ayant admiré la situation devint amoureux d'une si charmante solitude...

(*Mémoire sur les cinq dernières années passées par M. de P. à l'abbaye d'Orval, par un religieux de cette abbaye. Copie ms. vers 1695.*)

II

Lettre de Monsieur d'Asfeld à Monsieur Rollin (1721-1722?)

Jay receu exactement vos trois lettres auxquelles vous vous plaignez, mon cher ami, par la votre du 6 du mois de n'avoir point eu de réponse. Le tems passe icy avec tant de vitesse que je n'aurois pu croire sur votre parole, quelque respectable qu'elle soit, que mon silence eut été si long, si je n'en avois été convaincu par les dattes. Votre inquiétude sur mon sujet est tres obligeante et digne de votre amitié et je ne puis différer un moment de répondre à vos lettres; je commenceray par

1. L'abbaye d'Orval, dont on admire aujourd'hui les ruines magnifiques, est en Belgique, dans une gorge de la forêt de Chiny.

celle ou vous paroissez en peine de l'état de ma santé et de la manière dont je soutiens ma solitude dans les rigueurs et les incommodités de la saison présente. Je partage la matinée entre la messe, que je dis à huit heures, ou que j'entends, entre l'étude de l'écriture sainte et la lecture de Saint Jean Chrysostome, qui me charme. A midy je descends dans le jardin pour dire Sextes, et pour m'échauffer je ratisse les allées que j'ay bien fait sabler pour y pouvoir marcher en tout tems, j'en ôte les herbes, j'en enlève les feuilles que le vent y auroit poussé (*sic*), ou je balaie la neige, qui y est tombée la nuit, et je bénis Dieu avec reconnoissance et avec joie d'avoir fait succéder un travail d'un succes si seur et si aisé à celui qu'exigeoient de moy cy devant les consciences. Ces exercices me conduisent, avec un fort bon appétit à un diner frugal, mais qu'ils me font trouver excellent par l'assaisonnement qu'ils y donnent. Aussitost après le repas, s'il ne pleut pas, je gagne la campagne sans craindre la gelée ni la bise, et moins dédaigneux qu'Alexandre, qui ne vouloit courir qu'avec son semblable et avec des Roys, je m'associe le fidèle Dumesnil [1], supposé que le zèle d'architecture ne le domine pas, car il n'y a point icy de contrainte. Au sortir de la ville et a la première plouse (*sic*) qui se rencontre, nous disputons à qui sera le premier arrivé jusqu'au bout, a qui franchira plus legerement les ruisseaux qui coupent les prairies, à qui montera d'un pas plus prompt et plus agile un coteau escarpé, à qui descendra le revers d'un pas plus ferme et plus soutenu, à qui percera un petit bois par une route plus courte et plus abrégée; par ce moyen nous nous trouvons en moins de rien à plus d'une lieue de la ville, et pour n'être point surpris de la nuit nous sommes obligés de revenir, en changeant de chemin autant que cela se peut, nous occupant tantost a tailler quelques broussailles qui s'opposent à l'impétuosité de notre course; tantost à jetter hors du sentier des pierres qui pourroient nous faire tomber, tantost à creuser des fourmilières, chercher leurs greniers et nous convaincre par nos propres yeux de ce que les naturalistes en débitent, tantost à développer au bout d'une branche un nid de chenilles formé de plusieurs toiles impénétrables aux pluies et aux vents, au fond desquelles je trouve de petites chenilles en vie qui attendent avec confiance le retour du printems et qui m'apprennent quelle est sur nous l'attention de celuy qui nous protège, et avec qu'elle assurance nous devons attendre un autre printems et en hâter le retour par nos désirs. Je prends quelquefois plaisir a penser que dans ce moment aucun de mes amis, qui croient qu'on ne peut rien faire de mieux que de se bruler les yeux auprès d'un grand feu, ne pourroient (*sic*) deviner ou je suis ni ce que je fais. Je reconnois par experience que rien n'aguerrit davantage que de tenir ainsy la campagne en tout tems et je ne suis pas étonné que plusieurs d'entre ceux [2], qui ne sont que des soldats de milice, des gens

1. C'était sans doute un des valets de l'abbé d'Asfeld.
2. Il y a d'entr'eux dans le texte; c'est évidemment une faute de copie.

nourris à l'ombre, des troupes de garnison, des bataillons de Salade [1], aient tant de peur qu'on leur fasse faire quelque campagne, ou sont tentés de regarder comme malheureux ceux qui en font.

Après ces exercices et avec de semblables réflexions, je rentre au logis vers le déclin du jour, après avoir observé de prendre du temps pour dire nones en allant et vespres en revenant. Quand je sors seul, ce qui est le plus ordinaire, afin d'être plus libre et qu'un tems plus modéré me dispense d'une agitation plus violente, je m'arrête à raisonner avec un bon vigneron sur les façons qu'il donne à la terre, sur les diverses qualités de son plan (*sic*), sur les avantages et les inconvéniens de son exposition, sur les dépenses qu'il fait pour l'enclos de sa vigne, sur les profits qu'il en peut espérer, sur la compensation entre un gros plan qui donne plus de vin, mais moins bon, et un autre plus fin qui en donne moins, mais qui se vend plus cher.

Quelquefois le plus habile d'une petite troupe de bergers me donne le plaisir de voir faire le manège au plus habile de ses chiens, en se tenant assis avec gravité sur une motte élevée; par le seul ton de sa voix, il fait confondre plusieurs troupeaux en un seul, il les partage ensuite et rend chacun à son maître; il les fait changer de place à son gré; il détache un de ses chiens vers plusieurs vaches qui paissent à plus d'un quart de lieue de là, et ce chien va droit à elles, aussitost que la commission luy en est donnée; il les intimide par ses cris, et oblige ces grands animaux à revenir en courant de toutes leurs forces et de se présenter à nos pieds en tremblant. Je vois dans cette image les obligations des pasteurs de l'Église, et dans la docilité du troupeau la juste récompense de leur application et de leur assiduité.

Pendant que je me divertis à ce spectacle aussi amusant qu'instructif j'apperçois de loin de petits pâtres qui se livrent à un aussy rude combat que si c'étoit autour du corps de Patrocle pour les armes d'Achille; j'y accours et je vois d'abord que tout ce feu est causé par un peu de fumier de vaches [2]; mais bientôt je fais réflexion que, si le juste juge de toutes choses nous prêtoit ses yeux pour quelques moments, nous reconnaîtrions que l'objet de l'ambition des conquérants n'est pas plus estimable, quoyque les suites en soient bien plus funestes. Je suis aussitôt pris pour juge ou je me rends arbitre de la querelle, et selon les lois inviolables du païs, je décide en faveur de celuy qui peut prouver qu'il y avoit le premier mis son instrument. Pendant que le vainqueur tout fier s'empare de sa riche conquête, je tâche de consoler son rival vaincu en luy indiquant ailleurs un pareil thrésor. Les jours qu'ils sont moins émus, je leur fais des questions sur la relligion, mais ce

1. *Sic*; peut-être faut-il lire *parade*.

2. De la *bouse* de vaches; c'était jadis un véritable « trésor » pour les paysans; ils s'en servaient pour construire leurs cabanes; ils l'employaient séchée comme combustible; ils l'utilisaient pour boucher les fentes des arbres, pour greffer, etc.

n'est qu'après avoir pris la précaution de regarder de tous côtés si je ne suis point apperçu pour éviter correction [1].

Après de grands orages, je vais reconnoître les ravines et j'examine si l'impétuosité des eaux n'a point découvert quelques pierres propres à bâtir; j'en donne avis aux habitans du païs et si je trouve quelque tombereau qui en charge, je prends la pioche pour en découvrir quelqu'une et je suis bien content quand je puis les gratifier d'une un peu grosse. Dans les bois j'aide les pauvres femmes à se charger de pacquets immenses qu'elles ont fait (*sic*) de fougères et d'épines pour brûler, ou de feuilles sèches pour servir aux bestiaux, ou de mousse pour boucher les fentes des bateaux; j'offre mes services aux petits bergers pour porter les agneaux qui viennent de naître dans les champs, ou j'appelle quelqu'un à leur secours. Si je rencontre des pères et des mères qui mènent au champ leurs enfants de cinq ou six ans, pour les encourager au travail je leur donne des dragées ou des fleurs d'orange dont je porte toujours une boëte bien remplie. J'y ajoute quelques liards pour aider à leur avoir des sabbots. Avec ces petits services et ces légères dépenses, il est étonnant combien je m'attire de bénédictions dont je fais grand cas, quoyqu'elles ne soient pas mitrées [2].

Des bois, des prairies, des montagnes, je me transporte souvent sur le bord de la rivière, j'y compte les batteaux qui descendent et qui montent. J'examine soigneusement, en multipliant le secours de mes yeux postiches, de quoy ils sont remplis. J'en vois qu'on charge devant moy de vin, de bois, de charbon. Je m'informe du prix, des frais, des gains, je suis quelquefois témoin de la triste déroute des trains de bois qu'on racommode et j'admire avec quelle industrie l'homme fait un bâtiment flottant composé de tant de pièces qui n'ont aucunes liaisons entr'elles. Quand les pescheurs m'apperçoivent, ils s'empressent de me donner le plaisir de la pesche. Ils jettent le filet devant moy et m'invitent à entrer dans leur barque pour voir la capture de plus près. Mais ce qui me cause un plaisir plus intime, c'est de pouvoir, en me promenant dans les champs, comme Isaac, m'abandonner aux douces réflexions que la relligion m'inspire, de repasser les périls de l'église et ses ressources, de penser aux besoins et aux désirs de mes amis et de ceux dont la providence m'avait chargé.

Mais quand le mauvais tems m'empêche absolument de sortir en campagne, s'il ne fait qu'un gros brouillard ou une petite pluie, je prends un surtout dont mon frère m'a fait présent et un capuchon de camelot avec lequel j'ay passé le Mont-Cenis en plein hyver. Armé ainsy de toutes pièces, je descends après le dîner dans le jardin, qui a environ un arpent d'étendüe et dont les allées bien sablées sont à

1. Les jésuites l'avaient fait exiler pour cause de religion; on l'aurait relégué plus loin ou même embastillé s'il avait paru faire de la propagande; il en était donc réduit à faire le catéchisme en cachette, et cela au siècle de Voltaire!

2. Apparenté comme il l'était, l'abbé d'Asfeld serait lui-même devenu évêque s'il n'avait mieux aimé, comme Duguet et Rollin, le rôle de persécuté.

l'épreuve des grandes pluies. J'y continue ce que j'avois commencé le matin, je ratisse plusieurs fois une même allée pour la rendre plus parfaite; je vois travailler le jardinier; je m'informe des raisons de la conduite différente qu'il garde, et j'apperçois avec un plaisir sensible que généralement toutes les plantes et les légumes gagnent beaucoup à être transplantées de leur terrein naturel dans un étranger. Après avoir entrecoupé tous ces petits travaux par nones et par vespres, je remonte dans ma chambre vers les quatre heures et j'y distribue le tems qui me reste jusqu'au souper en trois parts, qui sont la prière, la lecture de l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont et les ouvrages du tems. Tous ces exercices sont comme une petite troupe de mutins, de jaloux, d'incompatibles, d'insatiables qui ne cherchent qu'à se piller, se supplanter l'un et l'autre. L'un s'efforce d'étendre son tems au delà des bornes marquées, l'autre, avant que son tems soit venu, veut anticiper sur celuy qui le précède, je tâche en vain de les contenir dans l'ordre, ils sont intraitables et je n'ay pas la force de me mettre tout de bon en colère contr'eux, puisque leur émulation ne vient que d'un excès de zèle pour moi et du désir excessif de me plaire. Souvent même ils m'entraînent dans leurs murmures et je me plains avec eux qu'on me fait souper de trop bonne heure, quoyque toute la maison me soutienne que neuf heures sont sonnées et que ma montre me condamne. Je suis donc réduit à consoler les mécontens en leur promettant satisfaction pour le lendemain.

Mais quand je tire le lendemain le pacquet de lettres qui me demandent réponse, cette guerre domestique recommence avec plus de chaleur, ils se croient tous importans et nul ne veut céder la place. J'ay beau leur représenter la nécessité des affaires, les devoirs de la société, les plaisirs de l'amitié; ils me représentent à leur tour avec vivacité qu'ils ont toujours été les fidèles compagnons de mon exil, mes consolateurs assidus, mes amis de toutes les heures, mes complaisans, mes flatteurs; ils trouvent étrange que je veuille leur préférer des parens, des amis absens qui ont leurs plaisirs et leurs occupations, et qui ne songent à moy que par intervalle. Je leur impose silence aussitôt et je leur défens d'un ton sévère de mal parler de mes amis et d'en diminüer le mérite. Mais néantmoins je me vois contraint par leur résistance opiniâtre de remettre mes lettres aux dimanches et fêtes entre la messe et vêpres [1].

C'est là, mon cher ami, la vraie cause pour laquelle je suis quelquefois sans faire de réponse.

Après souper il est question de quelques chapitres de la Bible et l'on tâche d'imiter les saintes conversations du bienheureux saint Maur après le repas du soir. On finit a dix heures et je descens dans le jardin, armé de mon capuchon comme d'un casque à toute épreuve pour dire

1. L'abbé d'Asfeld écrivait donc beaucoup, et, si l'on en juge par cet échantillon, sa correspondance devait être charmante; il serait à souhaiter qu'on pût en retrouver au moins quelques fragments, soit dans les archives de sa famille, soit ailleurs.

Complies. Je contemple avec une espèce d'extase le spectacle ravissant que forme l'assemblage des plus belles constellations, dont la lumière n'est jamais plus vive ni plus pure qu'en ce tems. Quelque brillant, quelque multiplié que soit l'éclat de tant d'étoiles du premier rang, je remarque avec surprise qu'il suffit pour tempérer l'horreur des ténèbres de la nuit, mais qu'il n'est pas capable de la dissiper. J'y reconnois avec douleur une image de la situation de l'Église, qui ne vit jamais un plus grand nombre d'ouvrages lumineux, auxquels néantmoins les ténèbres, que l'ignorance, la prévention, les passions humaines répandent partout, ne veulent pas céder. Heureux mille fois celuy que Dieu rend attentif à la lumière qu'il offre et qui en sçait profiter avec reconnoissance et fidélité en attendant le beau jour que le Seigneur a marqué. Je rentre rempli de semblables réflexions qui prolongent souvent mes complies; et avec un esprit libre et un cœur tranquille, sans soins, sans affaires, sans inquiétudes, je me jette entre les bras d'un sommeil qui m'attend et que j'ai bien de la peine à congédier le lendemain. Voilà, mon cher ami, un petit échantillon des fruits délicieux que porte notre terre, que l'on ose néantmoins calomnier, comme si elle dévoroit ses habitans, parce qu'on est dans l'erreur, ne comprenant pas les écritures, ni la puissance de Dieu, et que l'on ignore que, quand il veut consoler les siens, il leur fait tirer du miel des rochers et de l'huile de la pierre la plus dure.

Je souhaiterois de tout mon cœur, que quelques-uns de nos confrères qui ont part avec nous à la tribulation, au royaume et à la patience de Jesus Christ, qui laissent quelques fois échaper des désirs vers leur patrie terrestre, voulussent gouter plus attentivement la douceur des fruits dont il plaît à Dieu de nous nourrir, et de s'en faire un préservatif contre des penchans qui sont naturels et innocens jusqu'à un certain point, mais qui déshonorent un peu la noblesse de notre cause.

Mais pendant que je m'engage à une longue moralité qui ne convient pas à mon état, on m'avertit que vespres sont sonnées et que la poste va partir. Je suis contraint de finir brusquement, et remettant à une autrefois la réponse que je dois à vos autres lettres, je vous supplie, mon cher ami, de me croire avec une estime aussy sincère que ma tendresse, etc.

UNE LETTRE DE VOLTAIRE A FRÉDÉRIC II

M. Ludwig Geiger, professeur à l'Université de Berlin, a publié dans la *Beilage* de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich (11 août 1893) une lettre inédite de Voltaire à Frédéric. Cette lettre appartient à la collection de M. C. Meinert, de Dessau. Elle a été écrite au retour du voyage que Frédéric et Voltaire avaient fait à Bayreuth en 1743. Le roi avait pris les devants et confié le poète aux soins de Chasot, son ami de Rheinsberg et son favori à cette époque. Le 25 septembre il rentrait à Berlin ; Voltaire lui écrivit d'abord de Gera, puis de Halle, enfin de Dessau la lettre suivante, mi-vers, mi-prose; nous la reproduisons d'après le texte de M. L. Geiger, qui a conservé exactement, dit-il, l'orthographe de l'original; Albertine de Martoits doit être Albertine de Marwitz que citent les *Mémoires* de la margrave de Bayreuth; Volf est le célèbre philosophe Wolf; le « guerrier austère », le prince Léopold qu'on a surnommé *der alte Dessauer* et qui avait cinq filles. A. C.

A Gera ce 27 sep. 1743.

Chazot qui voiage auec moy
vient de me quitter sur la route
Si quelqu'un demande, pourquoy?
il ne faut pas que l'on en doute.
chazot court pour servir le roy.
un soldat tres court de mémoire
des qu'il eut reçu votre argent,
l'oublia presque au meme instant
et s'en fut en saxe apres boire
dans quelque nouveau regiment
chercher la potence ou la gloire

cest apres ce Deserteur que le tres fidele chazot court les champs comme donguichotte, mais sans ecuier

Sans doute ce Soldat ignore
de quel prince il est serviteur.
ah s'il connaissoit le grand cœur
de mon Federic que j'adore,
il n'eut point été deserteur.
mais que di-je? bientot moy meme
me faudra t'il pas deserter
ce Berlin, cette cour que j'aime
et que je voudrois habiter?
je reprendray mon esclavage;
je quitteray ce Federic;

ce heros l'honneur de nǫtre age
et sa charmante sœur Ulric
que je voudrois en mariage,
si j'etois quelque prince en ic
possesseur d'un gros appanage.
helas tout doit etre quitté;
les doux objets de notre envie,
les Ulric, le trone, la vie
pour un temps court, tout est preté.
mais o morale triste et dure!
restez dans l'université,
et jouissons en liberté
des prets que nous fait la nature.

chazot voudroit bien je croi quon luy prétât Albertine de martoits par devant notaire. il a beaucoup lorgné cette albertine a bareith et on le luy a bien rendu. on s'est serré la main. on s'est parlé

enfin tout deux ont fait paraitre
quelque desir assez pressant.
mais chazot quoyquil en puisse etre
dit quil ne peut faire un enfant
sans un ordre expres de son maitre.

si votre majeste leur permet de faire cette grande affaire en tout bien et en tout honneur, il en viendra de petits chazotins qui donneront sur les oreilles aux pandoures et aux croates des qu'ils auront l'age de dix ans et votre majesté y gagnera.

ce 28 a hall.

de maitres d'ecoliers environné partout,
je me revois au temple ou regne la science
ah grand Roy, roy de l'eloquence
n'en ferez vous jamais le temple du bon goust?

chaque homme a ses vues dans ce monde. chazot veut peupler vos etats des braves officiers. Volf veut etre chancelier de l'université.

Si de cette chancellerie
mon heros daigne l'honorer
ce seul trait va desesperer
messieurs de la teologie;
et la raison leur ennemie
dit qu'il n'en faut pas murmurer.

ce 29 a dessau.

tandis que chazot fait un ample diner auec des princesses qu'il dit tres

belles et que je n'ay pas encor vues, moy ne dinant point, j'écris tout ce grifonage a votre majesté

ensuitte je verrai le minois enchanteur
des filles d'un guerrier austere;
anhalt ne rime pas tout a fait a cythere,
mais ces filles enfin rassureront mon cœur
contre les moustaches du pere.
ainsi chaque chose a son cours
different de son origine
mars auec sa chienne de mine
fut je ne scai comment le pere des amours.

Sire; santé joye et prospérité; je me mœurs d'envie d'etre aux pieds du plus grand roy et du plus aimable homme de la terre et dieu sait si je l'aime, ce grand homme; sans déroger au profond respect etc.

V

SHAKSPEARE, KLOPSTOCK ET MIRABEAU

Dans le deuxième fascicule de ses *Individualitäten aus Paris* (Amsterdam, 1806, II, p. 211), C.-Fr. Cramer appelle l'attention de ses lecteurs sur les plagiats de Mirabeau. « Oui, écrit-il, Mirabeau est un plagiaire. Si je le dis, je sais pourquoi, et je dis quelque chose qui n'est plus un mystère pour quiconque connaît le *faire* secret de Mirabeau. Jamais homme sur terre n'a mieux entendu l'art d'exploiter les autres, d'utiliser leurs meilleures pensées, leurs expériences, leurs découvertes, leurs analectes. Par l'éloquence de sa langue dorée, par une contradiction feinte (par exemple, à l'égard de Sieyès qui restait devant lui renfermé, rébarbatif; aussi disait-il parfois à celui qu'il prenait avec lui et qui devait l'aider à tirer quelque chose de Sieyès : *Grattez-moi l'ours*), par des promesses d'argent, ou bien encore en chatouillant et éperonnant l'ambition des autres, en débitant les plus délicates flatteries, il savait leur ôter le noyau de leurs opinions, s'éclairait ainsi lui-même, changeait aussitôt, de même que l'abeille, le pollen en miel, puis montait à la tribune et servait de la sorte aux oreilles étonnées des assemblées ce qui appartenait à la raison et à l'activité d'autrui, comme son propre et légitime bien. Il s'est fait faire souvent des discours entiers qu'il débitait comme les siens et qui resteront pour les siècles des chefs-d'œuvre d'éloquence. Reybaz, beau-père de Baggesen, qui possède de rares connaissances politiques et beaucoup de rhétorique (c'était un genevois, pasteur dans sa ville natale; nous avons de lui trois volumes d'excellents sermons, précédés d'une courte introduction sur l'homilétique de la chaire, qui est un modèle de profondeur et d'élégance; — puis longtemps chargé d'affaires de cette république à Paris), Reybaz était un des principaux *faiseurs*, un de ceux qu'il attelait à son joug; c'est de la plume de Reybaz, et non de la plume de Mirabeau, qu'est partie cette célèbre adresse qui priait le roi, avant la prise de la Bastille, d'éloigner les troupes qui entouraient les États généraux. Et n'a-t-il pas mis Mauvillon de Brunswick à contribution pour toute la cinquième partie de sa *Monarchie prussienne*? Mais ce qu'on ne sait pas — et sur ce point j'ai fait les découvertes les plus curieuses et les plus palpables — c'est que de temps en temps il transplante dans ses écrits jusqu'à des passages de poètes, et il les insère si adroitement qu'on s'étonne et même qu'on admire. Le plus souvent il tait ses auteurs. »

Dans son second *Mémoire* contre le marquis de Monnier, il dit : « Une telle oppression doit leur faire désirer et chercher à tout prix remède aux maux, aux erreurs morales et politiques qui les oppriment; *car qui voudrait supporter les coups et les injures du sort, les torts de l'oppresseur, les dédains de l'orgueilleux, les outrages d'un ennemi, les délais et les dénis de justice, la cruauté, la partialité, l'absurdité de prétendues lois*, sans cesse en opposition avec la nature et l'humanité, lorsqu'il peut, en un moment, s'affranchir de tous ces intolérables fardeaux? » Il a pillé Shakspeare (*Hamlet*, III, 1).

> For who would bear the whips and scorns of time,
> The oppressor's wrong, the proud man's contumely,
> ..... the law's delay,
> The insolence of office.....
> When he himself might his quietus make,
> With a bare bodkin? Who would fardels bear, etc.

« Mais je ne puis m'empêcher de citer encore un passage, et de le revendiquer

comme une propriété allemande; ce qui est d'autant plus singulier qu'il a été introduit par ce *brigand* qui dévorait tout, dans une lettre qui semble jaillir toute chaude et intime du cœur. C'est la 3e lettre à Sophie dans le IVe volume de la correspondance publiée par Manuel : elle est écrite à l'occasion de la mort de l'abbesse, dont Sophie commençait à être l'amie. Mirabeau console son amante de cette mort et la félicite ne n'avoir pas eu la douleur d'être présente aux derniers moments de l'abbesse. « Je ne suis point fâché, pauvre chère toi, que tu n'aies pas pu aller chez cette femme. J'ai eu le spectacle de la mort de ma mère expirante. Je ne connais rien de si douloureux. *Les yeux d'un mourant se ternissent; ils sont fixes et ne voient plus rien; la face de la terre et des cieux s'éclipse pour lui dans une nuit profonde; il n'entend plus la voix des hommes, ni les tendres gémissements de l'amitié; lui-même il ne peut parler; sa langue tremblottante peut à peine bégayer un adieu plein de trouble; bientôt il respire plus profondément; une sueur froide coule le long de sa face; son cœur bat lentement; son cœur ne bat plus; il meurt.* » En lisant ce passage dans ce recueil que je dévorais aussi avidement qu'autrefois *la Nouvelle Héloïse*, je fus frappé comme par un éclair de surprise; mais je connaissais cela; c'est un vieil ami, m'écriais-je, mais qui et d'où? Je tombe sur ma chaise, je me recueille, et soudain, comme je connais assez ma *Messiade*, j'y suis, me dis-je, *euréka*; j'attrape mon poème, j'ouvre au Ve chant où le père des hommes, sur l'astre où l'on ne meurt pas, décrit à ses enfants, lorsque passe Eloah, ce douloureux spectacle de la mort sur notre terre, et voici :

... dem Sterbenden bricht das Auge und starret,
Sieht nicht mehr. Ihm schwindet das Antlitz der Erd' und des Himmels
Tief in die Nacht. Er höret nicht mehr die Stimme des Menschen,
Noch die zärtliche Klage der Freundschaft. Er selbst kann nicht reden,
Kaum noch mit bebender Zunge den langen Abschied stammeln,
Athmet tiefer herauf, und kalter ängstlicher Schweiss läuft
Ueber sein Antlitz; das Herz schlägt langsam; dann steht's, dann stirbt er.

« Klopstock aurait-il jamais cru qu'il se verrait copié au donjon de Vincennes par un Français, par Mirabeau, dans une lettre d'amour? Il pourrait dire, comme Fontenelle qui entendait jouer sur un orgue d'église une mélodie dansante : « Grand Dieu, elle n'était pas faite pour cela! » — A. C.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie et les Œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny (1602-1674), par Émile Roy, docteur ès lettres, professeur au Lycée et chargé de cours à la Faculté des Lettres de Besançon. Paris, Hachette, 1891 (paru seulement en 1893), in-8, 443 pp.

M. Roy commence par étudier avec quelque détail (chap. I) la *généalogie de Sorel*. Il en valait la peine, non seulement afin d'établir définitivement que Sorel appartient bien par sa naissance à cette bourgeoisie champenoise et picarde dont l'esprit a marqué sur les principales de ses œuvres une empreinte si forte; mais encore parce que l'auteur de *Francion* et sa famille ont reculé et anobli à plaisir leurs origines. M. Roy démontre en particulier qu'ils ne descendaient ni d'Agnès Sorel, ni même du poète Pierre Sorel de Chartres. — Chap. II : *éducation de Sorel*. M. Roy ajoute quelques traits complémentaires aux tableaux déjà existants dans les ouvrages de MM. Lantoine, Compayré, etc., de la vie de collège au commencement du XVIIe siècle. Il montre surtout l'influence des souvenirs scolaires sur le mauvais goût de Sorel, et donne des détails nouveaux sur le goût du théâtre (spécialement de la *pastorale*) et du roman dans la jeunesse du temps.

Les chapitres III à VIII sont consacrés aux *romans* de Sorel, œuvres prolixes, quelquefois puériles, « jamais banales », assure M. Roy, et qui, du moins, ont « toutes quelque chose à nous apprendre soit sur l'auteur lui-même, soit sur son temps. »

Les romans *romanesques* (chap. III et VI), par où Sorel débuta, n'ont pas en eux-mêmes plus d'intérêt que les innombrables productions contemporaines du même genre. « L'héroïne des *Amours de Cléagénor et de Doristée* passe cinq cents pages à changer de costume; tantôt, sous celui de son sexe, elle inspire des passions furieuses à tous les cavaliers de France et d'Italie; tantôt, déguisée en homme, réduite à la condition de domestique, elle est obligée de résister à toutes ses maîtresses. » Toutefois, « au milieu de ces extravagances banales », M. Roy démêle avec raison « quelques paysanneries assez agréables », inspirées de Béroalde de Verville ou de Noël du Fail, et une préoccupation de la vraisemblance et de la réalité qui bientôt devait prendre le dessus chez Sorel.

Au sujet du *Francion* (ch. IV), où se produisit avec éclat cette évolution, M. Roy complète des travaux de MM. Maron et Colombey, en insistant (p. 63 sqq.) sur les circonstances contemporaines et sur les sources (romans picaresques, conteurs du XVIe siècle, farces du Pont-Neuf). — A propos du *Berger extravagant* (chap. V), espèce de *Don Quichotte* français, il fait une revue rapide, mais substantielle, de la littérature romanesque depuis 1600 environ, revue qu'il reprend au chapitre VIII, pour conclure très justement qu'en somme, au XVIIe siècle, le roman réaliste ou comique est loin d'avoir égalé le succès du roman héroïque et d'aventures. Quant à l' « histoire comique » de *Polyandre* (chap. VII), bien que l'abbé de Pure n'ait pas été beau-

coup trop sévère en l'appelant « le plus mauvais roman du XVIIe siècle », encore est-elle digne d'attention parce que c'est un roman à *clefs*, où Sorel a mis en scène des personnages de son temps.

Mais ce qui a paru à M. Roy plus intéressant en somme que le fond même des œuvres romanesques de Sorel, comiques ou héroïques, ç'a été de signaler les imitations partielles dont elles ont été l'objet. Il en indique un très grand nombre. Cyrano de Bergerac, d'Ouville, Chappuzeau, Scarron, Rotrou sont, et assez largement parfois, les débiteurs de Charles Sorel. Quant à Molière, il paraît avoir fréquemment trouvé de bonne prise les inventions oubliées du vieux romancier. M. Roy relève diligemment les emprunts de notre grand comique à l'auteur de *Francion*, et ajoute de notables détails aux trouvailles qu'avaient déjà faites, dans ce sens, Sainte-Beuve, et MM. Paul Mesnard, Ch.-L. Livet, Moland, A. de Montaiglon et Colombey. Non pas qu'il risque des hypothèses téméraires, ni qu'il se prévale de ces découvertes pour revendiquer au profit de son héros la propriété de quelques lambeaux de l'œuvre de Molière. Très sagement, il a toujours grand soin de montrer que la gloire de l'invention véritable, de la création artistique, revient en définitive à Molière, tant les éléments qu'il a tirés de Sorel, comme de beaucoup d'autres, ont été par lui modifiés et refondus. Mais il n'en maintient pas moins, et à juste titre, que Sorel a fourni à Molière « des mots, des situations, des scènes, non pas une ou deux fois et par hasard, mais sans interruption, pour *presque toutes ses pièces* », et il peut dire avec exactitude que Molière n'a « jamais perdu Sorel de vue. »

M. Roy passe, dans la seconde partie de son ouvrage (chap. IX et X), à l'examen des écrits de Sorel relatifs à la *Société précieuse*. Sorel a fait dans la littérature galante ce qu'il avait fait dans le roman : tantôt il travailla pour les ruelles et en décrivit avec une conscience minutieuse les amusements favoris (*la Maison des Jeux*, 1652-1653); tantôt il critiqua les plaisirs alambiqués et le style des Précieux et des Précieuses avec une verve ironique où l'on aime à retrouver l'auteur de *Francion* (*Relation du siège de Beauté*, *Description de l'île de la Portraiture*, *Lois de la Galanterie*). Ce dernier ouvrage, en particulier, auquel les divers éditeurs de Molière donnaient depuis longtemps une fausse attribution, est restitué très justement à Sorel par M. Roy. — Un long chapitre, où de nouvelles observations sont ajoutées aux Commentaires grammaticaux des *Précieuses ridicules* déjà donnés par MM. Ch. Livet et Larroumet, est consacré à la critique que fait Molière de la manière de parler des Précieuses. En quoi, au juste, les mots et les tours employés par Cathos et Madelon sont-ils ridicules? C'est la question que M. Roy se pose et qu'il résout avec précision en recherchant quels étaient les *mots à la mode* en 1659, de quelle façon Molière les emploie, et en montrant le rôle et l'abus des *métaphores* et des *périphrases*, introduites et enracinées, par Balzac surtout, dans le langage du XVIIe siècle. Il prouve, à la suite de Sorel, que les extravagances et les hardiesses du style figuré ne datent pas de l'influence de l'hôtel de Rambouillet; avec Sorel aussi, il réduit à sa juste valeur le service rendu à la langue française par les Précieux.

La troisième partie du livre, la moins développée (chap. XI et XII, p. 329-399), a pour objet les ouvrages en divers genres de Sorel, qui a été, par excellence, un *polygraphe*. Touchant Sorel historien, M. Roy signale avec raison les vues originales de l'*Avertissement sur l'histoire de France*, qui est d'un Augustin Thierry de 1628. Il nous apprend pour quelle « raison d'État » ces beaux projets d'innovations et de réformes n'aboutirent pas, et comment Sorel, averti par Richelieu, se garda bien d'appliquer, quand il écrivit l'histoire pour son propre compte, des principes jugés séditieux. En racontant le baptême de Clovis (1629), il eut soin de donner, lui aussi, au « premier grand monarque des Francs », une « perruque gaufrée et parfumée », bien faite pour prouver que Clovis n'était point le barbare grossier dont des critiques irrévérencieux

prétendaient trouver l'image dans les textes originaux. — Le dernier chapitre rend compte des principaux écrits polémiques, critiques, scientifiques et moraux, que l'auteur de *Francion*, « besoigneux et oublié », fut obligé de multiplier jusqu'à la fin de sa vie. M. Roy attribue à Sorel une des pièces de la Querelle du Cid, le *Jugement du Cid par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse*. Il prouve que La Bruyère, lui aussi, avait lu Sorel et se souvenait de son *Chemin de la Fortune* (1663). Il démêle dans la *Bibliothèque française* et dans la *Connaissance des bons livres* les quelques réflexions intéressantes qui s'y trouvent noyées dans une énumération insignifiante de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages. Il insiste sur la *Science universelle*, où il y a incontestablement « des vues nouvelles et justes », premiers germes peut-être de progrès postérieurs, dont quelques-uns ne sont pas même encore accomplis. Sorel « n'a-t-il pas l'audace pédagogique », en demandant que les écoliers étudient de meilleure heure et plus sérieusement les sciences, spécialement les sciences naturelles, de « réclamer *pour chaque collège* un petit jardin botanique, et une collection de minéralogie et de zoologie? »

Plusieurs pièces sont en appendice, parmi lesquelles une bibliographie des ouvrages de Sorel et des travaux y relatifs, et une bibliographie et biographie du comédien normand Nicolas Moulinet, sieur du Parc, laquelle ne se rattache qu'indirectement à l'histoire des œuvres de Sorel. Mais elle intéressera les curieux, tout de même que divers hors-d'œuvre, fort instructifs, que M. Roy, chemin faisant, a reliés ingénieusement à son sujet. Par exemple, pp. 236-272, un historique des *Jeux de Société* aux XVIe et XVIIe siècles; pp. 105-106, une étude sur la date des *Précieuses ridicules* de Molière; p. 364, des recherches relatives à la date du *Menteur* et à celle de *Polyeucte*. Cette surabondance et cette diversité de richesses, qui nuit un peu à l'ordre, est le seul défaut que l'on ait à reprendre dans le livre de M. Roy. Et c'est un défaut dont le lecteur tire tout profit.

Il y a longtemps qu'une étude sur Charles Sorel se faisait attendre. Sans elle, il était impossible d'entreprendre cette histoire de la littérature française dans la première moitié du XVIIe siècle, que nous n'avons pas encore. Et quand on a lu le livre de M. Roy, on est convaincu que nul n'est mieux préparé que lui pour écrire cette histoire. La sûreté de son jugement littéraire, qui pas un instant ne lui fait exagérer le mérite de son auteur; — la précision de sa méthode, qui le garde des conjectures alors même qu'elles seraient favorables à sa thèse (voy. par exemple ce qu'il dit à propos du *Misanthrope* et de l'*Amour médecin*, ou de la comparaison du *ciron* dans Sorel et dans Pascal); — enfin l'étendue de son érudition (il est difficile, croyons-nous, de posséder d'une façon plus présente toute la littérature du XVIIe siècle), — toutes ces conditions paraissent désigner M. Roy pour une besogne éminemment utile, dont nous voudrions que ce petit livre très intéressant et substantiel fût l'amorce et l'annonce.

ALFRED RÉBELLIAU.

Thomas Corneille, sa vie et son théâtre, par GUSTAVE REYNIER, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Buffon, docteur ès lettres; Paris, Hachette, 1892, in-8, 386 pp.

Il est hors de doute qu'en consacrant à Thomas Corneille, — et seulement à Thomas Corneille dramaturge, — un livre tout entier, M. G. Reynier lui a fait beaucoup d'honneur. Cette générosité eût été assurément plus justifiée si malgré le peu de valeur des travaux d'histoire, de vulgarisation scientifique et de grammaire où son auteur s'aventura dans la seconde partie d'une carrière

très remplie, M. Reynier en avait, néanmoins, fait entrer l'exposé critique dans son étude. Thomas Corneille — comme Charles Sorel avec qui, du reste, il a plus d'un trait de ressemblance — est un type de l'homme de lettres du XVIIe siècle, bon à tout faire, promenant, sans hésiter devant des scrupules d'incompétence, sa curiosité intrépide sur tous les objets où les libraires l'appelaient. Quant aux œuvres dramatiques de Thomas Corneille, que M. Reynier a voulu considérer uniquement (après avoir, en huit chapitres, raconté sa vie avec plus d'exactitude et de précision qu'on ne l'avait fait encore), elles sont, en somme, parmi les plus irrévocablement mortes dans cet amas de cadavres dont se compose l'histoire du théâtre.

Il faut beaucoup de sensibilité pour pleurer, avec M. Nisard (*Hist. de la Litt. franç.*, t. IV, p. 161), de « vraies larmes » sur *Ariane*, le « chef-d'œuvre » de Thomas Corneille, et M. Reynier qui, lui-même, la trouve « plus sympathique que *Phèdre*,... plus touchante qu'*Hermione*,... plus misérable que *Bérénice*,... » s'aventure beaucoup en insinuant, fût-ce timidement, qu'elle ferait encore son effet sur le théâtre, aux mains d'une bonne actrice. Au moins avoue-t-il que le lecteur a le droit d'être insensible; et il n'hésite pas à confesser, dans ses conclusions, que les pièces de son auteur « ne se lisent pas. »

J'ajoute qu'elles sont encore plus sûres, à présent, de leur éternel repos. Sans doute, on aura toujours besoin de savoir et de dire quelque chose de Thomas Corneille, puisqu'après tout cet industriel dramatique a rencontré deux des plus gros triomphes de la scène au XVIIe siècle — (M. Reynier explique très bien, encore qu'un peu malignement, pp. 116, 322, 324, les causes de l' « invraisemblable succès » de *Timocrate*); — le nom de Thomas Corneille s'imposera donc de force à l'historien du théâtre français; mais désormais il est bien probable qu'on se contentera de lire la biographie très exacte et très aimable où M. Reynier l'a embaumé.

Quelques pièces inédites, relatives à la vie de Thomas Corneille, — en particulier à sa fortune (un inventaire après décès), — sont jointes au volume.

A. R.

Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille, publiés d'après les originaux par le vicomte DE GROUCHY (Paris, librairie Techener, H. Leclerc et P. Cornuau, successeurs, 219, rue Saint-Honoré; 1892, in-8 de VI-78 pp.).

M. le vicomte de Grouchy a retrouvé dans les minutes de divers notaires parisiens plusieurs actes concernant Jean Racine ou sa famille, qu'il a recueillis et publiés sous le titre transcrit ci-dessus [1].

C'est d'abord le contrat de mariage du poète. Le 30 mai 1677, « M. Me Jean Baptiste Racine, conseiller du Roi, trésorier de France en la généralité de Moulins, demeurant à Paris en l'hôtel des Ursins, paroisse Saint-Landry, fils du deffunt Jean Racine, conseiller du Roi, controlleur au grenier à sel de la Ferté-Milon, et de demoiselle Jeanne Sconie, sa femme, et demoiselle Catherine de Romanet, émancipée d'âge, fille des deffunts M. Me Jean André de Romanet, conseiller du Roi, trésorier de France en la généralité d'Amiens, et de dame Catherine Douvrel, sa femme, demeurant en la maison de M. Lemazier, rue des Massons, paroisse Saint-Séverin », stipulent leurs conventions matrimoniales par devant M. Le Secq de Launay, notaire royal, et en présence de

1. Ce travail est un tirage à part du *Bulletin du Bibliophile*, qui a publié pour la première fois les documents découverts par M. de Grouchy (n^os^ de juillet 1892 à janvier 1893).

nombreux témoins de qualité. A la suite de cet acte, se trouvent l'*Estat des biens appartenant à M. J. Racine* et l'*Estat des biens de demoiselle Catherine de Romanet.*

Le 12 août 1681, Racine achète « une maison sise à Paris, rue de la Grande Fripperie », appartenant à « dame Marguerite Charpentier, veuve de M. Claude, Le Mazier. » Cette maison est donnée à bail par acte du même jour à Perrette Courtoger.

Le document le plus important pour l'histoire de Racine mis au jour par M. de Grouchy est sans conteste l'*Inventaire des biens de M. Racine* (14 mai 1699), accompagné d'un *Estat des livres demeurés après le décès de feu M. Racine, secrétaire du Roi, trésorier de France et gentilhomme ordinaire de Sa Majesté* (20 mai 1699). Il n'est pas indifférent de connaître quels livres garnissaient les rayons de la bibliothèque du poète; un certain nombre d'entre eux, en effet, portaient en leurs marges de précieuses annotations. Aussi M. de Grouchy a-t-il eu raison d'indiquer le sort des volumes qu'il a pu retrouver. D'autres érudits se sont préoccupés depuis lors de reconstituer ainsi la bibliothèque de Racine. On verra les résultats fort intéressants de leurs trouvailles mentionnées dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1893, t. XXVII, col. 369, 590, 663: t. XXVIII, col. 58, 178, 252, 336, 495, 535, 605.

Les autres actes recueillis par M. de Grouchy ne touchent qu'indirectement à l'histoire de Racine. Les voici par ordre chronologique, comme leur éditeur les a rangés lui-même : 15 décembre 1698, dot d'Anne Racine; — 5 janvier 1699, contrat de mariage de Marie Catherine Racine; — 5 juin 1699, vente de l'office de J. Racine de secrétaire de roi; — 16 juillet 1699, vente de l'office de trésorier de France; — 11 mai et 15 juillet 1699, dation de curateurs aux mineurs Racine; — 31 juillet 1699, liquidation et partage de la succession de J. Racine; — 1er avril 1728, contrat de mariage de Louis Racine; — 17 septembre 1746, testament olographe de J.-B. Racine.

Toutes ces pièces, d'importance diverse, ont été transcrites et publiées par M. le vicomte de Grouchy avec un soin dont on ne peut que le féliciter.

P. B.

Bossuet en Normandie, par Armand Gasté, Caen, 1893, in-8° de 50 pages.

M. Gasté, réparant une omission singulière de la *Gallia christiana*, nous rappelle que Bossuet fut pendant trente-deux ans prieur-commendataire de l'abbaye du Plessis-Grimoult, à huit lieues de Caen. Nommé précepteur du Dauphin, Bossuet s'était démis du riche évêché de Condom; Louis XIV lui donna en compensation le Plessis-Grimoult, bénéfice de 10 à 12 000 livres de rente. Il paraît n'avoir fait qu'une seule visite à ses moines; ce fut en 1682, après sa nomination à Meaux. Caen lui fit une réception solennelle; un curé lui présenta des vers latins, où il lui promettait le chapeau de cardinal. Sur l'administration du prieuré par Bossuet, ou ses mandataires, M. G. donne de curieux renseignements, s'autorisant avec raison d'un mot de Fontenelle : « Un nom si grand justifie les petits détails. »

J.

Georges Pellissier, **Essais de littérature contemporaine** : le Pessimisme dans la littérature contemporaine; le Drame shakespearien en France; le Vers alexandrin et son évolution rythmique; Octave Feuillet; Paul Bourget; J.-J. Weiss; Zola; la doctrine de F. Brunetière, etc. Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1893. In-18, 391 pages; prix : 3 fr. 50.

Il y a déjà quelques mois que j'ai ce livre entre les mains, et longtemps que je l'ai lu, si bien que pour en rendre compte, j'ai été obligé de le relire, et je ne m'en plains pas, car M. P. n'est pas seulement un écrivain de beaucoup de mérite, mais c'est encore un critique fin et délicat, soit qu'il analyse avec inquiétude les causes du pessimisme contemporain, ou qu'il nous explique pourquoi nous avons mis cent cinquante ans à nous familiariser avec le drame de Shakespeare; soit encore qu'il nous fasse l'histoire de l'évolution du vers alexandrin, et nous montre comment à force de l'avoir métamorphosé ou plutôt torturé, a péri la loi fondamentale qui régit toute métrique. Son étude sur Octave Feuillet est des plus judicieuses. S'il reproche à ce romancier un peu artificiel et essentiellement romanesque de n'avoir guère fait dans toutes ses œuvres que des variations sur un motif toujours le même, d'avoir dessiné trop souvent les mêmes types d'insipides bellâtres, de vieux seigneurs et de patriciens amoureux; d'avoir usé et abusé « de cette opposition de deux figures de femmes qui se font valoir l'une l'autre et se servent mutuellement de repoussoir », il sait rendre justice à son art de bien dire, à sa discrétion, et aussi à la force avec laquelle il a tracé certains caractères, celui surtout de la jeune femme nerveuse et fantasque « avec sa fougue orageuse et ses tragiques caprices. » Sibylle, Julia de Trécœur, Camors sont des portraits inoubliables. M. P. a bien raison de conclure qu'après la lecture de *la Terre* et de *la Bête humaine* « il est bon de revenir à Feuillet pour se débarrasser des ordures, pour goûter et savourer chez lui cette délicatesse de goût, cette élégance de bon ton qui n'excluent point la vigueur ni même l'audace. » J.-J. Weiss, dont les préférences allaient vers ce que l'esprit français a de plus aimable, de plus doux, de plus gracieux, aurait souscrit à ce jugement, mais je crois qu'il aurait trouvé M. Pellissier un peu trop indulgent pour M. Zola dont il raillait si finement le programme naturaliste. Avec M. P. Bourget, avec sa finesse d'analyse, sa psychologie subtile et anxieuse, nous sommes à cent lieues de là. On peut dire de lui qu'il déroute la critique, tant son talent est souple, complexe et varié, tant son style est plein de contrastes. Mais la jouissance intellectuelle que donne la lecture de ses romans, aussi bien que de ses récits les plus courts, tels que *les premiers et nouveaux pastels*, dénote que tous sont faits de main d'ouvrier. MM. Marcel Prévost et Paul Margueritte sont encore loin d'être arrivés à cet âge où l'on a donné toute sa mesure : tous deux ont encore du temps pour grandir et *se mûrir*. L'avant-dernier chapitre de ce volume est un article sur la doctrine de M. Brunetière, ou si l'on aime mieux, sur son dogmatisme. Cet esprit ondoyant et divers qui est la marque des Sainte-Beuve, des Jules Lemaître, des Anatole France, n'est pas la sienne, comme l'on sait, et ce n'est pas « avec une curiosité sans règle et sans but » qu'il se promène à travers les livres. Il n'écrit que pour prendre la défense du général contre « l'individuel », de la tradition contre la singularité, du sens commun contre le sens propre. On peut trouver que sa méthode est trop exclusive ou par trop géométrique, mais il la soutient, il la défend avec une telle rigueur de déduction, avec une dialectique si puissante, qu'il est bien difficile de ne pas lui rendre les armes. Lisez l'excellent article de M. Pellissier, et vous en aurez la preuve.

A. D.

CHRONIQUE

— Dans son édition des poésies de Charles d'Orléans (Paris, 1842), Champollion-Figeac a publié, en appendice (pp. 410-414), un court poème moral, sous ce titre : *Le livre contre tout péché, par Louis XII.* Le titre est bien celui que l'auteur du poème a voulu donner à son œuvre, mais l'attribution à Louis XII n'a d'autre autorité que la perspicacité de l'éditeur. M. A. Thomas s'élève, dans la *Romania* (1893, pp. 128-133), contre cette attribution et en démontre l'inexactitude. L'étude directe du manuscrit (*Bibliothèque nationale*, fonds latin, n° 9684) dont Champollion-Figeac a tiré le *Livre contre tout péché* permet d'arriver facilement à la solution de ce petit problème de critique littéraire et d'affirmer que l'œuvre est de Charles d'Orléans, dont le nom, bien que gratté, se lit nettement dans un passage.

— Les *Études romanes dédiées à Gaston Paris* le 29 décembre 1890 (25e anniversaire de son doctorat ès lettres), par ses élèves de France et ses élèves étrangers des pays de langue romane (Paris, 1891, in-8 de IV-552 pp.), sont en dehors du cadre que nous nous sommes tracé. Mentionnons cependant *Quelques dissertations inédites de Claude Fauchet*, que M. E. Langlois y a insérées (p. 97). Ce sont cinq petits chapitres que Fauchet avait l'intention d'ajouter au livre VII de son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises*, qu'il avait publié en 1581. M. Langlois a bien fait de les tirer du manuscrit du Vatican où il les a trouvés. « Ce ne sont pas tant, dit-il, des dissertations d'un savant que les causeries d'un vieillard aimable, instruit, pas du tout pédant, qui a beaucoup lu et beaucoup voyagé. » Citons également une étude publiée par M. A. Piaget dans le même recueil (p. 113) sur la *Chronologie des Épîtres sur le Roman de la Rose.*

— M. Gaston Paris a, dans le numéro de novembre-décembre 1893 de la *Revue historique*, traité de la touchante et romanesque histoire de *Jaufré Rudel*, seigneur de Blaye et poète qui, suivant son antique biographe provençal, devint amoureux de la comtesse de Tripoli sur la simple renommée de cette dame, s'embarqua pour la Syrie afin de la voir, tomba malade en mer et n'arriva à Tripoli que pour rendre le dernier soupir entre les bras de la comtesse qui se fit nonne le même jour. M. Paris examine l'autorité du biographe provençal, les circonstances du récit, les essais qu'on a tentés pour le faire entrer dans le cadre fourni par l'histoire authentique, et enfin la confirmation de ce récit qu'on a trouvée dans ce qui nous reste des œuvres de Jaufré Rudel. Il expose, à propos de ce problème, quelques règles de critique et il conclut que, si l'histoire de Jaufré Rudel est une fiction, elle contient un mythe profond et symbolise l'éternelle aspiration de l'homme vers l'idéal.

— Dans le même numéro de la *Revue historique* (pp. 301-311), M. H. Hauser a fait paraître une étude détaillée sur l'authenticité des *Discours* de La Noue.

— Une statue de Joachim du Bellay doit être élevée, l'été prochain, dans la ville d'Ancenis. La *Revue des provinces de l'Ouest* a publié, dans sa livraison de septembre 1893, les premières listes de souscription à ce monument.

— Dans un mémoire intitulé *Jean de Fontay et le tombeau d'Alain Chartier* (*Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892, p. 434), M. l'abbé Requin étudie le tombeau d'Alain Chartier qui se trouvait jadis à Avignon, dans l'église des chanoines de Saint-Antoine. L'inscription en a été publiée par d'Expilly, mais, vers 1730, elle fut badigeonnée et recouverte d'un placage; heureusement l'antiquaire Renneville en avait pris une copie avant sa destruction; mais l'authenticité de l'inscription fut contestée par M. de Beaucourt, qui s'appuyait pour la discuter sur le titre douteux d'archidiacre de Paris donné à Alain Chartier. Or, grâce à un contrat découvert par M. l'abbé Requin, il est désormais prouvé qu'Alain Chartier était bien archidiacre de Paris. Cette pièce nous apprend que la pierre tombale d'Alain Chartier fut commandée par son frère Guillaume Chartier, évêque de Paris, à un sculpteur nommé Jean de Fontay, le 28 avril 1458. Ce document permet d'affirmer l'authenticité de l'épitaphe recueillie par Renneville.

— *Pour Peiresc, s.-v-p.*, tel est le titre d'un appel chaleureux que M. Ph. Tamizey de Larroque adresse à tous les dévots de Peiresc et aux « collectionneurs de tous pays et de tout genre qui reconnaissent en lui leur patron. » Il s'agit de restaurer la chapelle funéraire de la famille Fabri qu'on a récemment retrouvée dans l'église paroissiale Sainte-Madeleine d'Aix (ancienne église des Dominicains).

— Le même érudit vient de publier dans un recueil intitulé *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais* (Paris, Picard, 1893, in-8, 168 pp.) plus de cinquante pièces d'importance inégale, mais qui toutes présentent quelque intérêt; on y trouve cinq lettres de Scaliger, trois lettres de Jean de Silhon, une lettre de Pierre Dupuy, une lettre de Jean Claude, le grand controversiste, cinq lettres de l'abbé Jean-Jacques Boileau, une des meilleures plumes jansénistes du siècle de Louis XIV, etc.

— Le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* contient (1892, n° 3, pp. 350-358) une analyse, par M. Lorin, de *Deux inventaires de l'hôtel de Rambouillet en 1652 et 1666*, qui ont été découverts par M. Souzée-Lhoumeau au château de Salles, près Saint-Maixent (Deux-Sèvres), et que la Société archéologique de Rambouillet se propose de publier intégralement. Grâce à ces deux pièces, on connaît l'ameublement complet et détaillé de la fameuse chambre bleue sur lequel les descriptions de Mlle de Scudéry ne fournissent que des données extrêmement vagues.

— Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre français au XVIIe siècle feront bien de lire l'étude que M. Wilhelm Mangold a publiée cette année comme annexe au programme du gymnase ascanien de Berlin et qu'il intitule *Archivalische Notizen zur französischen Literatur-und Kulturgeschichte des siebzehnten Jahrhunderts* (Berlin, Gaertner). Quelques-unes de ces « notes » ont déjà été utilisées par M. P. Mesnard. D'autres, en plus grand nombre, sont inédites et tirées des rapports des envoyés et agents du Brandebourg à Paris, Christophe de Brandt, Gaspard de Blumenthal, Jean Beeck, Pöllnitz et Meinders.

— MM. le comte de Cosnac et Édouard Pontal ont fait paraître à la librairie Hachette le tome treizième et dernier des *Mémoires du marquis de Sourches* sur le règne de Louis XIV. Ces *Mémoires* corroborent complètement et corrigent par endroits les *Mémoires* de Saint-Simon et le *Journal* de Dangeau, et bien

qu'arides à la lecture, ils sont très précieux pour l'historien. Le dernier volume va de janvier 1711 à décembre 1712.

— M. A. DE BOISLISLE publie à la même librairie le tome dixième de son édition des *Mémoires* de Saint-Simon.

— La même maison fait paraître aussi, dans une petite et utile collection d'auteurs français, une édition spéciale du chapitre XIV des *Caractères* de la Bruyère, *De quelques usages*, par MM. G. SERVOIS et A. RÉBELLIAU, et une édition des sermons de Bossuet *sur l'Honneur du monde* et *sur l'Ambition*, par M. A. RÉBELLIAU.

— Un Danois, M. K. S. JENSEN, vient de faire paraître un travail sur Molière et les ennemis de Molière (*Molière og hens modstandere, 1662-1664*. Copenhague, Klein, in-8).

— Des actes notariés importants, relatifs à Blaise Pascal et à sa famille, ont été récemment découverts dans différents minutiers de notaires parisiens et publiés, en 1888, par M. Marius BARROUX (*Bulletin du Comité des travaux historiques, histoire et philologie*, 1888, pp. 148-174) et, en 1890, par M. le vicomte DE GROUCHY (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1890, pp. 36-50). Il faut y joindre un nouveau document trouvé par M. DE GROUCHY et communiqué par lui à la *Société de l'histoire de Paris* (*Bulletin*, 1892, p. 171). C'est une constitution, en date du 30 juin 1657, de 200 livres de rente en faveur de Blaise Pascal par l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, qui avait reçu de lui une somme de 4000 livres.

— Continuant dans les minutes des notaires parisiens les recherches sur les grands écrivains qui vécurent à Paris, M. DE GROUCHY a publié également le testament de Nicolas Boileau-Despréaux, l'inventaire de son mobilier et le catalogue de sa bibliothèque (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1889, pp. 103-115 et 130-146). Il convient encore d'ajouter à ces documents l'état de la fortune de Boileau au moment de sa mort que le même érudit a retrouvé et inséré dans le *Bulletin du bibliophile* (1893, pp. 179-190). Ces revenus se montaient alors à 7690 livres 2 sols, au capital de 122 920 livres, auxquelles il faut joindre 2000 livres de pension faite par le roi et 2000 provenant de l'Académie. Au total, Boileau avait donc une douzaine de mille livres de revenu.

— Sous ce titre, *la Religieuse portugaise*, M. Maxime FORMONT consacre dans la *Revue hebdomadaire* (n° du 14 octobre 1893, p. 271) une étude à sœur Mariana Alcoforado, religieuse du couvent de Notre-Dame de la Conception à Beja. Les éléments de ce travail proviennent de l'ouvrage de M. Luciano Cordeiro intitulé *Soror Marianna* (Lisbonne, Férin, 1891, 2e édition augmentée). M. Formont a mis à la portée des lecteurs français des renseignements intéressants sur la famille et sur la personne de celle qui, s'étant éprise du chevalier de Chamilly, lui écrivit les lettres brûlantes dont la traduction est célèbre, depuis plus de deux siècles, sous le nom de *Lettres portugaises*.

— A l'occasion du mariage de Mlle Édith Rouchier-Alquié et de M. Léon G. Pélissier, M. TAMIZEY DE LARROQUE a publié quelques *Lettres inédites de Voltaire à Louis Racine* (Saint-Étienne, Charles Roy, 1893, pet. in-4, de VIII-21 pp.). Ce sont des compliments d'un tour aisé et heureux, comme en savait faire Voltaire. On y trouve pourtant quelques renseignements sur la biographie de Louis Racine, notamment sur sa candidature à l'Académie française. Dans les deux dernières lettres, Voltaire discute avec feu et agrément une question qui le préoccupe souvent, la question de la rime.

— M. J. Ledeuil-d'Enquin a publié une plaquette de 50 pages (Semur, Millon, in-8) sur le séjour de la marquise du Châtelet à Semur de 1727 à 1734; la brochure a pour titre *Recherches d'histoire locale, la marquise du Châtelet à Semur et le passage de Voltaire.*

— Les *Documents inédits sur Mirabeau*, publiés par M. Alexandre Mouttet, dans la *Revue sextienne* (15 novembre 1892) sont le contrat de mariage de Gabriel-Honoré de Riqueti, comte de Mirabeau, passé devant Me Raspaud et Me Boyer, notaires à Aix, le 22 juin 1772, et l'acte de mariage, rédigé le lendemain 23, par le curé de la paroisse Saint-Esprit de cette ville. Le savant magistrat a entouré ces deux actes de notes fort intéressantes. Dans une de ces notes, il rappelle que *Riqueti* est la forme latine de Riquet, abréviation de *Henriquet* et que littéralement *Riqueti* veut dire *fils de Riquet*, et il ajoute spirituellement que le notaire qui conserva la finale *i* au bout de Riquet ne se douta pas que cette modeste voyelle servirait de point de départ à la légende d'une extraction florentine qui ne repose sur aucun titre authentique.

— Le premier volume des *Mémoires du général baron Thiébault* (Paris, Plon, 1893, in-8, 546 pp.) renferme quelques détails sur certains écrivains français, tout d'abord sur le père du général, l'auteur des *Souvenirs*, sur Cerutti, sur Rivarol « aussi brillant qu'inépuisable » (p. 103), sur Roucher (p. 126), sur Mirabeau (p. 227), sur Chamfort (p. 312), sur Bitaubé (p. 313), sur Grouvelle, sur Mme de Genlis et surtout sur Jouy, le futur académicien, alors aide de camp du général O'Moran. « Jouy, dit Thiébault, Jouy qui, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, a passé du royalisme au libéralisme, de l'ultracisme au républicanisme, du bourbonisme au napoléonisme et *vice versa*; qui, sous les noms de Jouy et de De Jouy, quoique son nom fût Étienne, a chanté la duchesse d'Angoulême et rédigé la *Minerve*; qui, deux ou trois mois après l'époque que je rappelle, a été forcé d'émigrer comme aristocrate, et qui sous la Restauration a été enfermé à Sainte-Pélagie comme patriote exalté; Jouy, auquel le *Dictionnaire des girouettes* en a conféré quatre, quoiqu'il eût droit à beaucoup plus, faisait alors le royaliste, parce que les dangers de ce rôle avaient monté sa tête sur ce diapason. Il jouait ce rôle comme un fou; je ne sais ce que ses imprudences et ses indiscrétions ne compromettaient pas. Bref, il poussa la chose si loin qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre lui.... Nulle part Jouy n'était longtemps sans avoir un roman. » (P. 416-441.)

— Dans son ouvrage *La Dalmatie de 1797 à 1815* (Paris, Picard, 1893, in-8, 490 pp.), M. l'abbé Pisani n'a donné que très peu de détails sur le *Télégraphe* rédigé en 1813 par Charles Nodier, alors bibliothécaire de la ville de Laybach. Il nous dit simplement (p. 345) : « Dès lors, tous les articles, même les nouvelles les plus imprudemment fausses, prennent ce caractère aimable que donne une plume élégante, et au milieu des arrêtés, des articles : « On « nous écrit de Malte », ou « de Copenhague », on trouve de charmantes variétés sur l'Illyrie qui promettent à la France un écrivain célèbre. » Mais, comme nous l'apprend une note, M. Pisani a publié sur le *Télégraphe* de Nodier une étude détaillée dans le *Bulletin critique* du 15 novembre 1888.

— Le mémoire de M. V. Cian, *Per la storia del sentimento e della poesia sepolcrale in Italia ed in Francia prima dei « Sepoleri » del Foscolo* (extrait du *Giornale storico*, t. XX), est aussi intéressant pour l'histoire de la poésie française sous la Révolution que pour les origines de l'œuvre célèbre de Foscolo. L'auteur étudie surtout le poème de Gabriel Legouvé, *la Sépulture.*

— A signaler dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (n° du 30 septembre 1893, col. 358) une lettre inédite du libraire Renouard au directeur général de la librairie, à l'occasion de la fameuse tache d'encre faite par

P.-L. Courier sur le *Longus* de Florence. Renouard y raconte l'incident et expose quel y fut son rôle.

— M. Auguste Cordier a publié, sous le titre *Stendhal raconté par ses amis et ses amies, documents et portraits inédits* (Paris, Laisney, 1893, in-4 de 44 pages), six lettres de Crozet, trois lettres de J. Hetzel et deux lettres de Balzac, adressées à Colomb et concernant l'édition des œuvres complètes de Beyle que Colomb mit au jour. On trouvera à la suite des documents qui font aussi bien connaître la physiologie du tempérament de Stendhal que la psychologie de son caractère.

— La *Revue critique* du 27 novembre dernier (n° 47) contient un long article de M. Ch. de Pomairols sur la *Jeunesse de Lamartine* de M. Reyssié et sur le *Lamartine* de M. Em. Deschanel. M. de Pomairols suit page à page les ouvrages de ces deux auteurs et relève çà et là quelques inadvertances et erreurs sur un sujet qu'il est temps de traiter avec précision et exactitude.

— Les lignes suivantes qu'on lit dans la notice biographique consacrée au *général baron Merle*, par M. Aug. Braquehay (Paris, Dubois, 1893, p. 51, note 1), intéresseront peut-être quelques-uns de nos lecteurs. « Le nom de Merle (né à Montreuil-sur-Mer) fut longtemps populaire dans le département de la Mayenne. Aussi Balzac n'hésita pas à le donner à l'un des personnages de son roman *les Chouans*. En agissant ainsi, il ne faisait que suivre d'illustres exemples : le chevalier des Grieux, de l'abbé Prévost, appartenait à une famille qui résida de longues années à Montreuil. De même, en plaçant depuis dans cette ville quelques scènes des *Misérables*, Victor Hugo donne à deux de ses principaux personnages le nom de Cosette, jeune Montreuilloise qui fut à son service, et celui de Madeleine, capitaine d'artillerie de l'état-major de la place en 1832, auteur d'un travail aujourd'hui perdu sur l'hydrologie de Montreuil et de ses environs. »

— M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, a fait paraître la cinquième série de ses *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Paris, Hachette, in-8, 276 pp.). Le volume renferme les études suivantes : I. La réforme de Malherbe et l'évolution des genres; II. La philosophie de Bossuet; III. La critique de Bayle; IV. La formation de l'idée de progrès au XVIIIe siècle; V. Sur le caractère essentiel de la littérature française.

— Sous le titre *Auteurs français*, la librairie Schultz de Strasbourg édite une collection des meilleures œuvres de la littérature française avec des notes en allemand, notes qui, d'après le programme, sont surtout lexicologiques et doivent rendre inutile l'usage du dictionnaire. « Pour atteindre le but fixé dans les nouveaux plans d'instruction et dans l'ordre de cabinet de S. M. l'Empereur sur l'enseignement des langues vivantes, il est nécessaire de donner accueil aux Nouvelles jusqu'alors bannies presque entièrement des écoles. » Cinq volumes ont déjà paru; le premier contient *Margot* d'Alfred de Musset, les *Prisonniers du Caucase* de Xavier de Maistre, *Baptiste Montauban* de Charles Nodier et *El Verdugo* de Balzac; — le deuxième, les *Nouvelles genevoises* de Töpffer et *le Lépreux de la cité d'Aoste* de Xavier de Maistre; — le troisième, *la Vendetta* de Balzac et *Lidivine*, *Euloge Schneider* et *le Songe d'or* de Nodier; — le quatrième, *Au coin du feu*, d'Em. Souvestre; — le cinquième, *le Cid*. Tous ces volumes sont publiés et accompagnés d'introductions et de notes par M. Richard Mollweide, professeur au Lycée de Strasbourg. Pour *le Cid*, M. Mollweide a donné une introduction en langue française, introduction qui est d'ailleurs « compilatoire », suivant l'expression allemande et empruntée à Marty-Laveaux, Hémon, Merlet, Dozy, Larousse et Caumont.

— M. Félix Grélot, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, a fait acquérir, pour la bibliothèque de la ville de Paris, divers documents intéressant l'histoire littéraire. C'est, d'abord, la correspondance originale de Boileau et de Brossette, conservée par Brossette lui-même en deux volumes in-folio magnifiquement reliés par le successeur de Le Gascon. Dans la suite, cette correspondance a appartenu à M. Laverdet, qui en fit l'objet d'une publication spéciale. Elle se compose actuellement de plus de quatre-vingts pièces, lettres ou opuscules, et l'on sait que les autographes de Boileau sont rares. Les autographes de Voltaire le sont moins. Cela ne diminue en rien la valeur des quatre cents lettres de cet illustre Parisien qu'a acquise la bibliothèque Carnavalet. Ces lettres, adressées au maréchal de Richelieu, à Thieriot, etc., paraissent provenir des collections de manuscrits de Voltaire recueillies par Beaumarchais pour la grande édition de Kehl; elles portent la trace de corrections et des suppressions, ce qui rend les originaux précieux.

— M. Laurent, archiviste des Ardennes, à Mézières, avait créé en 1890, sous le titre de *Variétés historiques ardennaises*, une publication qui comprend actuellement douze livraisons (nous signalons particulièrement à nos lecteurs la huitième *Correspondance de Frédéric II avec Duhan de Jandun*). Cette publication s'intitulera désormais *Revue historique ardennaise* et contiendra, sous la rubrique *Mélanges*, des trouvailles et documents de tout genre (abonnement annuel : six livraisons, 10 fr.).

— La *Revue hebdomadaire des cours et conférences*, qui paraissait chez les éditeurs Lecène et Oudin, est arrivée à sa deuxième année. Elle paraît désormais le jeudi de chaque semaine et publie d'une façon régulière la conférence faite le jeudi précédent au théâtre de l'Odéon. En outre, elle publie différents cours de facultés de province et les cours professés à la Sorbonne par M. Faguet. La leçon d'ouverture du cours de M. Faguet a paru également dans la *Revue Bleue* (n° du 9 décembre 1893), sous ce titre : *Une époque de transition : la poésie française de 1600 à 1620*.

— On trouvera dans le dernier fascicule (III-IV) de la *Zeitschrift für französische Philologie* de Gröber quelques articles intéressants : de M. Kaindl, sur les mots français dans Gottfried de Strasbourg (travail très exact et détaillé qui complète singulièrement les études de Kassewitz sur les mots français dans le moyen haut allemand et les éditions de Hagen et de Bechstein); — de M. Zéliqzon sur le dialecte français dans la Wallonie prussienne et en Belgique le long de la frontière de Prusse; — de MM. Babad et Ulrich sur des étymologies françaises (*baragouin* et *samedi*; *follis* et *échec*). Le même fascicule contient des comptes rendus de l'étude de M. Comte sur les stances libres dans Molière et de celle de M. Nordfeld sur les couplets similaires dans la vieille épopée française.

— Signalons à ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire du XIXe siècle le catalogue chronologique des œuvres du romancier Paul Féval, dressé par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et publié par lui dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Une première partie (1893, t. I, col. 192) contient la liste des éditions originales de ces œuvres. Une seconde liste énumère (1893, t. I, col. 236) les travaux de Paul Féval qui n'ont pas été réimprimés en volumes.

— Sous le titre : *Figurines*, M. Jules Lemaitre publie, dans le *Temps*, une série de petites études alertes et spirituelles. « Je ne ferai point d'érudition ni de critique, dit l'auteur au début. Je tâcherai seulement de fixer en quelques traits l'image que je me forme présentement de quelques-uns des personnages célèbres d'autrefois et d'aujourd'hui, et je verrai surtout en eux des

hommes, de pauvres hommes. » Ont paru : *Racine* (30 novembre 1893) ; *M. Brunetière* (9 décembre) ; *M. Ludovic Halévy* (21 décembre).

— M. Joseph Saintour a légué à chacune des cinq classes de l'Institut la somme nécessaire pour la fondation d'un prix annuel de mille francs (élevé à trois mille francs après la liquidation de la succession), qui devra porter son nom et dont le sujet sera désigné par chacune des Académies. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en ce qui la concerne, a décidé que le prix serait donné alternativement aux ouvrages relatifs aux trois ordres d'études de l'Académie : Antiquité classique ; Orient ; Moyen Age et Renaissance. Le prix sera décerné en 1896 au meilleur ouvrage sur le moyen Age et la Renaissance, publié depuis le 1er janvier 1893.

— Une *Société néophilologique* s'est formée à Helsingfors et vient de publier un premier volume de *Mémoires* (Paris, Welter ; Helsingfors, Vasenius ; in-8, 412 pp.). Le secrétaire de la Société, M. Lindelœf, présente au public ce volume qu'il déclare « sans prétentions », mais qui doit « donner des preuves de la vitalité de la société et de l'activité qui règne parmi les représentants de la philosophie moderne à Helsingfors ». On trouve dans le volume des articles écrits soit en français, soit en allemand ; nous citerons, parmi ceux qui ont rapport à notre langue et à notre littérature : Uschakoff, *Zur Erklaerung einiger franzoesischen Verbalformen*, et Annie Edelfeldt, *Liste de mots français employés dans la langue suédoise avec une signification détournée.*

— M. l'abbé Charles Urbain, ancien élève de l'École pratique des hautes études, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le vendredi 22 décembre, à midi :

Thèse latine : « *De concursu divino scholastici quid senserint.* »

Thèse française : « *Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623).* »

— Sous ce titre : *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, M. A. de Boislisle, membre de l'Institut, a consacré un important travail, dans la *Revue des questions historiques* (nos de juillet, p. 86, et d'octobre 1893, p. 389), à la jeunesse de Mme de Maintenon et à son mariage avec Scarron. Comme on le voit, ce n'est pas l'histoire du « règne » de Mme de Maintenon que retrace M. de Boislisle, mais bien celle de sa vie conjugale et des années qui la précédèrent. Après avoir résumé ce qu'on sait de la jeunesse de Françoise d'Aubigné et de sa famille, fait connaître quelques nouveaux documents sur Scarron et sa sœur Françoise, le savant auteur publie le contrat de mariage des deux parties, qui précise la date de cette union (commencement d'avril 1652). M. de Boislisle a retrouvé également le bail du 27 février 1654, par lequel Scarron louait pour trois ans un corps d'hôtel situé dans la rue Neuve-Saint-Louis ; c'est aujourd'hui « la petite maison qui occupe encore l'angle oriental de la rue des Douze-Portes (Villehardouin) avec façade sur la rue Saint-Louis (Turenne), et qui porte actuellement le n° 56....., la seule, je crois, de toute cette longue et large voie si célèbre du Marais qui ait conservé sa physionomie primitive. » C'est là que s'écoula la vie commune des nouveaux époux. C'est là aussi que le poète mourut six ans plus tard (7 octobre 1660). M. de Boislisle complète sa moisson de renseignements inédits en publiant l'acte d'opposition et de levée des scellés après le décès et en commentant l'inventaire qui fut fait ensuite. Mais les héritiers naturels et les créanciers du défunt ne devaient pas laisser grand'chose de ces biens à la veuve.

— *Les débuts diplomatiques de Chateaubriand* sont racontés par M. Édouard Frémy, d'après les documents conservés au dépôt des archives des Affaires étran-

gères, dans *le Correspondant* des 10, 25 septembre et 10 octobre 1893. On y trouvera des renseignements intéressants sur la période de la vie de Chateaubriand qui embrasse les années 1804 et 1805 : nomination de secrétaire d'ambassade à Rome, démêlés avec le cardinal Fesch, départ pour le Valais comme chargé d'affaires, démission.

— M. Victor Fournel a publié, sur *les Comédiens révolutionnaires*, deux articles importants qui seront sans doute réunis en volume. L'un, le plus détaillé, a paru dans la *Revue des questions historiques* (n° de juillet 1893, p. 145) sous ce titre : *Fabre d'Églantine, le comédien, l'auteur dramatique et le révolutionnaire.* L'autre, inséré dans *le Correspondant* (n° du 10 juillet 1893, p. 50), est consacré à *Collot d'Herbois, acteur et auteur dramatique.*

— On trouvera dans la *Revue rétrospective* (nos de juillet, août et septembre 1893), une étude de M. Eugène Asse sur *le Baron de Ferriol et Mademoiselle Aïssé.* La biographie du diplomate y est amplement reconstituée et le testament de M. de Ferriol, que M. Asse a retrouvé et publié pour la première fois, précise quelques détails jusqu'ici incertains, notamment la date de l'arrivée en France de Mlle Aïssé, qui y vint en 1698 et fut aussitôt baptisée à Lyon.

— Dans le *Journal des Savants* d'août (p. 451) et de septembre 1893 (p. 530), M. Léopold Delisle a appelé l'attention des historiens sur les autographes conservés dans la précieuse collection de M. Morrison, dont le catalogue vient de paraître : *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between 1865 and 1882 by Alfred Morrison* (Londres, 1883-1892, 6 vol. in-f°, avec 166 planches hors texte).

Après avoir indiqué les documents qui se rapportent à l'histoire politique de la France, M. Delisle consacre la deuxième partie de son étude à énumérer les pièces intéressant l'histoire littéraire. Voici le résumé de ces observations :

Rabelais. Deux lettres : l'une adressée à Guillaume Budé et datée de Fontenai le 4 mai (vers 1520); l'autre adressée de Rome, le 28 janvier 1536, à Godefroi d'Estissac, évêque de Maillezais.

Amyot. Lettre adressée le 12 septembre 1577 à Pontus de Tyard.

Brantôme. Une page relative à « la brave race des Vitelli ».

J.-A. de Thou. Quatre lettres : 1° du 26 mai 1596, à Du Plessis-Mornay; 2° du 20 janvier 1611, à Isaac Casaubon; 3° et 4°, à Pierre Du Puy, du 13 octobre et du 4 décembre 1615.

Mal de Bassompierre. Deux lettres : l'une au cardinal de Richelieu (9 juin 1632), l'autre au cardinal Mazarin (7 février 1643).

Malherbe. Trois lettres (Voy. édition L. Lalanne, III, 12; IV, 152, 234).

Descartes. Quatre lettres : 1° du 23 mai 1632, à M. de Willhelme; 2° du 31 mars 1638; 3° du 12 novembre 1640; 4° du 17 octobre 1643, à M. de Pollot.

Le R. P. Jacques Sirmond. Une lettre à Peiresc.

Théophraste Renaudot. Lettre du 4 octobre 1645, à Hugues de Lionne.

Claude de Saumaise. Deux lettres, l'une adressée le 28 septembre 1645, à Huygens, l'autre sans date, à l'un des frères Du Puy.

La Rochefoucauld. Deux lettres adressées au cardinal Mazarin, le 1er septembre et le 2 octobre 1648.

Corneille. Billet de Pierre Corneille à Pellisson. Lettre de Thomas Corneille, du 13 septembre 1702.

Racine. Deux lettres à Mlle Rivière, sœur du poète, qui, restées inédites, se combinent avec celle que M. Mesnard a publiée sous la date du 27 février 1685. Deux autres pièces, dont M. Delisle met en doute l'authenticité.

Mme de Sévigné. Huit lettres.

Bossuet. Seize lettres.

Mabillon. Deux lettres, l'une du 6 août 1700, la seconde du 3 avril 1703.
Saint-Simon. Neuf lettres ou mémoires.
Réaumur. Treize lettres.
M. Delisle signale encore, sans les examiner, soixante-dix-sept lettres de Voltaire (non compris dix-huit lettres de Mme Denis) et des lettres écrites par Montesquieu, par Jean-Jacques Rousseau, par d'Alembert, par Diderot et par Buffon.

Les sommaires des périodiques et la liste des livres nouveaux relatifs à la littérature française paraîtront dans le deuxième numéro; on analysera les périodiques et signalera les livres parus depuis le 1er janvier 1894.

QUESTIONS

Antoine de Montchrestien était-il catholique ou protestant? — Antoine de Montchrestien est presque à la mode : ce n'est pas Théophile Gautier qui s'en plaindrait, lui qui rêvait, dit-on, de consacrer à ce grand méconnu une étude sympathique. Peu après que M. Th. Funck-Brentano eut édité, en le rajeunissant et en le condensant, le *Traicté de l'œconomie politique*, M. Petit de Julleville publiait, avec une introduction et des notes, le théâtre de Montchrestien. J'avoue cependant que ces travaux n'ont pas résolu tous mes doutes. Quelle était la véritable religion de Montchrestien? Considérant surtout l'économiste, M. Funck-Brentano écrit : « Nous sommes convaincu qu'il était catholique. » Au contraire, M. Petit de Julleville pense que « probablement Montchrestien était protestant de naissance, et, dans son for intérieur, assez indifférent en matière religieuse. » C'est ce que croit aussi M. Lanson, qui déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 eptembre 1891, p. 373) que « ce soldat des guerres de religion est sans fanatisme, à tel point qu'on ne sait guère si ce capitaine calviniste était réellement calviniste. » Et ne voulant faire de Montchrestien ni un catholique ni un huguenot, M. Lanson ajoute : « Ce qui apparaît évidemment, c'est qu'il est profondément chrétien. » A qui croire? Tout cela m'embarrasse et je ne serais pas fâché que quelque confrère, prenant en pitié mon incertitude, me dise si ce petit problème ne saurait avoir de solution plus précise.

Quaerens.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

HISTOIRE D'UN SONNET

Parmi les sonnets des *Antiquitez de Rome*, publiées pour la première fois à Paris, chez Frédéric Morel, en 1558, figure celui-ci qu'on me permettra de reproduire d'après l'édition originale :

Sacrez costaux, et vous sainctes ruines,
Qui le seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments, qui encor soustenez
L'honneur poudreux de tant d'ames divines,
Arcz triomphaux, pointes du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel mesme estonnez,
Las, peu a peu cendre vous devenez,
Fable du peuple et publiques rapines!
Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre
Les bastimens, si est-cé que le temps
Œuvres et noms finablement atterre.
Tristes desirs, vivez donques contents :
Car si le temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure.

Il y avait lieu assurément — et surtout à cause du dernier vers qui sent son Pétrarque — de tenir *a priori* ce sonnet pour une traduction de l'italien. Toutefois cette hypothèse paraît avoir été écartée par les éditeurs de Du Bellay depuis que M. de Montaiglon a trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (franç. 884, anc. 7237 [2]) quelques vers italiens fort semblables à ceux de ce sonnet, vers qu'il a considérés comme nous représentant très probablement un exercice de Du Bellay lui-même, qui se serait ainsi

essayé à mettre dans la langue du pays où il passa plus de quatre ans (1552-1556) le sujet de sa composition française [1].

Voici les vers italiens tels qu'ils se lisent dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale au verso du feuillet chiffré aujourd'hui 329. Ma transcription diffère un peu de celle de M. de Montaiglon, mais cela n'importe guère :

Superbi colli e uoi sacre ruine
Che l'gran nome di Roma ancor tenette
Hai che miserando hauette
Di tante anime excelse e peregrine

Teatri archi colossi opre diuine
Triumphal pompe gloriose et liete
Et fatti al volgo vel favola al fine

Cosi si ben un'tempo al tempo guerra
Fanno l'opre famose a passo lenti
Il nome et le grandezze il tempo aterra
Viuro dunque tra miei martir contenti

M. de Montaiglon a parfaitement vu qu'il se trouvait là en présence d'un sonnet incomplet et estropié. « Je ferai remarquer aussi qu'en restituant le vers évidemment sauté dans la seconde strophe, celle-ci, réunie à la première, forme les deux premiers quatrains d'un sonnet. » Mais le savant maître a eu tort d'ajouter : « Ce serait alors un essai non venu, et à la fin duquel, au lieu de deux tercets, Du Bellay, encore peu maître de l'instrument, n'a su écrire que quatre vers ».

Non, le plus ou moins d'adresse ou d'expérience de Du Bellay n'est pas en cause, et l'explication proposée des lacunes de la pièce en question ne saurait être admise, par la raison fort simple que ces vers italiens ne sont pas de Du Bellay : ils appartiennent à un sonnet célèbre, et qui est l'œuvre d'un personnage assez connu, Baldassare Castiglione, l'auteur du *Cortegiano*.

Reste à montrer que Du Bellay, pendant son séjour en Italie, a pu connaître le sonnet. Il a pu le connaître, c'est certain; il a pu même le lire dans un livre imprimé, dans le recueil intitulé *Delle rime di diversi nobili huomini et eccellenti poeti nella lingua thoscana... Libro secondo*, et publié à Venise, pour la première fois, en 1547, par les soins de Gabriel Giolito de Ferrari [2].

1. *Hvit sonnets de Ioachim Dv Bellay, gentilhomme angevin publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.* Paris, mars 1849, p. 15-17. (Extrait du journal *L'Amateur de livres*, et tiré à 50 exemplaires.)

2. La dédicace du recueil est datée de Venise, 20 mars 1547.

Voici le texte du sonnet italien, non pas d'après l'édition princeps de 1547 que je n'ai pas vue, mais d'après une réimpression de l'année suivante :

Superbi colli, e uoi sacre ruine,
Che'l nome sol di Roma anchor tenete;
Ahi che reliquie miserande hauete
Di tante anime eccelse e pellegrine!
Theatri, archi, colossi, opre divine,
Triomphal pompe gloriose e liete,
In poco cener pur conuerse sete
E fatte al uulgo uil fauola al fine.
Cosi si ben'un tempo al tempo guerra
Fanno l'opre famose, a passo lento
E l'opre e i nomi insieme il tempo atterra.
Viuro dunque fra miei martir contento,
Che se'l tempo da fine a ciò ch'è in terra,
Darà forsi anchor fine al mio tormento [1].

Tel est le sonnet bien complet et correct dont M. de Montaiglon avait retrouvé quelques fragments assez altérés. Il suffit de le comparer à celui de Du Bellay pour se rendre compte immédiatement du rapport qui les lie : Du Bellay a suivi très exactement l'italien, et le seul passage où il s'en écarte un peu est le dernier tercet dont les rimes sont autrement disposées que dans l'original : *dee*, au lieu de *dcd*.

Dans le recueil de Venise, le sonnet *Superbi colli* est anonyme et classé parmi les *incerti*; mais dès la seconde moitié du XVIe siècle au moins, les lettrés italiens l'attribuent sans hésitation à l'auteur du *Cortegiano*. Ainsi, Gabriel Fiamma, qui en reproduit le premier tercet dans le commentaire de ses *Rime spirituali*, fait précéder sa citation des mots : « como scrive leggiadramente il conte Baldassar Castiglione ne' suoi versi [2] ». Antonio Beffa Negrini n'est pas moins affirmatif : « Il conte (Castiglione)... compose alcune di quelle poche rime volgari, che, secondo il Giovio, gli acquistarono il nome di ottimo poeta, e fecero ch'egli si lasciesse addietro i poeti stati fin allora del primo grido. Tra le quali fu il sonetto seguente... da noi frapposto quì, per essere stato dato in luce sotto il nome d'Incerto nel 2° libro delle Rime di diversi autori :

Superbi colli, e voi sacre ruine... [3] »

1. *Delle rime di diversi nobili huomini... nuovamente ristampate libro secondo.* In Vinegia. Appresso Gabriel Giolito de Ferrari. 1548. Fol. 132 (Bibl. Nat., Yd 6882).
2. *Rime spirituali del R. D. Gabriel Fiamma.* Venise, 1575, p. 292.
3. *Elogi historici di alcuni personaggi della famiglia Castigliona, gia raccolti da Antonio Beffa Negrini et hora dati in luce da Francesco Osanna.* Mantoue, 1606, p. 410.

Lorsqu'au XVIIIe siècle, divers érudits s'occupèrent de réunir et de publier les œuvres diverses de Castiglione, ils n'omirent pas d'insérer notre sonnet dans leurs recueils. Les frères Volpi notamment, ces savants et consciencieux éditeurs, l'impriment dans leur édition des *Opere volgari e latine del conte Baldessar Castiglione, novellamente raccolte* [1] et l'accompagnent d'un commentaire où ils se réfèrent à Negrini et à Fiamma. De même, Pierantonio Serassi, qui, une trentaine d'années après les Volpi, réédite les œuvres variées de Castiglione, suit, en ce qui nous touche, l'exemple de ses prédécesseurs; il donne le sonnet, et dans son édition des *Poesie volgari e latine del conte Baldessar Castiglione* (Rome, 1760, p. 42), et dans celle des Lettres et autres œuvres du même auteur (Padoue, 1771, t. II, p. 225), en l'entourant d'un commentaire tiré en grande partie de celui des Volpi. De tels témoignages sembleront sans doute suffisants, et comme, à ma connaissance, aucune opinion discordante ne s'est jamais produite sur le compte de cette pièce si longtemps célèbre, je crois pouvoir la tenir avec quelque assurance comme émanée du fameux Balthasar.

Mais à Du Bellay ne s'arrête pas l'histoire des *Sacrés coteaux*. Comme tous les grands sonnets italiens, celui-ci a passé en Espagne où il a été traduit et imité. La première traduction castillane que j'en connaisse est celle de Gutierre de Cetina, l'un des *hendécasyllabistes* de la seconde période de l'imitation italienne, et cette traduction a ceci de remarquable que Cetina a transporté à Carthage ce qui chez Castiglione est dit de Rome : le poète s'adresse, non pas aux sept collines, mais au mont où fut Carthage :

Ecelso monte, do el romano estrago
Eterna mostrarà vuestra memoria;
Sobervios edificios, do la gloria
Aun resplandece de la gran Cartago;
Desierta playa, qu'aplazible lago
Fuiste lleno de triunfos i vitoria;
Despedaçados marmoles, istoria
En quien se lê cual es del mundo el pago;
Arcos, anfiteatros, baños, templo,
Que fuistes edificios celebrados,
I aora apena vêmos las señales;
Gran remedio a mi mal es vuestro exemplo,
Que, si del tiempo fuistes derribados,
El tiempo derribar podra mis males [2].

1. Padoue, 1733, p. 326. De cette édition, qui manque à la Bibliothèque Nationale, M. le professeur Novati a eu l'extrême obligeance d'extraire pour moi les passages qui seuls m'ont permis de remonter aux origines bibliographiques des *Superbi colli*.

2. Publié, dans son Garcilaso commenté (Séville, 1580, p. 216), par Fernando de Herrera qui le

Une autre traduction, très littérale cette fois, est due à un poète aragonais qui a vécu à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, Andrés Rey de Artieda, et qui s'exprime ainsi :

A la potencia del tiempo.

Sacros collados, sombras y ruynas,
Que mostrays la que Roma vn tiempo ha sido,
Y de los hombres que han prevalecido
Conservays las memorias peregrinas;
Arcos, theatros, fabricas divinas,
Que en cenizas el tiempo ha conuertido,
Ya vuestra pompa se acabo y ruydo
Que el nombre dilato y fuerças latinas;
Y assi puesto que al tiempo hizistes guerra,
Todo lo acaba el curso y mouimiento
Del aligero tiempo quando cierra.
Viuire, pues, con mi dolor contento,
Que, si con todo el tiempo da por tierra,
Tambien dara al traues con mi tormento [1].

Après ces essais sérieux, on pouvait s'attendre à trouver des parodies du genre burlesque. Nous en trouvons une, en effet, dans les œuvres que le *monstre* de la littérature espagnole, Lope de Vega, s'est amusé à faire paraître, en 1634, sous le pseudonyme de Tomé de Burguillos, et cette parodie à nos yeux présente un intérêt particulier, puisqu'après une fugue en Espagne, elle va nous ramener chez nous, dans notre littérature française. Lope-Burguillos travestit donc de la sorte les nobles et mélancoliques pensées du comte Balthasar :

A imitacion de aquel soneto : Superbi colli.

Soberuias torres, altos edificios,
Que ya cubristes siete excelsos montes,
Y agora en descubiertos orizontes
A penas de auer sido dais indicios;
Griegos liceos, celebres hospicios
De Plutarcos, Platones, Xenofontes,
Teatro que le dio rinocerontes,
Olimpias, lustros, baños, sacrificios,

fait précéder du texte italien pris dans l'édition de Venise et qu'il attribue lui aussi à Castiglione. Le sonnet de Cetina a été réimprimé, d'après Herrera, par D. Adolfo de Castro, *Poetas liricos de los siglos XVI y XVII*, t. I, p. 46.

1. *Discursos, epistolas y epigramas de Artemidoro, sacados a luz por Micer Andres Rey de Artieda*, Saragosse, 1605, p. 102.

Rey de Artieda donne aussi le texte italien, mais ce texte diffère assez de celui de Venise. A noter, en outre, qu'il attribue le sonnet, non pas à Castiglione, mais à Luigi Alamanni.

Que fuerças deshizieron peregrinas
La mayor pompa de la gloria humana,
Imperios, triunfos, armas y dotrinas?
O gran consuelo a mi esperança vana!
Que el tiempo que os boluio breues ruinas,
No es mucho que acabasse mi sotana [1].

Il n'est pas de Français, je l'espère du moins, auquel ce dernier vers et cette soutane râpée ne rappellent aussitôt le « pourpoint percé par le coude » de Paul Scarron, qui en vient très directement. Qu'on compare plutôt les deux défroques :

Superbes monumens de l'orgueil des humains,
Piramides, tombeaux dont la vaine structure
A témoigné que l'art, par l'adresse des mains
Et l'assidu travail, peut vaincre la nature!
Vieux palais ruinez, chefs-d'œuvres des Romains,
Et les derniers efforts de leur architecture,
Collisée, où souvent ces peuples inhumains
De s'entr'assassiner se donnoient tablature,
Par l'injure des ans vous estes abolis,
Ou du moins la plus part vous estes démolis!
Il n'est point de ciment que le temps ne dissoude.
Si vos marbres si durs ont senty son pouvoir,
Dois-je trouver mauvais qu'un meschant pourpoint noir
Qui m'a duré deux ans soit percé par le coude [2]?

De Castiglione à Scarron la route est longue, et l'on ne voit pas très bien de prime abord ce qui aurait pu rapprocher le grave gentilhomme du facétieux cul-de-jatte. Ils se sont rejoints cependant, et grâce à un Espagnol! C'est le triomphe de l'union latine.

Alfred Morel-Fatio.

1. *Rimas humanas y divinas del licenciado Tome de Burguillos*, Madrid, 1634, fol. 5 v°. La cacophonie du dernier vers (*cacabasse*) a-t-elle été voulue?

2. *Les œuvres burlesques de M. Scarron, 3e partie*, Paris, 1651, p. 62. — Le rapprochement entre les sonnets de Lope et de Scarron a été fait par L. Lemcke, *Handbuch der spanischen Litteratur*, Leipzig, 1855, t. II, p. 446, et sans doute par d'autres. En revanche, il n'en est pas question dans l'ample thèse de M. Paul Morillot sur Scarron (Paris, 1888).

LE DIFFÉREND DE MAROT ET DE SAGON

Le différend qui mit aux prises François Sagon et Clément Marot ne fut pas seulement une querelle personnelle : il troubla aussi tout le monde poétique du temps. L'agression avait été si inopinée et si peu courageuse, l'attaque, basse et envieuse, s'adressait à un poète si universellement apprécié que des ripostes y répondirent bientôt de toutes parts et que la mêlée ne tarda pas à devenir générale. On compte une trentaine de libelles parus ainsi à la suite de celui qui avait ouvert le feu, pour continuer la lutte en faveur de l'un ou l'autre des adversaires. L'imprimerie apportait des ressources nouvelles à l'ardeur des combattants, et, en se mettant au service de l'attaque et de la défense, elle mêlait pour la première fois le public à la querelle des deux poètes. Ce n'est pas là le trait le moins curieux de cet épisode de notre histoire littéraire. Grossie de la sorte par la publicité des pamphlets, la voix des rivaux prit plus d'importance et attira mieux l'attention des contemporains. L'avenir lui-même en a entendu l'écho, qui a prolongé le souvenir de cette compétition éphémère. A la vérité, il n'est pas aisé de reconnaître aujourd'hui le langage de chacun dans la lutte. Nous l'avons essayé pourtant. Que peuvent nous apprendre ces libelles sur l'objet de la dispute, et, subsidiairement, sur les mœurs littéraires du temps? C'est là ce que nous voudrions dire. Prévoyant apparemment que la postérité ne serait pas indifférente à une polémique à laquelle le nom de Marot se trouve mêlé, un libraire d'alors s'empressa de recueillir en un volume la plupart des poèmes échangés de part et d'autre. Dès 1537, on rassemblait *Plusieurs traictez, par aucuns nouveaulx poètes, du différent de Marot, Sagon et le Hueterie* [1]. Ce n'est pas

1. Ce recueil, entrepris par Gilles Corrozet, eut un certain succès dont témoignent au moins trois éditions.

I. Plusieurs || traictez, par || aucuns nouveaulx poé- || tes, du different de Ma- || rot, Sagon, et la Hue- || terie. || Avec le dieu gard du || dict Marot. || Dont le contenu est de lau- || tre coste de ce fueillet. || 1537. *S. l.* in-16 de 144 ff. non chiffr., sign. A.-S. par 8.

Bibliothèque du comte de Lignerolles, n° 907.

Première édition de ce recueil, en lettres rondes, avec quelques figures sur bois. Tous les libelles n'ont pas été reproduits; on n'en trouve que seize, qui ont été réimprimés dans les deux éditions des œuvres de Cl. Marot données par Lenglet du Fresnoy.

II. Plusieurs traités, par aucuns nouveaux poètes, du différent de Marot, Sagon, et la Hueterie, avec le Dieu gard dudit Marot. 1538. *S. l.* in-16, feuillets non chiff.

Cette édition paraît être une copie de la précédente. Je ne la connais que par la mention qui en

là que nous avons été prendre les éléments de cette étude. Remontant plus haut encore, nous avons recherché les factums originaux eux-mêmes, tels qu'ils ont été produits dans l'ardeur du combat. Nous avons retrouvé de la sorte la plus grande partie des brochures qui parurent en 1537 à la suite du *Coup d'essay* de François Sagon. Nous avons essayé de faire ressortir de chacune d'elles tout ce qu'il peut être intéressant de connaître, et, chemin faisant, nous décrivons ces plaquettes avec le soin minutieux qu'on doit réserver à des raretés. La bibliographie est un auxiliaire trop précieux de l'histoire littéraire pour qu'on soit tenté de n'en pas user comme il convient [1]. Peut-être un chercheur plus heureux que nous découvrira encore quelques pièces qui auront pu échapper à notre investigation. Je ne crois pas que ce supplément d'information modifie les conclusions de la présente étude. Tels qu'ils sont les éléments dont nous disposons nous paraissent suffisants pour reconstituer complètement et avec exactitude le débat de Marot et de Sagon. Au récit même de la querelle, nous avons joint quelques indications sur les combattants, principalement sur Sagon et ses tenants, car c'est le châtiment de Sagon, pour s'être imprudemment attaqué à un adversaire trop grand, que Marot traîne le nom de son agresseur à la suite du sien devant la postérité.

Tandis que Marot vivait au delà des Alpes où il avait dû chercher un refuge, un rival moins célèbre mais plus orthodoxe que lui attaqua brusquement le poète absent. Pour ne pas laisser le

est faite dans le catalogue des livres du duc de La Vallière, dressé en trois volumes par Guillaume de Bure (t. II, p. 333, n° 3040).

III. Plusieurs || traictez, par aucuns nouveaulx poetes, du different || de Marot, Sagon et la || Huetterie. || Avec le Dieu gard du- || dict Marot. || Epistre composee par Marot, de la veue du || Roy et de Lempereur. || Dont le contenu est de lautre coste || de ce fueillet. || *Parisiis*. 1539. [A la fin : Finis. In-16 de 147 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Bibliothèque du baron James de Rothschild, t. I, n° 621; — et bibliothèque Cigongne, au château de Chantilly, n° 762.

Le contenu de ce recueil a été analysé dans le catalogue de la bibliothèque du baron J. de Rothschild (*loc. cit.*) avec le scrupule qui a présidé à la confection de cet ouvrage, qu'un maître, M. Léopold Delisle, appelait récemment « un des chefs-d'œuvre bibliographiques de notre temps ». L'édition de 1539 contient deux pièces de plus que les précédentes : *Epistre à Marot par François de Sagon pour lui montrer que Fripelippes avait fait sotte comparaison de quatre raisons dudit Sagon à quatre oisons;* — et *Epitre de la vue du roi et de l'empereur*, qui ne se rattache pas à l'objet de la querelle.

1. Je n'ai pas manqué d'indiquer les collections publiques qui conservent les exemplaires dont il est fait mention dans la suite. La Bibliothèque de l'Arsenal possède un recueil factice très important des éditions originales des pièces du débat de Marot et de Sagon; il y est coté sous le n° 6427A, B.-L., et c'est lui qui a servi de base première à nos recherches. Nous avons trouvé également de précieuses indications dans un autre recueil, aussi important que le précédent, qui fait partie de la collection du baron James de Rothschild; la description en a été faite par M. Émile Picot dans le *Catalogue* de cette bibliothèque (III, p. 406). Quelques pièces se trouvent encore parmi les imprimés de la Bibliothèque Nationale et aussi de la Bibliothèque municipale de Versailles.

roi sous la mauvaise impression de sa fuite et pour essayer d'expliquer ses véritables sentiments, Marot avait adressé de Ferrare à François Ier une épître destinée dans la pensée de son auteur, à mettre les choses sous leur jour véritable [1]. C'était une épître habile et mesurée, faisant spirituellement entendre qu'un poète qui avait raconté « par écrit » plusieurs des « tours » des magistrats d'alors ne devait guère se soucier de tomber entre leurs mains. Il y avait aussi « l'ignorante Sorbonne », dont Marot avait tâté auparavant et qu'il ne désirait pas défier de trop près.

De Luthériste ils m'ont donné le nom;
Qu'à droit ce soit, je leur réponds que non.

Et le poète, rendu éloquent par la calomnie, se défend en beaux vers d'avoir déserté le service du roi, à la justice duquel il n'eût pas craint de se fier, si cette justice ne risquait pas d'être égarée par de faux rapports. Presque en même temps, il est vrai, Marot adressait aussi à deux sœurs, qu'il n'a pas autrement désignées, mais qui paraissent être Savoisiennes, une autre épître dont l'inspiration est nettement réformée [2]. Renonçant pour une fois à l'esprit dont il anime ses productions, à ce sourire fin qui se mêle même à ses larmes, il plaint le sort « des vrais savants de vérité », que le monde persécute pour leurs croyances intimes. Le langage de Marot est plus grave ici qu'à l'ordinaire; si ce n'est pas l'accent d'une profession de foi, on sent cependant que le malheur a donné à la voix du poète une émotion sincère qui le fait compatir aux souffrances endurées pour la liberté de conscience.

Il y avait, entre ces deux épîtres, une contradiction apparente, et, soulignée par des commentaires malveillants, elle ne pouvait que desservir Marot. C'est ce qui arriva. Un prêtre du diocèse de Rouen, mauvais poète à ses heures, François de Sagon, essaya de faire ressortir combien ce langage était double. Homme instruit, mais esprit peu souple, Sagon était surtout un catholique fort intolérant, peut-être par suite de sa race, car il descendait d'un père espagnol, Jean Sagon, qui vint se fixer en qualité de commerçant à Rouen vers 1480 et qui obtint, vingt ans plus tard, en juillet 1501, des lettres de naturalité, comme on disait alors [3].

1. *Œuvres de Clément Marot*, édition Georges Guiffrey, t. III, p. 284.
2. Cette épître n'a été découverte qu'en 1841 par M. le pasteur Chavannes, dans un manuscrit de la bibliothèque de Lausanne. On la trouvera dans les *Œuvres de Clément Marot*, édition Georges Guiffrey, t. III, p. 307.
3. Elles ont été mises au jour par M. Guiffrey dans son édition de Marot, t. III, p. 722.

Après avoir fait des études théologiques, François de Sagon entra dans les ordres et fut attaché comme prêtre à son diocèse natal. Il y prêcha notamment un sermon latin devant ses confrères pendant l'été de 1530 et dut sans doute renouveler plusieurs fois encore ces prédications, car on trouve à diverses reprises, dans les registres de l'archevêché de Rouen, son nom suivi de la mention de sommes variées qui représentent apparemment les émoluments de ces discours [1].

C'est de 1531 à 1535 que Sagon fit ses débuts de poète, débuts modestes et dont l'éclat ne passa pas les frontières de la Normandie. L'antique confrérie de l'Immaculée-Conception, établie à Rouen depuis déjà quatre cents ans, avait ajouté un caractère littéraire à son caractère religieux et institué en 1486, sous le nom de Puy de l'Immaculée-Conception ou de Puy du Palinod, des prix pour ceux qui voudraient composer des pièces de poésie en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Ces concours eurent aussitôt une grande vogue et suscitèrent pendant nombre d'années des vers, ballades ou chants royaux, qui, consacrés à ce sujet mystique, dénotent tous de la subtilité dans l'invention, de l'étrangeté dans la forme et de la bizarrerie dans les comparaisons. Ce sont là les défauts de Sagon comme ceux de ses concurrents. Il faut croire cependant que ces travers ne choquèrent pas les juges, car Sagon prit part à plusieurs épreuves et remporta successivement diverses récompenses, dont sa vanité et sa poche tirèrent profit. Lui-même nous l'apprend dans un rondeau que nous citerons ici et qui servira autant à faire connaître la biographie de l'homme que sa juste valeur littéraire :

De fleur de lys j'ai eu la main fleurie,
J'ai eu l'anneau et la palme enchérie
Des bons facteurs; j'ai eu ces trois beaux prix
Qui chacun an guerdonnent les esprits
Des mieux disants à l'honneur de Marie.
Puis que rendis la palme elle est flétrie;
L'anneau rendrai, mais le prince me prie
De rendre au Puy ce que l'an passé pris
De fleur de lys.
L'honneur à Dieu, grâce à la confrérie;
Aux gens d'esprit, bon sens qui ne varie;
Aux assistants, n'être d'erreur surpris;

1. François Sagon, *le Regret d'honneur féminin*, poème publié par F. Bouquet (Rouen, 1880, in-8°, p. 4-5).

A tous Français, être d'amour épris
Envers le roi et sa noble armoirie
De fleurs de lys [1].

Voici mieux précisées les dates et les circonstances de ces victoires. Sagon a recueilli ceux de ses vers qui avaient été récompensés et les a publiés sous ce titre : *Le triumphe* || *de grace, et preroga-* || *tive d'innocence originelle, sur la* || *conception et trespas de la* || *vierge esleue mere* || *de Dieu,* || *composé par Sagon* || [2]. C'est là que se trouvent imprimées les pièces suivantes, dont nous relevons les titres dans l'ordre où elles sont insérées : *Chant royal qui triompha de la palme au puy tenu à Rouen*, 1531 (fol. 6 v°) ; *Chant royal qui emporta le premier prix à Caen*, 1532 (fol. 8 r°) ; *Chant royal prémié* (récompensé) *à Rouen du lys* (fol. 9 v°) ; *Chant royal qui remporta à Dieppe le prix de la couronne* (fol. 15 r°) ; *Balade qui remporta le prix de la rose à Rouen l'an 1535* (fol. 28 r°) ; *Balade qui gagna le prix à Caen* (fol. 29 v°) ; *Balade prononcée par l'auteur rendant grâce au puy des Palinods de Rouen, où il avait eu le prix de la palme l'an précédent* (1531) *et la rendait comme il est de coutume* (fol. 38 v°) ; *Rondeau prémié du prix de l'anneau ou signet à Rouen*, 1533 (fol. 42 r°) ; *Rondeau prononcé pour grâces de la rose qu'emporta l'auteur pour sa balade du petit ver qui luit de nuit* (fol. 49 r°).

Tous ces triomphes d'académies de province avaient fait à Sagon une gloire de clocher, d'autant plus suffisante qu'elle était plus restreinte. Faut-il chercher dans une vanité surexcitée par ces distinctions locales la cause qui poussa Sagon à entrer témérairement en lutte contre Clément Marot, c'est-à-dire contre la personnalité poétique la plus en vue alors, celle qui d'un commun avis incarnait le plus brillamment les qualités du temps? Je le crois et, si l'on ajoute à cela l'ardeur de prosélytisme du catholique, j'estime qu'on aura tout le secret motif de l'antipathie de Sagon pour Marot. C'était une aversion raisonnée et réfléchie, à laquelle la fougue de l'âge n'avait nulle part, mais bien la vanité littéraire et l'esprit de secte. Plus de dix ans auparavant, en 1521, Clément

1. Il convient de faire remarquer ici une fois pour toutes que l'orthographe des citations est moderne. Si dans une publication de texte l'orthographe doit être scrupuleusement respectée, il n'en saurait être de même, à notre avis, dans une étude historique, dans laquelle le maintien de l'orthographe ancienne ne fait que dérouter l'œil et embrouiller le lecteur.

2. Avec privilege. || 1544. || On les vend à Paris en la grand salle du palais, au || premier pillier par Jehan André libraire juré de || l'université de Paris. || [A la fin] : Imprimé à Paris, par Benoist Prevost, Imprimeur de- || mourant en la rue Frementeil, pres le College du Ples- || sis. Faict le IXe jour d'aoust, Pour Jehan André Libraire || juré de l'université de Paris, 1544. || In-8° de 52 ff. non chiffr., sign. A-F par 8 et G par 4. Bibl. de l'Arsenal, n° 8083, BL. — Le titre de départ (f. 3 r°) indique mieux le contenu du volume : *Recueil moral d'aucuns chantz royaulx, balades et rondeaulx de Sagon, presentez et premiez à Rouen, à Dieppe et à Caen, par luy adressé à venerable religieux Domp Richard Ango, prieur de Beaumont en Auge, son oncle.*

Marot avait concouru au Puy de l'Immaculée-Conception de Rouen, mais il n'obtint pas le prix, qui fut accordé à une composition de son père, Jean Marot. Cet échec dut confirmer Sagon dans la pensée que, lauréat si fréquemment heureux de ces concours, il devait surpasser en talent ce concurrent évincé; il en tirera gloire plus tard et rappellera à Marot

> Qu'il y perdit (et) son temps et sa peine
> Vu que jamais n'y gagna un seul prix.

Comment hésiter après cela à provoquer Marot et, quand l'occasion s'en présentera, à se lancer dans l'arène imprudemment?

Il convient de dire que, si l'on en croit Sagon, à ces causes de dissentiment vinrent aussi s'ajouter des motifs plus personnels encore. Voici à quel propos. Sagon nous l'apprend dans une des pièces du débat qui éclatera plus tard.

> Tu sais, Marot, mieux que moi de moitié
> Qu'avons été en loyale amitié,
> Communiquant nos affaires ensemble,
> Comme font ceux que vrai amour assemble,
> Jusques au jour que madame Isabeau
> En équipage et triomphe assez beau
> Prit son époux en ville alençonnoise,
> Pleine d'ébats et pour ce jour sans noise [1].

Il est certain, en effet, que Marot assistait aux fêtes du mariage d'Isabeau, sœur de Henri d'Albret, avec le vicomte René de Rohan, prince de Léon, célébré à Alençon le 16 août 1534, sous les auspices de Marguerite de Navarre. Il composa même, à cette occasion, une *Epître présentée à la royne de Navarre par madame Isabeau et deux autres damoyselles habillées en amazones en une mommerie*, qui, retrouvée par M. Guiffrey, a été publiée par lui [2] et qui se sent assez de l'esprit réformé. C'est sans doute cette épître qui amena la discussion entre Marot et Sagon. Mais laissons Sagon continuer à nous expliquer le conflit :

> Car toi et moi devisans dessus l'herbe,
> Le lendemain au beau parc d'Alençon,
> Après souper, eûmes voix et tenson
> Pour la leçon de la foi catholique,
> Où tu voulus feindre l'évangélique
> Quand tu me dis, — ô bon prince des cieux! —

1. Deffense de Sagon contre Marot. S. d., in-8°, f. 5 r° (Bibl. de l'Arsenal, BL, 6427).
2. *Œuvres de Clément Marot*, édition G. Guiffrey, t. III, p. 280 *a*. Voyez les commentaires dont l'éditeur a accompagné sa trouvaille.

Qu'encor était au-devant de mes yeux
L'obscure nuit et vèle de Moyse
Pource qu'étais adhérent à l'Église.
Et lors ta langue aprement me reprit
Qui ne voulais user de mon esprit,
Duquel pourtant jettas une louange
Dont je fis moindre estime que de fange.

. . . . . .

Ce que je dis est-il pas véritable?
Que fis-je adonc? Par moyen charitable,
Je t'en repris. Où? Entre toi et moi
En ensuivant l'évangile et la loi.
Mais je ne sus pour ton impatience
Rien profiter envers ta conscience.
Tu te haussas tellement pour le moins
Qu'à la clameur survinrent deux témoins.
Je m'acquittai par cette voie honneste
D'un chrétien qui un autre admoneste.
Tu t'obstinas et ta fureur descend
Tant qu'en une heure il en vint plus de cent.
Vela comment j'accomplis en cette œuvre
L'instruction que notre évangile œuvre.
Mais quoi? on vit pour un mot que je dis
Marot tirer comme un homme étourdi
A son poignard, voulant commettre offense
De m'assaillir sans bâton de défense.

Après cet esclandre, les deux adversaires se séparèrent, mais on devine aisément comment ils se quittèrent et quels sentiments ils durent conserver l'un pour l'autre. Sagon, qui était déjà à cette époque « secrétaire de l'abbé de Saint-Ebvroul [1] », ainsi qu'il se qualifie lui-même sur le titre de ses ouvrages, suivit au Mans cet abbé, Félix de Brie, qui était en même temps grand doyen de l'église du Mans. Il arriva même qu'une fois la reine Marguerite de Navarre traversa le Mans.

Etant au Mans de repos et séjour,
La reine y passe et y séjourne un jour,
Au soir duquel je prêchais devant elle
Du mariage et loi sacramentelle,

nous apprend Sagon lui-même et cette coïncidence ranima peut-être le souvenir des attaques de Marot. Hélas! celui-ci avait repris

1. Orne, arr. d'Argentan, canton de la Ferté-Fresnel (*Gallia christiana*, XI, 828). — Félix de Brie était issu de la maison de Serrant, en Anjou, dont Sagon a composé les épitaphes (*Le regret d'honneur*, p. p. F. Bouquet, p. 84).

sa vie aventureuse et ne tardait pas à faire parler de lui. Compris dans un ajournement en masse lancé contre les luthériens, si le poète échappa au péril, ce fut par un heureux hasard qui, le tenant alors éloigné de Paris, lui permit de franchir la frontière et d'éviter ainsi le bûcher. Marot se réfugia à Ferrare, où il écrivit les deux épîtres auxquelles nous avons déjà fait allusion, l'une adressée au roi et la seconde à deux demoiselles savoisiennes. Marot était exilé et son âme mobile ressentait plus vivement que toute autre les amertumes d'un séjour à l'étranger.

Une situation si pénible eût dû éveiller la charité de Sagon; au contraire, elle alluma sa rancune et provoqua son ressentiment. Les deux épîtres de Marot étant tombées sous les yeux du secrétaire de l'abbé de Saint-Ebvroul, il se proposa d'y répondre et se donna la tâche aisée de réfuter un ennemi absent. Écoutons-le encore expliquer comment la pensée lui en vint :

Dedans Paris ces épîtres j'ouis,
Dont je ne fus grandement réjoui;
Puis je les vis sans plus longues enquêtes
Entre les mains d'un maître des requêtes,
Mais je n'en sus avoir prêt ni octroi
Pource que l'une avait déplu au roi.
Laissant Paris pour une autre besogne,
Je m'en allai à Dijon en Bourgogne
Après la cour et tout le train royal,
Comme doit faire un serviteur loyal
A qui son maître une affaire commande.
Qu'en advint-il? En cette voie grande
Seul chevauchant, ennuyé de l'esprit,
Le souvenir de ta lettre m'esprit.
Lors, pour venger de justice l'injure,
Je te promets, Marot, et je te jure
Qu'incontinent mon esprit apprêtai,
Et par trois jours tant de fois m'arrêtai
Que chacun jour ayant cent lignes faites
Vis ta réponse écrite en mes tablettes;
Et crois, qu'avant être à Dijon rendu,
Fut de par moi ton écrit répondu.
Parquoi, Marot, tu ne me devais mordre,
Si je n'ai fait ma réponse par ordre.
Tu me diras ou trop jeune ou moqueur
Si je te dis que je la fis par cœur,
Sur le chemin et ennuyeuse voie,
Sans voir la tienne, ainsi que je devoie

Pour ne vaguer et par ci et par là.
Le Roi partit, à Lyon s'en alla.
Je le suivis pour accomplir l'affaire
Que mon seigneur m'avait commandé faire.
Vrai est qu'un jour — quantième je ne sais —
Je lui fis donc d'un petit *Coup d'essay*,
Où ta réponse avait place première,
Et du depuis je l'ai mis en lumière.
Quand est au roi, ce coup ne lui fâcha,
Car un trait d'œil gracieux me lâcha
Quand j'entrepris par vertueuse audace
Le lui offrir, espérant seule grâce,
Et non salaire ou temporel guerdon
D'état, d'argent, d'office ou d'autre don.
J'ai, grâce à Dieu, un maître qui m'en livre
Autant qu'il faut pour honnêtement vivre.

Ne l'oublions pas : ce sont là des explications fournies après coup, alors que l'issue du débat était moins incertaine et que Sagon, traité comme il convient, n'avait de son côté ni les rieurs ni les poètes. Si elles font comprendre les circonstances dans lesquelles la querelle commença, elles n'excusent ni l'âpreté ni les injures de Sagon. Attaquer un absent n'était guère généreux; le couvrir d'opprobre était lâche, mais cette pensée n'arrêta pas Sagon qu'aveuglaient sa rancune et sa haine de la Réforme. Aussitôt que ses réponses furent prêtes, Sagon s'empressa de les publier en les faisant précéder d'une dédicace en vers à François Ier : *Le coup d'essay de François de Sagon secrétaire de l'abbé de Sainct Ebvroul, contenant la réponse à deux épîtres de Clément Marot retiré à Ferrare, l'une adressante au Roy très-chrétien, l'autre à deux damoyselles seurs* [1].

1. Le coup des- || say de Francoys de || Sagon Secretaire de labbe de || sainct Ebvroul. Contenant || la responce a deux || epistres de || Clement Marot retire a Ferrare. || L'une adressante au Roy treschrestien. || L'autre a deux damoyselles seurs. || Vela de quoy. || Avec une Responce a celuy qui a escript || que limprimeur de ce present livre || avoit beaucoup perdu à l'impres- || sion diceluy. || *Les semblables sont à vendre* || *à Paris à l'enseigne du pot* || *cassé*. || [Au v° du f. 27] : Imprime de rechief le XXIV. Jour || de Septembre mil cinq cens || trente-sept. || Avec privilege. || In-8° de 28 ff. non chiffr., sign. A-G par 4 (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, BL, 1re pièce).

On lit au v° du titre : Avec une epistre faicte par iceluy secre- || taire aux trois princes et enfans de Fran- || ce, et deux chants royaulx en la fin. || L'ung a la louenge dicelluy roy treschre- || stien. L'autre a la confusion de loppinion || perverse d'aucuns modernes. Le tout ad- || dresse par prologue au roy.

A la suite de cette continuation du titre se lit un dixain : « Aux lecteurs du Coup d'essay ».

L'achevé d'imprimer (f. 27 r°) indique nettement que cet opuscule avait déjà été imprimé. Dans la *Responce par l'uny des amys de l'imprimeur de ce petit traicte, a ung incognen contrefaisant le poete, disant que l'imprimeur a perdu credit, ses biens et honneur à l'impression d'iceluy et donne l'autheur à tous les diables* (f. 28 r°), il est dit expressément que le *Coup d'essay* vit ici le jour pour « la tierce foys ». L'inconnu dont il est question est Claude Colet qui, ainsi que nous le verrons plus tard, intervint au débat sous l'anagramme de Daluce Locet.

Le rédacteur du catalogue du Bon J. de Rothschild fait remarquer à bon droit que l'adresse portée sur le titre est celle de Geofroy Tory et que, celui-ci étant mort en 1533, sa veuve avait cédé le fonds d'imprimeur à Olivier Mallard.

Dès le début, Sagon reconnaît, en s'adressant au roi, que son intervention n'est pas très courageuse. S'il se mêle ainsi de réfuter quelqu'un éloigné de la cour, lui-même le confesse assez naïvement, c'est parce qu'on en pouvait tirer profit sans danger.

Il n'en peut mal venir,
Mais au contraire il peut bien advenir
Qu'ayant si haut poursuivi mon audace
Du très haût roi conquèsterai la grâce;
Si je ne l'ai, au moins je tenterai,
Et si je l'ai, je m'en contenterai.

En écrivant ce souhait, Sagon oubliait apparemment que la fortune des armes est changeante et ne prévoyait pas comment ce débat tournerait. Sans cela, après avoir mis le roi dans la confidence de ses réponses, l'auteur n'aurait pas convié le public à être juge du procès et à rapprocher le langage des deux parties en cause :

A tout le moins par débat advenu,
Vous connaîtrez aux œuvres les personnes.

La comparaison ainsi sollicitée n'est pas à l'avantage de Sagon. A une épître mesurée, audacieusement spirituelle, comme l'était celle de Marot, il réplique par des vers plats, lourds, embarrassés, commentant maladroitement la pensée de l'exilé et l'accablant lui-même d'injures. Plus tard, en se prolongeant, la querelle prendra un faux air littéraire; au début, l'attaque est personnelle à Marot, à son caractère, à ses croyances :

Tu as nom de Clément,
Mais c'est en toi le premier nom qui ment;
Luthérien ou nom d'autre hérétique
Convient trop mieux à ta seule pratique.

C'est « l'ignorante Sorbonne » que Sagon a la prétention de défendre, et aussi les gens de justice, en particulier celui qui a tourmenté Marot :

Quand tu as fait du juge Radamante
Similitude à raison répugnante,
. . . . . .
Son bon renom ne craint point qu'on le nomme
Et par ainsi c'est le bailli Morin;
S'il te tenait dedans Saint-Saphorin,

Près de Lyon, plus près du mont Tarare.
Il n'y a duc ni duchesse en Ferrare
Qui l'empêchât d'exécuter en toi
Le droit vouloir de justice et du roi.

Et après cette menace, Sagon essaie d'enlever tout espoir de grâce à l'absent, parce que le roi ne saurait jamais pardonner les fautes dont on accuse Marot : propos médisants et licencieux, inobservation du maigre en carême, raillerie des théologiens et des magistrats. Si Marot était tenté d'oublier tout cela, son adversaire lui rappelle charitablement la perquisition que la justice fit chez lui, dans son cabinet,

Dedans lequel tu n'eus onc habit net
Qui ne fut dû, emprunté ou en gage
Ou retiré par ton fardé langage.

Il lui rappelle aussi tout ce que l'on trouva dans cette visite :

Livres mortels, livres remplis d'offense,
Livres gardés contre juste deffense,
Livres traduits par un tas de paillards,
Placards souillés, minutes et brouillards.

Tel est le ton de Sagon; les injures se mêlent dans ses vers à une théologie indigeste et fort peu poétique. En parlant de la sorte, il prétendait s'inspirer de la charité chrétienne : on voit qu'il la comprenait d'assez étrange façon. Son style se ressent du manque de netteté de la pensée; l'inspiration est basse et le souffle ne saurait s'élever. Dans tout ce fatras je ne vois qu'une épigramme caustique et méchante, mais non haineuse, qui raille assez heureusement un travers de Marot. Celui-ci, jouant sur son nom, laissait volontiers entendre qu'il était le Virgile, le Maro, de la poésie française. C'est un ridicule; l'ennemi s'en empare et en tire parti.

Maro sans *t* est excellent poëte,
Mais avec *t* il est tout corrompu.
Il prend de *t* marotte pour houlette
Et peut sans *t* ce que plusieurs n'ont pu.
Avecques *t* c'est un beau nom rompu;
Tourné sans *t* c'est le latin de Rome;
Droit avec *t* le français d'un sot homme.
Maro sans *t* triomphe en latin grave
Et avec *t* démontre en français comme
Un glorieux sans raison fait le brave [1].

1. *Coup d'essay*, fol. 12, v°. — Au dernier vers, *brave* a, bien entendu, le sens de *beau*.

Cette attaque de Sagon ne fut pas isolée. Tandis que Marot était encore hors de France, un autre poète, aussi violent que Sagon, mais plus ennuyeux, l'invectiva aussi en lui reprochant ce dont on lui faisait des crimes, ses croyances et ses mœurs. C'est Jean Le Blond, curé de Branville, originaire d'Evreux, catholique fougueux, sinon fervent, et piètre rimeur. Le Blond ne s'est guère fait connaître que par quelques pièces de vers de circonstance [1], et par un petit recueil dans lequel il a inséré, comme Sagon, deux « épîtres responsives » à Clément Marot [2]. Esprit en retard sur son temps et mal en équilibre, Le Blond a rassemblé là des pièces fort diverses de ton et d'allure, bien que la valeur en soit la même, c'est-à-dire nulle. L'allégorie se mêle à l'allusion licencieuse et l'auteur rime, avec des procédés d'un autre âge, des pièces extravagantes ou déréglées. Son attitude à l'égard de Marot est plus intransigeante que celle de Sagon. Il se réjouit que la police ait su brûler les papiers de Marot

et les réduire en cendre,
Car trop de maux en eussent pu descendre;

et il espère qu'en dépit de sès supplications l'exilé ne sera pas rappelé en France. Cesse, dit-il à Marot,

cesse donc travailler
Ta vaine plume et le papier brouiller;
Plutôt serait un arabe blanchi
Que tu fusses de ta coulpe affranchi.
Ce qu'en écrit en tes livres on treuve
Suffit-il pas pour manifeste preuve?
Combien as-tu tins [3] de propos méchants
De tout l'état monastique en tes chants?
Voire propos conformes à Luther
Dont ne pourrais de coulpe t'exempter.

On juge par cet échantillon de l'ardeur qui échauffe les invec-

1. *Nuptiaulx virelays du mariage du roi d'Escoce et de ma dame Magdaleine, première fille de France.* Paris, Arnoul et Charles Langelier, in-8°, goth. (Bibl. Nat., Y non porté). Jean Le Blond de Branville a aussi inséré des vers dans la *Déploration sur le trespas de feu monseigneur le Daulphin de France* (François, duc de Bretagne). S. l. ni d., in-8°, goth. (Bibl. Nat., Y n. p.)

2. Le prin- || temps de lhumble espe- || rant aultrement dict || Jehan Leblond Seigneur de Branville || ou sont compris plusieurs petits || œuvres semez de fleurs, fruict || et verdure qu'il a composez || en son jeune aage fort recree || tifs comme on pourra || veoir à la table. || On les vent à la grant salle du Palles, au premier || pillier en la boutique de Arnoul Langelier || M. D. XXXVI (1536). In-8° de 62 ff. non chiffr., sign. A-G par 8, H par 6; lettres rondes (Bibl. de l'Arsenal, 6396, B. L.). — F. 44, v°, *Epistre du general Chambor responsive à l'epistre de Clement Marot, qu'il envoya au roy tres chrestien Françoys.* — F. 54, r°, *Epistre à Clement Marot responsive de celle parquoy il se pensoyt purger d'heresie lutheriane.*

3. *Tins*, tenu.

lives de cet énergumène. Le faux zèle qui s'y montre plus grossièrement encore que dans les vers de Sagon était dangereux pour Marot et qui sait si, irrité par de pareils accents, le roi lui ouvrirait jamais l'accès de la mère patrie?

Marot le comprit et il en ressentit une tristesse qui se fait jour dans ses poésies. S'il néglige, ou à peu près, de répondre à Sagon — on trouve à peine, dans ses vers, deux ou trois allusions à ce personnage, — s'il dédaigne tout à fait Jean Le Blond comme un adversaire trop indigne de lui, il continue à veiller au contraire à ce que la bonne foi du roi ne soit pas trop longtemps surprise. Marot profite de toutes les occasions qui lui permettent de rappeler son souvenir en France. Tantôt il adresse à Mme de Soubise, quittant Ferrare pour se rendre au delà des monts, une épître émue autant par la pensée des bienfaits de la noble femme que par le sentiment du pays natal. Tantôt il envoie au Dauphin de France une supplique en vers où se montre plus à nu le chagrin de l'exilé :

Et savez-vous pourquoi
Ce qu'il demande il a voulu écrire?
C'est pour autant qu'il ne l'ose aller dire;
Voilà le point, il ne faut pas mentir,
Que l'air de France il n'ose aller sentir.
Mais s'il avait sa demande impétrée,
Jambes ni tête il n'a si empétrée
Qu'il n'y volât.

C'était là le cri du cœur. Aussi avec quelle allégresse joyeuse, Marot reprit-il le chemin de la patrie : sa marche a des ailes comme son imagination. Dans l'enthousiasme de son bonheur, il écrit au cardinal de Tournon, archevêque de Lyon :

Puis que du roi la bonté merveilleuse
La France veut ne m'être périlleuse,
Puisque je suis de retourner mandé,
Puisqu'il lui plaît, puisqu'il a commandé
Et que ce bien procède de sa grâce,
Ne t'esbahis si j'ai suivi la trace,
Noble seigneur, pour en France tirer,
Où long temps a je ne fais qu'aspirer.

Il est vrai que François Ier avait mis une condition à ce retour : pour que le poète pût vivre dorénavant en sûreté à la cour, le roi

exigea la rétractation de ses erreurs huguenotes. Si Marot avait partagé ces croyances, c'était plutôt par un entraînement de son imagination que par une conviction raisonnée, et lui-même s'en était défendu. Aussi se soumit-il à la condition imposée par le roi, et dès que son désaveu public lui eut ouvert l'accès de la capitale [1], Marot s'empressa d'adresser à la cour un *Dieu gard* chargé de le précéder et d'annoncer sa venue. Le poète s'écriait :

Or je vous vois, France, que Dieu vous gard!
Depuis le temps que je ne vous ai vue,
Vous me semblez bien amendée et crue.

Et après ce salut à la patrie retrouvée, Marot souhaitait la bienvenue au roi qui la lui rendait, à la famille royale, à ceux qui servent à la grandeur du pays :

Dieu gard tous ceux qui pour la France veillent,
Et pour son bien combattent ou conseillent!

Par une inspiration touchante, Marot n'oubliait pas même ses adversaires; en ce jour qui semblait effacer ses propres souffrances, il voulait effacer aussi jusqu'à la trace des injures.

Puisque François pardonne
Tant et si bien qu'à tous exemple il donne,
Je dis Dieu gard à tous mes ennemis
D'aussi bon cœur qu'à mes plus chers amis.

Un pareil langage, et si généreux, aurait dû apaiser les esprits les plus prévenus. Il n'en fut rien. Sagon répondit à ces paroles émues par des vers encore fort violents et qui accueillaient très mal le pardon de Marot.

Puisque Marot dans son Dieu gard a mis
Ses ennemis au rang de ses amis
Et qu'il a dit Dieu gard a tout le monde,
Raison veut bien qu'en Dieu gard on réponde;
Car si l'un dit à l'autre Dieu vous gard,
L'autre en doit dire à l'un en son égard.

1. M. Guiffrey a découvert à la Bibliothèque Nationale (cabinet des manuscrits, fonds français, n° 5125, f° 165) une lettre du cardinal de Tournon, alors archevêque de Lyon, qui ne laisse aucun doute au sujet de la rétractation publique de Marot. Voy. *Œuvres de Clément Marot*, éd. Georges Guiffrey, t. III, p. 555.

Ainsi parlait l'adversaire et, pratiquant d'étrange façon la mansuétude, il s'empressait d'exprimer au nouvel arrivant d'assez injurieux souhaits :

Dieu gard Marot gentil valet royal
Qui s'enfuit se sentant déloyal
A Dieu, au roi, à la foi et à France,
Où maintenant il obtient délivrance,
Pourvu qu'il veuille à son fait regarder;
En ce point donc Dieu veuille le garder.
Dieu gard Marot tant qu'en foi pure il vive.
Dieu gard Marot qui plus ne récidive.
Dieu gard Marot, il en a bon mestier
S'il veut encore exposer le psautier.
Dieu gard Marot, car s'il est infidèle
Il se viendra brûler à la chandelle.

On voit quel avenir montrait au nouvel arrivant cet ennemi qui ne désarmait pas. Le passé ne trouvait pas davantage grâce à ses yeux. Faisant allusion à la rétractation imposée à Marot, Sagon s'exprimait ainsi dans un *Dizain par comparaison de l'enfant prodigue à Clément Marot qui a abjuré* :

L'enfant prodigue, excessif et fragile,
Après avoir abjuré son péché,
Obtint pardon, comme dit l'Evangile,
Et fit si bien qu'il en fut dépêché,
Tant qu'oncques puis ne lui fut reproché;
Mais après deuil, pauvreté, vitupère,
Rentra en grâce et amour de son père.
Ainsi Marot refait du triomphant
Venu en France, à qui fit impropère,
C'est tout un cas fors qu'il n'est plus enfant.

Pour excuser une haine si tenace, pour essayer d'expliquer tant d'acharnement contre quelqu'un qui, attaqué, ne s'était pas encore défendu, Sagon feint d'être persuadé que le silence de Marot ne lui sert qu'à machiner les réponses de ses disciples. Quelques bons esprits, en effet, irrités de voir ainsi malmener un exilé, avaient dit son fait à l'agresseur. Ce sont Bonaventure Des Périers, Charles Fontaine et un autre poète qui se cache sous le pseudonyme de Nicole Glotelet. Sagon et ses tenants eurent l'air de croire que Charles Fontaine et Nicole Glotelet étaient deux têtes sous un même bonnet, celui de Marot. Quant à Bonaventure Des

Périers, moins bon poète que prosateur, il avait très bravement poussé le cri d'alarme dans un poème *pour Marot absent contre Sagon*. C'est lui qui le premier osa parler de clémence au roi. C'est lui aussi qui, commençant la défense, appela les poètes français à l'aide de leur chef vilipendé. Écoutons cette voix claire, chaleureuse, et les bonnes raisons qu'elle invoque :

Nobles esprits, amateurs de savoir,
Qu'il vous ennuie et vous est grief de voir
Votre Maro indignement traité
D'un *Coup d'essay*, trop venimeux tracté
Fait par Sagon en sa faim Saguntine
Non pas de pain, mais bien de gloire indigne.
Ce bestion qui ainsi mord et pique
A donc osé prendre débat et pique
Contre Marot, le poète parfait,
Qui ne lui a ne peut avoir meffait.
Qu'attendez-vous, ô poètes françois,
Ses bons amis? Pensez-vous que je sois
Expert assez ou si sûr de mon rôle
Pour à Phébus porter quelque parole
De son Maro, que tout seul me laissez
Parler pour lui, et ne vous avancez
A excuser d'icelui la querelle?
Donc, s'il te plait, sire, absous-le; car elle
N'est pas du tout si griève, ni damnable
Comme le fait cettui déraisonnable
Accusateur et détracteur pervers,
Qui lui a dit tous les maux par ses vers,
Dont pour un coup il s'est pu adviser,
Quand rien meilleur n'avait pour deviser
Son mal penser, mettant loin sa pensée
Pour satisfaire à l'envie insensée
Que de long temps il a pu allaiter,
Voyant Marot à bon titre porter
Le même nom du poète romain,
Comme de Dieu, non pas par sort humain,
Vu qu'en Français a la veine autant digne
Que Maro l'eut en sa langue latine.
Roi plus qu'humain, si j'ose en ta présence
Seul excuser Marot en son absence,
Pardonne-moi; beaucoup mieux le feraient
Plusieurs des siens, lesquels triompheraient
En cette cause avec leur éloquence,
Mais tu en sais toute la conséquence.

Donc, sire, afin que nous n'importunions
Ta Majesté, et que point n'impugnions
De ton vouloir les bornes et limites,
Tant seulement nous te prions qu'imites
Nostre bon Dieu, et toi-mêmes aussi
En cet endroit faisant grâce et merci
A ton Maro, s'il a en rien mépris
Dont il dut être ou puni ou repris [1].

Quand Des Périers prenait ainsi la défense de Marot, il était déjà le familier de la reine de Navarre et son appel y gagna en autorité. Il n'est pas téméraire de croire — le poète lui-même semble y faire allusion — que Marguerite de Valois connaissait cette démarche et ne la désapprouvait pas. C'est évidemment plus que le simple témoignage d'un poète que Des Périers apporte à son chef de chœur; derrière l'auteur qui se montre, il y a la noble femme qui se cache et qui travaille prudemment à faire rentrer l'exilé en grâces. Elle y contribua sans doute plus que personne et c'est une justice qu'il convient de lui rendre quand on entrevoit la portée de ses efforts.

Les autres poètes qui embrassèrent la cause de Marot ne pouvaient mettre à son service que l'ardeur de leur talent et la sincérité de leur conviction. Charles Fontaine intervint au débat peu après Des Périers, mais il était alors un tout jeune homme faisant ses premières armes et sa polémique se ressent de l'inexpérience du combattant [2]. Sa discussion est à la fois anodine et violente; les ennemis crurent pourtant que Fontaine n'était là qu'un prête-

1. Le poème de Des Périers se trouve dans le recueil intitulé : *les Disciples et amys de Marot contre Sagon*, dont il sera décrit ci-après plusieurs éditions.

Il faut aussi attribuer à Des Périers la paternité de la pièce suivante qui a trait également au différend de Sagon et de Marot :

La Prognostica- || tion des prognostica- || tions, non seulement de ceste || presente annee M. D. XXXVII (1537). || Mais aussi des aultres a venir, || voire de toutes celles qui || sont passées, || Composee par maistre Sarcomo- || ros, natif de Tartarie, et Secretaire du tres || illustre et tres puissant Roy de Cathai, || serf de Vertu. || M. D. XXXVII (1537). || In-8° de 8 ff., non chiffr., dont le dernier blanc, sign. A-B par 4 (Bibl. Nat., Y, 4503; — et Bibl. municip. de Versailles. E 352°, 5 p.).

Le *Catalogue des livres du Bon J. de Rothschild* décrit une autre édition de cette pièce avec la mention : *On les vend à Paris en la rue Sainct-Jac- || ques, pres Sainct-Benoist, a lenseigne du || Croissant en la boutique de Jehan Morin.* ||

La *Prognostication* a été reproduite par M. de Montaiglon dans le *Recueil des poésies françoises*, t. V, p. 224-233, et aussi dans les œuvres de Des Périers, édition de la *Bibliothèque elzévirienne*, publiée par Louis Lacour, t. I, p. 130.

2. Né le 13 juillet 1515 à Paris, dans l'île de la Cité, en face du Parvis Notre-Dame, Charles Fontaine avait donc vingt et un ans. Sa pièce se trouve dans le recueil des *Disciples et amys de Marot contre Sagon*. Il passe pour n'avoir pas cessé de reconnaître Marot comme son maître et, Du Bellay ayant plus tard attaqué la vieille école poétique, on attribue à Fontaine la riposte qui fut faite sous le titre de *Quintil horatian*. Lui-même s'est pourtant défendu d'être l'auteur de cette réponse dans une lettre à Jean de Morel, publiée par M. de Nolhac (*Lettres de Joachim du Bellay*, 1883, in-8°, p. 86). Le *Quintil horatian* a été réimprimé récemment encore (2e édition, 1892), par M. E. Person, à la suite de l'*Illustration de la langue françoise* de Du Bellay, mais le nouvel éditeur n'a pas fait de réserve sur la paternité de Charles Fontaine.

nom pour cacher Marot qui désirait garder l'anonyme. Sagon le déclare nettement dans son *Dieu gard* :

Dieu gard Marot qui fit tant à Lyon
Qu'il m'envoya une épître imprimée
De sa façon, au mieux qu'il put, rimée;
Et pour autant que Sagon la reprend,
La désavoue et Fontaine la prend.

Sagon se trompe et son page aussi, qui, renchérissant sur son maître, déclare aussi que Fontaine est étranger à tout ceci :

Fontaine trop heureux serais
Et tes deux cornes dresserais
Si l'œuvre dont tu as le titre
(J'entends testament et épître)
Etait corrigé de par moi :
On sait qu'il n'y a rien de toi.
. . . . . .
Tu fais ainsi Charles Fontaines
Car j'ai des raisons bien certaines
Que l'épître et faux testament
Viennent de ton maître Clément.
Ce cas autrement je n'enfonce
Car mon maître y a fait réponse.

Si Marot s'est caché parfois dans sa discussion avec Sagon, quand la prudence lui commandait de ne pas se montrer, sa verve et son style dénonçaient son pseudonyme aux regards les moins clairvoyants et personne ne s'y trompait. Ici c'est bien le langage d'un jeune débutant et rien ne trahit la main d'un maître.

Je ne veux donc trancher du parangon
Pour me montrer ennemi de Sagon.
Je ne pretends ne plaid ne huterie
Avec Sagon ne la Hueterie :
Ce nonobstant s'ils en veulent à moi
Je n'en serai, ce crois-je, en grand émoi;
Car je vois bien à peu près que leur veine
Est un petit trop débile et trop vaine
Pour bien jouer, cela très bien je sais
A voir sans plus leur pauvre *Coup d'essay*.
Si dessus moi leur colère s'allume,
Là Dieu merci, nous avons encre et plume
Pour leur répondre un peu plus sagement
Qu'ils n'ont écrit tous deux premièrement.

. . . . . .

Certes avant qu'il soit jamais dix ans,
On montrera au doigt les médisants.
Déjà on dit de la Hueterie
Et de Sagon ce n'est que flatterie;
A l'entour d'eux de cent pas on la sent :
Je l'ai déjà bien ouï dire à cent.
Sage n'est pas celui qui se soulace
A dire mal pensant acquérir grâce,
Et mêmement qui dit mal de celui
Qui ne s'en doute et est bien loin de lui,
Dont il prétend avoir le lieu et gage.
Mais beau temps vient après pluie et orage.
Facilement et sans prendre grand soin
On dit du mal de celui qui est loin
Que l'on pourrait avoir en révérence
Pour son savoir quand il est en présence;
Quand telles gens se cuident avancer
Lors on les voit tant plus désavancer.

Quant au poète qui se cache sous le pseudonyme de Nicole Glotelet, de Victry-en-Partoys [1], et qui lui aussi se mêle de bonne heure à la lutte comme tenant de Marot, c'est un poète et un savant : Borderie, Papillon, Brodeau, ou peut-être même Claude Collet, que nous verrons porter d'autres coups sous un autre masque. Je n'ai pas su deviner le mot de l'énigme. Mais avec lui le débat s'élargit un peu et, à certains égards, devient littéraire. Écoutons-le définir le véritable poète :

Or entendez qu'un vrai poète est tant digne
Et de nature est tant noble et insigne
Qu'en lui est Dieu, qui par son mouvement
Le fait parler, comme un vent l'instrument,
En lui dictant maintes choses ardues,
Quant à nos sens cachées et perdues.
C'est la trompette et céleste buccine
Par qui souvent la grand bonté divine
Veut aux humains son vouloir déclarer.
Et pour au vrai leur prestance narrer,
J'ose affirmer qu'un bon divin prophète
Et ses écrits, et un excellent poète

1. Aujourd'hui Vitry-en-Perthois, canton de Vitry-le-François, arrondissement de Sainte-Menehould (Marne).

Semblables sont, sans quelque différence,
Et n'y a point entre eux de préférence,
Qui bien entend des deux noms l'origine,
L'accordera; et pour évident signe,
Ne pensez-vous que David, Esaïe,
Ezéchiel, Abachuch, Hiérémie,
N'aient en vers mis leurs écrits certains?
Certes de Dieu les oracles hautains
(En révérant la noble Poésie)
Etaient par vers; dont est ma fantaisie,
Vu que les Dieux l'ont chèrement aimée,
Qu'elle ne doit de nul être blâmée,
Mais nous la faut tenir divine et sainte.

Marot est de la famille de ces grands esprits, quoi qu'en disent les jaloux, qui l'attaquent malgré son auréole de poète. « Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi »? demande Nicole Glotelet, en s'adressant à l'envieux.

Dis la raison : est-ce puis qu'en latin
Il n'a écrit? Réponds, morde-mâtin,
Est-il requis par quel mot on exprime
Un bon savoir? S'il compose par rime
Est-ce raison de l'en blâmer pourtant?
Et lui tollir ce qu'il va méritant?
Quand il écrit en langage vulgaire,
A tous il sert, mêmes au populaire.
Les anciens grands en littérature
N'ont abhoré leur langue de nature.
David dicta beaux vers en l'hébraïque,
Homère en grec, Virgile en l'italique;
Marot a pris ce beau gentil françois
Plaisant et doux, et qui est fait ainçois
Que fut le grec, Bérose le récite :
Et de tel langue ores Marot suscite
Un million de sentences abstruses
Prises au fond de la source des muses.

Après cette apologie du talent de Marot, Nicole Glotelet attaque plus directement son adversaire et lui dit plaisamment quelques grosses vérités :

. . . C'est lorsque tu as vu
A ton avis de faveur dépourvu

L'absent Marot en Ferrare ou Venise,
Ta rude muse encontre lui s'avise
Dresser un coup. O très grande vaillance
Qui trois cents lieues veut percer d'une lance
Depuis Paris jusqu'au fond d'Italie !
O grand longueur de langue mal polie
Qui va viser pour le blanc de sa butte
Cent fois plus loin que nulle hacquebutte
N'aucun faucon ne pourrait pas atteindre !
Bon canonnier, veuillez votre coup feindre
Et plaise à vous faire grâce et merci
Au bon Marot. Pense, Sagon, aussi
Que de si loin ne l'eusses pu abattre,
Vu que de près tu n'es pour le combattre.
. . . . . .
. . . . Tu pensais que jamais
Ne revindrait en ce royaume. Mais
Au parc français le roi a fait réduire
Celui à qui de tous points tu veux nuire.
. . . . . .
Mais, pauvre sot d'esprit défectueux
Comment fus-tu lors si présomptueux,
Si effréné, superbe et arrogant
De présenter à roi tant élégant
Ton *Coup d'essay* si maigre et affamé
Duquel tu es si très fort diffamé?

Maintenant que, malgré ces attaques, Marot est rentré en France, que demande-t-on à l'agresseur? Nicole Glotelet va nous le dire.

. . . . Et pour conclusion
Chanter te faut quelque palinodie
En raisonnant, si peux, par mélodie
Quelque motif pour le retour joyeux
De ce Clément; et ne sois envieux
De quoi Pallas aux Français l'a réduit;
Et reconnais l'orgueil qui t'a séduit
Quand tu forgeas contre lui ton libelle.
Si tu le fais, sans te montrer rebelle
A bon conseil, ce sera bon échange,
Car d'un esprit malin tu seras ange.
. . . . . .
Ainsi faisant ne seras plus complice
Aux détracteurs; voilà toute l'amende
Qu'on veut de toi et que je te demande.

Mais si ton sens par tels abus persiste
En grande morge, estant un Trimegiste,
Triplique nom te verras acquérir,
D'un sot, d'un veau, et d'âne, ains que mourir.

La pièce prend fin sur ces aménités. Comme on le voit, si Sagon s'était montré mal appris en attaquant, on lui répondait de la même encre. Nous n'avons pas cru devoir rapporter ici toutes ces grossièretés, qui se répètent et n'ajoutent rien au débat. De part et d'autre on se salue des mêmes invectives, on se renvoie les mêmes accusations de débauches et de maladies honteuses. C'est là le côté le moins relevé de cette polémique; mais n'a-t-on pas vu depuis, en des temps plus polis, des querelles aussi basses et des insinuations aussi outrageantes?

Que faisait Marot lui-même tandis qu'on se battait pour lui? Son retour en France n'avait pas été sans conditions et sa situation au début s'en ressentit : elle était précaire, mal assurée. Prudemment, Marot laissa faire et vit venir le temps. Au reste, son adversaire était plus calme, non qu'il eût désarmé, mais il mettait moins volontiers le public dans sa confidence. Sagon avait bien répondu aux épîtres qui l'attaquaient, toutefois sans publier ses réponses. Il le déclare lui-même :

D'une réponse ai l'épître pourvue
Et suis certain, Clément, que tu l'as vue,
Mais en craignant par trop ta défiance
Onc ne voulus ces deux faire imprimer.

Il s'agit là d'une réponse à un *Coq à l'âne* envoyé de Ferrare par Marot et d'une autre à l'épître de Charles Fontaine, qui semblent n'avoir jamais vu le jour et qui ne nous sont point parvenues. Mais Marot connaissait ces vers de son ennemi et ne les lui pardonnait pas plus que ses autres attaques. En attendant, l'insécurité de son état l'obligeait à feindre et, pendant les premiers mois de son séjour à la cour, il ne se crut pas assez sûr de la position pour tenter des représailles. Les deux adversaires se rencontrèrent même et Marot sut ne pas laisser deviner le ressentiment qu'il nourrissait. Sagon nous donne à cet égard des renseignements précis et instructifs.

Tu as été six mois depuis ce temps
Très bien venu (au moins comme j'entends)

Avec les grands et les petits de France,
Où tôt après la tienne délivrance
Tu saluas chacun en son égard
Par un rescrit qu'on nomme ton *Dieu gard*.
T'ai-je pas vu depuis chez une reine
Au pont Saint-Cloud, sur le fleuve de Seine?
A quoi tint-il que lors tu me disais
Qu'encontre moi Fripelippes faisais?
Ou que ne dis à ton Bonaventure
Parlant à moi qu'il m'en fit l'ouverture?
Ne fut par là mon *Essay* découvert
Et en public notre débat ouvert
Par cette reine, en prudente parole?
A quoi tint-il que ne jouas ton rôle?
Je te promets si c'eût été Huet
Qu'on ne l'eût vu ainsi que toi muet;
Ta langue ou bouche à moi tant ennemie
Ne me dit onc parole ne demie.
A ton regard je vis bien que tes yeux
Pour lors vers moi ne s'acquittèrent mieux.
Bref, tu n'eus onc de parler hardiesse;
J'en fais témoin toute cette noblesse
Qui me put voir à la reine parler
De ce propos qu'avons à démêler
Tu ne dis rien, et me mis en un songe
En concevant la fin de ton mensonge;
Et si n'y a que des mois quatre ou trois.
Or me dis donc, pour la dernière fois,
T'ai-je mandé, ou écrit, ou fait dire
Depuis ce temps un mot de deuil ou d'ire?
T'ai-je offensé ou fait un mauvais tour
Depuis qu'en France as été de retour?
Quel diable donc t'a soufflé en l'oreille
Que ne devais me rendre la pareille?
Qui t'a piqué? Est-ce une mouche ou ver
Qui t'as vers moi fait ainsi élever
Et supposer Fripelippes en titre
Pour m'envoyer tant satyrique épitre?
Je ne sais pas, à parler rondement,
Où tu as pris si faible fondement;
Sinon, Marot, mais qu'il ne te déplaise,
Que tu étais un peu trop à ton aise.
Cela déclare à l'esprit qui l'entend
Que tu ne fus oncques vrai pénitent,
Mais simulé pour un temps et espace
Afin d'avoir et obtenir ta grâce.

Si, par cette insinuation malveillante, Sagon entendait dire seulement que le tempérament de Marot n'avait pas été changé par son abjuration et que, oublieux en apparence des offenses reçues, le plaisant moqueur ne se contenait si bien que pour mieux aiguiser ses épigrammes, le temps lui donna raison. Marot, à cet égard, devait mourir dans l'impénitence finale. S'il se taisait, c'était pour préparer sa vengeance, d'autant plus dangereuse qu'il n'en laissait pas paraître le dessein. Surveillant son attitude et jusqu'à ses regards, lorsque le hasard le mettait en présence de son adversaire, il ne se souciait pas de se compromettre par un coup de tête inconsidéré; mais il n'avait pas oublié l'injure, et il se promettait d'en tirer, dès qu'il le pourrait, une réparation complète. Tout à coup éclata, comme un coup de tonnerre attardé dans un ciel qui commence à se rasséréner, un libelle de quelques pages intitulé *le Valet de Marot contre Sagon*, cum commento [1]. Sur le titre s'épanouissait une gravure sur bois qui en indiquait clairement l'objet dès le début : Fripelippes, le valet, armé d'un bâton, tenait en laisse un singe, un *sagouin*, qu'il corrigeait. L'allégorie était parlante et ne faisait aucun doute; c'est bien une volée de bois vert que Sagon allait recevoir, appliquée par la main experte de quelqu'un qui se déguisait en valet pour frapper plus fort.

Car personne ne se méprit sur l'auteur de cette réfutation étincelante : chaque vers, chaque trait le dénonçait et, en prenant ses rancunes à son maître, le serviteur lui avait aussi pris son esprit. Jouant adroitement du gourdin, Fripelippes épargnait, dans son exécution, « les rimasseurs nouveaux » et sans portée qui s'étaient enrôlés à la suite de Sagon, pour faire sentir toute la vigueur de son bras aux chefs, à Sagon et la Hueterie :

L'un est un vieux rêveur normand
Si goulu, friand et gourmand

1. Le valet || de Marot contre || Sagon. || Cum Commento. || *On les vend à Paris en la Rue sainct Jacques* || *pres sainct Benoist, en la boutique de* || *Jehan Morin, pres les trois couronnes* || *d'argent* || 1537. || In-8° de 8 ff. non chiffr., sign. A-B. par 4, lettres rondes. (Bibl. Arsenal 6127A, BL., 2e pièce; — Bibl. nat., Y, 4503; — Bibl. de Versailles, E 352e, 3e p.)

Sur le titre, bois représentant Fripelippes qui tient Sagouin enchaîné et le frappe à coups de bâton. Au v° du titre, deux distiques latins de Christophe Richer.

F. 2 r°, *Frippelippes secretaire de Clement Marot à Francoys Sagon, secretaire de l'abbe de Sainct-Ebvroul.* En face des vers dont les plaisanteries auraient pu paraître obscures aux lecteurs, l'auteur a pris soin de placer, en manchettes, un commentaire explicatif.

A la fin (f. 7 r° et 8 v°), petite pièce d'hendécasyllabes latins « in eum qui scripsit in Marotum ». *Dizain conforme aux vers precedents* par Charles Fontaine et *huictain envoye a Clement Marot par ung sien amy.*

Le v. du f. 8 est blanc.

Voy. *Plusieurs traictez par aucuns nouveaulx poetes, du different de Marot, Sagon et la Hueterie*, Paris, 1539, f. 30-35 v°; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, in-4, t. VI, p. 416-423.

Il y a une autre édition imprimée à Lyon par Pierre de Saincte-Lucie, dit le Prince (in-8°, s. d., de 8 ff.), dont un exemplaire a figuré dans le catalogue Yéméniz, sous le n° 1722.

De la peau du pauvre latin,
Qu'il l'écorche comme un mâtin :
L'autre un Huet de sotte grâce,
Lequel voulut voler la place
De l'absent; mais le demandeur
Eut affaire à un entendeur.
O le Huet de bel arroi
Pour entrer en chambre de roi!
Ce Huet et Sagon se jouent,
Par écrit l'un l'autre se louent,
Et semble, tant ils s'entreflattent,
Deux vieux ânes qui s'entregrattent.

Nous ne savons pas grand'chose sur Charles Huet, dit la Huetterie, que nous retrouverons plus tard. Après lui avoir fait ce reproche, Marot l'abandonne pour tourner toute sa colère contre Sagon :

Ha! rustre, tu ne pensais pas
Que jamais il dût faire un pas
Dedans la France; tu pensois
Sans pitié ce bon roi François,
Et le peignais, en ton cerveau,
Aussi tigre que tu es veau.
C'est pourquoi les cornes dressas
Et quand tes écrits adressas
Au roi, tant excellent poète,
Il me soubvint d'une chouette
Devant le rossignol chantant,
Ou d'un oison se présentant
Devant le cygne pour chanter.
Je ne veux flatter ne vanter;
Mais certes monsieur aurait honte
De t'allouer dedans le compte
De ses plus jeunes apprentis.
Venez, ses disciples gentils,
Combattre cette lourderie;
Venez, son mignon Borderie,
Grand espoir des muses hautaines;
Rochers, faites saillir Fontaines;
Lavez tous deux aux veaux les têtes;
Lyon, qui n'est pas roi des bêtes
Car Sagon l'est, sus, haut la patte,
Que du premier coup on l'abatte.

Sus, Gallopin, qu'on le galoppe.
Redressons cet âne qui choppe,
Qu'il sente de tous la pointure,
Et nous aurons Bonaventure,
A mon avis, assez savant
Pour le faire tirer avant.
Viens, Brodeau, le puiné, son fils,
Qui si très bien le contrefis
Au huitain des Frères mineurs
Que plus de cent beaux divineurs
Dirent que c'était Marot même :
Témoin le griffon d'Angoulême
Qui respondit : argent en pouppe,
En lieu d'ivre comme une souppe.
Venez donc, ses nobles enfants,
Dignes de chapeaux triomphants
De vert laurier; faites merveilles
Contre Sagon, digne d'oreilles
A chapperon. Non, ne bougez,
Pour le vaincre rien ne forgez :
Laissez cet honneur et estime
A la dame Anne Philetime [1],
De qui Sagon pourrait apprendre,
Si la peine elle daignait prendre
De l'enseigner. Trembles-tu point,
Coquin, quand tu ois en ce point
Hucher tant d'esprits dont le moindre
Sait mieux que toi louer et poindre?

Ainsi monté contre son ennemi, Marot ne lui fait grâce d'aucun des griefs qu'il peut avoir contre lui. Tantôt Fripelippes reproche à Sagon que son maître lui a corrigé quelques poèmes.

Vraiment il me vient souvenir
Qu'un jour vers lui te vis venir,
Pour un chant royal lui montrer,
Et le prias de l'accoutrer,
Car il ne valait pas un œuf;
Quand il l'eût refait tout de neuf;
A Rouen en gagna, pauvre homme,
D'argent quelque petite somme
Qui bien à propos te survint.

1. On lit en marge de l'édition originale : « Une dame de Thoulouze fort savante ». Mais cette note n'éclaircit guère le problème.

Tantôt il lui fait un crime d'avoir pris dans la préface de l'*Adolescence clémentine* le titre même de son *Coup d'essay* :

Donc ne sois glorieux ne rogue,
Car tu le grippas au prologue
De l'adolescence à mon maître [1];
Et qu'on lise à dextre ou senestre
On trouvera, — bien je le sais, —
Ce petit mot de coup d'essai,
Ou coups d'essai, que je ne mente.

Enfin, grief plus grave, Marot accuse Sagon de ne l'avoir attaqué qu'à l'instigation de Félix de Brie, abbé de Saint-Ebvroul, et pour obtenir de celui-ci une cure normande en récompense de ces violences :

Plût à Dieu que quelque matin
Tu vinsses à te revenger :
L'abbé serait en grand danger
De voir, par manière de rire,
Monsieur mon maître lui écrire,
Et d'être de lui mieux traité
Que de moi tu ne l'as été.
Car il sait tout, et sait comment
Te fit exprès commandement
De t'en aller mettre en besogne
Pour composer ton coup d'ivrogne;
Ce que lui accordas pourvu
Qu'en après tu serais pourvu
De la cure de Soligny [2].
Quant à celle de Sotigny
Long temps a par élection
Tu en pris la possession.

A la vérité, ce retour offensif était rude. L'épître de Fripelippes rouvrait le débat : ceux qu'il attaquait ripostèrent, et, Marot lui-même ayant convié ses disciples à intervenir, la mêlée fut bientôt générale. La littérature n'y gagnera pas, car l'objet de la querelle restera le même et les arguments ne changeront guère. De part et d'autre on combattra pour une personne, non pour un principe; on échangera des injures, non des raisons.

1. Dans la préface de l'*Adolescence clémentine*, Marot avait dit en parlant de ses vers : « Ce sont œuvres de jeunesse, ce sont *coups d'essai*. »

2. Soligny-la-Trappe (Orne), arrondissement de Mortagne, canton de Bazoches-sur-Hoëne. La cure de Soligny était divisée en deux parties, l'une à la nomination du seigneur temporel, la seconde à celle de l'abbé de Saint-Ebvroul.

Le spectacle ne sera guère engageant, car les gros mots jailliront de toutes les bouches. Essayons pourtant de nous reconnaître parmi toutes ces contradictions et, laissant ce qu'elles ont d'oiseux ou de malpropre, de mettre à part ce qu'elles nous apprennent sur l'état des esprits et sur leurs convictions littéraires.

Et d'abord, Sagon ne voulut pas rester sur cette agression de Fripelippes. Prenant à Marot la ruse qui lui avait si bien servi, il fit répondre par son propre page au valet de son adversaire : *Le rabais du caquet de Fripelippes et de Marot dict Rat pelé adictionné avec le commentaire, faict par Mathieu de Boutigny page de maistre François de Sagon secretaire de l'abbé de Sainct Ebvroul* [1]. Pour compléter l'analogie avec le libelle de Fripelippes, sur le titre de celui-ci figure également une gravure sur bois représentant un sagouin qui griffe un rat pelé — Marot ayant été rappelé d'exil. — Au-dessous, Fripelippes et Marot se renvoient un livre l'un à l'autre. Sagon s'est défendu d'avoir inspiré cette réponse, mais il ne faut pas prendre à la lettre ses explications. Mathieu de Boutigny est évidemment un prête-nom qui cache son maître comme Fripelippes l'avait fait. La similitude des devises des deux poètes le donne encore à entendre : Sagon a pris pour devise *Vela de quoy*, tandis que son page a choisi *Vela que c'est* [2]. Écoutons pourtant les explications fournies plus tard par Sagon :

Or ai-je un page issu de bien bon être
Qui en absence et besoin de son maître
De te répondre a le fait entrepris.
Il est bien vrai que je l'en ai repris,
Et beaucoup plus quand je vis la substance
De la réponse ayant telle importance
Et tant de mots invectifs contre toi.
Mais il me dit : « Monsieur, pardonnez-moi
Si en icelle y a chose imparfaite,
En trois jours fut par grand colère faite;

1. Le rabais du || caquet de Fripelippes et de Marot dict || Rat pelé adictionne avec le commentaire. || Faict par Mathieu de Boutigny pa- || ge de maistre Francoys de Sagon secr- || taire (sic), de Labbe de Saint Ebvroult. || *S. l. ni. d.* (*Paris*, 1537), in-8 de 20 ff. dont le dernier est blanc, sign. A-E par 4 (Bibl. Arsenal, 6427A, 5e pièce ; — Bibl. Nat., Y, 4503).

Sur le titre, bois représentant *Sagouin* griffant *Rat pelé* tandis qu'au-dessous *Marault* et *Frippelippes* se renvoient un livre l'un à l'autre.

Le commentaire du *Rabais* est imprimé en manchettes, en caractères plus petits.

La pièce se termine (f. 18 v°) par des épigrammes latines de Nicolas Denisot, de François Denisot et de Jean Huguier, par un dizain français de François Roussin et enfin par une nouvelle épigramme latine de J. Huguier, contre Christophe Richer.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 49-66; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, p. 445-472.

2. Cette dernière devise est, il est vrai, celle de Germain Colin Bucher, dont il sera question ci-dessous; mais on verra alors pourquoi il ne saurait être l'auteur du *Rabais*.

Au Mans, il y a vingt ou trente témoins
Qui vous diront qu'il n'y a plus ne moins :
Au mercredi la matière taillée,
Au samedi toute prête baillée
Ecrite au net par colère et primeur,
Et lendemain transmise à l'imprimeur.
Vela comment s'il y a du colère.
Il ne devrait aux gens si fort déplaire
Pour ce qu'il vient du premier mouvement.

Dans ce factum, le page de Sagon reprend les insinuations du valet de Marot et essaie de les rétorquer successivement; c'est bien là une véritable réponse à Fripelippes, qu'elle tente de réfuter point par point. Les arguments y sont les mêmes, ou plutôt ce sont toujours les mêmes personnalités.

Mettez-moi contre lui, mon maître,
Et me veuillez ce coup permettre
Prendre la plume et le papier
Pour enterrer en ord clappier
Ce frippeur et licheur de lippes
Qui se fait nommer Fripelippes
Ou secrétaire de Clément,
Qui porte avec lui son tourment.
Je le connais et sens ma force :
Je suis de bois, il est d'écorce,
Je suis le plus fort. Or sus donc
Réponse il aura tout du long.
Et puis, quoi, gentil Fripelippes,
Fripeur commun qui partout frippes
Matière, sujet, argument,
Ce n'est pas toi, mais c'est Clément;
Je prends le valet pour son maître.
. . . . . .
Je ne veux pas rabaisser les crédits
Des excellents par toi nommés et dits,
De Saint-Gelays, Héroët, Chappuy, Scève;
Ces quatre ici ne sont fols étourdis
Comme ton maître, obstiné en médits,
Dont en esprit le mien a douleur grève.
Je passerai avec louange brève
Tous les derniers, sans m'arrêter au nom;
On sait assez que ces huit ont renom
Comme Marot au mieux s'entendre en rime.
Quand pour mon maître, ici ne dis sinon
Que volontiers se mettra sous leur lime.

Et les injures suivent à plein gosier, précédant la défense de Sagon.

Dis-moi donc, bête farouche,
Si tu as langue en la bouche
Et au sens quelque raison,
Ce lieu où mon maître couche
Des vers imparfaits en couche?
Tu dis qu'il en a foison :
Tu mens et fais méprison.

Boutigny a raison ici : si le trait fait défaut à Sagon, si sa pensée est souvent embarrassée, sa versification est aussi soignée que celle des autres poètes de son temps. Autant que Marot, il veille à l'entrelacement des rimes masculines et féminines et ne s'y soustrait pas plus fréquemment que lui. A son tour, le page de Sagon relève les incorrections de Marot. Celui-ci avait dit, faisant allusion à l'origine espagnole de son adversaire :

Il avait bien tes yeux de rane
Et si était fils d'un marrane.

Boutigny s'empresse de répliquer :

Venons au point : s'il a les yeux de rane
Et s'il est fils d'un juif et d'un marrane,
Rane est latin ; écris donc autre fois
Royne en picard ou grenouille en françois.

Bien entendu le page ne laisse pas passer sans y répondre l'assertion du valet accusant Sagon d'avoir fait corriger un chant royal par Marot.

Tu n'y entends que des bœufs, ni Clément,
Et tu vas dire, homme rude et champêtre
Que par moyen de ton ignorant maître
Le mien gagna la palme de Rouen.
Va, savetier, chercher du cordouen
Pour bobliner tes souliers ou pantoufles,
Et ne te joue à mon maître sans mouffles.
Rouen a vu triompher ce François
Sur son théâtre, et Marot nulle fois,
Et si y fut avec sa muse vaine;
Mais il perdit et son temps et sa peine,

Vu que jamais n'y gagna un seul prix,
Où, pour salaire et bruit des bons esprits,
Sagon a eu palme, lys, signet, rose,
Avec la grâce en iceux prix enclose.

Il n'omet pas davantage de défendre l'abbé de Saint-Ebvroul contre les attaques de Marot. Mais ici la défense est embarrassée.

En vers l'abbé a bon crédit,
Mais s'il voulait que mot ne dit,
Il n'aurait pour son abbaye
Volonté de lui obéie;
L'abbé n'a souci ne demi
Si Sagon est ton ennemi;
On sait bien quel homme peut être
L'abbé, le maître de mon maître.
Je ne t'en écris autrement,
Fors que ton dit plus outre en ment,
Par quoi mon maître n'en fait cure
Et quant au regard de la cure
De Solligny, va, gentil veau,
Sagon n'en eut onc un naveau,
Car l'abbé sans aucun prologue
Le donna à un pédagogue
Que je puis nommer sans danger :
C'est maître François Bellenger,
Homme discret, prudent et sage.

Comme on le voit, si le page de Sagon défend vivement l'abbé de Saint-Ebvroul, il s'explique assez peu clairement sur la question de la cure de Soligny, ce qu'il dit ne contredit nullement ce que Marot a déjà dit et du fait que Sagon ne l'a pas obtenue on ne saurait conclure qu'elle ne lui eût pas été promise.

Enfin, Mathieu de Boutigny s'efforce de ne rien laisser échapper de ce qui peut être défavorable à Marot; on trouve, dans sa réplique, tous les arguments *ad hominem* qui ont déjà alimenté la polémique de Sagon. Il ne manque pas de faire allusion à l'existence sans cesse besogneuse de Marot, toujours en quête de quelque bonne aubaine.

Ton maître est-il maître ou valet?
Réponds-moi, gentil sottelet.
A-il gage, état ou office?
Il dîne pour un rondelet,

Pour un lai, pour un virelai.
Ce n'est chose que bien ne fisse
Pourvu que ne fusse en service
De monsieur Sagon que je sers.
Tu es le plus serf des plus serfs,
Et ton maître n'a d'avantage
Fors qu'en rapportant les desserts,
Il peut humer un froid potage.

Un rappel de l'abjuration de Marot venait lui aussi trop naturellement à l'esprit pour que son adversaire se décidât à y renoncer,

Car Marot, comme on a bien su,
A été à Lyon reçu
Pour se rejoindre à notre église;
Mais on sait bien en quelle guise.
Car il y avait pour le moins
Une douzaine de témoins
Qui l'ont rebaptisé au monde
En abjurant l'erreur immonde.

Bref, toutes les insinuations désagréables ont leur tour, visant l'homme plutôt que le poète, les doctrines religieuses bien plutôt que les doctrines littéraires. Celles-ci continuent à n'être que tout à fait à l'arrière-plan, et si parfois l'adversaire signale quelques erreurs, c'est pour ne pas laisser échapper une matière à discussion.

Çà, Fripelippes, fagotier,
Tête plus dure qu'un mortier,
Maraud, marotin, marotier,
Demande à Marot tant habile
Si *humile*
Doit (être) pour *humble* en françois.
Lis bien dans maître Alain Chartier,
Expellé n'est en son psautier;
Imitable est hors du sentier,
Fulgente, *pharétre* et mille
Qu'en son style
Marot usurpe cent fois.

Enfin, pour tenter de répondre à Marot sur tous les points, le page de Sagon convie lui aussi les poètes à venir se ranger sous

la conduite de son maître. L'énumération et l'appréciation qu'il en fait ne sont pas sans intérêt.

Vienne Lyon dont foi encor se deult
Ces cinq d'après que Fripelippes nomme
N'y viendront point pour un si méchant homme.
Mais si Marot y vient et son Lyon
Sagon s'attend les renvoyer à Rome
Pour être absous de leur fidélium.
Ton maître a espoir d'un rocher;
Il a besoin d'eau de Fontaine;
Il tient Borderie ami cher;
Son amitié est bien certaine.
S'il fait Brodeau son capitaine,
Brodeau ne te voudra grever;
D'un Papillon se peut sauver,
S'il est de volante nature;
Et ne craindra Sagon trouver
Le secours de Bonaventure.
Venez donc Chartier et Crétin,
Gréban, Meschinot et Bertin
Après mortelle violence.
Venez au combat serpentin,
Quittant le ruisseau argentin,
Vivants poètes d'excellence.
Venez apaiser l'insolence
Ou venez imposer silence
A Fripelippes marotin,
Qui juge à l'injuste balance
Marot avoir équivalence
A un poète sagontin.
Moulinet avec son moulin
Viens moudre menu comme lin
Fripelippes qui tant offense.
Viens contre ce Marot malin
Bouchet et toi Germain Colin,
D'Angers et Poitiers la défense;
Copin qui sais plus qu'on ne pense
Sors de Rouen, je t'en dispense,
Pour voir Sagon quelque matin
Et porte lui pour récompense
Quelque dizain blâmant l'offense
De Marot malheureux mâtin.
Huet monte en ton Avertin;
Macé, en ensuivant l'ertin,

Déploie ici de ta science.
Le catholique Célestin
Vaincra d'épigramme latin
De Marot l'orde conscience.
Le Blond aura-t-il patience
Qu'on donne à Marot l'audience
Sans joindre Sagon au butin?

A prendre cette liste à la lettre, Sagon semblerait ici, en énumérant les poètes morts et ceux qui prétendaient les continuer, se faire le défenseur de la tradition contre les hardiesses de Marot. Il y a du vrai, bien qu'il faille estimer ce document pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire le regarder comme un moyen de défense et non comme un manifeste destiné à grouper les tenants d'une même idée littéraire. D'ailleurs si quelques-uns, à cet appel, se mêlèrent à la lutte, ils ne le firent pas tous dans le sens qu'on semblait leur indiquer, témoin Germain Colin Bucher dont il sera plus amplement question ci-dessous. Le premier qui entra dans la mêlée fut La Hueterie qui, en secourant Sagon, combattait aussi *pro domo*. Il lança une *Réponce à Marot, dict Fripelippes et à son maistre Clément* [1]. Sur le titre se voit une vignette sur bois représentant Ral pellé guignant de l'œil un morceau de lard, qu'il irait bien dévorer si Mitouart le gris ne le surveillait. On comprend toute l'allusion de cette scène, que commente encore ce distique macaronique :

Mus cavet ire au lart
Quando videt Mitouart.

Tout cela est plus méchant que spirituel. Il en est de même de la *Réponce* qui se traîne dans des redites et répète tous les lieux

1. Responce à || Marot, dict Fripe- || lippes, et à son maistre Clément. || *On les vend à Paris en la rue sainct Jac- || ques, devant l'escu de Basle, par || Jehan Luquet.* || In-8° de 8 ff. non chiffr., dont le dernier blanc, sign. A par 8. (Bibl. Arsenal, 6427A, BL., 4e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4501).

Sur le titre, un bois représentant un chat, *Mitouart le gris*, un rat, *Rat pellé*, et entre les deux *le Lart*. Au-dessous se lit le distique suivant écrit sur une seule ligne :

Mus cavet ire au lart
Quando videt Mitouart.

On voit par la *Remonstrance* de Claude Collet que cette pièce a pour auteur La Hueterie.

La Bibliothèque nationale possède aussi une édition lyonnaise de cet opuscule : Responce à || Marot, dict Frippe- || lippes et a son maistre || Clément. || Mitouart le gris. || Rat pellé. || Le Lart. || Mus cavet ire au lart, quando videt Mitouart. || [Marque de Le Prince, *Brunet*, III, 524]. || *Imprime à Lyon chez le Prince.* || In-8° de 8 ff. non chiffr., dont le dernier blanc, sign. A.-B. par 4 (Bibl. Nat., Y. 4502).

Le bois de la précédente édition ne figure pas sur le titre de celle-ci, ce qui rend le distique incompréhensible.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 41-46 v°; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, p. 433-439.

communs contre Marot sans les rajeunir par un nouveau grain de malice. Remarquons pourtant une tactique de La Hueterie : il essaie de mettre en désaccord Marot et Saint-Gelays.

Dans son patois et fol langage
Il fera bien un sot ouvrage
Que l'on dira communément :
Cela est venu de Clément,
Lequel on vendra au palais;
Mais faire ainsi qu'un Saint-Gelays,
Qui pèse comme en la balance
Ses nobles vers pleins d'éloquence
Et sans en réserver aucun;
Il a la grâce d'un chacun;
Aussi fait, ce n'est chose neuve,
Le bien voulu La Maison-Neuve.

Mais Saint-Gelays ne se laissa pas enrôler malgré lui. Pour couper court aux effusions de La Hueterie qui paraissait vouloir se déclarer son disciple, il darda à l'imprudent quelques traits assez piquants [1]. Il est vrai que Saint-Gelays ne se défendit qu'à mots couverts, car précédemment il avait accepté des louanges de La Hueterie [2]. Il ne pensa pas — et à bon droit — que cette privauté dût l'enrégimenter, à son corps défendant, parmi les adversaires de Marot.

Lorsqu'il essaie de justifier sa propre attitude, La Hueterie n'est pas plus heureux que lorsqu'il s'efforce de gagner des défenseurs à sa cause. Voyez-le répondre platement au reproche que Marot lui a fait :

Lui, du renom d'autrui goulu
A été mal que j'ai voulu
Sa place au bon roi demander.
Il ne me saurait gourmander :
S'il y a faute de ma part,
Croyez que de lui elle part,
Car si scandalisé ne fusse
Ta place demandé je n'eusse

L'excuse est, en vérité, assez plaisante. Cela revient à dire que le premier tort est à Marot, qui, en fuyant, laissa son office inoccupé.

1. Melin de Saint-Gelays, *Œuvres complètes*, éd. Blanchemain, t. II, p. 41 et 251.
2. La Hueterie avait déjà dédié à Saint-Gelays par un dizain fort louangeur la pièce intitulée le *Concile des Dieux* qu'il avait fait imprimer (1536) à l'occasion du mariage du roi d'Écosse et de la fille de François Ier.

Ne nous attardons pas outre mesure à ces platitudes qui ne méritent pas qu'on les pèse, comme dit La Hueterie, « en la balance et sans en réserver aucune ». Est-ce au même La Hueterie qu'il faut attribuer une autre réponse à Marot et qui a pour titre : *La grande généalogie de Fripelippes, composée par un jeune poète campestre* [1]? Qui se cache sous cette désignation bucolique? Faut-il reconnaître La Hueterie? On lit, à ce propos, dans une des pièces du différend de Marot et de Sagon, le *Banquet d'honneur* :

> Celui Huet s'est dit poète campestre
> Quoiqu'il ne fut digne de mener paître.

D'autre part, La Croix du Maine désigne nommément un autre poète aussi mauvais et aussi inconnu, son compatriote Mathieu de Vaucelles, imprimeur et libraire au Mans. A qui faut-il croire? Nous ne saurions le déterminer, et la chose en soi en vaut peu la peine : le véritable auteur ne peut qu'y perdre ou y gagner fort peu, car la pièce est purement ordurière. Il n'y a rien à glaner dans ces vers, parmi les saletés et les violences qui les encombrent. C'est le même recommencement d'injures, plus basses et plus nombreuses. *La généalogie de Fripelippes* est un amas de choses sales et puantes qu'il faut se garder de remuer, car aucune fleur n'a poussé sur ce fumier mal odorant.

PAUL BONNEFON.

(La fin au prochain numéro.)

1. La gran- || de genealogie de Frip- || pelippes, composée par ung jeune || poète champestre. Avecques un Epistre || adressant le tout à Fran- || coys Sagon. || *On les vend au mont sainct Hylaire, pres le* || *college de Reims, au Phœnix.* || In-8° de 8 ff. non chiffr., sign. A-B. par 4 (Bibl. Arsenal, 6427 A, BL., 3e pièce).

Sur le titre, bois représentant plusieurs femmes s'entretenant entre elles.

Les deux pièces contenues dans cet opuscule sont signées de la double devise : *Tost et tard, Festina lente,* que l'on croit appartenir au poète Mathieu de Vauzelles.

La Bibliothèque Nationale possède une édition lyonnaise de cette plaquette : La grande ge- || nealogie de Frippelip- || pes, composee par ung jeune poète || champestre. Avecques une Epi- || stre adressant le tout a || Francoys Sagon. || [Marque de Le Prince, *Brunet*, III, 524.] || *Imprime a Lyon par Pierre de saincte* || *Lucie dict le Prince.* || In-8° de 5 non chiff., sign. A par 4, B par 1 (Bibl. Nat., Y, 4502).

Voy. *Plusieurs traicter*, etc., ff. 36-41; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, pp. 424-428.

LE ROMANTISME CLASSIQUE.

Le Romantisme n'a pas été seulement une rupture avec la routine pseudo-classique et l'école voltairienne, une entreprise d'innovation créatrice, mais, ce que l'on ne sait pas assez, une troisième renaissance, un retour vers la triple tradition de l'antiquité, des XVIe et XVIIe siècles. Ainsi l'on peut établir dans notre littérature du XIXe siècle sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe l'origine et la filiation d'un romantisme classique. Ce « Classicisme des Romantiques » est encore plus près de la vérité que le « Romantisme des Classiques », cette thèse ingénieusement soutenue par l'un des brillants esprits de notre époque, M. Émile Deschanel. En un mot le caractère le plus ignoré, mais non le moins vrai, de l'art romantique consiste en l'introduction d'audacieuses nouveautés sans abandon de l'héritage gréco-latin et du patrimoine français.

Cependant il n'est pas rare maintenant encore de voir des critiques attribuer à l'imitation des littératures étrangères les origines de l'école romantique. C'est l'un des éléments du romantisme naissant, mais ce n'est que le plus faible et le moins persistant. En effet Mme de Staël, en nous rendant le service de révéler le génie des autres nations au génie français trop exclusif et trop fermé, faillit nous jeter dans la voie la plus glissante et la plus dangereuse. Elle eût rompu volontiers tout lien avec nos ancêtres gréco-latins et notre antiquité française. Elle aurait créé, pour peu qu'on l'eût suivie, un romantisme emporté vers l'imitation exclusive de l'étranger. Ce romantisme a bien existé chez nous, mais d'une façon secondaire et vraiment épisodique. Il a inspiré certains ouvrages, certains fragments; il n'a marqué son empreinte sur aucun des chefs-d'œuvre de l'école.

Quel est l'ouvrage notable de Lamartine, de Victor Hugo, de Gautier, de Balzac, que l'on puisse qualifier d'Anglais ou d'Allemand? Si l'ascendant de Shakspeare s'est imprimé sur le *Théâtre* de Musset, il y a toujours été tempéré par l'influence de l'esprit et du goût français. En réalité le romantisme de Mme de Staël a surtout produit des traductions indispensables, d'excellents travaux de critique élargie. Il ne s'est manifesté dans aucune des créations définitives de 1800 à 1840.

Le romantisme anglo-germain, dont Mme de Staël fut la marraine, eut pour parrain Benjamin Constant dans son opuscule sur le théâtre allemand à propos d'une adaptation du *Wallenstein* de Schiller. Cet opuscule contient une attaque en règle contre la tradition française. Il recommande l'imitation du Théâtre étranger qui, pratiquée selon ses vœux, n'eût été qu'une servilité substituée à la convention voltairienne. On employa discrètement cette méthode, mais à titre d'essai temporaire. Les poètes élégants de la première génération de novateurs firent, soit dans la poésie pure, soit au théâtre, une large part à la traduction ou à l'imitation des Allemands et des Anglais. Hyacinthe de Latouche, l'éditeur d'André Chénier, Jules Lefèvre, Mme Tastu, Émile Deschamps, plus tard Antoni Deschamps, même Sainte-Beuve, ont avec raison demandé dans leurs premiers recueils à Shakspeare, à Schiller, à Goethe, à Byron, aux Lakistes, des pages qu'ils ont interprétées du reste avec le goût et le style français. Mais ils n'ont pas fait exclusivement office de traducteurs; car la plupart de leurs poésies sont originales. D'ailleurs de plus grands qu'eux ne se sont jamais asservis à ce travail de seconde main.

Au théâtre contre la tragédie impériale d'Arnault, de Viennet, de Jouy, quelques romantiques aussi de la première heure, Ancelot, Soumet, Pierre Lebrun, ont risqué la triple « transcription » de *Fiesque*, de *Don Carlos*, de *Marie Stuart*, ouvrages distingués assurément, mais d'une destinée éphémère, même dans la pensée de ceux qui les applaudissaient. Shakspeare ne fut porté sur la scène que par *le More de Venise* d'Alfred de Vigny, et ce *More de Venise*, très hâtif d'exécution, n'était encore qu'une réplique à la tragédie tenace des mauvais continuateurs de Voltaire, une œuvre de combat, rien de plus. Le *Macbeth* et le *Roméo* d'Émile Deschamps ne furent achevés et joués que beaucoup plus tard. Enfin, quand le romantisme a pu mettre sur la scène des créations personnelles, *Henri III et sa Cour* et surtout *Hernani* et *Marion Delorme* composée avant *Hernani*, il n'a pas été chercher leur inspiration dans le génie du poète d'Élisabeth ou de l'Alexandrin de Weimar. C'est par un drame national, essentiellement français, le drame de Dumas et de Victor Hugo, qu'il a remplacé la contrefaçon surannée des chefs-d'œuvre tragiques.

Dans la Critique de la Restauration se retrouve plutôt la trace visible des doctrines de Mme de Staël et de M. de Constant, comme on disait alors. Au *Globe*, à la *Revue Française*, des jeunes hommes, tels que Vitet, Ampère, Charles de Rémusat, Stapfer, Duvergier de Hauranne, non contents de répandre chez nous les

littératures voisines avec leurs lyriques beautés et leurs libertés scéniques, ce qui fut un bien, cherchèrent parfois, ce qui était un mal, à nous pousser vers l'imitation complaisante des différents Théâtres de l'Europe. Quelques-uns d'entre eux, le duc de Broglie, Dubois, Charles Magnin y mirent plus de réserve, opposant des scrupules judicieux en faveur de l'indépendance dans l'innovation.

Ces scrupules de Charles Magnin, de Dubois et du duc de Broglie n'arrêtèrent pas un homme jeune encore et déjà célèbre par un passé politique et le prestige d'un professorat éloquent, François Guizot. Dans son Essai sur Shakspeare, il dit en propres termes : « Shakspeare peut fournir les plans sur lesquels le génie doit maintenant travailler ». Qui trouva-t-il pour le réfuter? Victor Hugo, lequel a depuis, dans son *William Shakspeare*, repris contre Guizot une discussion courtoise, mais pressante, et qui déjà dans sa *Préface de Cromwell* répudiait toute maîtrise étrangère sur le Théâtre du XIXe siècle, en disant que « pour nous Shakspeare doit être un génie et non pas un système. Ce qu'il a fait est fait une fois pour toutes; il n'y a point à y revenir. Admirez ou critiquez, mais ne refaites pas. » C'est ainsi qu'Alfred de Vigny, dans sa Lettre sur la première représentation de son *More de Venise*, n'hésitait pas à prononcer : « Un imitateur de Shakspeare serait aussi faux dans notre temps que le sont les imitateurs d'*Athalie*. » Dans cette dissidence Victor Hugo, de Vigny, même Émile Deschamps dans la fameuse Préface de ses *Études françaises et étrangères*, ont été plus intelligents du goût français, plus attachés à la tradition, plus classiques en un mot que les disciples de Mme de Staël et de Benjamin Constant.

Comment expliquer chez les fondateurs du romantisme cette salutaire défiance de l'imitation étrangère? C'est qu'ils étaient les élèves authentiques de Chateaubriand et, comme l'a si bien prouvé le premier Sainte-Beuve en ses *Pensées de Joseph Delorme*, les continuateurs d'André Chénier. Imbus d'excellentes humanités latines, doués de l'intuition du génie grec que leur avaient transmise le *Génie du christianisme* et *les Martyrs*, les romantiques ont eu dès la première heure cette religion de l'antiquité qui se manifestera plus encore chez leurs successeurs de 1840 et dans l'école parnassienne. Vigny prélude par la *Dryade*, Hugo par des réminiscences de Virgile et de Juvénal, Émile Deschamps par des traductions d'Horace. Quelques années plus tard, l'image de l'Hellade, les visions de Phidias et de Périclès poursuivront Musset et Gautier jusque dans les exubérances de leur juvénile fantaisie. L'une des

grandes nouveautés du romantisme a donc été de rétablir l'art classique dans sa splendeur et d'en multiplier l'évocation.

Ce même romantisme n'a pas été moins fidèle au génie français. Sans parler de Charles Nodier, qui dans ses fictions corrige Hoffmann par Bonaventure des Périers et mitige Gozzi par Hamilton, de Mérimée déjà si classique de ton et de forme dans les bizarreries de ses débuts, Sainte-Beuve, pour terminer son *Tableau du* XVIe *siècle*, proclame la nécessité de rattacher la poésie renouvelée à une lignée nationale. Il ressaisit dans Ronsard, dans Baïf, dans Regnier, le prototype de l'alexandrin moderne; il retrouve dans le passé la métrique et la prosodie d'une poétique rajeunie. En même temps Victor Hugo dans ses Préfaces cherchait toutes les occasions de se recommander de Corneille et de Molière. Il devait être par le fond même de sa langue leur véritable successeur. On le comprend au tempérament qu'il a gardé dans la question des Unités. Aussi bien, quand son *Hernani* eut été représenté en mars 1830, parmi les critiques du jour, Philarète Chasles se montra-t-il des plus sagaces en faisant remarquer que, si cette pièce intronisait un nouveau genre, elle impliquait surtout un compromis entre Corneille et Shakspeare et qu'il y avait une conciliation avec la tragédie dans cette nouveauté du drame français. Et cette filiation française, chez Victor Hugo si sensible, nous la retrouvons chez tous les grands écrivains de notre littérature romantique. Tous portent l'empreinte gréco-latine, le signe du pays gaulois.

En définitive, le romantisme, non plus militant mais triomphant, celui dont les chefs-d'œuvre sont installés aujourd'hui dans les programmes universitaires, est venu constituer une transaction harmonieuse entre les besoins de l'esprit moderne et les conditions éternelles de l'Art, « Liberté pleine dans l'innovation, intelligence de la tradition » : telle est la formule excellente qui, selon moi, se trouve vérifiée par les chefs-d'œuvre de l'école.

EMMANUEL DES ESSARTS.

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE.

Il y a bien des années que nous songeons à donner, au moins pour les XVe et XVIe siècles, une nouvelle édition, notablement augmentée, du *Recueil de chants historiques français* de M. Le Roux de Lincy [1]. Nous ne savons si nous pourrons jamais réaliser ce projet : aussi voulons-nous communiquer aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* la partie de notre travail qui se rapporte au XVIe siècle. Nous n'avons pas à réimprimer ici les pièces qui figurent déjà dans la collection de notre devancier ; nous ne donnerons pas non plus le texte de celles qui se trouvent dans des ouvrages modernes facilement accessibles ; mais nous aurons soin d'en rappeler les titres et les premiers vers, de façon à former une série aussi complète que possible de nos chansons. L'ordre chronologique, que nous suivons naturellement, nous permettra de diviser sans inconvénient notre travail en plusieurs articles.

Comme nous suivons pas à pas les recueils déjà publiés, nous n'avons pas cru devoir exclure divers morceaux admis par MM. Le Roux de Lincy, De Baecker, Ruelens, etc., bien qu'ils ne dussent pas figurer dans un chansonnier (voy. par exemple les n°s 2, 3, 6, 7, 10, 11, 12).

Règne de Louis XII.

1. — *Louenge en maniere de chançon.* 1501.

1. Vive le noble roy de France
Qui est tant begnin et courtois,
Lequel, par sa tresgrant puissance,
A conquesté les Millannois
Avec ses chevaliers françois,
Sans leur faire point de grevance !
Pour ce, vous voisins genevois [2],
Soyez tous de son aliance.

1. Paris, Ch. Gosselin, 1841-1842, 2 vol. in-12.
2. C'est-à-dire : vous, Génois.

2. Vous aussi, Lombars, Ytaliens,
Florentins, vous aussi, Romains,
Anciens estes entre les liens
Des François tant doulx et humains.
Aussi vous, Neapolitains,
Sans vous faire tort ne nuysance,
Maintenant, sans aller plus loings,
Au roy faictes obeissance.

3. Mirez la ville de Cappone
Estant au royaulme de Naples,
Laquelle estoit tant noble et bonne;
Mais rebellions decepvables
Ont esté de leur mal coulpables,
Par orgueil et oultrecuidance.
Les jours souvent si sont muables :
Craingnez des François la vengeance.

4. Mirez vous cy pareillement
Aux roys Alphonce, aussi Ferrand,
Estant a Naples triomphant,
Au sieur Ludovic a Millan.
Nul n'est pour eulx la main tenant.
C'estoit a eux tresmal congneu.
Ung peu de pluie abat grand vent :
Aux mains des François est venu.

5. D'Arragon le domp Federic
Au roy a fait appointement;
Il a mieux joué que Ludovic,
Ne que Alphonce, ne que Ferrand,
Lesquelz se disoient roys puissans
De Jherusalem et Cecille.
Boreas leur est est ja cuisant :
On le congnoist comme evangille.

6. Tremblez tous, Turcs et Sarrazins,
Renoncez Mahon, mescreans
. . . . . ces matins
On vous assommera comme chiens.
Prenez la loy, soyez crestiens;
Se ce non, a grans coups de lance
Les François en bien peu de temps
Vous monstreront leur grant puïssance.

7. Trespuissant roy, le Dieu des cieulx
Vous acroisse triomphe et gloire,
Lequel par pouoir glorieux
Donne aux François tousjours victoire.
Par tout le monde il est notoire
De vous et de vostre puissance;
Chacun le voit et le peult croire
Qu'estes le non per de vaillance.

9. Ytalens. — 10. et vous. — 11. Danciennete. — 13. Aussi vous Veniciens Neapolitains. — 17. Mirez vous a la ville. — 20. Mais leurs. — 21. coulpable. — 22. Par leur orgueil. — 25. cy *m.* — 26. Alphonce et Ferrand. — 27. triumphamment. *On pourrait corriger aussi :* A Naple estant triumphamment. — 28. Au seigneur Ludouic estant a Millan. — 33. le *est suppléé.* — 38. De Iherusalem Naples et Cecille. — 39. Boreas leur est pour le iourdhuy cuisant. — 41. tous *m.* — 43. *Le couteau du relieur a emporté la plus grande partie de ce vers dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux.* — 45. Prenez la loy de Ihesus. — 47. bien *m.* — 51. par son pouoir. — 52. A donne. — 54. et de vostre grant puissance.

Cette pièce, dont le texte a été fort altéré, est imprimée dans un petit livret contemporain des événements :

La prise du || Royaume de Naples. — *Cy fine la prise et conqueste de naples. S. l. n. d.* [*Paris*, 1501], in-4 goth. de 2 ff. de 38 lignes à la page.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, lequel est imprimé avec les gros caractères employés par *Pierre Le Caron* et par son successeur *Guillaume de Nyverd.*

La prise de Naples est rapportée dans une lettre du roi, datée de Lyon, le 8 août 1501, et contresignée : ROBERTET. (Cette lettre a été reproduite par M. de Maulde dans son édition des *Cronicques* de Jehan d'Auton, II, p. 73.) A la suite il est fait mention d'un *Te Deum* chanté à Paris, par ordre du parlement, de la cour des Comptes et de messieurs de l'hôtel de ville, le jeudi 19 août.

Au bas du 1er f. r° commence la *Louenge*, laquelle se termine, au v° du 2e f., par les vers suivants :

La Complainte de Constantinoble a Rome.

1. O saincte Eglise romaine,
Vien tost a moy sans plus attendre.
En terre es la souveraine
Qui me dois garder et deffendre;
Pour Dieu vueilles a nous entendre.
Regard le serpent desloyal
Que mort fust il et mis en cendre!
Il est venimeux com riagal.

FRANCE.

2. Resveille toy, pur sang royal,
Haultain chef, des autres plus noble,
De Jherusalem imperial,
De Naples et Constantinoble,
De Grece et Cecile la noble,
Et de France la souveraine;
Viens prendre la couronne double,
Comme fist le roy Charlemagne
Pour nous mettre tous hors de peine.
(Biblioth. Nat., Rés. Lb 9. 22.)

6. Regarde. — 8. comme. — 9. noble sang. — 15. Vient.

2. — [*Ballade sur la prise de Gênes, par* JEHAN D'AUTHON [1].] 1506.

M. Le Roux de Lincy a reproduit cette ballade et le rondeau qui la suit (I, 37-39); mais ces deux pièces, qui seraient à leur place dans un recueil de poésies historiques, ne peuvent être classées parmi les chansons.

Voy. *Chroniques de Jehan d'Auton*, éd. P. Lacroix, III, 288.

3. — *Les Chansons de Namur*, par JEHAN LE MAIRE DE BELGES. 1507.

Taisez vous or, trompettes et clarons,
Jadis forgez pour reveiller la guerre...
(39 strophes de 8 vers.)

Ce poème n'a de la chanson que le nom, aussi nous bornons-nous à le citer sommairement.

L'édition originale, imprimée à Anvers par *Henri Heckert* (ou mieux *Eckert*) *van Homberch*, ne nous est connue que par un exemplaire unique appartenant à M. le duc d'Arenberg, à Bruxelles. Il en a été fait un fac-similé photolithographique, tiré à 50 exemplaires, pour le libraire G.-A. van Trigt. Le texte complet a été reproduit par M. Ch. Ruelens dans le *Recueil de chansons, poèmes et pièces en vers français relatifs aux Pays-Bas, publié par les soins de la Société des Bibliophiles de Belgique* (II, 1871, pp. 1-18), avec un fac-similé de la 1re page de

1. Pour le remarquer en passant, la forme exacte du nom de cet auteur n'est pas bien établie. Faut-il dire Jehan d'Authon, d'Auton, ou Jehan Danton, Danthon, d'Anton? Jehan Bouchet, intime ami de l'abbé d'Angle, se prononce pour la seconde forme; Guillaume Crétin fait de même et, détail significatif, fait rimer *Danton* avec *abonde en ton* dans des vers équivoqués. Il est à croire que ceux mêmes qui écrivaient *Danthon, Danton, d'Anton* prononçaient d'Authon, de même que *Convent, Monchy, Monceaux, Monnier, Monstier* se prononçaient *Couvent, Mouchy, Mouceaux, Mounier, Moustier*. A l'inverse, le père du poète Ronsard écrivait son nom Roussard.
Cf. la note de La Monnoye, sur La Croix du Maine, I, 484.

l'original et des notes philologiques et historiques. On le retrouve dans les *Œuvres de Jean Le Maire, publiées par J. Stecher*, t. IV.

M. Louis De Baecker a donné quelques extraits des *Chansons de Namur* dans ses *Chants historiques de la Flandre* (Lille, E. Vanackere, 1855, in-8), pp. 249-252.

4. — *Chanson nouvelle* [*composée par un condamné à mort nommé* VERDELET]. 1509.

Les chansons composées par les prisonniers, ou qui leur sont attribuées, sont des pièces d'autant plus intéressantes qu'elles ont généralement un caractère populaire. M. Le Roux de Lincy n'en a donné aucune dans son recueil. Nos recherches nous en ont fait découvrir plusieurs que nous reproduirons à leur date. Nous pouvons même donner quelques renseignements sur le malfaiteur qui est le triste héros de celle-ci.

On lit dans les papiers de Rasse des Nœux [1] : « Le samedy cinquieme jour de may 1509, Verdelet fut pendu et estranglé à Montfaucon, et, le mardy suyvant, despendu et inhumé. »

Laurens Des Moulins cite le même personnage dans *Le Catholicon des Maladvisez* [2] :

Considerez ou Verdelet fut mis,
Qui plus infaict estoit que ung chien ;
Par tel moyen maint crisme avait commis,
Tenant putains comme faulx ruffien.
A son collet en a eu tel lien
Qu'a Montfaucon en a este pendu.
Pauvre il estoit et n'avoit rien rendu.

1 Que maudit[e] en soit la journée
Que jamais homme je baty!
J'en ay frappé, j'en ay meurdry,
Par quoy la mort m'est ordonnée.

2 Sergens vindrent et me trouverent
En ma chambre ou j'estoye couche;
Soubdain de la fus desloge;
En chastelet ilz me menerent.

3 La sentence me fut donnee
De par monsieur le lieutenant,
Dont me portay pour apellant
Cuydant ma vie estre sauvee.

1. Biblioth. nat., ms. fr. 22564, I, fol. 33.
2. Paris, Jehan Petit et Michel Le Noir, 2 août 1513, in-8 goth., fol. Diij.

4 Quant messeigneurs mon proces virent
De par le roy ont ordonne
De bien jugé mal appelle;
Par sentence me condampnerent.

5 Tous messeigneurs je vous mercie,
Aussi monsieur le lieutenant;
A Dieu les unze vingtz sergens;
Priez pour moy, je vous en prie.

6 Las! maistre Florent [1], je te prie,
Quant viendra a me ruer jus,
Crie a haulte voix : « Jesus! »
Qu'a ma mort soit et a ma vie!

7 A Dieu Paris, cité jolye!
A Dieu les enfans sans soucy [2]!
Priez Dieu qu'ait de moy mercy.
A Dieu la belle compaignie!

8 Peres et meres, je vous prie,
Chastiez bien vos enfans
Et n'atendez pas qu'ilz soyent grans,
Qu'ilz ne vous facent villenye.

9 Ceste chanson fut acomplye
Par ung nommé Verdelet,
Qui fust vivant s'il n'eust mal faict :
Bonne fin vient de bonne vie.

Bibliographie.

A. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouuelles ‧ || Auec plusieurs aultres || retirees des anciennes || impressions ‧ comme || pourrez veoir a la || table ‧ en laquel || le sont les pre- || mieres lignes || des Chãsõs || et le feuillet || la ou se cõ || mẽcẽt les- || dictes chã || sons || *Mil cinq cens XXXV* [1535] — *Cy finissent plusieurs chansons* || *nouuellement imprimees a* || *Paris.* In-8 goth. de 8 ff. lim. et 100 ff. chiffr. (Biblioth. de Wolfenbüttel.) — Fol. 81.

B. — Sensuiuẽt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles ‧ et fort, ioyeuses ‧ auec plu || sieurs autres retirees des an || ciennes impressions ‧ comme pourrez veoir a la table ‧ || en laquelle sont com- || prinses les

1. Florent était le bourreau de Paris. On lit dans les papiers de Rasse des Nœux (Biblioth. nat., ms. f. 22564, I, fol, 32) : « Le. XVI. jour d'aoust 1507, un nommé Jacquot et l'autre Robin Serre bourreaux de Paris, furent declarez par arrest de la cour inhabilles et déposez de leur office pour avoir failly a décapiter aucuns condamnez, et fut par ladite cour ordonné recepvoir audit office un nommé Me Florent, qui estoit bourreau de Meaux. »

2. Ce vers ferait croire que Verdelet était lui-même un « enfant sans soucy ».

premie- || res lignes des || Chansons. || *Mil cinq cens XXXVII* [1537]. || *On les vẽd a Paris en la rue neuf* || *ue Nostre Dame a lescu de France.* — *Finis.* In-8 goth. de 5 ff. lim. et 91 ff. chiffr. (Biblioth. du château de Chantilly.) — Fol. 85 v°.

5. — [*Chanson sur la ligue de Cambray.*] 1509.

Vive France et son alliance!
Vive France et le roy aussi...

Nous ne connaissons de cette chanson que les deux vers que nous venons de citer. On les trouve dans la *Farce nouvelle d'ung savetier nommé Calbain* (Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, 1548, in-4 goth. allongé), pièce qui paraît bien remonter au règne de Louis XII (British Museum, $\frac{\text{C. 20. d.}}{33}$). Voy. *Ancien Théâtre françois publié* par Viollet-le-Duc [et Anatole de Montaiglon], II, 145; Éd. Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 279.

6. — *La Chanson de la defence des Veniciens.* 1509.

Tremblez, Veniciens, tremblez a ceste foys;
Il fault, vueillez ou non, que soyez bons François;
Car Loys de Valoys,
Le bon roy triomphant,
Vous fera tous plus doux que n'est ung chien couchant.

Cette savante composition, qui compte 12 strophes de la même mesure que celle que nous avons reproduite, n'a probablement jamais été chantée. Elle est imprimée avec *Les Regretz de messire Barthelemy d'Alvienne.*

Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, 64-67.

7. — *Les XXIIII Couplets de la valitude et convalescence de la royne Treschrestienne, madame Anne de Bretaigne, deux fois royne de France.* Par Jehan Le Maire. 2 avril 1512.

Vray Dieu du ciel, puissant Dieu de nature,
Dieu qui formas l'humaine creature
A ta semblance digne...
(24 strophes de 8 vers.)

Voici encore un poème qui n'est pas à proprement parler une chanson. M. Le Roux de Lincy l'a cependant reproduit (I, 39-47).

Œuvres de Jean Lemaire de Belges, publiées par J. Stecher, III, 87-97.

8. — [*Projet de mariage entre Charles-Quint et Marie d'Angleterre.*] 1513.

Reveillez vous, cueurs endormis,
Qui des Anglois estes amys...

Cette pièce, qui ne se compose que de 18 vers, a été assez incorrectement publiée par M. Louis De Baecker (*Chants historiques de la Flandre*, 253-254), d'après l'*Histoire de Flandre* de M. Kervyn de Lettenhove.

Le 1er vers se retrouve au début de plusieurs chansons :

Reveillez vous, cueurs endormis;
Le dieu d'amours vous somme...

Cette pièce, qui est intitulée *Le Chant des oyseaux*, figure avec une mélodie de Clément Jannequin, dans divers recueils : *Madrigali* (Roma, M. Valerio da Bressa, 1533, in-4 obl.), fol. 8; *Second Livre contenant XXVII chansons nouvelles a quatre parties* (Paris, Pierre Attaingnant et Hubert Jullet, 1540, in-4 obl.), fol. 10; *La Bataglia*, *l'Alouette*, *les Criz de Paris*, *le Chant des oyseaux*, *le Rossignol* (Paris, Pierre Attaignant, 1545; — Venetiis, apud Ant. Gardane, 1545; — Anvers, Thielman Susato, 1545, in-4 obl.); — *Cinquiesme Livre du Recueil contenant quatre excellentes chansons anciennes intitulées : le Chant des oyseaux*, etc. (Paris, Nic. Du Chemin, 1551, in-4 obl.), fol. 2.

Resveillez vous, cueurs endormis,
Mondains remplis de negligence...

Chanson nouvelle sur le chant : Quant je fus prins devant Peronne, ap. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, X, 55.

Les mots *Reveille toy*, *Reveillez vous* sont une entrée en matière fort usitée par les auteurs de chansons; en voici des exemples :

a. Reveille toy, cueur endormy...

(*La Chanson de frère Pierre Petit*, v. 1540. Biblioth. du château de Chantilly.)

b. Reveille toi, franc cueur jouyeulx...

(*Chansons du* xvᵉ *siècle, publiées par G. Paris*, p. 50, nº XLIX.)

c. Resveillez vous, belle Catin...

(*La Fleur des chansons*, 1600; p. 238 de la réimpression.)

d. Reveillez vous, dame Nature...

(Eustorg de Beaulieu, *les Divers Rapportz*, 1538, fol. 65 vº.)

e. Resvilliés vous, gentils Franchoix...

(Le Roux de Lincy, *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, 1857, p. 156.)

f. Resveillez vous, gentils pasteurs...

(Chanson de Mathieu Malingre. Voy. *le Chansonnier huguenot*, I, 20.)

g. Reveillez vous, jeunes dames qui dormez...

(*Trente et deux Chansons musicales*; Paris, Pierre Attaingnant, s. d. mais vers 1530, fol. 2.)

h. Reveillez vous Piccars, Piccars et Bourguignons...

(G. Paris, *Chansons du* XVe *siècle*, p. 140, n° CXXXVIII.)

9. — [*Chanson des aventuriers engagés par Pierre Navarro pour combattre les Barbaresques*?] Vers 1513.

1. Nous estions troys galants
De Lyon, la bonne ville;
Nous en allons sur mer;
N'avons ne croix ne pile.

2. La bise nous faict mal,
Le vent nous est contraire;
Nous a chassé si loing
Dedans la mer salée.

3. Voicy venir Prejan
A toutes ses galeres :
« Or vous rendez, enfans
De Lyon, la bonne ville. »

4. — « Ne ferons pas pour toy
« Ny toutes tes galeres;
« Nous nous rendons a Dieu,
« A la vierge Marie. »

5. Monsieur sainct Nicolas,
Madame saincte Barbe!
Rossignolet du boys
Va t'an dire a m'amye :

6. « L'or et l'argent que j'ay
« En sera tresoriere;
« De troys chasteaux que j'ay
« Avra la seigneurie.

7. « L'ung est dedans Milan,
« L'autre est en Picardie,
« L'autre dedans mon cœur;
« Mais je ne l'ose dire. »

14. Ny pour toutes. — 26. Est *u*.

Le célèbre Pierre Navarro avait, en 1509, levé en France et ailleurs, aux frais du cardinal Ximenez, des bandes d'aventuriers avec lesquelles il alla combattre les Algériens [1]. Il obtint d'abord quelques succès, mais l'expédition échoua, et Pierre Navarro passa en Italie. Il est probable que l'auteur de notre chanson et ses camarades, après s'être rembarqués, tombèrent au pouvoir du capitaine Prégent de Bidoux qui, nous le savons par Martin de Bellay [2], croisait alors dans la Méditerranée.

Nous plaçons la chanson vers 1513 : d'abord parce qu'elle nous paraît ne pas devoir être séparée de la pièce suivante avec laquelle nous l'avons d'abord trouvée réunie, puis en raison des événements de Lombardie et de Picardie auxquels le dernier couplet semble faire allusion [3].

Bibliographie.

A.—Sensuyuent plu- || sieurs belles chansons nouuelles: nouuelle- || mẽt imprimees ı lesq̃lles sont fort plaisantes. || Et les noms dicelles trouuerez en la table qui || est a la fin du present liure. Auec aulcunes de || Clemẽt Marot ı de nouueau adioustees. || *On les vend a Lyon ı en la maison* || *de feu Claude nourry ı dit le Prince ı* || *Pres nostre dame de Confort. — Cy finissent plusieurs belles chãsons nou ı* || *uelles : nouuellemẽt imprimees a Lyon* || *en la maison de feu Claude nour-* || *ry, aultretremẽt* [*sic*] *dit ı le Prin* || *ce Aupres de nostre* || *dame de Con-* || *fort. S. d.* [*v.* 1534], pet. in-8 goth. de 32 ff. non chiffr. (Biblioth. de Wolfenbüttel.)

Claude Nourry dut mourir en 1533. La date d'une édition de l'*Histoire romaine de la belle Cleriende*, de Macé de Villebresme, imprimée par lui : le 7 février 1533, paraît être donnée d'après la supputation moderne (Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, p. 116, n° 117); d'autre part, sa veuve, *Claude Carcand*, date du 20 octobre 1533 une édition du *Peregrin* de Caviceo (Brunet, I, 1702). Dès 1535 ou 1536, *Claude Carcand* se remaria à *Pierre de Sainte-Lucie*, qui prit à son tour le surnom de *Prince*. La date de notre volume peut être ainsi établie fort approximativement. La chanson y occupe le f. 10 et les trois premières lignes du f. 11.

B. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouvelles... 1535 (voy. le n° 5). — Fol. 45 v°.

1. Voy. Brantome, éd. Lalanne, I, 156; et une lettre du temps (Biblioth. nat., ms. fr. 8496).
2. Sur Prégent de Bidoux, gentilhomme gascon et chevalier de Rhodes, qui fut l'un des plus intrépides marins de son temps, voy. Jal, *Marie la Cordelière* (Paris, 1845, in-8, extr. des *Annales maritimes et coloniales*, déc. 1844), et Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VI, 97-101. On suit Prégent depuis 1501 jusqu'à sa mort en 1528.
3. *Mémoires*, collection Michaud et Poujoulat, Ire série, V, 117.

C. — Sensuiuet || plusieurs belles Chansons nou- || uelles ‹ et fort ioyeuses... 1537. (Voy. le n° 5.) — Fol. 55.

D. — Les chãsons || nouvellemẽt assemblees || oultre les anciennes || Impressions. || M. D. XXXVIII [1538]. || *S. l.*, in-16 de 146 ff. chiffr. et 6 ff. non chiffr. pour la table. (Biblioth. royale de Stuttgart.) — Fol. 38.

E. — Haupt, *Französische Volkslieder* (Leipzig, 1876, in-16), p. 119. — Ce petit recueil n'étant pas très répandu, nous croyons devoir reproduire la chanson, d'autant plus que Haupt ne l'a pas étudiée au point de vue historique.

10. — [*Chanson des aventuriers engagés contre les Algériens par Pierre Navarro.*] 1513.

Tous compaignons avanturiers
Qui sommes partis de Lyon...
(5 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuent plu- || sieurs belles chansons nouuelles.... *Lyon, en la maison de feu Claude Nourry, v.* 1534 (voy. l'article précédent), fol. 11.

B. — La fleur des chansons. || Les grans chansons nouuelles || qui sont au nombre Cent et dix ‹ || ou est cõprise la chãson du roy || la chãson de Pauie ‹ la chãson q̃ || le roy fist en espaigne ‹ la chãson de Rome ‹ || la chanson des Brunettes et Teremutu ‹ et || plusieurs aultres nouuelles chãsons ‹ lesq̃- || les trouueres par la table ensuyuant. — *Cy finissent plusieurs belles* || *chansons nouuellemẽt* || *imprimees.* || † *S. l. n. d.* [*Paris, v.* 1538], pet. in-8 goth. de 32 ff., sign. *A-H.* (Biblioth. du château de Chantilly, exemplaire décrit au Cat. Lignerolles, n° 1334.) — Fol. *Giiij.* — Réimpression de 1833, dans la collection des *Joyeusetez, Facecies*, etc., p. 42.

Le Roux de Lincy (II, 53-54) rapporte cette pièce à l'année 1515, comme si les aventuriers levés par Pierre Navarro avaient dû aller combattre en Italie avec François Ier. Il s'agit en réalité des mercenaires levés pour l'expédition que Pierre dirigea, en 1509, contre les Maures de Barbarie (voy. l'article précédent). Les aventuriers revinrent en Italie, et la chanson nous apprend quel y fut leur sort. L'allusion très précise à Léon X, qui fut élu le 11 mars 1513, et la mention de la Romagne, où les aventuriers se proposent de rejoindre le pape, permet de dater la pièce du printemps de 1513.

11. — [*Chanson sur la déroute de Novarre.*] Juin 1513.

Hola, hola! dict La Trimouille,
Le roy est il vostre amy?...

Brantôme (éd. Mérimée et Lacour, III, 120; éd. Lalanne, II, 399) cite

11 vers de cette chanson réellement populaire. On les trouvera dans le recueil de Le Roux de Lincy, I, 48.

12. — [*Complainte de Thérouanne prise par les Anglais.*] Août 1513.

Moi, Therouenne, cité tresrenommée,
La plus gastée qui soit soubz le climat...
(16 strophes de 8 vers.)

Poème en partie écrit en vers batelés et qui n'était certainement pas destiné à être chanté. Voy. De Baecker, *Chants historiques de la Flandre*, pp. 349-353.

13. — [*Les Lansquenets à Caen*], par Pierre de La Longue, écolier. 1514.

Gens obstinez, d'estrange nation
Et d'une vie abominable et vile...
Refr. Fuyez vous en, ords, vilains lansquenets!

Cette pièce est une ballade; ce n'est pas une chanson. Le Roux de Lincy la reproduit (II, 48-49), sans dire d'où il l'a tirée. Il n'est donc pas inutile d'ajouter qu'elle est citée par le continuateur des *Grandes Chroniques de Bretaigne* d'Alain Bouchart (éd. La Borderie, 1886, fol. 277 *a*).

14. — [*Ballade et Rondeau envoyés par* Jehan Marot *au duc de Valois, lorsqu'il fut retenu en son service.*] 1514.

a. Puisque ainsi est, tresillustre seigneur,
Qu'il vous a pleu me faire cet honneur...
Refr. Mince de biens et povre de santé.

b. En bon estat longtemps a ne peuz estre...

Ces deux pièces, données par Le Roux de Lincy (II, 50-52), ne devraient à aucun titre figurer dans un recueil de chansons.

Règne de François Ier.

15. — [*Chanson des aventuriers de France sur le départ du roi pour la conquête du Milanais.*] 1515.

Le roy s'en va dela les mons (*bis*);
Il y menra force pietons...

A. — *Sensuyent viii belles chansons nouuelles dont les nõps sensuiuent* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n° 2. — B. — *Sensuyuent seize belles chãsons nouuelles dont les noms sensuyuẽt* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n° 2. — C. — *Sensuyuent dixsept belles Chansons nouuelles dont les noms sensuyuent* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n° 5.

D. — Le Roux de Lincy, II, 55.

Le Roux de Lincy omet le mot *y* au second vers; il supprime aussi le second vers, fort grossier, du 4e couplet.

16. — *Chanson des Suyces sur la bataille de Marignan et sur la teneur de* : Venez au pont d'Espierres, Brughelins et Gantois. Par Giovan Giorgion Alione, d'Asti. 1515.

Seigneurs, oyez des Suyces,
Qui tant font du grobiz...
(20 couplets de 8 vers.)

Iohannis Georgii Alioni Astensis Opera iocunda metro macharronico materno et gallico composita. Impressum Ast per magistrum Francischum de Silua, anno Domini milesimo quingentesimo vigesimo primo, die xij. mensis Marcij. Pet. in-8 semi-goth. — *Poésies françoises de J.-G. Alione (d'Asti), composées de 1494 à 1520; publiées par J.-C. Brunet* (Paris, Silvestre, 1836, in-8), fol. *E*. — *Poesie francesi di Giovan Giorgio Alione Astigiano... [pubblicate da P. A. Tosi]* (Milano, G. Daelli e C., 1864, in-16), 110-115. — Le Roux de Lincy, II, 56-60; — Arthur Piaget, *Poésies françaises sur la bataille de Marignan* (Lausanne, [1893], in-8, extr. des *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, série II, t. III), 10-14.

Nous aurions plus d'une observation à faire sur Alione et ses œuvres; nous nous bornerons à dire deux mots du timbre de la chanson. La pièce dont le poète astésan a emprunté l'air :

Venez au pont d'Espierres,
Brughelins et Gantois,

remonte à l'année 1477; elle se rapporte à l'expédition dirigée par le duc de Gueldre contre Tournai. Le Roux de Lincy, qui n'a pas fait de recherches sur ce point, écrit « au pont de pierres », ce qui est incorrect. Une autre chanson de la même année 1477, reproduite par Louis De Baecker (*Chants historiques de la Flandre*, pp. 219-221), mentionne le même pont.

Un des noëls réimprimés par M. Lemeignen (*Vieux Noëls composés en l'honneur de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ*; Nantes, 1876, 3 vol. in-12, t. I, 52) :

L'ancienne ordonnance,
C'est de la Saint André...

se chantait aussi sur l'air :

Venez au pont de pierre [*sic*].

Or M. Lemeignen (III, II, p. 54, n° 72) donne la musique du noël. Si cette mélodie était authentique, elle s'appliquerait à la chanson d'Alione; mais M. Joseph Guitteny, le musicien qui a prêté son concours à M. Lemeignen, déclare avoir reproduit les airs tels qu'ils sont « communément chantés » en Bretagne, et ne garantit en aucune façon leur antiquité.

17. — [*Chanson sur la bataille de Marignan.*] 1515.

Escoutez tous, gentilz Gallois,
La victoire du noble roy François...

Cette pièce, qui compte 8 couplets, n'a pas encore été étudiée au point de vue du rythme. M. Le Roux de Lincy (II, 65-67) l'a extraite du *Difficile des chansons, premier livre contenant xxij chansons nouvelles a quatre parties, de la facture et composition de maistre Clement Jennequin* (Lyon, Jacques Moderne, dit grand Jacques, s. d., in-4 goth. obl.), fol. 17. Jannequin a brouillé les vers; il y aurait lieu d'en retrouver la mesure. Sa mélodie n'est probablement pas la mélodie sur laquelle la chanson avait été primitivement composée, puisqu'elle est à quatre parties.

La chanson de la guerre se retrouve, croyons-nous, dans les divers recueils cités ci-dessus (n° 8); nous n'avons pas été à même de le vérifier.

18. — [*Chanson sur la bataille de Marignan.*] 1515.

De Milan part un homme.
Tout droict a Marignan
Vous avrez la bataille...

Fragment de 8 vers cités par Brantôme (éd. Mérimée et Lacour, III, 290; éd. Lalanne, III, 137).

Le Roux de Lincy, II, 64.

19. — *Chanson nouvelle de la journée faicte contre les Suysses pour le tresvictorieux roy de France Françoys, Ier roy de ce nom; sur le chant de* : Gentil Promoguet. 1515.

Qui vous esmeut, Suysses,
Venir contre la loix [*lis.* loy]...
(9 couplets de 8 vers.)

Pet. in-8 goth. de 4 ff. (Biblioth. Nat., Y. n. p. Rés.; — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 8801.) — Réimprimée dans les *Joyeusetez* à la suite de *la Fleur des Chansons*.

Le Roux de Lincy, II, 61-63. — Cf. Piaget, *Poésies françaises sur la bataille de Marignan*, pp. 14-19.

Nous n'avons pas réussi à retrouver la chanson : *Gentil Promoguet*. Cette pièce se rapportait à Hervé de Porzmoguer, le vaillant marin breton qui fut tué le 10 août 1513, dans un combat contre les Anglais. Voy. Montaiglon, *Recueil*, V, 99-101, et *Hervé Porzmoguer, documents inédits* (1503 *à* 1510), *par M. Arthur de la Borderie* (Quimper, Imprimerie de A. Jaouen, 1885, in-8, extr. du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*).

L'air de *Gentil Promoguet* ou de *Qui vous esmeut, Suysses*, eut assez de vogue pour être emprunté par les auteurs de noëls. M. Piaget fait remarquer que plusieurs pièces se chantant sur le même chant se trouvent dans le recueil suivant :

Noelz nouveaulx faictz et composés a l'honneur de la nativité de Nostre Seigneur Jesuchrist et de sa tresdigne mere Marie, en facture honneste, sur plusieurs chantz tous nouveaulx, lesquels ne furent jamais imprimés que ceste presente année (s. l. n. d., in-8 goth. de 24 ff).

20. — *Chanson des Suysses sur le chant* : Fouiés melancolie, charchés joyeuseté. Par Montbrac, 1515.

1. Sortirent de Millan par ung jeudy au soir.
Esmeuz de traïson, Suisses; faux vachiers [1];
Auprès de Marignan nous vindrent assaillir;
De. XV. a. XVI. mille nous fismes tost mourir.

2. Le vendredy suyvant, Suysses et Lombars
Nous viendrent au devant; mais ilz furent couhars,
Car ilz prindrent la fuite comme gens esgarez,
Dont furent tous tuez par champs et par marez.

3. Jamais ne vous dites correcteurs de seigneurs,
Car les aventuriers vous ont mis en malheurs.
Vous et vostre seigneur, cardinal de Syon [2],
Mais il s'en est fouy comme meschant larron.

1. Cette expression rappelle le début d'une ballade contre les Suisses contenue dans le ms. fr. 2200 de la Bibliothèque nationale, fol. 108 :

Villains vachiers, belistrandiers parfaictz...

2. Mattheus Schinner, évêque de Sion, promu cardinal par Jules II, le 20 mars 1511. Après avoir conclu l'alliance entre les cantons et le pape, il était devenu le véritable maître de la Lombardie. C'était lui qui avait commandé les Suisses à Marignan.

4. Que dirons nous du More [1], qu'est dedans le chasteau?
Mais Petre de Navarre [2] le salue tresbeau
A grans cops de canon, don ne s'oze monstrer;
Au logis de son pere le conviendra bouter.

5. François qu'estes en France, louez Dieu de bon cueur
Qu'avez ung roy hardi et tout plain de valeur;
C'est un noble seigneur pour confondre ennemis;
Dieu tousjours le nous garde et en fait et en ditz.

6. Qui la chanson a faicte, ç'a esté de Mont Brac,
Au plus près des moulins, pensant que fut ung lac;
Mais quand vit la victoire commença a crier :
Vive le roy de France et les aventuriers!

Cy finist la chanson de la salutacion et baterie du chasteau de Millan.

7. prindret. — 18. et *m.* — 19. Cest vng nobe. — 21. sa este demõt brac.

Qui était ce Montbrac, dont nous trouvons le nom à la fin de la chanson! Ce devait être un aventurier; mais nous avouons qu'il nous est inconnu.

La pièce que nous venons de reproduire se trouve à la fin d'un petit volume dont voici la description :

Lordõnãce faicte || a lentree du treschrestien roy de france Fran || coys de valoys premier de ce nom. Dedans || sa ville de Millan. Le. xvi. Iour doctobre. || Mil. v. cens. et. xv. Auec la chanson saluta || tion et baterie du chasteau de Millan. *S. l.* [1515], pet. in-8 goth. de 4 ff., dont les pages les plus pleines contiennent 22 lignes, impr. en lettres de forme, sign. *a*.

Le titre est orné d'un bois des armes de France.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild. Voy. le *Catalogue* II, n° 2123.

(*A suivre.*) Émile Picot.

1. Maximilien Sforza, fils de Ludovic dit le More. — Ludovic le More, interné à Loches, y était mort le 17 mai 1508. Le chansonnier menace son fils du même sort.

2. Le célèbre ingénieur espagnol, dont nous avons parlé ci-dessus (n°s 9 et 10), don Pedro Navarro, venait de passer au service de François Ier, et c'était lui qui dirigeait le siège du château de Milan. « Pierre de Navarre, dit le continuateur d'Alain Bouchart (édition La Borderie, fol. 284b), fist miner le chasteau par dessoulz, dont il en fondit une grande partie. »

DOCUMENTS INÉDITS

UNE LETTRE LATINE DE J.-A. DE BAÏF

Dans son gros livre sur l'*Académie des derniers Valois*, M. Édouard Frémy a étudié la célèbre compagnie dont la création était due aux efforts de Baïf et aux goûts artistiques de Charles IX; mais il a laissé presque entièrement dans l'ombre une des œuvres les plus importantes, au point de vue philologique et religieux, qui soient sorties de ce cénacle : je veux dire les trois traductions des psaumes de David composées par Baïf lui-même de 1567 à 1587 et dont les originaux sont renfermés dans le manuscrit français 19.140 de la Bibliothèque Nationale.

La première en date de ces traductions (fol. 123-184 v° du ms.) fut commencée en juillet 1567 et terminée en novembre 1569; il n'en reste plus que 58 psaumes; les 92 autres sont perdus [1]. La seconde (fol. 1-120 v°) a été terminée le 24 novembre 1573, à 11 heures du matin, comme l'ajoute Baïf avec une précision quelque peu naïve. Ces deux premières versions, les seules qui nous intéressent ici, sont en vers métriques (*numeris metrisque constant, quibus antiquitus poetæ græci et latini utebantur*), et transcrites selon l'ingénieuse notation orthographique inventée par le poète. Peut-être n'eurent-elles pas auprès des contemporains tout le succès qu'en espérait Baïf; car, peu après, il commença une troisième traduction en vers (fol. 186-310) exempte de toute innovation et qui, après un long et difficile labeur (*post multa tormina exatlanta*), fut enfin terminée le 20 janvier 1587.

En composant cette traduction des Psaumes, Baïf pensait augmenter sa gloire poétique et plaire à Charles IX. Grâce à la prédilection que lui avaient marquée dès l'abord les réformés, le psautier avait acquis une vogue nouvelle. Baïf espérait, en rivalisant avec Clément Marot, prouver la supériorité de son talent, et c'était en outre pour lui une occasion de remplir dans un seul et même ouvrage tout le programme de sa naissante *Académie de musique et de poésie*. A l'aide de son collègue, le musicien Joachim Thibaut de Courville, il renouvellerait, en même temps que la prosodie et l'orthographe françaises, la musique religieuse de son temps. De cette dernière partie de sa tentative, il ne nous est parvenu que la musique du psaume XXXVIII (fol. 185 du ms. cité). D'autre part, Baïf voulait plaire à son royal protecteur par un travail qui, faisant oublier par son originalité les traductions huguenotes des Psaumes en vers rimés, pût flatter le catholicisme décidé de Charles IX.

L'entreprise était hardie. Non seulement les nouveautés de l'orthographe et de la prosodie pouvaient dérouter jusqu'à ses admirateurs les plus sincères et donner matière aux faciles plaisanteries de ses ennemis; mais c'était, en ces temps où la Réforme et les décrets du concile de Trente étaient aux prises,

1. Elle a été publiée par le Dr Ernest Joh. Groth, Heilbronn, 1888, in-12. (*Jean Antoine de Baïfs Psaultier, metrische Bearbeitung der Psalmen..... zum ersten Mal hsgg.*, — dans la *Sammlung französischer Neudrucke hrgg. von Karl Vollmöller*, t. IX.)

un bien téméraire projet que de traduire en langue vulgaire, fût-ce « en vers mesurés », un texte dont la version latine officielle pouvait seule avoir une valeur canonique. Baïf se rendit compte lui-même de toutes les objections que soulevait sa traduction, et lorsqu'il l'eut achevée, il demanda, pour se mettre à l'abri de toute critique, l'approbation de la curie Romaine. Son rêve — qui resta sans doute un rêve — était de faire recommander aux catholiques par leur chef spirituel le texte et la musique de ses psaumes ; il se gardait bien, d'ailleurs, d'en demander l'introduction dans la liturgie (*extra templa tamen*). Il adressa donc au pape une lettre ou plutôt une supplique dont la minute autographe nous a été conservée dans le volume 673 (fol. 114) de la collection Dupuy, à la Bibliothèque Nationale, et dont voici le texte intégral :

« Supplicat humiliter Beatitudo Vestra devotus orator vester Antonius Baifius Poëta Gallus : cum ipse multo studio et labore assiduo, triennalibusque vigiliis magnam operam vertendo Psalterio Davidico in linguam vernaculam Gallicam navaverit, et omnes jam C L psalmos tot odis quæ suis numeris metrisque constant, quibus antiquitus poetæ Græci et Latini utebantur, Gallicè reddiderit, versionemque doctissimorum interpretum Divi Hieronymi, Sanctis Pagnini [1] atque aliorum tum veterum tum recentiorum orthodoxæ fidei assertorum, Ecclesiæ Catholicæ Apostolicæ Romanæ columinum, secutus, Veritatem Hebraïcam, litteræque simplicem sensum quoad eius fieri potuit, expresserit, idque eo potissimum animo ut haberent Catholici quo (quasi clavum clavo) Psalmos similiter cadentibus versibus quos Rhythmos vocant Gallicè ab Huguenotis etiam redditos et quotidie ab eis decantatos, extruderent, Deique Op. Maximi Laudes in ecclesia et fide Catholica permanentes canerent et celebrarent, tot tamque impudicas cantilenas quibus hominum mores jam inde a pueritia depravantur, abiicerent; quo id fiat, ut Sanctitatis Vestræ iussu atque autoritate ipsi liceat suas Gallicas odas in Davidicos Psalmos a Doctoribus Theologis catholicis Hebraïcarum literarum peritis prius emendatas edere, typis mandare, cantibus et modulis ad numeros compositis doctorum Musices artificum ope ornare, atque ita aptatos concinnatosque palam extra templa tamen decantandos Catholicis publicare. Quod Deo Opt. Maximo gratum, Vestræ Sanctitati Reique publicæ Christianæ sit felix atque faustum. »

A quel pape est adressée cette lettre? La question est facile à résoudre. Nous venons de voir que la première version des Psaumes, commencée en juillet 1567, fut achevée en novembre 1569, et Baïf dit au pape qu'il a fait sa traduction en trois ans de travail assidu (*multo studio et labore assiduo triennalibusque vigiliis*). On pourrait admettre une légère exagération poétique et penser qu'il s'agit des années 1567, 1568 et 1569. Cette hypothèse paraît confirmée par la note qui se trouve en tête du manuscrit original de la traduction de 1567-1569 (fol. 123) : « Psaultier commencé en intention de servir aux bons catholiques contre les psalmes des hœretiques » ; cette note est reproduite presque

1. Baïf avait d'abord écrit : *M. Antonii Flaminii, Joan. Campensis, Sanctis Pagnini, Joan. Ganeii Parisiensis Theologi, atque aliorum orthodoxæ fidei assertorum.*

littéralement dans la supplique, qui serait alors adressée à Pie V. Je ne crois pas cependant qu'il faille s'arrêter à ces arguments plus spécieux que solides. Le poète, en effet, mécontent de son premier travail, entreprit, sans doute quelques mois plus tard, une seconde version du Psautier qu'il acheva « de revoir pour la troisième revue » et de transcrire de sa propre main le 23 novembre 1573. Des derniers mois de 1570 au mois de novembre 1573, nous avons un laps de temps qui correspond plus qu'exactement aux trois années studieuses mentionnées dans la supplique. Il y a mieux : à la fin de cette seconde version (fol. 120 v°), on lit une longue note en lettres capitales, assez inexactement reproduite par M. Ch. Marty-Laveaux (t. V de son éd., p. 370) et par le Dr Groth, et dont voici la transcription en orthographe courante : « Je me suis aidé des versions hébraïques des doctes et catholiques traducteurs et docteurs Sanctès Pagnin, Félix Pratense, Jean Campense, François Vatable qui a fait des annotations tirées des commentaires des Hébrieux. Je prie les savans et bons m'avertir et me radresser si en quelque lieu par mégarde j'ai failli. J'ai bonne espérance et voulonté de l'amender. Dieu m'en doint la grâce. Bons, aidez-moi. » Cette longue phrase figure presque entièrement, elle aussi, dans la supplique. En outre, dans la première partie de cette souscription, il semble considérer comme nulle et non avenue la version de 1567-1569, puisqu'il dit que la seconde (celle de 1573) a été composée « en vers mesurés françois *pour les prémices de telle nouveauté* ». La supplique de Baïf a donc été composée, au plus tôt, à la fin de l'année 1573. A cette époque, et depuis le 26 mai 1572, c'était Grégoire XIII qui régnait sur la chrétienté : il est le destinataire de la lettre que l'on vient de lire.

Toutes les autres questions soulevées par notre document ont été résolues dans la première partie de cette notice. Une phrase, cependant, paraîtra peut-être demander aussi quelque éclaircissement : celle où il dénonce les poètes licencieux. Il ne faut voir là, pour l'honneur de Baïf, qu'un argument vague et de pure circonstance; pourtant cette exclamation indignée aurait dû rester dans la plume de celui qui chanta Méline et fut l'ami d'Olivier de Magny, l'auteur des trop fameuses *Gaietez*.

Léon Dorez.

UNE LETTRE INÉDITE DES ELZEVIER

Je ne sais si je m'abuse, mais la lettre écrite, le 20 juillet 1662, par Louis et Daniel Elzevier, à Henri Justel, le fils de l'érudit Christophe Justel, me semble mériter l'attention des curieux. On y trouve mention de deux grands noms littéraires, Rabelais et La Rochefoucauld, et les célèbres imprimeurs envoient à leur correspondant d'intéressantes nouvelles de plusieurs de leurs publications. C'est une petite page de l'histoire des éditions elzéviriennes; je la reproduis avec d'autant plus de plaisir que les Elzévier ont été, pour notre littérature, de véritables bienfaiteurs. Comme le leur écrivait de son élégante et reconnaissante plume, ce Balzac dont les œuvres gagnent tant à être lues dans les délicieux petits volumes de 1631 et années suivantes, ils ont, en donnant à quelques-uns de nos meilleurs auteurs la si pure lumière des impressions d'Amsterdam et de Leyde, bien servi l'intérêt de la gloire de ceux qui, introduits en « cette république immortelle », obtenaient une faveur de beaucoup supérieure au « droit de bourgeoisie romaine ».

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Monsieur,

Vostre agreable du 22 juin et les explications des mots barbares dans Rablais (*sic*) nous ont esté delivré en leur temps dont Vous avons beaucoup d'obligation : si tost qu'aurons du papier propre, nous commencerons ledit ouvrage [1]. A cause de la multitude des ouvrages qu'avons soub la presse et qui nous restent à imprimer, comme le Cours civil [2], Livius cum notis Gronovii et variorum [3], Seneca philosophus de mesme dont chaquun livre aura 3 vol. (umes) en 8° [4], Quintus Curtius 8° [5] et divers autres, il nous est impossible de commencer encore dans

1. L'*ouvrage* parut l'année suivante, sous ce titre : *Les œuvres de M. François Rabelais, docteur en medecine. Dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et sur l'histoire. Avec l'explication de quelques mots difficiles* [les *mots barbares* dont parlent plus haut les Elzevier], 1663, 2 vol. pet. in-12. Voir dans l'excellent livre de M. Alphonse Willems sur *les Elzevier* (Bruxelles, 1880, in-8, p. 334, 335) divers détails sur cette édition. Le savant bibliographe cite le jugement trop sévère rendu par l'auteur du *Manuel du Libraire* et lui oppose ce jugement très favorable « d'un juge aussi ferré en matière de rabelaiserie que Gui Patin » : « Le Rabelais, écrit-il en février 1664 (*Lettres*, t. III, p. 461), est achevé à Amsterdam en deux tomes in-12 qui se vendent ici 4 livres 10 sous en blanc [non reliés]; l'impression en est fort belle; il y a à la fin une explication de plusieurs mots dudit auteur, laquelle est bonne. »

2. *Corpus juris civilis*, etc. [le titre complet se compose de 42 lignes; c'est un des plus longs titres connus], 1663, 4 parties en 2 vol. in-fol. Voir la monographie déjà citée de M. Alph. Willems, p. 329, 330.

3. *Titi Livii Historiarum quod exstat, cum perpetuis Gronovii et variorum notis.* Amsterdam, 1665, 3 vol. in-8. Voir Willems, p. 345. A la description des 3 volumes est jointe cette anecdote : « Ce Tite-Live *variorum* a été dédié par Gronovius à Ferd. de Furstenberg, évêque de Paderborn, contre l'avis de Nic. Heinsius, qui, voulant faire participer son ami aux munificences du grand Roi, l'engageait vivement à dédier son livre à Louis XIV, ou tout au moins à Colbert. Cf. *Burmanni Syll.*, t. III, p. 495, 498, etc.

4. Ce Sénèque ne parut jamais. De 1649 à 1661 les Elzevier avaient publié les *epistolæ*, les *flores*, les *tragœdiæ*.

5. *Q. Curtii Rufi, Historia Alexandri magni*, etc. (Amsterdam, 1664, in-8). Voir Willems, p. 337.

un an aucun ouvrage, sinon que ce fut quelque petit ouvrage ou livre qui merittat qu'on laissat reposer les autres; ainsi Vous remercions de l'advis. Nous avons veu le Baronius de Monsr Blondel [1] où il y a partout des annotations qui pourront faire un bon volume in q°. Messieurs de la ville en ont fait copier un tome à peu près; mais l'escriture est si petite que le copiste n'a peu en venir à bout [2]. Neantmoins nous chercherons occasion d'en parler à un des curateurs de l'academie, qui est presentement en Angleterre, quand il sera de retour; quand en aurons sa response, nous vous en donnerons advis.

Nous nous sommes informé de l'Herbe Paraguay qui fait vomir [3]; à La Haye beaucoup de geans de la Cour s'en servent; nous en avons parlé à nos principaux medecins qui disent qu'ils ne s'en servent pas ne pouvants voir qu'elle face grand effect. Nos vendeurs des Drogues ny nos apothecaires ne la cognoissent pas; nous en escrirons à La Haye pour sçavoir d'où on le peut avoir et par occasion Vous en dirons plus de nouvelles. Nous voudrions trouver occasion de vous pouvoir montrer avec quel zele nous sommes

Monsieur

Vos tres humbles serviteurs,

Louys et Daniel Elzevier

d'Amsterdam, le 20me juillet 1662

On a imprimé à Cologne les memoires de Monsr de la Rochefoucault [4].

A Monsieur, Monsieur Justel à Paris [5].

1. C'est-à-dire les observations critiques du sagace érudit protestant David Blondel sur les *Annales* de Baronius.
2. Blondel porta-t-il la peine de sa mauvaise écriture et fallut-il renoncer à imprimer son illisible manuscrit?
3. La fameuse plante appelée *maté* et surnommée *thé du Paraguay*.
4. *Mémoires de M. D. L. R.* etc. A Cologne, chez Pierre Van Dyck, 1662, pet. in-12. Sur cette édition originale qui a été à tort attribuée à Daniel Elzevier et qui est de Fr. Foppens caché sous le nom de P. van Dyck, voir Willems, p. 536-538.
5. Bibliothèque nationale, fonds français, n° 15209, f° 52.

FRAGMENTS INÉDITS DE DIDEROT

S'il est à peine nécessaire de prévenir le lecteur que les pages suivantes n'ont de commun entre elles que le nom de leur auteur, il n'est pas superflu de lui expliquer pourquoi elles voient si tardivement le jour. Les copies qu'en avait faites M. Léon Godard à Saint-Pétersbourg en 1856 (ainsi que de presque tous les manuscrits de Diderot alors encore inédits), s'égarèrent chez M. Walferdin, longtemps dépositaire de ces copies, jusqu'au jour où elles furent cédées par M. Godard à MM. Garnier frères. C'est seulement lors de mon propre séjour à Saint-Pétersbourg que j'ai pu m'assurer *de visu* de ces *desiderata*, trop tard pour en faire profiter soit l'édition de Diderot, soit la *Correspondance littéraire* de Grimm, à laquelle ces pages étaient primitivement destinées. J'y joins un fragment inachevé sur l'*Anticomanie*, dont l'autographe m'a été communiqué par M. Étienne Charavay. C'est aussi à son amitié que je dois la copie de la lettre, également inédite, par laquelle Diderot répond à une question du marquis de La Viéville dont un hasard heureux avait fait tomber le texte entre mes mains.

MAURICE TOURNEUX.

I

Synonymes français.

Ouvrage de feu M. l'abbé GIRARD, *augmenté et enrichi d'un grand nombre de notes et d'articles*, par M. BEAUZÉE, très habile grammairien et professeur à l'École militaire [1].

Plusieurs mots peuvent avoir une acception générale commune; cette acception est comme le genre de leur définition et la nuance fine qui les distingue en est la différence. Il faut de la justesse pour trouver le genre, de la délicatesse, une grande habitude de la langue pour saisir la différence. L'abbé Girard n'a presque jamais fait que la dernière de ces deux choses. Les philosophes qui depuis ont marché sur les traces de l'académicien ont rempli la tâche en entier. M. Beauzée a publié dans son édition soixante-quatre synonymes nouveaux que l'abbé Girard avait laissés manuscrits. A ces synonymes il en a réuni une multitude d'autres répandus dans les meilleurs auteurs de la langue; mais aucune source ne lui a fourni avec plus d'abondance que l'*Encyclopédie* [2]. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Un bon vocabu-

1. Cette nouvelle édition parut en 1769. La première est de 1718.

2. On sait que les synonymes ont été traités dans l'*Encyclopédie* par Diderot, d'Alembert et le chevalier de Jaucourt. Les articles fournis par les deux premiers ont été repris dans leurs œuvres complètes (éd. Assézat et éd. Belin). Antérieurement ils avaient été réimprimés conjointement avec ceux de Jaucourt en un volume in-12 (Paris, Favre, an IX).

laire général embrasserait tout l'objet. Au reste l'impossibilité pour un moderne de savoir parfaitement une langue morte, pour un étranger de posséder à fond une langue vivante est bien évidemment démontrée dans cette sorte d'ouvrages qui devient d'autant plus nécessaire chez une nation qu'il y a plus de poètes et d'orateurs. Les poètes, assujettis aux règles sévères de la versification et gâtés par l'indulgence qu'on a pour eux, confondent toutes les expressions et, selon que la mesure ou la rime l'exigera, ils diront indistinctement d'une femme qu'elle a de la beauté, du charme ou des appas, quoique ces trois mots aient des acceptions vraiment différentes. Les orateurs sont entraînés de leur côté par l'oreille et le goût de l'harmonie au sacrifice presque continu de l'expression rigoureuse et propre. Quelqu'habitude qu'on ait de bien parler, la rapidité de la conversation ne permet pas d'observer ces délicatesses minutieuses. Il est donc très à propos qu'un homme de lettres doué d'un goût exquis et d'un bon jugement s'en soit occupé. L'abbé Girard avait bien ces qualités; du moins on les lui remarque dans les synonymes. Je ne puis accorder que la seconde à M. Beauzée. Cependant je ne doute point que son édition ne doive être préférée aux précédentes et je recommande aux différents peuples de l'Europe d'aimer assez leurs idiomes pour exécuter à notre imitation un pareil ouvrage et aux littérateurs étrangers et regnicoles de ne pas négliger la lecture de celui-ci. Ce n'est pas seulement un livre de grammaire, c'est encore, par le choix des exemples, un bon livre de morale et sous ce point de vue, presqu'à mettre sur la même ligne que La Bruyère et La Rochefoucauld, avec cet avantage sur ceux-ci que l'instruction n'étant pas directe dans l'abbé Girard, elle trouve moins de contradictions à l'entrée du cœur et de l'esprit.

Les deux lettres suivantes, toutes deux inédites, trouvent ici leur place naturelle, et la définition proposée par Diderot est d'autant plus précieuse que l'article *Joie* dans l'*Encyclopédie* n'est pas de sa main.

Ce 10 avril 1764.

Monsieur,

Quand il s'élève une dispute de mots entre plusieurs personnes et que chacun abonde dans son sentiment, le seul moyen pour les accorder est de choisir un arbitre dont le jugement puisse faire autorité. C'est d'après ce principe, monsieur, que nous avons, d'un commun accord, jeté les yeux sur vous pour décider la question que je vais avoir l'honneur de vous poser. Voici le fait.

Dans une société un monsieur chante en faveur des dames une chanson dont voici le dernier couplet :

Le plaisir devient allégresse,
Lorsque dans un cercle brillant,
Le sexe en qui tout intéresse
Veut se livrer à l'enjouement.

On a relevé le premier vers, on a prétendu qu'*allégresse* n'enchérit pas sur *plaisir*; que même elle ne dit pas autant que ce mot; qu'on ne passe jamais du plaisir à l'allégresse, etc., par conséquent qu'il n'y a point de gradation dans le premier vers et que la pensée est manquée. Pour nous mettre d'accord, il s'agit de savoir quelle idée vous attachez à ces deux mots. Je vous prie donc, monsieur, de me faire part de votre pensée à cet égard et d'établir leur différence à peu près comme l'aurait fait l'abbé Girard s'il les avait crus synonymes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Mis DE LA VIÉVILLE [1].

Monsieur,

La question que vous me proposez appartient de droit à l'Académie française dont je ne suis ni ne serai jamais. Ainsi, de compte fait, il y a quarante juges bien connus dont la décision doit aller avant la mienne. Je vais cependant vous dire mon avis et sous la forme que vous l'exigez, sauf appel au tribunal supérieur.

Le plaisir est de tous les objets et de tous les instants qui nous fait chérir notre existence. Il a une infinité de caractères et de physionomies : il est piquant, il est vif, il est touchant, il est sage, il est fier, il est bruyant, il est tranquille, il est violent, il accompagne l'admiration, la malignité, la cruauté même, presque toutes les passions satisfaites. Quelquefois il se manifeste par des ris éclatants; non moins évident et plus doux, quelquefois il presse l'âme et fait couler des larmes délicieuses; on le voit sans l'allégresse, mais on ne voit pas l'allégresse sans lui.

L'allégresse est le plaisir lorsqu'il se montre plus ou moins tumultueux par les traits animés du visage, les cris, la plaisanterie, la danse, le chant et toute la gaieté des discours et des gestes. Elle se fait entendre de tous côtés dans les rues aux jours solennels et de réjouissance; on partage en secret le plaisir de son ami, on se livre à l'allégresse publique. La peine et le plaisir sont de tous les moments de la vie; il y a des temps d'allégresse. On peut dissimuler le plaisir qu'on ressent; on en peut peindre qu'on n'éprouve pas.

L'allégresse ne se cache pas; je la crois toujours vraie; le plaisir peut être muet, l'allégresse ne l'est jamais. La jeune et modeste épouse, assise entre sa mère et son époux, renferme son plaisir. L'épouse moins timide, au milieu des convives, peut se prêter à leur allégresse. Combien de fois le plaisir n'est-il pas seul et sans témoin! Il me semble au contraire que l'allégresse est toujours en compagnie. La présence d'un convive charmant qu'on n'espérait plus répand subitement l'allé-

1. Les bibliographes ont enregistré deux brochures signées de M. de La Viéville : *Lettre de M. de Milcent, jeune littérateur, sur les drames bourgeois ou larmoyants* (Amst. et Paris, Jorry, 1775, in-12), *la Réconciliation des auteurs ou le Triomphe de la vérité* (*ibid.*, 1775, in-12), et Barbier lui attribue un conte moral en vers : *le Repentir inutile* (*ibid.*, 1776, in-8. 16 p.).

gresse : c'est donc un témoignage prompt, éclatant et vif qu'on lui donne du plaisir qu'on a de la posséder. Il paraît, cet homme désiré, et aussitôt la joie éclaire les visages. On s'écrie : « Ah! le voilà! » on se lève, on lui tend la main, on l'embrasse, on se serre, on lui fait quatre places pour une, mais il arrive qu'une affaire pressante le rappelle, il emporte avec lui l'allégresse. Dans un repas un peu nombreux le plaisir s'anime, la joie naît et le moment qui suit est de l'allégresse. Il y a peu de plaisirs purs, il y a moins encore d'allégresses durables. Une feuille de rose plissée gâte le plaisir, un mot déplacé fait cesser l'allégresse et combien celle des peuples n'est-elle pas cruellement trompée lorsqu'on se promet du règne de Pertinax la fin des maux qu'on a soufferts sous le règne d'un Commode! Les chants d'allégresse ne tardent pas à se changer en cris de douleur; mais on ne finirait point si l'on voulait épuiser toutes les nuances imperceptibles qui distinguent les expressions. C'est peut-être pour avoir franchi une de ces nuances que le poète de votre chanson a été critiqué et je doute qu'on eût été mécontent de son vers si son sujet et la mesure lui avaient permis de dire : On passe du plaisir à la joie et de la joie à l'allégresse. Au reste, monsieur, le couplet est un enfant de l'instant et de la verve qu'il ne faut pas regarder de trop près; si vous recevez ma réponse au milieu de vos amis et que vous ayez tous le verre à la main, je serais bien fâché qu'elle ôtât quelque chose à votre allégresse. Mais il fallait répondre à l'estime que vous me témoignez et que je voudrais mériter davantage. Sans avoir l'honneur de vous connaître, j'ai celui d'être très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DIDEROT.

II

Le Pornographe,

ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées pour prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes. Avec des notes historiques et justificatives [1].

Il est incroyable qu'un homme qui a quelque style, des idées, de l'érudition, la connaissance des langues et des mœurs anciennes, passe son temps à nous débiter des rêveries sur un sujet aussi dégoûtant, à évaluer les gueuses d'un royaume, à les classer, à dresser un tarif du prix de leurs charmes, à leur élever un édifice et à leur donner une règle aussi réfléchie qu'aucun fondateur de monastère l'ait fait.

C'est un excellent livre de garde-robe. Au bout d'un mois on l'a lu en

1. La première édition du singulier plan de réformes de Restif parut en 1769.

entier, on n'a pas un instant à regretter et l'on s'est instruit de quelques usages qui éclaircissent différents passages d'auteurs grecs et latins.

J'avoue toutefois que si cette extravagance passait un jour par la tête d'un souverain jaloux de la santé de ses sujets, peut-être s'exécuterait-elle en tout ou en partie et je ne doute point que la sécurité du plaisir, jointe à l'impulsion du luxe, ne multipliât les célibataires à l'infini, et que dans une société telle que la nôtre, la facilité qu'on aurait à se passer des honnêtes femmes et à trouver pour un écu au monastère de Cythère autant et plus qu'on ne peut obtenir d'elles par de longues assiduités, n'abrégeât le temps des soupirs qui n'est pas déjà trop long et n'achevât de ruiner le peu qui reste de bonnes mœurs; à moins que la licence générale ne ramenât la sévérité des lois domestiques et que les femmes vertueuses ne se renfermassent dans l'intérieur de leurs maisons. Il pourrait encore arriver du projet de notre pornographe, s'il réussissait à faire des virtuoses de ses prostituées, qu'à la fin la vertu reprendrait l'estime qu'elle mérite sur la beauté et les talents d'agréments; que les noms de nos Laïs modernes seraient couronnés de myrthes dans les chansons de nos poètes libertins; que les noms de nos Cornélies et de nos Véturies seraient transmis à la postérité par nos orateurs et nos historiens, et que nos philosophes diraient à nos jeunes gens comme Caton : *macte virtuti esto. Huc melius juvenes descendere quam alienas pernolere uxores.*

Mais une réflexion plaisante que vous n'auriez pas manqué de faire comme moi, c'est que l'auteur qui n'a rien omis de ce qui tenait à l'amusement, à la sécurité, à la propreté, au bon ordre, a oublié que nous avions une religion austère et des prêtres intolérants, et n'a pas dit un mot de chapelle, de confesseur, de messes, et des autres exercices religieux.

De quel œil croit-il que M. l'archevêque, qui excommunie tous les ans les comédiens et qui leur refuse les sacrements de mariage et l'eucharistie, verrait son couvent et ses nonnes galantes? Croit-il qu'il l'en tiendrait quitte pour le quart du produit de son établissement?

III

Le goût de bien des gens,

ou Recueil de contes tant en vers qu'en prose (t. II et III [1]).

Voilà, par exemple, un bon titre à la tête d'un livre fait de pièces et de morceaux volés çà et là. L'art de s'approprier le bien d'autrui est certainement le goût de bien des gens. Je ne dirai rien du mérite de ces sortes d'auteurs. Ils lisent, ils rencontrent une page qui leur plaît, puis une autre page qui leur plaît; ils les copient et quand il y en a un tas

1. Amst., Changuion, et Paris, Le Jay, 1769, 3 vol. in-12.

suffisant pour former un volume, ils s'en vont le présenter à l'avide libraire qui leur donne une vingtaine de louis, et ils s'en reviennent chez eux avec de l'argent et le nom de gens de lettres. Prenez votre exemplaire, et écrivez en épigraphe au frontispice : *sic vos non vobis*. J'ai fait des synonymes, un autre les recueille, les vend et écrit son nom au-dessous. *Sic vos non vobis*. J'ai fait des morceaux de morale, un autre les compile, les vend et se les approprie. *Sic vos non vobis*. J'ai fait l'histoire de la philosophie ancienne et moderne, un autre en rassemble les chapitres, les ordonne et les fait imprimer à son profit. *Sic vos non vobis*. *Sic vos non vobis* est l'inscription d'une bonne partie des livres qui paraissent.

IV

Essai sur le vrai mérite de l'officier,

Par l'auteur des « Loisirs d'un soldat » [1].

C'est l'ouvrage d'un homme qui n'a nuls principes, aucune conséquence dans l'esprit; qui ne sait pas penser et qui sait encore moins écrire, insolent et bas, insultant l'étranger et les subalternes, flattant ridiculement les grands; qui se déchaîne contre ceux qui croient aux revenants et qui croit aux vertus héréditaires, qui recommande la bonne institution des jeunes gens et qui cite à la page suivante le mérite de Duguesclin qui ne savait pas lire. C'est l'ouvrage d'un homme sans goût et dont les pages sont farcies des plus ridicules citations en vers. Avec tout cela il est si doux de lire des propos ou des actions qui font honneur à l'espèce humaine que je ne mépriserais pas celui qui pourrait aller jusqu'à la dernière page de ce livre, et cela me serait arrivé si l'on ne m'eût prévenu que votre colporteur ne reprenait pas les livres coupés.

V

Anecdotes sur l'ouvrage et l'auteur

« de l'Origine des principes religieux [2] ».

Cet ouvrage est d'un jeune homme du canton de Zurich, appelé Meister, ministre et fils d'un ministre. Il y avait plus d'un an que cette jolie brochure avait paru; on l'avait réimprimée je ne sais où, et l'auteur

1. Les *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes françoises* (Paris, Saillant, 1767, in-12) sont attribués par Barbier à Ferdinand Desrivières, dit Bourguignon. L'*Essai sur le vrai mérite de l'officier* (Dresde et Paris, 1769, in-12) a été réimp. en 1771 sous ce titre : *Le Guerrier d'après l'antique et les bons originaux modernes*.

2. *L'Origine des principes religieux* a paru en 1762 (in-8°, 62 p.). Elle a été réimp. dans le tome II du *Recueil philosophique* publié par Naigeon (Londres [Amst., M.-M. Rey], 1770, 2 vol. in-12). Sur la part prise par Meister à la *Correspondance littéraire* de Grimm à partir de mars 1773, on me permettra de renvoyer à l'édition Garnier frères (1877-1882, 16 vol. in-8°).

en préparait une troisième édition, lorsqu'il apprit qu'elle commençait à faire du bruit et qu'il en était soupçonné. Il lui importait de ménager le repos d'un père âgé, et de sauver les bienséances d'un état qu'il exerçait par égard pour sa famille. Il n'avait donc rien négligé pour être inconnu; mais des personnes pieuses, intéressées à sa perte, arrachèrent son secret d'un libraire étourdi, le nommèrent à l'oreille de leurs amis, ceux-ci à d'autres, et ce murmure de quelques sociétés particulières ne tarda pas à devenir un bruit public. On avertit l'auteur qu'il serait dénoncé au prochain synode. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour prévenir cet éclat, mais ses efforts ne servirent de rien, et des gens bien intentionnés lui conseillèrent de laisser ses places vacantes et de chercher un asile. Il n'imaginait pas du tout le danger de sa position. Sa brochure fut dénoncée par le doyen, qui, sans l'avoir lue, en donna par provision une idée à exciter toute l'indignation du peuple et du clergé. Quatre cents ministres, qui en crurent le charitable doyen sur sa parole, semèrent l'alarme dans la ville et dans les campagnes. Les paysans accusaient l'auteur d'avoir dit dans un livre moulé que Dieu n'était qu'un ramonneur et que par conséquent il n'y avait de salut pour personne. Sa patrie ne vit plus en lui qu'un impie digne de l'anathème et du supplice. On le traduisit comme Genèvois et socinien. Des amis, pour se purger de soupçon de patriotisme, l'abandonnèrent à la fureur du gouvernement. Quelques bonnes âmes qui l'aimaient pour la candeur de son caractère et l'édifiante simplicité de ses sermons, ne le virent plus que comme un monstre d'hypocrisie. Ses confrères le dévouèrent en chaire à la vengeance de la terre et des cieux et opérèrent si efficacement que la populace prit des pierres et que l'autorité du magistrat ne l'aurait pas empêché d'être lapidé, si M. Heidegger, le premier homme de la République, plus encore par son mérite personnel que par sa place, n'eût obtenu qu'on suivrait son affaire en règle et que le collège des chanoines serait chargé de l'examen de son ouvrage. Le jeune Meister, cité devant ce tribunal, se contenta de répondre par écrit. Il se prêta à tous les ménagements que son père et sa famille exigèrent. Le conseil n'eut aucun égard à son apologie. On lui signifia trois décrets d'ajournement personnel à quinze jours d'intervalle l'un de l'autre. Il ne jugea pas à propos de se confier à des gens ivres de préventions et de fanatisme. Les chanoines qui avaient quelque envie de le tirer de peine, décidèrent qu'il n'était ni déiste, ni athée, mais une bête. M. Heidegger ne cessait de représenter au conseil que le public s'attendait à une sentence modérée, et qu'il n'était pas de l'intérêt de la religion d'augmenter sans besoin le nombre des martyrs de l'incrédulité. Nonobstant il fut jugé par contumace, dégradé du ministère, décrété de prise de corps, et condamné aux prisons des malfaiteurs, au cas qu'on pût l'appréhender sur les terres du canton, et sa brochure lacérée et brûlée par la main du bourreau. M. Meister s'est réfugié ici, plus ami que jamais de la vérité pour laquelle il a souffert, et n'ayant de peine que le souvenir de celles qu'il

a causées à un père âgé dont il a vu, malgré la diversité de leurs opinions et les préjugés de sa robe, la tendresse s'accroître avec le péril de son fils.

VI

Mémoire à consulter et consultation pour un mari dont la femme s'est mariée en pays protestant, et qui demande s'il peut se remarier de même en France [1].

C'est un prêteur de Landau, l'auteur d'un petit ouvrage intitulé : *le Cri de l'honnête homme* [2], qui expose ou sa propre affaire et ses propres disgrâces domestiques sous le nom de Simon Sommer, charpentier, époux d'Élisabeth Oltine, paysanne du village d'Obersbach en Alsace. Il est difficile de lire un mémoire mieux raisonné et plus fortement écrit; il serait même pathétique si nous pouvions nous attendrir sur le sort des maris trompés, mais par la même raison qu'il est presque impossible de mettre le sujet de Lucrèce sur la scène, on ne saurait intéresser que la curiosité, lorsque l'on parle au public de la raison irrégulière d'une femme.

Nous appelons l'adultère une fredaine, et ce crime et le viol ne sont à nos yeux que des choses ridicules. La demande du prêteur, conforme aux bonnes mœurs, à la raison et à l'utilité publique, et nullement contraire à l'esprit de l'Évangile, sera pourtant rejetée, parce qu'il n'y a pas d'innovation plus difficile à faire que dans la jurisprudence : toutes les sciences ont fait du progrès, la jurisprudence est restée gothique. Il y a quelques années, lorsque le prêteur, que j'ai vu et qui vit encore, présenta au magistrat *le Cri de l'honnête homme*, le magistrat lui répondit qu'il lui faisait grâce en ne le déférant pas, et ne prenant pas des conclusions contre lui, et qu'il lui conseillait de s'en retourner à son prétoriat.

L'avocat Linguet a répondu à cette consultation, et sa réponse, en décidant en faveur du mémoire, est faite de manière à ne le pas compromettre.

VII

Moyen d'éclaircir un passage ancien.

Le seul moyen d'éclaircir en très peu de mots un passage ancien, quand il peut être éclairci, c'est de s'attacher aux seules expressions essentielles, d'écarter toutes celles qui ne feraient que distraire, et d'interpréter moins son auteur que de le rendre lui-même l'interprète

1. Voir la *Correspondance* de Grimm, t. VIII, p. 410.
2. Paris, L. Cellot, 1771 in-12, 73 p. La consultation de Linguet commence p. 61. Quérard lui attribue ce mémoire qui aurait dû être classé au nom de son auteur, PHILIBERT.

des idées qu'il nous suggère à mesure que nous le lisons. Il est évident que quand on aura rencontré la vérité, le texte pourra toujours servir de traduction au commentaire. Exemple :

Les Etrusques dansent à Rome sans réciter, sans chanter, sans représenter d'action distincte, seulement en mesure et au son d'une flûte, *sine carmine*, *sine imitandorum carminum actu*, *ad tibicinis modos* [1].

La jeunesse de Rome se met à les contrefaire; il se glisse dans cette singerie quelques vers plaisants dans le caractère et sur l'air de la danse. Ces plaisanteries sont ripostées de la même manière. Il s'institue un dialogue satirique, méchant, accompagné d'une danse pantomime, une scène burlesque où le chant et la danse cadraient assez bien. *Inventur imitari; jocularia fundere versibus, non absoni a voce motus.*

On prend goût à cette espèce de parodie; elle se perfectionne, on soigne les vers, on arrange mieux le dialogue, on fixe le mouvement de la danse pantomime, on prescrit au flûteur son chant et sa partie : *Impletas modis satyras, descriptus ad tibicinem cantus, motus congruens.*

Andronicus, chanteur et danseur comme tous les bouffons de son temps, paraît; il trouve le genre établi, un dialogue satirique en chant accompagné d'une danse pantomime, *argumentum*; il étend le genre, il l'applique à une action feinte ou réelle, *fabulæ*; les scènes se lient, il se forme un opéra bouffon, *canticum*, où les mêmes acteurs représentent en même temps par le chant et par la danse pantomime un sujet satirique et burlesque.

Grande révolution, Andronicus est enroué par des *bis* réitérés; *revocatus obtudit vocem.* Il continue dans les représentations suivantes de danser la pantomime, *agit canticum*; remarquez bien *agit*; mais un enfant, placé devant le flûteur ou l'orchestre, chante pour lui : *puerum ante tibicinem statuit ad canendum.*

Voilà donc l'opéra bouffon, *canticum*, exécuté par deux sortes d'acteurs qui représentent un même sujet satirique, en même temps, sur les mêmes airs de flûte, sur les mêmes mesures, sur la même scène, les uns par la danse pantomime, les autres par le chant; l'histrion ou le pantomime ne chante plus que de la main, et le chanteur ne joue plus que de la voix : la voix, d'accord avec la flûte, explique en chantant le sujet, tandis que la danse, d'accord avec la mesure du chant, l'exécute en gesticulant, *ad manum cantatur, diversa voci relicta.* Que fait la jeunesse imitatrice? Elle abandonne l'action ou la danse pantomime, *actus*, au bouffon, *histrionibus actus fabularum relinquitur*; elle s'empare de la fable chantée, mais non du chant, le flûteur ou l'orchestre étant nécessairement resté aux danseurs, le chant disparaît; il n'y a plus que des danseurs pantomimes d'un côté, et de l'autre qu'un commencement de comédie satirique, burlesque et versifiée. *Ridicula intexta versibus exodia atellana.*

Voilà l'analyse de la page entière de Tite-Live, où l'on voit évidem-

1. Les passages de Tite-Live cités par Diderot sont empruntés au livre VII, chap. II des *Annales*.

ment un passage de l'action théâtrale entre des chanteurs, tels que nos castrats qui ne font presque aucun geste, qui ne sont déjà que trop occupés du chant, et dont on fait, à proprement parler, des instruments parlants, et entre des danseurs pantomimes et bouffons à qui les mouvements violents de la pantomime ne permettaient guère de chanter avec grâce, et que l'enrouement d'Andronicus délivra fort à propos de ce soin.

Ce passage n'a rien de ridicule ni de contraire à la nature. Ce serait, je l'avoue, une chose monstrueuse qu'un acteur dans notre comédie ou notre tragédie qui réciterait tandis qu'un autre gesticulerait; mais ce monstre n'a point existé chez les anciens, où l'enrouement d'Andronicus ne fit que séparer deux choses presque incompatibles, le chant et la danse pantomime.

L'*ad manum cantari histrionibus cœptum* était certainement un des passages les plus difficiles de tout l'endroit de Tite-Live; or il me paraît actuellement sans la moindre difficulté : il ne signifie pas autre chose, sinon que dans les farces où les acteurs chantaient et exécutaient en même temps la danse pantomime avant l'enrouement d'Andronicus, on commença après cet enrouement à chanter d'un côté, tandis qu'on faisait la danse pantomime de l'autre. Le pantomime gesticulait au chant, et le chanteur chantait au geste, *ad manum cantari histrionibus cœptum*; ce qui s'exécute encore quelquefois sur nos théâtres lyriques, mais d'une façon à la vérité moins frappante, lorsqu'on chante en chœur et qu'on danse en même temps. Mais si nos compositeurs de ballets ne se sont pas appliqués dans ces occasions à rendre la danse une pantomime du chant, ils n'en ont pas mieux fait; si on ne peut pas dire qu'alors *ad manum cantatur*, c'est un défaut essentiel. Cet *ad manum cantatur* des anciens serait l'éloge le plus parfait et le plus délicat qu'on pût faire de la musique et de l'exécution d'une danse pantomime.

VIII

L'Anticomanie.

Horace s'est récrié sur l'anticomanie et Horace avait raison. Je ne saurais faire un certain cas de celui qui cherche au frontispice le nom de l'auteur pour savoir s'il doit approuver ou blâmer. Et qu'importe que ce soit de Voltaire ou d'un autre? N'y a-t-il que lui qui sache écrire? Lis et dis-moi ton avis et ne crois pas que nature ait accordé à un seul le privilège exclusif des belles choses. Je ne puis faire un certain cas de celui à qui l'on montre une pierre gravée et qui demande si elle est antique. Antique ou non, d'hier ou d'il y a trois mille ans, de Pichler[1] ou de... (*sic*), qu'importe si elle est belle? J'avoue pourtant

1. Jean Pichler, célèbre graveur sur pierres fines (1734-1791).

qu'il n'est pas indifférent, ni à un statuaire, ni à un peintre, ni à un poète, ni à un littérateur, après une étude profonde de la nature, première maîtresse de tout, source de toutes beautés et de toute imitation sublime, d'ignorer et de connaître ce que l'antiquité nous a transmis de plus beau. Cette étude ne serait pas même à négliger quand notre poète aurait laissé loin derrière lui les siècles passés et il n'est pas décidé que nous ayons égalé les anciens en tout, ces anciens que nous avons surpassés en plusieurs points que Perrault a très bien remarqués; mais si je préfère Homère à Virgile, Virgile au Tasse, le Tasse à Milton, Milton à Voltaire et au Camoëns, ce n'est point une affaire de date : j'en dirais bien mes raisons. Si je dis que l'*Art poétique* d'Horace est l'ouvrage d'un homme de génie et l'*Art poétique* de Boileau l'ouvrage d'un homme de sens qui a du goût et qui sait très bien faire un vers, Labarpe se récriera; Laharpe aura peut-être raison, mais s'il m'accuse d'anticomanie, il aura tort. — Cependant je vous en soupçonnais un peu pris? — Un peu! Dites beaucoup. Cependant je ne vois pas tout en beau dans les anciens. Je marquerais bien dans Homère même quelques défauts de goût, rares à la vérité. Il y a trois ou quatre pages dans Horace que je ne me soucierais pas d'avoir faites. Mais j'ai mon jugement ou ma fantaisie comme un autre; une beauté du premier ordre, telle que j'en trouve dans Platon, couvre mille défauts dans un auteur ancien ou moderne; quelques endroits sublimes, et me voilà satisfait. Un critique qui ne recueille que les fautes et qui biffe les beautés ressemble à celui qui se promènerait sur les bords d'une rivière qui roule des paillettes d'or et qui remplirait ses poches de sable. Permis à un Des Fontaines, à un Fréron, et à quelques misérables de cette espèce qui n'ont jamais fait une belle ligne, de critiquer ainsi. Je ferai autrement.

L'ACTE DE BAPTÊME DE RULHIÈRE

Les grands répertoires biographiques et les écrivains qui se sont occupés de Rulhière n'ont donné jusqu'à ce jour que des renseignements incertains sur ses origines et sur la date de sa naissance. Sainte-Beuve, qui a, le premier, introduit dans la critique littéraire le goût et la recherche de la précision, avait dû, comme ses prédécesseurs, se contenter de faire naître Rulhière vers « 1735 », en ajoutant, il est vrai : « d'autres disent plus tôt », et de rappeler qu'il était fils et petit-fils d'inspecteurs de la maréchaussée de l'Ile-de-France. Des recherches qu'à ma prière M. Marius Barroux, archiviste adjoint aux archives de la Seine, a bien voulu faire dans les registres paroissiaux de Bondy échappés aux désastres de 1871, permettent de serrer de plus près la vérité. L'acte de baptême relevé par M. Barroux ne spécifie pas en effet, comme le font d'ordinaire les documents de cette nature, que l'enfant fût né la veille ou les jours précédents, mais il est vraisemblable que c'est là un simple oubli.

L'an mil sept cent trente quatre, le douze juin, a été baptisé [*au-dessus* : par nous curé] Claude Carlomen, fils de M^ire^ Martin Rulière, écuier, conseiller du roy, lieutenant de la maréchausé [de l'] Isle de France, commandant la brigade posée à Bondy, et dame Marie Anne Joseph Bonvalet, son épouse; le parin M^ire^ Claude François Nicolas Leconte, chevalier, conciellier du roy à son conciel et leutenant criminel de la ville, prevoté et viconté de Paris, la marenne dame Marie Margueritte Hutrel, épouse de monsie[ur] Picquet, écuier, seigneur de Merlan et auxtres lieus. — Signé : M. Hutrel, Picquet, Lecomte [*effacé*] Marette [*curé*].

On remarquera que le père est appelé ici Rulière et qualifié de commandant de la brigade « posée » à Bondy. Il signe Rulhière et prend le titre de prévôt de la justice de Bondy, le 8 avril 1736, et de lieutenant de la brigade de Bondy dans la compagnie de M. le prévôt de l'Ile-de-France, le 20 mai 1737, au bas des actes de baptême de sa fille Augustine-Marie et de son fils Marie-Martin, ainsi que dans diverses autres circonstances où il remplit les fonctions de parrain.

L'acte de décès de Claude-Carloman de Rulhière n'est pas connu, mais Saint-Joanny avait retrouvé et a publié dans le *Bulletin du comité des travaux historiques* de 1887 le procès-verbal de constat de sa mort presque subite, survenue le 30 janvier 1791, rue du Dauphin, 21.

M. Tx.

LETTRE INÉDITE DE XAVIER DE MAISTRE

Aujourd'hui, on cite à tort et à travers, à travers surtout, Joseph de Maistre; je doute fort que beaucoup de ceux qui parlent de lui aient lu les *Soirées de Saint-Pétersbourg* ou *Du Pape*, mais il est de bon ton, quand on s'occupe de politique, de s'inspirer de principes que l'on ne connaît même pas.

Tout autre que la réputation de Joseph est celle de son frère Xavier. Xavier est le lien naturel entre Laurence Sterne et Rodolphe Töpffer, ce dernier considéré comme l'élève de Maistre, qui lui survécut d'ailleurs. On imprime souvent *Un voyage autour de ma chambre*, mais je ne suis pas sûr qu'on en coupe toujours les pages. Quant au *Lépreux de la Cité d'Aoste*, on ne le lit guère qu'en Savoie et dans les Vallées, où les réimpressions en sont nombreuses. J'ai en ce moment devant moi la sixième édition valdotaine, enrichie de nouvelles notes (Aoste, Louis Mensio, imprimeur-éditeur, 1879).

La lettre que nous reproduisons aujourd'hui porte à la Bibliothèque royale de Bruxelles la cote 19670 F; elle est autographe et signée, et comprend quatre pages.

Le troisième chiffre de la date de l'année est à peine lisible; il peut être aussi bien 1814 que 1824 ou 1834; je pense qu'il faut lire 1834, car Xavier de Maistre ne revint qu'en 1825 de Russie. Il se rendit ensuite à Naples; en 1839, il retourna à Saint-Pétersbourg, où il mourut le 10 juin 1852.

C.

Malgré la haute opinion que j'avois de vous, Madame la Duchesse, je vous avoue que je ne m'attendois pas à vous voir faire un miracle, vous avez rendu la vue à un vieux aveugle : vos excellentes lunettes me sont parvenues depuis longtems, l'une, la plus forte est précisément faite pour ma vue, et l'autre me sert aussi fort bien lorsqu'il a beaucoup de lumière et pour regarder d'un peu loin : J'aurois du vous remercier plutot et j'avois le projet de profiter du courrier autrichien mais au moment où je voulois le faire on me disoit que le courrier étoit parti : ma pauvre tête mal d'accord en cela avec mon cœur m'a joué deux fois ce mauvais tour; heureusement la poste ordinaire est toujours prête à me rendre service et vous recevrez surement par cette voie mes sincères remerciments non seulement pour avoir tenu la promesse que vous avez bien voulu me faire, je savois bien que vous ne l'oublieriez pas, mais pour la promptitude avec laquelle vous m'avez rendu cet important service. Je ne savois pas encore ou à peine votre arrivée à Vienne, et voila que Friensenhof m'annonce que le courrier autrichien est porteur de lunettes pour moi! Je ne vous cache pas, Madame la Duchesse, qu'au sentiment de reconnoissance que j'ai éprouvé s'est joint un mouvement d'amour propre satisfait assez vif. Je me suis cru grandi d'un pied et rajeuni de la moitié. Cette bonne Duchesse! elle a cependant pensé à moi! Elle est donc bonne de loin comme de près! voilà les discours qui sortoient d'eux-mêmes de mon cœur, et je ne vous dirai pas même tout ce qu'il disoit, parce que je n'ai jamais fait de ma vie, de déclaration par écrit, et que ne vous en ayant point fait non plus lorsque j'étois auprès de vous, il est très probable que vous ignoreriez toujours mon secret; mais sans le trahir, je puis bien vous dire combien vous êtes regrettée et combien est vif et sincère le désir que j'ai ainsi que toute notre société de vous revoir à Naples au printems prochain, et à Castellamare pendant l'été : c'est un chateau en Espagne que nous batissons souvent entre ma femme, Natalie et moi. Jusqu'à présent il n'y a que notre appartement du premier étage de loué dans le palais Esterhazy et il est probable que vous y trouveriez un logement si vous venez, j'aurai au premier étage le même cabinet que j'avois au second, et vous pourrez vous donner le plaisir d'en épousseter le miroir et la cheminée comme l'an passé, et de broyer des couleurs; enfin ne voulant rien négliger pour vous séduire je vous dirai que j'ai une magnifique robe de chambre toute neuve qui avec la belle écharpe que vous m'avez donnée me va à ravir : après cette invitation, si vous ne venez pas, vous donnerez à penser que les plaisirs innocents dont vous avez joui l'an passé à Naples ne vous suffisent pas. J'ajouterai quelque chose de plus engageant, notre chère Valentine m'écrit qu'elle ne désespère pas de venir ici à la fin de novembre, ce qui est plus certain c'est le grand désir qu'elle en a, et si la santé de son père ne la porte pas à Paris, il est possible que nous ayons le bonheur de la voir. Pour ce qui nous regarde, il est impossible de prévoir quelle sera notre société, formée probablement toute entière de nouvelles connois-

sances, excepté quelques rares personnes du pays, il vaudroit mieux n'en faire aucune que d'être chaque année exposés à perdre de vue les plus intéressantes. M. de Stakelberg part au premier jour pour Milan, d'autres disent pour Florence, ou, dit-on, il désireroit s'établir comme ministre en manière de retraite définitive, mais ce sont des *on dit*. Pour lui, il assure qu'au premier avril il sera de retour. Lebzeltern part demain pour Genes et Turin au devant de sa sœur qui nous arrive et qui logera probablement dans votre ancien appartement. Nous sommes encore à Castellamare, il n'y a plus que Lebzeltern et Richard Acton; tout le reste est parti. La pluie est enfin venue pour nous rafraichir et quoique longtems désirée elle commence à être fort désagréable par son abondance et son opiniatreté qui nous empêchera probablement de déménager avant la fin du mois. Vous êtes partie avant l'éruption du Vésuve qui nous a donné un effrayant spectacle. Natalie est allée voir de près le phénomène avec les dames françoises le jour même de l'éruption et pendant la nuit, ces belles avantureuses ont bu de l'eau dans une maison qu'elles ont vu emporter quelques minutes après par la lave, le fléau avançoit lentement dans sa marche irrésistible semblable à l'inexorable destin qui nous entraine sans que nous puissions l'arrêter ni même le détourner. Je n'ai plus que strictement la place de vous offrir les tendres compliments de mes deux femmes. Vous connoissez leur attachement pour vous. Je ne vous parle pas du mien, de toute ma reconnoissance pour votre bonté, il me faudroit prendre une autre feuille et quatre pages ne suffiroient pas. Agréez donc mes hommages.

Castellamare, le 22 8bre 1834.

MÉLANGES

NOTES LEXICOLOGIQUES

Ces notes ont été recueillies pour servir à l'historique du français moderne. Les mots sont des idées : il est intéressant de savoir quand ils ont commencé à voler dans la bouche des hommes. Je ne donnerai ici que ceux dont l'historique est, à ma connaissance, insuffisant dans tous les Lexiques, et ceux-là seuls que j'ai rencontrés trop tard pour en faire profiter le *Dictionnaire général*. Il va sans dire que je n'ai pas la prétention de fixer irrévocablement la date de leur naissance : je ne ferai sans doute que la reculer tantôt de plusieurs années, tantôt d'un ou de plusieurs siècles en arrière, ce qui sera bien quelque chose.

Abaisser :

XIe s. Et reprendrai l'espiet, ainz qu'à terre *s'abaisset*.
(*Voy. de Charl. à Jérusalem*, 615, Koschwitz.)

Abat : s. m., ce qui abat, ce qui est abattu :

XVe s. Cy-git l'effroy du haut roy Priamus,
L'*abat* d'orgueil de ses enfans crémus.
(Chastellain, VI, 175, Kervyn.)

1524. Et quant les autres capitaines
Veirent l'*abat* que j'en faisoye.
(*Le Franc-Archier de Cherré*, Anc. Poés. fr., XIII, 28.)

Abatardissement :

XIVe s. Par tel *abatardissement* de mes ennemys.
(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XII, 14, édit. 1531.)

* *Abattoir*, s. m., ce qui est abattu :

XVIe s. Comme Sa Majesté fut arrivee à Chaliot, se tournant vers la dicte ville : « Je n'entreray jamais (dit le roi) dans ton enceinte que par l'*abatoir* d'une grande et memorable breche. »
(*Chron. bordeloise*, I, 274, J. Delpit.)

La langue moderne a donné à ce mot un tout autre sens, mais ce n'est pas absolument un néologisme.

Abduction :

1541. Car les *abductions* sont plus fortes que les adductions.
(Jeh. Canappe, *Tableaux anatomiques*, IV.)

* *Aberration* :

1624. Un desvoyement et *aberration* du vray chemin.
(Philippe Daquin, *Discours des sacrifices de la loy mosaïque*, 52.)

Abhorrer :

XIVe s. Les clercs d'icelle église *abhorroient* l'aspreté de son propos et de sa vie.
(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 28, édit. 1531.)

Abject :

1475. Aimant mieux conquester par *abjecte* tromperie que selon Dieu et raison.
(*Chron. des chanoines de Neuchâtel*, 38, Berthoud.)

Abjectement :

1600. Elle se comportoit si *abjectement* qu'elle leur ostoit (aux pauvres) les pouls, les puces.
(Daveroult, *Fleurs des exemples*, 405.)

1604. Que jamais la lumière
Ne m'eussent-ils fait veoir, pour si *abjectement*
Me traicter.
(Salomon Certon, *Odyssée*, 110ro.)

1610. Vivre *abjectement*.
(Loys Guyon, *Div. leçons*, 164.)

Ablatif :

XIVe s. Pour quoi il aime l'*ablatif*
Puis qu'il n'a cure du datif.
(J. Lefèvre, *La Vieille*, 109, Cocheris.)

Abnégation :

XVe s. Par *abnegation* de foy et de recongnoissance la ou il la congnoit appartenir.
(Chastellain, VI, 363, Kervyn.)

Aboi :

XIIe s. A l'*abai* du viel cien tout adès vous tenés.
(*Fierabras*, 3012, A. P.)

Id. Mais bien le sai
Que mult prise poi lor *abai*.
(Benecit, *Ducs de Norm.*, 15870, Michel.)

Id. Et il sivra l'*abai* (du chien) por sa voie abregier.
(*Naissance du Chev. au Cygne*, 1372, Todd.)

Abord :

XVe s. Tandis doncques que ces Anglois estoient devers le duc besongnant pour leur premier *abord*.

(Chastellain, *Chron.*, IV, 379, Kervyn.)

Vers 1530. Que cerches-tu ores en ces *abors*?

(Colin Bucher, *Poésies*, 87, Denais.)

Abosser, v. act., embosser :

1683. On débosse le cable en arrière des billes, on l'*abosse* en avant et on le débite.

(Le Cordier, *Instruction des pilotes*, 160, édit. 1761.)

Je ferois *abosser* un greslin sur le cable dehors le navire.

(Id., 161.)

Ce verbe en usage en plein XVIIe s. manque dans les Dictionnaires.

Aboutir :

1370. La maison qui fut Joffroy de Corberul *aboutissant* par derrière a la maison au curé de la Magdelaine.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*, II, 27.)

1483. Maison... *aboutissant* à la rivière de Saine.

(Id., I, 21.)

Aboyeur :

XIVe s. Je qui premierement avoye esté *abayeur* amer à l'encontre de tes lettres emmielees de miel du ciel.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XIX, 75, édit. 1531.)

1387. Chiens d'oyseaulx sont rioteurs et grans *abayeurs*.

(G. Phébus, *La chasse*, 114, Lavallée.)

Abréviation :

XIVe s. Ce second livre des Machabieux est une *abreviacion* d'un grand volume.

(Raoul de Presles, ap. Berger, *Bible au moyen âge*, 248.)

Là ou je verray qu'il cherra *abreviacion*.

(Id., 246.)

1391. Ce sont les *abreviacions* et corrections des stilles et coustumes d'Anjou.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 369, Beautemps-Beaupré.)

Abricot :

1512. Oranger, *aubercotz*, cassiers.

(Thénaud, *Voy. d'Outremer*, 36, Schefer.)

Abricotier :

1526. Les vignes... furent gelees et aussy furent les arbres, comme *abricotiers*, pruniers, admendiers.

(Nic. Versoris, *Livre de raison*, 101, Fagniez.)

1552. Armeniaca malus, *abricotier*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Abriter :

1489. Furon suit apres le connin,
Le lyon contre l'ours s'*abrite*,
Et triacle het le venin.

(Robert Gaguin, *Passe-temps d'oysiveté*, Anc. Poés. fr., VII, 242.)

Sous *abriter*, Littré ne cite à l'historique que la forme *abrier*. Exemple de 1751 dans le *Dict. général*.

Abroutir :

XIVe s. Soit en fieffant de nos bois *abroutis*
Deniers d'entrce a prendre estant subtils.

(Vauq. de La Fresnaye, *Œuvres*, I, 155, Travers.)

1669. Receper les bois *abroutis* et rabougris.

(*Ord. des eaux et forêts*, 21, édit. 1714.)

Abroutissement :

1669. Les sergents répondent des délits, dégâts, abus et *abroutissement* qui se trouvent en leurs gardes.

(*Ord. des eaux et forêts.*)

Abrupt :

1512. D'une voix aigre, sonoreuse et *abrupte*... increpa son juge Paris.

(J. Le Maire, *Illust. de Gaule*, I, 258, Stecher.)

J. Le Maire se sert plusieurs fois de ce mot signalé comme néologisme par Mercier.

Abruptement :

XVIe s. Il ne faut point que ung moyne diffinie *abruptement* aucune chose.

(Jeh. du Vignay, *Mir. historial*, XXVII, 85, édit. 1531.)

× *Abruption* :

1480. Faisant en son effort gronder *abruptions*, fentes et ouvertures par les dites montaignes.

(*Baratre infernal*, A. 297, Bibl. de Rouen, ancien fonds.)

Cet ex. cité dans le *Dict. général* est attribué par inadvertance à

M. Godefroy auquel ce manuscrit, dont j'ai copié une partie, est inconnu.

Absence :

1327. Nul en l'*absence* du clameur ne sera tenu de respondre, se l'injure n'est monstree devant les echevins ou jurez.

(Cité ap. Lefranc, *Hist. de la ville de Noyon*, 198.)

Absolument :

1225. Maroie de Tuns... vendi et werpi et clama cuita *absoluement* ad le eglise de Saint Martin de Tours, quam que ele avoit.

(Cité ap. d'Herbomez, *Étude sur le dialecte du Tournaisis*, 16.)

Abstractivement :

1397. Nous connaissons les choses *abstractivement* non presentes en elles, mais presentes es especes qui les representent.

(J. de Montlyard, *Sermons de Panigarole*, 542.)

Abstraire :

XIVe s. On se doit acoustumer a oïr le contraire, et doit on soy *abstraire*, en resistant a son inclination, et oster toute affection.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 56.)

Abstraitement :

1579. Le philosophe s'imagine toujours les qualitez en quelque individu, alors qu'il les veut considerer *abstractement* comme l'on dit.

(Pierre de Lostal, *Discours philosophiques*, 169.)

Abstrus :

XIVe s. Plusieurs enquierent les choses *abstruses*.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, IX, 130, édit. 1531.)

Abusivement :

1524. La promesse est nulle et *abusivement* pratiquee par le dit Le Roy.

(*Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 299, De Merval.)

1529. Ils pronuncent *abusivement*.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f^ct^ LV^ro^.)

Abyssal :

XVI-XVIIe s. La fumée du puits *abyssal*.

(P. Camus, *Homélies quadragésimales*, 119, édit. 1647.)

De ces gosiers *abyssaux* on peut dire sepulchrum patens est guttur eorum.

(*Ibid.*, 93.)

Acacia :

XVIe s. La fleur d'*acacia* est fort belle.

(Du Pinet, *Pline*, XIII, 9.)

1572. *Acacia*, le bois puant, le genest.

(Jean des Moulins, *Comment. sur Matthiole*, 3.)

1600. L'aloes se peut falsifier avec gomme et *accacia*.

(Ant. Colin, *Hist. des drogues*, I, 2.)

Acajou :

XVIe s. Une grande quantité d'arbres qu'ils nomment *acaious*.

(Thevet, *Singularitez*, 318, Geffarel.)

Acanthe :

1557. L'ierre rampant, bacca, colocasie
Meslez avec *acanthe* herbe florie.

(Rich. Leblanc, *Bucoliques de Virgile*, 13 v°, édit. 1608.)

1572. Feuilles d'*acanthe* et de branche-ursine.

(Belleau, II, 58, Gouverneur.)

1582. De l'*acanthe* il tondoit deja la molle tresse.

(Robert et Ant. d'Aigneaux, *Trad. de Virgile*, 72 v°.)

Acariâtre :

XVe s. Pour tel mal *aquariastre*
Fault l'emplastre.

(Jean Meschinot, *Lunettes des princes*, 119, Jouaust.)

1526. Si vous n'avez la teste *acariastre*.

(Bourdigné, *Lég. de Pierre Faifeu*, 3, Jouaust.)

Accablement :

1556. La future ruine et *accablement* de leur forteresse.

(Noguier, *Hist. tolosaine*, 351.)

Acceptable, adj., au sens de « qui peut être accepté ».

XVe s. Et par ceste cause, il monstroit et arguoit que son offre en cestuy endroit aussi n'estoit *acceptable*, ne vaillable.

(Chastellain, *Chron.*, V, 452, Kervyn.)

Si vous les vouliez délaisser encore (vos machinations) et vous humilier... on vous pratiqueroit grace et remission: et seriez reçu en vos offres, et seroient vos humilitez *acceptables*.

(*Ibid.*, V, 172.)

Accepter :

1317. A maistre Arnoul de Quiquenpoit phisicien huit livres parisis pour ce qu'il s'est pris garde de Robert nostre fil qui estoit malade, et voulons qu'elles vous soient *acceptees* en vos comptes.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 155.)

Acception :

XIIIe s. Et fist ses barons assambler qui jurerent que loyaulment sans *acception* ou faveur ilz ayderont a sçavoir la vérité de la chose.

(*Les Sept Sages de Rome*, 51, P. Paris.)

Accès :

XIIIe s. Quant les tables seront ostees
Et les dames seront levees,
Lors te dorra *accès* et lieu.

(*Clef d'Amors*, 937, Doutrepont.)

Accidentel :

XIII-XIVe s. La seconde chose est *accidentelle*.

(*Sidrac le grant philosophe*, 916e responce, édit. 1528.)

1425. Une chaleur *accidentele*.

(Oliv. de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, p. 124, Guigne.)

Acclamation :

1512. Les femmes du dit païs, en toutes *acclamations* soudaines appellent Tyers, c'est-à-dire Priapus en langue thioise.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 354, Stecher.)

Accore :

1382. Pour demy cent de pieces de bois a fere *escores* a escorer la dite barge.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 67, Bréard.)

Accorer :

1382. Voir l'exemple sous *accore*.

1593. Il est defendu de mettre escorres pour *escorrer* maisons.

(De Lurbe, *Statuts de Bordeaux*, 110, édit. 1612.)

Accotar :

1382. Toutes les chevilles de fer qui fallent a meltre aux *acotars*, qui serviront au long des costez d'icelle barge.

(*Compte du clos des gelées de Rouen*, 124, Bréard.)

Deux *acotars* qui vont la voie des haubens et .II. qui vont la voie du lof.

(Id., 124.)

Accouardir :

XIIe s. Ne n'i ait nul *acouardi*

(Chrestien de Troyes, *Cligès*, 3368, Foerster.)

XIIe s. Et li preus devient isi *acouardis*
Et mauvais de corage et de fais et de dis.

(*Rom. d'Alex.*, p. 70, Michelant.)

Accouchée :

1321. Pour la chambre as *acouchies* machonner.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 264.)

1481. La sage-femme des *accouchées*.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, I, 27.)

1518. Et d'illec nous sommes transportez en la chambre des *accouchées*.

(*Ibid.*, I, 328.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

RONSARD ET PARTHÉNIUS DE NICÉE.

Dans les *Études littéraires sur le* XVIe *siècle* que M. Émile Faguet vient de faire paraître (Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1894), je lis, p. 247 :

« Où Ronsard a-t-il pris le sujet de l'*Équité des vieux Gaulois*, je ne sais. C'est sans doute une vieille chronique du moyen âge qui lui est parvenue. C'est un poème féroce où un Gaulois sacrifie sa femme sur l'autel, en guise de victime, pour faire honneur à son hôte, le Milésien. Cette femme, le Gaulois l'avait ravie jadis au Milésien, et le Milésien étant venu la réclamer, elle excitait le Gaulois à tuer le Milésien. C'est elle que le Gaulois, en son « équité », dont Ronsard l'applaudit, mit à mort... Cette œuvre bizarre est intéressante comme marque du souci qu'avait Ronsard, vieux quand il l'écrivit, de se renouveler. Évidemment il fouillait sinon les vieux poèmes, du moins les romans qui en conservaient quelques traces. Cette histoire sent son moyen âge. »

Cette histoire qui « sent son moyen âge » se trouve dans Parthénius de Nicée (Ier siècle av. J.-C.), Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, c. 8 (*Erotici scriptores Graeci*, t. I, p. 10-12, éd. Hercher).

P. T.

LE « QU'IL MOURÛT! »

S'il est un passage d'auteur français qui ait fait couler, comme l'on dit, des flots d'encre, c'est bien le « Qu'il mourût! » du vieil Horace, ou plutôt le vers qui vient ensuite et qui rime avec lui :

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

Fénelon, en 1713, se plaignait amèrement de la rime qui contraignait un poète de génie à associer l'un à l'autre un cri sublime et une pensée d'une aussi grande faiblesse, et Voltaire se faisait l'écho de cette critique dans son célèbre Commentaire. La Harpe tenta le premier une justification de Corneille, et il essaya d'expliquer le vers incriminé en disant : « C'est Rome qui a prononcé le « Qu'il mourût! » c'est la nature qui, ne renonçant jamais à l'espérance, a dit :

Ou qu'un beau désespoir...

Cette interprétation de La Harpe est devenue pour ainsi dire classique, et on la retrouve sous une forme ou sous une autre dans les excellentes éditions d'*Horace* que la jeunesse a aujourd'hui entre les mains. Le « Qu'il mourût! » lui dit-on, se trouve atténué par le vers qui suit. Le patriote exalté avait parlé; le père « se rétracte » dans une certaine mesure, et après avoir souhaité la mort de son fils, il en vient à se dire qu'un beau désespoir aurait pu sans doute lui sauver la vie :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Que faire contre trois? — Mourir... ou plutôt chercher à se sauver en sauvant la patrie; le désespoir décuple les forces d'un héros.

Telle est l'interprétation que l'on donne aujourd'hui et par laquelle on veut justifier Corneille attaqué par Fénelon et par Voltaire. Je ne la crois pas juste; il me semble même que l'on fait un contresens en expliquant ainsi le texte d'*Horace*, et je demande la permission de proposer une explication tout à fait différente. Soumise au jugement de quelques-uns de nos lettrés les plus délicats, elle leur a paru mériter l'attention.

On aurait tort, à mon avis, de s'en tenir, comme on le fait trop souvent, à ces deux vers du couplet d'Horace, et de ne pas faire entrer en ligne de compte les vers qui précèdent, et surtout ceux qui suivent. Si l'on cherche trop à les isoler, cela tient peut-être à ce que l'on se fait du sublime une idée qui n'est pas la vraie. Ce que la foule proclame sublime, ce sont en général les exclamations soudaines : Madame se meurt! Madame est morte!

Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il? — Moi.
Comment voulez-vous donc que je vous traite? — En roi, etc.

Les mots sublimes seraient alors comme des éclairs dont la splendeur même risque de rendre plus profonde la nuit qui leur succède. Mais l'éclair est généralement accompagné d'un roulement de tonnerre, et ce qui fait la sublimité d'un bel orage, c'est précisément la continuité des éclairs qui ne cessent de sillonner la nue. Si l'on étudie avec soin la plupart des passages réputés sublimes on verra que leur sublimité comporte toujours une certaine durée.

Le « Qu'il mourût! » n'est pas le moins du monde une explosion soudaine; c'est tout simplement l'expression plus énergique et plus concise du sentiment qui vivifie la scène tout entière. On le rencontre déjà quatorze vers plus haut, lorsque le vieil Horace s'écrie en apprenant la fuite de son fils :

Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé?

Il avait fui alors qu'il fallait « qu'il mourût! »; donc ses camarades auraient dû le tuer. Et plus loin, au vers 1017, c'est le survivant qu'on doit pleurer, et non ses deux frères morts; donc il fallait « qu'il mourût » avec eux. C'est toujours la même pensée, exprimée avec cette simplicité vigoureuse qui caractérise le génie de Corneille. On ne peut donc pas dire avec La Harpe que Rome ait parlé par la bouche du vieil Horace avec une impétuosité capable de causer des regrets à cet excellent père de famille.

Mais ce qu'il importe surtout de bien mettre en lumière, c'est que le « Qu'il mourût! » ne se trouve pas atténué par les vers qui le suivent immédiatement. Loin d'être une sorte de rétractation, ces vers me paraissent être au contraire un renforcement, ou même une aggravation. En parlant du beau désespoir qui aurait dû « secourir » le guerrier fugitif, le vieil Horace ne songe nullement à l'idée de le voir *sortir vivant* d'une lutte par trop inégale; je crois pouvoir ajouter, contrairement à l'opinion de La Harpe, qu'il n'a pas le moindre accès de tendresse paternelle, et qu'il ne pense nullement à reprendre pour son compte la pensée que le jeune Horace exprimait au vers 385 :

Qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement;
Ce noble désespoir périt malaisément.

Au contraire, le vieil Horace persiste à soutenir que son fils devait périr en cette circonstance, et il le dit avec une admirable précision. « Que vouliez-vous qu'il fît?... — Qu'il mourût », qu'il se laissât tuer comme un agneau pour ne pas survivre à l'indépendance de sa patrie. Mais il pouvait faire mieux encore, il pouvait trouver dans son désespoir même la force de *mourir* en combattant, de rendre sa *mort* utile à sa patrie et à sa famille. S'il avait agi de la sorte, s'il avait lutté jusqu'au dernier soupir contre les trois Curiaces, il pouvait reculer la défaite, ne fût-ce que d'un moment; il pouvait faire en sorte que Rome fût sujette un peu plus tard; il pouvait enfin laisser avec honneur les cheveux gris de son père, et c'était un assez digne prix de sa vie, c'est-à-dire, entendons-le bien, de sa *mort*. Après avoir ainsi, grâce à son désespoir même, retardé l'asservissement de sa patrie et sauvé l'honneur de sa famille, il serait tombé glorieusement comme ses frères, et le vieil Horace se serait écrié en parlant de ces trois morts :

Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte!

Il n'est donc pas vrai, ce me semble, que la tendresse paternelle se substitue soudain chez le vieux Romain à la brutalité du sentiment patriotique; il n'est pas vrai qu'un hémistiche sublime se trouve gâté par un vers faible dû à la nécessité de rimer. Enfin ce n'est pas le « Qu'il mourût! » seul qui est d'une incomparable beauté; c'est la tirade tout entière. On n'en peut rien détacher, et il en est de ce beau morceau comme de ceux que nous admirons à si juste titre dans le *Discours sur la couronne* ou dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*. La chose paraîtra sans doute évidente si l'on prend la peine de relire le passage de Corneille.

... Pleurez le déshonneur de toute notre race,
Et l'opprobre éternel qu'il laisse au nom d'Horace.

JULIE.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

LE VIEIL HORACE.

Qu'il mourût,
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.
N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette,
Il eût avec honneur laissé mes cheveux gris,
Et c'était de sa vie un assez digne prix.
Il est de tout son sang comptable à sa patrie;
Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie;
Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
Met d'autant plus ma honte avec la sienne au jour.
J'en romprai bien le cours...

Mais comment expliquer ce que j'oserai appeler l'erreur de tant de critiques si distingués? La chose est assez facile. En fait de littérature comme en fait d'histoire, l'opinion généralement admise a souvent force de loi, et les commentateurs les plus pénétrants se laissent influencer par elle. Et puis, dans le cas particulier qui nous occupe, il y avait une difficulté véritable : le sens du mot *secourir* trompe la plupart des lecteurs qui le croient synonyme de *sauver* et qui le rapprochent instinctivement du célèbre *Una salus victis* de Virgile. Mais si l'on étudie de près, ce que Voltaire n'a pas fait, la langue du XVIIe siècle, et en particulier celle de Bossuet et de Corneille, on voit qu'il est aisé de se tromper en lisant ces auteurs. C'est précisément ce qui est arrivé pour le mot *secourir*. Ouvrons le Lexique de Corneille qui fait partie de la belle édition de M. Marty-Laveaux, et voici ce que nous y lirons :

SECOURIR, *aider*, *seconder*.

L'art en leur structure
Avait moins *secouru* l'effort de la nature.

(*Poésies diverses de Corneille*).
Poème sur les victoires du roi en 1667 [1].

A cet exemple si précis, le savant lexicographe aurait pu joindre celui que fournit l'exemple d'Horace, et ainsi se serait trouvée résolue une difficulté qui a si longtemps arrêté les lecteurs de Corneille.

Le beau désespoir dont parle Horace devait dans sa pensée, non pas *sauver*, mais simplement *seconder* son fils dans sa lutte contre les Curiaces. Ainsi tombent les critiques injustes de Fénelon et de Voltaire, et d'autre part l'explication trop subtile de La Harpe n'a plus sa raison d'être, elle constitue même un véritable contresens.

A. GAZIER.

1. Cf., dans une scène célèbre de *Nicomède*, les deux vers :
Il doit savoir qu'un jour il me fera raison
D'avoir réduit mon maître *au secours du poison* (581-582).
Le seul mot de *poison* indique assez nettement que *secourir* ne veut pas dire *sauver la vie*.

ADDITIONS A L'HISTORIQUE DE LA FABLE DE LA FONTAINE « L'ANE VÊTU DE LA PEAU DU LION »

(V. 21.)

« Quidam, habens asinum, omni hora cogitabat quomodo bene percuteret eum, quia tardus erat. Et Asinus ejus omni hora cogitabat qualiter ejus verbera evaderet. Semel vadens in grege, invenit pellem Leonis et circumposuit corpori suo, cogitans quod sic alia animalia, putantes (*sic*) eum leonem, timerent ipsum et etiam Dominus suus. Procedente autem tempore, Dominus quærens asinum in grege non invenit, sed respiciens in montem audivit vocem Asini et vidit eum aures extendentem. Et statim cepit eum et vehementer percussit, non obstante quod alia animalia eum tanquam Leonem habuissent et timuissent. Sic multi, qui se extollunt ultra id quod sunt, licet ab hominibus aliqualiter timeantur, Deus tamen percutit eos in fine æterna pœna, ducens de monte superbiæ et mittens in vallem miseriæ. Per Asinum bene peccator designatur, quia, sicut asinus multum portat in posteriori et non in anteriori, sic peccator multum cogitat de salute corporis et parum de anima, quæ est anterior. »

Cette fable est citée par L. Hervieux (*Fabulistes latins*, t. II, 707, édit. 1884), qui l'attribue à un second continuateur d'Odo de Sherrington. La moralité en est très curieuse. L'auteur, qui sans doute était un moine à l'esprit religieux, vivait encore vers la fin du XIVe siècle (Voir *Hervieux*, I, 665, *ibid.*).

Voici comme Sonnet de Courval traite le même sujet :

Ces buffles ignorants, ces gros asnes bastez,
Qui à force d'argent montent aux dignitez,
Offices et estats pour rehausser leur race,
Me font ressouvenir de la fable d'Horace,
Qui rapporte à propos que tous les animaux,
Tindrent ensemble un jour leurs estats généraux,
Ou chacun en son rang et degré veut parestre.
L'asne, considérant sa nature terrestre,
Sans honneur, mesprisable, enflé d'ambition,
Se revest finalement de la peau d'un lyon,
Pensant en ses Estats tenir son rang et place;
Mais ayant descouvert son espece et sa race,
La feinte peau ostée, il fut de tous mocqué,
Mesprisé, debouté, sifflé et attaqué,
Jusques aux plus petits : les rats luy font la chasse.

(1627. Sonnet de Courval, *Satyres*, 1, 90, Jouaust.)

Un autre satirique, faisant allusion à la même fable, raille ceux qui par de beaux dehors essaient d'en imposer à la foule :

Que d'asnes à Paris aussi bien qu'à Lion,
Vestus, pour decevoir, de la peau du lion!
Vous diriez, à les veoir, qu'ils sont cela qu'ils semblent,
Mais au premier subject, comme la fueille ils tremblent;
Ils se font reverer aux autres animaux,
Et soubs ce faux manteau leur font tout plein de maux;

Mais le renard, plus caut, leurs finesses descouvre,
Et aux moins advisez la voye au salut ouvre.

(1624. Dulorens, *Premières satires*, 30, Joaust.)

Un poète du XVIIe siècle a essayé comme Boileau de rivaliser, avec « le bonhomme » :

Un jour certain baudet, dans un bois à l'écart,
De la peau d'un lion qu'il trouva par hasard
Avoit si bien masqué son encolure grise
Que le plus fin renard tomboit dans la méprise.
Le taureau, le cheval, de frayeur éperdu,
S'écartoit du chemin de son roi prétendu.
Baudet rioit sous cape en les regardant faire,
Quand, par malheur pour lui, baudet se prist à braire;
Trop connu par les champs, son cri le démasqua,
Sur lui chacun revint et chacun s'en moqua,
Et l'assommant de coups, la troupe impitoyable
Laissa le roi postiche étendu sur le sable.

(Senecé, *Œuvres posthumes*, 240, Bibl. elz.)

Mettons fin à ces comparaisons par ce court passage des *Contes d'Eutrapel*, lequel montre une fois de plus combien cette fable a toujours été populaire : « Comme en l'idole des Egyptiens, ou ne fut trouvé qu'un gros chat acculé, qui sortit en vue, se lançant sur le peuple, avec telle risée que l'asne Cuman (Voir le *Pseudologista* de Lucien, ch. 3), qui s'estant vestu et accoustré de la peau d'un lion, fit peur au commencement et bien le mauvais garçon; mais estant descouvert pour estre lui-même, fut battu a mesure de la mine. »

(Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 333, édit. Guichard.)

Les éditeurs des *Fables de la Fontaine* (Collection des grands écrivains français) ont, comme on le voit, laissé à glaner derrière eux.

A. D.

PAPIERS DU P. ÉTIENNE-JOSEPH DESNOYERS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS [1]

Je n'ai pas découvert un grand homme dont je veuille imposer l'admiration à mes contemporains et à la postérité. Je ne prétends même pas donner mon héros, comme un des plus savants hommes de son temps; comme un des membres les plus saints de son ordre. C'est tout bonnement un professeur de Rhétorique du Collège Louis-le-Grand, qui a eu son heure de célébrité; plus apprécié des étrangers que des siens, content de lui-même, type curieux du religieux littérateur de son époque. Il est vrai que plus tard il devint diplomate, diplomate un peu subreptice avant la suppression de la Compagnie, puis diplomate bien authentique, quand la liberté lui eut été rendue; mais sans que son nom soit demeuré lié à quelque traité célèbre.

Après des pérégrinations que je n'ai pas cherché à découvrir, ses papiers sont venus échouer entre mes mains. Dès lors, j'ai pensé que mon devoir était d'en tirer tout le parti possible, quand ce ne serait que pour compléter son article bibliographique et ajouter quelques traits à sa biographie.

Voici ce que le P. Sommervogel en dit dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. III, C. 12. Desnoyers, Étienne, né à Milly, près Mortain (Manche), le 22 octobre 1722, entra au noviciat le 8 septembre 1740 [2]. Il professe la grammaire à Rouen et la rhétorique à Rouen et à Louis-le-Grand. En 1763, je le trouve sur l'état des Jésuites du ressort du parlement de Paris, sous le nom d'Etienne Gatebois Sarlé, dit Desnoyers [3].

1° Plaidoyer : *De la supériorité de la France sur les autres pays gouvernés par les Bourbons* (*Année littéraire*, 1757, v. 6, p. 244-66). 2° *Tableau de la nature*, Londres et Paris, Trumblot, 1760, 8°, pp. 24. A Esca rhetorum rhetorica data a Reverendissimo patre Desnoyers, scripta que a Cristophoro Bartholomeo Michaeli (sic). Lepeu rhetore anno domini millesimo septingentesimo quadragesimo septimo. Rothomagi, 1747, 12°, pp. 194. — A la bibl. du scolasticat de la province de Champagne de Backer, I, 1577.

Dans la seconde édition de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, col. 1755, l'auteur parlait sans le savoir du même père Desnoyers, en énumérant les pièces représentées à Louis-le-Grand. *La mort de Siagrius ou l'établissement de la monarchie françoise*, tragédie, accompagnée d'un ballet où sera tracé le tableau de la Gloire, d'après l'histoire de la même monarchie, sera représentée au collège Louis-le-Grand, pour la distribution des prix, fondés par Sa Majesté, le mercredi, quatrième jour d'août, mil sept cent cinquante-six, à midi précis. La tragédie se représentera seule dans une salle le premier jour d'août à trois heures après midi. A Paris, chez Thiboust, imprimeur du roi, place de Cambray, 1756, 4°, pp. 8.

« Le tableau de la Gloire tracé d'après les fastes du peuple français, ballet

1. Le catalogue des Jésuites de 1757-58 porte : Steph. Jos., les autres mettent seulement Steph.

2. Le 8 est une faute, on lit le 18 dans tous les catalogues, excepté celui de 1761-1762.

3. Voici l'extrait de baptême qui tranche la question : L'an 1722, le 22 octobre, j'ai baptisé Étienne Gatebois fils de Guillaume Gatebois Sarlé et de Jacqueline Desgranges. Le parrain Étienne Almin Gragnière ; la marraine Marguerite des Granges. Signé : F. Lemaitre.

Le parrain et la marraine ne savaient signer.

Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le curé de Milly. D'où vient le nom Desnoyers? La carte de Cassini n'indique aucun lieu dit : Les Noyers aux environs de Milly.

qui sera donné au collège Louis-le-Grand et servira d'intermède à la tragédie de Siagrius, ou de l'établissement de la monarchie française, pour la distribution des prix, fondés par Sa Majesté; le mercredi, quatrième jour d'août 1756, à midi précis. A Paris, chez Thiboust imprimeur du roi, place de Cambray, 1756, 4°, pp. 8 [1]. »

Ces articles appelleront désormais un long supplément, comme on va le voir.

I. — BIBLIOGRAPHIE.

Je commence par l'analyse des papiers que j'ai recueillis. Ils forment neuf volumes ou liasses in-folio.

I. Volume relié. — *Essais d'éloquence chrétienne*, 1749-1759, copie. Ces essais sont au nombre de huit, précédés d'un avant-propos : 1, Sur l'origine de la loi naturelle; 2, Sur l'emploi du temps et sur les devoirs en général; 3, Sur les devoirs particuliers et sur les obligations de chaque état, 1750; 4, Sur la nécessité des vertus chrétiennes pour fixer et ennoblir les devoirs des hommes en général; 5, Sur la première époque des vertus chrétiennes ou la décadence du polythéisme; 6, Sur la personne et le caractère de J.-C; 7, Sur les premiers imitateurs de J.-C., rappelés à l'imitation d'une jeunesse vertueuse, 1749; 8, Sur la certitude des promesses de l'Évangile rappellées (sic) à tous les hommes par rapport à leur destinée future.

II. Carton. — *Essai sur le début, le cours et le déclin de la vie humaine*, 1788. Copie fort soignée d'un ouvrage évidemment destiné à l'impression; il remplit 407 pages in-folio et se compose de cinq parties : considérations préliminaires, trois chapitres indiqués dans le titre et dernières considérations.

III. Volume relié. — *Essai sur les douleurs*, à Mad.... Le nom est effacé avec soin, copie, 92 pages.

IV. Carton. — 1. *Philosophie sexagénaire. La retraite*, autographe.

2. Chapitres détachés d'un ouvrage philosophique. — *L'homme. L'homme physique. L'homme moral. L'homme perfectible. L'homme mortel. L'univers, les arts, les sciences. Le ciel. La terre. Le temps.* Ces pages sont presque entièrement autographes, et datent de 1787, au plus tôt, puisque l'on y cite un discours prononcé le 4 juin de cette année. Je ne pense pas qu'elles renferment les éléments suffisants pour reconstituer le travail projeté.

3. *Essai sur nos connaissances.* Copie ayant fait partie d'un volume dérelié.

4. *De la musique*, item.

V. Carton. — Volume dérelié : copies en général.

1. *Essai sur la poésie.*

2. *Carmina varia. Mundus multiplex carmen philosophicum.*

3. *De aenigmate quale proponi solet ingeniosis rhetoricæ alumnis, carmen explanatorium.*

4. Poésies diverses avant 1760-64. Il manque au moins une page à la fin.

5. Recueil de pièces de divers auteurs.

6. *Bias drama, Rouen*, 1746, autographe.

7. *Siagrius vel Gallia Francis a Chlodovoeo vindicata haereditatis et armorum jure tragoedia acta et recitata, anno* 1756.

8. *Exercitationes oratoriæ*, au nombre de quatre. Le titre porte la date générale de 1761. La première traite de la sagesse religieuse. La seconde, autographe, a pour sujet la gaieté philosophique, et fut prononcée à Rouen le 20 octobre 1743. La troisième sur le danger des innovations, à la fin de 1758.

1. Dans la première édition des PP. de Backer, le nom du Père Desnoyers n'est même pas prononcé. Dans la seconde, il obtient un article à peu près moitié de celui que j'ai transcrit sur la troisième.

Enfin la quatrième : qu'est-ce que la postérité pensera du siècle présent? remonte à la fin de 1756.

VI. Volume relié. — *Plaidoyers littéraires et politiques*, années 1757-8-9. Copie préparée pour l'impression. Les plaidoyers sont au nombre de trois. Quel est le meilleur style? Tel est l'objet du premier. Le second traite des conditions d'un bon gouvernement. Dans le troisième on examine qui l'emporte des différentes nations gouvernées par les Bourbons. C'est de celui-ci qu'il est parlé dans la *Bibliothèque* des PP. de Backer et Sommervogel d'après l'*Année littéraire*. A la fin du volume est le programme imprimé de la séance annoncée en ces termes : Cause qui sera plaidée en françois par les rhétoriciens du collège de Louis-le-Grand le vendredi 12 d'août 1757, à 3 heures après midi, feuille p., in-4. Le sujet est exposé assez longuement.

VII. Volume relié, copie. — Projet (en 1758) d'une nouvelle histoire de la monarchie françoise. Suite du plaidoyer dont il vient d'être question.

VIII. Volume dérelié. Copie.

1. *Essai sur l'amour de la gloire.*

2. *Digression sur l'esprit, les lumières et le savoir.* Le chapitre huitième, *Digression historique sur la littérature romaine*, a été imprimé dans les Mémoires de Trévoux, 1751. Janv. II, p. 252-270, février, p. 466-487.

3. Essai II. *Sur le berceau ou la première partie du savoir humain et des beaux-arts.*

IX. Carton, autographes.

1. *Lectures et notes ayant trait à l'histoire de France*, que le P. Desnoyers projetait. Il avait tout au moins parcouru la plume en main les dix volumes alors parus des historiens des Gaules et de la France.

2. *Remarques sur la Hollande avec le journal de la route.* Ces remarques furent écrites au cours d'un voyage exécuté en mai et juin 1865, p. 67.

3. *Négociation de Hambourg*, 1768 et 1769, p. 6.

4. *Aventures de Struensée, premier ministre de Danemark*, p. 9.

II. — BIOGRAPHIE.

Les papiers du P. Desnoyers renferment bien peu de détails sur sa personne et à peu près rien d'intime. Dans sa philosophie sexagénaire, recueil des réflexions que lui inspire l'âge de 60 ans, il nous apprend qu'il « respira pour la première fois le 22 octobre 1722 non loin du rivage de la Manche ». Il appartenait à une humble famille, comme le prouve son extrait de baptême. Il en convient en termes presque formels dans son chapitre sur l'homme (IV, 2) : « Je ne ferai point retentir le toit de ma retraite de plaintes aussi aigres qu'injustes contre la classe où m'appela le sort de l'existence », et il ajoute : « Je me félicite de la famille dans le sein de laquelle j'eus une place, de la province où étoit ma famille, de la nation à laquelle appartient ma province ». Je m'arrête ici omettant les bénédictions à l'Europe. Le sentiment de bienveillance un peu cosmopolite qui se fait jour dans ces paroles se retrouve plus d'une fois sous la plume du P. Desnoyers. Il semble avoir été très fortement imprimé dans son âme comme dans celles de beaucoup de ses contemporains.

Je n'ai rien trouvé ni sur ses études ni sur sa vocation. On sait par les catalogues de la Compagnie qu'il entra au noviciat le 18 septembre 1740 à Paris, ayant déjà fait deux années de philosophie. La première indication précise que ses papiers nous fournissent, après la date de sa naissance, est celle d'un travail que, plus tard, il destina à l'impression. En note de la première page de son Essai préliminaire sur la poésie, il écrit de sa main : « Je

n'avois guère plus de vingt ans lorsque je jetai sur le papier cet essai tel qu'il est, pour me rendre compte, à moi-même, de mes premières réflexions sur un art que j'ai toujours aimé, si je n'ai pas toujours été à portée de le cultiver ».

C'était donc dans l'année scolaire 1742-1743, immédiatement après son noviciat. Cette œuvre de jeunesse témoigne déjà d'une certaine lecture et l'on s'étonne d'y voir citer Chaulieu, poète licencieux, peu à sa place entre les mains d'un jeune religieux.

Il était professeur de grammaire à Rouen.

Le 20 octobre 1743, il prononça dans cette ville un exercice oratoire latin, sur la gaieté philosophique, œuvre qu'il a retouchée avec beaucoup de soin, à en juger par les nombreuses ratures que porte son manuscrit. Trois ans plus tard, il faisait jouer son drame latin de Bias, au sujet duquel on peut faire la même remarque que pour le travail précédent.

Le catalogue de cette année déclare qu'il était du diocèse d'Avranches, qu'il jouissait d'une santé robuste et qu'il avait enseigné, comme jésuite, la grammaire pendant quatre ans, 1742-46. En 1746-47, il montait dans la chaire de rhétorique du même collège de Rouen, comme le prouve l'article du P. Sommervogel, et je crois qu'il occupa ce poste pendant trois ans (1746-1749). Parmi les Essais d'éloquence nous en avons signalé un : « Sur les premiers imitateurs de Jésus-Christ, rappelé à l'imitation d'une jeunesse vertueuse ». En marge le P. Desnoyers a écrit de sa main : « Discours d'usage prononcé en 1749 devant une nombreuse jeunesse qui avait choisi pour modèle un jeune Martyr romain sous le nom de Maxime ». C'est sans doute son adieu au collège de Rouen. De bonnes idées, de sages conseils y sont présentés sous une forme tellement étudiée, tellement dépourvue de naturel, qu'on peut considérer le morceau comme un spécimen du mauvais goût de l'époque.

Durant l'année scolaire 1749-1750, nous trouvons le P. Desnoyers étudiant de première année en théologie à Louis-le-Grand, ce qui ne l'empêchait pas de cultiver la poésie; ce fut même à cette époque qu'il se fit imprimer pour la première fois. Son début fut une pièce de 75 vers intitulée : La durée et la gloire de l'empire français. A moins que nous ne nous méprenions sur le sens de la note autographe qu'on lit au bas de la première page, ces vers parurent (mot barré) en 1750. Il est vrai que nous ne savons rien sur le mode de publication. L'auteur biffa plus tard six ou sept vers au commencement et six à la fin : il le fit à l'époque où la liberté apportée par la révolution ne permettait plus de conserver sans danger les papiers les mieux cachés et les plus intimes s'ils exprimaient des sentiments religieux ou royalistes. Voici les dernières lignes, assez peu françaises du reste, conservées par le poète.

La France à peine née étendit son domaine,
De peuples différents étoit déjà la reine.
S'accrut de siècle en siècle, acquit de nouveaux droits.
Heureuse en citoyens le fut encore en rois.

Le mot rois fut remplacé par loix.

La même année (1750), il semble que le P. Desnoyers fut chargé d'une mission importante et qu'il dut porter la parole « dans une communauté rassemblée pour délibérer sur le renouvellement de ses statuts ». Ce sont ses propres expressions dans une note autographe ajoutée à la fin de son essai d'éloquence chrétienne « sur les devoirs particuliers et les devoirs de chaque état ».

Le discours porte sur les devoirs des magistrats, des militaires et des personnes consacrées à Dieu. Je serais fort tenté d'y voir un simple discours prononcé dans une rénovation de vœux, et la façon maniérée dont l'auteur présente ordinairement ses assertions les plus simples fait que cette conjec-

ture n'est pas absolument invraisemblable. Dans tous les cas, je reviendrai plus loin sur cette note finale.

En 1751, nous trouvons, dans les mémoires de Trévoux, un travail de lui, sur la littérature romaine : c'était une simple traduction d'un ouvrage anglais imprimé dès 1724.

Le P. Desnoyers n'acheva pas en France son cours de théologie, qui régulièrement dure quatre ans, car les catalogues nous prouvent qu'il était à Madrid à la fin de 1752, c'est-à-dire dans l'année scolaire 1752-1753, où il aurait dû être en quatrième année de théologie. Il partit dans l'automne de 1752 et resta trois ans en Espagne, attaché à la maison du duc de Duras, ambassadeur de France [1] et chargé d'une mission diplomatique : la chose est certaine, si peu vraisemblable qu'elle soit. Plus tard il écrivait : « J'avais eu à Madrid plus d'occupations étrangères à ma véritable mission. J'étais obligé d'en faire un voile politique. » Il paraît qu'on lui avait laissé fort peu d'initiative. « J'avais une liberté étroite, comme le ruisseau ou petit torrent Mançanarez [2]. » Plus tard, un de ses compagnons lui rappela ce séjour, dans une pièce de poésie d'où j'extrais les vers suivants :

« Notre patron était un duc brillant,
Esprit fécond, génie étincelant,
Cœur généreux, âme sensible, humaine :
Il était fait pour figurer son roi;
Une duchesse, aimable souveraine,
Avec le duc partageoit notre foi.
Deux beaux enfants, belle fut leur enfance
En attendant joyeuse adolescence,
Que Dieu leur donne, avaient pour gouverneur
Un mien ami, le leur aussi je pense;
Pour médecin un célèbre docteur,
Docteur d'abord, puis homme de mérite;
Et pour brocher sur le tout, un jésuite...
Ciel! un jésuite! ah! j'ai perdu la voix.

La discrétion a sans doute empêché le secrétaire d'écrire la relation de sa mystérieuse ambassade : au moins n'en reste-t-il pas trace dans ses papiers. Une parole du cardinal Alberoni et une anecdote assez mince sur la reine Élisabeth, c'est tout ce qu'il en rapporte en dehors de quelques mots que j'ai copiés dans sa relation de Hambourg. Voici le trait qui regarde la reine Élisabeth.

« On approuvera, dit le père, une réponse que nous fit, il y a longtemps, à moi et à d'autres Français une reine douairière d'Espagne (Farnèse) dans la solitude de Saint Ildefonce dont nous avions raison de lui louer les belles promenades. Je n'y parois jamais, répondit-elle, parce que je ne les partage plus avec Philippe cinq dont il ne resteroit à mes yeux que les mensonges des sculpteurs. »

Au retour de ce voyage en 1755, il est nommé parmi les écrivains qui habitaient le collège Louis-le-Grand. Cependant il ne dut pas tarder à occuper la chaire de rhétorique. C'est l'époque de sa vie qui fut la plus féconde au point de vue littéraire et il prononça ses vœux de profès le 2 février 1756. Il avait donc fait sa troisième année de probation pendant l'année scolaire 1754-1755, car à la fin de l'année scolaire (août 1756), il fit jouer sa tragédie latine de Siagrius que nous possédons maintenant tout entière.

1. Voyez *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles...*, par Camille Rousset, t. II, p. 335, 337, 338, 375, 376.

2. La marquise de Villars, dans une lettre du 25 juillet 1680, raconte que le suprême plaisir de la Cour de Madrid était d'aller « se promener à dix heures du soir dans cette rivière poudreuse », et elle ajoute : « si vous saviez ce que c'est que ce plaisir! »

En décembre de la même année il prononça devant un brillant auditoire (in celebri audientium cœtu) un exercice oratoire latin « sur ce que la postérité pensera du siècle présent ».

L'année suivante, il fit donner par ses élèves un exercice littéraire qui eut du retentissement et qui faillit changer l'orientation de ses études. C'est le plaidoyer mentionné par le P. Sommervogel sous le n° 1 et qui fut prononcé le 12 août 1757. Il faut qu'il ait fait une réelle sensation pour avoir mérité une aussi longue analyse dans l'*Année littéraire*. Le nom des jeunes acteurs ne fut peut-être pas étranger au succès; car nous trouvons parmi eux un Noailles de Monclar, un Colbert de Chabanois, un Choiseul Meuse et un Salm Kyrbourg.

En 1758, il compare le « projet d'une nouvelle histoire de la monarchie française, discours, dit-il, démandé par des hommes alors en place, à la suite du plaidoyer sur les branches de la même famille régnante en France, en Espagne, dans les Deux Siciles, dans les états de Parme, etc. » Il entreprit d'assez grands travaux pour réaliser ce projet et les poursuivit pendant plusieurs années. Il semble même avoir mis la dernière main à de courtes études sur la succession au trône, sur la pairie, sur le gouvernement municipal, sur la chevalerie, etc.

A la fin de cette même année, le P. Desnoyers prononça un exercice oratoire latin sur le danger des innovations; il a soin de nous prévenir qu'il eut pour auditeurs le Cardinal nonce, beaucoup d'archevêques et d'évêques et tous les autres citoyens lettrés.

Je ne parle pas des plaidoyers sur le style et sur le gouvernement prononcés en 1758 et 1759 sans que rien indique à quelle année il faut attribuer chacun d'eux.

Ses relations devenaient plus hautes et plus nombreuses. La princesse Léopoldine de Bavière, sœur du prince Camille, qui se distingua à la bataille de Bergen, lui écrivit de Bayonne qu'elle apprenait à faire des vers. Le 15 juin 1759, il lui envoie une petite épître.

Votre altesse m'a fait savoir
Qu'elle avoit appris l'art des rimes,
Quand me fera-t-elle donc voir
Quelques-uns de ses vers sublimes?

La princesse lui répondit par une pièce du même nombre de vers qu'elle s'astreignit à terminer par les mêmes mots : savoir, rimes, voir, sublimes, etc.

C'est probablement à la fin de l'année scolaire 1758-1759, « qu'il remit le portefeuille de professeur de Rhétorique », car dans sa négociation de Hambourg (1768-1769) il fait remonter cet événement à neuf ou dix ans. En 1759-1760, le catalogue ne lui assigne pas d'emploi. On vit paraître un petit poème de lui, intitulé le Tableau de la nature, « imprimé, dit-il, sur une copie surprise en 1760 », et il ajoute : « voyez tous les journaux de cette année là », sauf pour le moins les mémoires de Trévoux et l'*Année littéraire* où il n'en est pas question [1].

1. Le *Journal encyclopédique*, mai, p. 111-118, en donne une analyse qu'il termine par cette appréciation : « Ce que nous venons de rapporter de ce poème suffit pour en faire juges nos lecteurs. Ils y auront trouvé, sans doute comme nous, l'empreinte d'une imagination vive, féconde, brillante et d'une âme sensible. L'expression leur aura paru avoir, en général, de l'éclat et ils y auront admiré de très beaux vers. C'est dommage que le goût n'ait point dirigé ces heureux talens, ce sont presque partout des corbeilles remplies de fleurs, mais dont une main délicate n'a point fait un bouquet. Ce défaut de goût se montre même dans l'expression, qui est quelquefois impropre ou dure, surtout dans les petits vers. Malgré cela, si l'auteur est jeune (il était dans sa 38e année), son poème lui fait honneur, et doit donner de grandes espérances, parce que la plupart des défauts que nous lui reprochons, tiennent aux talens les plus décidés. »

En 1760-1761, 1761-62, il était préfet de la congrégation des artisans. Le 19 décembre 1761, le Père signa la déclaration par laquelle les jésuites de France essayèrent de désarmer les haines sectaires du parlement, excitées par une maîtresse, en faveur de laquelle la morale relâchée de l'ordre n'avait pas trouvé de complaisances suffisantes, et par un ministre qui avait besoin de détourner l'attention publique des désastres de la guerre. Mais cette concession, accordée, croyait-on, aux nécessités de la situation, ne servit de rien et l'année 1762 fut la dernière de la compagnie de Jésus en France.

Ses membres furent obligés de se disperser, puis de s'expatrier. Si cet événement inspira au P. Desnoyers une douleur bien vive, il ne l'a pas laissé voir dans ses écrits. Du reste il ne faisait pas bon de blâmer les actes du parlement. Un prêtre du diocèse de Cambrai fut pendu pour avoir désapprouvé la conduite des magistrats envers les religieux proscrits. Au XIXe siècle, nous avons fait des progrès : on chasse encore les Jésuites, mais on ne condamne à mort, ni eux, ni leurs défenseurs. Mais revenons au P. Desnoyers et à ses impressions. Au commencement de sa négociation de Hambourg, 1768-1769, il dit simplement : « il y avoit environ six ans que je n'appartenois plus à une société supprimée par les parlements avec un éclat dont on se souviendra longtemps ». En 1782, il s'appropriait les sentiments de Gresset, sans toutefois les appliquer expressément à son ordre. « J'ai quitté la société humaine, n'emportant que le souvenir de mes véritables liaisons, de mes vraies sociétés, de la réunion vertueuse des hommes qui m'honoroient de leur affection. J'en parlerai comme Gresset d'un société estimable qu'il quittoit et je dirai :

Que si dans leurs foyers désormais je n'habite,
Mon cœur me survit auprès d'eux.
Qu'il m'est doux de pouvoir leur rendre un témoignage
Dont l'intérêt, la crainte et l'espoir sont exclus!
A leur sort le mien ne tient plus,
L'impartialité va tracer leur image...
J'ai vu des esprits vrais, des cœurs incorruptibles,
A leurs propres maux insensibles,
Prodigues de leurs jours; tendres, parfaits amis
Et souvent bienfaiteurs paisibles
De leurs plus fougueux ennemis.

Dans sa philosophie sexagénaire, il insinue les mêmes regrets quand il parle des pertes qu'il a faites. « Mon enfance pleura des camarades, les autres époques de ma vie de bons amis, d'illustres encouragements, d'heureuses communications de tout ce qui nous étoit propre. Le monde s'est renouvellé sur les ruines que je déplore..... »

Avec les années il semble que ses regrets s'accrurent. Dans un écrit qui date au plus tôt du second semestre de 1787, voici comment il s'exprime : « Il doit y avoir un éducateur général pour tous les rejetons de la société humaine, et si les instituteurs ne peuvent, par quelques circonstances d'état et de régime, comprendre immédiatement les femmes dans le nombre de leurs disciples, il faut qu'ils influent immédiatement sur les leçons qui leur sont données dans des écoles séparées, comme on a su faire lorsqu'une célèbre *Compagnie* se partageoit en professeurs dans les collèges et en directeurs dans les communautés où ils alloient fixer les principes et leur application. Cette Compagnie, a-t-on dit dans une séance de l'Académie françoise (discours de Rulhière), cette fameuse société qui, alors répandue sur toute la terre, prenoit de nation à nation comme parmi nous d'homme à homme, le caractère qui convenoit le mieux aux conjonctures, qui enseignoit les sciences aux Chinois, les arts aux sauvages, les belles-lettres aux Européens; cette société remplissoit avec éclat presque toutes les chaires... » J'omets le reste de la citation.

Le P. Desnoyers jouissait d'une pension royale s'élevant à 700 francs. De plus il fut en quelque sorte adopté par la famille de Noailles, dont un des membres avait été son élève, en 1756-1757. Il accompagna le jeune homme dans ses voyages; en 1765, il visita la Hollande avec lui [1].

« Notre départ de Paris dans la nuit du 3 au 4 mai et notre arrivée le 11 à Roterdam, après un demi jour de séjour à Bruxelles, résidence d'environ quatre jours à Anvers, ville autrefois célèbre par le commerce, aujourd'hui par l'école de Rubens, nous ont procuré le spectacle de la Hollande, sous l'aspect le plus riant qui est celui du printemps avancé... » Les notes sur la Hollande ne sont qu'un résumé de l'histoire des huit ou mieux des sept provinces. Tout ce qu'elles renferment de personnel est un itinéraire de voyage, que je me permets de transcrire en note à cause de sa brièveté [2].

Le P. Desnoyers parle en deux endroits d'un voyage qu'il fit en Angleterre sans en indiquer la date : seulement on voit que ce fut avant 1768. Cette année 1768, il entreprit une expédition plus sérieuse en Allemagne. « Monsieur Emmanuel de Noailles, second fils du chef de cette maison et mon disciple de rhétorique à Paris, fut nommé ministre plénipotentiaire de France à Hambourg ou en Basse-Allemagne. Un très bon esprit dans une extrême jeunesse lui fit désirer le secours et la compagnie de quelqu'un plus expérimenté que lui. Il obtint pour cela provisoirement le consentement de sa famille, et y ajouta, le plus tôt qu'il put, celui de la cour... Tout le monde s'étant réuni pour nous souhaiter bon voyage, nous partîmes pour Hambourg... La saison de l'automne était celle de notre départ. »

Les routes d'Allemagne laissaient alors beaucoup à désirer, « routes sablonneuses, souvent submergées, rarement bien contenues, tracées par les seules voitures que le commerce leur confie... Vers Dülmen il trouva une chaussée construite de troncs d'arbres pendant la guerre de 1755 à 1763. La poste nous faisait danser comme des marionnettes sur des trétaux [3]. »

Enfin les voyageurs arrivent à Hambourg, une des villes de la ligue Hanséatique, avec laquelle la France avait conclu un traité de correspondance en 1716. La guerre de 1755-1763 amena des incidents fâcheux à la suite desquels Hambourg fut privée des avantages dont elle jouissait dans les ports français. La paix générale ne les leur rendit pas. Hambourg s'occupa de négocier un nouveau traité, « ce fut l'objet de la nomination de notre nouveau ministre. On leur fournit tous les moyens de négocier, et on leur remit le plein pouvoir de conclure ce qu'il croirait le plus favorable à notre nation, en acquiesçant au vœu des villes anséatiques. » — « Rien ne seroit plus inutile, ajoute-t-il, avec une modestie charmante, que de m'arêter (*sic*) ici sur la confiance qu'on eut dans mon zèle pour le bien de mon pays. On imagine bien qu'on ne m'avoit pas mené là pour me promener sur de beaux remparts, ni pour le thé et les

1. A la fin de sa relation, il se trahit en effet en racontant une visite qu'il fit « avec M. le marquis de N... » à une communauté de frères moraves qu'il appelle Seyst et il ajoute en marge : « nos frères de la forêt Senart sont une très petite estampe du sujet ».

2. « Partis le 3 mai à huit heures. Le samedi 4 à Valenciennes, couché et dîné. Le dimanche 5 à Bruxelles, dîné et couché. Le 6 lundi à Anvers, dîné, ibi mardi, mercredi, jeudi, vendredi 10, d'Anvers mane au Moerdic et à Roterdam; ibi samedi, dimanche, lundi. Le mardi 14, de Roterdam par Delft à Lahaye. Mercredi 22, de Lahaye dîner à Leyde ibi, Karmesse (*sic*). Le 25 à six heures du matin par Haarlem (ibi) dîner, à Amsterdam souper. Le 5 (juin) à Utrecht. Ibi le 6, le 7 vendredi, dîner à Gorcum, coucher à Bréda, le 8 à Anvers. Le 9 dimanche par Louvain à Tongres. Le 10 lundi dîné à Maestricht, couché à Aix-la-Chapelle. Le 29 juin à Spa, le 28 juillet à Liège, le 29 à Bruxelles. Séjour le 30. Je fus à Isque (serait-ce Ixelles?). Le 31 à Péronne. Le 1er août à Paris. »

3. J'extrais du *Journal de voyage* les seules particularités qui me paraissent intéressantes. De Bruxelles il va à Louvain, « Rechem appartenant à M. d'Apremont qui se tient ordinairement dans ses possessions de Hongrie, Roremonde, pays de Gueldre autrichienne, Gueldre qui appartient aux Prussiens. Wesel, un des boulevards de la puissance prussienne et de l'Allemagne, Munster, Osnabruck. C'est sur cette route que j'ai vu les plus gros arbres qu'il y ait en Europe. Ce sont les baleines de la végétation. »

cercles de la brillante bourgeoisie d'une ville aussi agréable à habiter. Mon jeune ministre vouloit une vie active et me la faire partager. La Cour ne s'embarasseroit point d'où viendroit la satisfaction de nos commerçants, s'il se concluoit un traité qu'ils approuvassent. »

Les négociateurs de Hambourg furent le sénateur Clamer et le syndic Faber, un des quatre officiers qui sous ce titre remplissent les fonctions de secrétaires d'état avec les gouvernements étrangers. « Les négociateurs du traité de 1716 avaient été le comte d'Estrées, le marquis d'Uxelles et le sieur Amelot, deux ministres qui devinrent maréchaux de France [1] et un troisième de la classe de la haute magistrature. » Mais à coup sûr, continue le narrateur en parlant de lui et de son patron, nous savions pour le moins aussi bien qu'eux ce qui convient à notre nation. Ceci est une espèce de paradoxe pour les cours où l'on ne connaît que les talents décorés, comme si les décorations surprises à la faveur les donnaient réellement. Je n'ai ni bâton de maréchal, ni crosse d'évêque, et je n'en ai pas moins bien servi. Je donnai à la besogne qui s'ouvroit tout mon temps et tous mes soins. Il ne me manquoit que l'usage de la langue du pays. Mais nous avions un assez bon interprète dans un aumônier allemand que nous chargeâmes de la Chapelle domestique de France. D'ailleurs les négociateurs hambourgeois entendaient suffisamment la langue françoise... J'avais eu à Madrid plus d'occupations étrangères à ma véritable mission. J'étais obligé d'en faire un voile politique dont je n'avais pas besoin sur le bord de l'Elbe, comme sur ceux du ruisseau ou petit torrent Mançanarès. J'avais dans l'une et l'autre position, une position large ou étroite comme les fleuves. Nos conférences commencèrent en décembre 1768..., la négociation dura quatre mois, puisque le traité fut signé le premier jour d'avril 1769. La mer n'a pas plus d'écueils que le commerce n'a de chicanes, si on n'a pas la sonde à la main. » Le P. Desnoyers termine par ces considérations qui ne sont pas dénuées de sens. « Quand la France s'attache par des liens d'un intérêt aussi puissant des nations actives et opulentes, elle fait des conquêtes souvent plus précieuses que ne le seroient pour elle des démembrements d'empires voisins. Ce sont des colonies dont elle jouit aussi réellement que de Saint-Domingue puisqu'elle y verse également son superflu, pour en emporter ce qui lui manque. Si elle ne donne pas des lois à Lübeck comme au Cap, elle ne dépense rien pour l'administration! Tout est gain pour son peuple, dont elle étend l'industrie et dont elle multiplie le comptant [2]. »

A cette relation étaient joints le texte du traité et les pièces diplomatiques qui par malheur ne nous sont pas parvenues.

Le P. Desnoyers quitte Hambourg au printemps de 1770. En 1772, il était en Hollande chargé des affaires de France, sans qu'on sache ce qu'il y fit. Il avait quitté ce pays quand il composa sa notice sur Struensee, premier ministre de Danemark; cette pièce, écrite au moment même où les faits venaient de s'accom-

1. Le traité fut conclu à Paris le 18 septembre 1716. Le comte d'Estrées et le marquis d'Uxelles avaient été nommés maréchaux de France dès l'an 1703. Quant à Amelot, c'est un personnage bien connu. M. le baron de Girardot a publié, en 1864, la *Correspondance de Louis XIV*, avec M. Amelot son ambassadeur en Espagne, 1705-1709. — Le traité s'étendait aux villes de Brême et de Lübeck. Les vaisseaux des trois ports allemands étaient obligés d'abattre leur pavillon aussitôt qu'ils avaient reconnu le territoire de France. On ignore généralement, parmi nous, ce que la Révolution nous a fait perdre de forces et sur terre et sur mer.

2. Le P. Desnoyers avait étudié l'histoire des finances de la France et s'était formé une idée très arrêtée à l'égard de l'impôt. « Il n'y aura jamais, dit-il, qu'une répartition proportionnellement juste : celle qui porte sur la consommation. Un crocheteur qui consomme en pain, laine ou toile..., comme vingt écus, ne sera point vexé, payant un écu ou le 20e, si un propriétaire opulent, qui consomme en cuisine, écurie, garde-robe, vingt mille écus, en paie le 20e également; et cette répartition, qui est la plus juste, est aussi la moins sentie du consommateur, parce qu'elle s'opère par des droits de détail sur chaque objet consommé, dont l'acheteur ne s'aperçoit pas. Tout est pris sur le vendeur qui s'en dédommage sans bruit, en enveloppant le droit dans le prix de la denrée. Qui mange plus et a plus à défendre de l'ennemi, paiera plus au défenseur de l'état. »

plir et sur le témoignage de témoins oculaires, est accablante pour la princesse Mathilde d'Angleterre, reine de Danemark [1]. Elle mériterait peut-être de voir le jour. Mais au moins ne puis-je me dispenser de citer un passage qui constitue une véritable prophétie relative à Marie-Antoinette. « Il faudroit que toutes les reines ressemblassent à la femme de Louis XIV... ou à la femme de Louis XV, qui ne connut d'autres passions que celles de la bienfaisance. J'en vois d'ici une qui se prépare à nous donner quelque spectacle susceptible de grandes explosions chez une nation célèbre par sa mobilité. On ne l'entretient que de sa FUTURE grandeur; on ne lui offre que la perspective des plaisirs, on lui présente la terre à ses pieds, la volupté à ses genoux, la fortune à ses ordres. On lui a présenté ces illusions jusqu'au sein de la cour où elle est née par des émissaires de la faction régnante de la Cour qui l'attendoit, faction légère, inconsidérée et puissante momentanément. Car tel qui y jouoit le premier rôle a donné l'exemple d'une chute moins sanglante que celle de Struensee, mais non moins violente dans son mode. Une reine qui n'est couronnée que pour se divertir, est une funeste acquisition pour les peuples chargés de la défrayer. » Ces lignes étonnantes ont été écrites un certain temps après le supplice de Struensee (28 avril 1772 [2]) et avant la mort de Louis XV (10 mai 1774). Marie-Antoinette n'était pas encore reine puisqu'on l'entretenait de sa *future* grandeur et l'on sait que le duc de Choiseul avait été disgracié le 24 décembre 1770.

Après sa mission diplomatique en Hollande, nous ne voyons plus que notre héros ait occupé de position officielle. Il prit sa retraite et s'efforça de croire qu'il le faisait tout à fait volontairement. « Ma retraite, dit-il, n'est ni meublée ni circonscrite par la mort [3]. Elle est profonde sans être enterrée. Je jouis de la voûte du ciel et de la surface de la terre; et cette jouissance, je la partage avec une élite de parents et d'amis, dont le petit nombre, soustrait par instants à la société générale, n'y fait point remarquer leur absence ni médire de la mienne. Au milieu de la ville la plus peuplée, dans le centre d'une immense capitale, je ne suis point solitaire. Tous mes désirs sont satisfaits, tous mes vœux égalés par les ressources que je tiens de la haute sagesse de ma conduite passée. Quelques talens, quelques services rendus à la patrie, quelques vertus cultivées à mon avantage et au profit des autres, ont préparé les étaits et élevé l'édifice de mon hermitage, au milieu des contemporains qui me restent à l'âge que j'ai [4]. »

A quelques années de là, il semble continuer le même sujet. « J'ai la consolation de me souvenir dans ce moment d'un grand nombre de contemporains que j'ai connus dans la route si naturelle du bien. J'eus le bonheur de m'y attacher dans ma jeunesse. J'en adoptais les exemples avançant en âge; j'en suivis les conseils, j'en reçus les leçons officieuses que la bonté de leur cœur ne demandoit qu'à prodiguer. Je les aimai, j'en fus aimé. Ils composèrent ma première société dans ma patrie. Si je pouvois trouver partout des vices, je trouvai aussi des vertus, des talens utiles, des qualités attachantes. Loin de terminer ma carrière par des murmures contre l'humanité, mes derniers souvenirs en seront l'éloge... J'ai quitté le monde, j'ose dire aussi ce qu'on appelle grand monde. J'ai quitté la société humaine parce qu'il est un temps de se recueillir. » Ce passage appartient à un travail qui date de 1787. On

1. « Un danois, écrit-il, m'assuroit en 1772 en Hollande, qu'il avoit, pour sa part, connu *cinq galans* (de la reine) dont quelques-uns étoient laquais et dont le cinquième étoit nègre. »

2. « La conclusion, dit le P. Desnoyers (c'est-à-dire la chute de Struensee), n'arriva que lorsque j'étois en Hollande, chargé des affaires de France. » Cette manière de parler prouve qu'il n'y était plus quand il écrivait. Son opinion sur Marie-Antoinette est évidemment celle du milieu dans lequel il vivait et qui ne formait certainement pas la partie la plus infime et la moins éclairée de la nation.

3. *Traduction.* Elle n'est pas ornée de portraits de morts.

4. Vers 1763, il habitait Cour du dragon, rue du Sépulcre (aujourd'hui du Dragon).

voit que l'auteur vivait en ce moment hors de France, sans que rien n'indique le lieu de sa retraite et le motif qui lui avait fait quitter son pays.

Dans la philosophie sexagénaire (1782) on apprend non sans quelque étonnement que le R. P. Desnoyers avait des rapports personnels avec J.-J. Rousseau. « Rousseau, dit-il, devenu célèbre et si justement à plusieurs égards, avoit un chien de l'espèce la plus ordinaire, qui le suivoit dans un petit nombre de maisons, où je le voyois, et jusqu'à table où je me trouvois à côté de lui. Un jour que je remarquois ses attentions pour cet animal, avec lequel il partageoit, presque poliment, ce qu'il avoit sur son assiette, je lui demandois comment il se conduisoit le reste du temps avec un pareil compagnon de son hermitage de Montmorenci. Il me répondit qu'après lui avoir fait part de ses repas, il attendoit les signes qu'il devoit lui faire et que si les signes étoient des propositions de promenade, il partoit à l'instant, faisant tout ce qui paraissoit faire plaisir à son co-hermite.

« Quand vous voudrez, lui dis-je, traiter de même les hommes, leur société pourra vous plaire davantage. Oui, répliqua-t-il, si vous pouvez leur donner la loyauté et la justesse d'instinct de beaucoup de bêtes. » — Voltaire lui-même n'est pas maltraité par cet ancien jésuite : « Voltaire, dit-il, avoit aussi ses raisons pour être mécontent des hommes ».

Les événements des années suivantes semblent avoir quelque peu modifié ses idées. En 1787, il copiait un passage du chevalier de Folard contre les francs-maçons. « Il se trouve aujourd'hui, disait le commentateur de Polybe en 1727, une cabale qui gagne pas à pas et par des moyens si subtils que j'ai regret de n'être pas venu au monde trente ans plus tard pour en voir le dénouement. Il faut avouer que certaine politique est admirable et les lunettes des puissances de l'Europe très mauvaises. »

Le P. Desnoyers a inscrit lui-même la date de 1788 sur le plus étendu de ses ouvrages, mais je n'y ai découvert aucune indication concernant sa personne; l'ouvage est un essai, comme on les aimait alors, sans plan bien dessiné, prouvant beaucoup de lecture sinon beaucoup de jugement.

Notre auteur vit certainement les débuts de la Révolution et vécut sous la Terreur. Car on ne saurait expliquer autrement que par la peur les corrections qu'il fit à plusieurs de ses écrits. A toutes les époques de sa vie et même dans ses compositions qui appelaient naturellement l'expression des sentiments religeux, comme son Essai sur les douleurs, il donne le plus qu'il peut aux vertus, aux vérités de l'ordre naturel; mais, s'il se tait souvent, jamais il ne se montre hostile. Son enthousiasme pour la royauté avait sûrement diminué avec les années, mais sans disparaître. Or il arrive un moment où il supprime partout ses sentiments royalistes; j'ai déjà eu occasion d'en donner les preuves. Pour se faire valoir aux yeux des révolutionnaires qui pourraient visiter ses papiers, il ne craint pas de désavouer dans une certaine mesure ses sentiments religieux, comme le montre la fin de cette note autographe que j'ai de même citée en partie :

« En réfléchissant sur ce morceau, on peut deviner l'intention de l'auteur (c'est-à-dire du P. Desnoyers). Il est évident qu'il pénétroit dès lors l'avenir qui se préparoit à l'égard des communautés. Obligé de parler le langage des ecclésiastiques, il peignoit, sous l'apparence de la critique, la supériorité du siècle qui avançoit vers un terme de liberté d'opinion et d'existence qui n'est pas présentement bien reculé. Il mettoit en présence les lumières du XVIIIe siècle et les ténèbres qui s'épaississoient sur les mœurs et les études des ordres (religieux). »

En somme, l'impression qu'on garde du P. Desnoyers n'est pas des plus favorables. Comme professeur et littérateur, il attache une importance exagérée à des exercices de peu de valeur. De ses lectures considérables il retient surtout les anecdotes et sa critique historique ne devance sûrement pas son siècle. Auteur, il manque de netteté dans les plans, de suite dans les idées et

paraît chercher à surprendre par des citations inattendues, des idées singulières, surtout par des antithèses. Religieux, il valait mieux que l'apparence sous laquelle il cherchait à se faire voir; cependant, vers 1761, autant que je puis le deviner, il assistait à des fêtes assez mondaines pour que sa robe y fût peu de mise et il a eu soin de nous transmettre les petits vers qu'on y débita [1]. On ne peut s'empêcher de trouver une certaine dose de vanité dans le soin qu'il prend de relever ses relations avec le grand monde et les hommes connus, plus peut-être que dans les éloges qu'il se décerne sans réserve ni retenue. Parmi les conducteurs d'Israël de toutes les robes et de toutes les dénominations, le P. Desnoyers ne fait pas une exception : il n'est donc pas étonnant que le char n'ait pas tardé à verser [2].

H.-M. COLOMBIER.

1. Il passa huit jours dans un château où l'on jouait la comédie tous les soirs, quand on ne la remplaçait pas par des contes et des chansons (V. 5). Je doute fort qu'en 1894 on permît une semblable villégiature à un jésuite.

2. Dans la biographie du P. Desnoyers, je n'ai pu déterminer les circonstances de son voyage diplomatique en Hollande (1772), non plus que les circonstances et l'époque de sa mort. J'ai utilisé tous les matériaux que j'avais, quelque autre mieux outillé pourra achever la tâche. Après la suppression de la compagnie, il fut un des premiers à s'en séparer officiellement, en prêtant le serment exigé par le parlement.

COMPTES RENDUS

Œuvres de Branthôme, t. IX, Bibl. elz. — Rodomontades Espaignolles. — Discours sur les sermens et juremens espaignols. — D'aucunes retraites de guerre. — Discours sur M. de La Noue. Paris, librairie Plon, 1893.

Ce recueil « d'aucunes rodomontades et rencontres espaignolles » est dédié à la reine Marguerite de Navarre, « la plus accomplie princesse du monde ». Disons tout d'abord que Branthôme n'emploie pas ce terme « rodomontade » en mauvaise part : il entend presque toujours par là un mot héroïque, une repartie à la spartiate. Mais comme il s'est proposé de mêler dans son livre « la sériosité et la joyeuseté », il en cite qui ne sont pas autre chose que des saillies plaisantes, bouffonnes et parfois graveleuses, ce qui n'étonnera guère ceux qui connaissent l'homme. Même il ne dédaigne pas les jeux de mots, comme celui-ci d'un vieux cavalier galant qui disait en s'adressant à Mme de La Tour : « Une belle tour a besoin d'une barba-cane », calembour que Branthôme trouve tout à fait spirituel. Quant aux belles rodomontades de paroles et d'effet dont il nous fait une longue énumération avec sa verve accoutumée, il en est assurément plus d'une qui aurait besoin d'être contrôlée : lui-même ne paraît y croire qu'à moitié. En effet, tout en parlant avec admiration de ces capitaines et soldats espagnols qui sont venus à bout des Allemands, qui ont traversé les mers, ont donné dans l'Afrique, et pris le royaume d'Oran, Tripoli, Tunis, et ont imposé des lois aux potentats de l'Italie et aux Etats de Flandres, il ne veut pas trop néanmoins s'arrêter sur l'éloge de ces braves « vu que d'eux-mêmes ils le savent publier, car si leurs beaux faits s'estendent seulement d'un doigt, ils les rallongent de la coudée ». On ne saurait plus finement railler l'emphase espagnole. Dans ces anecdotes de toute sorte que le merveilleux conteur a écrites au hasard de sa mémoire, et comme elle lui venaient à l'esprit, se rencontrent parfois, exprimées plaisamment, des réflexions sérieuses, comme celle-ci : « Les ambassadeurs et autres qui tiennent leur place ont grand tort et grand honte de n'apprendre les langues pour s'en servir au besoing; et monstrent bien qu'ils sont de grands veaux, qui ne scavent et ne parlent que la leur langue de veau. » Ailleurs il se moque des historiens de son temps qui, assis dans leur bibliothèque, composent avec des lambeaux arrachés soit à Salluste, soit à Tite-Live, des harangues militaires qui n'ont jamais été prononcées, « pauvres fats et sots, dit-il, qui pensent que leur histoire serait manque et haire, si elle n'était décorée et allongée d'une grande crue et suite de mots ».

Le discours sur les serments et jurements espagnols n'est qu'une longue kyrielle de jurons plus ou moins soldatesques, et qui se termine, sans qu'on s'y attende aucunement, par quelques-uns de ces bons contes dont trois ou quatre moines cordeliers sont les héros : c'est assez dire, je crois. Vient ensuite un assez long chapitre qui a pour titre « D'aulcunes retraites de guerre », où Branthôme confond une marche en avant de M. de Strozzi avec ce qu'il appelle « une belle retirade ». Ce n'est pas un tacticien : toute manœuvre habile est pour lui une savante retraite. Ce volume finit par un « Discours sur M. de La Noue, à savoir à qui l'on est plus tenu, ou à sa patrie, à son roy, ou à son

bienfaiteur ». Cela débute comme un panégyrique, et soudainement le panégyrique se change en une violente diatribe que Branthôme, pour excuser sans doute son illogisme, met dans la bouche d'un interlocuteur qui n'est pas autre que lui-même. A l'en croire, il avait rendu des services à de La Noue : personne plus que lui, affirme-t-il, n'aurait contribué à le faire sortir de la prison où il était renfermé depuis cinq ans ; mais, « suivant en cela son naturel », jamais de La Noue ne lui en adressa le moindre remerciement. Il est tout à fait vraisemblable que de La Noue, Breton et protestant, tenait en médiocre estime ce Gascon remuant, vaniteux et dépourvu de scrupules. Branthôme part de là pour faire une longue enfilade des « mescognaissances » du grand capitaine. Dans ce Discours qui est très décousu il émet certaines théories qui depuis le XVIe siècle ont fait du chemin : « C'est une vraye follie, dit-il, d'avoir ces sottes scrupules, que d'être du tout fidèle au service du roy et si attaché qu'on le préfère a tout autre ». Dans un autre endroit, il prétend que les rois et les républiques, pour se conserver, « sont allés trouver ces inventions, qu'il n'y avoit rien si beau et si honnorable que deffendre la patrie et mourir pour elle et pour eux ». C'est pourquoi il loue M. de Bourbon d'avoir pris les armes contre son roi et sa patrie, au lieu de s'exposer à avoir la tête coupée :

Omne solum forti patria est, ut piscibus æquor.

On se rappelle qu'une chute de cheval qui lui cassa les reins juste au moment où il allait prendre du service à l'étranger, ne permit pas à Branthôme de mettre ces belles théories en pratique.

A. D.

Emile Faguet. **Seizième siècle, études littéraires** (Commynes, Clément Marot, Rabelais, Calvin, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, Montaigne). Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1894, in-18 jésus de XXXIV-426 p.

A l'encontre de Sainte-Beuve inaugurant sa carrière de critique par son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, M. Émile Faguet complète sa galerie de portraits d'écrivains français du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle en y insérant aujourd'hui les portraits des écrivains du XVIe siècle : Commynes, Clément Marot, Rabelais, Calvin, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné et Montaigne. Les deux critiques ont procédé inversement et il y paraît. Tandis que la pensée de Sainte-Beuve se répand volontiers en détours plus agréables que profonds, celle de M. Faguet au contraire se ramasse sur elle-même et jaillit au dehors avec autant de force que d'éclat. Je ne sais pas, pour ma part, de pages plus pleines et qui forcent plus à penser que l'étude si compendieuse placée par M. Faguet au début de son nouveau volume sous le titre beaucoup trop modeste d'*Avant-propos*, et dans laquelle l'auteur détermine nettement et avec un rare bonheur d'expression les trois grandes tendances qui entraînèrent les esprits éclairés d'alors : la Réforme vers l'antiquité chrétienne, la Renaissance vers les idées de l'antiquité classique, l'Humanisme vers l'art de l'antiquité classique, encore que la distinction entre la Renaissance et l'Humanisme soit spécieuse à certains égards, du moins en ce qui touche au XVIe siècle.

Au surplus, M. Faguet n'a pas prétendu faire un tableau d'ensemble donnant en raccourci l'impression générale du XVIe siècle. Lui-même a pris soin de nous en prévenir. « On s'y borne, dit-il en parlant de son livre, à analyser

en leurs principaux traits les quelques écrivains qui ont paru représenter le plus exactement, le plus puissamment aussi, les différents penchants de l'esprit français au XVIe siècle. » C'est donc bien une galerie de portraits, dont chaque œuvre peut être jugée séparément, et on ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir choisi ses modèles au détriment d'autres, quoiqu'on remarque certaines absences et qu'on regrette par exemple de ne pas trouver la physionomie si savante et si vivante à la fois de Palissy ou la figure malicieusement érudite d'Henri Estienne.

La manière dont procède M. Faguet est bien connue : après avoir exposé sommairement la biographie de l'auteur qu'il se propose d'étudier, il va droit aux œuvres, en dégage avec une grande sûreté de vue les qualités maîtresses et les défauts, les analyse nettement comme il les aperçoit et montre leur action dans la production de l'écrivain. Un semblable travail suppose chez celui qui le fait, avec beaucoup de science acquise, une puissante force d'analyse et de synthèse. Il offre au lecteur l'énorme avantage de lui faire aisément saisir l'ensemble de la personnalité étudiée par le critique, de lui montrer en saillie les points qui doivent appeler son attention et fixer son regard. Dans quelques cas, il est vrai, cette précision est un danger : quand la mobilité fait partie du caractère d'un homme, prétendre le fixer trop longtemps dans une attitude est injuste, et quand la variété est le propre d'une œuvre, s'attacher trop exclusivement à l'un de ses aspects pour négliger les autres est aussi un défaut.

Si M. Faguet présente toujours au lecteur tous les avantages de sa manière, il n'en évite pas toujours tous les écueils. Dans ce volume, comme dans ceux qui l'ont précédé, les études les mieux réussies sont celles qui embrassent les personnalités les plus nettes. Le portrait de Commynes est fin et vrai; celui de Calvin juste et équitable — c'est une nouveauté. — Le caractère de Ronsard, sa doctrine littéraire, les quatre manières poétiques qui ont successivement commandé à son inspiration sont parfaitement appréciés par M. Faguet. Le portrait de Du Bellay, venant à la suite de celui de son chef de chœur, est plein de contrastes délicats : M. Faguet en a noté les nuances d'une plume affinée et précise sans sécheresse. L'appréciation de d'Aubigné est sobre et piquante, pleine de nouveauté de bon aloi, car le critique n'a pas manqué de séparer, comme il convient, l'homme et le controversiste en d'Aubigné.

Restent Marot, Rabelais et Montaigne. Le portrait de Montaigne, à la vérité, est exact, quoique trop tassé, et peint d'un pinceau trop sec. C'est là qu'il eût fallu user des atténuations et, comme disent les artistes, des repentirs. Quelques parties aussi sont peut-être mal vues et plusieurs traits notoirement faux; telle cette malencontreuse phrase qui ouvre le morceau : « C'était un gentilhomme gascon, de très bonne famille et de médiocre fortune », et qui dit précisément le contraire de ce qu'il eût fallu dire. Quant à Rabelais, son « énigme » devait naturellement attirer M. Faguet. Au fait, y a-t-il « énigme »? M. Faguet ne le pense pas. Après avoir réfuté très spirituellement et très judicieusement ceux qui s'efforcent de voir des « profondeurs » dans Rabelais, M. Faguet trouve naturel le contraste incessant des rencontres exquises qui coudoient les grossièretés bouffonnes. Selon M. Faguet, la chose est simple : c'est un médecin « très savant, très laborieux et très grave » qui « cause, se détend, raconte des histoires, quelquefois grasses et en mots crus ». L'explication n'est pas satisfaisante; d'abord il n'est pas prouvé que Rabelais fut aussi médecin qu'on veut bien le dire, il n'est pas davantage démontré que, si Rabelais semble plus profond qu'il ne l'est en réalité, il n'ait pas prétendu le paraître et mettre dans son livre plus de choses que M. Faguet ne veut en chercher. Mais le problème ne relève pas de la seule critique littéraire; la solution dépend bien plutôt des chercheurs qui doivent s'attacher, par des enquêtes nouvelles et par de nouveaux documents, à apporter sur tous ces points un supplément d'informations.

Il convient de prendre garde aussi à l'étude que M. Faguet a consacrée à Marot; c'est une des plus justes, des plus lumineuses, et, si l'on tient compte du petit nombre des travaux précédemment mis au jour, une des plus méritoires. Il est vrai de dire que Marot a été le maître en poésie et en versification de la première moitié du XVIe siècle. Il est non moins vrai d'ajouter que Marot est un premier Malherbe et que le vrai Malherbe ne sera que le troisième, étant séparé du premier par Ronsard qui fut le second. La conclusion est juste et on ne saurait mieux dire : M. Faguet l'a-t-il prouvé? Non. Marot ne savait pas le latin et encore moins le grec. Pourquoi M. Faguet n'en a-t-il pas fait la remarque et comment l'embrigader alors dans cette définition de l'humanisme, qui renferme, je le crains, plus de malice que de justesse? M. Faguet ajoute que Marot fut traducteur, qu'il fut éditeur. Qu'importe, si on traduit de seconde main, si, éditeur, on fait preuve d'une critique intempestive? L'humaniste doit puiser aux sources mêmes et la question n'est pas de dire de quelqu'un qu'il a l'esprit critique, mais de montrer que cette critique ne s'exerce pas à faux, et c'est le cas de Marot éditeur maladroit du *Roman de la rose* et de Villon, faisant sonner haut des corrections sans valeur, n'apercevant pas au contraire des fautes grossières qu'il laisse passer fréquemment sans les sentir. Enfin, par un troisième argument, M. Faguet prétend faire de Marot, dans sa querelle avec Sagon, le défenseur des traditions et de la langue poétiques. Ici encore il faut en rabattre. Marot reproche, il est vrai, à Sagon d'employer *un* terme inexact, qui, d'ailleurs, ne se retrouve pas dans les vers de son adversaire. Sagon, au contraire, fait un grand nombre de griefs de ce genre à Marot et presque tous ces griefs sont justes, ainsi qu'on pourra le voir dans une autre partie de ce recueil. Au surplus, comme homme, Sagon représente plus que Marot la tradition de l'humanisme; il réplique à son rival, en vers latins, même en hexamètres grecs, ce que Marot eût évidemment été fort empêché de faire. Que conclure donc de tout ceci, sinon que l'action très profonde et indiscutable que Marot eut sur ses contemporains, il la dut à d'autres causes qu'à son érudition, à sa critique ou à son respect des traditions? Cette action, M. Faguet l'a dégagée et mise en lumière avec la force d'expression dont il est coutumier; mais, embarrassé par ses propres formules, il en a mal indiqué les causes, et si ses arguments individuellement faux ne portent pas ses conclusions, c'est parce que ces conclusions découlent aussi et plus logiquement de considérations qu'il ne saurait être question de déterminer ici.

Ainsi que nous le disions en commençant, ce nouveau livre, comme les précédents, a l'énorme mérite de faire penser et de provoquer la réflexion. Le public d'étudiants auquel il s'adresse y trouvera une abondante moisson d'idées neuves, d'aperçus ingénieux, de faits intéressants et exposés avec scrupule. Sans prétendre renouveler un sujet qu'il est désormais impossible de renouveler, en évitant par-dessus tout le paradoxe, M. Faguet a réussi à faire un ouvrage extrêmement profitable par la variété, l'abondance et la sûreté d'informations qu'il suppose, par la conscience et la netteté de vue qu'il décèle. Peut-être pourrait-on regretter que le style de l'auteur, sec et nerveux d'ordinaire, soit parfois obscur. Mais M. Faguet sait toujours aiguiser sa pensée d'une pointe d'ironie qui la rend pénétrante et légère.

P. B.

Jeanne d'Albret. **Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret**, publiés par le baron de Ruble. Paris, Em. Paul, Huart et Guillemin, 1893, in-8 de xix-240 p.

Jeanne d'Albret a écrit le récit de quelques années de sa vie, celles qui s'étendent de 1560 à 1568 environ. Plusieurs historiens avaient fait des allusions à cette autobiographie, qui gisait ensevelie dans un gros volume assez rare intitulé : *Histoire de notre temps contenant un recueil des choses mémorables passées et publiées pour le faict de la religion et estat de la France despuis l'édit de pacification du 23e jour de mars 1568 jusque au jour présent.* (In-12, s. l.)

M. de Ruble a donc eu raison de la tirer de cette demi-obscurité et de l'éditer de nouveau en la restituant à son véritable auteur, c'est-à-dire à la reine de Navarre. C'est là un document fort important, tant à cause de la personnalité de celle dont il émane, qu'à cause des mérites mêmes de l'écrivain qui le composa. M. de Ruble a eu non moins raison de dire que ces mémoires dépassent en valeur littéraire tous les manifestes sortis alors des plumes huguenotes. Le style de la reine est en effet singulièrement net et échauffé par une passion qui anime tout le récit. A la vérité, celui-ci perd en autorité ce qu'il gagne en mouvement et l'impartialité de l'historien peut être souvent mise en doute. On peut se reposer, pour la rectifier, sur les notes dont M. de Ruble a accompagné le texte et qui sont précises, topiques et placées aux bons endroits.

Pour achever de faire connaître le talent littéraire de Jeanne d'Albret, M. de Ruble a cru devoir publier aussi les poésies de la reine qui nous sont parvenues. Celles-ci sont rares et n'apprennent pas grand'chose ; elles confirment seulement ce qu'on n'ignorait pas, à savoir que Jeanne d'Albret, en digne fille qu'elle était de Marguerite d'Angoulême, pratiquait agréablement la poésie. Ici, comme dans les *Mémoires*, se fait jour une pensée un peu subtile en un style qui est cependant plus recherché et plus précieux.

P. B.

Voltaire's visit to England (1726-1729), by Archibald Ballantyne. London, Smith, Elder and Co, 1893, in-8.

Le séjour de Voltaire en Angleterre a moins préoccupé les historiens que son voyage en Prusse. Moins fécond en incidents piquants, moins connu surtout dans le détail, il a cependant une grande importance pour l'histoire de son esprit. Les contemporains, et Voltaire lui-même, se sont plu à dater de ce séjour involontaire de trois années au delà de la Manche, l'origine du « voltairianisme ». Suivant le mot de Condorcet, « dès ce moment, Voltaire se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce dont son pays était infesté ». M. Ballantyne conclut à peu près en ce sens, mais sans donner ses motifs — et c'est dommage : car la question de l'influence exercée par l'Angleterre sur le développement de l'esprit de Voltaire, souvent posée, est encore loin d'être résolue, faute d'une étude suffisamment précise des sources où il a puisé.

Le présent livre n'est, en fait, qu'une biographie de Voltaire, du mois de mai 1726 au mois de février 1729 — date probable (mais seulement probable) de son retour en France.

L'auteur doit beaucoup aux précédents historiens de Voltaire, à M. Desnoiresterres, dont le chapitre substantiel a été le fondement des travaux ulté-

rieurs, à Parton [1], et surtout à M. Churton Collins, dont l'excellent petit livre sur Voltaire en Angleterre, paru en 1886, semblait bien avoir épuisé la matière [2]. M. B. lui doit sans doute plus qu'il ne le dit et qu'il n'en veut convenir — si nous en croyons certaine lettre récente de M. Collins dans l'*Athenæum* [3]. Il a, à vrai dire, apporté quelques détails nouveaux. Mais il est juste de rendre à M. Churton Collins ce qui lui revient — c'est-à-dire le mérite d'avoir le premier reconstitué par le menu, dans la mesure du possible, l'emploi du temps de Voltaire pendant son séjour à Londres et aux environs. La tâche n'est pas aisée, et il a fallu dépouiller bon nombre de journaux et de documents manuscrits pour arriver à fixer quelques dates. Actuellement encore, la liste précise des endroits où demeura Voltaire est incomplète et incertaine. Mais la plus grave lacune est l'ignorance où nous sommes de la véritable cause, comme aussi de la date [4], de son départ. M. B. détruit bien, à cet égard, quelques légendes (p. 229-234). Il ne nous donne aucune certitude en place.

Tel qu'il est — et sans le séparer du livre de M. Collins, qui reste capital — son ouvrage sera utile. Il est malheureusement dépareillé par quelques lapsus singuliers, comme le collège Saint-Louis-le-Grand (p. 2 et p. 20), l'abbé Châteauneuf (p. 1), Bruyère, p. La Bruyère (p. 330), etc. Il y a (p. 36) une citation de Voltaire, qui est bien suspecte. — Il est au moins douteux (p. 298) que le mot célèbre de Talleyrand sur l'utilité du langage pour cacher nos pensées soit un emprunt au conte *le Chapon et la Poularde*, et encore plus douteux que Voltaire lui-même doive ce mot à Goldsmith.

Voici quelques omissions ou erreurs plus graves.

A propos des relations de Voltaire avec ses compatriotes de Londres, c'est à peine si M. B. nomme en passant la société des réfugiés et la taverne de l'*Arc-en-Ciel*. Il est pourtant hors de doute que Voltaire dut beaucoup à la fréquentation et aux indications de la société protestante de Londres, qui n'avait pas les mêmes raisons de se défier de lui que de Prévost. — M. B. a-t-il consulté, à ce propos, la correspondance inédite de Desmaizeaux, au B. M.? Du moins aurait-il pu se référer au livre de M. Sayous (*Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Paris, 1861, 2 vol. in-8).

Le traducteur anglais des *Lettres philosophiques* que M. B. ne nomme pas (p. 140) est connu : il s'appelait Lockman. Il eût été bon de se référer, à propos de ces mêmes Lettres, au *Pour et Contre* de l'abbé Prévost et aussi au *Voyage littéraire* de Jordan, qui contiennent d'intéressants détails sur le succès de l'édition anglaise [5].

Il est faux que Bacon fût inconnu en France avant Voltaire (p. 144). M. B. pourra trouver dans le livre de M. Ch. Adam sur Bacon une liste des traductions françaises de Bacon au XVIIe siècle. Elles sont très nombreuses : et encore deux ou trois de ces traductions ont-elles échappé à M. Adam. Les essais furent traduits, par Jean Beaudouin, dès 1611, et une deuxième fois, par Arthur Georges, « chevalier anglais », en 1619. Bayle dit que la première de ces traductions fut réimprimée et très goûtée. — La plupart des autres ouvrages du célèbre chancelier furent traduits dans la première moitié du dix-septième siècle. — On en dirait autant d'Addison et de Pope : les traduc-

1. J. Parton, *Life of Voltaire*, Boston, 1881, 2 vol. in-8.

2. Il faut mentionner pour mémoire l'étrange récit du même séjour dans l'*Histoire de Frédéric le Grand* de Carlyle.

3. *Athenæum*, 9 décembre 1893.

4. On a fixé le départ de Voltaire au mois de mars 1729. Mais comment expliquer alors qu'il écrive, *le 2 mars* de cette année, et de Saint-Germain en Laye, à Thiériot (Ed. Moland, t. XXXIII, p. 188)?

5. On trouvera aussi une critique très détaillée de l'édition anglaise des Lettres dans la *Bibliothèque Britannique* (1733, t. II, pp. 16-35 et 104-137). Il y est dit que « la traduction ne passe pas pour mauvaise », quoiqu'on y reprenne de nombreux contresens.

tions du Spectateur et journaux de morale abondent en Hollande à partir de 1711, et obtiennent un grand succès. Camusat écrit en 1726 dans la *Bibliothèque française* (t. VII, p. 193) : « Les éditions réitérées qu'on en a faites ont montré que les Français, tout prévenus qu'on les croit pour leur manière de penser, ne laissent pas que de rendre une justice assez éclatante à celle de leurs voisins [1]. » — Quant à Pope, l'*Essai sur la critique* fut traduit deux fois dès 1717 (par J. Delage et par de la Pilonière). On peut se référer d'ailleurs, pour les traductions de Pope, à Goujet (*Bibliothèque française*, t. VII, p. 227-267).

D'une façon plus générale, M. B., comme ses devanciers, semble croire que Voltaire révéla l'Angleterre et la pensée anglaise à la France. Rien n'est plus faux. Il faudrait faire ici leur part aux réfugiés, à Van Effen, à Saint-Hyacinthe, à tant de traducteurs et critiques infatigables des œuvres anglaises bien avant 1734; à Muralt, auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725); à Prévost, dans ses romans et dans son journal. Voltaire « résume avec éclat », suivant le mot de Sainte-Beuve, une influence dès longtemps acquise. Mais surtout il ne faut pas en croire ici Voltaire, qui s'est toujours vanté d'avoir révélé à la France Locke, Addison, Swift et Shakespeare, et qui, à mesure que les années le séparaient de la jeunesse, devenait plus audacieusement affirmatif à cet égard.

Il est singulier, avec cela, que la portée des *Lettres anglaises* échappe à M. B. et qu'il leur accorde seulement quelques pages insignifiantes (p. 138-144). La *Bibliographie* de M. Bengesco lui aurait fourni cependant des détails curieux à cet égard.

M. B. semble, à vrai dire, curieux surtout d'inédit [2]. Il nous donne donc quelques billets inédits de Voltaire, notamment à George Keate. — Keate, né en 1729, était un homme riche et ami des lettres, qui avait passé quelques années de sa jeunesse à Genève et qui, y ayant fait la connaissance de Voltaire, resta en relations avec lui toute sa vie : il est l'auteur d'une *Histoire de Genève*, dédiée à son illustre protecteur, et d'un poème de *Ferney*. Voltaire lui écrit tantôt en français, tantôt en anglais. Les lettres anglaises, de moins en moins correctes à mesure que Voltaire avance en âge, indiquent un usage de moins en moins sûr d'une langue qu'il n'avait d'ailleurs jamais possédée à fond. — Nous nous joignons, à ce propos, à M. B pour souhaiter la publication des nombreuses lettres anglaises de Voltaire, acquises par le B. M. depuis les dernières éditions, ou perdues dans de vieux recueils de journaux anglais (cf. p. 66, 67, 280, 281, etc.).

L'une des lettres à George Keate, publiée sur un ms. du B. M., présente un réel intérêt (p. 277-280). Il est à regretter que M. B. ne nous donne pas l'original. Elle est datée des Délices (16 avril 1760) et contient quelques jugements sur divers écrivains anglais [3]. « Que m'importe de savoir qu'un auteur tragique a du génie, si aucune de ses pièces ne peut se jouer en aucun pays du monde? Cimabuë avait le génie de la peinture, mais ses tableaux ne valent rien; Lully avait un grand génie musical, mais ses airs ne se chantent nulle part en Europe, si ce n'est en France et même on commence à s'en dégoûter. Les jardins d'Alcinoüs étaient très beaux en leur temps; à présent ils suffiraient à peine à un fermier aisé. » Voilà pour Shakespeare, dont le génie forme un objet de discussion perpétuelle entre Voltaire et son correspondant. En 1768, il proteste d'ailleurs une fois de plus de son admiration pour les

1. Voir dans le livre de M. B. (p. 309) un jugement singulièrement expressif de Voltaire sur le *Spectateur*, rapporté par Sharpe (*Letters from Italy*).

2. Parmi les lettres curieuses citées dans ce volume, on peut voir (p. 66) un billet de Walpole au duc de Newcastle, pour recommander Voltaire : il appert de ce billet que tout en exilant Voltaire, le gouvernement français se préoccupait de lui adoucir les rigueurs de l'exil. M. de Morville présente Voltaire à Walpole comme « un poète très ingénieux », auteur d'un « excellent poème appelé *Henri IV* ». On l'a mis, il est vrai, à la Bastille; mais cette affaire n'intéresse pas l'État.

3. Je traduis sur la traduction de M. Ballantyne.

beautés « naturelles et vigoureuses » (p. 284) du poète anglais. — Ce que dit M. B. de la question shakespearienne est au surplus bien insuffisant (p. 188-214); comme les précédents historiens de cette querelle, il mêle les dates et cite au hasard des jugements d'époques très diverses; il faudrait pourtant qu'il fût entendu que l'histoire de l'opinion de Voltaire sur Shakespeare n'est — après l'*Appel aux Nations* (1761) — que l'histoire de ses crises de nerfs.

M. B. groupe en un chapitre les jugements de Voltaire sur les écrivains anglais. J'y relève cette assertion contestable (p. 219) que Voltaire était « familier » avec Bacon. — L'opinion de Voltaire sur le roman anglais contemporain est indiquée beaucoup trop sommairement (p. 224), par un seul jugement sur Richardson. — Il n'y a pas un mot sur les déistes : Chubb, Woolston, Tillotson, Tindal que Voltaire juge cependant en maint endroit de ses œuvres. M. B. cite (p. 311) un passage curieux de Ferguson, qui visita Voltaire à Ferney et qui affirme que « pendant cinquante ou soixante ans » Voltaire eut l'habitude de répéter les noms de quelques philosophes anglais, Locke, Boyle, Newton, etc., sans en avoir jamais lu une ligne, et uniquement pour s'abriter derrière ces grands noms. Évidemment il y a ici quelque exagération. Mais il y a aussi une part de vérité, et M. B. nous aurait rendu un grand service en établissant d'une façon précise quelle fut exactement la connaissance que Voltaire avait des déistes anglais. En ce qui regarde, par exemple, Tindal, n'est-il pas amusant de voir qualifier cet « intrépide défenseur de la loi naturelle » — que Voltaire défendit lui-même contre Pope — de « l'un des plus savants hommes de l'Angleterre dans l'histoire »? Visiblement Voltaire le confond ici avec son neveu, le traducteur de Rapin-Thoyras. — On citerait bon nombre d'erreurs du même genre, qui ne laissent pas que d'être instructives.

Une autre erreur, assez piquante, de Voltaire, est signalée par M. B. (p. 122) à propos de l'*Essai sur la poésie épique* et de ce qui est dit des *Lusiades*. Voltaire cite et admire une certaine apostrophe de Camoëns aux Nymphes du Tage. Or il se trouve que l'apostrophe en question est une interpolation du traducteur anglais des *Lusiades*, Fanshawe. Si l'on ajoute que le nom même de Camoëns était inconnu de Voltaire avant son arrivée en Angleterre et qu'il lui fut révélé — selon le témoignage peu suspect de William Collins (p. 121) — par le colonel Martin Bladen, on aura quelque raison de croire que Voltaire parlait de Camoëns un peu légèrement, et comme il parlait de Tindal.

A propos des relations de Voltaire avec Swift, M. B. nous eût rendu grand service en précisant ce qu'il dit (p. 115) d'une édition de l'*Essai sur les guerres civiles*, qui aurait paru en anglais, et à Dublin, dès 1728. Aucune bibliographie de Voltaire ne mentionne cette édition : il ne s'ensuit pas qu'elle soit imaginaire.

La conclusion du livre de M. B. est vague et conventionnelle. Il semble croire, avec M. John Morley, que le Voltaire d'avant 1726 n'était qu'un « poète » et que le Voltaire d'après 1729 fut un « sage ». L'une et l'autre proposition demanderait une démonstration, que personne n'a donnée jusqu'ici [1]. Ce qui reste hors de doute, c'est l'importance capitale du séjour de Voltaire en pays anglais pour l'étude de son esprit, et c'est ce qui justifie M. Ballantyne d'être revenu à ce sujet si intéressant sans l'avoir d'ailleurs épuisé.

JOSEPH TEXTE.

1. Voir à cet égard M. F. Brunetière, *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1889.

Clair Tisseur. **Modestes observations sur l'art de versifier**; Lyon, Bernoux et Cumin, 1893; in-8° de 355 pages; prix : 5 fr.

La modestie est le partage des gens consciencieux : le titre de ce livre et sa réelle valeur font foi de cette vieille vérité. On est tenté de modifier après lecture l'intitulé de l'ouvrage de M. Clair Tisseur, et de faire l'éloge de ses *savantes* observations sur l'art de versifier.

Ce n'est pas que la science en soit impeccable; il serait facile de relever un certain nombre de ces erreurs que l'auteur reconnaît avec une bonne grâce rare (p. 355), et qu'il appelle, dans son avis au « favorable lecteur », des « lapsus horrifiques ». A la page 145, dans une ronde de fillettes,

Coquille,
Bourdon,

sont pris pour des termes d'imprimerie, quand, beaucoup plus vraisemblablement, il est question des coquilles et du bourdon d'un pèlerin. Plus loin (p. 180), M. Clair Tisseur suppose que V. Hugo a dans son Aymerillot imité directement la chanson d'Aimeri de Narbonne, alors que M. Desmaisons, l'éditeur de cette chanson, a prouvé, depuis 1887, que V. Hugo avait mis simplement en très beaux vers la prose de Jubinal, le *Château de Dannemarie*, publié dans le Musée des familles en 1843.

Je ne m'arrête pas sur ces vétilles qui, après tout, ne diminuent pas la valeur des théories exposées. Ce qui est plus grave, c'est d'affirmer « que Molière, qui était un incomparable auteur dramatique, mais bien moins artiste en vers que Racine, n'a pas usé, s'il m'en souvient, de l'enjambement dans ses comédies » (p. 244), alors qu'il y en a plus d'une centaine. On pourrait même se demander si les citations ont toujours été empruntées directement aux auteurs, ou si elles ne sont pas prises dans quelque livre intermédiaire, lorsqu'on voit attribuer à Racine (p. 77) ce vers :

Derrière elle faisait *lire :* Argumentabor,

tandis qu'il est de Boileau, sous cette forme :

Derrière elle faisait *dire :* Argumentabor.

Après tout, comme M. Clair Tisseur discute sur ce vers l'opinion de Richelet, et que Richelet, au passage cité, attribue naturellement ce vers à Boileau, il faut supposer qu'il n'y a là qu'une inadvertance de plume.

Outre ces lapsus, on peut également critiquer dans le style des choses voulues, et qui ne sont peut-être point particulièrement heureuses. L'auteur, en bon Lyonnais, essaye d'introduire, dans la langue littéraire, des mots chers à Guignol et à Gnafron, comme « gone » (p. 144), ou encore, à la place de l'arsis et de la thesis, très impropres en prosodie française, je le reconnais, la *lève* et la *baisse*, deux vocables qui « nous seront chers d'ailleurs parce qu'ils appartiennent au noble art de la canuserie, et que, dans ma bonne ville natale, tout le monde les comprendra prou » (p. 7).

Je me reprocherais d'insister sur ces défauts qui n'entament que rarement le fond même du livre. Quand bien même il y aurait un peu plus de dix lignes de fautes sur trois cent cinquante pages, comme le dit l'auteur « cela ne saurait altérer la moelle de bonne et profitable doctrine que l'ouvrage peut contenir ».

Ce qui frappe surtout en effet dans ce travail, ce sont moins les quelques taches signalées plus haut, qu'un ensemble de qualités solides qui font de l'œuvre de M. Tisseur un des plus curieux traités de versification qu'on ait écrits jusqu'ici. Et si la seconde partie de ce compte rendu, tout en contenant

'éloge de l'œuvre, est plus courte que la première où l'on trouve l'énumération des défauts, cela ne veut pas dire du tout que ceux-ci l'emportent sur les qualités, mais que les critiques, devant se prouver, sont toujours un peu plus longues à déduire, et que l'on peut s'en remettre aux lecteurs du soin de trouver eux-mêmes les raisons qui justifient l'éloge : ils goûteront, dans l'écriture même du livre, une certaine négligence à la Montaigne, qui enlève à une érudition très réelle ce qu'elle pourrait avoir d'un peu rébarbatif. M. Clair Tisseur a fait de la prosodie comparée, et le champ de ses comparaisons est vaste. La poésie italienne et la poésie espagnole, surtout la littérature allemande, lui semblent familières. Pour la versification française, il unit à un sens original du vers classique une large indulgence pour les fantaisies modernes; et l'on s'aperçoit vite qu'il ne s'est pas contenté d'étudier les prosodies traditionnelles et les poétiques modernes, qu'il comprend l'alexandrin classique, le vers assoupli par les romantiques, brisé par les parnassiens, voire disloqué par les décadents, pour avoir pratiqué lui-même ces quatre formules. Seul l'auteur de *Pauca paucis* [1] pouvait écrire ces observations.

C'est ce qui met son livre sur le rang des traités, parus ou à paraître, composés par des théoriciens qui connaissent à merveille la pratique de leur art, MM. Le Goffic, de Gramont, Manuel, Sully-Prudhomme.

MAURICE SOURIAU.

1. Lyon, Bernoux et Cumin, 1891.

PÉRIODIQUES

The Academy. — N° 1132 : Owen, *The sceptics of the French Renaissance.* — N° 1135. *Dante and Bertran de Born.* — Hervieux, *Avianus et ses imitateurs* (1er art.).

Annales franc-comtoises. — Janvier-février. F. Sainte-Ève, *un Rendez-vous littéraire en Franche-Comté au XVIIIe siècle* (Marsollier).

The Athenaeum. — N° 3454 : Uzanne, *The bookhunter in Paris, studies among the bookstalls and the quays.*

Bulletin critique. — N° 2 : Cardon, *la Fondation de l'université de Douai.* (E. Allain); Delfour, *la Bible dans Racine* (A. Largent); A. Gazier, *Bossuet, oraisons funèbres* (A. Chauvin); Mazon, *Histoire de Soulavie* (Vte de Richemont). N° 4 : Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc*, IV (Ingold); Tamizey de Larroque, Huet et Saint-Saud, *Livre-Journal de Pierre de Bessot* (A. de B.); Farges, *Stendhal diplomate* (G. Lefèvre-Pontalis).

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Janvier 1894. Baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (suite; le début de ces recherches a paru en 1893, p. 109, 221, 309 et 509). — A. Claudin, *les Origines de l'imprimerie à Saint-Lô* (1er art.). — Eugène Asse, *Alfred de Vigny et les Éditions originales de ses œuvres* (suite; le 1er art. a paru en novembre 1893).

Le Correspondant. — 10 janvier 1894. Mme Octave Feuillet, *Quelques années de ma vie* (3e partie ; la 1re partie dans le n° du 10 décembre, et la 2e dans celui du 25 décembre 1893). — Pierre de Croze, *le Comte Elzéar de Sabran et ses papiers inédits* (1re partie). — 25 janvier. Mme Octave Feuillet, *Quelques années de ma vie* (4e partie). — Pierre de Croze, *le Comte Elzéar de Sabran et ses papiers inédits* (2e partie). — Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes.*

Deutsche Litteraturzeitung. — N° 1 : Gottfried Hartmann, *Merope, im italien. u. franz. Drama.*

Études religieuses. — Janvier. Le P. V. Delaporte, S. J., *Gustave Nadaud, chansonnier.*

Le Figaro. — 1er janvier. Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *un Roman d'amour : comment Honoré de Balzac connut Madame Hanska* (2, 3, 4, 5 et 6 janvier). — 3 janvier. Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 4 janvier. Théodore Massiac, *Savinien Lapointe.* — 7 janvier. Henri Becque, *la Fin du théâtre.* — 9 janvier. Louis Ganderax, *la Revue de Paris.* — 10 janvier. Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 17 janvier. Jules Simon, *le Dernier Mécène.* — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 24 janvier. Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 25 janvier. Maurice Barrès, *le Philosophe Challemel-Lacour.* — 26 janvier. Marcel Hutin, *l'Œuvre inédite de Renan.* — 30 janvier. J. Cardane, *l'Expulsion de Manuel.* — 1er février. Henri Becque, *les Professeurs au Théâtre.* — 6 février. Hippolyte Parigot, *le Cas de M. Henri Becque.* — 7 février. Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 9 février. Gaston Calmette, *la Mort de Maxime Du Camp.* — 11 février. Jules Hoche, *Maxime Du Camp.* — 12 février. Francis Chevassu, *Edouard Pailleron.* — J. de Narfon, *les Prédicateurs de*

carême : Mgr d'Hulst, le P. Matignon. — 15 février. Robert de Bonnières, *le Nouvel Académicien* (M. Ferdinand Brunetière).

Journal des Débats politiques et littéraires. — 4 janvier. Edouard Rod, *Au jour le jour : les Jeunes Revues.* — 7 janvier. André Hallays, *le Rire français.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 11 janvier. Marceline Hennequin, *une Conférencière* (Mlle Blaze de Bury). — 12 janvier. André Hallays, *Revue littéraire : Seizième siècle, par M. Emile Faguet.* — 14 janvier. André Hallays, *la Vraie Bérénice.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 16 janvier. René Doumic, *Mme Desbordes-Valmore ou une ancienne gloire qui rajeunit.* — 20 janvier. Georges Clément, *l'Eloquence française.* — 21 janvier. Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 23 janvier. Augustin Filon, *Pirates dramatiques.* — 26 janvier (matin). André Hallays, *Académie française : Réception de M. Challemel-Lacour*; — (soir) Guy Tomel : *Bibliophiles.* — René Doumic, *les Poésies de M. le comte Robert de Montesquiou-Fezensac.* — 28 janvier. André Hallays, *Panama et la littérature.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 1er février (matin). *La Bibliothèque du comte de Lignerolles* (2, 3 et 4 février). — 4 février. Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 6 février. *Histoire du peuple d'Israël, d'Ernest Renan.* — 9 février. *Maxime Du Camp.* — 11 février. André Hallays, *l'Art d'amorcer.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 13 février. René Doumic, *les Prédicateurs du carême : Mgr d'Hulst.* — 15 février (matin). François de Caussade, *Académie française : le Fauteuil de M. Brunetière*; — (soir) Édouard Rod, *Scandinavisme.* — 16 février (matin). André Hallays, *Académie française : Réception de M. Brunetière.* — 18 février. André Hallays, *Académiciens et reporters.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 19 février. Jacques du Tillet, *M. Maurice Barrès.*

Journal des Savants. — Janvier 1894. Léopold Delisle, *le Catalogue des incunables de la Bibliothèque Mazarine* (suite en février). — Février. B. Hauréau, *Pierre Dubois.*

Le Livre et l'Image. — Janvier. *Les Poésies du jour de l'an* (Empire et Restauration). — D'Eylac, *la Bibliothèque du comte de Lignerolles.* — *Paul Verlaine à l'étranger.*

Literarisches Centralblatt. — N° 1 : Mühlan, *Jean Chapelain.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 1 : Marchot, *Solution de quelques difficultés de la phonétique française* (Meyer-Lübke); Bédier, *De Nicolao Museto francogallico carminum scriptore* (Wallensköld). N° 2 : Tiersot, *Rouget de Lisle* (Mahrenholtz); Chamborant de Périssat, *Lamartine inconnu* (Mahrenholtz).

Matinées espagnoles. — Février. Eug. Asse, *Mouvement littéraire et artistique.*

Moyen Age. — Janvier. J. Bédier, *les Fabliaux.* — A. Nordfelt, *Couplets militaires dans la vieille épopée française.*

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1894. Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : les grands évolutifs.* — 15 janvier. Antoine Albalat, *le Roman contemporain et les pronostics de Sainte-Beuve.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : Paul Sabatier, vie de saint François d'Assise.* — 1er février; Arthur Pougin, *la Jeunesse de Mme Desbordes-Valmore* (1er art.). — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : H. Taine.* — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — 15 février. Arthur Pougin, *la Jeunesse de Mme Desbordes-Valmore* (suite et fin). — Antoine Albalat, *Portraits : M. F. Brunetière.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : Paul Déroulède, Chants du paysan.* — 1er mars. Georges Renard, *A quoi reconnaître la supériorité d'une œuvre littéraire?* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : Pierre de Nolhac, Paysages de France et d'Italie; François de Nion, l'Obex.* — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — 15 mars. Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : A. Roguenant, le Grand Soir.* — J. C., *Théâtre : drame et comédie.*

La Plume et l'Épée. — Janvier. Schamm-Bion, *de Chateaubriand* (*François-*

René), *capitaine, colonel, littérateur, historien, ambassadeur, ministre, académicien* (*1768-1848*). — Février. Iung, *de Guibert* (*François-Apolline, comte*), *maréchal de camp, académicien, auteur dramatique, écrivain militaire, publiciste* (*1744-1790*).

Revue d'art dramatique. — 1er janvier 1894. L. Vernay, *les Mémoires d'Agar.* — Carpentier d'Agneau, *Autour du théâtre.* — 15 janvier. Arthur Pougin, *Décors et Décorateurs.* — Mario, *le Théâtre en Italie.* — 1er février. Paul Lippmann, *les Affiches et les Annonces de théâtre.* — Jean Bernac, *le Drame lyrique et les Opinions de Voltaire.* — L. Noel, *Kotzebue;* — *le Banquet Molière.* — 15 février. Albert Lambert, *Sur les planches, notes éparses et souvenirs.* — Paul Lippmann, *les Affiches et les Annonces de théâtre* (suite). — 1er mars. Francisque Sarcey, *le Joueur de Regnard, conférence.* — Henri Chapoy, *Critique dramatique.* — 15 mars. Joseph Denais, *Littérature funèbre.* — Paul Berret, *les Professeurs et le Théâtre.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 6 janvier 1894. Jules Lemaître, *Louis Veuillot* (suite et fin, 13 et 20 janvier). — 13 janvier. Charles Maurras, *les Jeunes Revues* (1er article : 31 décembre 1893; fin : 27 janvier 1894). — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 20 janvier. P. Lasserre, *M. Challemel-Lacour écrivain et philosophe.* — 27 janvier. G. Lanson, *Critiques d'aujourd'hui : M. Émile Faguet.* — 3 février. Édouard Rod, *Excuses à Renan.* — Emile Faguet, *Courrier littéraire.* — 10 février. Louis Ducrot, *Diderot peint par lui-même et par ses contemporains.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 17 février. Ch.-V. Langlois, *le Collège de France.* — 24 février. T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : De quelques romans moraux.* — 3 mars. Munier-Jolain, *une Plaidoirie au* XVe *siècle : la Défense de Jean-Sans-Peur par le moine Jean Petit.* — Maurice Albert, *Prévost Paradol, d'après un livre récent de M. Gréard.* — 10 mars. Emile Faguet, *Courrier littéraire : l'évolution du vers français au* XVIIe *siècle, d'après M. Souriau.* — 17 mars. Pierre Puget, *Au Sénat; la galerie des bustes : M. Challemel-Lacour, M. Chesnelong.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Romans moraux.*

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou. — Janvier. *Hippolyte Lucas et son temps* (fin).

Revue catholique de Bordeaux. — 10 janvier. G. Pailhès, *Chateaubriand d'après sa correspondance familière.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 2 : G. Paris, *la Légende de Saladin; Jaufré Rudel* (T. de L.). — Thoinan, *les Relieurs français.* (Em. Picot.) — Lanusse, *l'Influence gasconne* (A. Delboulle). — N° 3 : Francis Charmes, *Études historiques et diplomatiques* (Louis Farges). — N° 4 : Hohlfeld, *la Versification française* (E.). — N° 7 : Tanon, *l'Inquisition en France* (M. Prou); Lisio, *Du Fay et Pétrarque* (P. N.); Faguet, XVIe *siècle, études littéraires* (Ch. Dejob); G. Paris, *le Haut Enseignement en France* (P. Lejay). — N°8 : Kristeller, *Marques des imprimeurs italiens* (E. Picot); Lumbroso, *Bibliographie de l'époque napoléonienne* (Ch. Dejob).

Revue encyclopédique. — 1er janvier 1894. Alcide Bonneau, *Poésie : les Trophées, par J.-M. de Hérédia* (portrait et autographe). — Georges Pellissier, *Roman : l'Astre noir par Léon-A. Daudet* (portrait). — Léo Claretie, *Théâtre : Antigone, tragédie de Sophocle mise à la scène française par P. Meurice et A. Vacquerie* (portraits et autographes). — G. L., *Histoire : Souvenirs d'Alexis de Tocqueville* (portrait). — *Les Trois Mousquetaires : lettre d'Alexandre Dumas fils* (portrait). — *D'Artagnan et ses mémoires.* — *Réception de M. Thureau-Dangin à l'Académie française.* — 15 janvier. Émile Zola, *le Drame lyrique* (portrait). — Henri Noël, *Histoire : 1814 et 1815, par Henry Houssaye* (portrait). — Léo Claretie, *le Théâtre : la Belle Sainara; Napoléon.* — 1er février. Alcide Bonneau, *Poésie : l'Illusion, par Jean Lahor* (portrait et autographe). — Georges Pellissier, *Roman : Contes à soi-même, par Henri de Régnier.* — H. Castets, *Étude biographique : Victor Schœlcher* (portrait). — George Auriol et

Duquesne, *le Théâtre : au Chat-Noir*. — 15 février. J. Kont, *Littérature : le Roman hongrois* (portraits). — Jules Claretie, *Revue littéraire : le Banquet Molière. — A l'Académie Française : réception de M. Challemel-Lacour*. — Georges Pellissier, *Roman : la Tourmente, par Paul Margueritte*. — 1er mars. Léo Claretie, *Théâtre : Izeyl, drame par Armand Silvestre et Eugène Morand* (autographe et portraits); *Yanthis, par Jean Lorrain*. — Georges Pellissier, *XVIe siècle, par Émile Faguet. — A l'Académie française : réception de M. Brunetière* (portrait). — 15 mars. Mlle Bartet, *Bérénice* (portrait). — Léo Claretie, *le Théâtre : Cabotins, par Edouard Pailleron* (portraits); *une Journée parlementaire, par Maurice Barrès*. — B.-H. Gausseron, *les Livres*. — Georges Pellissier, *la Seconde vie de Michel Teissier, par Ed. Rod.*

Revue de l'enseignement secondaire et supérieur. — 4 janvier. P. Robert, *Réalisme et naturalisme* (fin). — 11 janvier. S. Rocheblave, *la Bibliothèque de Pétrarque*. — E. Trolliet, *Chateaubriand, d'après un livre récent*. — 1er février. *les Jeudis classiques de l'Odéon*. — C. Calvet, *le Socialisme dans la littérature*.

Revue de Gascogne. — Janvier. A. Claudin, *Origines de l'imprimerie, à Auch : Claude Garnier*. — Léonce Couture, *les Écrivains gascons de l'ordre des capucins*.

Revue de géographie. — Mars 1894. Ludovic Drapeyron, *Voltaire et la question coloniale d'après le « Précis du siècle de Louis XV », édition de M. Maurice Fallex*.

Revue historique. — Janvier 1894. G. Lanson, *l' « Institution chrétienne » de Calvin : examen de l'authenticité de la traduction française*. — Mars. P. Gachon, *Un chapitre d'histoire romaine : autographe inédit de Mirabeau*. — Ch.-V. Langlois, *Marguerite Porete*. — Ch. Pfister, *les « Économies royales » de Sully et le grand dessein de Henri IV* (1re partie).

Revue de Paris. — 1er février 1894. H. de Balzac, *Lettres à « l'Étrangère »* (Mme Hanska, qui, en 1850, devint la femme de Balzac). — Émile Faguet, *M. Ferdinand Brunetière*. — 15 février. Jules Simon, *Ernest Renan*. — H. de Balzac, *Lettres à « l'Étrangère »* (2e partie). — Maurice Paléologue, *l'Amour chez Henri Heine*. — 1er mars. Émile Augier, *la Conscience de M. Piquendaire*. — H. de Balzac, *Lettres à « l'Étrangère »* (3e partie). — Gabriel Monod, *la Vie d'Hippolyte Taine*. — 15 mars. Octave Feuillet, *Lettres de Compiègne et de Fontainebleau*. — Alexandre Dumas fils, *le Théâtre des autres*. — Eugène Dufeuille, *Prévost-Paradol*.

Revue de Saintonge et d'Aunis. — Janvier. *Poltrot de Méré et le chevalier de Méré. — Gargantua et l'île d'Oléron*.

Revue des cours et conférences. — 4 janvier. E. Faguet, *D'Aubigné, ses idées générales*. — J. Texte, *les Origines de la Renaissance française*. — 11 janvier. E. Faguet, *D'Aubigné : les Tragiques*. — V. Henry, *Examen critique de la « Vie des mots étudiés dans leurs significations », par A. Darmesteter* (fin). — J. Texte, *les Origines de la Renaissance française* (fin). — 18 janvier. E. Faguet, *D'Aubigné : les Tragiques*. — F. Sarcey, *Théâtre de Regnard : les Folies amoureuses*. — 25 janvier. E. Faguet, *D'Aubigné : le baron de Fœneste*. — G. Larroumet, *Théâtre de Marivaux : les Fausses confidences*.

Revue des Deux Mondes. — 15 janvier 1894. René Doumic, *Revue littéraire : Littérature et dégénérescence*. — T. de Wyzewa : *les Revues anglaises*. — 1er février. Jules Michelet, *En Allemagne (1842)*. — Émile Faguet, *Tocqueville*. — 15 février. Joseph Bédier, *la Société des anciens textes français*. — René Doumic, *Revue littéraire : la Théorie du pardon dans le roman contemporain*. — 15 mars. George Duruy, *Introduction aux Mémoires inédits de Barras*. — René Doumic, *Revue dramatique*.

Le Temps. — 30 décembre 1893. Jules Lemaître, *Figurines : La Bruyère*. — 7 janvier 1894. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Chroniques*. — 8 janvier. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 10 janvier. Léo Claretie, *Coins de Paris : à la Comédie-Française*. — 11 janvier. Alfred Binet et Jacques Passy,

Psychologie des auteurs dramatiques : M. Henry Meilhac. — 12 janvier. Jules Lemaître, *Figurines : Eugène Melchior de Vogüé.* — 14 janvier. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Poètes.* — 15 janvier. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 janvier. *Au jour le jour : le banquet Molière.* — 19 janvier. Léo Claretie : *Coins de Paris : encore la Comédie-Française.* — 18 janvier. Eugène Lintilhac : *Petits secrets de la parole publique.* — 21 janvier. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Jeux floraux.* — 22 janvier. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 janvier. Henri Michel, *Académie française : Réception de M. Challemel-Lacour.* — 28 janvier. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire . Jeunes et vieux.* — 29 janvier. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 1er février. Eugène Lintilhac, *Petits secrets de la parole publique.* — 2 février. Jules Lemaître, *Figurines : Hippolyte Taine.* — 4 février. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le Néo-hellénisme.* — 5 février. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 et 9 février. Ernest Legouvé, *Béranger.* — 10 février. Henry Fouquier, *Maxime Du Camp,* — 11 février. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la Fin d'une œuvre.* — 12 février. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 février. Alfred Mézières, *Maxime Du Camp* — 15 février. Jules Lemaître, *Figurines : le Chat-Noir.* — 17 février. Henry Michel, *Académie française : réception de M. Brunetière.* — 18 février. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Édouard Rod.* — 19 février. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 février. *Au jour le jour : M. J.-M. de Hérédia.* — 25 février. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Cabotins.* — 26 février. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — Jules Lemaître, *Figurines : M. Paul Hervieu.* — 4 mars. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Prévost-Paradol.* — 5 mars. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 mars. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Italie.* — 12 mars. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 mars. Jules Lemaître, *Figurines : Marcel Prévost.* — 18 mars. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Psychologie.* — 19 mars. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 20 mars. *Au jour le jour : un musée Victor Hugo à Paris.*

Université catholique. — Janvier. Abbé Delfour, *les « Rois » et « Sérénus », de M. Jules Lemaître.*

La Vie contemporaine. — 1er janvier 1894. Jules Simon, *Autour de l'Académie.* — 15 janvier. Francisque Sarcey, *Réflexions sur la mise en scène.* — Gustave Larroumet, *la Littérature et l'Art : Dégénérescence?* — 15 février. Gustave Larroumet, *la Littérature et l'Art : A propos de « Bérénice ».* — 15 mars. Gustave Larroumet, *la Littérature et l'Art : Poètes.*

Westermann's Monatshefte. — Janvier. J. Wychgram, *Bernardin de Saint-Pierre.*

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — 20 décembre 1893 (année 1894). Stiefel, *Chronologie von Rotrou's dramatischen Werken.* — Mahrenholtz, *Renan.* —Stengel, *Ableitung der provenzalisch-französischen Danse und Virelay-Formen.* — This, *Beiträge zur franz. Syntax.* — Andrä, *Sophonisbenbearbeitungen.*

LIVRES NOUVEAUX

Abrantès (Mme d'). *Histoire des salons de Paris; tableaux et portraits du grand monde sous Louis XVI, le Directoire, le Consulat et l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe Ier.* T. IV. *Paris, Garnier frères.* In-8° de 481 p. — Prix : 6 fr.

Alembert (D'). *Discours préliminaire de l'Encyclopédie, publié intégralement d'après l'édition de 1763, avec les avertissements de 1759 et 1763, la dédicace de 1751, des variantes, des notes, une analyse et une introduction, par* F. Picavet. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus de LX-250, p. broché. — Prix : 1 fr. 75.

Année (l') des poètes (1893). 4e volume. Morceaux choisis réunis par Charles Fuster. *Paris, au « Semeur ».* In-8 de 435 p. — Prix : 10 fr.

Arbellot (Le chanoine). *Du théâtre en Limousin au* XVIe *siècle. Paris, E. Leroux.* In-8 de 4 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1893.)

Aubigné (Agrippa d'). *Histoire universelle.* Édition publiée pour la Société de l'histoire de France par le baron de Ruble. T. VII (1585-1588). *Paris, Laurens.* In-8 de 418 p. — Prix : 9 fr.

Bascoul (L'abbé L.). *Étude sur Louis Veuillot. Nimes, Gervais Bedot.* In-8 de 74 p.

Bergmans (Paul). *Répertoire méthodique décennal des travaux bibliographiques parus en Belgique (1881-1890). Liège, Vaillant-Carmane.* In-8° de 76 p. — Prix : 2 fr. 50.

Branthôme. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme*, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits, suivies des œuvres d'André de Bourdeilles et d'une table générale, avec une introduction et des notes, par Prosper Mérimée, de l'Académie française, et Louis Lacour, archiviste-paléographe. T. IX. *Paris, Plon, Nourrit et Cie.* In-16 de 327 p. — Prix : 6 fr. (Bibliothèque elzévirienne.)

Castellani (Carlo). *Sul fondo francese della Biblioteca Marciana* a proposito di un codice ad esso recentemente aggiunto. Notizie storice e bibliographiche. 2e ed. *Venezia.* In-8 de 39 p.

Castan (Auguste). *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Besançon.* Publication posthume. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8 de XIX-817 p.

Cerlogne (J.-B.). *Premier essai, petite grammaire du dialecte valdotain* avec traduction française. *Front-Canavese.* In-12 de 103 p.

Challemel-Lacour et **Boissier**. *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Challemel-Lacour*, le 25 janvier 1894, par MM. Challemel-Lacour et Gaston Boissier, directeur. *Paris, impr. Firmin-Didot.* In-4 de 60 p.

Charaux (C.-C.). *L'histoire et la pensée, essai d'une explication de l'histoire par l'analyse de la pensée. Paris, Pedone-Lauriel.* In-16 de 355 p.

Coüard. *Visite du comte de Noircarmes de Sainte-Aldegonde à Paris, Ferney et Baden,* chez Rousseau, Voltaire et Gessner, en 1774. *Paris, E. Leroux.* In-8 de 12 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1893.)

Darmesteter (Arsène). *Cours de grammaire historique de la langue française.*

Deuxième partie : *Morphologie*, publiée par les soins de Léopold Sudre. *Paris, Delagrave.* In-18 de VI-189 p.

Darmesteter (James). *Notice sur la vie et l'œuvre de M. Renan. Paris, Impr. nationale.* In-8 de 56 p.

* **Delaporte**, S. J. (Le P. V.). *Les classiques païens et chrétiens. Paris, Retaux et fils.* In-18 jésus de XVI-191 p.

Duff (E. Grant). *Ernest Renan* : in memoriam. *London, Macmillan and C°.* In-8, de 320 p. — Prix : 8 fr.

* **Faguet** (E.). *Seizième siècle. Études littéraires. Paris, Lecène, Oudin et Cie.* In-18 jésus, de XXXIII-426 p. — Prix : 3 fr. 50.

* **Fortier** (Alcée). *Histoire de la littérature française. New-York, Holt et C°.* In-8, 306 p.

Gautier (P.). *De l'enseignement public de la littérature en province*, discours prononcé à la séance de rentrée de l'École supérieure des sciences et des lettres. *Nantes, impr. Grimaud.* In-8 de 13 p.

* **Grenier** (Edouard). *Souvenirs littéraires. Paris, Lemerre.* In-18 jésus de 357 p. — Prix : 3 fr. 50.

* **Guillois** (A.). *Le salon de Mme Helvétius; Cabanis et les idéologues. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus de IV-344 p. et 2 portraits. — Prix : 3 fr. 50.

* *Histoire littéraire de la France.* Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut. T. XXXI (XIVe siècle). *Paris, Imp. Nationale.* In-4°, de XXXI-827 p. — Prix : 25 fr.

Hugo (Victor). *Œuvres complètes.* Édition nationale. Histoire, II : Histoire d'un crime. Fasc. 9 et 10. *Paris, Testard.* Pet. in-4.

Huot (L'abbé P.). *Florent Gilbert* (1751-1780); œuvres choisies publiées avec les corrections de l'auteur et les variantes littéraires, précédées de pages liminaires inédites sur la vie, la mort, le testament et les écrits du poète. *Paris, Paul Sevin.* In-8 de LXIV-150 p. — Prix : 3 fr. 50.

* **La Fontaine.** *Epîtres de La Fontaine; Discours à Mme de la Sablière; Epître à Huet*, par Félix Hémon. *Paris, Delagrave.* In-12 de 72 p.

* **Laporte** (Ant.). *Le naturalisme ou l'immoralité littéraire. Émile Zola : l'homme et l'œuvre*, suivi de la bibliographie de ses ouvrages et de la liste des écrivains qui ont écrit pour ou contre lui. *Paris, imp. Gautherin.* In-18 jésus de 321 p. — Prix : 3 fr. 50.

Lecanuet (Le R. P), prêtre de l'Oratoire. *Berryer, sa vie et ses œuvres. Paris, Bloud et Barral.* In-8 de 500 p. avec deux gravures et un autographe. — Prix : 6 fr.

* **Lepitre** (L'abbé A.). *Les chroniqueurs français du moyen âge* : Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes. *Paris, Poussielgue.* In-12 de IV-179 p. — Prix : 1 fr. 40.

* **Letourneau** (C.). *L'évolution littéraire dans les diverses races humaines. Paris, Bataille et Cie.* In-8 de VII-575 p.

Mabilleau (Léopold). *Victor Hugo. Paris, Hachette.* In-16 de 208 p. avec portrait. — Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.)

Mangold (Wilhelm), *Archivalische Notizen zur französischen Litteratur-und Kulturgeschichte des XVII Jahrhunderts. Berlin, Gaertner.* In-4, 25 p. (programme du gymnase Ascanien).

Margerie (A. de). *H. Taine. Paris, Poussielgue.* In-8 de VII-487 p.

Mazade (C. de). *L'opposition royaliste : Berryer, de Villèle, de Falloux. Paris, Plon, Nourrit et Cie.* In-18 jésus de 311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Milsand (J.). *Littérature anglaise et philosophie. Dijon, Lamarche.* In-8 de 503 p.

Obrin. *Du style judiciaire*, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Nancy. *Nancy, imp. Vagner.* In-8 de 52 p.

* **Pascal**. *Les Pensées*; notice, analyse et extraits par L. Jarach. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 87 p. (Petite bibliothèque des grands écrivains.)

Pichon (Le Bon Jérôme). *Mémoire sur M. Du Fresnoy, bibliophile du XVIIe siècle, et sur sa famille. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8 de 33 p. avec gravures (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Potez (H.). *Jean Bodel et le jeu de saint Nicolas. Abbeville, imp. du cabinet historique de l'Artois.* In-8 de 24 p.

Revillout (C.). *Les maîtres de langue française au XVIIe siècle. Olivier Patru* (1604-1681); *ses relations avec Boileau-Despréaux. Montpellier, imp. Boehm.* In-8 de 50 p.

Reynaud (Hector). *Essai d'histoire littéraire : Jean de Monluc, évêque de Valence et de Die. Paris, Thorin.* In-8 de 306 p. et un portrait.

Ronsard (P. de). *Œuvres de P. de Ronsard*, gentilhomme vendômois, avec une notice biographique et des notes par Ch. Marty-Laveaux. T. VI. *Paris, Lemerre.* In-8 de 513 p. (plus la notice de CXXVII p., qui devra être placée en tête du 1er volume). (La Pléiade françoise.)

Ruble (Bon de). *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret. Paris, Paul, Huard et Guillemin.* In-8 de XIX-240 p. — Prix : 7 fr. 50.

Silvy (A.). *Essai d'une bibliographie historique de l'enseignement secondaire et supérieur en France avant la Révolution. Paris, impr. Levé.* In-8 de 153 p. (Extrait du *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement.*)

Thureau-Dangin et J. Claretie. *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Thureau-Dangin*, le 14 décembre 1893, par MM. Thureau-Dangin et Jules Claretie, directeur de l'Académie. *Paris, impr. Firmin-Didot et Cie.* In-4 de 56 p.

Thuriet (C.). *Anecdotes inédites ou peu connues sur Lamartine.* Besançon, impr. Jacquin. In-8 de 31 p.

Tobler (Ad.). *Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit, Zusammenstellung der Anfangsgründe.* 3e édit. Leipzig, Hirzel. In-8, IX-164 p.

Toldo (P.). *Ce que Scarron doit aux auteurs burlesques d'Italie. Pavie, Fusi frères.* In-8, 38 p.

Urbain (Ch.). *Nicolas Coeffeteau*, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623). *Paris, Thorin.* In-8 de 416 p. et un portrait.

Voltaire. *Le siècle de Louis XIV*, suivi du catalogue des écrivains et artistes français. Nouvelle édition annotée par MM. Alfred Rébelliau et Marcel Marion. *Paris, Armand Colin* et Cie. In-18 jésus de LIV-864 p., avec 77 grav. et 1 plan, d'après les documents authentiques et les estampes du temps. — Prix, broché, 4 fr.

Voltaire. *Précis du siècle de Louis XV*, publié par Maurice Fallex. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de XXXIV-416 p., avec 72 grav. et 7 cartes. (Bibliothèque illustrée de l'enseignement secondaire). — Prix, broché, 3 fr.

Von der Osten (Jenny). *Luise Dorothee Herzogin von Sachsen-Gotha, 1732-1767*, mit Benutzung archivalischen Materials, mit sechs Bildnissen. *Leipzig, Breitkopf und Härtel.* In-8, XXIV-428 p. — 7 mark 50.

CHRONIQUE

— Le Conseil d'administration de la *Revue d'histoire littéraire de la France* s'est réuni le 10 mars, au siège social, sous la présidence de M. Gaston Boissier.

Après la présentation de membres nouveaux, le trésorier fournit un aperçu général des ressources financières de la Société. Le Conseil discute et adopte le principe de la rétribution des articles insérés dans la *Revue*.

Il sera rendu compte dans la *Revue* de toutes les publications d'histoire littéraire dont un exemplaire aura été préalablement adressé franco.

Le Conseil décide qu'il sera répondu négativement à toutes demandes d'échange ou de don des publications de la Société.

Le Conseil vote enfin en principe la publication aux frais de la Société, d'un premier volume, en 1894; le titre de ce volume sera annoncé prochainement, après entente définitive avec l'auteur.

— M. A. Longnon, membre de l'Institut, a trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale le roman à peu près entier de *Méliador*, par Froissart, dont il avait déjà découvert et publié dans la *Romania* (1891, t. XX, p. 403) quelques courts fragments. En faisant part de cette nouvelle, la *Romania* annonce encore qu'elle publiera, dans un prochain numéro, des détails complets, fournis par M. Longnon, sur cette découverte précieuse.

— Parmi les travaux que renferme le volume offert au professeur Michel Bernays par ses élèves et amis (*Studien zur Litteraturgeschichte Michael Bernays gewidmet von Schülern und Freunden*, Hambourg et Leipzig, Voss, 1893, VII et 330 p.), signalons celui de M. Söderhjelm qui a pour titre *Deux monologues attribués à Coquillart* (p. 219-230). Des deux monologues ajoutés par le libraire Galiot Du Pré à l'édition des œuvres de Coquillart, le *Monologue du puits* n'est pas de Coquillart, qui n'aurait fait que se répéter. Mais il faut regarder le *Monologue des perruques ou du gendarme cassé* comme son œuvre, et il l'aurait composé vers 1480.

— Le premier volume d'une œuvre impatiemment attendue, l'*Histoire du drame moderne* (Geschichte des neueren Dramas), que préparait depuis longtemps un jeune et très érudit professeur de langue et littérature allemande à l'université de Cracovie, M. Wilhelm Creizenach, vient de paraître à la librairie Niemeyer, de Halle. Il a pour sous-titre *Moyen âge et première Renaissance*. (Mittelalter und Frührenaissance, in-8°, XV et 586, p. 14 mark.) Voici les divisions de cet excellent livre, remarquable à la fois par les vues d'ensemble et par les recherches de détail : I. *La survivance du drame antique au moyen âge* (p. 1-46 : interruption des traditions de l'antiquité; la poétique d'Aristote; Hrotsvitha; les comédies élégiaques.) II. *Les commencements du drame religieux en langue latine* (p. 47-107 : les premiers essais dramatiques dans le cycle de Pâques, développement de l'élément dramatique dans le cycle de Noël; autres drames; développement ultérieur du cycle de Pâques; le comique et son expulsion de l'église; représentations à l'intérieur des cou-

vents.) III. *Les commencements du drame religieux dans les langues populaires* (p. 108-161 : les drames allemands, cycles de Pâques et de Noël; les drames français, *Adam*, le *Saint-Nicolas* de Jean Bodel, le *Théophile* de Rutebeuf, les miracles de Marie; les drames provençaux, *Sainte-Agnès*; les drames anglais). IV. *Les drames religieux de la fin du moyen âge* (p. 162-358 : traits généraux; drames de la passion en Allemagne et légendes; les drames français de la Passion, quatre drames sur la vie de Jésus dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, la *Passion* d'Arras, la *Passion* d'Arnoul Greban, la *Passion* de Troyes, la *Passion* de Jean Michel, le *Mystère du Vieux Testament*, *Job*, le Mystère des apôtres de Simon Greban, la *Vengeance du Seigneur*; drames bibliques en langue provençale; miracles; mystères anglais, italiens, etc.). V. *Les commencements d'un drame sérieux et mondain* (p. 352-378 : Griselidis, les *abele spelen* néerlandais, le *Siège d'Orléans*, la *Destruction de Troye* de Jacques Milet, etc.) VI. *Le drame comique du moyen âge* (p. 379-457 : les jongleurs, les fêtes populaires, Adam de la Halle, Eustache Deschamps, les *Fastnachtsspiele*, les fous, la basoche, la satire politique, Louis XII et Gringoire, *Pathelin*, le répertoire des écoliers et étudiants, etc.). VII. *Les moralités* (p. 458-484). VIII. *Les premiers essais dramatiques des humanistes* (p. 485-583 : les tragédies de Sénèque, Mussato, Pétrarque, le *Paulus* de Vergerio, la *Polyxène* de Leonardo Bruni, le *Philodoxeos* d'Alberti, les comédies des étudiants de Pavie, l'*Hypocrite* de Mercurino, Ugolino Pisani et sa *Philogenia*, la *Cauteraria*, la *Frondiphita*, le *Ludus ebriorum* de Secco Polentone, l'*Admiranda* de Canara et l'*Aphrodisia* de Candido Decembrio, la *Chrisis* d'Enea Silvio Piccolomini, l'humaniste polonais Grégoire de Sanok, les continuations et « complètements » de Plaute, la représentation de l'*Isis* d'Arioste à Ferrare).

— M. Pierre Le Verdier, secrétaire de la Société de l'histoire de Normandie, a fait tirer à part de la « Revue catholique de Normandie » (in-8, 29 p.) un travail sur un mystère inédit composé pour la Confrérie de la Passion de Rouen, par Nicole Mauger, au XVIe siècle, et intitulé *le Lavement des pieds*.

— L'arrière-petit-fils d'Antoine-Augustin Renouard, l'auteur des *Annales de l'imprimerie des Estienne*, M. Ph. Renouard, vient de consacrer un important ouvrage à la bibliographie de Simon de Colines (1520-1546), l'élégant imprimeur parisien, successeur, en 1520, de Henri Ier Estienne, dont il épousa la veuve. Ce nouveau travail complète heureusement les publications de l'arrière-grand-père, et la liste des productions de Simon de Colines méritait d'être dressée avec le soin et la compétence qu'y a apportés le savant bibliographe. Il est seulement à regretter que M. Ph. Renouard n'ait pas cru devoir terminer son livre par une table générale alphabétique qui augmenterait singulièrement les services qu'on en peut tirer.

— M. le marquis de Bourdeille vient de publier deux intéressantes brochures : *Maison de Bourdeille en Périgord, filiation complète établie sur titres depuis 1044 jusqu'en 1893* (Troyes, impr. Legleu, gr. in-8° de 72 p.); — *Notice sur Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantosme* (2e édition, revue, corrigée et augmentée, Troyes, même impr., gr. in-8 de 28 p.). Pour écrire cette notice, M. le marquis de Bourdeille a tiré le meilleur parti de deux importants documents qui sont en sa possession, le testament du chroniqueur et un travail biographique par l'abbé Lambert, chanoine de la congrégation de Chancelade; il reproduit, à la fin de son intéressante brochure, l'épitaphe de l'abbé de Brantosme, faite par lui-même, gravée sur une plaque de marbre noir dans la chapelle du château de Richemont. Les dernières pages de la notice de la maison de Bourdeille sont occupées par les lettres patentes d'érection de la terre d'Archiac en marquisat, et par une lettre de Mme de Maintenon à Françoise de Bourdeille, comtesse de Chanterac.

— M. Lanson examine dans la *Revue historique* (janvier 1894, p. 60) l'authenticité de la traduction française de l'*Institution chrétienne* de Calvin, mise en doute par les éditeurs du *Corpus reformatorum*. M. Lanson conclut que « Calvin a fait la traduction de 1560. Mais toute la partie matérielle d'écriture, revision, correction d'épreuves, il ne l'a pas faite : les preuves des éditeurs du *Corpus* valent pour cela, et pour cela seulement. La traduction de 1560 est très fautive, mais elle est de Calvin. » Et il ajoute : « Le vrai texte — au point de vue littéraire, — le vrai texte de l'*Institution chrétienne*, le seul dont il y ait à tenir compte, c'est le texte de 1541. »

— Sous ce titre : *l'Histoire de Marguerite de Valois racontée par elle-même*, M. de Maulde La Clavière a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un commentaire de la dizième nouvelle de l'*Heptaméron*, dans laquelle la reine de Navarre a raconté, sous des noms d'emprunt, ses aventures et celles de plusieurs de ses contemporains. En voici l'analyse, d'après les *Comptes rendus des séances de l'année 1893* (p. 215) : « Cette histoire est un vrai roman. Marguerite, dont on a toujours loué la précocité, s'éprit à neuf ans de Gaston de Foix, qui en avait douze, et elle finit par épouser, en versant des larmes, le duc d'Alençon, pour qui elle avait une aversion profonde. Cependant le jeune Bonnivet, amoureux professionnel de toutes les femmes, s'était épris de la petite princesse, à laquelle il avait été présenté au château de Chaumont. Leur liaison fut traversée par mille orages. Cette liaison fut cause du mariage de Bonnivet : elle fut cause aussi de sa mort, car il se fit tuer à Pavie dans un moment d'emportement et de désespoir. M. de Maulde se réserve d'expliquer cette histoire, dont il a communiqué à l'Académie les grandes lignes. »

— Dans sa notice sur *Les premiers imprimeurs de Limoges* (Limoges, Ducourtieux, 1893, in-8, 44 p., 2 fr.), M. Louis Guibert a éclairci plusieurs points des débuts de l'imprimerie à Limoges.

— M. le chanoine Arbellot a consacré une étude au *Théâtre en Limousin au* XVIe *siècle* (*Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1893, p. 236). Il y est question des représentations théâtrales qui eurent lieu en Limousin, à Limoges et à Saint-Junien, dans la première moitié du XVIe siècle et qui se produisirent surtout aux années d'ostension, c'est-à-dire aux années où l'on exposait les reliques des saints à la vénération des fidèles. On représenta ainsi, à diverses dates, le mystère de la Sainte-Hostie, celui de la Passion, celui de Sainte-Barbe, la moralité de l'Enfant prodigue et d'autres encore. Cette coutume subsista jusqu'en 1564 environ. Poursuivant ses recherches dans la même voie, M. Arbellot a examiné aussi (p. 135) la tragédie de *Saint-Jacques*, composée à la fin du XVIe siècle par Bernard Bardon de Brun et représentée à Limoges par les pèlerins de Saint-Jacques, une première fois le 25 juillet 1596, et une seconde fois le 8 juin 1599, à l'occasion de la réception du duc d'Epernon, gouverneur du Limousin. Cette tragédie a été imprimée à Limoges, en 1596, par Hugue Barbou.

— On peut signaler ici, par exception, les sonnets dédiés à Marguerite d'Angoulême, à Marguerite de France, duchesse de Savoie, à Du Bellay et à Ronsard, insérés dans les *Paysages de France et d'Italie* de M. P. de Nolhac (Paris, Lemerre, 1894), comme résumant brièvement et non sans finesse ni élégance, de justes notions d'histoire littéraire.

— Un jeune professeur de l'université de Pise, M. Francisco Flamini, a publié à Naples (petit in-4 de CLX et 272 p., 5 fr.) dans la « Biblioteca napoletana di storia e letteratura », dirigée par M. Benedetto Croce, une réimpression des petits poèmes ou *poemetti* de Luigi Tansillo, dont Malherbe a mis à la mode chez nous les *Lagrime di S. Pietro*.

— M. A. Mühlan vient de publier une étude biographique et critique sur Chapelain (*Jean Chapelain, eine biographisch-kritische Studie*, Leipzig, Fock, in-8, v et 124 p.), d'après les dernières recherches faites en France et surtout avec l'aide de la correspondance publiée récemment par M. Tamizey de Larroque. Le livre est fait avec soin et conscience. L'auteur conclut : « Chapelain a été une des personnalités les plus remarquables et les plus influentes du XVIIe siècle, un homme d'une vaste et rare culture, d'une grande érudition et d'une intelligence claire et pénétrante, un grammairien distingué, un solide connaisseur des langues classiques, un caractère honorable et indépendant, un ami sûr et indulgent, un bienfaiteur des pauvres et des opprimés, mais il ne fut qu'un poète médiocre. »

— Mrs Henry Ady (Julia Cartwirght) a publié à Londres, chez Seeley, un volume de 400 pages sur Henriette d'Angleterre; l'ouvrage est intitulé : *Madame, a life of Henrietta, daughter of Charles I and duchess of Orleans.*

— Un érudit allemand qui s'est consacré tout spécialement à Rotrou, M. A.-L. Stiefel, nous donne un nouveau travail sur la chronologie des œuvres du dramaturge (*Ueber die Chronologie von Jean Rotrou's dramatischen Werken*, Berlin, Gronau, in-8, 49 p.). Il examine les dates données par les annalistes du théâtre français, et il juge, après des discussions longues et détaillées, menées d'ailleurs avec méthode, que sur 35 pièces de Rotrou, 22 sont mal datées par les frères Parfait; c'est ainsi qu'il place *Florimonde* et l'*Heureuse Constance* en 1635, alors qu'on mettait la première de ces pièces en 1649 et la seconde en 1631.

— M. Frédéric Henriet a publié une brochure sur la *statue de Racine à La Ferté-Milon* (Château-Thierry, impr. Lacroix, in-8, 31 p., extrait des « Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry »).

— Le volume que M. Albert Sorel vient de publier à la librairie Plon sous le titre de *Lectures historiques* renferme, entre autres études, un article sur *la Révocation de l'édit de Nantes* et un autre sur *Bossuet historien de la Réforme* (p. 229-266).

— Tout le monde connaît les piquants mémoires de Mme d'Aulnoy sur la cour d'Espagne à la fin du XVIIe siècle. A cet ouvrage fort amusant, mais à vrai dire peu sûr, on devra désormais substituer celui que la spirituelle dame a pillé sans scrupule, c'est-à-dire les *Mémoires* du marquis Pierre de Villars, lequel fut ambassadeur en Espagne à trois reprises différentes sous le règne de Louis XIV. Une édition établie sur deux manuscrits bien complets vient de paraître dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, Plon, 1893, in-12). M. le marquis de Vogüé a ajouté au texte une intéressante introduction sur l'auteur, l'un des meilleurs agents de Louis XIV à l'étranger, et M. Alfred Morel-Fatio a enrichi l'édition de notes qui prouvent une fois de plus sa connaissance profonde de l'histoire politique et littéraire de l'Espagne.

— Un bénédictin, échappé de son couvent, réfugié en Hollande et devenu calviniste, Nicolas Gueudeville, auteur d'une critique du *Télémaque*, fit paraître en 1704 des *Dialogues ou entretiens entre un sauvage et le baron de La Hontan*. Dans ces conversations entre le baron de la Hontan et le Huron Adario, c'est le sauvage qui a le beau rôle; il a visité l'Europe, et son interlocuteur le regarde comme un des hommes les plus vifs et les plus pénétrants qu'il ait vus. Adario critique la civilisation et loue la vie des sauvages « qui ne connaissent d'autre félicité que la tranquillité et la liberté », qui ignorent la propriété des biens, « source d'une infinité de passions ». M. André Lichtenberger a publié dans la revue *la Révolution française* (n° 8, p. 97-101) une analyse de ce livre curieux d'*un précurseur de Rousseau*. Comme il le remarque, « il n'est pas sans intérêt

de relever, un demi-siècle avant Jean-Jacques, ces attaques contre la propriété et la société civilisée en ce panégyrique de l'homme de la nature. »

— Dans le même numéro de *la Révolution française*, M. H. Carré dit *Quelques mots sur la presse clandestine à la fin de l'ancien régime* (p. 102-126), et notamment sur l'imprimerie janséniste du sieur Simon, dirigée par un greffier du conseil des finances, M. Le Maitre, personnage fort intéressant qui « trouva, pour quelque temps, dans un procès scandaleux une extrême célébrité ».

— A citer également, dans ce numéro de *la Révolution française* (p. 169-170), une conversation d'un pasteur avec Beaumarchais sur le sort fait aux protestants par les lois du royaume.

— Sous le titre de *Pèlerinage d'un pythagoricien à Paris, Ferney et Baden*, M. Coüard-Luys, archiviste de Seine-et-Oise, a publié le récit d'une visite rendue, en 1774, à Jean-Jacques Rousseau, à Voltaire et à Gessner par le comte de Noircarmes, Philippe-Louis-Maximilien-Ernest-Marie de Sainte-Aldegonde, le seul pythagoricien qui restât alors dans les Gaules, dira de lui le patriarche de Ferney (*Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1893, p. 226). Les lettres que le voyageur écrivit en cette circonstance à sa jeune femme, à son ancien précepteur et à quelques amis ont permis de raconter comment il fit route et de noter ses impressions et ses sentiments sur les hommes et sur les choses. Quelques-unes de ces lettres donnent des indications utiles sur la vie privée de Rousseau et sur les habitudes de Voltaire à Ferney.

— M. Marc de Vissac, président de l'Académie de Clermont, a publié chez Lechevalier un livre, *les Révolutionnaires du Rouergue, Simon Camboulas*, où l'on trouvera (chapitre iv, p. 41-57) une étude rapide et intéressante sur l'abbé Raynal. A la fin du volume (p. 266-268), est une *Note* sur l'abbé Raynal rédigée par son neveu Camboulas et envoyée par lui à l'avocat Tailhand; elle renferme d'utiles renseignements, notamment sur les commencements de Raynal qui dut, pour vivre, faire des sermons sur commande.

— La *Notice* consciencieuse de M. Lucien Tiffonet, licencié ès sciences mathématiques, sur *l'École centrale de la Haute-Vienne, 5 mars 1797-31 août 1804* (Limoges, Ducourtieux, 1893, in-8, 114 p.), renferme nombre d'indications précieuses sur le régime et l'enseignement des Écoles centrales. Nous y voyons que, en l'an VI, le cours de belles-lettres n'était autre qu'un cours de rhétorique, complété par l'étude de morceaux choisis de Fénelon, de Mirabeau et de J.-B. Rousseau. En l'an IX, le programme reçoit quelques développements : Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire, Malherbe, J.-B. Rousseau et autres poètes lyriques modernes, Boileau, La Fontaine. Si les sciences furent en honneur à l'École centrale de Limoges, les lettres tinrent aussi une large place dans l'enseignement. M. Tiffonet a donné, en passant, quelques détails biographiques sur les professeurs, notamment sur Jean Foucaud, J.-B. Sanchamau, auteur du drame héroïque des *Décemvirs*, Sauger-Préneuf, auteur d'un dictionnaire des *Locutions vicieuses*, et sur les élèves de l'École centrale qui se sont le plus particulièrement distingués, comme Brès, Bugeaud, Thoumas, etc. On trouvera dans l'appendice l'arrêté sur la fondation et l'organisation de l'École centrale, le règlement de l'École, l'ordre des études, etc. En ce qui concerne les belles-lettres, lisons-nous p. 60, « l'art oratoire et la poésie seront analysés d'après les principes généraux qui constituent cette partie de l'instruction publique; le professeur s'attachera à mettre sous les yeux de ses élèves les morceaux choisis des meilleurs auteurs, pour leur faire sentir la différence qui existe entre le genre simple et le genre sublime; il passera ensuite aux diverses espèces d'éloquence en traitant tour à tour de l'éloquence politique,

de l'éloquence militaire, de l'éloquence du barreau et de l'éloquence académique; il parlera de la rhétorique et il s'attachera principalement à indiquer les règles, la marche et le goût prescrit à l'orateur et au poète. » Notons encore le discours prononcé par Sanchamau à la distribution des prix du 14 fructidor an VI (31 août 1798), sur le système d'éducation nationale et la liste des livres adressés par le ministre de l'intérieur à l'École centrale (p. 76, où il faut lire Lloyd au lieu de *Loid*).

— Il y a peu à glaner pour l'histoire littéraire dans le troisième volume des *Mémoires* de Pasquier qui paraît à la librairie Plon : quelques détails sur Fontanes et sa mise à la retraite (p. 64), sur Benjamin Constant qui se rallie au gouvernement impérial (p. 181, Pasquier assure que Constant n'avait pas quitté Paris, ni gagné la Vendée et que sa négociation avec Napoléon fut sans doute menée par Fouché auprès de qui Mme de Vaudémont l'avait introduit), sur Guizot (p. 347), sur Chateaubriand qui paraît, au château d'Arnouville, après le retour de Louis XVIII, « armé d'un grand sabre de Damas qu'il avait rapporté de son voyage en Syrie et qui lui pendait au côté, suspendu à un long cordon rouge » (p. 327).

— M. Georges Vicaire publie, à la librairie Rouquette, un *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (1801-1893), dont le premier fascicule vient de paraître, précédé d'une préface de M. Maurice Tourneux. Cet ouvrage doit décrire bibliographiquement les éditions originales, les ouvrages et périodiques illustrés, les impressions romantiques, les réimpressions critiques de textes anciens ou classiques, les bibliothèques et collections diverses, les publications des sociétés de bibliophiles de Paris et des départements, les curiosités bibliographiques, etc. Comme on le voit, il sera d'un grand secours à tous ceux qui auront à s'occuper de l'histoire littéraire du siècle qui s'achève. On trouvera notamment, dans le premier fascicule, des renseignements sur *About* (*Edmond*), *Alhoy* (*Maurice*), *Amis des livres* (*Société des*), *Anciens textes* (*Société des*), *Annales romantiques*, *Artiste* (*l'*), *Asselineau* (*Charles*), *Augier* (*Émile*), *Balzac* (*Honoré de*), *Banville* (*Théodore de*), *Barbey d'Aurevilly* (*Jules*), *Baudelaire* (*Charles*).

— Quelques manuscrits mentionnés dans le tome XXI du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, qui vient de paraître, intéressent plus ou moins l'histoire littéraire. Citons notamment quelques fragments de Diderot conservés à la bibliothèque de Langres (n° 94); *le Siège de Soissons*, épopée antinapoléonienne composée vers 1815 par Benjamin Constant et que possède aujourd'hui la bibliothèque de Poligny (nos 4-6); des pièces de théâtre inédites de Panard (nos 241-242) et des chansons de Collin d'Harleville (n° 362) qui se trouvent à Châteaudun; des vers de François Ponsard à la bibliothèque de Vienne (nos 14 et 26).

— Mme Ve Ernest Renan a offert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 1° le manuscrit de l'*Histoire et Système comparé des langues sémitiques*, couronné par l'Institut en 1847, et une liasse de notes de M. Renan sur le même sujet; 2° le manuscrit du mémoire sur l'*Étude du grec au moyen âge*, couronné par l'Institut en 1848, et une liasse de notes de M. Renan sur le même sujet. Ces manuscrits ont été déposés aux archives de l'Académie.

— Le successeur d'Ernest Renan au Collège de France, M. Philippe Berger, membre de l'Institut, a fait tirer à part du n° 3 de la « Revue de l'histoire des religions » (t. XXVIII) sa leçon d'ouverture du 9 décembre sur *Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France* (Paris, Leroux, in-8, 31 p.). M. Berger rend hommage, non seulement au savant, mais à l'écrivain merveilleux qui a traité les questions les plus délicates de notre histoire littéraire.

— *Claudius Popelin, peintre, émailleur et poète*, vient d'être l'objet d'une monographie de M. Pierre de Bonchaud (Paris, Lemerre, 1894, 171 p. in-8). L'auteur étudie, dans sa première partie, le poète et les diverses sources d'inspiration où puisa l'ami de Théophile Gautier; il donne en même temps, avec d'abondantes citations, une complète analyse de ses recueils de vers. Dans la seconde partie du livre, sont passés en revue les ouvrages de technique, d'érudition et d'esthétique du prosateur et notamment sa traduction du *Songe de Poliphile*. La biographie de Popelin occupe seulement quelques lignes dans ce volume, tout entier consacré à la critique.

— Le « Conciones français », tel est le titre d'un gros volume que M. Joseph Reinach, député, publie à la librairie Delagrave (1894, in-8, xxxiv et 473 p.). L'ouvrage a pour sous-titre — et cela suffit pour indiquer son but et son contenu — *L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours, textes de lecture, d'explication et d'analyse*, pour la classe de première (lettres), accompagné de notices et d'une introduction. Cette introduction est, dans sa verve et sa rapidité, fort intéressante.

— Dans un gros livre intitulé « Le romantisme français et son influence sur le théâtre hongrois » (*A franczia romanticismus korszaka, a magyar dramairodalom toertenetéboel*, Budapest, in-8, 526 p.), Mlle Cserhalmi-Hecht-Iren a étudié en dix chapitres dans quelle mesure les œuvres théâtrales de Victor Hugo, de Musset, de Dumas, ont influé sur Jokai, Teleki, Szigligeti, Czako, Kuthy, Vahot, etc., puis comment les écrivains hongrois ont imité et traduit Augier, Dumas fils, Sardou, Pailleron, comment aujourd'hui ils empruntent au Théâtre-Libre.

— Une deuxième édition du premier volume du *Précis historique et critique de la littérature française* de M. Eugène Lintilhac a paru à la librairie André. L'auteur, qui n'a pas eu le temps de faire des remaniements étendus, s'est borné à modifier quelques vues et faits de détail; il a mis au courant les annotations et la bibliographie.

— M. Francis Nautet a publié une *Histoire des lettres belges d'expression française*, dont le second volume vient de paraître. (Bruxelles, Rozet.)

— La Cambridge University Press a fait paraître dans sa collection de textes français destinés à l'usage des classes la *Colomba* de Mérimée, par M. Arthur R. Ropes, et le *Louis XI* de Casimir Delavigne, par M. H. Ewe. Les deux volumes, dit la *Revue critique*, sont élégants, imprimés très joliment et, ce qui ne gâte rien, avec une extrême correction.

— M. André Baudrillart, agrégé de l'Université, a réuni et publié les études que son père, M. Henri Baudrillart, membre de l'Institut, avait consacrées aux *Gentilshommes ruraux de la France* (1 vol. in-8 avec portraits; libr. Firmin-Didot). Quelques-unes d'entre elles intéressent également l'histoire littéraire et nous signalons à nos lecteurs celles qui sont consacrées à Olivier de Serres, à Noël du Fail, au marquis de Mirabeau, à M. de Montyon, à MM. de Lavergne et de Falloux. L'ouvrage est précédé d'une notice sur l'auteur par M. Charles Benoist.

— M. Ferdinand-Julius Dreer vient de faire paraître le catalogue de l'importante collection d'autographes qu'il a rassemblée (*A Catalogue of the collection of autographs formed by Ferdinand Julius Dreer;* Philadelphie, printed for private distribution, 1890 et 1893, 2 vol. in-4). Bien que le possesseur de ces documents se soit occupé principalement de recueillir ceux qui intéressent l'histoire des premiers temps de la République des États-Unis, on peut citer une douzaine de lettres qui se rapportent plus ou moins directement à l'his-

toire littéraire, et dont plusieurs, par malheur, sont sortis de nos dépôts publics :

Lettre de Théodore de Bèze à Pithou, 22 avril 1566. (Elle vient du volume 104 de la collection Du Puy.)

Lettre de Camden à Théodore Godefroy, 28 juin 1617.

Lettre latine d'Isaac Casaubon à un cardinal, 8 novembre 1604.

Lettre de Descartes à.....? 31 janvier 1642, à Endegeest. La lettre, dont un morceau est traduit en anglais, fait allusion à la prochaine publication de l'ouvrage que le grand philosophe voulait alors intituler *Summa philosophiae*.

Lettre de Diderot à Voltaire, 11 juin 1749. Elle est longuement analysée.

Lettre de Guillaume Farel à Calvin, 25 mai 1551. Elle a été arrachée du volume 102 de la collection Du Puy.

Lettre de Fénelon au cardinal de Bissi, 24 mars 1711. Le texte en est inséré dans le catalogue.

Lettre de La Fontaine à Bafoy, 1er septembre 1666, à Reims. C'est la lettre qui est publiée dans l'édition des *Grands Écrivains*, t. IX, p. 357.

Lettre de Malherbe, datée de Paris, le 2 décembre 1609. — Malherbe exprime sa confiance dans l'issue de la guerre.

Lettre de Nicolas Poussin au chevalier del Pozzo, 21 février 1641, à Paris. En italien.

Lettre de Rubens à Du Puy, 10 juin 1627, à Anvers. Cette lettre, écrite en italien, faisait jadis partie du volume 714 de la collection Du Puy. M. Dreer l'a publiée en entier.

Lettre de Saumaise à Du Puy, 14 mars 1639, à Leide. Cette lettre, enlevée du volume 713 de la collection Du Puy, a été comprise dans une vente que M. Feuillet de Conches fit faire à Paris, au mois de mars 1847.

M. Dreer se propose de laisser à la Société historique de Pensylvanie la collection dont il vient de publier le catalogue.

— On trouvera dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (1893, p. 181) une importante communication de M. de la Grasserie, intitulée *De la strophe et du poème dans la versification française, spécialement en vieux français*. Après avoir étudié la constitution logique de la strophe et les divers procédés employés pour sa constitution organique et décrit les effets sensationnels de ces procédés, l'auteur s'attache surtout à rechercher l'origine de la strophe, et croit la découvrir dans un *processus* tout mécanique venant de l'effort pour détruire la *monorimie* de la laisse épique et pour lui imprimer le mouvement lyrique. L'action du refrain aurait été le facteur de cette transformation. Il parcourt les divers stades de l'évolution, raconte les explications qui ont été tentées et exprime des idées nouvelles sur ces questions, qu'il cherche à éclairer par l'examen de l'évolution parallèle d'autres versifications.

— Signalons deux travaux sur la réforme orthographique. L'un est une brochure in-8 de 10 p. signée Junius, et intitulée *Note sur la réforme orthographique que prépare l'Académie* (Paris, Gautherin); c'est un véritable appel au bon sens. — *La nouvelle orthographe*, guide théorique et pratique, par M. Auguste Renard (Paris, Delagrave, in-16 de xiv-112 p.), est un ouvrage complet, écrit par un homme éminemment compétent et précédé d'une préface de M. Louis Havet, le nouveau membre de l'Institut. Des tableaux synoptiques et historiques éclairent et soutiennent l'attention. C'est le guide le plus complet et le plus sûr que nous connaissions.

— M. J. Delbœuf a commencé dans le premier numéro de la *Revue de l'instruction publique supérieure et moyenne en Belgique* (p. 6-25) un examen des *glanures grammaticales* de M. J. Bastin (Namur, Lambert — De Roisin, 1893, in-16, 160 p.). Il recommande chaudement la lecture de ce petit livre qui a

le ton autoritaire, qui est écrit sans ordre aucun, et qui fourmille de répétitions, mais qui est intéressant, varié et instructif; il faut le lire, « dût-on n'en retirer d'autre profit qu'une défiance marquée à l'endroit de tout dogmatisme grammatical; on verra que beaucoup des règles traditionnelles inculquées avec assurance aux élèves, ne sont guère observées par les bons écrivains ». M. Delbœuf suit, page par page, le volume de M. Bastin, et donne, à son tour, un assemblage de notes et de « glanures ».

— A noter et à consulter dans le n° 1 de la *Revue pédagogique* (p. 40-71) la « causerie littéraire » de M. Félix Hémon; elle est consacrée au cinquième volume des *Études critiques* de M. Ferdinand Brunetière, le volume « le plus suggestif peut-être et le plus systématique » des *Études critiques*.

— L'étude que M. Gabriel Monod vient de consacrer à la *Vie d'Hippolyte Taine*, dans la *Revue de Paris* (n° du 1er mars), n'est ni une analyse ni une appréciation de l'œuvre de Taine. Ainsi qu'il le déclare lui-même, l'auteur s'est uniquement proposé de fixer avec autant de précision que possible les traits essentiels de la biographie de Taine, et il y a réussi parfaitement. M. Monod a fourni « une base biographique sûre à ceux qui viendront plus tard porter un jugement complet et raisonné sur Taine et ses ouvrages ». Des documents inédits ajoutent encore de l'attrait à cette publication, dans laquelle on trouvera notamment de précieuses lettres écrites par Taine, à diverses époques de sa vie, à Prévost-Paradol et à Ernest Havet. Par une heureuse coïncidence, les réponses de Prévost-Paradol à Taine viennent de paraître également dans le volume de M. Gréard sur *Prévost-Paradol*.

— Dans le numéro de janvier du *Century*, Mme Th. Bentzon (Mme Blanc) consacre d'intéressants souvenirs à George Sand, et les accompagne de plusieurs lettres adressées par Mme Sand à M. d'Aure et à Mme Blanc elle-même.

— La *Revue des Deux Mondes* a consacré (n° du 15 février 1893), par la plume de M. Joseph Bédier, une étude à la Société des anciens textes français. Écrit avec une grande compétence, « dans un esprit de parfaite indépendance critique, mais aussi de sympathie non dissimulée, ardente et réfléchie », ce travail met bien en lumière les efforts de ceux qui fondèrent cette association laborieuse, faisant plus de besogne que de bruit et dont l'action aura été si féconde. Pour notre part, nous saisissons avec empressement cette occasion de saluer comme il convient des devanciers dont la persévérance est pour nous un modèle et le succès un encouragement.

— M. Jules Lemaitre se propose de continuer dans la *Revue bleue* la suite des études qu'il y a consacrées aux *Contemporains* et annonce son projet en ces termes : « J'ai dessein de reprendre et de poursuivre, dans cette revue qui m'a toujours été si hospitalière et si indulgente, cette série des *Contemporains*, interrompue pendant cinq ou six ans par des besognes à la fois plus ambitieuses et, au fond, plus frivoles ». La seule étude parue jusqu'à présent est celle que M. J. Lemaître a consacrée à Louis Veuillot (6, 13 et 20 janvier).

— On nous annonce l'apparition d'une nouvelle et utile revue : *La Correspondance historique et archéologique, organe d'informations mutuelles entre archéologues et historiens, paraissant tous les mois, sous la direction de* MM. F. Bournon *et* F. Mazerolle, *archivistes paléographes*. Ce recueil comprend une série de *Mélanges* et *Documents* et surtout une suite de *Questions* et *Réponses* qui peuvent grandement servir à mettre les érudits en relation entre eux. Toutes les branches de l'histoire y sont représentées et nos lecteurs y trouveront des renseignements profitables à l'occasion. Le prix d'abonnement est de 10 fr.

par an, et toutes les communications doivent être adressées à M. F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

— Aux grandes vacances d'été, au mois de juillet, il y aura à l'Université de Greifswald un cours de vacances ou *Feriencursus* pour les maîtres et maîtresses de français qui voudront approfondir leur connaissance de la langue, s'instruire sur la France actuelle et se préparer à y faire un séjour d'études. Ce cours comprendra les conférences et exercices qui suivent : M. Siebs, phonétique générale; M. Koschwitz, prononciation française, voyages d'études en France, la littérature allemande sur la France depuis 1871; M. Roussflot, diction française, exercices de composition, conférences orales; M. Stœrk, principes de droit public à l'usage des étrangers qui sont en France; M. Fuchs, économie politique du peuple français; M. Credner, géographie de la France actuelle; M. Schmitt, histoire de France depuis 1870-1871; M. Altmann, déchiffrement de manuscrits français. Il y aura, chaque semaine (les vacances durent un mois), vingt conférences en allemand et en français; elles seront au nombre de quatre par jour (excepté le samedi et le dimanche) et auront lieu de 9 heures à 1 heure. Le prix du cours est de 15 mark (18 fr. 75). Les étudiants de l'université de Greifswald sont admis gratuitement aux conférences et exercices. Les après-midi sont réservés aux bains de mer et à la récréation; les samedis et les dimanches, aux excursions dans l'île de Rügen et les stations balnéaires voisines. On est prié de s'inscrire chez M. Koschwitz, qui se charge également de loger à Greifswald même ou aux bains de Wieck et d'Eldena les personnes qui voudront suivre le cours.

— Les thèses françaises dont le titre suit ont été soutenues récemment pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris, en Sorbonne : par M. Auguste Font, professeur au lycée de Toulouse (24 janvier), *Essai sur Favart et les origines de la comédie mêlée de chant*; par M. Jules Combarieu, professeur de rhétorique au lycée d'Orléans (31 janvier), *Les rapports de la musique et de la poésie considérés au point de vue de l'expression;* par M. Ant. Brun, professeur au lycée de Foix (28 février), *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits.*

— Dans son « Extra Session » de Chicago (13 juillet 1893), la *Modern Language Association of America* a nommé membres d'honneur MM. Paul Meyer et Gaston Paris.

— M. J. Sarrazin, auteur d'un travail sur le « Drame moderne des Français » et d'une étude sur Mirabeau-Tonneau, a été nommé lecteur de langue française à l'université de Fribourg-en-Brisgau.

— M. W Borsdorf a été nommé professeur de français ancien et moderne à l'université d'Aberystwyth qui est, comme on sait, l'université du pays de Galles.

— M. A. Claudin vient de consacrer deux études substantielles à l'imprimeur Claude Garnier; l'une a paru dans le *Bibliophile limousin*, sous ce titre : *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Limoges, l'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations (1520-1557)* (tirage à part, in-8 de 30 p., avec fac-similés); l'autre, publiée par la *Revue de Gascogne*, est intitulée : *les Origines de l'imprimerie à Auch* (tirage à part, in-8 de 32 p.). Successivement imprimeur à Limoges, puis à Bazas et à Auch, et de nouveau à Limoges, Claude Garnier a fourni une carrière bien remplie qui méritait d'être étudiée. M. Claudin a retracé les pérégrinations de cet habile typographe, ses divers séjours et décrit les productions qui sortirent de ses presses.

— M. Jacques-Auguste Demogeot est mort à Paris le 10 janvier dernier. Né

dans la même ville, le 5 juillet 1808, fut successivement professeur dans divers collèges ou lycées de province, notamment à Lyon, et, en 1843, fut appelé à la chaire de rhétorique du lycée Saint-Louis à Paris. Trois ans après, il suppléait Ozanam à la Faculté des lettres de Paris, comme il avait suppléé M. Eichhoff à celle de Lyon. Plus tard (1857), M. Nisard se fit également remplacer par lui. M. Demogeot laisse les ouvrages suivants consacrés à l'histoire littéraire : *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours* (1851, in-12), dans la collection de l'*Histoire universelle* publiée sous la direction de M. Victor Duruy; — *les Lettres et l'Homme de lettres au XIXe siècle* (1856, in-12); — *la Critique et les Critiques en France au XIXe siècle* (1857, in-12); — *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle avant Corneille et Descartes* (1859, in-8); — *Textes classiques de la littérature française* (1866-1867, 2 vol. in-12); — *Notes sur diverses questions de métaphysique et de littérature* (1878, in-18); — *Histoire des littératures étrangères considérées dans leurs rapports avec le développement de la littérature française* (1880, in-12), 2 vol. (I, littératures méridionales; II, littératures septentrionales), dans l'*Histoire universelle* de M. Duruy.

— M. Maxime Du Camp, de l'Académie Française, est mort à Bade, le 9 février. La plupart des travaux qui lui acquirent la notoriété sont des impressions de voyages, des récits d'histoire contemporaine, des romans et des études de mœurs. Quelques volumes se rattachent pourtant à l'histoire littéraire : *Souvenirs littéraires* (1882-1883, 2 vol., in-8); *Théophile Gautier*, dans la collection des *Grands Écrivains* (1890, in-12). M. Maxime Du Camp avait été encore l'un des fondateurs de la *Revue de Paris* (1851), qu'il dirigea de concert avec Laurent Pichat et Louis Ulbach. M. Maxime Du Camp laisse également un ouvrage inédit : *les Mœurs de mon temps, règne de Louis-Philippe, règne de Napoléon III* (1830-1870), dont le manuscrit autographe est conservé sous scellés à la Bibliothèque Nationale (Nouvelles acquisitions, n° 6245) et, selon la volonté de l'auteur, ne sera communiqué au public qu'en janvier 1910.

QUESTIONS

Publication des procès-verbaux de l'ancienne Académie française. — L'Académie française a été l'objet d'innombrables publications dont M. René Kerviler a tenté en 1877 de dresser la liste; mais il est un document unique pour l'histoire de cette institution et qui n'a jamais été mis au jour : ce sont les procès-verbaux de ses séances. Morellet a raconté dans ses *Mémoires* comment, à la veille du décret du 8 août 1793, il sauva les archives de la compagnie dont il fit hommage à la seconde classe de l'Institut en 1805, le jour de la réception de Lacretelle. Bien que la communication de ces précieux registres ait toujours été gracieusement accordée aux travailleurs et qu'il en existe même, croyons-nous, une transcription moderne déposée au secrétariat, l'Académie doit aux Lettres et se doit à elle-même de faire pour ses titres de famille ce qu'avec ses humbles ressources la Société de l'histoire de l'art français est parvenue à faire pour les procès-verbaux de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture. A la publication intégrale de ces registres depuis 1635 jusqu'en 1793 je voudrais voir joindre une liste raisonnée de tous les membres et, autant que possible, les fac-similés de leurs portraits et de leur écriture. Pour les premiers il y aurait à consulter la collection également sauvée par Morellet et attribuée sous Louis-Philippe au musée de Versailles;

quant aux autographes, l'Académie n'aurait qu'à puiser soit dans la collection que lui a léguée il y a quelques années M. H. Moulin, soit dans diverses collections similaires.

M. Tx.

Montaigne à Bâle. — On lit dans le *Journal de voyage* de Montaigne : « Nous y vîmes (à Bâle) force de gens de savoir, comme Grineus, et celui qui a fait le *Theatrum*, et ledit médecin (Plater) et François Hottoman ». Quel est donc « celui qui a fait le *Theatrum* » ? Aucun des éditeurs du *Journal de voyage* ne l'a indiqué, à ma connaissance. J'avais espéré trouver ce renseignement dans l'édition si copieuse en informations publiée récemment par M. d'Ancona (Città di Castello, 1889, in-8); mais le savant professeur avoue (p. 29) qu'il l'ignore. Quelque confrère serait-il mieux informé et voudrait-il nous en faire part?

Un Provincial.

RÉPONSE

Antoine de Montchrestien était-il catholique ou protestant? (n° 1) — Le récit de *La deffaicte des trouppes du sieur de Montchrestien, levées en Normandie contre le service du Roy, sa mort et tout ce qui s'est passé en la poursuitte et execution des rebelles par les gens de Monsieur de Matignon* (Paris, Abraham Saugrain, 1621) me semble résoudre cette question. On lit, en effet, au début de cette pièce : « Montchrestien estoit un homme lettré et de plume plus que d'armes et de main; de sa première condition il estoit catholique, ainsi que l'on assure; et du depuis ayant espousé une dame de la religion prétendue réformée, changea aussi de religion pour ne perdre l'occasion d'un si avantageux party. » Ceci est fort vraisemblable. D'une part, en effet, lorsque Montchrestien publia son théâtre, en 1606, il obtint une approbation des docteurs, qui ne lui aurait pas été accordée, s'il eût été hérétique. On sait, d'autre part, que Montchrestien, ayant sollicité pour une « demoiselle de bonne maison » qui plaidait contre son mari et celle-ci étant devenue veuve durant l'instance, l'épousa clandestinement, ce qui fit contester plus tard la validité de cette union.

B. de S.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE RACINE
LES POÈTES TRAGIQUES DÉCRIÉS
LE CLERC, L'ABBÉ BOYER, PRADON, CAMPISTRON

Après Corneille, la tragédie française au XVIIe siècle pourrait se résumer tout entière dans le nom de Racine. Il serait excessif et injuste de dire que le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé; on peut dire tout au moins qu'en n'en tenant pas compte, on ne ferait pas gravement tort à notre histoire littéraire et que l'érudition serait plus en droit de s'en plaindre que la critique. Avant Corneille, les œuvres dramatiques ont un intérêt indépendant de leur valeur propre : ce sont comme les ébauches où se prépare, où se forme peu à peu l'œuvre définitive. On y assiste à la longue élaboration de la tragédie; on la voit, à travers les tâtonnements et les faux pas, s'affermir par degrés et grandir. Après Racine, ce ne sont plus que des produits d'imitation et de décadence, qu'il serait fastidieux d'examiner tous en détail, mais dont beaucoup pourtant, à des points de vue divers, ont un intérêt supérieur à ce qu'on pourrait attendre d'après la médiocre renommée de leurs auteurs.

Les quatre écrivains dont nous avons inscrit les noms en tête de cet article forment comme un petit groupe de poètes assez mal famés dans l'histoire littéraire. L'un a été le disciple et l'imitateur de Racine; les autres ont eu l'outrecuidance de vouloir se poser

en rivaux. Ils en ont été justement punis. Mais valent-ils plus ou moins que leur réputation? Sont-ils absolument indignes d'un souvenir? C'est ce que nous proposons aux esprits curieux de rechercher avec nous.

I

Michel Le Clerc et l'abbé Boyer pourraient être rangés, à la rigueur, parmi les contemporains de Corneille : la date de leur naissance et celle de leurs premières tragédies semblent en faire des prédécesseurs de Racine. Mais leurs dernières œuvres sont postérieures à Corneille, et dans quelques-unes ils ont subi l'influence de l'auteur d'*Andromaque*, ou se sont mesurés avec lui. L'abbé Boyer surtout, après avoir précédé la *Thébaïde* de dix-huit ans, a survécu comme poète dramatique non seulement à *Phèdre*, mais à *Athalie*. Et comment séparer ces deux amis et compatriotes, partis ensemble d'Albi, peu après leur vingtième année, pour faire la conquête de Paris, en Gascons qui ne doutent de rien?

Chacun d'eux emportait sa tragédie dans sa poche, et ces tragédies, romaines toutes deux et se ressemblant jusque dans leurs titres, dénotaient une certaine communauté d'inspiration et de travail. A peine arrivés à Paris, ils pénétraient en vainqueurs dans le sanctuaire de l'hôtel de Rambouillet et bientôt forçaient également les portes de l'Hôtel de Bourgogne. Leur première tragédie, à l'un et à l'autre, fut jouée avec un vrai succès, qui semblait en promettre de plus éclatants encore : présage doublement trompeur.

Le plus jeune précéda son aîné à la scène. Michel Le Clerc avait vingt-trois ans lorsqu'il fit applaudir sa *Virginie romaine* (1645). Écrite évidemment sous l'influence de Corneille, la *Virginie* révélait dans les caractères, les situations et le style, comme aussi dans la conduite de la pièce, une fermeté de main et une certaine maturité d'esprit assez rares en un si jeune homme. L'auteur s'est donné la peine d'étudier l'histoire et n'a pas voulu tracer des figures de roman. Le personnage de Virginius est dessiné avec force; sa fille est une véritable héroïne romaine. Le souffle ne manque pas au poète, et dans ses tirades un peu tendues se rencontrent des traits cornéliens :

> Mais si pour mon pays j'affronte le trépas,
> Pour sauver mon honneur que n'oserai-je pas?

dit Virginius au décemvir, que, de son côté, Virginie apostrophe ainsi, quand, après l'avoir enlevée, il lui demande son amour :

Si tu m'oses aimer, si tu veux que je t'aime,...
Fais, sans plus différer, ce que je te prescris :
Dépouille sans tarder ce pouvoir tyrannique
Sous qui tombe et gémit la liberté publique,
Car tu peux t'assurer que j'aimerois bien mieux
Un simple citoyen qu'un tyran glorieux ;
Quitte ces vains faisceaux....
Et marche accompagné de ta seule vertu.

Ce sont là, malgré des défaillances et des remplissages, les vers d'un assez bon élève de Corneille. Comment se fait-il que Le Clerc se soit détourné aussitôt du théâtre, pour n'y revenir que trente ans après? Le succès de sa *Virginie* avait été tel qu'il le porta à l'Académie française dix-sept années plus tard, sans le secours d'aucune œuvre nouvelle, alors qu'il s'était donné tout entier à sa charge d'avocat au Parlement. Cette élection le rappela à la poésie dramatique. Mais il s'était rouillé dans l'intervalle. Ce n'est pas impunément qu'on renonce pendant si longtemps à la Muse pour le droit. En outre, une révolution littéraire s'était accomplie; l'hôtel de Rambouillet, ses favoris, ses protégés, ses clients étaient tombés dans la défaveur publique. Et, pour comble de disgrâce, quand Le Clerc se décida à rentrer au théâtre avec une œuvre longtemps méditée, il se rencontra dans le choix du sujet avec Racine et n'arriva qu'après lui. Les larmes que l'*Iphigénie* du grand poète avait fait verser à l'Hôtel de Bourgogne étaient à peine séchées lorsque l'*Iphigénie* de Le Clerc et Coras[1] parut sur la scène de la rue Guénégaud (24 mai 1675). Elle n'eut que cinq représentations, et, non content d'un tel échec, Racine acheva d'accabler sous une mordante épigramme son rival sans le vouloir.

L'*Iphigénie* de Le Clerc n'est pas une œuvre méprisable, et le style a souvent de la fermeté et de la vigueur, non sans laisser sentir l'effort. Mais elle ne peut, même de loin, supporter la moindre comparaison avec celle de Racine, dont elle est aussi éloignée pour la perfection de l'art que pour la profondeur du sentiment. Ce n'est point par les caractères qu'elle brille. Son Agamemnon, toujours irrésolu — il est vrai qu'on le serait à moins — se jetant sans cesse d'un parti à un autre, puis revenant au premier, gardant d'ailleurs, sous ce trouble superficiel,

1. Coras, auteur de poèmes mort-nés, avait fourni à Le Clerc, comme celui-ci le reconnut, une centaine de vers disséminés dans sa tragédie.

un grand fond de placidité et un flegme qui ne se dément guère, est un assez plat personnage, que son frère Ménélas morigène en termes fort durs. Le caractère d'Achille est faiblement tracé, quoique son rôle ait quelques vers vraiment beaux :

Non, de cet attentat le roi perdra l'envie,
Ou d'autres que sa fille y laisseront la vie...
Et je ferai mentir l'oracle de Calchas...
On verra ce que peut un amant qu'on outrage,
Que les plus grands périls ne sauroient émouvoir
Et qui ne prend de loi que de son désespoir.

Rien de plus vil qu'Ulysse, qui raconte avec complaisance le mensonge et le faux odieux dont il s'est servi pour tromper la victime et l'amener en Aulide. Le Clerc a imaginé, afin de justifier la demande du sacrifice d'Iphigénie par Diane, que la jeune fille lui avait été consacrée. Achille l'a rendue infidèle à la déesse :

Plût au ciel que mon âme, à l'amour indocile,
Eût toujours ignoré le mérite d'Achille,
Ou, qu'étant exposée à paroître à ses yeux,
Diane m'eût appris à m'en défendre mieux!
Mon cœur, rempli des vœux offerts à la Déesse,
Eût gardé sa constance exempte de faiblesse,
Sans qu'il se vît réduit au choix injurieux
Ou d'affliger Achille, ou d'offenser les dieux (IV, sc. 1).

Elle se résigne vite à la mort. Son âme est surprise, non abattue par la fatale nouvelle, et elle intervient dans le débat entre Agamemnon et Clytemnestre, pour annoncer sa soumission en des termes qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher des vers de Racine :

Grand Roi (car j'aurois peine à vous nommer mon père,
De peur de réveiller des sentiments trop doux
Dans le cœur d'un héros de sa gloire jaloux),
Portez le coup mortel sans craindre qu'il m'étonne :
Je suis prête à baiser la main qui me le donne,
Et je vais triompher des cruautés d'un sort
Où l'auteur de ma vie est celui de ma mort.
Je mourrai glorieuse, et ma vertu constante
Des hommes et des dieux surpassera l'attente (IV, sc. 3).

Le cornélien Le Clerc n'a pas jugé que ce fût encore assez : elle revient à la charge et insiste; elle ne veut pas qu'une autre, qu'Hermione — la fille d'Hélène — lui enlève la gloire qu'elle

attend. Elle ne se souvient ni de sa jeunesse, ni de son amour pour Achille. C'est bien dépasser la résignation de l'Iphigénie de Racine, qui dépassait elle-même celle de l'Iphigénie d'Euripide. Trop stoïque pour une jeune fille et une jeune grecque amoureuse, Le Clerc a voulu faire d'elle la digne fiancée du fils de Thétis. Il a franchi la mesure, mais si les vers mis par Racine dans la bouche de son héroïne sont d'un maître incomparable, avouons que ceux de Le Clerc sont d'un poète digne d'estime, dont il faut louer la fermeté et la précision.

Pour les énergiques imprécations de Clytemnestre (IV, sc. 4), la scène entre Achille et Iphigénie (IV, 6), les scènes entre Achille et Agamemnon (V, 2), entre Agamemnon et Clytemnestre (V, 4), le même rapprochement s'impose. Ce sont comme des répétitions affaiblies, mais encore belles. Il est vraiment bien difficile de ne pas croire à des imitations déguisées. Avec sa facilité méridionale, aidée par la collaboration de Coras, Le Clerc avait eu tout le temps de tirer parti du chef-d'œuvre de Racine par d'adroits plagiats. Cette hypothèse, invinciblement suggérée par la comparaison d'un grand nombre de passages, est d'autant plus vraisemblable que Le Clerc ne s'est point gêné pour mettre au pillage l'*Iphigénie* oubliée de Rotrou[1]. Je croirais volontiers qu'en commençant son œuvre, il pensait, comme il le dit, que le sujet choisi par Racine pour la tragédie dont on parlait déjà était celui d'*Iphigénie en Tauride*, car on ne voit pas trop quel avantage il pouvait trouver à entrer si directement en concurrence avec un aussi redoutable adversaire, mais je crois aussi qu'il se résigna à la situation en songeant au bénéfice qu'il pouvait en tirer. C'était une compensation[2]. A moins toutefois qu'il n'ait servi d'instrument à une cabale, comme Pradon, et qu'on n'eût prétendu susciter à Racine un rival qui, en s'emparant du sujet qu'il était en train de traiter, se réservait en même temps, pour mieux assurer sa victoire, d'enrichir son œuvre aux dépens de celle qu'on voulait supplanter. L'hypothèse ne nous paraît pas suffisamment établie, et nous aurions quelque peine à comprendre non seulement qu'on se fût adressé pour cette bataille à un poète qui avait abandonné la scène depuis trente ans, en supposant que ce poète eût été assez gascon pour accepter une telle lutte dans des conditions semblables. Quoi qu'il en soit,

1. M. Deltour a relevé dans son livre, les *Ennemis de Racine*, un grand nombre de ces plagiats, p. 314.

2. L'*Iphigénie* de Racine avait été représentée à Versailles le 18 août 1674, et lors même qu'elle n'eût pas été déjà jouée à Paris six mois auparavant, suivant l'opinion des frères Parfaict qui paraissent avoir mal interprété le passage de Félibien sur lequel ils s'appuient (v. la préface de M. P. Mesnard dans la collection des *Grands écrivains*), elle n'en a pas moins une avance de plus de neuf mois sur celle de Le Clerc; c'était plus qu'il ne fallait.

l'imitation n'est pas douteuse dans certaines parties de l'ouvrage, et il n'est pas douteux non plus qu'il en fût assez content pour l'opposer avec complaisance au chef-d'œuvre de son adversaire, en déclarant dans sa préface que « le public ne sera pas fâché de faire la comparaison » des deux pièces.

Le Clerc a choisi un autre dénouement que Racine : son Iphigénie est enlevée par la déesse et disparaît dans un nuage. Racine indique en quelques mots, en tête de sa pièce, pourquoi il ne s'est point arrêté à ce parti : « Quelle apparence de dénouer ma tragédie par le secours d'une déesse et d'une machine! » Le secours d'une déesse n'a rien d'étonnant dans un sujet mythologique, et la machine est naturellement esquivée par le récit classique qui remplace la vue de l'événement. De ce chef, Le Clerc nous semble donc irréprochable. Il n'avait point d'Eryphile à sacrifier, car le sujet lui avait paru assez émouvant par lui-même, comme il le fait remarquer non sans une intention satirique, pour qu'il ne fût point nécessaire de donner une rivale à Iphigénie : « Nous avons pris des routes toutes différentes, quoique nous ayons traité le même sujet; M. Racine a suivi Euripide où je l'ai quitté, et il l'a quitté où je l'ai suivi. Il *peut* avoir eu ses raisons comme j'ai eu les miennes. » Cette dernière phrase est certainement plus belle, en sa simplicité, que les plus beaux vers de son ouvrage.

Le Clerc devait revenir une dernière fois à la tragédie, à Euripide et à Iphigénie dans son *Oreste* (1681), avec moins de succès encore, sinon avec moins de mérite : sur ce dernier point nous ne pouvons nous prononcer directement, et nous n'osons nous en rapporter à la garantie trop banale du *Mercure galant*, dont les louanges ne furent point ratifiées par le public quand, après avoir paru devant le roi à Fontainebleau, l'œuvre aborda la scène de la rue Mazarine, où elle ne dépassa point la troisième représentation. L'auteur ne jugea pas à propos d'en appeler du parterre au lecteur, ce qu'on peut considérer comme un aveu. Quoique le registre de La Grange le désigne comme le seul auteur de la pièce, il avait eu, suivant Visé, son compatriote Boyer pour collaborateur.

Claude Boyer avait débuté un an après son ami, avec la *Porcie romaine* (1646). La scène se passe à Philippes. La femme de Brutus, fille de Caton d'Utique, Porcie, digne de son père et de son mari, refuse de quitter le champ de bataille, malgré toutes les prières de Brutus. Pendant le combat, on lui annonce traîtreusement la mort de son époux et elle communique la fatale nouvelle à Cassius, qui se fait frapper par des esclaves, ne voulant

point survivre à son compagnon. Après la défaite, elle se tue pour ne pas tomber aux mains d'Octave et se punir d'avoir causé le désastre, car c'est le suicide de Cassius qui a répandu le trouble dans les rangs des républicains, jusque-là victorieux. Boyer s'est appliqué à faire parler Porcie en héroïne de Corneille, mais les vers qu'il met dans sa bouche sont plus ampoulés que vraiment énergiques, et leur enflure même ne se soutient guère. Quelques alexandrins d'un relief assez vigoureux se relient l'un à l'autre par des tirades molles et redondantes.

La pièce enleva tout Paris, dit l'abbé Genest, son successeur à l'Académie. Il y a là sans doute une certaine exagération, mais le succès fut incontestable, et Boyer devint l'un des poètes favoris de l'hôtel de Rambouillet et de la coterie de Chapelain, qui, dans sa liste des gens de lettres, en 1662, n'a pas craint d'écrire que « ce poète de théâtre ne le cède qu'au seul Corneille dans sa profession ». A ce moment, Boyer avait déjà donné, pour succéder à sa *Porcie*, huit à dix pièces, qui n'avaient pas été aussi heureuses; mais cette considération n'était point pour arrêter Chapelain, très fidèle à ses amitiés. L'abbé Boyer se trouvait de la sorte enrégimenté dans le petit bataillon contre lequel Boileau et Racine allaient diriger tous leurs coups.

Il est au moins une qualité qu'on ne saurait lui refuser sans injustice : la fécondité. Dans l'espace de près d'un demi-siècle, de 1646 à 1695, il produisit vingt-cinq pièces, tragédies pour la plupart, ou tragi-comédies et comédies héroïques, dont presque aucune ne retrouva le succès de la première. Il se plaint doucement lui-même, en quelques-unes de ses préfaces, que la Fortune ne fût point de ses amies, mais elle ne pouvait lasser sa constance. Peu à peu il était passé pour ainsi dire en tradition que toute pièce de Boyer devait tomber. Voulant conjurer le mauvais sort et déjouer la cabale, il imagina de mettre son *Agamemnon*, en 1680, à couvert sous le nom d'un jeune poète gasçon récemment arrivé à Paris : Pader d'Assezan[1]. Le stratagème réussit à merveille et Racine lui-même y fut pris, dit-on; mais, dans l'ivresse de son triomphe, Boyer ne put se tenir de parler et l'effet de son indiscrétion ne se fit pas attendre : les uns persistèrent à croire ou à en faire semblant, afin de sauver l'honneur de leur jugement, que

1. Pader d'Assezan a donné sous son nom, en 1686, une *Antigone* assez passable. Les frères Parfaict lui restituent l'*Agamemnon*, qu'il revendique dans la préface d'*Antigone*, mais dont l'abbé Boyer ne s'est pas moins attribué l'honneur, sans que d'Assezan réclamât. La seule chose certaine c'est qu'il y eut entre les deux poètes une collaboration, dont chacun, comme il arrive souvent en pareil cas, et comme il était d'autant plus naturel entre Gascons, chercha après coup à s'attribuer le principal mérite.

Pader d'Assezan était le véritable et seul auteur de la pièce, ou du moins de tout ce qu'ils y avaient applaudi; la masse du public, sans s'inquiéter de se contredire, se mit à siffler ce qu'elle avait porté aux nues. Et *Artaxerce*, qui vint après *Agamemnon*, renoua franchement la tradition interrompue.

Dans cette longue suite d'ouvrages, nous ne nous arrêterons qu'aux trois ou quatre qui appellent quelques remarques particulières.

La tragédie pastorale des *Amours de Jupiter et de Sémélé* (1666), qui fut jouée à la cour avant de paraître sur la scène du Marais, est une de ces pièces à machines et spectacle, accompagnées de chants, de divertissements et de danses, qui préparaient l'avènement de l'opéra français.

En 1678, Boyer donna le *Comte d'Essex*, qui eut, comme l'*Iphigénie* de son ami Le Clerc, le malheur de succéder de trop près à une autre pièce du même titre et sur le même sujet, en possession de la faveur publique. Sans avoir écrit un chef-d'œuvre comme Racine, Th. Corneille ne laissait pas d'être à craindre : il avait l'oreille du public autant que Boyer l'avait peu, et après *Ariane*, le *Comte d'Essex* semblait avoir fait de lui le meilleur émule de Racine. Cependant, s'il faut s'en rapporter à Boyer, l'ouvrage réussit : « Le succès, dit-il, a passé mon attente », ce qui prouve peut-être seulement que son attente était modeste, car son *Comte d'Essex* n'eut que huit représentations, — et que ses précédentes batailles n'étaient pas faites pour le rendre bien difficile en fait de victoires. Il parle d'ailleurs d'une cabale qui, « ne trouvant point à mordre sur la pièce », s'attacha, par des plaisanteries à haute voix relatives aux acteurs et à certains détails matériels, à jeter sur son ouvrage un ridicule « qui ôta au reste des spectateurs l'attention et l'estime qu'on lui devait ». Il avoue que, pressé du temps, il a fait céder son scrupule à son impatience, non seulement en imitant la tragédie de La Calprenède à laquelle il avait, comme Th. Corneille, emprunté son sujet, mais en lui prenant un certain nombre de vers. Le procédé est assez leste, mais il a du moins amélioré La Calprenède en le pillant. Les frères Parfaict, presque toujours très durs pour lui, traitent son *Comte d'Essex* avec une faveur particulière, et ils font précisément honneur de la supériorité relative qu'ils lui reconnaissent à la précipitation avec laquelle il a dû l'écrire et qui, tout en lui laissant le temps de corriger les passages du vieux poète dont il s'inspirait, d'améliorer les caractères et la conduite de la pièce, de rendre l'intérêt plus vif, ne lui a pas laissé le loisir de défigurer le plan, de dénaturer

les personnages, d'y mettre de l'esprit, des pointes, des ornements affectés. Ils font remarquer que ses pièces les plus défectueuses sont celles qu'il a travaillées avec le plus de soin. Boyer, en effet, avait de la facilité, de la verve, un certain feu, des qualités naturelles qu'il gâtait par la médiocrité du goût et de l'art. Le style du *Comte d'Essex* est à la fois plus simple et plus ferme que celui de ses ouvrages ordinaires, et dans quelques endroits choisis, il n'est pas indigne des maîtres de la scène. Quand Elisaheth ordonne au comte de se reconnaître coupable, celui-ci lui répond :

J'ai toujours respecté la grandeur souveraine...
Mais le sacré pouvoir que je dois adorer
Ne sauroit me contraindre à me déshonorer.
Je n'ai pas moins d'horreur, malgré votre colère,
D'avouer les forfaits que j'aurois à les faire,
Et me le commander, c'est me faire une loi
Trop indigne, madame, et de vous et de moi.

Après son *Artaxerce*, Boyer, déjà vieux, sembla vouloir prendre sa retraite et, comme Racine après *Phèdre*, entra dans un long silence, d'où il sortit, comme lui, par deux tragédies sacrées, écrites également pour Saint-Cyr et pour succéder à celles de Racine. Rencontre singulière et très inattendue de deux poètes que rien ne paraissait devoir rapprocher! Les représentations d'*Athalie*, qui n'étaient, en réalité, que de simples répétitions dans la classe bleue, sans théâtre, sans décorations, sans costumes, mais devant quelques personnages de marque, avaient été interrompues, par scrupule, en février 1691. Lorsqu'on voulut reprendre discrètement ces exercices, le premier auquel s'adressa Mme de Maintenon fut l'abbé Boyer. Le poète, âgé de soixante-quatorze ans, n'avait rien perdu de sa vivacité méridionale. On voudrait croire qu'il fut effrayé de succéder à Racine et à *Athalie*; on ne l'ose : heureusement pour lui, d'ailleurs, *Athalie* était à peine connue et encore peu appréciée, victime des circonstances défavorables où elle s'était produite. Ce qui l'effraya plutôt, ce fut d'avoir à composer une tragédie privée des principales ressources du genre, de toutes les expressions de l'amour, de tous les emportements de la passion. D'autre part, cette proposition lui ménageait une rentrée honorable dans la carrière, par un travail d'une convenance parfaite avec son âge et son caractère, qu'il avait quelquefois compromis en des œuvres bien profanes. Comme pour compléter le rapprochement avec Racine, on confia les chœurs de *Jephté* au même compositeur que ceux d'*Esther* et d'*Athalie*. La

musique de Moreau ne demeura sans doute pas étrangère au succès de la tragédie, et ce succès fut incontestable, malgré la cabale, l'éternelle cabale, qui n'avait pas désarmé, Boyer nous l'apprend, mais en ajoutant avec la générosité d'un vainqueur que « l'auteur d'une tragédie sainte doit faire grâce à ceux qui ne lui ont pas fait justice. »

Jephté resta au répertoire de Saint-Cyr. On en fut tellement satisfait qu'on lui demanda une autre pièce, et il donna *Judith*, qui ne réussit pas moins et qu'il transféra à la Comédie française (1695), en portant le nombre des actes de trois à cinq et en y ajoutant l'épisode de l'amour de Misaël. Ce fut d'abord un triomphe. *Judith* arrivait à point pour répondre aux censures retentissantes de Bossuet contre le théâtre. La publication de la lettre du P. Caffaro en 1694 et la foudroyante riposte des *Maximes sur la comédie* avaient divisé les esprits en deux camps : l'abbé Boyer venait jeter le poids de son drame sacré dans la balance et fournir un prétexte aux partisans de la comédie pour y retourner sans scrupule[1]. On lui en sut gré, et cette circonstance ne fut certainement pas étrangère à un succès qui alla d'abord jusqu'à l'engouement. Les femmes surtout y couraient en si grand nombre qu'on ne savait où les placer : elles envahissaient à chaque représentation jusqu'aux banquettes de la scène, forçant les hommes à se tenir debout dans les coulisses, et le parterre s'égayait à voir ces deux cents femmes alignées au milieu des acteurs, toutes avec leurs mouchoirs étalés sur leurs genoux, pour s'essuyer les yeux aux endroits touchants. Il y avait surtout au quatrième acte une scène où il était de tradition de fondre en pleurs et qu'on appelait pour cette raison la scène des mouchoirs. Dans une page amusante et vive, Le Sage nous a peint ce curieux spectacle, et il nous montre l'auteur, enivré de son triomphe, allant à l'amphithéâtre quêter et savourer les éloges auxquels il répond en gasconnant : « Je leur en donnerai bien d'autres! Je tiens le public, à présent que je sais son goût[2]. »

Les choses durèrent ainsi du 4 au 18 mars, veille de la clôture annuelle. Le théâtre devait rester fermé pour les fêtes de Pâques jusqu'au 11 avril. Boyer résolut de profiter de ces vacances pour faire imprimer sa pièce, ne doutant pas d'ajouter ainsi à l'admiration du parterre celle des lecteurs, et de grossir encore son auditoire futur. Mais l'événement trompa son attente. L'impression fournit un point d'appui aux censeurs en leur mettant les pièces

1. *Entretien sur le théâtre au sujet de la tragédie de Judith*, 1695.
2. *La valise trouvée*, 20e lettre.

justificatives entre les mains. Elle permit de se rendre compte nettement d'un ouvrage dont la faveur des circonstances et le talent de la Champmeslé avaient dissimulé la faiblesse, que faisait mieux ressortir encore maintenant la pompe grandiloquente d'une préface où Boyer, haussant sa voix pour l'égaler à son œuvre, s'attribuait l'honneur d'avoir ouvert une route nouvelle, en oubliant tout simplement *Esther* et *Athalie*. Dès la rentrée, les comédiens se hâtèrent de reprendre la pièce, s'attendant, comme l'auteur, à un redoublement de succès. Quelle ne fut pas leur surprise d'entendre les sifflets succéder aux applaudissements! C'est un des exemples les plus piquants que l'on connaisse des revirements de l'opinion au théâtre [1].

En définitive, les tragédies de Boyer « ne sont pas si méchantes », comme s'exprime Ménage. Je donne l'éloge pour ce qu'il vaut. Corneille l'estimait. Il avait de l'esprit, de la souplesse, quelquefois du feu, un feu « modéré », suivant le mot de l'abbé Boileau en recevant son successeur à l'Académie. Ce feu que lui reconnaissent tous ses contemporains s'est bien refroidi avec le temps et aussi par l'impression : c'est un de ces feux de paille qui pouvaient faire illusion sur la scène, mais qui ne durent pas, n'étant point soutenus par la justesse et la solidité du style. Poète dramatique médiocre, Boyer est un écrivain plus médiocre encore : son vers est à la fois faible et dur, mou et enflé. Chapelain a trouvé ce qu'il y a de mieux à dire de lui, en écrivant : « Il pense fortement dans le détail et s'exprime de même. » Son malheur, comme celui de Le Clerc, est d'être venu au temps de Racine et en concurrence avec lui. Ils ont pris de là, comme du zèle inconsidéré de leurs amis, un air de rivalité directe qui ne pouvait que nuire à leur renommée, et ils ont eu le tort de provoquer eux-mêmes une comparaison désastreuse pour eux [2].

II

Cette considération s'applique mieux encore à Pradon, qui entra plus directement en lutte avec Racine et à qui la postérité a fait expier le ridicule de s'être laissé prendre, par orgueil et par

1. Cette histoire, racontée par Le Sage et par tous les historiens dramatiques, a la physionomie d'une légende et on peut la soupçonner d'avoir été un peu arrangée après coup. Boyer fit bien imprimer *Judith* pendant les vacances de Pâques; mais l'*achevé d'imprimer* n'est que du 23 avril, tandis que la réouverture du théâtre avait eu lieu le 11 : l'effet de l'impression ne put donc se produire immédiatement, mais seulement sur les dernières représentations.

2. Sur ces deux poètes on peut voir deux chapitres intéressants de l'*Histoire littéraire de la ville d'Albi*, par M. Jules Rolland, 1879, in-8°.

jalousie, pour instrument d'une cabale odieuse contre le grand poète. Il serait puéril et vain de tenter une réhabilitation de Pradon. Tout ce que nous voulons faire, c'est, en reconnaissant d'abord qu'il a été justement puni de son outrecuidance, le juger sur ses œuvres et non sur sa renommée, sur sa valeur propre et non sur celle qu'il s'attribuait ou qu'on lui a attribuée. Le malheur de ces poètes immortalisés par les sarcasmes de Boileau, c'est qu'ils ne s'offrent à nous qu'environnés d'une atmosphère de préventions. On ne les juge plus, on ne les lit plus : ils sont condamnés *a priori* en vertu d'un arrêt sans appel, devenu inséparable de leur nom et dont la postérité, qui ne fait point de distinctions, dépasse même de beaucoup la portée véritable, en le prenant dans un sens absolu et sans tenir compte du feu de la bataille, des hyperboles de la satire, de tout ce qui peut faire d'un jugement équitable et nécessaire en principe, parce qu'il remettait à leur place relativement subalterne les prétendus grands hommes des petites coteries, une condamnation injuste si on la prend dans toute la rigueur des termes. Non seulement elle ne tient pas compte des circonstances pour ramener à leur portée réelle ces épigrammes de combat, mais elle les exagère par le travail naturel de l'imagination et du temps. Depuis deux siècles, le nom de Pradon est allé s'enfonçant de plus en plus dans cette réputation légendaire dont il n'est pas facile de dégager sans aucun parti pris sa physionomie véritable.

Nicolas Pradon avait déjà quarante-deux ans lorsqu'il débuta par un *Pyrame et Thisbé* (1674), qui est resté assez longtemps au répertoire, ainsi que sa seconde tragédie, *Tamerlan* (1675), quoique les brigues de ses ennemis aient, nous dit-il, étouffé ce dernier ouvrage « dans le plus fort de son succès. » En poète de la société polie, qui fréquentait l'hôtel de Nevers et l'hôtel de Bouillon, il a fait de Tamerlan « un honneste homme » et tempéré sa férocité naturelle en y mêlant « un caractère de grandeur et de générosité », en lui prêtant même de la galanterie. On ne savait guère au XVIIe siècle ce que c'était que la couleur locale, et Pradon suivait l'exemple général en faisant de son Tamerlan un prince de la cour de Louis XIV. Les fabricateurs d'*ana* sont allés plus loin : ils racontent que le prince de Conti lui ayant reproché, au sortir de cette pièce, d'avoir placé en Europe une ville d'Asie, il s'excusa en répondant qu'il ne savait pas trop bien « la chronologie ». Cette réponse est tellement d'accord avec les vers où Boileau l'accuse de prendre la métaphore et la métonymie pour des termes de chimie qu'elle pourrait en être une simple

amplification. S'il y a plus d'un anachronisme dans ses ouvrages, on n'y voit cependant point trace de la grossière ignorance dont l'accusent cette anecdote et surtout la réponse qu'on lui prête.

Dans son cadre tout conventionnel, *Tamerlan* n'est pas une tragédie sans valeur. Les tirades dont elle est pleine ont souvent une certaine éloquence et les beaux vers n'y sont point rares. A la fin, lorsque Bajazet vient de s'empoisonner, le magnanime Tamerlan, qui lui avait refusé la main de sa fille, se plaint que par cette mort il lui dérobe la gloire

> D'emporter sur son cœur une entière victoire.
> Il triomphe du sort, et je veux aujourd'hui
> En triomphant de moi faire encor plus que lui.

Il s'y rencontre un assez grand nombre de vers coupés à la moderne :

> Tu t'émeus; je triomphe et lis sur ton visage
> Mon arrêt.
> Il m'ose refuser sa fille, mon esclave.
>
> (III, sc. 2 et 3, [1]).

Tamerlan trahit d'ailleurs, comme *Pyrame et Thisbé* (où il a également tiré parti de la tragédie de Théophile), une incontestable imitation de Racine, dans l'intrigue, les caractères, les sentiments, les pensées, et même parfois dans le style. Ce qui ne l'a pas empêché, au contraire, d'attaquer indirectement Racine dans sa préface. Evidemment il se considérait comme un rival. Il devait bientôt aller plus loin encore. Ces deux succès, où la facilité du poète, quelques situations touchantes et quelques beautés de détail avaient fait passer par-dessus les vices du plan et la faiblesse générale de l'expression, donnèrent au poète une présomption qu'il exprime ingénument, et suggérèrent aux ennemis de Racine l'idée de se servir de lui pour battre en brèche une gloire importune. Ce désir n'était même pas étranger, à coup sûr, aux applaudissements qui avaient accueilli l'écrivain rouennais. Si Pradon se rencontra avec Racine dans le choix du sujet de *Phèdre et Hippolyte*, la rencontre n'eut rien de fortuit. Tout le monde était informé que Racine travaillait à une *Phèdre*, dont il avait

1. De même, dans son *Régulus* :

> Il court où son destin l'appelle, et nous au nôtre...
> Mon père et Régulus me quittent. Quel effroi!...

Dans son *Scipion l'Africain* :

> Plût aux dieux que l'on pût vous haïr!...

déjà donné plusieurs lectures [1] : on le crut et il se crut assez fort pour pouvoir le combattre et le vaincre sur le terrain choisi par le grand poète, avec une œuvre fabriquée à la hâte. Le Théâtre de la rue Guénégaud se prêta à l'entreprise, en montant la pièce sans perdre une minute : il trouvait son avantage à susciter un rival au plus brillant fournisseur de l'Hôtel de Bourgogne, sans compter l'intérêt qu'il avait à se mettre au service de la noble coterie qui patronnait Pradon, et le bénéfice de la curiosité que ne manquerait pas d'exciter la lutte. Aussi Pradon arriva-t-il deux jours à peine après le chef-d'œuvre qu'il prétendait éclipser. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les incidents si connus et mille fois racontés de la bataille engagée entre les deux armées ennemies, et qui s'anima jusqu'à dépasser les bornes d'une querelle littéraire. L'intrigue ourdie pour faire tomber le premier ouvrage et triompher le second, parut un moment avoir réussi, et la mémoire de Pradon est restée définitivement écrasée sous cette victoire aussi factice que peu durable. Sa pièce ne fut pas jouée pourtant pendant trois mois, comme il le dit [2], en arrondissant beaucoup trop les chiffres, mais elle eut, en trois mois ou à peu près, vingt-cinq représentations [3], nombre qui ne put être atteint que grâce aux manœuvres du duc de Nevers et de la duchesse de Bouillon. Dans sa préface, Pradon, qui avait toutes les hardiesses, ne craint pas d'attribuer les mauvais procédés, les intrigues et les cabales à Racine et à ses amis; il affirme que l'œuvre de celui-ci ne doit son succès qu'à l'habileté de ses interprètes, dénonce les persécutions dirigées contre lui, se plaint qu'on ait empêché les meilleures actrices du théâtre Guénégaud de jouer son premier rôle et qu'on ait voulu intimider son libraire. Il parle de la satire dont on le menace : « La Satire est une bête qui ne me fait point de peur et que l'on range quelquefois à la raison. » Cette fière déclaration ne sent-elle pas son Scudéry? Enfin il en appelle au public impartial et éclairé, avec l'assurance intrépide d'un Normand qui était plus digne encore d'être Gascon que Le Clerc et l'abbé Boyer.

Quand la *Phèdre* de Pradon fut reprise pour un jour, il y a quelques années, aux Matinées-Ballande, tous les lettrés accou-

1. On peut même croire que Pradon avait eu, par suite de ces lectures ou d'autres circonstances, connaissance de l'intrigue et des principales situations de la pièce, car il est plusieurs passages de la sienne qui ressemblent à des imitations mal déguisées. V. Deltour, les *Ennemis de Racine*, 2e partie, chap. VIII, p. 347-351.

2. *Nouvelles remarques sur les ouvrages du sieur D.*

3. Seize consécutives du 3 janvier au 9 février, puis, après une courte interruption, trois avant la fermeture de Pâques qui, cette année-là, à cause du grand jubilé, dura du 3 mars au 4 mai; enfin, après la réouverture, dix représentations encore avec accompagnement d'une petite pièce. Voir le registre de La Grange.

rurent à cette curieuse épreuve où se renouvelait, pour ainsi dire, à deux siècles d'intervalle, le duel mémorable de l'an 1677. Les mânes de Pradon durent tressaillir d'aise devant cette réponse tardive à son appel, quoiqu'il eût pu se plaindre encore, et à plus forte raison, des conditions d'infériorité où se retrouvait l'interprétation de son œuvre, relativement à celle de Racine, jouée par les habiles acteurs de la Comédie française. Malgré ces conditions défavorables, dans leur surprise de ne point trouver une œuvre aussi complètement méprisable que le faisait supposer le nom décrié de Pradon, quelques critiques lui prodiguèrent des éloges excessifs, et s'ils n'allèrent point jusqu'à la préférer au chef-d'œuvre classique, ils ne craignirent pas de la mettre à peu près sur la même ligne, — comme Bayle, érudit de premier ordre, mais fort médiocre critique littéraire, qui les appelle l'une et l'autre deux tragédies *très achevées*. — Il y avait là un sentiment dont bénéficient aujourd'hui, plus ou moins largement, beaucoup des écrivains ridiculisés par Boileau, de la part des esprits peu disposés à subir le joug des opinions toutes faites, à qui ils ménagent le double plaisir de la découverte et de la revision d'un procès trop sommairement jugé. A l'entraînement naturel d'une réaction contre l'autorité despotique et longtemps incontestée du régent Despréaux, peut-être aussi contre un grand poète qu'on était importuné en secret d'entendre toujours appeler le *Juste*, se joignait l'attrait plus délicat de la réparation d'une injustice, — sans oublier les différences essentielles du goût entre le XVIIe siècle et notre époque. — Les idées littéraires ont changé sur beaucoup de points et ce qu'on traitait alors de trivialité, ce qui semblait d'une platitude insoutenable à un Voltaire et à un La Harpe, se rapproche de l'allure pédestre généralement adoptée par le drame contemporain, et sembla à beaucoup de critiques empreint d'un naturel louable.

Voltaire, qui a comparé les deux *Phèdres* dans la préface de sa *Marianne*, tout en proclamant l'éclatante supériorité de l'une sur l'autre, à laquelle il prodigue les expressions méprisantes, semble réduire toute cette supériorité au style, et il la fait ressortir par un rapprochement entre deux passages qui expriment les mêmes idées chez Racine et chez Pradon, mais ici en excitant l'admiration, et là en provoquant le rire. On prétend aussi que Racine disait : « Toute la différence qu'il y a entre Pradon et moi, c'est que je sais écrire. » Racine se faisait tort. Elle est la plus évidente sans doute, mais elle est loin d'être la seule, et si Voltaire a raison de dire que « les personnages des deux pièces, se trouvant dans les

mêmes situations, disent presque les mêmes choses », et que c'est pourtant alors qu'ils sont le plus différents, il va trop loin en ajoutant que la conduite des deux ouvrages est à peu près semblable. Il faudrait tout au moins faire d'abord à cet égard une réserve très importante : en imaginant de nous présenter Phèdre non comme l'épouse, mais comme la fiancée de Thésée, Pradon a tout simplement détruit l'intérêt pathétique et terrible, la raison d'être et la force du sujet, en même temps que sa difficulté. Si Phèdre n'est plus que la fiancée d'un vieux roi, quoi d'étonnant qu'elle lui préfère un jeune et beau prince, et quoi de criminel? que devient la fatalité? comment se justifient ses remords, ses terreurs, la vengeance implacable d'un père, l'intervention des dieux? Ainsi que l'a dit un contemporain, « il falloit traiter le sujet dans son affreuse vérité, ou ne le point traiter du tout [1]. »

Mais l'infériorité du plan ne frappe qu'à un examen attentif, et celle du style est sensible à la lecture la plus superficielle. Toutes les qualités que Racine possède au degré le plus élevé et le plus exquis : l'élégance, la délicatesse, la propriété de l'expression, l'art de traduire toutes les nuances du sentiment, Pradon en reste bien loin; il s'en est douté lui-même et il le reconnaît implicitement en avertissant le lecteur qu'il n'a pas eu le temps de polir ses vers comme il l'eût voulu et en opposant ses trois mois de travail aux deux ans que Racine a mis à limer les siens.

Régulus (1688) passe généralement pour le chef-d'œuvre de Pradon : on lui sut particulièrement gré de l'adresse avec laquelle il avait vaincu les difficultés d'un sujet qu'il paraissait impossible de plier aux règles, surtout à l'unité de lieu. Le thème de *Régulus*, l'un des plus dramatiques d'une histoire fouillée en tous sens par la tragédie, n'avait pas encore été transporté sur la scène [2], et il ne faut pas en chercher la cause ailleurs : « J'ose dire, écrit Pradon dans sa préface, avec une modestie toute bouffie d'orgueil, que je me sais un peu de gré d'avoir trouvé une route que plusieurs auteurs avoient vainement cherchée... Il eût été bien fâcheux de laisser dans un éternel oubli la plus grande action qui se soit faite dans l'ancienne Rome, faute d'un peu d'invention. » En quoi consiste l'invention dont Pradon s'applaudit? A avoir mis la scène dans le camp des Romains devant Carthage, et non à

1. Subligny, *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte.* Néanmoins Subligny conclut que la pièce de Pradon est « mieux intriguée, surprend davantage les esprits et excite un peu mieux la curiosité. »

2. Nous ne comptons pas l'ouvrage inconnu d'un auteur très obscur, Beaubreuil, imprimé et peut-être aussi joué à Limoges en 1582.

Rome, ce qui permettait de conserver les deux unités. Aucun poète tragique ne s'en était avisé encore.

Une autre *hardiesse* dont Pradon ne s'applaudit pas moins, en réfutant les reproches qu'elle lui a valus, est d'avoir introduit un enfant sur la scène. L'enfant ne parle pas, mais sa présence seule excite mieux la compassion que les discours les plus pathétiques, et c'est lui qui fournit matière aux scènes les plus touchantes du dernier acte. Le théâtre grec, dont la tragédie du XVIIe siècle se flattait de suivre les traces, avait maintes fois donné l'exemple de cette prétendue audace, bien dépassée par le Joas d'*Athalie*, qui ne se borne pas à paraître, lui, et qui joue un rôle essentiel dans la pièce. C'est par de tels rapprochements qu'on peut voir sans cesse à quel point Racine, qui paraît timide aujourd'hui, a plus osé que ses contemporains.

L'amour ne tient qu'une place très subalterne dans *Régulus*, où tout est subordonné au patriotisme. Quoiqu'il semble s'en excuser dans sa préface autant que s'en vanter, Pradon a eu le mérite de sentir qu'il n'y en pouvait « mettre davantage avec bienséance », et après le succès considérable de son œuvre, qui n'eut pas moins de vingt-huit représentations consécutives dans sa nouveauté, qu'on reprit encore quelques mois après et qui est demeurée au répertoire jusqu'en plein XVIIIe siècle, il constate, en homme heureux et fier d'avoir fourni la matière d'une pareille observation, « que la grandeur d'âme frappe plus que la tendresse et que le spectateur est touché plus vivement par une grande action qui l'enlève, que par un fade amour qui languit. »

Les deux premiers actes de *Régulus* sont assez faibles : à travers les conversations prolixes des personnages, l'action s'engage lentement. Mais l'exposition est claire et, parmi les alexandrins prosaïques et lourds, quelquefois peu corrects, il s'en détache plusieurs d'une belle tournure, d'un accent noble et fier. Régulus dit à Mannius, qui médite de le trahir et qui vient de se justifier :

> Sur vous d'aucun soupçon je n'ai plus l'âme atteinte.
> D'ailleurs, la défiance est fille de la crainte :
> Je ne puis un moment douter de votre foi
> Et crois que tout Romain est Romain comme moi.

C'est un beau vers que celui du héros à Fulvie, lorsqu'il se prépare à combattre l'ennemi :

> Je ferai mon devoir; les dieux feront le reste [1].

1. Il est vrai que Corneille a été ici le collaborateur de Pradon : *Faites votre devoir et laissez faire aux dieux* (HORACE, II, sc. 8).

Sa femme est digne de lui : elle refuse de s'éloigner; elle l'exhorte à l'oublier, pour ne penser qu'à vaincre :

..... Courez à la victoire;
J'ai de quelques moments retardé votre gloire.

En apprenant le malheur de son mari, elle reste Romaine dans l'expression de sa douleur, et quand Mannius, dont la trahison est encore ignorée, se propose à mots couverts pour remplacer Régulus, en parlant du noble sang qui coule dans ses veines, elle lui répond :

Sans se mettre à l'abri de ces noms glorieux,
Il faut compter ses faits et non pas ses aïeux.

N'est-on pas surpris de rencontrer des vers pareils dans Pradon?

Revenu au camp sur parole, pour apprendre aux Romains à quelles conditions Carthage consent à le rendre, Régulus les exhorte à continuer la guerre, et tous les sentiments qu'il exprime, malheureusement sous une forme médiocre, sont pleins de noblesse, de dignité, de grandeur. Le dernier acte est plus pathétique encore. Régulus résiste stoïquement aux assauts répétés qu'on lui fait subir : à Lépide, qui a soulevé le camp pour s'opposer à son départ; à sa femme, trop romaine pour le retenir, mais qui jure de mourir avec lui; à son jeune fils, qu'on lui a amené pour fléchir son courage par l'amour paternel. Prisonnier de son serment, il use de subterfuge pour tromper la vigilance de ses compatriotes, en déployant autant de ruse pour retourner aux mains de ses ennemis que d'autres eussent pu le faire pour leur échapper. Et comme on est sous les murs de Carthage et que les vingt-quatre heures vont expirer, à peine a-t-il disparu qu'on apprend coup sur coup, par les récits classiques, la reprise du siège, la mort du héros et l'ardeur des soldats de Rome à le venger sur la ville ennemie, qu'ils vont forcer à se rendre.

Pradon savait que succès oblige; il le dit dans la préface de *Régulus*, où il s'engage solennellement à redoubler d'application et d'effort pour ne point déchoir. On peut croire qu'il le fit, en effet, car il prit son temps. Six ans s'écoulèrent avant qu'il reparût sur la scène avec le chef-d'œuvre longuement mûri qui devait effacer *Régulus*. Mais le résultat ne répondit point à son rêve. De ses dernières tragédies, — *Germanicus* et *Scipion l'Africain* (1694 et 1697), deux sujets tout romains encore, — il n'osa faire imprimer l'une, qui tomba lourdement, et il eût sagement

agi en s'abstenant de même pour l'autre, dont la médiocrité défie toute critique, et qui n'a même pas le mérite relatif d'avoir inspiré, comme la première, une jolie épigramme à Racine. Évidemment le pauvre Pradon avait épuisé le peu de génie qui était en lui.

III

Il en est de Campistron comme de Pradon : son œuvre est oubliée, son nom ne l'est pas. Il vaudrait mieux qu'il le fût : il en aurait plus de chances d'être lu et goûté. Le discrédit complet où il est tombé s'explique, assurément, mais ne va pas sans injustice. On s'est habitué à ne voir en lui que le pâle clair de lune de Racine; on ne lui accorde pas plus d'importance et de personnalité qu'à un reflet, sans compter que deux épigrammes très connues l'ont rendu un peu ridicule. Racine fut, en effet, son maître et son modèle; Campistron est à lui ce que fut à Raphaël un Sasso Ferrato : il le reproduit en l'affadissant. Sa tragédie est coulée dans le moule racinien, dont elle ne se permet pas de s'écarter un moment : la disposition de la pièce, la marche du dialogue, la couleur générale du style, les formes et les formules, tout se ressemble. Mais il était déjà un petit Racine par la nature avant de l'être devenu par l'art et par les leçons même du grand poète, qui encouragea ses premiers travaux, en l'aidant de ses conseils et en lui enseignant les secrets de la scène. Son esprit était en quelque sorte calqué sur cet exemplaire, qui fut son idéal, et en l'imitant il suivait sa vocation naturelle. Talent de second ordre, sans doute, et dont l'inspiration manque de personnalité; talent réel, cependant, et fait surtout pour être apprécié dans une époque où l'habile imitation des maîtres était considérée comme un mérite original. Il faut bien se garder de le confondre avec un Pradon. N'oublions pas qu'il fut à peu près unanimement regardé en son temps comme un auteur dramatique digne de la plus haute estime, et ce temps était l'une des plus riches périodes du grand siècle. Il avait au plus haut point l'intelligence et l'art du théâtre, et à ce talent il joignit une fécondité rare, puisque c'est coup sur coup, pour ainsi dire d'année en année et quelquefois, comme en 1685, à deux reprises dans un an, qu'il écrivit des ouvrages et remporta des succès tels que ceux d'*Arminius*, d'*Andronic*, d'*Alcibiade*, de *Tiridate*.

Jean Galbert Campistron était du Midi comme Le Clerc, Boyer et l'abbé Abeille. C'est le Midi qui, après la Normandie et Rouen,

fournissait le plus de poètes tragiques. Il débuta en 1683 par une *Virginie*, comme Le Clerc, qui annonce déjà un habile homme par la conduite et même la versification, mais dont le sujet, qui n'avait guères soulevé d'objections une quarantaine d'années auparavant, parut à beaucoup, en cette époque plus raffinée, n'avoir pas la noblesse, la décence et la délicatesse nécessaires à une tragédie.

De *Virginie* à *Arminius*, la différence des dates n'est que d'un an, mais le progrès du talent est considérable. La conception générale, qui nous montre l'association du patriotisme et de l'amour en lutte contre le respect de la volonté paternelle dans le cœur de la fille et du fils de Ségeste, rallié aux Romains et politique résolu à toutes les bassesses, se prête à de beaux mouvements et à des scènes émouvantes. La pièce est vraiment dramatique ; elle a de la chaleur, des situations, des péripéties rapides et saisissantes, surtout au dernier acte. Le deuxième est très beau : l'entrevue d'Arminius et d'Isménie, les deux amants que Ségeste veut séparer ; le débat de Ségeste et d'Arminius ; la scène où Arminius, traîtreusement arrêté, est amené devant Varus qu'il brave et Ségeste à qui il s'efforce de faire honte de sa conduite, en remplissent la plus grande et la meilleure partie. A défaut de Varus, l'un des rôles les plus faibles de l'ouvrage, le vrai Romain, c'est Arminius : Campistron l'a tracé d'une main ferme et lui a donné une grandeur de sentiments, une fierté de langage qu'on est surpris, lorsqu'on s'en rapporte à la réputation vulgaire de l'auteur, de trouver sous sa plume.

Une année seulement sépare aussi *Arminius* d'*Andronic* (1685) et dans cet intervalle le poète a encore accompli un nouveau progrès, non moindre que le précédent. Ce n'est pas à cette période de sa vie qu'on pourrait appliquer l'épigramme connue contre son *Hercule* : il ne recule pas, il avance toujours. *Andronic* a été inspiré à Campistron, il nous l'apprend lui-même, par le *Don Carlos* de Saint-Réal : « Comme, par des raisons invincibles, dit-il, je ne pouvais pas mettre sur la scène les personnages de M. de Saint-Réal sous leurs véritables noms, je fus obligé de chercher ailleurs quelqu'événement qui ressemblât à celui qu'il avait traité. Je trouvai heureusement ce que je cherchais dans l'histoire de Constantinople. »

Rien de plus pathétique et de plus touchant que le rôle d'Irène, victime d'État, enlevée par l'empereur à son fils, qu'elle aimait et devait épouser. Sa fidélité conjugale combat l'amour qui persiste dans son cœur ; elle s'entremet entre le père et le fils, ce qui ne

sert qu'à exciter davantage encore l'ombrageuse jalousie du premier; elle supplie le second de désarmer l'empereur par sa soumission. Mais tous ses efforts ne peuvent empêcher la catastrophe. Condamné à mort par son père, Andronic s'est ouvert les veines dans un bain; Irène s'empoisonne et vient pour le revoir avant de fermer les yeux : en apprenant qu'il est mort, elle se livre à son désespoir. L'empereur entre au moment où elle va expirer elle-même, et elle profite de son dernier souffle pour justifier le prince. C'est ce rôle sans doute qui a fait principalement l'éclatant succès de l'ouvrage [1]; mais celui qui en fait surtout la supériorité, c'est le personnage d'Andronic, tracé avec infiniment d'art dans son inquiétude, son trouble, son agitation, les sentiments divers dont il est combattu, ses efforts infructueux pour remplir ou tromper le vide de son cœur. Il y a là un état d'âme bien saisi et bien rendu, avec une vérité qui n'est pas exempte de force, dans un heureux mélange de qualités et de défauts conforme en même temps à la nature et aux lois de l'art dramatique. La pièce est restée longtemps au répertoire; elle le méritait.

« Aucun auteur n'avait encore si fort approché les inimitables modèles de MM. Corneille et Racine. Sans être copié de l'un ou de l'autre, on trouve ici tout à la fois un sujet neuf, grand, intéressant, traité d'une manière claire et simple; des situations touchantes, variées et ménagées avec beaucoup d'art, des portraits bien faits et une conduite admirable [2]. » C'est d'une pièce de ce genre que Racine eût pu dire, avec plus de raison que de la *Phèdre* de Pradon : « Toute la différence qu'il y a entre M. Campistron et moi, c'est le style. » Le progrès que nous avons signalé d'*Arminius* à *Andronic* ne s'applique pas à la versification, égale peut-être dans les meilleures scènes, mais plutôt inférieure dans les autres, moins élégante, moins soutenue, plus embarrassée par la complication des sentiments qu'elle veut peindre.

A la fin de la même année 1685, Campistron donnait un *Alcibiade* dont le succès dépassa encore celui d'*Andronic*. Dans cette œuvre, il n'a pas dédaigné de se rappeler fréquemment le *Thémistocle* du vieux Du Ryer. Il est même bien difficile de croire que ce ne soit point à lui qu'il ait emprunté son sujet, identique au fond et dans ses principaux détails. En l'une et l'autre tragédie il s'agit d'un général grec banni par ses concitoyens,

1. « L'affluence des spectateurs fut si grande que les comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premières représentations, et avoir ensuite mis la pièce au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule » (D'Alembert, *Éloge de Campistron*).

2. Parfaict, *Hist. du Théâtre français*, t. XII, 455.

réfugié à la cour d'Artaxerce, y tombant amoureux d'une princesse du sang royal, qui l'aime aussi, mais que son sang retient; ayant à se défendre contre les projets du Grand Roi, qui veut le mettre à la tête de ses troupes pour déclarer la guerre à la Grèce, et s'en défendant par les mêmes raisons. En toutes deux, la princesse aimée du glorieux proscrit, ici nièce, là fille du Roi, s'appelle Palmis. Comme la Palmis de Du Ryer, celle de Campistron dissimule son amour par fierté. Quand Alcibiade n'a pu retenir l'aveu des sentiments qu'il éprouve pour elle, elle s'indigne et le chasse de sa présence; mais à peine lui a-t-il obéi qu'elle avoue la vérité à sa confidente :

O devoir trop barbare!
Qu'il m'en coûtera cher d'avoir cru ma fierté!

En apprenant que le Roi irrité va le livrer aux Grecs, elle ne se contient plus et lui ordonne de fuir. Tout est prêt. Avant de la quitter, Alcibiade veut lui faire entendre encore une parole d'amour; elle lui impose silence :

Artaxerce est mon père, et vous n'êtes pas roi.

Ce sentiment cornélien de la prédominance du devoir sur l'amour, que Campistron emprunte à Du Ryer, n'est qu'un éclair : dès qu'Alcibiade l'a quittée, elle donne un libre cours à ses larmes; son orgueil ne triomphe pas sans lutte et laisse place à sa tendresse, de même que, chez sa rivale Artémise, dans le combat que se livrent son ressentiment et son amour, c'est l'amour qui finalement l'emporte.

Campistron est tellement plein de Racine qu'il lui arrive d'en copier çà et là quelques vers par un plagiat que nous aimons à croire inconscient [1]. Il rappelle plus avantageusement son modèle en d'autres points, non seulement par l'élégance et l'harmonie d'un style qui manque malheureusement de force et dont la facilité touche à la mollesse, mais par sa manière de chercher l'intérêt moins dans les combinaisons de l'intrigue que dans l'étude des passions, moins dans les événements que dans l'âme de ses personnages. *Alcibiade* est un drame tout intime, où le choc des situations n'est autre chose que le choc des sentiments.

Après tous ces succès, Campistron éprouva un échec avec *Pho-*

1. Alcibiade pille Burrhus lorsqu'il dit à Artaxerce :

Je parlerai du moins avec la liberté
D'un Grec qui ne doit point cacher la vérité.

cion (1688), dont la froideur explique celle du public; mais il se releva victorieusement avec *Tiridate* (1691), celle de toutes ses pièces où il jugeait avoir mis le plus d'art et de délicatesse et qui passe généralement pour son chef-d'œuvre. De l'art et de la délicatesse, il en fallait beaucoup pour traiter un thème si scabreux, qui n'est autre que l'amour d'Amnon pour sa sœur Thamar, mais attribué, par une transposition du sujet analogue à celle d'*Andronic*, au prince Tiridate, personnage d'ailleurs réel, dont nous ne savons guère rien de plus sinon qu'il mourut de langueur. Campistron s'est cru en droit, parce qu'il en avait besoin, d'attribuer cette langueur à un amour impossible et secret, et Tiridate tient si peu de place dans l'histoire que cette invention ne lui a pas plus porté atteinte que les coups d'épée du fils d'Anchise aux ombres sans corps de l'Averne.

Un mal inconnu mine Tiridate et le met aux portes du tombeau. Tous en cherchent vainement la nature et la cause. Pourquoi s'oppose-t-il obstinément, lui dont on sait la générosité, au mariage de sa sœur Erinice avec le prince Abradate, qu'elle aime et qui l'adore? Pourquoi recule-t-il toujours son propre mariage avec Talestris, reine de Cilicie, qui s'inquiète profondément de l'état où elle le voit, et tâche en vain de lui arracher des aveux? Son père, Arsace, offre d'abdiquer en sa faveur, si c'est l'ambition de régner qui le tue; Tiridate proteste noblement contre une pareille pensée. Mais lorsque celui-ci l'exhorte à approuver l'union de sa sœur avec Abradate, dont il lui fait l'éloge, le prince s'emporte, proteste avec violence et sort, le laissant stupéfait. Toute cette exposition indirecte, qui remplit le premier acte, est d'un art remarquable. Elle se prolonge dans les premières scènes de l'acte suivant. Malgré l'agitation de son fils, le roi le presse d'accomplir son mariage avec Talestris : ces délais sont insultants et deviendraient dangereux; il a donc donné ses ordres pour le lendemain.

Resté seul avec son confident Mitrane, Tiridate, en paroles pleines de trouble et de désespoir, laisse échapper le terrible secret, il sait qu'une telle passion est coupable, insensée, mais elle est plus forte que lui. Bientôt, après une scène avec sa fiancée Talestris, qui lui reproche son indifférence et son infidélité, pressé de toutes parts, de plus en plus agité par les furies de l'amour criminel, il va s'abandonner à ses transports avec une ardeur que rien ne peut plus contenir et qui excite les protestations indignées de Mitrane :

Je ne vois que la mort qui puisse les éteindre.
— Mourez donc, et cachez dans l'éternelle nuit
Vos vœux incestueux, la honte qui vous suit.
N'attendez point de moi de lâche complaisance.

Ce n'est plus un simple confident; c'est un conseiller ferme et incorruptible : son rôle se relève et s'ennoblit. A sa voix Tiridate reprend possession de lui : il fuira, il ira ensevelir ses remords dans le fond de l'Asie. Mais en ce moment Erinice paraît, et cette résolution qui le sauvait s'évanouit à sa vue. Erinice commence par lui témoigner sur son état funeste un intérêt qui excite sa joie; mais il se plaint que l'affection de sa sœur n'égale point la sienne. Elle proteste, et pour lui prouver qu'il se trompe, elle veut lui révéler un secret : celui de son amour profond pour Abradate; oui, elle l'aime et en s'opposant à leur union, son frère la désespère. Celui-ci ne répond à toutes ses instances que par des mots entrecoupés; il tombe en pâmoison, et elle veut lui offrir son bras pour le soutenir; mais lui :

Si vous m'aimez, ne me secourez pas!

L'acte suivant renouvelle une situation si hardie, mais toujours avec une délicatesse qui la rend tolérable. A Erinice succède Abradate, qui implore son consentement, qui prodigue ses supplications sans pouvoir le fléchir, et dont le désespoir se manifeste avec d'autant plus de violence qu'il ne saurait rien comprendre à ce refus obstiné, accompagné de protestations d'estime. Erinice, qui le voit sortir accablé, ne peut plus retenir elle-même l'expression de sa douleur et de ses reproches :

Eh! ne mourrai-je point s'il devient votre époux,

répond Tiridate.

— Vous mon frère? — Ah! laissez ce nom qui m'importune,
Ce nom qui fait lui seul toute mon infortune,
Ce nom par qui mes vœux sont toujours traversés,
Ce nom qui me confond quand vous le prononcez!

Le jour se fait peu à peu dans l'esprit d'Erinice. Il faut bien qu'elle finisse par comprendre. Elle jette un cri d'horreur.

Ah! grands dieux, qu'ai-je dit?

s'écrie Tiridate,

Je rappelle en tremblant mes sens et mon esprit...
Je vous atteste, Dieux! Votre puissance entière
N'a pu de ma raison éteindre la lumière;
Si je n'ai pas vaincu dans ce combat fatal,
J'ai conservé toujours un avantage égal;
Si mon cœur fut saisi d'une indigne surprise,
Du moins ma volonté n'y fut jamais soumise.
Mais ce n'est point assez pour me justifier;
La surprise est un crime : il le faut expier.

Est-ce par un ressouvenir de Phèdre que Tiridate attribue toujours aux dieux la frénésie fatale qui le tient?

Le dernier acte, quoique le plus faible, fait sortir de nouveaux effets d'une situation qui semblait épuisée. Le roi ne sait rien encore. En approchant, il voit fuir sa fille, qui ne revient pas à sa voix. Partout le trouble et l'effroi s'offrent à ses regards. On lui cache quelque chose! Tiridate haïrait-il sa sœur? — Plût au ciel qu'il la haït! répond Artabase, — imitation ingénieusement détournée du mot de Néron à Britannicus : *Souhaitez-la, c'est tout ce que je puis vous dire.* Lorsqu'il a compris à son tour l'affreuse vérité, son indignation éclate; il rassemble sa famille autour de lui pour faire justice devant elle. Mais la vue de Tiridate en proie au vertige du remords désarme sa sévérité. Tous s'efforcent de rattacher à la vie le prince écrasé sous le poids de sa honte, mais il a pris du poison, et il leur fait les adieux d'un mourant. Il ose même nommer sa sœur :

Car, étant près d'aller devant les dieux,
J'ose vous regarder et ne crains plus vos yeux.

Il meurt, et la tragédie se termine, comme *Andronic*, par quelques vers d'une rare platitude : malheureusement, en effet, l'expression, dans *Tiridate*, n'est guère supérieure à celle des autres pièces de Campistron. Malgré cette faiblesse générale du style, la conduite de l'ouvrage, l'adresse et la dextérité de l'exécution, l'entente du théâtre, l'art avec lequel il a su filer une situation unique, la varier, la renforcer, la dramatiser, de manière à accroître jusqu'au bout l'intérêt et l'émotion, font de *Tiridate* non seulement le chef-d'œuvre de Campistron, mais certainement l'un des chefs-d'œuvre du théâtre de second ordre au XVIIe siècle. La matière tragique peut sembler mince, dénuée d'incidents; la situation du personnage principal toujours la même et sans issue. Toutes les péripéties sont en nuances; tous les incidents appartiennent à

l'ordre intime et moral. Quoi qu'en ait dit La Harpe, l'auteur a su mettre de la gradation et de la progression dans la monotonie de son thème dramatique, comme il a mis de la décence, des situations pathétiques, des sentiments aussi nobles que touchants, dans un sujet d'une donnée répulsive. L'auteur de *Tiridate*, plus encore que d'*Andronic*, mérite d'être étudié par l'école psychologique. Oui, sans doute, on peut lui reprocher d'avoir choisi un de ces thèmes qu'on ne saurait faire accepter que par un vrai tour de force. Mais le tour de force, Campistron l'a accompli; il a réussi à nous imposer le sujet, à nous y intéresser même, à nous émouvoir en faveur d'un prince dont la passion fait horreur, par le tableau de ses souffrances et de ses remords. Du premier acte au dernier, il court sur le bord de l'abîme sans y tomber. Ce n'est pas la marque d'un talent si timide et si mou, et peu de génies plus vigoureux eussent osé tenter une pareille entreprise, ou en fussent aussi bien sortis à leur avantage.

Seulement ce qui explique en grande partie la hardiesse de Campistron dans *Tiridate*, c'est la *Phèdre* de Racine. Même en semblant original jusqu'à la témérité, il reste encore imitateur; son audace est inspirée et couverte par ce grand modèle. Campistron a voulu avoir sa *Phèdre* (et en même temps sa *Bérénice*, pour l'art du développement tragique), comme il avait voulu déjà avoir son *Esther* ou son *Athalie*, l'année précédente, dans la tragédie sacrée d'*Adrien*, l'une de ses chutes, avec *Phraate* et *Phocion*. Il a fait de Tiridate, sans avoir les mêmes raisons que Racine, une victime de la fatalité, qui lutte contre la volonté des dieux, plus forte que la sienne. Cette filiation avait frappé des contemporains [1], et indépendamment de l'inspiration générale, plus d'une imitation ou d'une réminiscence de détail prouvent combien il se souvenait de *Phèdre* en écrivant *Tiridate*.

Victor Fournel.

1. V. l'abbé Pellegrin, *Dissertat. critiq. sur la tragédie de Tiridate*, dans les frères Parfaict, XIII, 218. Il semble que ce soit encore pour imiter Racine qu'il revint tout à coup au théâtre en 1709, après un silence de dix-huit ans, avec une comédie unique dans son œuvre, comme celle des *Plaideurs* dans l'œuvre de Racine, et certainement plus inattendue encore. Cette dernière pièce, le *Jaloux désabusé*, montre que le talent de Campistron pour la comédie n'était pas inférieur à son talent tragique.

LE DIFFÉREND DE MAROT ET DE SAGON

(*Suite et fin* [1].)

Comme bien on pense, les amis de Marot ne laissèrent pas passer sans y répondre cette bordée de gros mots. Ils s'empressèrent de réunir en un recueil les petits poèmes composés en diverses circonstances par Bonaventure Des Périers, Charles Fontaine et Nicole Glotelet et, assaisonnant le tout de satires nouvelles, ils le présentèrent au public sous ce titre *les Disciples et amys de Marot contre Sagon, la Hueterie et leurs adhérents* [2]. Ce mélange ne dut pas déplaire, car on en connaît plusieurs éditions. Nous avons assez complètement analysé les différentes parties dont se compose cet opuscule pour qu'il soit inutile de s'y arrêter maintenant.

La mêlée alors est générale et, si on peut le plus souvent distinguer encore d'où partent les coups, on ne saurait dire quel adversaire attaque ni quel adversaire riposte. Tandis que Marot,

1. Voir le numéro d'avril 1894.

2. Cet opuscule a eu au moins trois éditions que nous allons décrire :

I. Les disciples || et amys de Marot con- || tre Sagon, la Hueterie et leurs adhérents. || *On les vend à Paris, pres le college de Reims,* || *a lenseigne du Phœnix* || In-8° de 30 ff. non chiffr., sign. A-G par 4, H par 2 (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, B.-L., 8e pièce).

Sur le titre, bois représentant un homme qui donne une missive à un autre.

F. 2, argument en prose latine et épigramme latine de Janus Parrhasius, « poeta Senogalliensis ».

F. 3 r°, *Apologie de maistre Nicole Glotelet, de Victry-en-Partoys, pour Clement Marot, contre le Coup d'essay faict par ung Cerite ou Mathelineux nomme Sagon.*

F. 12 v°, *Pour Marot absent contre Sagon, par Bonaventure* (des Périers), *valet de chambre de la Royne de Navarre.*

F. 14 v°, épigrammes latines de Bonaventure des Périers et Christophe Richer.

F. 15 r°, *Epistre à Sagon et à la Hueterie par C. Fontaines.*

F. 19 v°, *Response à Charles Huet, dict Hueterie, qui feist du mytouard le grys, par C. de la Fontaines,* réponse précédée d'un *Dizain sur la grâce de Sagon,* signé *Trop de peu,* et d'un dizain *sur Charles Hueterie.*

F. 23 v°, *Epistre à Marot par ung sien amy.*

F. 24, deux dizains anonymes.

F. 24, v°, *La complaincte et testament de François Sagouyn, dict Sagon, envoyez à Frippelippes valet de C. Marot, par C. de la Fontaine.*

F. 30, deux épitaphes de Sagon et huitain anonyme.

II. Les disciples et || amys de Marot contre || Sagon, La Hueterie et || Leurs Adherents. || *On les vend a Paris en la Rue Sainct Jac-* || *ques, pres sainct Benoist, a lenseigne du* || *Croissant, en la boutique de Jehan Morin,* || M. D. XXXVII (1537). || In-8° de 36 ff. non chiffr., sign. A-I par 4 (Bibl. Nat., Y, 4503; — bibl. de Versailles, E 352e, 1e pièce).

Sur le titre, bois représentant trois hommes écrivant dans une salle, chacun à une table séparée; l'un foule aux pieds un singe, le second un âne et le troisième un veau.

III. Les disciples et || amys de Marot, con- || tre Sagon, La Hueterie, || et leurs Adhérentz. || *Imprime a Lyon par Pierre de saincte* || *Lucie dit le Prince.* || In-8° de 38 ff. non chiffr., sign. A-D par 8, E par 6 (Bibl. Nat., Y, 4502).

Sur le titre, marque de l'imprimeur (*Brunet*, III, 524).

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 78-107; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, pp. 497-543.

content d'avoir engagé la lutte et soucieux de ne pas trop se découvrir, laisse ses amis vider la querelle, Sagon au contraire revient à la charge avec plus d'entrain que de bonheur. Pour écraser définitivement son rival, il publie une *Défense de Sagon contre Clément Marot* [1], où sont amassés tous les traits susceptibles de blesser l'ennemi. Nous avons déjà pris à ce recueil les renseignements qui éclairent le débat. On en peut tirer d'autres encore qui font comprendre le caractère de Sagon et sa nature d'esprit. En homme soucieux d'anéantir l'ennemi, Sagon fait flèche de tout bois et lance à la tête de ses adversaires tout ce qui peut les atteindre. L'arsenal des imputations contre Marot est ici au complet : insinuations malveillantes exposées en prose ou en vers, injures en français, en latin ou même en grec, tout s'y trouve assemblé pour en finir une bonne fois avec les contradicteurs. Loin d'être réduit au silence par les ripostes de Marot, Sagon se prétend au contraire fortifié par les assauts de son adversaire. Quelques gravures sur bois dont il a orné sa *Défense* révèlent nettement ce

1. Deffense de Sagon || Contre || Clement Marot. || *On la vend au mont Sainct Hylaire, devant* || *le College de Reims.* || In-8° de 36 ff. non chiffr., sign. A-H par 4 (Bibl. de l'Arsenal, 6427, BL).

Sur le titre, bois représentant un palmier chargé d'une lourde pierre, avec la devise : *Pondere pressa, altius extollitur.* Ceci s'applique à Sagon et signifie évidemment que les ripostes dont on l'accable le font redresser davantage.

Le contenu de ce recueil est assez disparate.

Au v° du titre commence un long factum en prose latine qui occupe le reste du cahier A : *In Francisci Sagonii libellum Prolusio, ejus defensionem et hendecasyllaborum argumentique Jani cujusdem effrontis confutationem continens.*

F. 5 r°, second titre ainsi conçu : *Defense de Sagon* || *par luy adressee* || *A* || *Clement Marot,* || *Disciples dicelluy,* || *Appoincteurs,* || *Et aux* || *Juges Prudens.* || Cette pièce est suivie de deux dizains et d'un *Rondeau à Marot, qui a faict le testament de Sagon et le faict advouer à Calvy de Fonteyne.*

F. 12 v°, nouveau titre de départ : *Confutation aux* || *disciples dudict Marot par ledict Sagon.* || Cette pièce est précédée d'un bois représentant quatre chiens aboyant à la lune, avec la légende : *Pro consuetudine latrant.* Elle est suivie de deux dizains.

F. 17 r°, *Aux appoincteurs;* v°, *aux juges,* avec un dizain et un rondeau aux mêmes.

F. 19, pièce grecque εἰς γραμματιστάς τινας μιξογλώσσους τοῦ ψευδομάρωνος δορυφόρους. Le f. 20 est blanc.

F. 21, nouveau titre : *Elegie par Fran-* || *coys de Sagon,* || *se complaignant a luy mesmes daucuns* || *qui ne prennent bien lintention* || *de son Coup d'essay, dont il* || *frappa Marot.* || Au-dessous, un bois représentant un rocher battu par les vagues, avec la légende : *Dum verberat fluctus scopulum irritus evanescit in undas.* A la suite (f. 26), deux rondeaux.

F. 27, *le Dieugard de Sagon à Marot de nouveau retourné en France,* accompagné d'un rondeau et de trois dizains.

F. 29, troisième titre : *Pour les disciples* || *de Marot.* || *Le page de Sagon* || *parle à eulx.* || Au-dessous du titre, un bois représentant un marais et des grenouilles coassant, avec la légende : *Præter loquacitatem habent nihil.* Au v° du titre, en gros caractères : *Le page de Sagon donne le vin aux disciples de Clement Marot, c'est ascavoir à Gloutelet, Daluce Locet, Bonaventure, Charles Fonteynes.*

Cette pièce est signée de la devise *De bien en mieulx,* qui, vingt ans auparavant, était celle du poète Maximien. A la suite, *Dizain aux aultres complices de Marot, qui ne se sont voullu nommer en leurs œuvres.*

Le v° du 36e et dernier feuillet est occupé par un bois singulier représentant quatre personnages, Gloutelet, Daluce Locet, Bonaventure des Périers et Charles Fontaine, enfermés dans une cage avec un perroquet. Un autre personnage, nommé *Mattheus* (Mathieu de Boutigny, page de Sagon), leur parle du dehors. Légende : *Nephanda loquuti, discite a Psitaco perfectiora loqui.*

Les trois pièces ci-dessus décrites et qui ont chacune un titre forment bien un seul et même recueil; cependant il est possible qu'elles fussent vendues séparément. Aucune d'elles ne figure parmi *Plusieurs traictez,* etc., ni dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

curieux état d'esprit. C'est d'abord, sur le titre, un palmier, chargé d'une lourde pierre sous laquelle il devrait être accablé, qui se dresse au contraire davantage. *Pondere pressa, altius extollitur*, dit la légende. C'est encore, plus loin, un rocher que des vagues furieuses viennent battre inutilement. L'allusion est claire et la légende la souligne encore : *Dum verberat fluctus scopulum irritus evanescit in undas*. Quant aux défenseurs de Marot, ils étaient plus mal traités encore : une vignette les représente comme des chiens aboyant à la lune ; une autre comme des grenouilles coassant dans un marais ; une troisième vignette enfin les montre tous enfermés dans une cage avec un perroquet pour y apprendre à bien parler. Sagon se croyait assuré sans doute que ces grossières violences décideraient de la victoire en sa faveur, mais en France la grossièreté ni la violence ne sauraient suffire pour vaincre quand on lutte contre l'esprit, c'est-à-dire contre la malice et le bon sens.

Si elle fut sincère, cette belle assurance ne dut guère durer longtemps, car les tenants de Marot s'empressèrent de riposter avec vigueur et déjà l'issue du débat ne pouvait faire de doute pour les gens avisés. Des défenseurs surgirent de tous côtés pour la cause de Marot et celui-ci n'eut pas, comme son adversaire, à descendre de nouveau dans l'arène. Pour encourager sans doute toutes ces bonnes volontés qui venaient à lui, Marot lance encore un rondeau contre le *Poète champêtre* qui l'avait attaqué, et c'est la seule riposte directe qu'il enverra à ses agresseurs.

La voici :

Qu'on mène aux champs ce coquardeau
Lequel gâte, quand il compose,
Raison, mesure, et texte et glose,
Soit en ballade ou en rondeau.
Il n'a cervelle ne cerveau :
C'est pourquoi si haut crier ose ;
Qu'on mène aux champs ce coquardeau.

S'il veut rien faire de nouveau
Qu'il œuvre hardiment en prose
(J'entends s'il y sait quelque chose),
Car en rime ce n'est qu'un veau ;
Qu'on mène aux champs ce coquardeau.

C'était en somme une réponse trop mesurée aux insanités du *Poète champêtre*. C'est d'ailleurs une justice à rendre à Marot que, bien qu'il se défendît, il ne fut pas celui qui employa dans la lutte ni les arguments les plus vilains ni les injures les plus basses.

Sans doute, il ne recule pas devant les mots crus et les reproches malsonnants, mais, outre qu'il se trouvait en état de légitime défense, la bonne humeur spirituelle dont il assaisonne ses ripostes leur enlève encore de leur grossièreté. Lancées par une plume malhabile, les ordures paraissent plus dégoûtantes : à cet égard, les partisans de Sagon doivent emporter la palme dans ce tournoi.

Ce n'est pas à dire non plus que les amis de Marot aient tout l'esprit et toute la légèreté de main de leur maître. Sans prétendre peser au plus juste ce poids d'immondices, il me semble pourtant que la bonne humeur leur fait moins défaut qu'à leurs rivaux. Ils sentent qu'ils combattent pour le bon sens injustement attaqué, pour un grand poète lâchement vilipendé, et cette considération leur donne de l'entrain, à défaut de talent, comme elle finira aussi par mettre les rieurs de leur côté. Aussitôt que Sagon eut lancé ses dernières attaques, de nombreux boucliers se dressèrent pour protéger Marot, boucliers brandis pour la plupart par des mains anonymes mais courageuses et qui savaient habilement manœuvrer. S'il est possible de dénombrer, ou à peu près, tous ces combattants, on ne saurait deviner leur identité; les visages masqués le restent pour nous et nous ne pouvons reconnaître que peu de gens dans cette bataille de pamphlets.

C'est d'abord le Champenois Claude Colet, qui, sous le pseudonyme anagrammatique de *maistre Da Luce Locet, Pamanchoys*, adresse une *Remonstrance à Sagon, à la Huéterie et au Poète campestre* [1]. Parmi des vivacités fort incongrues, Claude Collet écrit des choses justes et qui montrent bien de quel côté soufflait le vent.

Pauvre Sagon, en quel lieu t'es-tu mis?
Tu as acquis cinq cent mille ennemis,
Pensant avoir los et renom d'écrire
Contre Marot, qui ne s'en fait que rire,
Et tes écrits, auxquels as plusieurs mots
Tant mal assis, lui servent de marmots
Ou singes vieux, lui donnant passetemps;
Car quand il voit que tant peu tu entends

1. Remonstrance || a Sagon, a la Hu- || terie (*sic*), et au Poe- || te Campestre, || par maistre Da || luce Locet, Pa- || manchoys. || *On la vend au mont sainct* || *Hylaire, devant le col-* || *lege de Reims.* || In-8° de 8 ff. non chiffr., sign. A-B par 4 (Bibl. de l'Arsenal, 6427 A, BL, 6e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4503).

Cette *Remonstrance* est de Claude Colet, Champenois. Elle est suivie d'un huitain et d'un dizain de Claude Colet (Daluce Locet); d'une épigramme latine signée « Benedictus Serhisæus, salmuriensis »; d'une autre épigramme latine de François Ferrand; de deux petites pièces latines de Jacques de Mabrée (*Mabræus*), « Maroti amantissimus »; d'un triolet de D. L. (Daluce Locet?), d'un huitain de François Gaucher; d'un huitain de D. L. et d'un triolet anonyme.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 66-72 v°; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, pp. 478-487.

En l'art de rime, il ne peut, à vrai dire,
Se contenir qu'il ne se prenne à rire.
Ne vois-tu pas qu'un chacun va criant
Que tu eus tort ainsi le décriant
Sans que jamais, ce crois, il t'eût méfait?
Posé encor qu'il eut vers toi forfait,
Plutôt devais le forfait oublier
Et humblement vers toi le rallier
Que te montrer médisant ennemi
Par tes écrits qui n'ont ne *fa* ne *mi*.
Il t'eut appris ce que tu ne sais pas,
C'est à savoir d'écrire par compas;
Il t'eut appris, si tu n'eusses été
Si glorieux et si fort éventé,
A composer, si l'eusses voulu croire,
Et acquérir quelque louange et gloire;
Il t'eût appris à dire bien d'autrui
Non pas mal comme tu dis de lui.
Ne vois-tu tant d'apprentis qui s'appliquent
A te répondre, et pour Marot répliquent,
Et de bon cœur un chacun le défend?
Tu le pensais faire petit enfant,
Mais malgré toi, quelque bavard que sois,
Il régnera sur tous poètes françois,
Il aura bruit en dépit de ta gueule
Qui contre lui semble qu'elle s'égueule.

C'est bien là le sentiment qui commence à se faire jour de tous côtés : les violences de Sagon sonnent dans le vide et le talent de Marot apparaît si incontestable à tous que chacun veut le défendre contre des attaques injustes et intéressées. Claude Collet n'exagère pas : bien des défenseurs se lèvent qui vont accabler de traits Sagon et ses partisans. Voici qu'un poète parisien, Calvy de La Fontaine [1], réplique directement à La Huéterie et adresse une *Responce à Charles Huet, dit Hueterie, qui feit du mitouart le gris* [2]. Cette riposte ne parut point superflue, car on la retrouve dans le recueil des vers des amis et des disciples de Marot. Quant à Sagon, c'est naturellement contre lui que sont dirigées la plupart des épigrammes. Un poète anonyme lui envoie une *Épître responsive*

1. Il ne faut pas confondre Calvy de La Fontaine avec Charles Fontaine, bien que leurs adversaires les aient pris parfois l'un pour l'autre. Parisien comme Charles Fontaine et comme lui défenseur convaincu de Marot, Calvy de La Fontaine a traduit notamment en français le traité *De la félicité* de Philippe Béroalde.

2. Cette pièce se trouve dans le recueil des *Disciples et amys de Marot contre Sagon*. Dans l'édition ci-dessus décrite de Jehan Morin, elle est précédée (f. Fij) d'un bois représentant une truie qui file et un âne jouant du rebec, avec un chardon entre les deux.

au rabais de Sagon [1], et, parmi les injures, lui adresse quelques reproches sensés. On y voit s'accentuer le grief fait à un rimeur médiocre d'avoir voulu se hausser à la hauteur d'un maître incontesté. L'écart semble de plus en plus grand entre les prétentions de Sagon et sa propre valeur, et ses attaques ne prouvent plus que son infatuation sans pouvoir démontrer son talent. Un autre poète anonyme lance un *Rescript à François Sagon et au jeune poète champestre, facteur de la généalogie de Fripelippes* [2], qui répond par des injures à des grossièretés. Un troisième partisan décoche *contre Sagon et les siens* une *Épître nouvelle faicte par un amy de Clément Marot* [3], dans laquelle les *Sagonneaux* sont traités comme béjaunes trop tôt échappés du nid et trop frais pondus pour savoir chanter. C'est là un langage plus mesuré et qui sent déjà la victoire prochaine. Mais les injures reparaissent encore dans un libelle intitulé *le Frotte-groing du Sagouyn* [4] et orné sur le titre du bois facétieux représentant Fripelippes corrigeant Sagouin. Enfin on les retrouve encore dans la *Replicque par les amys de l'auctheur de la Remonstrance faicte à Sagon, contre celuy qui se dit amy de l'imprimeur du Coup d'essay* [5]. Il était écrit

1. Epistre respon- || sive au rabais || de Sagon. || Ensemble une || aultre Epistre faicte par || deux amyz de Clement || Marot. || *On les vent à Paris au mont* || *sainct Hilaire, devant le College* || *de Reims.* || In-8° de 8 ff. non chiffr., dont le dernier blanc, sign. A-B par 4 (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, BL., 10e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4504).

F. 5 r°, *P. S. à Sagon et à ses Sagonneaux pour Clement Marot.* Cette seconde pièce a été publiée séparément sous ce titre : *Contre Sagon et les siens, epistre nouvelle par ung amy de Clement Marot.* Voy. ci-dessous.

L'*Epistre responsive* ne se trouve pas parmi *Plusieurs traictez* réimprimés en 1539. Lenglet du Fresnoy l'a cependant insérée dans son édition des œuvres de C. Marot (in-4°, t. IV, p. 473).

2. Rescript A || Francoys Sagon et au jeune poete || Champestre facteur de la ge- || nealogie de Frippelippes. || Avecques ung Ron- || deau faict par || Clement || Marot || dudict jeune poete. || 1537. || In-8° de 4 ff. non chiffr. (Bibl. Nat., Y, 4503).

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 46 v°-48; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, pp. 440-445.

3. Contre Sagon || et les siens, Epi- || stre nouvelle, || faicte par ung || amy de Cle- || ment Ma- || rot. || *On la vend Devant le College de Reims.* || (1537). In-8 de 7 ff. non chiffr. et 1 ff. blanc, sign. A-B (Cat. Rothschild, t. III, p. 413).

Cette pièce est adressée par P. S. « à Sagon et à ses Sagonneaux »; elle se termine par des vers latins farcis de grec. Elle se trouve également à la suite de l'*Epistre responsive au Rabais de Sagon.* Voy. ci-dessus.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 111-114; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, pp. 549-555.

4. Le frotte- || groing du Sagouyn. || Avec scholies exposantz lartifice, etc. || *On le vend a Paris, en la rue S. Jacques* || *a lenseigne des trois Brochetz.* || 1537. || In-8° de 4 ff. non chiffr. (Bibl. de l'Arsenal, 6427 A, BL., 15e pièce).

Sur le titre, le même bois que sur le titre du *Valet de Marot contre Sagon;* Frippelipes tient Sagouin enchaîné et le frappe d'un bâton.

Le *Frotte-groing* est suivi (f. 3 v°) de *Quatrain* (3) *de maistre Ambrelino, au Sagouyn regibbant contre son maistre* et d'un *Dizain à ce propos.*

F. 4 v°, marque de Benoit de Gourmont (Silvestre, n° 838).

Cette pièce ne se trouve ni parmi *Plusieurs traictez*, ni dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

5. Replicque par || les Amys de l'auctheur de la Remonstrance || faicte à Sagon, contre celuy qui ce (*sic*) dict || amy de l'imprimeur du Coup || d'essay. || Ensemble responce à Nicolas Denisot || qui blasma Marot en vers enra- || gez a la fin du Rabais. || *S. l. ni d.*, in-8° de 7 ff. non chiffr., sign. A-B (Bibl. de l'Arsenal, 6427 A, 16e pièce).

F. 2 r°, *Epistre responsive à celluy qui se dict amy de l'imprimeur du Coup d'essay par maistre Grandis Ligulei, en l'absence de maistre Daluce Locet.*

Cette pièce est suivie d'un dizain, d'un triolet et d'un rondeau du même; de six distiques latins

qu'aucun de ceux qui s'étaient attaqués à Marot ne sortirait indemne de la lutte, aussi le poète manceau Nicolas Denisot qui intervient dans la querelle attrape-t-il là quelques boutades du défenseur de Marot. Recueillons ici ce triolet :

Les sots t'appellent Denisot,
Pour ce que tu veux leur train suivre :
Les sages disent Denys sot.
Les sots t'appellent Denisot.
Va t'en écumer quelque pot,
Laisse ton latin et ton livre.
Les sots t'appellent Denisot
Pour ce que tu veux leur train suivre.

Quelle mine faisait donc Sagon sous cette grêle de traits? Obligé de se défendre lui-même, mais ne voulant pas renoncer à la lutte, il ripostait encore quand la bataille était déjà perdue pour lui. Loin de Paris, il lance une *Epistre à Marot par François de Sagon pour luy monstrer que Fripelippes avoit fait sotte comparaison des quatre raisons dudit Sagon à quatre oysons* [1]. Se trouvant en Bretagne pour je ne sais quelle cause, Sagon envoie son factum comme

Fait à Rennes,
En ce parlement de septembre ;
J'ai bien voulu avant partir
De mon bon vouloir t'advertir
Et d'icellui donner étrennes
Au fidèle imprimeur de Rennes.

Cette épître est aussi fastidieuse que toutes les autres productions de Sagon ; elle s'inspire d'une théologie aussi lourde, sinon aussi

intitulés : *Joannis Heris in colacem qui scripsit adversus magistrum Dalucium Locetum Responsio* ; d'une épigramme latine : *In eumdem colacem et palponem typographi qui scripsit adversus M. D. Locetum Ja. Mabraeci Epigramma ;* de trois distiques latins anonymes ; de quatre autres distiques, « Benedicto Fouchereto authore » ; d'un dizain de François Gauchier ; d'un rondeau « A Nicolas Denisot, qui blasma Marot en vers enragez, par maistre Grandis Ligulei » ; d'un dizain et d'un triolet anonyme ; d'un huitain d'Edmond de Noue, et de cinq distiques latins de Benoist de Serhisey, de Saumur.

Pas plus que la précédente, cette pièce ne se trouve ni dans le recueil de 1539 ni dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

1. Epistre a || Marot par Fran- || cois de Sagon pour lui monstrer que || Frippelipes avoit faict sotte comparaison || des quatre raisons dudit Sagon à quatre || Oysons. || [Au v° du 15e f. : *Au Palais par Gilles Corrozet* || *et Jehan André.* 1537. || In-8° de 16 ff. non chiffr., dont le dernier blanc, sign. A.-D. par 4 ; 26 lignes à la page, sauf pour les ff. 7 v° et 8 r° qui ont 30 lignes, d'un caractère plus petit (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, B L., 13e pièce).

Sur le titre, bois représentant un homme debout, dans un cabinet d'étude, et lisant devant un pupitre. Au-dessous, devise de Sagon : *Vela de quoy.*

F. 14 v°, *Rondeau et dizains faictz par Sagon et ses amis contre Gloutelet le premier des disciples Marotins.*

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 135-145 ; cette pièce y est faussement datée de 1538. Elle n'a pas été reproduite par Lenglet du Fresnoy.

intolérante, que les précédents avertissements. Mais Sagon déchante singulièrement. Fripelippes, d'abord, et tous les poètes venus à sa suite lui ont trop vivement montré l'outrecuidance de son attitude pour qu'il ne puisse pas la sentir lui-même. Il lui déplaît aussi d'être la risée des gens et son adversaire a su mettre tous les rieurs de son côté. Aussi Sagon fait des avances à Marot; il veut en finir et propose la paix. Ce passage de son épître, quoique long et embrouillé, mérite d'être cité ici :

... Je te promets que j'ai deuil
De voir que par jugement d'œil
Nous sommes au peuple une histoire
Ou fable en chacun auditoire.
Ce regret pour toi et pour moi
Me met quelquefois en émoi;
Possible est que tu n'en tiens compte,
Mais je suis fâché de grand honte
Voyant qu'il n'y a si petit
Qui n'ait désir et appétit
Que ta folie continue
Pour être des fous soutenue.
Prends le cas que je te blessai,
Marot, ce fut d'un coup d'essai
Qui de plus près suit l'aventure
Que la malice de nature.
Si tu avais cœur ennobli,
Ta vertu l'eut mis en oubli
Et n'en ferais mémoire aucune
Par remords d'envie ou rancune.
J'ai eu raison de l'avoir fait
Au temps que ton vice et forfait
T'avait contraint quitter la France.
Maintenant tu as délivrance;
Bien de par Dieu j'en suis joyeux
Si ton malfait se change en mieux.
Je ne désire autre vengeance
Qu'à ton mal sentir allégeance,
Et tes membres entre eux discors
Voir réunir à notre corps.
De ces deux points ai plus d'envie
Que je n'ai d'avoir longue vie.
Or cesse donc, cesse, Clément,
D'écrire plus si follement,
Car il te vaut beaucoup mieux taire
Qu'à Fripelippes secrétaire

Déclarer tant de ton secret.
Marot, j'eus pour toi grand regret
Quand je vis seulement le titre
De ton injurieuse épître
Que Fripelippes m'envoya.
Ce fut toi qui le dévoya;
J'entends pourquoi, par qui et comme
Cela se fit aussi bien qu'homme;
Je te connais et tu sais bien
Que s'il y a vice il est tien,
Et non à autre personnage.
Mais tu sais aussi que mon page
N'eut jamais un jour de repos
Qu'il n'eut fait réponse au propos
De ton imprudent secrétaire.
De moi je suis tant solitaire
Que je n'en sus oncques rien voir
Pour à mon nom propre y pourvoir;
Quand tout est dit j'en suis bien aise,
Mais que la chose ainsi te plaise.
Et toutefois n'est le moyen
Comme il faut vivre en bon chrétien.
On n'acquiert la gloire éternelle
Par dissension fraternelle;
Par opprobre, injure ou médits
On s'eslongne du paradis,
Et pour trouver miséricorde
Faut oublier toute discorde.
Oublie donc ce Coup d'essai
Dont tu dis que je te blessai,
Et je mettrai par alliance
Fripelippes en oubliance;
Et si nous ne faisons ainsi
Tu feras mal et moi aussi.
De ma part j'en ai bonne envie;
Si tu veux amender ta vie
Et de toi si ainsi le fais,
Tu te décharges d'un grand faix.
Ecris-moi donc sans secrétaire,
Si tu as désir volontaire
D'être désormais diligent
D'ôter le roil d'avec l'argent,
Et de ton corps faire à ton âme
Un vaisseau pur sans vice ou blâme.
Parle à moi non point à demi
Mais en tout comme à ton ami,

Traite avec moi cause secrète
Que souvent l'imprudent regrette
Après qu'il s'est mis au danger
De la dire à un étranger.
Dis-moi ce que tu voudras dire
Sans véhémence et sans feu d'ire,
Par lequel chacun trouve laid
L'écrit que m'a fait ton valet.
Toutefois j'ai bien pu connaître
Que c'était l'ouvrage du maître ;
Je ne sais au vrai si tu l'es,
Car un maître enclôt des valets
Sur lesquels on puisse en franchise
Pratiquer la loi de maîtrise.
Si tu en as, bien de par Dieu,
J'ai encor mon page Mathieu
Qui n'a pas si grande science
Comme il a pure conscience.
Laissons donc faire à nos valets
Les actes des jeunes follets.
Montre par tes plus graves carmes
Avoir quitté les jeunes armes
Pour être de moi plus aimé
Que mon page ne t'a blamé
En confutant à ma défense
De ton secrétaire l'offense
Ou écrit tant injurieux.

. . . . . .

Je te pry donc de faire taire
Fripelippes ton secrétaire
S'il n'a autre et meilleur propos;
Ou si ton esprit est dispos,
Tu me pourras mander par lettre
Si tu veux homme fidèle être,
Car s'ainsi est, je te promets
Qu'il ne me souviendra jamais
De blâme, d'injure ou d'envie
Que tu m'aies fait en ta vie.
Je t'en veux ici avertir
Espérant de t'y convertir,
Afin que tant que Marot dure
Il ne retourne à son ordure.

. . . . . .

Marot, je te promets ma foi,
Que tu feras beaucoup pour toi

Faisant ce que je te conseille;
Or le fais donc pour la pareille
Changeant ton antique propos
Et travaillant en ton repos
De rendre ainsi que je souhaite
Ta conscience pure et nette.

Bref il résulte de ce bavardage diffus que si Sagon a attaqué Marot absent, il ne s'en repent nullement; bien au contraire il feint d'être convaincu d'avoir agi charitablement et se réjouit que son intervention ait pu amender l'hérétique. C'est donc Marot qui devrait oublier cette injure salutaire, la pardonner, la bénir! Triste excuse d'un hypocrite dévot qui oublie ses accusations et ses violences devant la verte riposte de Fripelippes! Mais Marot n'a pas ainsi pris la chose : il s'est fâché et a su mettre les rieurs de son côté. Et Sagon, bon prince jusqu'au bout, consent à rentrer ses griffes émoussées pour que son adversaire cesse de l'égratigner jusqu'au sang.

Il faut dire aussi que la querelle s'était trop étendue et avait duré trop longtemps. Quelques esprits pondérés commençaient à trouver qu'une semblable dispute était tout au moins inutile et disaient qu'en l'espèce tous les torts n'étaient pas d'un seul côté. Dans une pièce intitulée le *Différent de Clément Marot et de François Sagon* [1], un poète essaie de résumer les vraies origines de la querelle et de préciser les fautes des deux adversaires. Un autre anonyme, dans une *Épître à Marot, à Sagon et à la Hueterie* [2], a aussi la prétention de mettre les choses en leur jour véritable; mais bien qu'il se pique de partialité, le talent de Marot le séduit et il lui est plus favorable qu'aux platitudes de son agresseur. Aussi Sagon, piqué de n'être pas prisé davantage, inspira-t-il une *Response d'ung qui ne se nomme point à l'épistre de celluy qui ne s'est point nommé, adressée à Marot, à Sagon et la Hueterie, en laquelle il blasme Sagon, disant qu'il a commencé le débat de Marot et de luy* [3].

C'est là le sort ordinaire de ceux qui veulent être impartiaux : en disant leur fait à chacun, ils mécontentent tout le monde et

1. Je ne connais pas d'édition séparée de cette pièce qui se trouve parmi *Plusieurs traictez* (1539, ff. 121-123) et aussi dans l'édition de Lenglet du Fresnoy (4°, t. IV, p. 566).

2. Epistre || a Marot, a Sa- || gon, et a la || Huterie. || *On la vend au mont Sainct* || *Hylaire, Devant le Colle-* || *ge de Reims.* || In-8° de 8 ff. non chiffr. sign. A-B. par 4 (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, B-L., 7e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4503).

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 72-78; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, 4°, t. IV, p. 488.

3. Je n'ai pas retrouvé d'édition séparée de cette pièce, qui figure parmi *Plusieurs traictez* (1539, ff. 123-125) et aussi dans l'édition de Lenglet du Fresnoy (4°, t. IV, p. 569).

personne ne leur sait gré de leur réserve et de leur bonne foi. Le poète Germain Colin Bucher en est ici une nouvelle et plus éclatante preuve. Originaire d'Angers, Germain Colin Bucher était en rapports avec Marot et Sagon, bien qu'il passât une partie de sa vie à Malte en qualité de secrétaire du grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et lui-même cultivait la poésie avec assez de bonheur pour que l'un et l'autre des deux rivaux ne dédaignât pas son concours [1]. Sagon notamment croyait pouvoir compter sur l'appui de Germain Colin et nous avons déjà vu son secrétaire appelant celui-ci à la rescousse. Mais quand Germain Colin intervint au débat, ce ne fut pas dans le sens que Sagon espérait; loin d'exciter les adversaires, il s'efforça de les apaiser et de les ramener au sentiment de leur véritable dignité. Dans son *Épistre envoyée à Clément Marot et Françoys Sagon tendant à leur paix* [2], Germain Colin fait entendre la voix du bon sens. Il y joint quelques exhortations charitables qui s'inspirent visiblement de la foi nouvelle des réformés.

L'un a taxé chacun fors lui de vice,
L'autre, en couleur d'un publique service,
En a tâché cueillir fruit envieux
Pour épancher son nom en plusieurs lieux;
Dont est issue une haine intestine
Entre pareils, qui vos plumes obstine :
Pareils, j'entends, en Christ, notre seigneur,
Qui nous unit par sa grâce et faveur
En une amour égale et chrétienne
Laquelle en lui il veut qu'on entretienne
Et la nous a laissée en testament
Pour un nouveau et dernier mandement
De qui la loi dépend et les prophètes.
Regardez donc, chers amis, où vous êtes
Et retournez à vos premiers bon sens.
Imaginez si vos plaids indécents,

1. Les poésies de Germain Colin Bucher n'ont été publiées que récemment (Paris, Techener, 1890, in-8) par M. Joseph Denais, d'après le ms. n° 24, 319 du fonds français de la Bibliothèque Nationale.

2. Epistre || envoyee à Clement || Marot, et Francoys Sagon || tendant à leur paix. || *On la vend en la rue sainct Jaques* || *pres le mortier d'or.* || In-8 de 4 ff. non chiffr. (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, BL., 14e pièce).

Cette épître est signée à la fin « Voustre bon frère serviteur et amy, Germain-Colin », et de la devise : *Vela que c'est.*

Elle n'a pas été retrouvée par M. Joseph Denais qui déclare l'avoir vainement cherchée. Mais elle a été publiée par M. Émile Picot, d'après une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque Nationale dans le recueil de Rasse des Nœuds (mss. français, n° 22, 563, p. 27) : *Supplément aux poésies de Germain Colin, publié par Émile Picot* (Paris, Techener, 1890, p. 9. Extrait du *Bulletin du Bibliophile*, 1890, p. 177).

Votre ironie, envieuse et fragile,
Ont rien de Christ et de son évangile;
Considérez si le premier motif
De vos écrits est pas dur et rétif,
Plus que brutal et damnable artifice.
Comme osez vous offrir un sacrifice
Et oraison au souverain seigneur
Quand le soleil sur votre ire et fureur
A tant de fois tourné sa regardure?

C'est là le langage d'un néophyte. Après ces considérations morales, Germain Colin aborde le sujet même du différend et essaie de déterminer la part des torts de chacun.

Ceci, Sagon, n'est dit pour t'éclater,
Ni pour Marot en tanser ou flatter,
Combien qu'ayons souvent couché ensemble;
Mais à vous deux j'écris ce qu'il me semble,
Non que je veuille ainsi comme Longœil
Homme excellent à la plume ou au poil,
Qui écrivit de Budé et d'Erasme,
Juger de vous qui mérite la palme
Combien pourtant que j'en jugerais bien;
Mais cil ne doit vous comparer en rien
Qui vous désire union ou concorde.
Vous tirassez tous deux à une corde,
Chacun d'un bout, à l'envie, et qui mieux
Apparaîtra le plus injurieux.
L'un *rat pelé* en mauvais sens s'appelle,
Mais je dirais, quand aucun on rapelle,
Que c'est signal inférant par honneur
Qu'on a trouvé en lui quelque valeur.
Puis *sagouin* de Sagon on dérive;
Mais il n'y a personnage qui vive
Qui oncques fut déjeuné de ce mot,
Car bien ni mal il n'emporte, ains est sot.
Je m'en rapporte à Fripelippes même
Qui l'inventa pour une injure extrême.

Et Germain Colin continue de la sorte à dire leurs vérités à chacun, entremêlant les sages conseils aux exhortations charitables. Lui-même, pour faire passer la leçon, se fait petit et se dépeint ainsi :

C'est un enfant d'Angers, pauvre et colin,
Qui comme vous est aux muses enclin

(Je ne dis pas de plume si fameuse,
Quoique grand voix ne fait la chose heureuse,
Fors qu'en prim sault plusieurs elle soustrait);
C'est un enfant, jà mouillé et retraict,
Lequel ayant couru en maints royaumes,
S'est retiré dessus ses petits chaumes,
Esquels il vit en paix et union,
Sans appéter trop grand opinion,
Avec sa femme et deux petites garses,
Que chacun jour lui font cent mille farces;
Et quand il vient fâché de quelque lieu,
Leurs petits mots le remettent en jeu.
C'est de rechef un colin débonnaire
Qui ne voudrait souffler le luminaire
De vos façons, mérites et espoir,
En eût-il or la cause et le pouvoir.

Peine perdue : ni cette modestie ni la bonne intention qui l'avait inspirée ne rendirent cette intervention efficace. Germain Colin mécontenta tout le monde en essayant de rendre justice à chacun. Sagon, qui avait cru pouvoir compter sur un allié, se plaignit amèrement de ce qu'il considérait comme une défection. Il s'en ouvrit à Jehan Bouchet, de Poitiers, dans une épître que celui-ci nous a conservée [1].

Je dis ceci pour cause, ami Bouchet,
Que je te veux pour vrai ami retraire,
Au lieu d'un faux qui se nommait mon frère,
Ayant dedans le cœur feint et malin.
J'ai deuil qu'il faut nommer Germain Colin,
Duquel j'ai eu en amitié la basque;
Car, me portant un visage de masque,
Doux au parler en présence de moi,
Me promettait, par lettre, amour en foi;
Et au contraire avait en la pensée
Inimitié contre moi pourpencée,
Ce que diras son épître voyant,
Qu'à son Marot et moi fut envoyant
Sous un désir qu'il feignait par trafficque
De nous induire à l'amour pacifique;
Mais l'un de nous supporte, dore et oingt,
Et l'autre à tort blasonne, pique et poingt;

1. Jehan Bouchet, *Épistres morales et familières du Traverseur*. Poitiers, 1545, in-f°, IIIe partie, fol. 73, col. *a b*.

Qui est le point pour voir la flatterie
Et l'ami feint user de menterie.
Or est ainsi que mon page avait mis
Cestuy Colin au rang de mes amis,
Ayant connu que, par fréquente lettre,
Tel envers moi se donnaît à connaître;
Encor il mit, dont j'ai grand deuil, le nom
Auprès du tien, Bouchet, dont le renom
Des mœurs, d'esprit, du désir, du service,
D'état, d'honneur, de plaisir, d'exercice,
Du bon vouloir, zèle, complexion,
D'intégrité et juste affection,
Me fait avoir par raison confiance
D'être plus sûr de la tienne alliance,
Puisque ainsi est que ce sont les vrais points
Pour rendre cœurs par amitié conjoints.

Comme on le voit, Sagon essayait de remplacer Germain Colin par Jehan Bouchet et de persuader à celui-ci d'embrasser sa cause. Mais il était écrit que le rival de Marot crierait seul dans le désert, et Bouchet lui répondit poliment par une fin de non recevoir [1].

Quant à Marot, il ne fut pas moins rancunier que Sagon à l'égard de Germain Colin. Celui-ci tendait bien visiblement vers la Réforme; — il fut condamné, quelques années plus tard, par un arrêt du Parlement de Paris, à rétracter publiquement à Angers ses croyances hétérodoxes [2]. — C'était là une raison pour que Germain Colin se montrât indulgent aux méfaits reprochés à Marot. Mais, d'autre part, Germain Colin n'avait pas grande sympathie pour Marot, dont il jalousait les succès de poète et qu'il attaqua plusieurs fois directement [3]. Aussi Marot ne lui sut-il aucun gré d'être intervenu charitablement dans le différend avec Sagon. Bien plus, mécontent sans doute d'une impartialité qui n'avait pu réussir à le satisfaire, Marot ne tardait pas à retrancher quelques vers à la louange de Germain Colin qu'il avait d'abord laissé figurer dans ses œuvres [4]. Oubliant pour un moment tout ce qui les séparait, Marot et Sagon s'étaient donc trouvés d'accord pour

1. Jehan Bouchet, *op. cit.*, IIIe partie, fol. 73, col. *c*.
2. 19 juillet 1540. M. N. Weiss a publié cet arrêt dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1891, p. 74. Voy. aussi une épître mise en lumière par M. E. Picot dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1890, p. 180.
3. Voy. notamment dans les *Poésies de Germain Colin Bucher*, p. 183 et 218.
4. Marot, ayant enlevé de chez Gryphius l'édition qu'il y avait donnée de ses poésies pour la confier à Étienne Dolet, fit quelques changements au volume à cette occasion. Il remplaça notamment une épigramme adressée à Germain Colin par des vers adressés à Dolet (Edition G. Guiffrey, t. II, p. 8).

accueillir aussi défavorablement l'un que l'autre les bonnes intentions du maladroit Germain Colin.

Mais il n'est si bon combat qui ne doive se terminer et adversaires si acharnés qui, de guerre lasse, ne finissent par demeurer en repos. Ainsi devait-il arriver de la querelle de Marot et de Sagon et nous n'aurions plus qu'à en indiquer le dénouement s'il ne nous restait encore à dire comment les beaux esprits de province prirent part à cette lutte qui les passionna tout autant que les Parisiens. Nous savons que Sagon était Normand; par son père, Jehan Marot, de Caen, Clément Marot l'était aussi et nous avons vu qu'il n'avait pas rompu complètement avec cette province, à la vie intellectuelle de laquelle il essayait de se mêler. Rouen était, en effet, un centre de culture assez important : à côté de ses Palinods et de sa Bazoche, il possédait une confrérie facétieuse, la confrérie des Conards, agressive et remuante, dont le rôle était de parodier les ridicules. Soumise à l'autorité d'un abbé électif, que son sceau représente tenant d'une main une crosse et de l'autre un jambon, elle avait seule le privilège reconnu chaque année par un arrêt du parlement de Rouen, de se masquer aux jours gras et d'octroyer à d'autres, moyennant finances, la permission de se masquer aussi. Les Conards profitaient de cet incognito pour railler fort crûment les travers de leurs contemporains et jouer des tours malicieux qui les rendirent bientôt célèbres. Ils publiaient aussi des facéties sous le voile de l'anonyme et c'est ainsi qu'ils intervinrent au débat de Sagon et de Marot. Cette querelle, qui ne passa nulle part inaperçue, avait agité les esprits normands pour le moins tout autant que les Parisiens. Quelques-uns des libelles échangés dans la lutte étaient partis de Rouen pour la première fois. Par exemple, on lit dans l'*Epître responsive au rabais de Sagon* :

> Quant à l'impression première
> Que Rouen nous mit en lumière,
> Elle est si laide et si obscure
> Que de la lire on n'en a cure;

ce qui indique clairement que la première édition du *Rabais du caquet de Fripelippes et de Marot*, sur laquelle je n'ai pas pu mettre la main, avait vu le jour à Rouen. On ne saurait donc s'étonner après cela que les Conards se soient empressés d'intervenir dans un scandale qui était, pour ainsi dire, un scandale local.

Le chef de l'ordre commença par une *Appologie faicte par le grant abbé des Conards sur les invectives Sagon, Marot, La Hueterie,*

Pages, *Valets*, *Braquetz*, *etc.* [1]. C'est un résumé du débat auquel se mêlent quelques ordures et qui n'apprend rien de nouveau. L'abbé, fort sage pour un fou, termine en déclarant aux adversaire qu'il

Ne reste plus qu'à jouer des couteaux,
Ce qu'ils feront quelqu'un de ces matins,
Ou se mordront comme font les mâtins,
Si moi, beau père abbé, seul chef de l'ordre,
Ne leur défends frapper, ruer ne mordre.
Parquoi, enfants, la mitre et crosse bas,
Pour éviter querelles et débats,
Je vous défends toute injure interdite;
Mais sous la peine ici dessous écrite
N'user de coups, faire, dire, n'écrire
Faits qui ne soient joyeux et bons pour rire.

Sagon se fâcha-t-il de ce bon sens et se trouva-t-il blessé que l'abbé des Conards traitât son adversaire avec autant d'indulgence qu'il était traité lui-même? Toujours est-il que peu de temps après, un ami de Sagon adressait une *Responce à l'abbé des Conars de Rouen* [2]. Ce ne fut pas tout et cette réponse amena elle aussi une réplique : *La première leçon des matines ordinaires du grand*

1. Appologie || faicte par le grant || abbé des Conards || sur les invectives Sagon, Marot, la Hu || terie, pages, valets, braquetz, etc. || *S. l. ni. d.* (1537). In-8. de 4 ff. non chiffr. (Bibl. de l'Arsenal 6427A, BL, 9e pièce).

Sur le titre, bois représentant deux hommes à un balcon; l'un sonne de la trompe et l'autre lit un mandement à la foule des Conards qui se presse au-dessous.

En tête de l'*Appologie* se lit un privilège facétieux contenu dans un dizain et signé de l'anagramme : « Gros cul doré. »

Une autre édition figure dans le *Catalogue* de la bibliothèque du baron James de Rothschild (t. III, p. 412). Elle porte sur le titre la mention : *On le vend devant le college de Reims*, et contient, de plus que la précédente, un dizain dû à l'un des dignitaires de la confrérie, « le cardinal Poly. »

Voy. *Plusieurs traitez*, etc., ff. 108-110; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, in-4, t. IV, p. 544. Il a été fait également une réimpression séparée de cette pièce tirée à 18 exemplaires seulement (Paris, imprimerie Panckouke, 1854, in-12 de 12 pages).

2. Cette pièce a eu plusieurs éditions :

I. Responce à Lab || be des Conars de || Rouen. || *On les vend en la rue sainct Jacques, par* || *Jehan Morin* || M. D. XXXVII (1537). || In-8° de 4 ff. non chiffr., dont le dernier blanc (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, BL, 12e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4503).

Sur le titre bois représentant trois auteurs écrivant à trois tables différentes, les pieds appuyés le premier sur un âne, le second sur un singe, le troisième sur un veau.

II. Responce faicte a l'abbé des Conards de Rouen. *On les vend en la rue Saint Jacques par Jehan Morin.* 1537. Pet. in-8° gothique, avec un bois sur le titre.

Je n'ai pas retrouvé cette édition.

III. Response a lab || be des Cognars de Rouen. || *On les vend en la Rue de la chefvre* || *par Jehan lhôme demourant au d'lieu.* || M. D. XXX vij (1537). || Pet. in-8° goth. de 4 ff. non chiffr. impr. en grosses lettres de forme (Bibl. du baron James de Rothschild, t. I, p. 435).

Le titre est orné de trois petites figures sur bois.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 120-121. — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, in-4, t. IV, p. 563-566. Cette *Réponse* a aussi été réimprimée plusieurs fois séparément : deux réimpressions elzéviriennes tirées à très petit nombre ont paru, la première chez Panckoucke, en 1854, la seconde chez P.-A. Bourdier et Cie, en 1857; enfin une troisième réimpression, tirée également à petit nombre et non mise dans le commerce, a été imprimée à Rouen par Henry Boissel, en 1867.

abbé des Conards de Rouen souverain monarque de l'ordre contre la réponse fait par un corneur à l'apologie du dit abbé [1]. Cependant, malgré leur désir d'épuiser ce qui pouvait leur fournir matière à s'esbaudir, les Conards eux-mêmes souhaitaient que cette dispute prît fin. Dans un libelle intitulé

De Marot et Sagon les treves
Donnez jusqu'à la fleur des febves,

par l'autorité de l'abbé des Conards [2], l'auteur essaie, en renvoyant dos à dos les adversaires, de les calmer et de les faire vivre en paix désormais l'un avec l'autre. On y sent combien le public commençait à être excédé de tous ces gros mots. Si on en riait encore, on trouvait cependant que la plaisanterie durait trop. On en avait, à la lettre, les oreilles assourdies :

Un autre mal advient de vos débats :
On voit crier et battre haut et bas
Tant de criards, criant de tous côtés,
Les gens en ont les cerveaux assotés
Et étourdis; car un petit follet
S'en va criant *le Débat du valet*
Clément Marot contre François Sagon;
Un autre vient qui crie en son jargon
Portant o soi de papiers un paquet :
Qui veut, qui veut *le Rabais du caquet*
De Fripelippes et de Marot Clément,
Dit rat pelé.

1. La première leçon des matines ordinaires du grand abbé des Conardz de Rouen, souverain monarcque de l'ordre : cõtre la respõse faicte par ung corneur à l'apologie du dict abbé. *S. l. n. d. Rouen, Cardin Hamillon*, 1537). In-4° goth. de 4 ff. (E. Frère, *Manuel du bibliographe normand*, t. I, p. 262).

Sur le titre, vignette sur bois représentant un Conard.

Il a été fait deux réimpressions de cet opuscule : l'une chez Panckouke, tirée à 24 exemplaires; l'autre, en 1857, chez Bourdier, tirée à 12 exemplaires.

2. Je connais deux éditions de cette pièce :

I. Les tre- || ves de Marot et || Sagon, Donnees jusque à la fleur des febves || Par lauctorite de L'abbe des Conards à Caen. || In-8 de 6 ff. non chiffr., sign. A. (Bibl. de l'Arsenal, 6427A, BL, 11e pièce; — Bibl. Nat., Y, 4505).

Sur le titre, bois représentant un bourgeois debout qui remet une missive à un messager. Au-dessous : *Le Secretaire des Conards.*

Ce petit poème est accompagné de quelques épigrammes signées de « Costentin le grant, secrétaire de l'abbé cornu des Conards à Caen », de Karolus et de Montanus, celle-ci en latin.

II. De Marot || et Sagon les treves, || Donnez jusqu'à la fleur de febves. || Par l'auctorite de Labbe des Conards. || *S. l. n. d.* (Paris, 1537). In-8° de 7 ff. non chiffr. et 1 f. blanc (Bibl. du baron James de Rothschild, t. III, p. 413).

Sur le titre bois représentant « le Secretaire des Conards », dans son cabinet, assis sur une chaise, et donnant ses instructions à un Conard.

Voy. *Plusieurs traictez*, etc., ff. 115-119; — *Œuvres de Clément Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, in-4, t. IV, 555-563. Cet opuscule a également été réimprimé séparément, à 18 exemplaires, en 1854, chez Panckouke.

Comme on le voit, cette querelle avait fini par prendre les proportions d'un événement. Excitée plus qu'il ne convenait pour semblable aventure, la curiosité publique se lassait maintenant d'être tenue en éveil par les péripéties d'un débat qui menaçait de ne jamais aboutir. Il importait donc que les deux adversaires se rapprochassent ou parussent se rapprocher. Aussi les réconcilia-t-on dans *le Banquet d'honneur sur la paix faite entre Clément Marot, Francoys Sagon, Fripelippes, Hueterie et autres de leurs ligues* [1]. Comme l'auteur des *Trèves*, le poète anonyme du *Banquet d'honneur* se plaint que cette querelle s'éternise et fatigue les gens. Il feint qu'en se promenant un matin et rêvant à cette trêve ordonnée, mais non observée, Honneur rencontre Hermès, qui allait à Paris. Honneur lui demande des nouvelles, à quoi Hermès répond :

Honneur, dit-il, bruit n'est que de deux veaux,
Lesquels on dit en un commun jargon,
Hueterie ou Huet et Sagon,
Qui chacun jour médisent de Marot
Encontre lui crient le grand harot,
Par leurs pages lui livrent maint assaut;
Mais à Marot de tout cela ne chaut.

L'abbé Goujet a fait une bonne analyse du reste de ce poème; nous la lui empruntons. « Honneur s'informe du sujet de leur dispute, prend la résolution de les accorder, s'il est possible, et pour parvenir à cette réconciliation, il consent à leur faire préparer un festin et engage Hermès à les y convoquer de sa part. L'invitation faite, tous se hâtent d'arriver au lieu indiqué. C'était le Parnasse. Marot y monte sans aucun effort, Fripelippes son valet le suit sans peine, de même que Charles Fontaine et l'abbé des Conards. Sagon et son valet, la Hueterie et quelques autres se traînent comme ils peuvent, s'accrochent à tout ce qu'ils rencontrent et arrivent enfin très fatigués. Honneur, qui s'était lassé de les attendre, s'était mis à table ayant auprès de lui Marot et Fripelippes, et un peu plus loin Fontaine et l'abbé des Conards. Les autres étant enfin arrivés, prennent aussi les places qui leur

1. Le bancquet || Dhonneur sur la Paix faicte entre Clement || Marot, Francoys Sagon, Fripelippes || Hueterie et aultres de leurs ligues || Nouvellement imprimé. || 1537. || De guerre paix. || *S. L.* In-8° de 8 ff. non chiffr., sign. A.-B. par 4; lettres rondes (Bibl. municipale de Versailles, E 456°, 5° pièce; — c'est l'exemplaire même de l'abbé Goujet).

Sur le titre, bois représentant un homme assis devant une table et entouré de musiciens, dont deux à droite et deux à gauche.

Au v° du titre, double distique latin de Franc. G. Hamen.

sont indiquées. Autour de la table étaient Beauparler, Taire, Loyauté, Courtoisie, Vaillance,

Qui du Banquet savaient tous l'ordonnance.

On sert, et le poète fait la description ou l'énumération de tous les mets. Au dessert vient la musique, et quand le repas est fini, Honneur, sans permettre qu'on se lève de table, dit :

Poètes français, j'ai voulu vous mander,
Non point qu'il soit en moi vous commander,
Pour enquérir dont provient cette haine,
Qui entre vous a pris son origine;
Qui d'elle sont les premiers inventeurs.
De paix devriez être bons amateurs,
Vivre en amour comme frères et fils
De Minerve, disant de discord fi,
Et vous tenir d'Apollon le bénin
Vrais zélateurs, déchassant tout venin.

A ce discours, Marot, prenant le premier la parole, répond :

. . . . Honneur de haut parage,
Vous savez bien, c'est un commun langage
Qui n'est bête si petite en ce monde,
Quoiqu'en elle nulle raison abonde,
S'on lui fait mal el (le) fera résistance
Et ne prendra la pique en patience;
Dont par plus forte et meilleure raison
(Combien qu'à moi n'y ait comparaison
A un brutal) je n'ai pu soutenir
Les injures de Sagon, ne tenir
Que mon valet lui fit une réponse
Dont le piqua plus fort que d'une ronce.
En mon absence il fit son *Coup d'essay*,
Pensant que plus en France, bien je sais,
Venir ne dusse et que de prime face
Il obtiendrait mon lieu royal et place;
Mais, Dieu merci, après toute souffrance
Suis retourné au bon pays de France,
De mon premier état récompensé
D'un plus doux roi qui fut onc offensé.

Il parle ensuite des écrits que Sagon fit contre lui, de ceux que la Hueterie composa sous le titre supposé de *Poète champêtre*, de la pièce intitulée *le Rabais du caquet de Marot*, de la généalogie de Fripelippes, de l'apologie que l'abbé des Conards fit en sa

faveur contre ces écrits. Comme ce discours était écouté avec attention, Sagon craignant quelque catastrophe, au lieu de se défendre, s'humilia.

Hélas! répond Sagon, mes vrais amis,
Je reconnais les fautes qu'ai commis,
Pensant avoir bruit et renom d'écrire,
Contre l'honneur de Marot, pour vrai dire,
En mes écrits ai mis plus de cent mots
Pour faire rire, ainsi comme un marmot
Qui contrefait tout cela qu'il voit faire,
Ou pour le moins tâche à le contrefaire.

Il en rejette en partie la faute sur Huet, qui le sollicitait à faire ces écrits, qui l'aidait à les composer, et qui fit lui-même la généalogie de Fripelippes, puis il ajoute :

Cestui Huet s'est dit poète champêtre,
Quoiqu'il ne fut digne de mener paître :
C'était celui (la vérité vous dis)
Qui me rendait tant fol et étourdi
A rimailler et à crier haro
Sur les amis disciples de Marot.

Il qualifie Huet ou la Hueterie de Protonotaire, fait valoir la résistance qu'il opposait à ses sollicitations pour l'engager à écrire contre Marot, et conclut par demander pardon. Honneur voyant que Sagon s'était humilié, pria Marot de lui accorder la paix et le pardon qu'il demandait : Marot y consentit; on en dressa les articles et l'acte en fut lu à haute voix. Sagon accepta les conditions qui lui furent proposées, promit de les remplir avec exactitude, après quoi Honneur rendit l'ordonnance suivante :

« Vu et considéré que de vivre en bonne paix, après parties par nous ouïes, ensemble les conditions proposées par notre bien-aimé Clément Marot, nous, à la requête de Sagon, tenons pour ratifiée la paix accordée entre Marot, Sagon et autres ci présents. Or pour mieux le dit accord tenir et entretenir, voulons et ordonnons que les dits dessus nommés boiront ensemble devant partir de ce lieu, leur enjoignons cy après être bons amis et vivre sans aucun contredit, sous les peines contenues ès dites conditions cy devant déclarées, plus sous peine d'être privé de la cour de céans, sans nul espoir de jamais obtenir grâce d'y rentrer et être privé de tout honneur à son grand déshonneur. Outre, notre vouloir est que le dit accord, avec les dites conditions, soit enre-

gistré aux annales des poètes français, afin que ci après puisse être exemple à nos postérieurs. Donné en notre palais aujourd'hui après dîner, scellé de notre grand scel et signé, *Honneur en tout.* »

A défaut d'autre mérite et quoique provenant d'un Conard normand compatriote de Sagon, cette pièce fort peu poétique fait connaître l'état exact des esprits : l'outrecuidance de l'agresseur sautait maintenant à tous les yeux, son infériorité n'était plus un mystère pour personne et chacun trouvait qu'en persistant dans ces injures Sagon devenait de moins en moins excusable. C'est pour cela que de toutes parts on l'engageait à se taire et que ses compatriotes eux-mêmes s'empressaient de l'abandonner. Quant aux sentimens des vrais poètes sur cette querelle, ils n'étaient pas douteux non plus et Mellin de Sainct Gelays nous les fait connaître dans une ballade sous le voile de l'allégorie :

D'un chat et d'un milan [1].
Je vis naguère un des plus beaux combats
Qu'il est possible et vaut bien qu'on le sache.
Un milan vit un chat dormant en bas,
Si fond sur lui et du poil lui arrache;
Le chat s'éveille et au milan s'attache
Si vivement et l'étreint si très fort,
Que le milan, faisant tout son effort
De s'en voler, se tint pris à la prise.
Lors me souvint d'un qui a fait le fort,
Qui par son mal a sa faiblesse apprise.
Je laisse aux grands parler de grands débats;
Je sais très bien où mon soulier me mache,
Et ne veux point que sous mon style bas,
Il soit pensé que rien de grand je cache;
Ce que j'entends n'est sinon qu'il me fache,
Qu'en ce temps-ci, où nous avons renfort
D'un vif esprit qui donne réconfort
Aux bonnes arts que le commun déprise,
Un sot busard le moleste à grand tort,
Qui par son mal a sa faiblesse apprise.
Pour ce coup-ci son nom n'écrirai pas,
Ce m'est assez qu'on l'entende à sa tâche;
Mais s'en avant il fait jamais un pas,
Qu'il ne s'étonne alors si on lui lâche
Infinis traits, dont le moindre et plus lâche

1. Cette ballade porte pour titre *Ballade au nom de Clément Marot contre Sagon* dans le recueil des *Traductions de latin en françois, imitations et inventions nouvelles, tant de Clément Marot que d'autres des plus excellents poètes de ce temps* (Paris, Estienne Groulleau, 1550, in-16, f. 61 v. — Bibl. de l'Arsenal, 6427A, 17e pièce, BL).

De Lycambès teint au sang noir et ord [1],
L'ira quérir jusque dedans son fort;
Pourtant qu'il prenne avis sur l'entreprise
Du fol milan volant pour chat qui dort,
Qui par son mal a sa faiblesse apprise.

Envoi.

Prince, un bon cœur guère ne poind ne mord,
Mais les poignants haït jusqu'à la mort;
Et l'envieux, s'il peut, nuit en surprise,
Dont cette envie à la fin le remord,
Qui par son mal a sa faiblesse apprise.

C'est bien là l'impression qui se dégage de la querelle. Sagon ressemble trait pour trait au « sot busard » qui attaque un adversaire pendant son sommeil et qui trouve plus fort que lui.

Après s'être ainsi défendu, Marot pardonna-t-il réellement l'offense, et y eut-il entre les deux adversaires un véritable rapprochement, ailleurs que dans un banquet inventé par l'imagination d'un rimeur? Je ne le pense pas. Si la querelle cessa, c'est que devant la lassitude générale on n'osa plus en appeler au public. A quoi bon, d'ailleurs? La cause était entendue : toutes les sympathies allaient à Marot, tandis que l'isolement se faisait autour de Sagon. Quant aux deux rivaux, rien ne permet de croire qu'ils se soient rapprochés : ils couchèrent, comme on dit, sur leurs positions, l'un victorieux sur toute la ligne, l'autre vaincu mais n'avouant pas sa défaite, soutenu par la haute opinion qu'il avait de lui-même, ménagé aussi par la générosité de son ennemi. Au surplus, tandis que la querelle se vidait, Marot et Sagon n'étaient pas en présence. Nous avons déjà vu que Sagon voyageait en Bretagne et se trouvait à Vannes en septembre 1537. Marot au contraire, vers la même époque, parcourait le midi de la France, à la suite du roi et de la reine de Navarre, et visitait en cette noble compagnie son propre pays natal.

Ce nouvel an, maugré mes ennemis,
J'ai eu le bien de revoir mes amis,
De visiter ma natale province
Et de rentrer en grâce de mon prince,

dit-il lui-même dans une de ses épîtres [2], et, d'autre part, dans

1. La Monnoye fait remarquer que c'est une imitation d'Ovide :

Tincta Lycambeo sanguine tela dabit.

2. *Œuvres de Marot*, éd. G. Guiffrey, t. III, p. 597.

ses épigrammes [1], il félicite Cahors de l'honneur qu'elle reçoit de la visite des deux souverains de la Navarre, tandis qu'ailleurs il demande au roi de lui faire don d'une mule, car la sienne est si mal en point qu'elle ne saurait aller jusqu'à Narbonne. Il est donc certain que, pendant le combat, Sagon et Marot couraient, l'un sur les routes de la Bretagne, l'autre sur celles du Midi. Cet éloignement des deux chefs ne dut pas peu contribuer à calmer l'ardeur des lieutenants et l'oubli se fit ainsi, sinon dans le cœur des deux adversaires, du moins dans la mémoire du public qui, laissé en repos, pensa bien vite à d'autres choses.

Que devint Sagon après ce débat? Justifia-t-il dans la suite la présomption de ses débuts? Cette lutte l'avait si fort mis en évidence qu'on était en droit de beaucoup attendre de lui. La défaite du moins ne l'accabla pas au point de le rendre muet, mais sa voix resta la même, et ne devint ni plus pénétrante ni plus harmonieuse. Peu après la fin de ses hostilités avec Marot, Sagon perdait une de ses protectrices, Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant; il composa, à cette occasion, un poème sous ce titre *le Regret d'honneur féminin et des trois grâces* [2], et ne manqua pas de faire allusion au secours que la noble dame lui porta parmi ses déboires :

> Vu qu'en vivant me donna de bon zèle
> Faveur, témoin Sépeaux la demoiselle
> Qui put bien voir qu'un mois avant sa mort
> En sa douceur me donna grand confort
> Contre l'effort des marotins célèbres.

Mais ce n'est là qu'un trait. On trouve d'autres indications, plus nombreuses et plus précises, sur l'état d'esprit de Sagon dans un opuscule de lui qui vit le jour peu après : *Recueil des étrennes de Françoys de Sagon pour l'an présent* (n. s. 1539) [3]. Sagon déchante singulièrement. Tout d'abord il essaie de mieux se ménager la bonne grâce de l'abbé de Saint-Ebvroul, sans laquelle ses déboires pourraient être plus calamiteux encore. « Offre-moi, lui dit-il,

1. *Œuvres de Marot*, éd. Lenglet du Fresnoy, in-4, t. II, p. 218 et 219. — On sait aussi qu'à cette époque la reine de Navarre accompagna son mari dans le Midi. (Génin, *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, t. II, p. 147.)

2. *Le regret d'honneur féminin*, poème français sur la mort de la comtesse de Châteaubriant, par François Sagon, publié par F. Bouquet. *Rouen*, 1880, pet. in-4.

3. Recueil des || estrenes de Francoys || de Sagon pour l'an présent. || 1538. || [A la fin :] *Imprimé a Paris le seiziesme jour de jan- || vier 1538* (n. s. 1539). In-8 de 28 ff. non chiffr., sign. A.-F. par 4; lettres rondes (Bibl. municipale de Versailles, E. 329e).

Le volume est orné de cinq jolis petits bois.

Sur le titre : *Quatrain adressant ce petit livre d'estrenes à monseigneur monsieur de Saint-Ebvroul.*

Offre moi d'œil ce que de toi j'attends,
Comme un soleil fait changement de temps;
Sinon, ma muse, étant jà coutumière
De ne sortir en publique lumière,
Rentre en ta fosse avec l'esprit lassé
Comme fait l'ours quand l'hiver n'est passé.

C'est bien, en effet, dans la solitude que Sagon va vivre désormais et c'est ce qu'il a de mieux à faire :

Je m'en revais cacher en mon étude
Durant cet an de dur commencement;
Là je vivrai d'ennuyeux pensement,
Comme j'ai fait cette saison passée,
En regrettant la dame trépassée
Dont j'ai ploré l'accident en mes vers.

Pourtant le souvenir du passé ne l'a pas abandonné et il y fait encore quelque allusion, car la rancune est tenace dans son âme de rimeur dévot. Dans sa lutte contre Marot, Sagon avait surtout souffert de se voir abandonné par ses compatriotes rouennais; il s'en plaint amèrement. On avait même prétendu que, dans le désarroi général, Sagon avait perdu jusqu'à son page, Mathieu de Boutigny. L'injure était cruelle et Sagon s'en offense; mais au lieu de confesser qu'il y avait une raison excellente pour que l'un ne se séparât pas de l'autre, puisqu'ils semblent ne faire qu'un seul et même personnage, il préfère simuler encore une fois une *Étrenne de Mathieu de Boutigny, page de Sagon, envoyée à Rouen le premier jour de l'an*. Là, le Normand vaincu s'en prend surtout aux Conards qui l'ont laissé battre et ne trouve autre chose à leur reprocher que de n'avoir pas soutenu un compatriote. Quant à Mathieu de Boutigny, il n'a pas changé : avant comme pendant la lutte, il reste avec Sagon, — et pour cause, pensera-t-on. — Écoutons-le louer son maître, comme le feraient peu de serviteurs :

Mais quoi? on a dit que sa muse
Ne chante qu'un chant de la buse;
Je laisse à la postérité
Juger de ce la vérité :
Le temps, qu'on estime être sage,
Sera témoin de ce passage.
Vrai est que Sagon n'a le son
Ou voix propre à chanter leçon
Des ténèbres ou des matines
Que lit aux ligues marotines
L'abbé avec tous ses convers.

Hélas! la postérité, puisque postérité il y a, n'a pas été de l'avis du page et elle n'a pas souscrit à ce qu'il pensait de Sagon et de Marot.

En chœur et en pupitre
J'en ai chanté gloire au chapitre
D'avoir ce Marot chapitré,
Qui n'a son ouvrage titré;
C'est lui, il ne s'en faut pas maille,
Témoin sa corne et sa rimaille
Dont l'une suit l'autre en tout point,
C'est donc lui, n'en doute point;
Par crainte d'erreur ne se nomme,
Mais l'œuvre fait connaître l'homme.
Bref on lui a bien répliqué
Sans l'avoir qu'en bon lieu piqué,
Comme en balade véritable
Où est touché un point notable
De Marot et de Mélanchton.

Ainsi qu'on le voit, ce sont toujours les mêmes griefs, les mêmes insinuations, les mêmes injures, auxquels Sagon ne peut se décider à renoncer. En tout cas, les défenseurs de Marot pouvaient désormais les dédaigner. Pourtant je ne crois pas qu'ils aient laissé sans réponse cette dernière attaque d'un ennemi sans danger et je considère pour ma part comme une riposte ironique et juste la *Défence des écrits de Sagon a luy envoyée pour étreines* par Louis Pratin [1]. Au demeurant, c'est Pratin qui a dit le dernier mot de ce débat, en assurant que les écrits de Sagon auront dorénavant le mérite d'approvisionner de papier noirci tous les corps de métiers qui en font usage. Ce mode d'emploi nous a sans doute fait perdre quelques-uns des libelles échangés alors d'une et d'autre part.

Le ressentiment de Sagon me paraît avoir duré plus longtemps encore qu'on ne l'aurait cru et je verrais volontiers quelques malicieux sous-entendus contre Marot (p. 4, par exemple), dans un petit poème intitulé *Apologye en défense pour le roy fondée sur texte d'évangile contre ses ennemis et calomniateurs* [2] et publié en 1544

1. Deffence || des escriptz de Sagon a || luy envoyee pour || estreines de || par loys pratin. || *S. l. ni d.* In-8 goth. de 8 ff. non chiffr. sign. A.-B. par 4 (Bibl. munic. de Versailles, E, 456e, 4e pièce).

Au r° du dernier f., *huictain de Pierre Rozet.* Le v° est blanc.

2. Apologye || en defense || pour le Roy, || fondee sur texte d'evangile, con- || tre ses ennemys et calumniateurs || par Françoys de Sagon. || Avec privilege du Roy. || 1544. || *De l'imprimerie de Denys Janot, imprimeur* || *du Roy en langue Françoyse, et libraire jure* || *de l'Université de Paris.* || In-8 de 24 ff. non chiffr. sign. A-F. par 4; caract. italiques (Bibl. Mazarine, n° 47, 253).

alors que Marot avait dû franchir une dernière fois les frontières de France, toujours pour la question religieuse. Mais rendu prudent par ses mésaventures, Sagon ne procède que par allusions volontairement peu transparentes et se garde d'attaquer de front un ennemi dont la riposte l'a si fort malmené. En tous cas, ses sentiments sont les mêmes : c'est toujours le même zèle de prosélytisme mis au service d'une littérature fort peu brillante. Il semble aussi que Sagon veuille en appeler devant la postérité du procès qu'il a perdu devant ses contemporains. Il se met en posture de paraître devant l'avenir avec ce qu'il croit être le plus à son avantage et il rassemble, avant de mourir, dans le *Triomphe de grâce* [1], tous les morceaux couronnés, pendant sa jeunesse, dans les concours normands. Je ne parle pas ici de diverses pièces de circonstances telles que le *Discours de la vie et mort accidentelle de noble homme Guy Morin* [2] et *la Complainte de troys gentilshommes françoys, occis et morts au voyage de Carrignan, bataille et journée de Cérizolles* [3], qui augmentent la liste des productions de Sagon sans accroître sa renommée ou même sans faire mieux connaître leur auteur. D'ailleurs il vieillissait et il allait disparaître presque en même temps que trépassait son ennemi de jadis. Le dernier biographe de Sagon a découvert que celui-ci mourut avant le 19 août 1544 et qu'il était alors curé de Sérigny et toujours secrétaire de l'abbé de Saint-Évroult [4]. Ces titres nous importent peu, car ce n'est pas pour ses mérites propres que l'histoire s'occupe de Sagon. Son différend avec Marot a seul sauvé son nom de l'oubli : il est resté l'agresseur haineux et violent d'un grand poète et l'avenir le considère comme il est représenté sur le frontispice d'un libelle, justement bâtonné par la main experte de Fripelippes.

Paul Bonnefon.

1. Voy. ci-dessus, p. 107.

2. Le dis- || cours de la vie et || mort accidentel- || le de noble homme Guy || Morin, traducteur || de ce present Preparatif à || la mort, par Françoys || de Sagon, secre- || taire son vray || amy. || 1539. || (A la suite, ff. 100-127, de : *Le préparatif à la mort traduict du latin d'Erasme par Guy Morin dict de Loudon.* Paris, Vincent Sertenas, 1539, in-8° de 14 ff.) (Bibl. Mazarine, n° 25, 348.)

3. La complainte || de troys gentilz || hommes Françoys, occis et morts au voyage de Car || rignan, bataille et journée de Ci || rizolles, par Françoys de Sagon. || Avec privilege du Roy. || 1544. || *De l'imprimerie de Denys Janot, imprimeur* || *du Roy en langue Françoise et libraire* || *juré de l'Université de Paris.* || (A la fin :) Et fut achevé d'imprimer ce dit livre le XXIIIe jour de may, mil cinq cent quarante et quatre. || In-8 de 44 ff. non chiffr. (Bibl. nat. Y, 4486).

4. F. Bouquet, *op. cit.*, p. 36. — La qualification de curé de Beauvais qu'on voit appliquée à Sagon dans le titre d'une épître de Jehan Bouchet, serait donc erronée.

BRIDAINE ET L'ABBÉ MAURY

Le Père Bridaine, s'il faut en croire la tradition, a été le plus grand orateur sacré du XVIIIe siècle; il passe encore pour tel, sans que personne ait jamais pu vérifier ses droits à ce titre.

Quelques années après sa mort, Marmontel, dans son *Discours en vers sur l'éloquence* (29 février 1776), l'exaltait en pleine Académie française ; il savait quelle impression profonde le Père Bridaine, dans le cours de ses nombreuses missions, avait faite sur ses auditeurs de tout rang et de tout pays, mais il eût été fort embarrassé de citer la moindre page à l'appui de son dire. Cependant, en 1792, dans l'article *Chaire* qu'il écrivit pour la *Nouvelle Encyclopédie méthodique*, il produisit l'exorde d'un discours prononcé en 1751 à Saint-Sulpice de Paris, et le fit précéder de ce mot : « Il nous reste de ce Bridaine (au moins s'il faut en croire l'abbé Maury) un morceau à côté duquel tout paraît faible en éloquence. Je me souviens, dit l'abbé Maury (et c'est au moins ce qu'on peut appeler un heureux effort de mémoire), de lui avoir entendu répéter le sermon », etc.

Marmontel était l'ami de Maury; les deux courtes phrases qu'on vient de lire entre parenthèses devaient donner à penser aux lecteurs, car elles laissaient croire que l'abbé avait transformé, en la confiant au papier, l'œuvre de l'orateur de Saint-Sulpice, ou même qu'il l'avait tirée de son propre cerveau de la première à la dernière ligne. La Harpe, dans son *Cours de littérature* publié quelques années plus tard, exprima la même admiration et formula à peu près les mêmes réserves; il dit que cet exorde « peut-être n'était pas aussi bien tourné que M. l'abbé Maury le rapporte » et que « peut-être (il) fait autant d'honneur au talent de l'abbé Maury qu'à sa mémoire. »

Ce ne fut qu'en 1810, quand parut l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, qu'on put se croire pleinement édifié sur l'authenticité de ce morceau. En effet dans cet ouvrage, à l'article *De l'éloquence de Bridaine*, l'auteur citait avec complaisance quelques anecdotes, quelques phrases recueillies par la tradition populaire; puis, déclinant l'honneur que lui avaient fait Marmontel et La Harpe, il attribuait sans aucune restriction au célèbre missionnaire un

exorde « qui, dans son genre, disait-il, ne paraîtra peut-être pas indigne de Bossuet et de Démosthène ». Et enfin, après l'avoir cité : « Qui ne sent, en lisant et après avoir lu un pareil exorde, combien cette éloquence de l'âme est au-dessus des froides prétentions du bel-esprit moderne? »

Dès lors, sur la foi de Maury, la page miraculeusement conservée de Bridaine prit place dans les chrestomathies et les *Morceaux choisis*, comme le chef-d'œuvre de l'art oratoire au XVIIIe siècle. Malgré cette autorité, de bons juges doutaient encore. Ainsi il y a quelques années, Mgr Besson, évêque de Nîmes, prononçant l'oraison funèbre de Bridaine, s'abstint de toute allusion à l'exorde de Saint-Sulpice, et cette réserve, de la part d'un prélat qui avait été professeur de rhétorique et qui était un fin lettré, semblera significative. Le dernier biographe de l'abbé Maury, Mgr Ricard, n'hésite pas non plus à reprendre et à accentuer l'opinion des anciens critiques; dans le ton, dans le style, dans la tournure générale du soi-disant chef-d'œuvre il hésite à reconnaître la manière traditionnelle de Bridaine, et il revient à l'hypothèse qui conclut à la collaboration, pour ne pas dire plus, de son héros.

Cette hypothèse doit se changer aujourd'hui en affirmation, et c'est Maury lui-même qui nous donnera, cette fois d'outre-tombe, le dernier mot de ce petit problème littéraire. Dès que les deux premiers volumes de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* eurent paru, il en fit hommage à son ami Claude Lecoz, archevêque de Besançon; celui-ci lui ayant exprimé ses doutes, déjà anciens, sur l'authenticité du fameux morceau, Maury s'empressa de lui répondre en ces termes :

« .... Je conjure votre franchise bretonne de me faire part de toutes ses observations critiques, dont je profiterai pour une nouvelle édition dans laquelle se trouveront mon sermon sur la Passion et mon Panégyrique de saint Vincent de Paul. J'ai une grande confiance en votre critique et en votre amitié, que vous ne sauriez mieux me prouver.

Oreste à vos rigueurs connaîtra vos bontés.

« Ce beau vers de Racine exprime le sentiment le plus intime de mon cœur.

« Je n'ai entendu Bridaine qu'une seule fois; il prêcha sur l'amour de Dieu et il m'enivra d'admiration pour toute ma vie.

J'étais alors au séminaire d'Avignon, où il passa quelques jours, et je n'avais encore que dix-sept ans. Rien ne l'a effacé et rien n'a égalé l'impression prodigieuse qu'il fit sur mon esprit, depuis que j'ai entendu d'autres orateurs. Le sujet doux qu'il choisit en parlant à des séminaristes n'était cependant pas à beaucoup près le plus analogue à son genre et à son éloquence. Je fondis en larmes pendant la moitié du discours, et j'allai sur-le-champ écrire ce que j'en avais retenu, c'est-à-dire le discours entier qu'on lui fit lire le lendemain matin. Il voulut me voir; il me combla de tendresses, il me fit promettre que je me consacrerais à la chaire, et il eut la modestie d'exiger qu'on lui remît une copie de ce que j'avais transcrit. Je n'ose vous dire qu'à l'oreille qu'il daigna dire plus d'une fois que j'avais fidèlement rendu son sermon, mais que j'avais *embelli sa rusticité*. J'ai perdu ce manuscrit, ainsi que tous les manuscrits de mes premières études que j'avais laissés dans ma belle bibliothèque en partant pour l'Italie. L'exorde de Saint-Sulpice est de ma seule invention; ce fut un défi qui me fut fait dans un dîner littéraire à la campagne chez M. Necker. Je dis qu'il était dommage qu'aucun grand talent ne voulût se consacrer aux missions, que ce genre seul pouvait faire revivre parmi nous l'éloquence antique : je citai, pour prouver mon opinion, le Père Bridaine. Je dis que je concevais une ouverture de sa fameuse mission à Saint-Sulpice où il aurait pu écraser tous ses auditeurs et tous les orateurs. On se moqua de moi et on me défia d'imaginer ce début qui me semblait devoir être si éloquent dans sa bouche. Nous nous ajournâmes à dîner le lendemain pour entendre cet exorde que je me chargeai de faire. On en fut très étonné. Je ne voulus pas le perdre et je saisis l'occasion d'en faire présent à Bridaine. Vous trouverez l'indication de cette anecdote littéraire dans le traité de littérature de Marmontel, ainsi que dans la *Nouvelle Encyclopédie*, à l'article Eloquence de la Chaire, où, ne voulant pas révéler ce petit secret contre ma volonté, il se contenta de l'insinuer comme un effort impossible de mémoire. Toutes les autres citations de Bridaine sont exactes pour le fonds; je n'y ai mis que la forme [1]. »

Faut-il insister sur un tel aveu? On serait tenté pourtant d'aller plus loin et, mettant en regard les souvenirs sur Bridaine recueillis dans l'*Essai* et certains autres souvenirs insérés dans

1. Lettre du 20 juin 1810. Cette lettre, en copie de la main du chanoine Grappin, secrétaire de Lecoz, est aux mss de la bibliothèque de Besançon.

les *Nouveaux mélanges tirés des manuscrits de Mme Necker* (t. II, p. 138), de supposer que les premiers ont bien pu aussi sortir fort embellis de la mémoire de Maury quelque jour, à la table du célèbre financier. Quoi qu'il en soit, nous venons de l'entendre lui-même, peu de temps après la publication du livre où il essayait de transformer en article de foi littéraire sa généreuse mystification ; il se sent ressaisi dans l'intimité par je ne sais quel retour d'amour-propre, et il revendique à son profit, avec toutes les preuves désirables, le morceau qu'il vient de déclarer « digne de Bossuet et de Démosthène. »

Léonce Pingaud.

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE.

(*Suite* [1].)

21. — [*Chanson sur la rivalité de François Ier et de Charles-Quint.*] 1519?

Dictes moy qu'il vous semble
De l'empereur et du roy...

Cette pièce, qui paraît avoir été composée au moment de l'élection de Charles-Quint à l'Empire, ne nous est connue que par l'intitulé d'une chanson de l'année 1523. (Voy. le n° 36, ci-après.)

22. — [*Chanson sur le siège de Mézières.*] *La Replique des bourgoys de Mezieres au comte de Nansot et a ses gens.* 1521.

Comptes Nansot, Felix, Francisque,
Qui cuydés user de finesse...
(7 couplets de 8 vers.)

La replique || des bourgoys de || Mezieres, faicte || contre le conte de Nansot || et son armee. || Itẽ, cõme les bourgoys || de Mezieres ont dõne lou- || enge au noble roy de frã- || ce, et aux bons capitaines || et Protecteurs de ladicte || ville de Mezieres. || Item vne belle balade. || Item vne chanson nou- || uelle sur le chãt. Il nest chã- || ce qui ne retourne. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page, sans sign.

Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire décrit au Catal. Lignerolles, 1894, n° 1190).

Le Roux de Lincy, II, 69-71.

23. — [*Chanson sur le siège de Mézières.*] *Les Bourgeoys de Mezieres aux bons capitaines et protecteurs dudict Mezieres.* 1521.

Dieu doint honneur et longue vie
Aux bons protecteurs de Mezieres...
(5 couplets de 8 vers.)

Recueil décrit à l'article précédent.

Le Roux de Lincy, II, 68-69.

1. Voir le n° 2, avril 1894, pp. 143-158.

24. — [*Poème sur le siège de Mézières.*] 1521.

Cheval fauveau, au pied blanc, demy mort,
Fut a Mouzon aveuglé sans veoir goutte...

Cette pièce, intitulée « balade » dans l'original, n'est pas une chanson. Le texte que nous en possédons est mutilé; il ne compte que 39 vers et l'on ne peut rétablir régulièrement les strophes.

Recueil décrit à l'article 22.

Le Roux de Lincy, II, 71-73.

25. — *Chanson* [*sur le siège de Mézières*]; *sur le chant* : Il n'est chance qui ne retourne, [*ou :* Fortune a tort]. 1521.

L'empereur a faict une armée,
Monsieur de Nansolt, lieutenant...

(5 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — Recueil décrit à l'article 22.

B. — Sensuyuẽt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles. Et p̃mieremẽt. La chanson du Com || te de Nansolt, Cõposée sur le chãt de Ma || dame a receu le bont. Itẽ pl^s aultre chan || son sur le chãt Fortune a tort. Itẽ pl^s au || tre chanson sur le chant En douleur & tristes || se languirons nous tousiours. — *Finis. S. l. n. d.* [*Paris*, 1521], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme.

Le titre porte les armes du pape Léon X, mort le 1er décembre 1521.

Biblioth. du château de Chantilly (voy. le *Spécimen du Catalogue*, publié par nous en 1890, n° 22).

C. — Le Roux de Lincy, II, 73-74.

Nous ne connaissons pas l'air indiqué dans le premier recueil; l'air indiqué dans le second, *Fortune a tort*, nous a été conservé dans les *Chansons du* XVe *siècle publiées par Gaston Paris et Auguste Gevaert*, n°s 92, 93.

26. — *Chanson nouvelle* [*du siège de Mézières*]; *sur :* Madame a receu le bont. 1521.

Parlons du comte de Nansolt
Et de sa grand folye...

(7 couplets de 7 vers; le dernier est incomplet.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuẽt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles... (Voy. n° 25.)

B. — Chanson de || la folle entreprise des Hennoy- || ers dessus le chant Cy conge || prens de mes belles amours. || Item plus, aultre chanson nouuelle des fla- || mans, henouyers, & brebansons sur le chât || de A vous belle Ie me complains. || Item plusieurs chansons nouuelles du cõ- || te de Nansot. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés. — Cat. Lignerolles, II, n° 1333.

C. — Le Roux de Lincy, II, 76-77.

27. — *Chanson du comte de Nansolt, sur le chant :*

En douleur et tristesse
Languirons-nous toujours. 1521.

1. Le comte de Nansault,
Tu es bien abusé
De nous donner l'assault,
Nous cuydant abuser
De la monition
Devant la tour gentille ;
Se n'est par trahyson,
Jamais n'avras la ville.

2. Ung peu de temps après
Que Mouzon sy fut prins
Tu nous vins assieger
Comme l'avoys comprins,
Pensent nous faire peur
De ton artillerie ;
Mais, a ton grand malheur,
Fis ceste moquerie.

3. Le chevalier Bayard[1],
La Rochepot[2] aussi
Et l'escuyer Boucart[3],
Mormoreau[4] sont icy,

1. Sur la part prise par Bayart à la défense de Mézières, voy. *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le loyal serviteur*, éd. Roman, pp. 393-402, 441-455.

2. François de Montmorency, seigneur de La Rochepot, frère cadet du grand connétable. Il fut fait prisonnier à Pavie, avec le roi. Il mourut le 20 août 1551.

3. L'écuyer Boucart fut tué l'année suivante devant Novare. Voy. les *Mémoires* de Martin Du Bellay, ap. Petitot, *Collection*, 1re série, XVII, 369, 371, 372. — Nous ne savons si c'était Antoine de Boucart, seigneur de Blancafort, qui avait épousé Jehanne de l'Hospital (Anselme, VII, 434), ou Pierre de Boucart, également seigneur de Blancafort, mari de Jehanne de Sautour (Anselme, VII, 545).

4. Le seigneur de Montmoreau. Voy. *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom, publiée par Georges Guiffrey*, p. 32, et les additions aux *Croniques de Bretaigne*, d'Alain Bouchart, éd. La Borderie, fol. 289 *b*. — Le cinquième couplet de la pièce précédente cite Bayart, La Rochepot et Montmoreau, et, comme le nom de Bayart y est répété deux fois, on peut supposer qu'il y remplace une fois celui de Boucart.

Gendarmes, aventuriers,
A qui le roy a fiance;
Ilz sont pour soubtenir
La querelle de France.
Finis.

Bibliographie.

Sensuyuēt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles... (voy. le n° 25), 2e pièce.

La chanson qui sert de timbre à cette pièce doit être celle qui figure dans les *Chansons du* XVe *siècle, publiées par Gaston Paris et Aug. Gevaert*, n° 91 :

En douleur et tristesse
Languiray je toujours... ?

Les paroles subirent, à ce qu'il semble, diverses altérations. On chanta notamment :

Languirai je plus gueres,
Languirai je toujours..?

Ces mots sont du moins indiqués comme timbre, en tête d'un cantique protestant, qui commence lui-même ainsi :

En douleur et tristesse
Languirons nous toujours?

(*Chansonnier huguenot du XVIe siècle*, I, p. 37).

Les mêmes paroles ont été mises un peu plus tard en musique à plusieurs parties par Noel Baudouyn et par Adr. Willard. Voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, pp. 395, 925.

28. — *Chanson de la folle entreprise des Henoyers, dessus le chant :* Cy congé prens de mes belles amours. 1521.

Les Henoyers, remplis d'oultrecuydance,
Se sont enjoinctz avec[ques] les Flamans...
(7 couplets de 8 vers.)

Chanson de || la folle entreprise des Henoy || ers... (voy. n° 26).
Le Roux de Lincy, II, 74-76.

29. — *Chanson sur les Flamans, Henouyers et Barbansons; sur le chant de :* A vous, belle, je me complains. 1521.

Dieu si vueille garder de mal
Le roy Françoys, le premier de ce nom...
(6 couplets de 10 vers.)

Chanson de || la folle entreprise des Henoy- || ers... (voy. le nº 26).
Le Roux de Lincy, II, 78-80.
La chanson de 1521 n'était pas encore oubliée en 1535. On chanta sur le même air *La Replique des Normands contre la Chanson des Picardz* (voy. plus loin).

30. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

L'autre jour je chevauchoie
A Hedin, la bonne ville...
(5 couplets de 7 vers, dont le premier est incomplet.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuent || viii belles chansons nouuelles dont les nõps sensuiuent. || Et premierement. || Cest boucane de se tenir a vne || Ma bien acquise ie suis venu icy || Le cueur est bien quiconques [*sic*] ne fut prins || Qui la dira la douleur de mon cueur || La responce sur qui la dira || Chanson des galiotz || Le roy sen va dela les mons || La chanson de viue le roy. *S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.
Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

B. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, 310-321 (voy. p. 318).

C. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874, pet. in-8 goth.

D. — Sensuyuent || viij. belles chansons nouuelles dont les || noms sensuyuent. || Et premierement. || Cest boucane de se tenir a vne || Ma bien acquise ie suis venu icy || Le cueur est miẽ q̃conques [*sic*] ne fut prins || Qui la dira la douleur de mon cueur || La responce sus qui la dira || La chanson de viue le Roy || Au bois de deuil || Or sus filles secrettes. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.
Deux des pièces qui figurent dans l'édition précédente ne se retrouvent pas dans celle-ci, qui les a remplacées par deux autres.
Biblioth. du château de Chantilly. Voy. le *Spécimen du Catalogue* que nous avons publié en 1890, n 20.

E. — Sensuyuent || seize belles chãsons nouuelles || dont les noms sensuyuẽt. || Et premierement. || Aymez moy belle margot... — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 8 ff.

La chanson de *Vive le roy* est la dernière du recueil.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

F. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874.

G. — Le Roux de Lincy, II, 80-81.

H. — *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom, publiée par Georges Guiffrey* (Paris, Vve Renouard, 1860, in-8), 473-474.

31. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

L'autre jour m'y cheminoye
Devant Hedin, la bonne ville...

(6 couplets de 12 vers.)

Cette pièce est une variante développée et régularisée de la précédente. Elle se chantait évidemment sur un autre air.

Bibliographie.

A. — Sensuiuent || plusieurs belle chãsõs || nouuelles. || Et premiere-mẽt : || Chanson nouuelle des Anglois || sur le chant de Ma bien aquise. || Viue le roy : || Gẽtille ville de hedin. *S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

B. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874.

C. — Sensuyuent || plusieurs belles chãsons nou || uelles dõt les noms sẽsuiuẽt. || Et premierement || Chanson nouuelle des angloys. Sur ma bien || acquise || Viue le Roy || Gentille ville de Hedin || La chanson des francz archiers et des auantu || riers. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Cette édition contient quatre pièces au lieu de trois.

Biblioth. du château de Chantilly. — Voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 22.

D. — Le Roux de Lincy, II, 81-83.

32. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

Gentille ville de Hedin,
En Artois bien assise...

(4 couplets de 8 vers.)

A-C. — Sensuiuent plusieurs belles chãsons nouuelles... (voy. les éditions décrites à l'article précédent).

D. — Le Roux de Lincy, II, 84-85.

33. — *La Chanson des francs archiers et des adventuriers.* 1521.

1. Mauvais adventuriers,
Vous estes bien mutins
De haïr francs archiers,
Les nommans francs taulpins.
Vous querez le butin
Par vostre oultrecuidance;
Ilz sont hardis et fins :
Point n'y ayez fiance.

2. Ilz sont tous gens de bien,
Hardis, francs et courtois,
Et si ne leur fault riens,
Ny loque de harnois;
Sont aux armes de France
Et trestous gens de guerre.
N'ayez plus tant de plait,
Ilz vous tiendront bien serre.

3. Il vous souviengne a tous,
Quant vous estiés acors,
Qu'on vous battit trestous
Et aussi plusieurs mors.
Les francs archiers sont fors
Et si ont grant puissance;
Tous vous mettront a mort,
Ja n'y ayez fiance.

4. On vous devroit percer
La langue d'ung fer chault
Et tous vifz escorcher;
Vous faictes trop de maulx.
Tous regnieurs de Dieu,
Vous n'estes que quenaille;
On le dit en tout lieu
Que ne vaillez point maille.

5. Adventuriers meschans,
Pour Dieu considerons
Quant sommes sur les champs
Que tous le roy servons

Jamais ne querellons.
Soyons d'accord ensemble
Et ainsi vainquerons
Les ennemis de France.

6. On dit que retournons
Pour rapasser les mons
Et que nous en allons
Contre les Bourguignons.
Hennoyers, Brebansons
Et Flamans de paour tremblent;
De brief vaincus seront
Se avons accord ensemble.

7. Cette chanson fut faicte
D'un franc archier françois
Qui a sa maisonnette
Au plus près de Beauvais.
Il est doux et courtois,
Joyeux, je vous affie,
Qu'on va guerre mener
Dedans la Picardie.
Finis.

13. Ilz sont. — 23. Sous vous. — 31. En chascun lieu. — 39. Vainqueront.

Les francs-archers, supprimés en 1480, furent rétablis en 1521. Cette milice, dont l'institution était généralement fort mal vue, fut aussitôt en butte à une foule de traits satiriques. Nous avons parlé, dans notre étude sur *Le Monologue dramatique* de diverses pièces dans lesquelles ils étaient tournés en dérision : *Le Franc-Archier de Cherré*, *Le Pionnier de Sœurdres*, la *Farce de l'Aventureux et Guermouset*, *Guignot et Rignot*, et la *Farce de Colin, filz de Thenot le maire, qui vient de Naples*[1]. Dans notre chanson un franc-archer prétend prendre sa revanche et engage les aventuriers, c'est-à-dire les soldats de carrière, à marcher d'accord avec les nouveaux venus.

Bibliographie.

Sensuyuent || plusieurs belles chãsons nou || uelles dõt les noms sẽsuiuẽt... (voy. le n° 30). — La *Chanson des francs-archiers* ne se trouve que dans l'édition dont la Bibliothèque du château de Chantilly possède un exemplaire. Voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 22.

1. Voy. *Romania*, XVI (1887), 528-533. — Il y eut peut-être aussi quelque composition satirique sur le *Franc Archer du Bosc Guillaume*. Voy. P. Fabri, *Art de pleine rhetorique*, éd. Héron, I, p. 276.

34. — *Chanson des Anglois sur le chant de :* Ma bien acquise. 1522.

1. Les faulx Anglois se sont bien mutinés,
Car contre France les trefves ont brisés.
Ils sont parjurés
Et n'ont pas monstré
Qu'ilz feusent gens de foy,
Car vous entendez
Qu'il ont regnié
Ja deux foys nostre loy.

2. Voycy la tierce, pour parler de la fin.
Le roy de France leur fist acord begnin,
C'est que le daulphin,
Sans aulcun desclin,
Leur fille espouseroit [1];
Mais vouloir malin
A mis a declin
Leur cueur que aultrement soit.

3. Le mariage fut faict près de Calais,
Ou assistèrent maintz François et Anglois [2];
Mais, par les destrois
Des tresfaulx Anglois,
Le traicté ont faulcé :
C'est pas ung testu
A present esleu
Pour estre couronné [3].

4. Trop bien en France ilz estoient colloqués;
Mais leur malice les en a separés.
Ung jour vous verrez,
Se long temps vivez,

1. Le dauphin François, fils de François Ier, à peine âgé de huit mois, avait été fiancé à Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, âgée de quatre ans et demi; c'était une des conditions du traité d'Amiens (octobre 1518). Marie porta pendant quelque temps le titre de dauphine, témoin *L'Epistre de madame la dauphine de France, fille du roy d'Angleterre, à la reyne, nostre souveraine dame; composée par le serviteur* (Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild : exemplaire décrit au Cat. Lignerolles, II, n° 1187).

2. Les conventions matrimoniales arrêtées à Amiens avaient été confirmées à Ardres, lors de l'entrevue du Camp du drap d'Or (juin 1520).

3. Charles-Quint avait été élu empereur le 28 juin 1519. Ce fut lui qui amena la rupture de François Ier avec Henri VIII (29 mai 1522).

Qu'en leur pays mauldiront
Ceulx qui ont trouvé,
Aussy machiné
Toute celle trayson.

5. Or pensez bien, felons et despiteulx,
Que vous verrez bien jouer d'aultres jeux,
Car cedicieulx
Et malicieulx
Estes en tous endrois;
Dont punis serez,
Car gaigné l'avez,
De par le roy François.

6. Il vous tiendra ce qu'il vous a promis,
Car deffié l'avez comme ennemis [1],
Et si serés mis,
Comme au temps jadis,
Soulz la subgection
Des trois fleurs de Lis,
Par Normans eslis
A celle intencion.

7. Et d'aultre part, avec les Ecosoys
Et Blanche Rose [2], nostre amy trescourtois,
Pour le roy François
Feront maintz effroys
Pour Anglois subjuguer,
Car selon les loys
De tout le païs
La Rose est heritier.

26. malices. — 49. Daultre par. — 50. Vostre.

Bibliographie.

Sensuiuent plusieurs belles chansons nouuelles, etc. — Notre pièce est placée en tête de chacune des deux éditions décrites sous le n° 31.

La chanson dont notre poète a reproduit le timbre :

Ma bien acquise, je suis venu icy
Plain de vouloir pour vous venir servir...

1. Henri VIII avait déclaré la guerre à François Ier, par le ministère d'un héraut, le 29 mai 1522.
2. Blanche Rose était le nom sous lequel le peuple désignait Richard, duc de Suffolk, neveu du roi Édouard IV. Richard avait dû chercher un asile en France, auprès de Louis XII, qui lui avait accordé une pension. Depuis l'avènement de François Ier, il vivait retiré à Metz. Au moment où les hostilités éclatèrent avec les Anglais, le roi eut l'idée d'opposer ce prétendant à Henri VIII; il le fit venir à Paris, où il arriva au mois de juillet 1522. Voy. le *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, p. 161.

se trouve dans plusieurs recueils, notamment dans les deux éditions des *VIII belles chansons nouvelles* (voy. le n° 30) et dans *La Fleur des chansons* (v. 1528), collection reproduite dans les *Joyeusetez* de Techener (voy. le n° 36).

35. — *La Chanson de la repentance des Angloys et des Espaignolz.* 1522.

1. Gracieulx roy de France,
Bien te devons aymer
Quant si grande puissance
As voulu assembler
Pour tes subgetz garder
Contre si grande armée.
On les fera trembler [*bis*]
En bataille fermée.

2. Retirez vous arriere,
Angloys desordonnez
Et buvez vostre biere,
Mengez voz beufz sallez.
Vous estes devallez
Pour mener guerre en France;
Mais vous serez chassez [*bis*]
Maulgré vostre puissance.

3. Desployez voz banieres,
Picards, Normans, Bretons,
Que tenez les frontieres
Contre ces faulx godons.
Affustez voz bastons
Et vostre artillerie,
Bombardes et canons; [*bis*]
C'est la fin de leur vie.

4. Anglois plains d'ignorance,
Trop estes estourdis
D'estre venus en France
Pour conquester le pays.
Les François sont hardis
Pour bien garder leur terre
Contre leurs ennemis [*bis*]
En bonne et juste guerre.
Finis.

3. Si grandes. — 8. Fermer.

Bibliographie.

La couuee des || ãglois & des es || paignolz qui || ont cuyde des- || cendre en Bretaigne mais || leur cõuĩt de desloger sou || daĩ quãt ilz virẽt la puissã || ce des frãz archiers nor- || mãs & d'bretaigne auec la || chãson de la repẽtãce des || ãgloys & des espaignolz. *S. l. n. d.* [*Paris, Jehan Janot*, 1523], in-8 goth. de 8 ff. — La chanson occupe le v° du f. *Bij* et le f. *Biij*.

Biblioth. du château de Chantilly (voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 25).

36. — *Chanson a la louange du tresnoble et tresvictorieux Charles, duc de Bourbon, sur la chanson qu'on dit :* Dictes moy qu'il vous semble de l'empereur et du roy. 1523.

1. Que dictes vous en France de monsieur de Bourbon
Que l'on tient en souffrance a tort et sans raison.
Est ce pour le salaire qu'il vous a bien servir [1]?
Le roy en ses affaires a loyaulment servir [1].

2. Qui dira du contraire mentira faulcement,
Car son pere et ses freres en sont morts vaillamment,
Soutenant la querelle et party des Françoys :
Pour toute recompense a perdu Bourbonnoys.

3. Qui veult mal a son chien, la rage luy mect sus :
Il a perdu le sien pour ung trop tost venus.
Las! la male adventure qu'il en peult advenir,
Car trop de mal en France en pourroit survenir.

4. Monsieur de Montmorain [2], tu feiz bien lachement
D'havoir rendu Chantelle pour ung si peu de gent;
Une femme seulette l'eust bien entretenu
En despit des Françoys qu'estoyent devant venuz [3].

1. Cette confusion de l'infinitif et du participe passé semble indiquer que l'auteur était un Flamand. On en trouvera de très nombreux exemples dans le *Mistere de saint Adrien*, que nous imprimons actuellement pour le Roxburghe Club.

2. Ce devait être Antoine de Montmorin, seigneur de La Bastie, de Saint-Clément et du Chastelard qui, le 7 mai 1506, avait rendu hommage à la duchesse de Bourbon pour la terre du Chastelard. Voy. Anselme, *Hist. généal.*, VIII, 816.

3. Le connétable, se sentant perdu auprès du roi, s'était enfermé dans son château de Chantelle, où il avait eu un moment la pensée de se défendre. Ce fut de là qu'il partit pour gagner la Savoie, à la faveur d'un déguisement (10 septembre 1523). Martin Du Bellay, qui raconte en détail la fuite du connétable, ne parle pas de M. de Montmorin, à qui l'on voit que la garde du château avait été confiée. — Sur Chantelle même, voy. la *Description générale du Bourbonnais en 1569, par Nicolas de Nicolay, publiée par M. le Cte d'Irisson d'Hérisson* (Moulins, 1875, in-4), p. 75.

5. Las! que dira ton maistre quand la nouvelle ourra?
Ainsin pourra bien estre que tost s'en vengera,
Car en grosse puissance on le verra venir.
Si ung peu en recule sera pour mieulx saillir.

6. Molin, la bonne ville, tu souloyes triumpher,
Mès maintenant tu pleures, tu as perdu ton mugnier;
Le vent se t'est contraire, loue le createur,
Car avant qu'il soit guieres tu ravras ton seigneur.

7. On luy mect sus tel chose que jamès ne pensa :
Il a le cueur trop noble, on le scet longtemps a;
Il a perdu ses villes, ses chasteaux et maisons :
Pour la poulle perdue on luy rendra chappons.

8. Prions Dieu, Nostre Dame et monsieur sainct André
Que par leur bonne grace le veuillent ramener,
Car, par sa grande absence, je vous jure ma foy
Maintes bons hommes d'armes en sont en grand esmoy.

9. O noble roy d'Espagne, empereur des Romains,
Bourbonoys et Auvergne vous tendent les deux mains.
Las! a grosse puissance venés nous secourir;
Nous vous rendons la France, et y deussions morir!

10. Ceste chanson fust faicte d'un gentil compaignon
Qu'estoit ung homme d'armes du bon duc de Bourbon,
En cheminant sa voye et par vaulx et par montz;
Je vous jure mon aame qu'il est bon Bourguignon!
Finis.

32. en son.

Biblioth. nat., ms. fr. 2200, fol. 45.

Nous donnons cette pièce telle qu'elle se trouve dans le manuscrit; mais plusieurs des couplets pourraient se décomposer en vers de six syllabes, en raison de la rime placée à la césure. Nous pourrions citer plusieurs pièces écrites dans cette forme, que paraissent avoir affectionnée les auteurs flamands. Nous rappellerons seulement les *Cronicques* de Nicaise Ladam qui, dans les manuscrits, sont en vers de douze syllabes (voy. Catal. Rothschild, I, nº 490), tandis que dans le fragment imprimé sous les yeux mêmes de l'auteur les vers sont régulièrement coupés en deux.

La trahison du connétable de France avait vivement frappé l'imagination populaire, aussi la chanson que nous venons de reproduire eut-

elle une grande vogue, soit dans le texte bourguignon, soit dans quelque texte françois opposé à celui-ci. En effet, tandis que la louange du duc de Bourbon ne se trouve dans aucun des recueils imprimés alors en France, les premiers mots ont servi de timbre à un grand nombre de chansons, jusque dans le dernier quart du XVIe siècle. Nous avons noté les suivantes :

1. Changeons tristesse en joye,
   Et en chant nostre dueil....

Marguerite d'Angoulême, *Marguerites*, éd. de 1873, III, p. 159.

2. Escoutez tous ensemble,
   Nobles loyaulx François... 1540.

Le Roux de Lincy, II, 124.

3. Holoferne à puissance
   Betulie assiegea...

Le Second et Tiers Livre du Recueil de toutes belles chansons nouvelles (Paris, veufve N. Buffet, 1559, in-16), fol. 43.

4. L'an mil cinq cens soixante
   Dix [et] sept justement... 1577

Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, XI, 165. — Le titre porte que la chanson se chante sur le timbre du n° suivant :

5. Las! que dict on en France
   De monsieur de Paris?...

Cette pièce ne nous est connue que par le titre de la précédente.

6. Las! que dict on en France
   Des bons soldats de Dreux?... 1590.

Le Roux de Lincy, II, 517.

7. Las! que dict on en France
   Des bons soldatz du roy?... 1569.

Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles [sic]... *par Christofle de Bordeaux* (Paris, Pour Magdeline [*sic*] Berthelin, s. d., mais vers 1570, in-16), fol. 54 v°. — Il est dit dans l'intitulé que cette pièce se chante sur un chant nouveau.

8. Las! que dict on en France
   Du camp de l'ennemi?... 1587.

Le Roux de Lincy, II, 403.

9. Las ! que dict on en France
Du camp de Luxembourg?... 1552.

Cette pièce est citée comme timbre de plusieurs autres chansons. Dans l'intitulé du n° 12 ci-après, elle a la forme que nous venons de reproduire. Dans l'intitulé d'une chanson de Marguerite d'Angoulême (*Marguerites*, éd. de 1873, III, 159), elle offre une variante :

Las ! qu'en dit on en France.
Des gents de Luxembourg?...

Une autre variante est mentionnée dans le titre du n° 19 ci-après :

Que peult on dire en France
Du camp de Luxembourg?...

Le Roux de Lincy, II, 194.

10. Las ! que dict on en France
Du camp des Espaignols?... 1568.

Le plaisant Jardin des belles chansons... (Lyon, 1580, in-16), p. 23. — Voy. Catal. Rothschild, I, n° 986, art 7.

11. Las ! que dit on en France
Du conte de Brissac?... 1562.

Recueil de plusieurs belles chansons spiritulles [sic]... *par Christofle de Bordeaux*, v. 1570, fol. 52 v°. — L'intitulé porte que cette pièce se chante sur le chant : Tremble, povre Verdun.

12. Les enfans de la Brie
En bon conché et arroy... 1567.

Même recueil, fol. 51, v°.

13. Monsieur le connestable
(Et) monsieur de Chastillon... 1552.

Recueil de plusieurs belles chansons divisé en trois parties (Lyon, Rigaud et Saugrain, 1557, in-16), 176; — *Recueil des plus belles chansons de ce temps mis en trois parties* (Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559, in-16), 101.

Cette pièce est annoncée comme se chantant sur le timbre de la suivante :

14. O noble roy d'Ecosse,
Prince de grand honneur... 1539.

Plusieurs belles Chansons nouvelles, 1542, n° 26.

15. Peuple de Picardie,
Bien est par toy destruict... 1535.

Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, 179.

16. Peuple vivant soubs grace
De Jesus tout puissant...

Recueil de plusieurs belles chansons spiritulles [sic]... *par Christofle de Bourdeaux* (v. 1570, in-16), p. 8. — Cf. Le Roux de Lincy, II, p. 604.

17. Que dictes vous ensemble,
Chevaliers de renom?... 1525.

Le Roux de Lincy, II, 90.

18. Que peult on dire en France
De la ville de Metz?... 1552.

Le Roux de Lincy, II, 194.

18 *bis*. Que peult on dire en France
Du camp de Luxembourg?... 1552.

Voy. le n° 9.

19. Qui veult avoir lyesse
Et avecques Dieu part...

Plusieurs belles chansons nouvelles, 1542, 36e pièce; — *Chansons nouvellement composées sur plusieurs chants, tant de musique que rustique...* 1548, 52e pièce (fol. *Kiij* v° de la réimpression donnée en 1869 par le libraire Baillieu).

37. — [*Chanson contre les protonotaires.*] 1524.

Brantôme (éd. Lalanne, III, 47; éd. Mérimée et Lacour, III, 197) cite deux vers de cette chanson qui ne paraît pas nous avoir été conservée.

Passerez vous toujours par cy *bis.*
Prothenotaire sans soucy?

Le Roux de Lincy, II, 85.

Les anciens auteurs satiriques n'ont pas épargné leurs traits aux protonotaires. Voy. notamment Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, V, 80; VIII, 301; XII, 155.

38. — *Chanson nouvelle faicte par les avanturiers estans a la journée de Pavie, du noble roy de France; sur le chant :* Gentil fleur de noblesse. 1525.

O noble roy de France,
Tant aymé et requis...
(7 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — La fleur des chansons. || Les grans chansons nouuelles || qui sont en nombre Cent et dix, || ou est cõprinse la ch^{a}son du roy, || la chason de Pauie, la q̃ || le roy fist en espaigne, la chãson de Rõme, || la chãnson des Brunettes et Teremutu, et || plusieurs aultres nouuelles chãsons, lesq̃l- || les trouueres par la table ensuyuant. — *Cy finissent plusieurs belles || chansons nouuellemẽt || imprimees. S. l. n. d.* [*v.* 1528], in-8 goth. de 32 ff., avec un joli bois au titre.

Ce recueil contient 6 pièces historiques dont nous parlerons successivement. Notre pièce se trouve au f. *Ei.*

Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire décrit au Catal. Lignerolles, II, n° 1334).

B. — Réimpression à 76 exemplaires donnée par le libraire Techener dans les *Joyeusetez* (1833).

C. — *Bull. de la Soc. de l'histoire de France*, I (1834), 264.

D. — Le Roux de Lincy, II, 86-86.

La chanson :

Gente fleur de noblesse,
Ou mon cueur se ressort...

est au nombre des pièces contenues dans le manuscrit de Vire (voy. Gasté, *Chansons normandes du XVe siècle*; Caen, 1869, n° 7). On la trouve ensuite dans *La Fleur des Chansons* (v. 1528), fol. *Biij* v° de la réimpression; — dans *Plusieurs belles Chansons nouvelles*, 1535, in-8 goth. (Biblioth. de Wolfenbüttel), fol. 42 v°; — dans les *Chansons nouvellement assemblées*, 1538, fol. 63 v°; — dans Haupt, *Französische Volkslieder, zusammengestellt von Moritz Haupt*, 1876, n° 55.

39. — [*Chanson sur la bataille de Pavie.*] 1525.

Aidez moy tous a plaindre, gentilz avanturiers,
Aidez moy [tous] a plaindre le noble roy Françoys...
(6 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — La fleur des chansons (voy. le n° 38), fol. *Aij* v°.

B. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouuelles... 1535 (voy. le n° 4), fol. 35 v°.

C. — Sensuiuẽt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles... 1537 (voy. le n° 4), fol. 43 v°.

D. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), 262.

E. — Le Roux de Lincy, II, 88-89.

40. — *Chanson nouvelle selon la bataille faicte devant Pavie, qui se chante sur le chant :* Que dictes vous en France? 1525.

Que dictes vous ensemble,
Chevaliers de renom...

(6 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouuelles.... 1535 (voy. le n° 4), fol. 34 v°.

B. — Sensuiuẽt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles.... 1537 (voy. le n° 4), fol. 44 v°.

C. — Rey, *Histoire de la captivité de François Ier*, p. 53.

D. — *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, I (1834), 266.

E. — Le Roux de Lincy, II, 90-91.

Emile Picot.

(*A suivre.*)

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRES DE PIERRE CHARRON
A GABRIEL MICHEL DE LA ROCHEMAILLET

Tout ce que nous savons sur Pierre Charron, ou du moins presque tout, nous le devons à Gabriel Michel de La Rochemaillet. Non content de donner tous ses soins à la seconde édition du livre de *la Sagesse*, à laquelle l'auteur, surpris par la mort, n'avait pu mettre la dernière main, le jurisconsulte angevin joignit à la troisième, parue en 1607, un très important *Éloge de Pierre Charron*, souvent réimprimé, et principale source des nombreuses biographies ou notices parues depuis. D'ailleurs, la longue amitié qui avait uni ces deux hommes semblait désigner La Rochemaillet, plus que tout autre, pour être le biographe du moraliste. C'est, au plus tard, en 1588, à Angers, que Charron et La Rochemaillet, — celui-ci plus jeune de vingt ans, — ont dû se connaître. Leurs relations ont donc duré au moins une quinzaine d'années. Et comme les circonstances les ont tenus presque constamment éloignés l'un de l'autre, il devait s'établir entre eux un échange de lettres assez considérable.

On pouvait affirmer, depuis la publication, par M. Tamizey de Larroque, des lettres de Peiresc aux frères Dupuy [1], que les lettres originales de Charron à La Rochemaillet existaient encore en 1628, vingt-cinq ans après la mort de l'auteur de *la Sagesse*. La Rochemaillet les avait communiquées à Gassendi, qui fit part à Peiresc du grand plaisir qu'il avait pris à cette lecture [2]. Peiresc, à son tour, écrivant à l'un des frères Dupuy, exprimait le désir qu'on assurât la conservation de ces lettres en les faisant transcrire. « Faictes les vous monstrer, lui dit-il, et si les trouvez de mise, il n'y aura pas de danger que noz coppistes y passent quelques journées, estimant que quasi toutes les lettres d'un tel homme que celuy là pourroient estre aussy dignes d'estre leües et conservées comme celles de Mr d'Ossat [3] ou aultres semblables [4]. »

L'original de ces lettres semble perdu. On sait combien sont rares les autographes de Pierre Charron. Ni dans la collection Benjamin Filon, ni dans la collection Bovet, ni dans la collection Morrisson, nous ne voyons figurer le moindre billet de sa main; c'est tout au plus si la Bibliothèque et les Archives nationales possèdent de lui quelques signatures [5]. Il est donc assez peu pro-

1. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, t. I (1888), p. 628.

2. Dans une lettre qui ne paraît pas s'être conservée. Elle ne figure pas parmi les *Lettres de Peiresc et de Gassendi* publiées par M. Tamizey de Larroque dans le t. IV (1893) des *Lettres de Peiresc*.

3. Les lettres du cardinal d'Ossat avaient été publiées en 1624; elles devaient être plusieurs fois réimprimées au XVIIe et au XVIIIe siècle; elles ont été longtemps considérées comme un livre classique par les diplomates.

4. Lettre du 9 juin 1628.

5. Les seuls autographes que nous puissions citer de Charron, sont : 1° deux quittances signées de sa main, conservées au *Cabinet des Titres* de la Bibliothèque nationale, *Pièces originales*, vol. 689, dossier Charron, pièces 19 et 20. La première en date (pièce 20) est du 9 juin 1596. Charron déclare avoir reçu, en qualité de « secrétaire en l'assemblée générale du clergé de France », la somme de 250 écus pour frais extraordinaires, lettres, commissions, etc. La seconde (pièce 19) est du 15 du même mois. Charron reçoit 1015 écus, reste de la somme de 1420 écus à lui ordonnancée par l'assemblée générale du clergé, tant pour les journées qu'il y a employées, depuis le 15 septembre 1595,

bable que l'on retrouve jamais l'original de ces lettres, si vantées par Peiresc. Et peut-être s'est-il perdu précisément pour avoir passé jadis entre trop de mains.

Cependant, le vœu de Peiresc devait être promptement réalisé. De ces lettres, il fut fait une copie, ou plutôt des extraits, qui existent encore. L'auteur de cette copie ne se nomme pas, mais son écriture suffit à le révéler : nous avons reconnu dans cette transcription la main du grand érudit qui fut, des lecteurs de Charron, le plus enthousiaste, et qui allait jusqu'à le préférer même à Montaigne, la main de Gabriel Naudé [1].

Ces lettres, Naudé nous l'apprend lui-même, il les avait copiées en 1628, sur les originaux que Gassendi lui avait communiqués. La copie de Naudé a passé ensuite, sans que nous puissions dire quand ni comment, dans la collection des Harlay; et c'est ainsi qu'elle se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale, perdue dans un volume de *Mélanges*, dans le manuscrit français 15 536 (ancien Saint-Germain-Harlay 307), dont elle occupe les feuillets 157 à 163 [2].

C'est bien moins à nous qu'il appartiendrait de faire ressortir l'intérêt de ces lettres et de montrer le parti qu'on en peut tirer, qu'à notre savant confrère et ami M. P. Bonnefon, si versé dans l'histoire littéraire du XVIe siècle [3]. Aussi nous bornerons-nous ici à exposer sommairement le contenu de cette correspondance, à indiquer les principaux sujets qui y sont abordés.

Les lettres de Charron à Michel de La Rochemaillet conservées dans notre manuscrit sont au nombre de 47 [4], et sont les unes copiées *in extenso* ou bien plus souvent par fragments [5], les autres simplement résumées ou analysées [6]. Rangées dans un ordre très imparfaitement chronologique, car nous rencontrons au moins quatre interversions [7], elles se répartissent sur une période de quatorze années (1589-1603). Les neuf premières, du 3 février au 23 août 1589, forment un groupe parfaitement distinct du reste. C'est seulement en mai 1596, après une interruption de six ans et demi, que s'ouvre une seconde série, laquelle se poursuit jusqu'au mois d'octobre 1603, peu de jours avant la mort de Charron. Cette seconde série comprend 38 lettres [8].

époque de son départ pour Paris, que pour son assistance à ladite assemblée, pour huit jours qu'il a passés à Paris après la clôture de l'assemblée, pour achever de faire signer et expédier les procès-verbaux, etc., et enfin pour les 15 jours qu'il doit consacrer à son retour à Cahors (soit pour 283 jours, à raison de 5 écus par jour). — 2° Une note sur un exemplaire du *Catechismo di Bernardino Ochino*, Bâle, 1561, qui lui avait été donné par Montaigne (B. N. Réserve, D^2^ 2812). — 3° Deux signatures à la fin de deux registres de comptes conservés aux Archives nationales, cotés, l'un G^8^ 21, « Compte de la recepte generalle des décimes paiables en l'année 1588 », l'autre G^8^ 731, « Compte particulier des frais de voyages et retour de messieurs les prelatz et depputez du clergé assemblez.... en la ville de Blois,... 1588. » Nous devons la connaissance de ces deux dernières signatures à l'obligeance de notre confrère et ami M. H. Stein.

1. L'écriture de Naudé n'est pas toujours aussi ferme et aussi nette que dans nos lettres; mais si l'on voulait un terme de comparaison, nous pourrions citer, entre autres, une lettre de Naudé à Gassendi, conservée dans le ms. lat. nouv. acquis, n° 1637, fol. 17, et signée : *Gabriel Misocruciroseus Parisinus*. L'identité est parfaite.

2. Ou plutôt 158 à 163. Sur le feuillet 157, on ne lit, de l'écriture de Naudé, qu'un titre : *Extraict des Lettres de Charron à M. de La Rochemaillet*, répété au feuillet 158. Le reste du feuillet est occupé par des extraits faits postérieurement des copies de Naudé, avec des annotations qui ne sont pas toujours exactes; c'est ainsi que, par *le Martyre* de la lettre V, on entend celui de Jacques Clément.

3. Nous devons à M. P. Bonnefon, sur tel événement, sur tel personnage dont parle Charron, des renseignements extrêmement précieux, dont notre annotation, quoique très sobre, a largement profité. Nous nous faisons un plaisir de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

4. En ne tenant pas compte de la lettre XLV *bis*, répétition de la précédente, mais datée du lendemain.

5. Il est impossible de déterminer l'étendue des lacunes; on peut dire, en général, que les premières lettres sont très fragmentaires, les dernières, beaucoup moins, si même il leur manque autre chose que la signature. La signature n'est reproduite qu'après la dernière lettre du recueil.

6. C'est le cas pour les lettres XX, XXIV, XXXI, XXXIII, XXXV, XXXVI, XXXVIII et XLV *bis*.

7. Lettres X, XX, XXIV et XXIX.

8. Dans cette seconde série, on pourrait également distinguer plusieurs groupes; car, après le

Les lettres du premier groupe datent toutes du séjour de Charron à Angers, où il a joué, en 1588 et en 1589, comme prédicateur, un rôle politique qui n'a jamais été parfaitement défini, et qui, faute de documents, ne le sera vraisemblablement jamais.

Charron n'y fait allusion qu'une seule fois dans ses lettres; mais le passage est trop important pour ne pas être relevé. L'annaliste ligueur, Jean Louvet, qui parle deux fois de Charron dans son curieux journal, le cite parmi les prédicateurs de la Ligue les plus écoutés [1]. Toutefois, s'il faut en croire un autre chroniqueur, Bruneau de Tartifume, compatriote et contemporain de Louvet, Charron n'aurait pas persisté dans son attitude politique, et se serait publiquement rétracté, le jour de Pâques 1589, en présence du maréchal d'Aumont, qui s'était emparé d'Angers deux jours auparavant. M. Mourin, auteur d'une histoire très estimée de la Réforme et de la Ligue en Anjou [2], en a conclu qu'il ne faut aucunement ajouter foi à Louvet, lorsqu'il écrit que La Rochepot, gouverneur d'Angers, aurait, au mois d'août suivant, fait défense à Charron « de faire aulcun sermon sous peine de punition corporelle »; Charron, d'après lui, n'a jamais dû se mettre dans ce mauvais cas. Qui devons-nous croire? C'est de Charron lui-même que viendra la réponse; il va, dans une de ses lettres, donner raison à Louvet contre M. Mourin [3]. « J'ai été inhibé de prescher, dit-il [4], et mis en l'arest par la ville. J'ai permission maintenant de prescher, et fus restitué hier en chaire, jour de l'Ascension; mais l'arest dure encore. » — Comme il est regrettable que Charron n'en dise pas plus long sur le rôle qu'il a dû jouer à Angers comme prédicateur, pendant cette époque si troublée !

Au reste, ses sentiments politiques ne se déclarent nulle part d'une manière bien nette. Car, s'il trouve « bien faict » le pamphlet intitulé *le Martyre des Deux Frères*, il convient qu'il est « trop injurieux » [5]. Et si la *Déclaration du Roy* contre Mayenne, elle aussi, est « bien faicte », il la trouve cependant « pleine de menteries grossières et impostures [6] ». Ce qui perce surtout chez lui, c'est l'embarras d'un homme qui n'est pas bien sûr de ne pas s'être compromis. L' « agitation publique », qui l' « afflige fort », lui fait éprouver, avant tout, l' « envie de se cacher en quelque coin [7]. »

Ce qu'il rêvait, peut-être depuis longtemps, c'est la retraite. Il semble alors n'avoir qu'une pensée, qu'un désir : réaliser le vœu qu'il avait fait, d'entrer dans un ordre religieux, celui des Chartreux ou celui des Célestins. Toutes ses lettres de cette période ne sont pleines que de ses efforts et de ses démarches pour accomplir ce dessein. Il y met une ténacité, une opiniâtreté que peut-être on ne lui savait pas. Il ne cesse de solliciter, par l'intermédiaire de son jeune correspondant, au risque de l'importuner, une prompte solution. Et même après les réponses peu favorables qui lui sont faites de part et d'autre, — on se refusait à le recevoir à cause de son âge, — il ne se tient pas pour battu,

10 juillet 1599, la correspondance subit une interruption de plus de six mois, et une autre de près de quinze mois après le 17 mars 1601.

1. *Journal de Jehan Louvet*, clerc au greffe civil du siège présidial d'Angers, dans *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, 3e année, t. II (1854), p. 137 et p. 161.

2. Ernest Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, deuxième édition (1888), p. 296, note.

3. Il est à remarquer toutefois que cette interdiction, qui, d'après Louvet, serait du mois d'août, serait, d'après Charron, du mois de mai, sinon même de la fin d'avril (la lettre où il en parle est du 12 mai). Louvet s'est donc trompé sur la date. D'après M. Mourin (*op. cit.*, p. 297, note), Charron aurait quitté Angers pour Bordeaux fort peu de temps après Pâques (2 avril 1589); la correspondance de Charron nous le montre encore à Angers en mai, en juillet, et jusqu'au 25 août, sans aucune allusion à une absence quelconque.

4. Lettre VI.

5. Lettre V.

6. *Ibid.*

7. Lettre VII.

ne se rebute pas, et, à la veille même de quitter Angers, il supplie La Rochemaillet de l'entretenir dans les bonnes grâces des bons Pères. On sait qu'il perdit sa peine et fut relevé de son vœu.

La correspondance de Charron s'interrompt avec son départ d'Angers pour Bordeaux, où il alla rejoindre Montaigne, dont il avait fait jadis la connaissance [1], pour vivre de nouveau assez longtemps dans son intimité. Nous n'avons malheureusement aucune lettre de Charron de cette époque, et, plus tard, pas un mot, dans sa correspondance, ne fera la moindre allusion à ce séjour, qui devait cependant lui laisser tant de souvenirs, ni à cette amitié de l'illustre moraliste, à laquelle il devait attacher tant de prix. Nous ne retrouvons Charron que longtemps après, en mai 1596, à Paris, où il se dit accablé de besogne [2], — sans doute à cause de ses fonctions de secrétaire de l'assemblée du clergé, — et un peu plus tard, en août, à Cahors, où il était retourné auprès de l'évêque Antoine d'Ebrard de Saint-Sulpice.

Là encore, il se plaindra tout d'abord d'être fort occupé, car l'évêque s'en remet à lui du soin de tout son clergé [3]. Mais il ne tardera pas à y goûter le repos et la tranquillité tant désirés [4]. Il aura des loisirs; il reprendra la plume, et vers la fin de février, ou, au plus tard, dès les premiers jours de mars 1597, il est tout au grand ouvrage qui devait, pendant ses dernières années, lui causer tant de soucis, mais aussi lui assurer parmi nos écrivains un rang si honorable. « Je me suis mis depuis peu de jours, dit-il, à travailler à mon livre, que je compose avec plaisir... Il s'appelera *la Sagesse*. Y aura trois livres [5]... » Charron comptait achever le premier livre avant Pâques, le second avant la Pentecôte. Il se trompait dans ses prévisions; car c'est seulement quinze mois plus tard, en juin 1598, que l'ouvrage est près de se terminer [6]. Il est achevé aux deux tiers et plus, et l'auteur songe déjà à qui il pourra bien le dédier; chose curieuse, il a pensé à la belle Corisande, qui le « connaît fort [7] ». Enfin, en novembre 1598, le manuscrit est tout prêt; on le met au net [8]; et dès le mois de février 1599, bien que la copie ne dût être terminée qu'en avril [9], Charron est en pourparlers avec l'éditeur Millanges, de Bordeaux [10]. Il ne restait bientôt plus qu'à obtenir un privilège pour ce que Charron appelait ses « petites phantaisies [11] ». Il fallut longtemps l'attendre; il arriva enfin en novembre 1600 [12]; l'année suivante, *la Sagesse* paraissait chez Millanges [13].

Cependant Charron avait, en 1600, quitté Cahors pour Condom [14], où il avait été nommé chanoine et chantre. Il y acheta presque aussitôt une maison [15], espérant qu'il y pourrait jouir tranquillement de son aisance [16]. Il semble qu'il s'y soit beaucoup plu [17]. « Mes plaisirs, dit-il, sont dedans ma maison, livres,

1. La liaison de Montaigne et de Charron remonte au moins à 1586. Voy. P. Bonnefon, *Montaigne, l'Homme et l'Œuvre*, p. 425.
2. Lettre X.
3. Lettre XII.
4. Lettre XVIII.
5. Lettre XIV.
6. Lettre XVIII (4 juin 1598). « Mon livre est fort advancé. »
7. Lettre XIX.
8. Lettre XXI.
9. Lettre XXIII.
10. Lettre XXII.
11. Lettre XXVII.
12. Lettre XXVIII. — Ce privilège est daté de Chambéry, 27 septembre 1600. Il a été publié dans les *Archives historiques de la Gironde*, t. XXVI, p. 25.
13. Le contrat entre Charron et l'imprimeur Millanges date des 5 janvier et 24 avril 1601. Le livre fut achevé d'imprimer « le dernier jour de juin 1601 ».
14. Lettre XXVI.
15. Lettre XXVII.
16. Sur la fortune de Charron, voy. lettres XIV (j'ai « honnêtement amassé du bien qui croît tous les jours »), XV et XVI; cf. aussi lettre XX.
17. Lettres XXVII et XXX.

devis avec mes amis qui me viennent voir [1]. » Existence douce [2], mais peut-être un peu égoïste. Il ne paraît pas avoir eu à l'égard de sa famille des sentiments bien tendres [3]. Il a sa nièce avec lui [4]; mais si nous devons en croire une de ses lettres [5], il ne vécut pas toujours avec elle en parfaite intelligence. Il a d'ailleurs de la femme en général une idée singulièrement peu favorable [6]. Peut-être certains événements malheureux survenus dans la famille de son ami [7], événements sur lesquels nous trouvons dans ses lettres quelques très vagues allusions, ont-ils contribué à lui faire trouver son célibat d'autant plus précieux, sa liberté d'autant plus chère [8]. Il plaint sincèrement la « captivité » de son jeune ami, pour lequel son affection paraît bien sincère [9].

Il ne lui ménage pas, il est vrai, les démarches, et il y eut même, semble-t-il, un moment de froid entre eux. Ce fut à l'occasion de *la Sagesse*. Charron avait promis d'en envoyer la copie à son correspondant [10]; celui-ci se plaignit des hésitations de Charron, qui reculait toujours le moment d'expédier le manuscrit; une lettre de Charron, protestant vivement de sa profonde amitié, dissipa, et pour toujours, semble-t-il, ce léger nuage [11].

La Sagesse avait eu un grand succès et s'était rapidement épuisée. Mais on l'avait généralement trouvée trop hardie [12], et Charron prit le parti de la corriger et de l'adoucir. Dès le mois de juin 1602, il pense à la nouvelle édition qu'il va donner de son livre et en a déjà rédigé la préface; en octobre, sinon même en septembre, l'ouvrage a été complètement revu et corrigé [13]. Le manuscrit est tout prêt; Charron va l'envoyer à son ami; mais déjà, il prévoit les difficultés qu'il rencontrera pour le faire approuver, même corrigé, même fortement adouci. Beaucoup d'esprits se sont émus; la Sorbonne a jeté l'alarme; c'en est fini, semble-t-il, du repos et de la tranquillité de l'auteur.

Charron regrette de n'être pas à Paris pour surveiller de plus près cette affaire [14], et bientôt il a pris la résolution d'y aller. Il partira après Pâques [15]; mais comme il tient absolument à y rencontrer l'évêque de Boulogne, Claude Dormy, qui a lu avec grand plaisir *la Sagesse* et s'intéresse vivement à l'auteur, il recule son départ jusqu'à la fin de l'été [16].

Les soucis que lui cause *la Sagesse* ne l'empêchent pas, d'ailleurs, de s'occuper activement d'un autre ouvrage, qui ne devait pas ajouter beaucoup à sa réputation, mais dont l'auteur tenait au moins certaines parties en assez haute estime [17], et qui peut-être, dans son esprit, était destiné à corriger l'effet produit par *la Sagesse*, les *Discours sur la Divinité*, *la Création*, etc. Le manuscrit en était achevé en même temps que celui de la nouvelle édition de *la Sagesse*, c'est-à-dire en septembre, au plus tard en octobre 1602 [18]. En mars 1603, il en

1. Lettre XXVII.
2. Charron est toutefois inquiété, dès 1598 et jusqu'en 1601, par un procès avec un certain Veirez, procès assez important, semble-t-il, mais sur lequel la correspondance ne donne aucun détail (lettres XX, XXIV et XXXI).
3. Voy., à ce sujet, un passage très expressif de la lettre XIII.
4. Lettre XVIII.
5. Lettre XXXII.
6. La lettre XIX est, à ce point de vue, des plus curieuses. Voy. aussi la lettre XXVIII.
7. Lettres XVIII, XIX et XXVIII. Dans la lettre XXX, il est fait allusion au remariage de son ami.
8. Lettre XXVIII : « O précieux cœlibat, estat de liberté! O misérable captivité vostre! »
9. Sur les sentiments de Charron pour La Rochemaillet, voy. lettres XIII, XIV, XVI, XXV, XXVI. Il le considère comme son héritier possible, et le lui dit (lettre XIV).
10. Lettre XXI et surtout lettre XXIII.
11. C'est ainsi, du moins, croyons-nous, que doit être interprétée la lettre XXV.
12. Lettre XXXII.
13. Lettre XXXIV.
14. *Ibid.*
15. Lettre XXXVII.
16. Lettre XLIII.
17. *Ibid.*
18. Lettre XXXIV.

a envoyé une partie à Claude Dormy [1], au jugement de qui il déclare se fier pleinement [2], malgré certains désaccords, et à qui il a la pensée de le dédier [3]. Mais il dut, sans doute, soumettre son travail à une complète refonte; car, en juin, il dit n'en avoir terminé que la première partie [4], et nous savons qu'il y travaille encore au mois d'août [5]. L'ouvrage ne parut qu'après sa mort, en 1604.

Cependant l'évêque de Boulogne, qui semble avoir pris Charron en amitié, lui offre une théologale dans son diocèse. Charron refuse d'abord [6]; il ne veut pas quitter le soleil du Midi pour les brumes du Nord; mais, devant les propositions avantageuses qui lui sont faites [7], il ne tarde pas à se raviser [8]; finalement, il se déclare tout prêt à accepter [9].

Il va donc rejoindre l'évêque de Boulogne à Paris. Il faut d'ailleurs qu'il s'occupe de l'approbation de *la Sagesse*, si difficile à obtenir, et pour laquelle il désire la signature de deux docteurs [10]. C'est pour lui la grande affaire. Un moment, il est vrai, fatigué d'attendre, il déclare qu'il saura s'en passer, à la rigueur [11]. Il a fait à son livre nombre de corrections, de forme, il est vrai, plus que de fond; tant pis pour qui les jugera insuffisantes [12]. Claude Dormy a beau les trouver inutiles, il tient à les insérer. Mais bientôt, nouveau revirement : cette approbation, à laquelle il disait ne guère tenir, il la lui faut absolument, dût-il y dépenser cinquante écus [13]; ce n'est pas pour lui, « qui n'estime guère tout cela », mais pour autrui. Cependant, bien que l'opposition qu'il rencontre commence à l'irriter [14], il saura temporiser; il n'est pas homme à gâter les choses par trop de précipitation [15]. « Les animaux sauvages, dit-il, se doivent avoir par finesse plutôt que par force [16]. » L'évêque de Boulogne l'engage à imprimer les *Discours de la Divinité* avant *la Sagesse*; il y consentirait, si *la Sagesse* n'était « plus preste [17]. »

Sa présence devient de plus en plus nécessaire à Paris. Quelques moments de conversation avec l'évêque de Boulogne et La Rochemaillet feront plus, pour la solution de ces difficultés, que toutes les lettres du monde [18]. Le 25 août, il se déclare tout disposé à monter à cheval [19]. Qu'on arrête, si elle est commencée, l'impression de *la Sagesse*; car il vient d'y faire de nouveaux changements. Qu'on hâte, au contraire, celle des *Discours*; car il va arriver sous peu, et il tient à profiter de son prochain séjour pour en surveiller l'exécution.

Il quitte enfin son cher Midi vers la mi-septembre. Il s'arrête de trois à quatre jours à Bordeaux, et le 1er octobre, il est à Poitiers [20]. Dans quelques jours, il aura rejoint ses amis. — Le 20 octobre, il passe un contrat avec le libraire David Douceur pour l'impression de *la Sagesse* [21]. Mais il n'en devait

1. Lettre XXXIX.
2. Lettre XXXVII.
3. Lettre XLIV.
4. Lettre XLIII.
5. Lettre XLV.
6. Lettre XLI.
7. Claude Dormy lui offrait une maison, et aussi une chaire pour prêcher (lettre XLV).
8. Lettre XLIV.
9. Lettre XLV.
10. Lettre XXXVII.
11. Lettre XLI.
12. Lettre XXXVII. Le *Post-scriptum* surtout est bien curieux.
13. Lettre XLII.
14. Lettre XLIV.
15. Lettre XLV.
16. Cf. ce qu'il dit des femmes dans la lettre XIX.
17. Lettre XLV.
18. *Ibid.*
19. Lettre XLVI.
20. Lettre XLVII.
21. Voy. l'édition de 1604.

voir que les trois ou quatre premières feuilles [1]. Le dimanche 16 novembre, il était frappé, en pleine rue, d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante deux ans.

L. Auvray.

Extraict des lettres de Charron à M. de La Rochemaillet.

I

Angers, en celle du III feb. 1589.

J'ay receu vostre lettre, laquelle pour s'excuser de cérémonie, est *la medesima arte.*

Je pensois vous envoyer trois lettres pour la confidence que j'ay en vous à les distribuer & en tirer responce *pro Carthus[iensibus], Celest[inis], etc.*, mais on me vient de dire que le messager veult partir.

II

Angers, 10 feb. 1589.

Je vous supplie prendre la peine, mais à vostre ayse & commodité, car il n'y a rien de hasté. Les deux lettres aux Chartreux & aux Cœlestins.... Aux Chartreux vous y pourrez aller avec liberté, comme sachant mon dessein, si vous le voulez ainsi; mais aux Célestins, faignant ne scavoir rien de mon affaire, scaurez, s'il vous plaist, s'ilz ont intention de me faire responce & me la faire tenir.

III

D'Angers, XVIII feb. 1589.

J'ay quasi trouvé remède à mes affaires, advenant que lesdites lettres ne facent aulcun effect & que l'on ne veuille point de moy par delà.

IV

D'Angers, IIIe mars 1589.

La lettre des Célestins que m'avez envoyée m'a resjouy, mais ils remettent à une autre fois à me faire responce résolutive, ne pouvant lors, à cause de l'absence du Père provincial & prieur; qui est cause que je vous suppliray y retourner encore un coup, pour avoir la dernière, & cependant regarder la chapelle d'Orléans, à main droicte du cœur, que j'estime la plus belle de Paris [2].

1. Voy. l'*Éloge de Charron* par Michel de La Rochemaillet.

2. La chapelle d'Orléans, dans l'église des Célestins de Paris, était justement célèbre. « Le principal bienfaiteur des Célestins de Paris, après Charles V, dit Félibien, *Histoire de la ville de Paris*,

V

D'Angers, X mars 1589.

Vostre lettre m'a tout resjouy, j'entends à cause de la responce aucunement bonne des Chartreux, qu'avez pris peine d'avoir; il reste encore d'avoir la responce cathégorique du bon Père de Castello, Célestin. Le Père Chartreux me remet à faire responce cathégorique à Pantecouste. Cependant j'ay trouvé ici homme qui se dict avoir grand crédit avec le général de l'ordre qui est à la Chartreuse & luy fais escrire. J'en espère bien, & quant il ne réussira, encore auraye gaigné celà, d'avoir mis mon esprit à recoy.

L'on dict icy que le Roy est à Tours [1] & a faict pendre deux hommes qui, le jour de caresme prenant, en folastrant, avoient donné des coups de cousteau à une peinture de Roy.

Je vous montre que je suis fort vostre serviteur, puisque je vous importune & employe si hardiment & familièrement. Et puis, si je y entre, vous aurez part à ce peu de bien que j'y feray. Dieu m'en donne la grace. Amen.

Le Martyre [2] est assez bien faict, mais trop injurieux. Je juge que Mr Puginat [3] l'a faict. La Déclaration du Roy contre Mr du Mayne bien faicte [4], mais pleine de menteries grossières [&] impostures que les chambrières y voient.

VI

D'Angers, 12 may.

Je suis affamé d'entendre responce des Célestins cathégorique. J'ay esté inhibé de prescher & mis en l'arest par la ville. J'ay permission

t. I (1725), p. 608, a été Louis, duc d'Orléans..., qui fut enterré dans leur église, dans une chapelle magnifique, où sont, pour ainsi dire, entassez les ouvrages de sculpture les plus rares et les mieux finis qu'il y ait à Paris. » — Voy. encore Sauval, *Histoire et recherche des Antiquités de la ville de Paris*, t. I (1724), p. 459-461, et surtout le P. Beurrier, *Histoire du monastère et couvent des Pères Célestins de Paris*, 1634, principalement le livre IV.

1. Henry III était à Tours le 21 février; c'est précisément le 21 février qu'est tombé le mardi gras ou jour de carême-prenant en 1589.

2. Il faut entendre ici le pamphlet ayant pour titre : « *Le Martire des deux Frères, contenant... les particularitez les plus notables des massacres et assasinats commis ès personnes de... Reverandissime cardinal de Guyse... et de Monseigneur le duc de Guyse..., par Henry de Valois...* » — Plusieurs éditions, un peu différentes les unes des autres, en ont été données coup sur coup. L'auteur se cache sous la double anagramme : *La richesse peult* et *Y presche le salut*, que l'on a plusieurs fois interprétée par *Charles Pinselet*, auteur du *Martire de Jacques Clément*. Nous ferons seulement observer que cette interprétation ne peut être admise qu'à la condition de donner à l'*n* de Pinselet la valeur d'un *u*. En tous cas, les anagrammes excluent Pigenat, à qui Charron est porté à attribuer ce factum. Charron, du moins, n'a pas tort de le trouver injurieux; il l'est autant que l'auteur l'a pu faire. — Ce pamphlet a été réimprimé dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* de Cimber et Danjou, t. XII (1836), p. 57-107.

3. Sans doute pour *Pigenat*. François Pigenat fut, comme l'on sait, l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue; mais rien n'indique, bien au contraire, qu'il soit l'auteur du *Martire des deux Frères*. Voy. la note précédente.

4. Charron vise ici la « Declaration du Roy sur l'attentat, felonnie et rebellion du duc de Mayenne, duc et chevalier d'Aumalle, et ceulx qui les assistent..., [février] 1589 », déclaration qui existe aussi en latin, sous ce titre : « Decretum regis Galliae de rebellione, felonia et sceleratis consiliis ducis Mayenni, ducis et equitis Aumalliorum et aliorum qui se illis adiunxerunt, [février] 1589. »

maintenant de prescher & fus restitué hier en la chaire, jour de l'Ascension; mais l'arest dure encore; je n'ay peu jamais obtenir congé de m'en aller.

VII

D'Angers, 1er juillet 1589.

Je suis marry que je ne puis avoir meillieur responce des bonnes gens que scavez. Je vous suppliray pour la dernière main d'i aller encore, pour scavoir s'ils veulent pour le moins me promettre & me donner espérance, & voudrois scavoir leur volonté par tout ce moys de julliet, pour puis me résoudre à quelque chose; car je deseigne m'en sortir d'icy en aoust, & voudrois auparavant scavoir ce que je puis attendre de ce costé.

L'agitation publique m'afflige fort, telle qu'elle est. L'on vous tient icy pour perdus à Paris [1]. J'ay envie de me cacher en quelque coin.

VIII

D'Angers, XVII juillet 1589.

Je m'en retourne fasché de ce que je n'ay peu exequuter le dessein que j'avois. Si l'injure du temps ne m'eust empesché, j'espérois en venir à bout, non obstant le refus que l'on m'a faict à Paris, & s'il plaist à Dieu nous donner le temps, je pouray revenir encore.

Si vous allés en ces maisons des Chartreux & Célestins, & que la commodité y soit, je vous prie m'entretenir en leur mémoire & grace, & s'il advenoit qu'il y eust temps calme & qu'ils voulsissent scavoir [ou favorir] [2] mon dessein, me le mander, car je ne faudrois incontinent de revenir. En celà vous feriez œuvre dont Dieu & les hommes vous scauroient gré, & tascherois de le recognoistre tous les jours de ma vie; mais j'ay grand peur que n'oubliez & moy et mon affaire, & vous estes seul dedans Paris qui le scavez; par quoy, vous n'y faisant rien, tout est arresté pour moy. Vous estes homme de vertu & de Dieu; ne perdez la commodité de faire un si bel œuvre; il ne vous coustera que des pas & des parolles, & le fruict en sera grand.

X [3]

De Paris, XVIII may 1596.

Nous sommes affolez d'affaires matin & soir & entrons à six heures du matin. [Transposée.]

1. Les troupes royales étaient parues devant Paris dès le 24 mai; le 1er juillet, date de cette lettre, elles prenaient Étampes.

2. Les mots *ou favorir*, entre parenthèses dans le manuscrit, sont vraisemblablement de Naudé, qui aura, dans la lecture de l'original, éprouvé quelque hésitation.

3. Cette lettre, qui dans le manuscrit vient la neuvième, est chronologiquement la dixième. Cf. plus loin, lettres XX, XXIV et XXIX.

IX

D'Angers, XXIIII aoust 1589.

Adieu; je m'en vois dans 4 ou cinq jours, s'il plaist à Dieu. Je ne faudray vous escrire de Gascogne.

Quant il vous plaira aller veoir par dévotion ou autrement les Messieurs que scavez, je vous supplie m'entretenir en leurs graces, & leur dire que, s'il plaist à Dieu nous gratifier d'une paix, ils me verront bien tost à leurs portes.

XI

De Caors, receue le III aoust 1596.

Je desirois vous advertir du succez de mon voyage, qui a esté, graces à Dieu, fort bon, sauf un accident, lequel, à la vérité, m'a fort peu touché; c'est que mon homme, François, estant à Orléans, sans dire mot, me quitta & s'en alla, emportant tout mon argent (scavoir cinquante escus), & me laissa sans un liard. M[r] des Aigues [1], avec lequel j'estois, me presta quinze pistoles doublons [*id est* 30 escus] [2].

XII

De Caors, III septembre 1596.

Je n'ay point encore eu le loisir d'escrire à Angers. C'est vérité & non excuse, tant j'ay trouvé icy de besongne taillée; et M[r] qui me charge sur les espaules tout le soin de son clergé [3].

XIII

De Caors, X janvier 1597.

L'accident de mon frère & de sa fille ne m'a guère fasché; estant tel qu'il estoit, il est mieux hors de ce monde que d'y estre. Je voudrois que ce qui reste du sien fut avec luy & que Gabriel fut sain entre vos bras [c'estoit son filliol] [4]; mais ce sont desirs vains, puisque Dieu le veult.

Vous m'obligés trop à vous par la démonstration que vous faictes d'aimer & desirer ma compagnie & la continuation de vostre amitié. Le subject ne le vault pas & ne me suis pas ouvert du costé le plus beau par lequel d'autres que vous m'aiment; & ne l'ay pas faict, car je

1. Il s'agit vraisemblablement de Jacques des Aigues, chanoine et trésorier de l'église de Bordeaux et conseiller au parlement de Bordeaux; il avait, comme Charron, fait partie de l'assemblée du clergé de 1595-1596, mais c'est à Bordeaux sans doute que Charron et lui se connurent.
2. Les mots entre crochets [ ] sont, ici comme plus loin, une addition de Naudé.
3. L'évêque de Cahors était alors Antoine d'Ebrard de Saint-Sulpice.
4. Addition de Naudé.

ne l'ay ausé faire ; & ne l'ay ausé, car je n'avois assez de temps, & c'est chose qui ne se doibt jamais faire à demy. Ou n'y fault point toucher, ou tout monstrer, qu'on que ce soit. Je penserois m'estre un bon heur & le compterois pour un très bon *item* de ma vie pouvoir estre prez de vous pour communiquer familièrement. En dire davantaige le mariage ne le permet pas.

XIV

De Caors, VIII mars 1597.

Je me suis mis depuis peu de jours à travaillier à mon livre, que je compose avec plaisir. Je me persuade qu'il plaira à certain humeur de gens. Il s'appellera *La Sagesse*. Y aura trois livres. Le premier sera tout achevé avant Pasques & le second avant la Pentecoste.

Je vous suis fort obligé de l'honneur que me faictes de m'aimer & desirer que nous puissions vivre ensemble. Sur quoy je vous diray deux mots : l'un est que je suis en vérité en ceste mesme volonté, encore que je ne me sois tant déclaré que vous & que je n'en face tant de mines, & me courrouce contre ma fortune & condition, de ce qu'elle n'y consent pas ; l'autre est qu'ayant honestement amassé du bien qui croist tous les jours & tout ce qui m'appartient estant presque mort, je ne scay à qui donner & faire part de ce que j'ay. Je desire un tel homme que vous, auquel je puisse *me credere viventem* & puis *omnia relinquere*. Je desirerois que vous fussiez conseillier à Angers ou *aliquo alio honesto titulo*, habitant de là, & moy auprez de vous. Celà soit dit par forme d'ouverture.

XV

De Caors, VI juin 1597.

La plus grande difficulté en mon remue mesnage est de traîner ou charier 25 mille livres que j'ay en deniers.

XVI

De Caors, ce IIII juillet 1597.

.... & outre ces raisons, j'appréhende la difficulté de transférer par delà tous mes moyens que j'ay icy. Ce qui ne se peut faire sans y perdre beaucoup, & quant bien ils y seroient transférez, quant aux deniers, car les bénéfices ne peuvent, le moyen de les bien colloquer & seurement est très difficile ; par quoy *qui ben sta non se muove*.

J'avois envie grande, s'il y eust moyen de vivre ensemble, de m'ouvrir du tout à vous ; car je ne l'ay ausé ny voulu jamais faire, & autre chose ne m'en a empesché, sinon que je voyois ne pouvoir estre long temps avec vous.

XVII

De Caors, XX aoust 1597.

La nouvelle est certaine icy que Mr le Mareschal de Biron, cousin germain de Mr de Caors [1], est gouverneur de ceste Guyenne, au lieu du Mareschal de Matignon. C'est encore une amorce pour m'arrester en ce pays.

XVIII

De Cahors, IIII juin 1598.

Mon livre est fort advancé. Les deux tiers & plus sont achevez, & en l'automne je pense qu'il sera bien prez de la fin. Estant faict, je vous l'envoyray, si vous le trouvez bon, pour puis adviser ce qui sera à propos.

J'ay plus de pitié & de compassion de vous que vous ne pensez. Car j'appréhende bien & imagine l'estat espineux auquel vous estes. Les deux personnes plus proches, l'une que vous honorez, l'autre que vous aimez le plus, vous sont fort rudes. Je serois bien ayse de vous y pouvoir secourir. Je vis icy en grand repos & joye avec ma niepce. Je voudrois bien que vous fussiez de l'escot; mais il faudroit estre né fame; c'est un don de Dieu qui n'est pas donné à tous.

XX

De Cahors, XXIX juillet 1598.

[Il traicte de l'affaire de Veirez, advocat de Bourdeaux, auquel il avoit presté, il y avoit plus de XV ans, 500 escus.]

XIX

De Caors, XXVIII juillet 1598.

De tous les instruments pour essaier la patience, la femme est le souverain à fer esmoulu; il fault une grande art & prudence. Ruzer, eschiver, conniver, faire le sourd & le stupide semble plus expédient que vouloir résister de vive force & le non deffendre que le deffendre, laisser mourir & assourdir le coup, comme on faict au coup de canon, en y opposant de la laine & plume, car les choses dures & résistantes, il les brise & rompt. Mais je ne puis excuser Mr de La Rochemaillet vostre père, car il me semble n'y aporter pas ce qu'il peult & doibt.

En pensant & regardant ce procez, vous ne penserez point au démon [2] domestique; ce sera une diversion.

1. Claude de Gontaut-Biron, sœur du maréchal Armand de Gontaut-Biron et tante du maréchal Charles de Gontaut-Biron, dont il est question ici, avait épousé Jean d'Ebrard, baron de Saint-Sulpice; Antoine d'Ebrard, évêque de Cahors, était leur fils.

2. Il semble que le manuscrit porte *demon*, corrigé en *demongt*.

C'est chose très asseurée, & n'en doubtez, que je vous envoiray mon livre si tost qu'il sera achevé, & j'espère qu'il le sera dedans 3 ou 4 moys. Je croy que pour avoir privilege & permission de le faire imprimer (ce sont deux choses), il le faudra monstrer à Mr de Bourges. Je n'ay point encore résolu à qui le dédier, & ne scay si, pour ce qu'il y a trois livres, je le dédiray à trois divers ou tout à un. J'ay bien en ma teste de prendre ou ledit sieur de Bourges (mais il s'en va mourir & *nemo occidentem solem adorat*) [1], ou la comtesse de Guyssen [2], ancienne maistresse du Roy, car elle me cognoist fort, ou Mr le marquis de Pisani, gouverneur du petit prince [3], ou Mr d'Espernon [4]. Bref, je suis fort incertain; mais il n'y a point de haste.

XXI

De Caors, ce XXV novembre 1598.

Et bien, Monsieur, estes vous de retour à Paris? Je pense qu'ouy. Vous soyez donq le bien revenu & en bonne santé. Comment se porte on à Angers? Je ne scay point où vous demeurez, etc.

L'on met au net mon livre & puis je vous l'envoyray.

XXII

De Cahors, receue le XVI febvrier 1599.

Au moys de mars, s'il plaist à Dieu, vous orrez parler de mon livre. L'imprimeur de Bourdeaux, Millanges, m'a parlé de l'imprimer [5]. Je luy dis qu'il le fault veoir auparavant que rien respondre.

XXIV

De Comdom, XXIIII may 1599.

[Il ne parle que de son procez contre Veirez. Transposée.]

XXIII

De Caors, XVIII avril 1599.

Mon livre est achevé, mais je suis bien empesché à vous l'envoyer,

1. L'archevêque de Bourges était alors Renaud de Beaune, qui, né en 1527, avait, en 1598, soixante et onze ans. Il devait vivre plus longtemps que Charron ne semble le penser; devenu en 1602 archevêque de Sens, il mourut en 1606, c'est-à-dire trois ans après Charron lui-même.

2. Ou de Guiche, bien connue sous le nom de *la belle Corisande*.

3. « Je l'avois choisy (le marquis de Pisany) et mis auprès de mon cousin le prince de Condé (Henry II de Bourbon, né en 1588), pour ce qu'il ne pouvoit apprendre ny en exemples de sa vie et de ses mœurs, ny en ses instructions, que toutes choses vertueuses, dignes de mon dict cousin. » Lettre de Henry IV du 10 octobre 1599, dans *Recueil des Lettres Missives de Henry IV*, t. V, p. 175.

4. C'est à ce dernier finalement que le livre fut dédié.

5. C'est en effet à Bordeaux, chez Millanges, que parut, en 1601, la première édition de *la Sagesse*. L'auteur, sur le titre, est appelé Pierre Le Charron. La seconde ne parut qu'en 1604, à Paris, après la mort de l'auteur, par les soins de Michel de La Rochemaillet.

tant pour n'avoir homme assez asseuré, qu'aussi je n'en ay qu'une copie bien correcte & au net, & ne scay, vous l'ayant envoyé, quant je la pouray bien recouvrer pour y mettre les additions que je fais tous les jours. Je ne la recouvrerois pas quand je voudrois, & si je la perdois, je serois à mon pain querre. Bref, j'appréhende fort de l'envoyer. J'attendray encore quelque commodité.

XXV

De Caors, X juillet 1599.

Il n'y a aucun doubte ny exception si petite qu'il n'y aye une entière & parfaicte amictié entre nous deux, car jugeant de vous comme de moy, je m'en asseure. Mais la difficulté est aux moyens de l'exercer, la jouir & venir aux effects plus souvent, personellement, immédiatement, etc. J'y pense plus que vous n'y pensez, & peult estre qu'enfin s'y trouvera quelque remède, s'il plaist à Dieu.

XXVI

De Bourdeaux, XXI mars de l'an jubilé.

J'escris celle-cy à l'advanture. Mais ce n'est pas à l'aventure, ains de certaine science & avec toute fermeté, que je vous dis que je languis de vous veoir, que je me fasche que je ne suis avec vous, que je suis vostre parfaict amy. Voila ma déclaration toute simple & naifve.

Je m'en vois demeurer à Comdom, où je suis chanoine & chantre.

En ceste ville sont Messieurs le cardinal de Sourdys & d'Espernon [1], qui me font tous deux très bonne chère.

XXVII

Le 6 may de l'an jubilé.

Est allé un homme en court de Bordeaux, qui a promis de me recouvrer un privilege général, et Millanges, nostre imprimeur, desire imprimer mes petites phantaisies. Voyla pourquoy j'attens encore. Si je ne puis recouvrer ce privilege, je vous envoyrai tout pour le faire imprimer.

J'achepte maison en la ville de Comdom, qui est assez prez de Bourdeaux, & m'y veux accommoder. Lieu sain, beau. Mes plaisirs sont dedans ma maison, livres, devis avecq mes amys qui me viennent veoir; & pour ce j'estudie de rendre ma maison plaisante.

1. Le cardinal de Sourdis était archevêque de Bordeaux depuis l'année précédente, et le duc d'Épernon gouverneur du Limousin depuis 1597.

XXIX [1]

De Bordeaux, XII novembre.

[Par la main de Mr Garnier [2], parce qu'il avoit le bras droict empesché d'une défluxion.]

J'ay recouvré mon privilege enfin & ne fut que hier. Bientost je feray mettre la main à la besongne, & en scaurez des nouvelles.

XXVIII

De Comdom, dernier aoust l'an jubilé.

O précieux cœlibat, estat de liberté! O misérable captivité vostre! Je vous plains amèrement, etc.

Je desire que le monde soit racourcy & chastré d'une personne, & ne crains point de pécher; *imo* est charité. Car tous les deux seroient bien à part, & sont mal ensemble.

XXX

De Comdom, 7 febvrier 1601.

Nous sommes icy, Mr Garnier & moy, & vivons en paix & joye. Pleust à Dieu y fussiez vous! Nous vous fer[i]ons rire, encore que ne voulsissiez pas; mais vous aymez mieux veoir les royaultez & grandeurs du monde, & rire moins. Celuy-la est vanité, & celuy-cy est substance & vérité. Or bien depuis le petit René [3] avez vous rien faict. Comment vous portez vous tous? Vostre royne nouvelle est-elle belle? Est-elle grosse? Dieu le veuille; par sa grace, Dieu luy donne deux beaux masles, ou ensemble ou successivement.

XXXI

De Comdom, XVII mars 1601.

[Ce n'est qu'un mot touchant son procez.]

XXXII

De Comdom, X juin 1602.

Je scay que ce livre est diversement pris [de *la Sagesse*] [4]. Il y a des

1. Les dates indiquent qu'il y a transposition de cette lettre avec la suivante.

2. Julien Garnier, ami de Charron, vécut un certain temps avec lui; il figure dans le testament de l'écrivain pour un legs de cent écus. Voy. *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIV, p. 232.

3. Gabriel Michel de La Rochemaillet avait eu de sa femme, Denise Rivière, plusieurs enfants; René, qui est nommé ici, est connu par des poésies latines. Voy. Célestin Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. II, p. 670.

4. Addition de Naudé.

choses un peu hardiment dites; c'est pourquoy je l'ay reveu & corrigé, & en plusieurs lieux je l'ay adoucy.

Il y a Mr l'evesque de Boulongne [messire Claude Dormy] [1] & prieur de Saint-Martin-des-Champs, qui m'a honoré d'une sienne lettre à cause & en faveur de mon livre. Je luy ay respondu & envoyé la préface que j'ay dressée & désignée mettre en la seconde édition [2]. Je ne cognois point ce seigneur, mais je luy suis fort obligé de m'avoir prévenu, etc.

Je m'esbahis bien avec vous de ce que *Les Trois Véritez* [3] se trouvent produites soubs autre nom & ne puis deviner que c'est, si ce n'est qu'il les aye faict latines, & pour ce y aye mis son nom comme translateur. Vous vous en prenez au libraire ou imprimeur; il me semble que c'est à ce Benoist Vaillant, advocat, qu'il s'en fault prendre plus tost.

Pendant que le sire Estienne a esté par delà, je ne vous ay point escript, d'aultant que le diable de ma niepce sa femme, & moy, ne sommes pas bien ensemble.

XXXIII

De Comdom, XXII juin 1602.

[Il le prie de tirer responce & veoir Mr l'evesque de Bolongne.]

XXXIV

De Comdom, 1er octobre.

J'ay tout revèu, corrigé, augmenté mon livre; maintenant, s'il n'y a de la malice, on ne trouvera point de quoy s'offenser.

Mr de Boulongne & vous le pouvez veoir et faire veoir, & en obtenir l'approbation de quelques docteurs, s'il est possible, mais n'en fault faire bruict. Car quelque malitieux se pourroit susciter, qui desgousteroit & empescheroit ladite approbation. Il y a de la malice & de l'envie partout.

Je me repens que de bon heure je n'ay demandé & poursuivy de prescher en quelque lieu de Paris ces advent(s) ou caresme, pour avoir subject d'y aller.

J'ay un petit livre intitulé *De la Divinité*, tout prest [4], que je vous voulois envoyer pour le monstrer audit seigneur evesque de Bolongne & le luy dédier, si vous sentiez qu'il le trouve bon.

1. Autre addition de Naudé.
2. La seconde édition, de 1604, parut avec une préface beaucoup plus longue que la première et très sensiblement différente.
3. *Les Trois Vérités*, de Charron, avaient paru pour la première fois en 1593, à Bordeaux, chez Millanges, sans nom d'auteur; plus tard, Charron y mit son nom. C'est en 1595 que parut à Bruxelles, chez Rutger Volpius, une édition frauduleuse.
4. Ce sont les *Discours chrestiens de la Divinité, Création, Rédemption et octaves du S. Sacrement*, parus en 1604. — Le manuscrit porte : *J'ay un petit livre de la Divinité, Discours intitulé : de la Divinité, tout prest.*

XXXV

De Comdom, VI novembre 1602.

[Il luy parle d'une affaire pour le chapitre de Comdom, & rien autre chose.]

XXXVI

De Comdom, VI décembre 1602.

[Il dict qu'il luy envoyra son livre corrigé.]

XXXVII

De Comdom, ce XII de l'an 1603.

Je remets toute la conduitte de ceste impression au jugement de Mr de Boulongne & vostre.

Ces additions & corrections [1] tendent à esclaircir & fortifier, & en quelques lieux adoucir. Aucuns de mes meillieurs amis de deçà, gens clairvoyans & nullement pédants, en sont bien édifiez & satisfaicts, & sans cela ne le sont pas. Je desire fort une approbation de deux docteurs pour arrester toute malice, censure, opposition ou condemnation publique. Car les particulièr[e]s, par escrit ou autrement, je les desdaigne & me seront un passe temps.

Quant à Monsieur, je luy suis fort obligé pour une si bonne & libérale affection qu'il me porte, & c'est pourquoy je me résouds de l'aller veoir & luy offrir mon service apres Pasques, sans autre subject ny prétexte.

Vous n'avez pas comprins mon intention; car je n'ay aucun desir de prescher advent & caresme à Paris ny allieurs, ni aussi aucune résolution au contraire: mais je vous mandois, ce me semble, que me manquant subject & couleur de faire un voyage à Paris (car encore fault-il justifier ces actions & voyages, & avoir de quoy dire à ses cognoissans & amis), j'eusse volontiers pris celuy là, d'i aller prescher, y estant appellé. Maintenant, je n'en veux point d'autre que d'aller veoir & cognoistre Mr de Boulongne, puisqu'il me faict cest honneur de me desirer, comme m'escrivez.

[En un billet à part.]

Pour ce que vous pouvez montrer vostre lettre à Mr de Boulongne, je vous escrips cecy à part, que vous prie brusler apres l'avoir leu.

Ledit sieur ne sera pas peult estre de cet advis, de mettre aucune addition ni correction à mon livre, car il me faict assez sentir par sa dernière qu'il ne le trouve pas bon. D'aultre part, je cognois qu'il est fort expédient, pour fermer la bouche aux malitieux, contenter les

1. Le manuscrit porte : *Ces additions & additions.*

simples, faciliter une approbation des docteurs, de mettre celles que je vous envoye, lesquelles, sans rien altérer du sens & de la substance, servent beaucoup à ces trois fins. C'est pourquoy je vous veux prier de tenir la main que mesdites additions & corrections soient insérées en ceste seconde édition, non obstant l'advis contraire dudit seigneur, auquel vous pourez remonstrer les raisons susdites, & non obstant que je m'en remets à son bon advis & jugement; bien consentiraye que, suivant son advis, l'on ne mette point en la face du livre ces mots ordinaires : *Reveu, corrigé & augmenté* [1].

XXXVIII

De Comdom, III febvrier 1603.

[Il demande le jugement de Mr de Boulongne sur ses nottes, & presse l'impression de son livre avec icelles.]

XXXIX

De Comdom, 10 mars 1603.

[Il continue de solliciter l'édition de son livre & parle de l'aprobation & en quelle[s] mains il le fault mettre.]

Le petit escript de la *Bénédiction de Jacob* [2] ne mérite pas d'estre imprimé; c'est un petit avorton; je le voudrois bien plus estendre & parer, s'il avoit à aller es public. J'ay envoyé une partie des *Discours de la Divinité* à Mr de Boulongne, scavoir huict cayers, qui peuvent faire les deux tiers.

XL

De Comdom, lundy de Pasques dernier mars.

J'attends ce que ledit sieur de Boulongne me respondra sur les *Discours* que je luy ay envoyé[s] pour veoir aussi ce que j'auray à faire de cela.

XLI

De Bordeaux, 7 avril 1603.

Puisque l'on ne peult obtenir approbation des docteurs Sorbonnistes, je me contenteray fort bien qu'il y aye approbation de quelque ou quelques prélats. Elle sera encore plus authentique des prélats que des théologiens, & au pire pire, le faudra imprimer sans approbation.

Je remercie bien humblement Mr de Boulongne de sa bonne affection

1. La seconde édition, parue en 1604, porte la mention : *Reveüe et augmentée.*

2. Il s'agit ici du *Discours chrestien sur la Bénédiction donnée par Isaac à Jacob, son fils puisné, pensant la donner à Esaü, son aisné.* Ce court morceau, malgré la médiocre estime dans laquelle le tenait son auteur, a été imprimé plusieurs fois, en 1606, en 1632, en 1645.

envers moy & de l'envie qu'il ha de me faire du bien. J'accepterois assez volontiers la théologale qu'il me veult donner; mais l'air [1], le climat de Boulongne, froid, humide, obscur, couvert, non seulement est mal plaisant & triste à mon humeur & naturel, mais mal sain, catherreux, rheumatique. Je suis solaire du tout; le soleil est mon Dieu sensible, comme Dieu est mon soleil insensible; par quoy je me crains que je ne pourrois m'acommoder ny habituer à Boulongne non sainement ny plaisamment, *ergo* nullement. Quant à Saint-Denis-de-La-Chartre [2], je ne scay encore rien dire de cela pour le présent. Cela mérite d'y penser. Je ne puis bien me résoudre de mon voyage de Paris, que je n'aye responce de Mr de Boulongne touchant le temps de son retour à Paris & touchant les *Discours* que je luy ay envoiés.

XLII

De Comdom, XXVII avril 1603.

Je voudrois, quand il me cousteroit cinquante escus, qu'il y eust approbation de deux Sorbonistes en mon livre; ce n'est pour moy, qui n'estime guères tout cela, mais pour aultruy.

Au reste, j'espère vous envoyer painct ce qu'il fauldra graver en taille doulce pour mettre au frontispice de mon livre, qui sera le portraict de Sagesse [3]; c'est chose de quoy je me suis advisé depuis trois jours seulement; je y veux penser.

XLIII

De Comdom, XVIII juin 1603.

Je vous ay mandé que je ne voulois partir d'icy pour aller à Paris, que Mr de Boulogne ne fut de retour, parceque je vois pour le veoir, & aussi que mon livre ne fut sur la presse [4]; car je ne veux qu'en ma présence l'on m'y fasse quelque difficulté ou détourbier.

J'ay achevé la première partie de la *Divinité*, où y a douze discours. Le dernier est *De la Création*, qui est plus à mon goust que tous les autres; mais les gousts sont différents.

1. Tout ce passage, très caractéristique, depuis : « l'air, le climat, etc. », jusqu'à : «... plaisamment *ergo* nullement », a été reproduit à peu près textuellement par Michel de La Rochemaillet dans son *Éloge de Charron*.

2. Collégiale de Paris; sans doute des propositions avaient été faites à Charron de ce côté; mais il n'en est plus question dans les lettres suivantes.

3. Plusieurs anciennes éditions de l'ouvrage sont en effet ornées d'un frontispice allégorique, représentant la Sagesse victorieuse de la Passion, de l'Opinion, de la Superstition et de la Fausse-Science. L'explication de la figure, un peu compliquée, se trouve d'ailleurs imprimée dans les éditions, à la suite de l'*Éloge de Charron*. On la rencontre pour la première fois dans l'édition de 1604, d'où elle passe dans celles de 1607, 1613, 1632, 1640, 1646. La gravure est l'œuvre du célèbre Léonard Gaultier

4. Le manuscrit porte : *ne fut commencé sur la presse; commencé* est biffé.

XLIV

De Comdom, 15 juillet 1603.

Je ne suis maintenant à Paris; je vous ay mandé la raison, en laquelle je suis encore plus ferme maintenant, ayant veu par celle de Mr de Boulogne les difficultez, les bruits & les parolles qui ont esté à cause de ceste approbation. Je ne me scaurois tenir que je ne fisse le fol aussi bien qu'eux, encore que ce ne fust si doctoralement, par profession & precipu [1] comme eux. Il me fault laisser passer ce feu, ceste tempeste, & non à ma présence souffrir ces affronts. Il me semble que ceste approbation se devoit mener, pratiquer & soigner secrètement & sans bruit; car j'en suis presque maintenant en désespoir. Ce bruit advenu les aura effarouchez, eschauffez, iritez [2]. Les animaux saulvaiges se doivent avoir par finesse, plus tost que par force. Je n'eusse point doubté que le sieur Cayer, tant obligé à Mons[eigneur], ne l'eust signé; or j'en suis en grand esmoy, attendant ce quy y aura esté faict & advancé, depuis [que] l'impression [3] est commencée. Je vous prie que la préface ne s'imprime pas, que je ne le sache; car je y pourray adjouster. Le *Theatrum naturae* de Bodin n'a qu'un *comes* Augustin approbateur [4]; or ce livre ha cinquante opinions condamnées en l'eschole.

Je ne scay s'il desire qu'ils soient publiez en son nom [5] [scavoir les *Discours de la Divinité*], car à cela il ne m'a point respondu; & s'il ne le desire ny ne s'en soucie, quel est besoin de luy rompre davantaige la teste? La vanité ne m'inporte pas tant que de faire cas de ce qui est mien. Qu'on les estime aultant que l'on voudra, ce m'est un. Par quoy je remets à vous de les luy monstrer, si bon vous semble, selon l'humeur & la trempe où le trouverez. S'il les veult estre imprimez, ils sont tous prests; s'il veult en son nom, *fiat*; s'il ne s'en soucie, il n'y a rien de gasté. Vous supplie de m'en advertir.

Les deux conditions que m'escrivez touchant la théologale, scavoir trois moys de l'an & liberté de la laisser *totiens quotiens*, me font radviser. Il est vray que ne me dites pas quels trois moys de l'an sont, ny ce que l'on desire de moy particulièrement. A la première fois que me manderez cela, je vous diray ouy tout à faict ou l'iray dire moy mesme.

1. Nous ne serions pas étonné que ce fût là l'un des exemples les plus anciens de ce mot; on remarquera l'absence du *t* final de l'orthographe actuelle, *t* que Littré déclare inexplicable, étant donnée l'étymologie *praecipuum*.

2. Le manuscrit porte : « eschauffées, iritées. »

3. Le manuscrit porte : « depuis en l'impression. »

4. L'édition de l'*Universae naturae theatrum* de 1595 (Hanovre), non plus que celle de 1597 (Francfort), ne contiennent d'approbation; mais dans celle de 1596 (Lyon), on lit : « Approbatio..., opus... multiplici eruditione ornatissimum et studiosis omnibus utilissimum..., luce dignissimum... ego F. Io. comes Augustinianus... » Et plus bas : « Naturae theatrum Io. Bodini, I. C., omni eruditione refertissimum, in lucem edendi facultatem concedendi..., Chalom, officialis. »

5. Il faut entendre par là : Je ne sais si l'évêque de Boulogne désire que les *Discours sur la Divinité* lui soient publiquement dédiés.

XLV

De Comdom, V aoust 1603.

Le dernier *Discours* [de ceux de *la Divinité* [1]], qui est *De la Création du monde*, duquel avez le commencement, s'est tellement enflé & grossy que ce sera un juste livret. Toute la physique y est entrée, mais à ma mode. Me voila prest à vous aller veoir en septembre.

Quant à la théologale, je suis aucunement disposé à l'accepter, puisque Monsieur le desire. Ainsi, toutesfois, estant si prest de le veoir, je me réserve à luy dire le mot moy mesme. Mondit sieur desire que *la Divinité* précède *la Sagesse*, afin de faciliter son approbation; ce que je trouve bon & y consents; mais cela s'entend de la publication & n'empesche que *la Sagesse*, qui est plus preste, ne se puisse mettre sur la presse le premier; car *la Divinité* ne s'y peult mettre que je n'y sois présent. Je suis en grand esmoy pour la difficulté que me mandez à obtenir ceste approbation. Si la fault il vaincre par quelque moyen, & en obtenir une, quelle qu'elle soit. De tous les autres poincts, comme d'accepter la maison que ledit sieur m'offre, selon que m'escrivez, [&] une chaire pour prescher, je m'en résoudray en trois mots avec luy & vous, plus tost & mieux que par toutes les lettres du monde. Je suis homme qui crains de faillir & gaster quelque chose par précipitation, etc.

XLV BIS

De Comdom, VI aoust 1603.

[Ce n'est que le duplicata de la précédente.]

XLVI

De Comdom, 25 [aoust], jour Saint-Louys 1603.

Je suis disposé tout incontinent de monter à cheval pour vous aller veoir, si le messager ne m'aporte de vous ou de Mr de Bouloigne quelque nouvelle qui m'en empesche. Si le livre de *Sagesse* n'est point encore sur la presse, il le fault arrester & attendre que je sois là. Car depuis huict jours il m'est venu en l'esprit une transposition de chapitres & une grande addition à mettre au premier livre, qui me consolera sur le long delay de l'imprimer; de quoy il me faschoit.

[Au reste, il prie qu'on diligente d'avoir l'approbation des livres *De la Divinité* & que soudain on les mette sur la presse, afin qu'ils se puissent imprimer pendant son séjour & en sa présence.]

Je n'attends point de responce à celle-cy, car j'espère partir d'icy presque aussi tost que vous recevrez la présente.

1. Addition de Naudé

XLVII

De Poictiers, au beuf couroné, 1er octobre 1603.

Me voyci à Poictiers, graces à Dieu, plus qu'à demy chemin de vous veoir. Ne pouvant si tost arriver que ce porteur à Paris de trois ou quatre jours (car je n'espère pas y estre avant jeudy IX octobre), je vous ay bien voulu escrire ce mot, pour vous dire qu'il n'y a plus de remise ny de doubte, que je ne vous voye bien tost, s'il plaist à Dieu. Je m'en iray droict à vous pour vous veoir & entretenir, & puis m'habiller & me mettre *in habitu & tonsura*, pour puis aller veoir Mr de Boulogne. Ce seront deux ou trois jours aprez mon arrivée que je ne le verray point, si ce n'est que vous soyez d'autre advis ; lequel je suivray en tout & par tout. Car il fault, s'il vous plaist, que vous soiez mon tuteur & curateur, tant que je seray à Paris. Il y aura demain quinze jours que je suis en chemin party de Comdom, ayant seulement séjourné à Bordeaux trois jours & demy, & icy deux jours pour attendre le messager. Je partiray d'icy demain ; si vous voiez mondict sieur, vous le pourrez asseurer de ce que dessus. Monsieur le marquis de Villars estant icy arrivé hier soir, me vient d'envoyer convier pour souper par un gentilhomme, comme j'escrivois cecy. Je ne l'ay jamais veu ny luy moy, que je sache, & *in summa*,

Monsieur,
le plus humble & serviable amy, compère & serviteur,

CHARRON.

Ce premier octobre, à Poictiers, au beuf couroné.

Ces lettres m'ont esté comuniquées par M. Gassendi, qui les avoit empruntées de M. Rochemaillet, pour en envoyer coppie à M. Peiresc. — 9 septembre 1628.

LETTRES INÉDITES DE BEAUMARCHAIS, GALIANI ET D'ALEMBERT ADRESSÉES AU DUC DE VILLAHERMOSA

Mme la duchesse de Villahermosa a trouvé dans les archives de sa maison, à Madrid, quelques lettres de « philosophes » qu'elle a bien voulu me communiquer; j'en ai pris, avec son agrément, des copies que je livre aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire de la France.*

Le personnage auquel ces lettres furent adressées se nommait D. Juan-Pablo de Aragon, Azlor, Gurrea de Aragon, Zapata de Calatayud, duc de Villahermosa, comte de Luna, etc. [1]. Né à Saragosse en 1730, il fit quelques études, voyagea en Allemagne et vint ensuite rejoindre son beau-père, le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne en France. Il séjourna à Paris six années environ, de 1766 à 1772, puis rentra en Espagne avec son beau-frère, le marquis de Mora, que sa famille, le sachant mortellement atteint d'une maladie héréditaire, tenait à éloigner des plaisirs de la capitale et surtout des feux de l'ardente Mlle de Lespinasse [2].

Pendant son séjour à Paris, le duc de Villahermosa noua des relations avec plusieurs membres de la société littéraire de l'époque, comme l'attestent ces lettres qui ne me paraissent pas dépourvues de tout intérêt. Celles de Beaumarchais précisent un renseignement que le biographe Gudin de la Brenellerie avait déjà donné sur les circonstances de famille de l'auteur du *Mariage de Figaro*; celles de Galiani sont spirituelles, amusantes, dignes de ce *pulcinella* napolitain doublé d'un penseur et d'un savant; celles de d'Alembert plairont aux fervents de Mlle de Lespinasse : le bonhomme s'y épanche et y étale sa sensibilité et son aveuglement avec une candeur qui désarme.

MARCELINO MENÉNDEZ PELAYO.

I. — Beaumarchais.

I

Monsieur le Duc,

J'ay l'honneur de recomander a votre bienveillance M. Péan , qui a celuy de vous rendre ma lettre. Vous etes lié d'amitié avec Mme de

1. Une notice biographique sur ce duc de Villahermosa se lit dans Latassa, *Bibliotecas antigua y nueva de escritores aragoneses*, éd. de Saragosse, 1884, t. I, p. 125. D'autres renseignements peuvent être recueillis dans les *Discursos leidos ante la Real Academia Española en la recepcion publica del duque de Villahermosa, el dia 10 de febrero de 1884*, p. 76 et suiv., dans les *Lettres de Mlle de Lespinasse*, éd. Asse, p. XLI et suiv., et dans les *Études sur l'Espagne* de M. A. Morel-Fatio, 2e série, Paris, 1890, p. 137.

2. Le duc de Villahermosa, qui appartenait en politique au parti *aragonais*, fut plus tard (1778) nommé ambassadeur d'Espagne à Turin. Il mourut à Madrid le 19 septembre 1790.

3. L'*État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe pour l'année 1776* mentionne comme ayant été reçu à l'Académie royale et collège de chirurgie, le 5 septembre 1749, René-Michel Péan, « premier chirurgien de roi de Naples et démonstrateur royal aux écoles de chirurgie en l'art des accouchements, adjoint au comité de l'Académie de chirurgie, à Naples ». En 1770, ce Péan se trouvait à Paris, et nous savons en effet par Gudin de la Brenellerie qu'il présida aux dernières couches de la femme de Beaumarchais (*Histoire de Beaumarchais*, éd. Tourneux, Paris, 1888, p. 67).

Pignatelly [1], à qui la science et les talens de M. Péan vont devenir bientôt necessaires.

Un de nos grands ministres, après s'etre informé de la capacité d'un homme qu'on lui presentait, ne dedaignait pas de demander *s'il etait heureux* [2]. M. Péan, celebre accoucheur de ce païs, professeur de l'Academie de chirurgie, l'homme le plus honeste, le plus charitable, est encore l'homme le plus heureux. Jamais il ne luy est peri une femme entre les mains depuis trente ans qu'il exerce sa très utile profession à Paris. Il m'a deja rendu l'heureux père de deux enfans [3], et ma femme, qui en sait des nouvelles fraiches, etant en couche dans ce moment, joint ses justes eloges a ma reconnaissance pour luy. On dit que Mme de Pignatelly ne s'est pas avantageusement tirée de son premier accouchement et qu'elle balance sur le choix d'un autre accoucheur. Si vous vous interessez a elle, vous luy aurez rendu le plus grand service en faisant porter son choix sur M. Péan.

Il y a tant de moyens si beaux, si bien imaginés pour forcer les hommes a sortir de la vie, qu'il faut bien proteger ceux qui facilitent le seul moyen d'y entrer. Ma reconnaissance égale d'avance le respectueux attachement avec lequel je suis,

Monsieur le Duc,
votre très humble et très obéissant serviteur

BEAUMARCHAIS.

Ce 14 mars 1770.

II

Monsieur le Duc,

Je vous prie d'agréer mes très humbles remercimens. Ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer est charmant et plein de graces. Mais ce qui a infiniment plus de prix a mes yeux est l'honnesteté avec laquelle vous avez bien voulu vous rappeller ma petite requête. Un procès de la plus grande importance et qui doit etre jugé cette semaine me volle tout mon tems et me force de remettre a la fin de ce cruel embarras le plaisir et l'honneur d'aller vous assurer moi mesme de la reconnaissance et du profond respect avec lesquels je suis,

Monsieur le Duc,
votre très humble et très obéissant serviteur

BEAUMARCHAIS [4].

1. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie, fille de Casimir prince Pignatelli et comte d'Egmont, épousa au mois d'août 1768 son parent Louis Pignatelli, fils cadet du comte de Fuentes. Elle accoucha d'un fils le 28 septembre 1770 (*Lettres de l'abbé Galiani à Mme d'Epinay*, éd. Asse, t. I, p. 8).

2. Allusion au mot célèbre de Mazarin.

3. Voilà qui confirme la version primitive des mémoires de Gudin (cf. éd. Tourneux, p. 66) : Geneviève Wattebled donna donc deux enfants à son mari avant de mourir de ses troisièmes couches.

4. Ce billet non daté doit être de quelques mois postérieur à la lettre précédente. La « requête » est celle sans doute que Beaumarchais avait faite au sujet de Péan, et le « procès de la plus grande importance » est celui qu'il soutint contre le légataire de M. Duverney (Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, éd. Tourneux, p. 63 et suiv.)

II. — Galiani.

I

Naples, ce 17 fevrier [1770].

Assurez-vous, mon cher ami, que depuis vôtre commission j'ay fait chercher par mer et par terre vôtre ancien fief de Gajano [1] et on ne l'a pas trouvé jusqu'a cette heure. Il faudra chanter un *Si quaeris* a saint Antoine [2], mais vous ne voulez pas depencer, et voila le diable. Quoi? Vous gagnez encore au jeu, est-il possible? Savez-vous ce que je soupçonne a present et avec fondement : vous n'avez pas consommé le mariage. Oui, ma foi, la chose est encore *in statu quo*, et voilà pourquoi le bonheur continue. Si cela est, votre gain ne vaut pas a beaucoup pres la perte que fait Mme de Villahermosa [3]. Les titres de vos ouvrages commencés m'ont raccomodé avec vous. Si vous voulez vous amuser à des sujets de l'histoire, de la fable, etc. [4], il n'y aura pas grand mal, il y aura même une espece de gloire de voir qu'un grand d'Espagne a du moin sû lire couramment son ouvrage; car détrompez-vous, si vous faites quelquefois un livre, on ne vous l'attribuera jamais. Les gueux, dont le nombre est infini, ne veulent jamais croire qu'un homme riche fasse lui-même son livre, non plus que ses souliers. Ils croyent qu'il le fait faire et qu'il le paje grandement ensuite.

Vous me faites un eloge complet d'un ouvrage qui a paru à Paris et qu'on m'a attribué, en me disant que Siruela [5] et d'Albaret [6] l'ont lu et même critiqué. Assurement, c'est le premier livre sur les matieres economistiques qu'ils ajent lu. Cela prouve du moins qu'il n'est pas écrit comme *L'ordre naturel et essentiel* [7], etc., comme la *Theorie de l'impot* [8], comme les ouvrages de Quênet [9], etc. Cet ouvrage aura le sort et l'effet des *Lettres provinciales* [10]. Grand bruit, grandes refutations,

1. Les ducs de Villahermosa, qui descendaient d'un Alphonse bâtard du roi Jean II d'Aragon et qui au XVIe siècle s'allièrent aux Sanseverino, princes de Salerne, pouvaient avoir des prétentions sur divers fiefs de Naples et de Sicile.

2. Saint Antoine de Padoue retrouve, comme chacun sait, les objets perdus, et c'est en son honneur qu'a été composé le *répons* dont Galiani cite les deux premiers mots : « *Si quaeris miracula*, Mors, error, calamitas, Daemon, lepra fugiunt; Aegri surgunt sani. — Cedunt mare, vincula, Membra, *resque perditas* Petunt et accipiunt Juvenes et cani ». etc. (Père Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, t. I, p. 112).

3. D^a^ Maria-Manuela Pignatelli, fille du comte de Fuentes, mariée le 20 juin 1769, à Meung-sur-Loire, au duc de Villahermosa.

4. Le duc de Villahermosa lut en 1759 à l'Académie du *Buen Gusto* de Saragosse un mémoire sur la « méthode à suivre pour lire les historiens anciens » ; il s'occupa aussi de réduire en « un corps d'histoire » les fables grecques (Latassa, *Bibliotecas antigua y nueva de escritores aragoneses*, éd. de Saragosse, 1884, t. I, p. 125).

5. D. Francisco de Paula Balbí, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, comte de Siruela par sa femme, Dª Mariana Spinola.

6. Le comte d'Albaret dont il est question plusieurs fois dans la correspondance de Galiani avec Mme d'Epinay; voy. les *Lettres de l'abbé Galiani à Mme d'Espinay*, éd. Asse, t. I, p. 32, 63; t. II, p. 140 et 253.

7. L'ouvrage de Henri Lemercier de la Rivière, intitulé l'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* et publié en 1767 (Cf. *Lettres de l'abbé Galiani*, etc., éd. Asse, t. I, p. 50).

8. La *Théorie de l'impôt* du marquis de Mirabeau, publiée en 1760.

9. Le fameux économiste François Quesnay.

10. Il s'agit ici, bien entendu, du livre de Galiani qui a créé sa réputation d'économiste, les *Dialogues sur le commerce des blés* qui parurent anonymes à Paris au mois de janvier 1770.

grande persecution contre l'auteur, mais toutes fois qu'une question traitée avec une obscurité affectée, et rendue par cela interminable, est mise a la portée de tout le monde, le publique prend son parti et en moins de cinquante ans l'Europe a décidé la question. Les economistes seront regardés en politique comme les Jesuites en morale, et tout le monde mengera son bled et son pain.

Mon cher ami, je voudrois vous écrire plus au long, mais je n'en ai pas le temps. Je vous prie cependant d'assurer de mon respect et de mon attachement nôtre incomparable duc de La Valiere. Combien je l'adore! Quel homme! Que de bonté dans l'âme! Que de grandeur dans le caractere! Combien de noblesse dans les sentiments! Si j'avais un duc de La Valiere à Naples, cinq ou six filosophes amusants et une douzaine de marquises de Padul (?), je ne troquerais Naples ni contre Paris ni contre le paradis terrestre. Presentez-moi a vôtre chere moitié. Disez lui que j'espere la voir un jour a Naples avec vous ou avec quelqu'un de ses freres. Je compte que le prince [1] viendra bientôt plaider a Naples la succession de Cellamare. Donnez-moi des nouvelles du Nonce [2], de nôtre cher et sage Sartine [3], du charmant comte de Creutz [4], et n'oubliez pas de me remettre dans le souvenir de toute la compagnie. Addieu. Vous connoissez... l'écriture.

II

Caserta, ce 24 fevrier [1770].

Pour vous prouver, mon cher Duc, avec quelle chaleur je travaille pour vous, je vous envoye cette lettre qui m'arriva trop tard la semaine passée pour etre incluse dans ma depeche. M. Cimaglia, avocat du comte d'Egmont [5] et de notre cher comte de Fuentes [6], avoit êté chargé par moi de faire toutes les perquisitions sur le fief de Gajano. Il vous les mande au detail, cependant je crains que ce ne soit pas le nôtre ni celui que nous cherchons : ainsi la peine et la petite dépense employée à cette perquisition aura êté inutile. Je me suis arreté en consequence, crainte de ne pas multiplier les depenses sans profit. Il est vrai que c'est la seule terre du nom de Gaiano qui existe dans le royaume, mais il y a Guajano, Cajano, Caivano, Gaivano, Gagliano, Galiano, etc., et, par conséquence, il me faut des details plus amples pour continuer la chasse. Au moins vous auriez dû me dire comment s'appelloit vôtre oncle, de quelle famille êtoit-il, dans quel auteur espagnol avez-vous trouvé les noms de ces fiefs, a quelle famille appartenoient-ils, etc.

1. Le prince Louis Pignatelli, beau-frère du duc de Villahermosa.
2. Bernardin Giraud, des comtes Giraud, né à Rome le 14 juillet 1721, archevêque de Damas en 1767, nonce à Paris, créé cardinal en 1773, mort à Rome le 3 mai 1782.
3. M. de Sartine, lieutenant général de police de 1759 à 1774.
4. Le comte Gustave-Philippe de Creutz, ministre plénipotentiaire de Suède à Paris, de 1766 à 1783.
5. Casimir d'Egmont-Pignatelli, comte d'Egmont, beau-père du prince Louis Pignatelli.
6. D. Joaquin-Atanasio Pignatelli, comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne à Paris de 1764 à 1773, père du marquis de Mora, du prince Louis Pignatelli et de la duchesse de Villahermosa.

Le temps me manque pour vous écrire plus au long. Mais vous qui aimez a faire des livres, pourquoi ne visez-vous pas a faire un livre d'epitres *ad familiares*, comme Ciceron? Je vous promets de garder toutes les vôtres et de vous les rendre aussitôt qu'il y en aura un volume de prêt a imprimer. Pour moi, vous sçavez que je ne sçais faire que des *dialogues*. Je parle tant qu'on veut et cela ne me coûte rien, mais pour écrire, je suis vôtre serviteur.

Dites mille choses de ma part a touts mes amis et surtout a mon cher confrère Magallon [1]. Dites lui que s'il ne vient pas me trouver, je perirai d'ennui. Qu'en attendant, j'ay grand besoin de son aide en Espagne et que j'espere qu'il ne m'oubliera pas. Ceci est secret. Addieu, mon cher Duc. Mille embrassemens a Sersalotto [2] et mille respects a M. le Duc de La Vallière.

III

Naples, ce 6 octobre [1770].

Mon cher ami,

Sur la fregate qui nous a rendu l'ambassadeur de France etoit la malle de son officier Didino et dans cette malle etoit vôtre lettre, ancienne a peu près autant que les titres de vôtre seigneurie de Gajano. Je l'ay reçüe hier et j'y reponds aujourd'hui. Vous voyez qu'il n'y a point de retard de ma part.

Rien ne m'a paru si comique que le denouement de la piece de vôtre recherche feodale. J'en ris depuis hier. Ce n'est point Gayano le fief dont vous voulez vous emparez : c'est Gagliano, et ce Gagliano m'appartient sans contestation, car mon nom de famille est Gagliano, ne vous en deplaise. Si vous osez y toucher, vous aurez a faire a moi. Malheureusement pour vous et pour moi, il appartient à présent au prince de Torre-Muzza de la maison Castelli [3]. Cette maison milanaise s'établit il y a environ deux siècles en Sicile ou elle acquit par achat la contrée de Gagliano et la principauté de Castelferrato. Le prince actuel est le plus grand antiquaire de la Sicile. Voyez à quelle forte partie nous avons à faire, si nous avons à combatre avec des vieux parchemins. Il a un beau cabinet de medailles qu'il cherche à vendre et je me propose de le lui demander, en renonçant tous mes droits sur la contrée de Gagliano. Je vous conseille d'en faire autant pour quelque belle bague antique qu'il a.

1. Le chevalier de Magallon attaché à l'ambassade d'Espagne à Paris, protégé et ami des Pignatelli.

2. Le comte Sersale, qui mourut à Naples le 9 janvier 1773. « Je suis dans le comble de l'affliction », écrit Galiani à Mme d'Epinay le jour de la mort de son ami, « je viens de perdre mon ami Sersale, qui est mort ce matin. Je l'avais fait venir exprès ici pour être mon *ressouveneur* de Paris; je comptais passer des jours heureux avec lui; un peu de goutte et beaucoup d'exécrables médecins me l'ont enlevé » (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. II, p. 3).

3. Gabriele Lancilotto Castello e Giglio, prince de Torremuzza, comte de Gagliano, célèbre antiquaire sicilien (Fr. Ma Emanuele e Gaetani, marquis de Villa Bianca, *Della Sicilia nobile*, 2e partie, Palerme, 1754, p. 209).

Pour ce qui est de Saint Philippe d'Aggiro, elle est à présent une belle ville royale. Avec cent mille hommes sur pied, vous en aurez bon marché du Roi, et peut être vous aurez aussi Palerme et Messine pour les frais du procès. Tranquilisez-vous, mon ami, on ne vous a rien pris à tort. Vôtre ancetre manqua de fidelité au roi D. Frederic d'Aragon, ou, pour mieux dire, a ses descendants, car après sa mort tous les Catalans tournèrent casaque. Voilà ce que je puis vous dire sur deux pieds touchant ma comtée de Gagliano, qui s'appelle ainsi parce qu'elle avait appartenu à la famille Galian ou Galean, provençale (dont je descends en droite ligne, aussi bien que le prince de Galean d'Allemagne) et qui fut perdue par cette famille lors des Vêpres Siciliennes, et vous autres Aragonois vous vîntes vous emparer de l'héritage de mes pères. Si vous voulez en sçavoir davantage, je vous contenterai, puisque les archives de Sicile et l'histoire interieure est en si bon ordre que rien n'est plus aisé que de trouver tout ce qu'on désire sçavoir. Mais je crois que vous en avez assez pour cette fois.

Je n'ay fait aucun usage de vôtre lettre à Cimaglia... sçavoir bien plus longue pour vous satisfaire. J'oubliois de vous dire que ces deux endroits sont au couchant du mont Etna presque au milieu de la Sicile; c'est ce qui m'a detourné d'aller en prendre possession à cause des mauvais chemins.

Vous craigniez dans le mois d'avril passé la reponse de l'abbé Morellet. M. le Controlleur general [1] vous a delivré de cette crainte. Sersalotto a reçu des letires de Mora, et il me répond regulierement. Si vous en faisiez autant, vous seriez un homme admirable. Vous ne sçauriez imaginer le plaisir que cause tout ce qui m'excite le souvenir de Paris. Vous perdez au jeu : je ne m'étonne pas et puisque la moitié de ma prophétie est accomplie, je vous fais grace du reste, mais informez en Madame pour qu'elle ne pretexte cause d'ignorance. Addieu. Je vous embrasse mille fois et je suis tout à vous. Écrivez-moi.

IV

Naples, ce ... décembre 1770.

Mon cher ami,

Je dois repondre a vôtre charmante lettre du 28 octobre; il le faut parce que j'en ai le temps et l'envie et parce que la vue du baron de Gleichen [2] a renouvellé tous mes regrets du wisch de Fontainebleau, de Mme de Fuentes [3], de vous, de tout enfin, car je regrette tout, même

1. L'abbé Terray, contrôleur général des finances, qui s'était opposé à la mise en vente de la *Réfutation* des dialogues de Galiani par l'abbé Morellet (*Lettres de Galiani à Mme d'Epinay*, éd. Asse, t. I, p. 28, 102, 112, etc.).

2. Charles-Henri baron de Gleichen, ambassadeur de Danemark en France de 1763 à 1770. Ayant perdu la faveur de son roi, il fut brusquement rappelé le 19 mars 1770, puis, quelque temps après, le 13 juillet, nommé ministre à Naples (*Souvenirs de Charles-Henri baron de Gleichen*, Paris, 1868, p. XXXVII et suiv.).

3. D^a^ Maria-Luisa Gonzaga y Caracciolo, femme du comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne à Paris.

les economistes. Vous êtes tranquillisé sur votre Gagliano, que vous n'avez pas perdu et que moi je n'ay pas recouvré. Avez-vous a present d'autres fiefs a chercher?

Personne ne m'a écrit ce que Mora a fait. Je devine qu'il ait quitté le service, car que pouvoit il faire de pis? Mais ce n'est pas la philosophie ni bien ni mal entendue qui lui aura fait faire cette démarche. Je devine que c'est le comte d'Aranda, car *deux soleils dans un lieu trop étroit*, etc.[1]. Ne craignez pas pourtant pour la fortune de Mora. Il la gâtera trente fois et trente fois il pourra la remonter; mais le mal est que quand on est né dans une grande fortune, il n'en reste qu'une bien petite à faire, et il seroit même difficile de decider s'il ne vaudroit pas mieux de n'en point faire du tout. Son eloignement du mariage est quelque chose de plus serieux pour sa famille. Je crois qu'en le faisant voyager, le gout de se marier lui prendra quelque part.

Je suis faché que vous ne sachiez pas faire des enfans. Si j'etois a Paris, je vous offrirois mes services a vous et a Madame, en cas qu'elle en eut besoin. Cependant lisez le *Tableau conjugal*, vous y trouverez d'excellentes remarques sur les moyens de s'y prendre pour faire des enfants.

Que fait-il mon cher Magallon? Quelle est sa maitresse a present? L'aime-t-il? La paje-t-il beaucoup? Est-ce quelqu'une de ma connoissance? Allons, parlez, tous tant que vous êtes. Vous ne risquez rien de confier vos secrets a quelqu'un qui est a Naples. Sersale a eu la plus brillante chasse et la plus celebre campagne dont on ait jamais oui parler. Je sçais cela, mais sa petite jambe l'empêche d'en jouir. Serieusement, proposez a Sersale de retourner a Naples en amenant a Naples cinq ou six bons amis. Monsieur de Fuentes vienne voir ses interets, Egmont et sa famille voir ses fiefs. Vous, venez voir la Palata et Gajano. Mme Fuentes y trouvera Rivarola(?); Gleichen, Militerni [2] et moi nous y sommes deja. Faison un petit Paris a Naples. Nous nous persuaderons d'etre dans une campagne aux environs de Paris et nous jouerons au wisk toute la journée.

Que font vos etudes? Votre metaphysique? Votre politique? Griffonnez-vous des livres a ne jamais paroitre? Avez-vous decidé le probleme si la fortune est un effet du hasard ou de quelque intelligence occulte invisible qui soit nôtre bon ou nôtre mauvais genie? Pour moi, j'ay toujours cru que la fortune dans le monde est un effet du hasard; la fortune auprès des femmes est un effet du talent, celle du jeu est un effet des mauvais esprits, car il est impossible que pendant un an entier j'aye pu perdre contre Mme de Fuentes trois mille deux cent quarante livres aux six francs, si le diable, le plus grand même de touts les dia-

1. Le marquis de Mora, promu brigadier dans l'armée espagnole le 3 avril 1770, quitta, en effet, le service à la fin de cette année (A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 2e série, p. 89). Il était veuf d'une fille du comte d'Aranda (*ibid.*, p. 135).

2. Le marquis de Militerni, maréchal de camp au service de France (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. I, p. 81).

bles, ne s'en étoit pas melé. A propos, un jeune marquis espagnol (je crois un Valdelirios) m'a donné de vos nouvelles assez fraiches. Il m'a dit qu'une petite banque avait succedé au wisk. J'en felicite Madame qui ne sera plus grondée.

Dites mille choses de ma part a Monsignor Nunzio, a Croismare [1], a Sorba [2], a Creutz, a Siruela, a Souza [3] et a tout ce corps diplomatique si bien composé. Nous avons causé de tout avec Gleichen; il les regrette autant que moi. Quelles nouvelles voulez-vous d'icy? Que peut-il vous interesser? Nous craignons la peste comme vous craignez la guerre et je crois que nous avons raison touts les deux.

Milles regrets a mon incomparable duc de La Valiere et a mon heros le duc de Brisac [4] que j'adore pour la vie. Amusez-vous, car vous ne retrouverez plus Paris nulle part. Addieu. J'ay rempli le papier sans trop sçavoir de quoi; mais ne voyez-vous pas que je jase pour l'envie que j'ay de jaser avec vous? A propos, faites enrager de ma part la petite Narbonne [5]. Dites quelques sottises legeres, pas trop fortes. Voyez la rougir et je serai content d'icy de ce spectacle.

Baisez tendement les mains à Mme d'... respectueusement à Mme de Fuentes, innocemment a votre femme, fidelement a Mme de Cossé [6] de ma part. Embrassez D. Louis [7] (qui sera le second celebre dans l'histoire d'Espagne). Addieu.

III. — D'Alembert.

I

A Paris, ce lundi 7 decembre 1772.

Quoique M. d'Alembert ait bien peu l'honneur d'être connu de Monsieur le Duc de Villa-Hermosa, il ose esperer qu'il lui pardonnera la liberté qu'il prend de s'adresser à lui pour le prier de vouloir bien lui faire donner avec détail des nouvelles de la convalescence de M. le marquis de Mora, dont lui et les amis de M. de Mora n'ont eu que des resultats generaux par M. le chevalier de Magallon. Quoique les amis de M. le marquis de Mora approuvent fort son silence, ils en sont pourtant allarmés; ils craignent qu'il n'y ait dans ce silence plus d'impossibilité de le rompre que de regime qui oblige à le garder. Monsieur le duc est

1. Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, baron de Lasson (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. I, p. 10).
2. Augustin-Paul-Dominique marquis de Sorba, ministre plénipotentiaire de Gênes en France (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. I, p. 80).
3. M. de Souza Coutinho, ministre plénipotentiaire de Portugal en France.
4. Jean-Paul-Timoléon, duc de Brissac, maréchal de France (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. II, p. 155).
5. Sans doute la femme de François-Bernard comte de Narbonne-Pelet (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. II, p. 299).
6. Adelaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini-Mazarini, mariée au duc de Cossé (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, t. II, p. 164).
7. Le prince Louis Pignatelli, beau-frère de Villahermosa.

donc très instamment prié d'avoir la bonté de faire savoir aux amis de M. le marquis de Mora si la poitrine est restée attaquée de la violente secousse qu'elle a eprouvée à Bagneres [1], s'il ne lui reste point quelque souffrance du danger où il a été à Sarragosse, s'il a encore des évanouissemens et quels sont les alimens dont il fait usage. Monsieur le duc voudra bien pardonner toutes ces questions au sentiment d'amitié qui oblige de les lui faire. Il est trop digne lui-même d'avoir des amis pour ne pas compatir au besoin qu'ont ceux de M. le marquis de Mora d'être rassurés, ou du moins d'être éclairés sur son état, car M. d'Alembert et ceux qui sont attachés à M. de Mora osent supplier Monsieur le duc de leur mander la verité la plus exacte, dût-elle les affliger et les allarmer.

M. d'Alembert demande encore une fois mille et mille pardons à M. le duc de Villa-Hermosa de son importunité, et il le supplie de recevoir avec bonté les assurances de son profond respect.

Réponse du duc de Villahermosa à D'Alembert.

Il n'y a personne au monde, Monsieur, qui puisse moins craindre d'être peu connu que vous. Vos lettres honorent toujours ceux à qui vous voudrez bien les adresser. Le tendre interêt que vous prenez à l'état de M. de Mora, notre ami commun, les rendent plus précieuses, et si ma reponse peut le devenir, ce ne sera que par les bonnes nouvelles que j'ai à vous aprendre de la santé de mon beau-frère. Vous pouvez donc assurer ses amis que sa poitrine n'est pas restée attaquée du tout de la violente secousse qu'elle a eprouvée à Bagnères, qu'il ne lui reste pas la moindre souffrance du danger ou il a été a Saragosse et que depuis qu'il en est sorti, il n'a pas essuyé le plus petit evanouissement. Il est cependant trop faible encore pour se nourrir seulement de légumes; il mange un peu de notre *puchero* ou de notre pot à l'espagnole, du poulet et du veau ; il est même obligé de manger tout seul, ce n'est qu'hier qu'il m'a fait l'honneur de diner chez moi : c'est la première fois qu'il a quitté sa chambre à pareille heure. Il en sort fort peu et avec toutes les précautions imaginables pour se garantir de l'air froid et vif de ce pais. En un mot, je puis avoir l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'il se retablit, mais bien lentement : je me flatte pourtant qu'il ira de mieux en mieux quand cette rude saison sera passée. Il m'a chargé de vous assurer ainsi qu'a ses amis de son attachement et de sa reconnoissance et de vous dire qu'il a écrit la dernière semaine et trois postes auparavant à Mlle de l'Espinasse. Si ces lettres ont été reçues, elles pourront tirer d'inquietude bien mieux que les miennes votre société.

1. Le marquis de Mora quitta Paris le 7 août 1772 (*Lettres de Mlle de Lespinasse*, éd. Asse, p. XLVIII). Il se rendit d'abord à Bagnères, où il séjourna quelques semaines, puis à Bayonne et de là à Saragosse, où il arriva au commencement d'octobre (*Lettres inédites de Mlle de Lespinasse à Condorcet*, etc., publiées par M. Charles Henry, Paris, 1887, p. 94 et suiv.).

Du reste il ne lui est pas permis de lire et d'écrire beaucoup. Si, par malheur, dans la suite du tems, il lui arrivoit quelque chose de fâcheux, j'aurai le soin de vous en instruire; je me consolerai avec vous.

Après avoir rempli mon devoir en vous obeissant, permettez que je prenne la liberté de vous charger d'assurer de mon respect Mme Geoffrin ; les bontés dont elle m'a comblé seront toujours profondément gravées dans mon cœur. Je n'ose pas vous donner la même commission pour Mlle de l'Espinasse, j'en suis très peu connu, mais vous pouvez être persuadé que je lui rends ainsi qu'à tous ses amis la justice qu'ils méritent; j'admire leurs talens et je suis attendri de leur sensibilité. Pour vous, Monsieur, je ne saurois pas vous exprimer combien j'ai été flatté de votre souvenir et je le serois encore plus si vous m'honorez de vos ordres. En attendant, j'ai l'honneur de vous assurer de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

II

A Paris, ce 8 janvier 1773.

Monsieur le Duc,

Je suis si penetré de reconnoissance de vos bontés, que je ne saurois differer à vous en assurer. Les nouvelles que vous avez eu la bonté de me donner de l'etat de M. le marquis de Mora sont les plus détaillées et les plus consolantes qui me soient encore parvenues. Je vois avec le plus grand plaisir qu'il commence à être en état de sortir, puisqu'il a eté diner avec vous. Je suis bien persuadé qu'il ne fera point de faute, et surtout qu'il se garantira de tout ce qui pourroit lui causer un rhume. Cependant je suis étonné de ce que vous me faites l'honneur de me dire de la rigueur du froid qu'il fait à Madrid, car jusqu'à présent l'hyver a eté très doux à Paris, à l'exception de deux ou trois jours que la gelée a eté assez forte. Mais, monsieur le duc, ce qui m'étonne encore davantage, c'est ce que vous me faites aussi l'honneur de me mander que M. le marquis de Mora a écrit plusieurs lettres à Mlle de Lespinasse; elle n'en a pas reçu une, et sûrement ce n'est pas la faute de la poste d'ici, où il ne s'en perd point. Elle a lieu de croire, ainsi que d'autres amis de M. le marquis de Mora, que les lettres qu'ils lui ont écrites ont eu le même sort [1]. En consequence, monsieur le duc, permettez-moi de vous supplier de vouloir bien remettre cette lettre à M. le marquis de Mora. Vous voyez que je profite et peut-être que j'abuse des bontés dont vous m'honorez. Je me trouverois trop heureux si vous pouviez me mettre à portée de vous être utile à Paris et me donner vos ordres.

Madame Geoffrin a eté très flattée de votre souvenir, ainsi que

1. Sur ces lettres égarées ou retenues, on a l'écho des impressions de Mlle de Lespinasse elle-même dans sa correspondance avec Condorcet (*Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*, publ. par M. Ch. Henry, p. 101 et 106).

Mlle de Lespinasse qui regrette beaucoup de n'avoir pas joui plus souvent de votre societé pendant votre sejour ici. Si vous y etiez en ce moment, monsieur le duc, vous auriez le plaisir d'entendre et de juger une actrice nouvelle pour le tragique, qui est reçue du public avec les plus grands applaudissements [1]. Ce qui m'intéresse davantage, c'est le renvoi des Jesuites dont je pense que la cour d'Espagne est serieusement occupée. Ils ont eu recours au roi de Prusse pour se mettre sous sa protection, et ce prince leur a répondu en se moquant d'eux. M. le marquis de Mora aura pu vous montrer un dialogue entre le Pape, les Jesuites et les princes de l'Europe dont tous les mots sont tirés de la Passion et les applications en sont assez justes et assez plaisantes [2]. Je finis, Monsieur le duc, en vous priant de nouveau d'excuser mon importunité et de recevoir les assurances de la vive reconnoissance et du profond respect avec lequel je suis,

Monsieur le duc,
votre très humble et très obeissant serviteur
D'Alembert.

III

A Paris, 9 fevrier 1773.

Monsieur le Duc,

Quelque affligeantes que soient les nouvelles que vous me faites l'honneur de me donner de l'etat de M. le marquis de Mora, je suis penetré de reconnoissance de la bonté que vous avez eue de m'en instruire. Je vois avec douleur qu'à peine commence-t-on à compter sur sa convalescence, qu'elle est reculée et troublée par de nouveaux accidens. M. Lorry [3] doit lui avoir écrit il y a quelque temps, d'après la prière que je lui en ai faite. Je n'ai rien eu de plus pressé que de lui faire part des nouveaux accidens dont vous avez la bonté de m'instruire, et je compte que M. le marquis de Mora recevra par ce courrier-ci les nouveaux conseils qu'il désire de M. Lorry pour son soulagement et sa consolation. Je dois vous avouer, monsieur le duc, que M. Lorry est absolument d'avis que M. le marquis de Mora s'éloigne de Madrid dont l'air est absolument contraire à son état. Je ne doute point que M. Lorry n'insiste dans sa lettre sur cet objet essentiel, et j'ajoute que c'est le vœu unanime de tous les amis que M. le marquis de Mora a laissés en France, et le mien en particulier, par le tendre intérêt que je prends à son bonheur et à sa conservation. Cependant, comme il est peut-être trop foible en ce moment pour le transplanter, il seroit peut-être à

1. Mlle Raucourt (*Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Tourneux, janvier 1773).

2. La « Passion des Jésuites ou Dialogue entre le pape et les princes de l'Europe » a été reproduite dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Tourneux, janvier 1773, et dans les *Mémoires secrets* (6 janvier 1773).

3. Le célèbre médecin Anne-Charles Lorry, sur lequel on peut consulter une intéressante note de M. Tourneux dans son édition de l'*Histoire de Beaumarchais* par Gudin de la Brenellerie, p. 67.

propos que M. le marquis de Mora ne précipitât point son départ; mais il est indispensable, ce me semble, qu'il l'exécute dès que ses forces le lui permettront. Je sens, monsieur, qu'il peut être affligeant pour vous de vous séparer de lui, mais vous aimez M. le marquis de Mora pour lui-même et vous ne vous en priverez quelque temps que pour pouvoir le conserver. Je vous aurai, monsieur le duc, la plus vive et la plus sensible obligation de vouloir bien continuer à m'instruire de l'état d'un malade qui nous est si cher à tous. Mlle de Lespinasse se joint à moi pour vous en supplier et elle me charge de vous dire combien elle est touchée de tout ce que votre lettre contient d'obligeant pour elle. Que ne suis-je à portée de vous témoigner d'une autre manière que par de stériles remercimens toute la reconnoissance dont je suis pénétré et que je m'estimerois heureux, si vous daigniez m'en offrir les occasions!

M. le marquis de Mora a dû recevoir il y a peu de jours un discours de Voltaire [1] qui vous aura sûrement fait plaisir et où le fanatisme absurde de notre université de Paris, qui ne vaut pas mieux que vos universités de Salamanque et d'Alcala, est vivement tournée en ridicule. Il a dû recevoir en même temps un autre ouvrage encore plus sérieux, et d'autant plus fâcheux pour ceux qu'on y attaque, que leurs absurdités et leurs atrocités y sont mises à la portée des esprits les plus communs. C'est l'ouvrage le plus populaire qui ait encore été fait sur ces matières.

Recevez, monsieur le duc, les assurances reiterées de ma vive reconnoissance et du profond respect avec lequel je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur

D'ALEMBERT.

IV

A Paris, ce 26 avril 1773.

Monsieur le Duc,

J'ai attendu qu'il me fut permis, après ces saintes semaines, de redevenir profane ainsi que vous, pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et pour vous réitérer mes très humbles remerciments des nouvelles que vous voulez bien me donner de M. le marquis de Mora. Par celles que j'ai eues depuis la date de votre lettre, il me paroît que sa santé se soutient. Je souhaite bien vivement, ainsi que vous, que les causes morales ne troublent point les operations physiques que la nature fait pour le rétablir. Je sais par lui, M. le Duc, qu'il reçoit peu exactement les lettres qu'on lui écrit, que plusieurs même de ces lettres sont perdues, ainsi que plusieurs de celles qu'il

1. *Discours de Me Belleguier, ancien avocat, sur le texte proposé par l'Université de Paris pour le sujet des prix de l'année 1773.* (G. Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, n° 1820.) On connaît ce texte devenu fameux à cause de son ambiguïté : « Non magis Deo quam regibus infesta est ista quae vocatur hodie philosophia. »

écrit lui-même; c'est ce qui me fait prendre la liberté de joindre ici la lettre que je vous prie de vouloir bien lui remettre.

Je suis bien charmé de ce que vous me faites l'honneur de me mander du meilleur état de Mme la duchesse de Villa-Hermosa; j'espère que la belle saison dont vous jouissez déjà sans doute achèvera de la rétablir. J'espère bien aussi ne pas finir ma vie sans avoir l'honneur de lui faire ma cour, et je me flatterois même que ce moment n'est pas fort éloigné, si ce qu'on dit à Versailles est vrai que M. le comte de Fuentes va revenir en France et que, non seulement toute la cour, mais surtout le Roi le desire vivement.

Nous sommes instruits du tremblement de terre qu'il y a eu à Madrid, nous en attendons le détail et nous en craignons les suites. Quant au Portugal, je ne conois point la nouvelle méthode d'études dont vous me faites l'honneur de me parler, je ne conçois pas pourquoi on me fait l'honneur de me citer à ce sujet et je doute fort, ainsi que vous, M. le Duc, qu'une méthode d'études en trois gros volumes soit l'ouvrage d'une tête bien philosophique.

M. de Voltaire est beaucoup mieux et mesme assez bien pour faire esperer à ses amis et à ceux qui aiment les lettres de le conserver encore quelque temps. Quant à nos Welches, qui ne valent pas mieux que vos Ibères, ils sont toujours les mêmes, gravement occupés de riens, en traitant avec frivolité les choses importantes. La semaine de Paques a fait trève aux spectacles et aux procès, mais elle a produit en recompense beaucoup de vols et d'assassinats. Depuis la rentrée des spectacles, l'actrice nouvelle qui a tourné toutes les têtes l'hyver dernier, et qui n'a rien fait à la mienne, recommence à être le foyer des conversations. On parle tantôt de guerre, tantôt de paix, sans intérêt et sans suite, comme on parle de tout à Paris. Les philosophes attendent impatiemment la nouvelle de la destruction des Jesuites, à laquelle on pretend aujourd'hui que la pieuse Marie Thérèse s'oppose, mais ils se flattent que cette nouvelle est sans fondement. Si elle etoit vraie, il faudroit convenir que ces couleuvres ont la vie bien dure.

Si vous voyez M. le duc d'Albe [1], oserois-je vous prier, monsieur le Duc, de lui dire que j'ai reçu la caisse des livres qu'il a eu la bonté de m'envoyer, que j'auroi l'honneur de lui faire incessamment mes remercimens et ceux de l'Académie françoise, et que je n'ai retardé de quelques jours la réponse que je lui dois, que pour pouvoir faire passer par lui la lettre que j'auroi l'honneur d'écrire à l'Infant D^n^ Gabriel pour sa traduction espagnole de Salluste que je lis avec le plus grand plaisir [2].

1. D. Fernando de Silva, qui fut ambassadeur d'Espagne en France, de 1746 à 1749, sous le nom qu'il portait alors de duc d'Huescar. Il vint encore une seconde fois à Paris en 1771 pour y faire traiter une maladie de vessie, ce qui le mit en rapport avec le philosophe qui souffrait d'un mal analogue au sien, Jean-Jacques Rousseau. En 1773, il souscrivit vingt louis pour la statue de Voltaire, et c'est à ce propos que d'Alembert conseilla au solitaire de Ferney, le 13 mai 1773, d'écrire « un mot de remerciement à M. le duc d'Albe, à Madrid » (*Œuvres* de Voltaire, éd. Garnier, t. XLVIII, p. 374).

2. *La conjuracion de Catilina y la guerra de Jugurta por Cayo Salustio Crispo*, Madrid, 1772, in-fol.,

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, M. le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'ALEMBERT.

Mlle de Lespinasse me charge de vous dire combien elle est touchée de l'honneur de votre souvenir et combien elle désire votre retour dans l'esperance qu'elle a d'avoir l'honneur de faire connoissance avec vous et d'être plus heureuse qu'elle ne l'a été pendant votre séjour ici.

P.-S. — Je reçois à l'instant, monsieur le duc, une lettre que M. Lorry m'envoye pour la faire passer à M. le marquis de Mora et que je lui adresse par le même courrier. Vous verrez que M. Lorry insiste dans cette lettre sur la necessité de quitter l'air de Madrid, comme j'ai l'honneur de vous le dire. Il me mande qu'il écrit à M. le comte de Fuentes par M. le comte d'Egmont pour lui dire son avis sur l'etat de M. son fils. Celui de Mme la duchesse de Villahermosa est bien inquietant pour les personnes à qui elle est chere. Quoique je n'aye pas l'honneur de la connoître personnellement, je sais combien elle merite d'intérêt. Mlle de Lespinasse s'unit à moi pour vous prier, monsieur le Duc, de vouloir bien nous en dire des nouvelles. Nous attendons en tremblant celle de mercredi. Mlle de Lespinasse se souvient malheureusement que l'accident du mois d'août a eu quatre jours d'intervalle entre le premier crachement de sang et la grande hémorrhagie. Cette pensée est affreuse à avoir, à trois cents lieues de quelqu'un à qui on est aussi tendrement attaché.

V

A Paris, ce 23 juillet 1773.

Monsieur le Duc,

Je viens d'apprendre avec beaucoup de chagrin la perte que vous avez faite de Monsieur votre frère, qui vous a eté enlevé presque subitement. La douleur que vous en avez et qui fait honneur à vos sentimens et à sa mémoire est d'autant plus juste que vous deviez esperer de le posseder plus longtemps et que ses rares qualités, suivant le témoignage de ceux qui l'ont connu, justifioient la tendresse que vous aviez pour lui. Vous avez acquis, Monsieur le duc, tant de droits à ma reconnoissance et à ma sensibilité, que je partagerai toujours bien vivement tout ce qui pourra vous interesser.

J'imagine que vous allez suivre la cour à Saint-Ildephonse. M. le marquis de Mora doit y aller aussi; j'espère que ce séjour sera moins dangereux pour lui dans cette saison que le séjour de Madrid, car on dit

chef-d'œuvre typographique de l'imprimeur Joaquin Ibarra. On estime généralement que cette traduction de Salluste par l'infant Gabriel, fils cadet de Charles III, a été fort revisée et corrigée par l'humaniste valencien Francisco Perez Bayer.

que la chaleur ne se fait presque pas sentir à Saint-Ildephonse. Si cependant il lui arrivoit par malheur quelque accident, j'espère toujours, Monsieur le duc, aux bontés dont vous m'avez honoré et dont je sens si bien tout le prix.

Mlle de Lespinasse et Madame Geoffrin prennent l'une et l'autre une part bien sensible à la perte qui vous afflige et me chargent de vous en assurer.

Permettez-moi de vous demander des nouvelles de madame la duchesse de Villa-Hermosa. Sa santé continue-t-elle à être bonne? Me permettriez-vous aussi de l'assurer de mon profond respect? Vous connoissez, Monsieur le duc, celui des sentiments inviolables que je vous ai voués.

VI

A Paris, ce 12 novembre 1773.

Monsieur le Duc,

J'ai reçu avec autant de reconnoissance que de plaisir les marques de votre souvenir et de vos bontés, mais j'ai vu avec beaucoup de peine combien votre âme est affectée douloureusement. Jamais le sentiment ne s'est exprimé d'une manière plus touchante et plus propre à faire partager tout ce que vous souffrez. J'avois demandé plusieurs fois de vos nouvelles à M. le chevalier de Magallon, j'avois su par lui et par Monsieur le marquis de Mora que vous vous étiez abandonné à toute votre douleur et que vous étiez parti pour vos terres. Vous en êtes revenu pour un événement aussi malheureux et bien fait pour ajouter encore à l'état de tristesse où vous êtes [1]. Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous repeter que je prendrai toute ma vie une part bien sincère à tout ce qui pourra interesser votre bonheur. Je sais que Madame la duchesse de Villa Hermosa est actuellement moins souffrante que dans les premiers momens de la perte qu'elle a faite. Il n'est pas étonnant que ce triste événement ait fait renaître ses incommodités. Mais une réflexion qu'il m'est impossible de ne pas faire, c'est combien les circonstances ajoutent encore aux événemens malheureux. Si Madame la comtesse de Fuentes étoit morte quatre mois plus tôt, il y avoit lieu de croire que cette mort aurait fixé Monsieur le comte de Fuentes à Paris : le bien des deux nations en auroit résulté et en même temps l'avantage particulier de tous les amis de vous, Monsieur, et de Monsieur le marquis de Mora, que l'état malheureux de sa santé tient dans des alarmes continuelles. Nous avons été informés de sa dernière rechûte et les médecins sont bien persuadés que cet accident lui arrivera souvent, s'il ne change pas de climat. Je crois même que si Madame la comtesse de Fuentes étoit restée dans ce pays-ci, on auroit pu la

1. La mort de la comtesse de Fuentes, belle-mère du duc, qui décéda à Madrid le 12 octobre 1773. (A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 2e série, p. 134).

sauver. On a en général bien de la peine à se persuader que l'air natal soit contraire à la santé, cependant il y en a mille exemples; du moins faut-il le fuir pendant quelque temps. Je voudrois bien espérer, Monsieur le Duc, que pour votre consolation et pour faire diversion à votre état vous vinssiez passer ici quelque temps et retrouver des amis à qui sûrement vous êtes fort cher. Pour moi, je me trouverois bien heureux d'être à portée de cultiver vos bontés et la bienveillance dont vous m'honorez.

Nous avons ici le Nonce dont vous m'avez fait l'honneur de me parler. C'est un enfant, à la lettre, mais un enfant revêtu de diamans. On dit qu'il n'est chargé que de faire les gestes de la besogne et qu'il a un auditeur qui fera le reste [1]. On est ici fort occupé des fêtes pour le mariage de M. le comte d'Artois. J'y prends si peu de part que je suis hors d'état d'en parler et je vous crois d'ailleurs dans une disposition bien contraire à ce genre de passe-temps.

Madame Geoffrin et Mlle de Lespinasse sont très sensibles à l'honneur de votre souvenir. Cette dernière est dans un état de foiblesse et de souffrance qui la rend très propre à partager et à sentir votre douleur; aussi la lecture de votre lettre l'a-t-elle pénétrée.

J'oserois, Monsieur le Duc, réclamer vos anciennes bontés dans les cas que Monsieur le marquis de Mora eût encore le malheur d'avoir ses accidens. Vous êtes si sensible que je ne crains pas de vous montrer le besoin de mon cœur et de celui des amis de Monsieur de Mora. Je finis, comme vous me l'avez ordonné, en vous renouvellant les assurances du tendre et respectueux attachement que je vous ai voué.

VII

A Paris, ce 4 mars 1774.

Monsieur le Duc,

Je suis penetré de reconnoissance de vos bontés et je vous prie d'en recevoir mes très humbles et en même temps très tristes remercimens, car les nouvelles que vous avez eu la bonté de me donner m'allarment beaucoup. Outre que le dernier accident de Monsieur le marquis de Mora me paroît plus considerable et plus long que les précédens, il s'y est joint une toux qui me paraît fort inquietante parce que j'en crains l'effet sur sa poitrine et que je crains qu'elle ne soit la suite du quinquina et du fer qu'il a pris contre l'avis de M. Lorry. Je ne crains pas moins, ainsi que M. Lorry, l'effet que l'air sec et brûlant de Madrid peut faire sur cette poitrine déjà affoiblie par le dernier accident et vraisemblablement irritée et échauffée par le remede dont Monsieur le marquis

1. Ce nonce, Giuseppe Doria Pamphili, qui succéda à l'archevêque de Damas, n'avait en effet que vingt-deux ans, étant né à Gênes le 11 novembre 1751. Il fut créé cardinal en 1785 et mourut à Rome le 10 février 1810.

de Mora a fait usage. Je ne vous cache pas, Monsieur, que M. Lorry redoute beaucoup l'effet de l'été prochain; il craint que l'excès de la chaleur ne raréfie beaucoup le sang de M. de Mora et que les accidens n'en deviennent encore plus frequens; alors son état deviendroit vraiment affreux, car il me semble qu'il a à peine le temps de respirer dans ces intervalles trop courts.

M. le chevalier de Magallon m'a communiqué la lettre que vous lui avez écrite sur l'état de M. de Mora; cette lettre m'a prouvé, M. le Duc, que vous n'avez point oublié notre langue, comme vous le pensez, car la traduction que M. de Magallon m'en a fait n'a rien ajouté à la clarté de vos expressions dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous dites à M. de Magallon que l'incommodité de M. de Mora a fait mal à Madame la duchesse de Villa-Hermosa; je me flatte que cet accident n'aura été que passager, car on m'avoit dit que depuis quelque temps sa santé étoit très bonne.

J'ai tant de confiance en vos bontés, M. le Duc, que j'attends avec la plus grande impatience l'arrivée du courrier de demain samedi. Dieu veuille qu'il calme l'inquiétude où je suis.

Madame Geoffrin et Mlle de Lespinasse sont toujours bien touchées de l'honneur de votre souvenir. L'état habituel de cette dernière est d'avoir toujours la fièvre et de passer la vie dans les souffrances. Pour Madame Geoffrin, elle semble rajeunir.

Vous savez du reste la grande affaire qui occupe la cour d'Espagne et celle-ci, le projet de rétablissement des Jesuites sous une autre forme et sous d'autres auspices. Ce n'étoit pas la peine de les tuer pour les ressusciter. Nous ne sommes d'ailleurs occupés à l'ordinaire que de spectacles, de musique, de frivolités qui intéressent bien peu à trois cent lieues. Je me garderai donc bien de vous ennuyer de ce détail, auquel je ne prends d'ailleurs aucune part et je me bornerai à vous renouveler les assurances de toute la reconnoissance que je vous dois et de l'attachement respectueux que je vous ai voué.

VIII

A Paris, ce 11 mars 1774.

Monsieur le Duc,

Vous augmentez tous les jours la reconnoissance que je vous dois. J'avois le plus pressant besoin des nouvelles que vous avez bien voulu me donner. Je n'avois senti de ma vie des allarmes pareilles et je n'ai point d'expression pour vous remercier. J'ai été attendre à la poste l'arrivée du courrier et quoique j'attende demain des nouvelles encore meilleures que celle du 24, j'irai de même les attendre à la poste afin de les recevoir une heure plus tôt. Le mot qui était le dernier de votre lettre au-dessus du cachet : *il se porte bien*, m'a rendu la vie et j'ai été

penetré en particulier de cette marque de bonté inouie de votre part; elle est d'une âme bien sensible et qui doit avoir cruellement souffert pour savoir si bien se mettre à la place de ceux qui souffrent. Je suis venu à perte d'haleine apporter ces nouvelles à Mlle de Lespinasse qui les attendoit avec une terreur et un effroi dont j'étois fort allarmé. Nulle part au monde Monsieur le marquis de Mora ne peut être plus aimé qu'il l'est dans le petit coin que nous habitons. J'ai fait part sur-le-champ de ces consolantes nouvelles à M. Lorry; je lui ai annoncé la consultation que j'attend et que vous voulez bien me promettre. Il n'a qu'un cri contre l'air d'Espagne et le plus grand désir du monde que M. de Mora vienne auprès de lui donner quelque temps à sa santé qu'il se flatte bien de rétablir. Vous voyez, Monsieur le Duc, que la méprise des médecins d'Espagne vient de pouvoir coûter la vie à M. de Mora. Qui nous répondra qu'à l'avenir ils voyent mieux et fassent mieux? Pour diminuer, Monsieur le Duc, les regrets que M. de Mora auroit de quitter l'Espagne, ce seroit une action tout à fait digne de votre amitié de le ramèner en France avec Madame la duchesse de Villa-Hermosa; vous vous trouveriez, et lui aussi, avec ce que vous avez de plus cher, et vous pourriez vous dire que vous auriez, non seulement assuré la santé de votre ami, mais même que vous lui auriez sauvé la vie. Je ne sais pas si ce projet vous paroît extraordinaire; pour moi, il me semble très facile quand je pense à votre sentiment pour M. le marquis de Mora et à la necessité de le tirer promptement d'un air funeste et de fuir des médecins qui l'ont empoisonné. Si le sejour de France ne vous a pas deplu, M. le Duc, permettez-moi d'y souhaiter votre retour avec le plus vif désir. Je me promettrois bien d'y cultiver vos bontés mieux que par le passé.

Je vous rends un million de grâces d'avoir bien voulu me parler de la santé de Madame la duchesse de Villa-Hermosa. J'avois su par M. le chevalier de Magallon qu'elle avoit été vivement affectée de l'état de Monsieur son frère. Vous m'avez rassuré en m'apprenant que ses douleurs sont calmées. Sa sensibilité ajoute à l'intérêt que sa personne inspire. Je suis au désespoir que les nouvelles de M. le prince Pignatelli [1] soient arrivées si mal à propos quand vous étiez inquiet. Il étoit parfaitement bien et même il n'y a pas eu proprement de danger, ni un seul accident inquietant; il est même mieux, ce me semble, qu'avant sa maladie. Je voudrois bien que M. de Mora ne fût pas plus affoibli que lui par les saignées. Mme Geoffrin et Mlle de Lespinasse ont partagé tous vos sentiments de douleur et de joie et vous font mille remercimens des marques de votre souvenir.

Recevez, Monsieur le Duc, l'expression la plus sincère de mon respect, de mon attachement et de ma reconnoissance.

1. Le prince Louis Pignatelli, qui avait passé à peu près toute l'année 1773 à Naples (*Lettres de Galiani*, éd. Asse, II, pp. 19 et 102), revint à Paris et y tomba malade au mois de mars 1774 (*ibid.*, p. 118). La maladie du prince était d'un autre genre que celle de son frère Mora; elle aboutit à la folie (A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 2e série, p. 140).

IX

A Paris, ce 14 mars [1774].

Je n'ai plus d'expressions pour vous marquer ma reconnoissance. Je sens bien que je dois cet excès de bonté à votre amitié pour M. le marquis de Mora. C'est à lui à m'acquitter envers vous. J'ai fait part à M. Lorry des nouvelles que vous avez la bonté de me mander. L'excès de la foiblesse de M. de Mora m'inquiete. Cependant ce qu'il y avoit de plus à craindre, c'étoit sa poitrine et vous me rassurez en me disant qu'il ne tousse plus. M. Lorry ne doute pas que dans ce moment-ci M. de Mora ne soit disposé à partir. Il doit avoir reçu la réponse à sa consultation et une lettre bien décisive. Je voudrois bien que cette lettre ne vous trouvât pas à Madrid et qu'elle vous fût renvoyée. Nous avons appris avec peine que M. le comte de Fuentes avoit encore été malade et venoit d'être piqué deux fois; nulle part au monde on ne saigne autant qu'à Madrid. Si M. le marquis de Mora doit partir, engagez-le, Monsieur le Duc, à ne pas perdre un moment, d'abord à cause de la saison, et puis parce que M. Lorry voudroit qu'il fût ici avant que les trois mois de son accident fussent révolus pour lui faire appliquer des sangsues. D'ailleurs il doit craindre ce que le temps amène : il me semble que depuis deux ans il a été écrasé de toutes parts de malheurs. Je conçois, M. le Duc, vos regrets sur la mort du jeune infant [1] et j'y prends toute la part possible. Mlle de Lespinasse et Mme Geoffrin sont toujours très sensibles à l'honneur de votre souvenir et seroient charmées l'une et l'autre si elles pouvoient espérer de vous revoir bientôt.

Recevez, Monsieur le Duc, les assurances de la plus vive et de la plus respectueuse reconnoissance. Vous ne me parlez point de la santé de Mme la duchesse de Villahermosa. J'espère que c'est une preuve qu'elle est bonne et je le désire beaucoup. Si elle venoit dans ce pays-ci, je vous prierois bien de solliciter auprès d'elle la grâce de lui faire ma cour.

X

A Paris, ce 14 mars [1774].

Monsieur le Duc,

M. Lorry a repondu à la consultation; il a dit son avis sur une feuille à part quant à ce qui concerne le climat. Mais tout cela n'ajoute rien aux deux lettres qu'il a écrites à M. de Mora et qui devroient le décider sur le champ à partir, sans attendre cette réponse qui, comme vous le verrez, n'est ni plus décisive ni plus absolue que son premier avis, et il faut avouer que depuis le moment où M. de Mora est parti de Bayonne,

1. L'infant Charles-Clément, petit-fils du roi Charles III d'Espagne, qui mourut le 7 mars 1774. Il était né le 19 septembre 1771.

M. Lorry n'a pas varié sur le besoin qu'il auroit de venir respirer l'air de Paris. Il a écrit cinq ou six fois à M. de Mora, et, ce qui est inconcevable, c'est qu'il ne lui ait jusqu'à présent fait plus d'impression ; mais sur quoi M. Lorry ne pèse point assez par modestie et par défiance de lui-même, c'est sur l'importance de ses soins pour M. de Mora, car en supposant qu'il y eût quelque climat où l'air peut être également bon comme celui de Paris, ce que M. Lorry ne croit pas, il faudroit compter comme une chose bien importante d'avoir un homme aussi éclairé et aussi attaché pour médecin. Voilà à coup sûr ce que M. le marquis de Mora ne trouvera nulle part qu'à Paris. Je ne vous cacherai point, monsieur le Duc, que M. Lorry craint véritablement pour la poitrine de M. de Mora, s'il ne se décide pas promptement à fuir un air pernicieux. Il faudroit donc que M. de Mora ne perdît pas un moment pour partir afin d'éviter les chaleurs dans son voyage. Vous, Monsieur le Duc, qui savez si bien aimer, qui connoissez tout le prix de votre ami, encouragez-le et, à moins d'impossibilité, faites-lui le sacrifice de revenir avec lui. Vous savez surement que M. le prince Pignatelli compte partir dans un mois au plus tard pour aller rejoindre Monsieur son père, qui par conséquent sera soigné comme il mérite de l'être. C'est M. de Magallon qui s'est chargé d'une lettre que M. Lorry vous écrit d'une consultation latine à M. Pereira et d'une feuille volante sur le climat. S'il n'étoit pas question d'un intérêt aussi cher que celui de la santé de M. le marquis de Mora, votre ami, j'aurois des millions de pardons à vous demander de la longueur du rabachage et de l'importunité de mes lettres. Recevez, Monsieur le Duc, les assurances bien respectueuses de ma reconnoissance et de mon attachement. Permettez-moi de mettre dans ma lettre ce billet pour M. de Mora.

XI

(Sans date)

Monsieur le Duc,

Les dernières nouvelles que vous avez eu la bonté de me mander sont en effet désolantes : toutes vos allarmes ont passé dans mon âme. M. Lorry écrit une seconde lettre à M. le marquis de Mora, mais tous ces secours viennent bien tard. Les remedes qu'a pris M. de Mora l'ont empoisonné ; je crains bien les effets funestes de ce quinquina et de ce fer. Il est démontré que la force et la longueur de cette hémorrhagie tient à cette cause. M. Lorry n'en doute pas. Il faudra bien du temps, bien des soins et surtout d'autres lumieres que celles qui conduisent M. de Mora pour reparer le mal qu'on lui a fait. M. Lorry désireroit vivement d'être à portée de soigner M. de Mora, mais dans cet éloignement les conseils ne servent qu'à troubler et à inquiéter. J'espère bien en vos bontés, M. le Duc ; j'attends mercredi prochain dans un état d'agitation et de douleur qui ne pourra être calmé que quand j'apprendrai par vous que vous l'êtes vous-même. Jamais personne n'a donné

des allarmes plus vives et plus cruelles que M. le marquis de Mora en donne à ses amis. Il y en a que je crains bien qui ne soient victimes de leur attachement pour lui..... Ses amis n'ont qu'un reproche à lui faire, c'est de s'obstiner à respirer un air qu'il y a longtemps que son médecin croit mortel pour lui et à se conduire par les lumières de médecins qui se sont surement mépris sur la cause de son mal, ce qui fait qu'ils ne prescrivent pas un remède qui n'ait augmenté le danger de l'état de Monsieur de Mora. Joignez-vous à Lorry, Monsieur le Duc, et à l'intérêt de la vie de votre ami pour le sauver du péril où sont ses jours; il en est encore temps. Il ne faut pas croire que cet accident-ci soit comme les derniers, les suites en pourroient être fort dangereuses. Quoique vous ayez beaucoup souffert par le spectacle de son état, j'ai bien envié votre sort; il est affreux d'être à 300 lieues et d'attendre quatre jours des nouvelles aussi intéressantes. Je ne saurois assez vous exprimer, Monsieur le Duc, la sensible reconnoissance dont je suis pénétré. Je ne serai jamais assez heureux pour vous la prouver et pour vous convaincre des sentiments d'attachement et de respect que je vous ai voués.

XII

[Juin 1774.]

Monsieur le Duc,

J'ai appris il y a quelques jours la perte que vous avez eu le malheur de faire de M. le marquis de Mora [1], et celle que j'ai eu le malheur d'en faire moi-même. La douleur dont j'ai été pénétré ne m'a pas permis d'avoir l'honneur de vous écrire dans le premier moment pour vous assurer de toute la part que je prends à votre juste affliction. Quel cruel événement, M. le Duc, pour sa famille, pour ses amis, pour vous en particulier, pour moi qu'il honoroit de son amitié, enfin pour Mme la duchesse de Villa-Hermosa qu'il aimoit tendrement et dont il étoit aimé de même! Quel malheur pour M. le comte Fuentes dont les vertus méritoient une autre récompense! Je crains bien, M. le duc, que la santé de Mme la duchesse de Villa-Hermosa ne reçoive de vives atteintes de la douleur où elle doit être. Oserois-je vous prier, par l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche et à elle en particulier, de vouloir bien m'en donner des nouvelles? Mlle de Lespinasse et Mme Geoffrin, qui partagent bien votre douleur et la mienne, me chargent de vous en assurer. Pour moi, croyez, je vous prie, M. le duc, que je conserverai jusqu'au tombeau la reconnaissance de toutes vos bontés et que je me croirois trop heureux de pouvoir vous donner

1. Le marquis de Mora, que sa famille et ses médecins avaient enfin laissé partir et revenir en France, ne put supporter les fatigues du voyage et mourut à Bordeaux le 27 mai 1774. Son acte de décès a été publié par M. Ch. Henry, *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*, p. 268.

des preuves de mon inviolable et respectueux attachement. Je finis comme vous me l'avez ordonné. Mlle de Lespinasse me prie d'assurer Mme la duchesse de Villa-Hermosa de toute la part qu'elle prend à son affliction et des justes regrets qu'elle-même donne à la perte de M. le marquis de Mora.

XIII

A Paris, ce 30 septembre 1774.

Monsieur le Duc,

Depuis la perte commune et irreparable que nous avons eu le malheur de faire l'un et l'autre, j'ai respecté votre douleur et j'ai craint d'être importun même en y mêlant la mienne; mais la part que je prends à tout ce qui vous intéresse est et sera toujours aussi vive et ne me permet pas de tarder plus longtemps à vous demander des nouvelles de votre santé. Mlle de Lespinasse se joint à moi pour vous témoigner le même désir et nous espérons que malgré les secousses que votre âme a reçues, Monsieur, votre santé n'y aura pas tout à fait succombé. Nous craignons infiniment qu'il n'en soit pas de même de Mme la duchesse de Villa-Hermosa qu'on nous a dit avoir été fort incommodée. Mlle de Lespinasse et moi nous vous prions de vouloir bien l'assurer que personne n'est plus sensible que nous à ce qu'elle souffre et nous vous aurons la plus grande obligation de vouloir bien nous donner de ses nouvelles.

Après vous avoir entretenu, Monsieur, de ces tristes objets, il est bien difficile de pouvoir vous parler de rien qui vous intéresse. Cependant l'honnêteté de votre âme, et l'intérêt que vous prenez sans doute aux amis que vous avez laissés en France, vous fera sans doute apprendre avec plaisir que ce pays commence enfin, après tous ses malheurs, à respirer ou du moins à espérer, que le roi aime le bien, la vérité, les honnêtes gens, qu'il déteste les fripons, qu'il a pris pour contrôleur général des finances un des hommes les plus vertueux et les plus éclairés de son royaume [1], et que si ce digne ministre ne fait pas le bien, il faudra en conclure avec douleur que le bien est impossible. Mais quel que soit le sort de ma patrie, soyez, je vous prie, bien persuadé, Monsieur le duc, que mon cœur sera toujours le même, que je me ressouviendrai éternellement de la reconnaissance que je vous dois des bontés que vous avez bien voulu me marquer et que je n'aurai jamais assez d'occasions de vous renouveller les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Duc,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Turgot, qui fut appelé, le 24 août 1774, du ministère de la marine, au contrôle général des finances, à la place de l'abbé Terray (*Lettre de Galiani*, éd. Asse, t. II, p. 150).

XIV

[Janvier 1775.]

Monsieur le Duc,

Ni l'absence ni le temps n'affoibliront la reconnoissance que je dois à toutes vos bontés et les sentiments de respect et de reconnaissance dont je suis pénétré pour vous. Je vous supplie d'en être bien persuadé et de recevoir les vœux que je fais pour vous et pour Mme la duchesse de Villahermosa au commencement de cette année. Puissent ces vœux être aussi efficacement exaucés qu'ils sont vifs et sincères. Oserois-je vous supplier de vouloir bien me donner des nouvelles de votre santé et de la sienne? Vous savez le tendre intérêt que je prends à l'une et à l'autre. Mlle de Lespinasse vous demande la même grâce que moi. Elle est plus souffrante que jamais, mais ses douleurs et ses peines ne l'empêchent pas de prendre la plus grande part à celles qui vous affligent tous deux. Elle me charge de vous en assurer. Mme Geoffrin qui vous remercie de votre souvenir est dans les mêmes sentiments. J'ai reçu de M. le comte Fuentes une lettre qui m'a pénétré de reconnoissance et d'attendrissement. Me permettez-vous, monsieur le duc, de me rappeler ici au souvenir de ses bontés et de lui présenter mes vœux et mes hommages?

Je finis, Monsieur le Duc, suivant vos ordres et sans cérémonie, en vous réitérant les assurances de mon profond respect et de mon dévouement éternel.

MÉLANGES

×× LOUIS DE LESCLACHE (1600?-1671)[1]

La Bruyère (chapitre *de la Ville*) dit de Narcisse : « Il a lu Bergerac, des Marets, **Lesclache**, les Historiettes de Barbin et quelques recueils de poésies. » Cette mention donnera, nous l'espérons, quelque intérêt aux notes qui vont suivre.

Louis de Lesclache, ou l'Esclache, naquit près de Clermont, en Auvergne, vers l'an 1600; au témoignage de Guy Patin, il était « un peu plus vieux » que Ch. Sorel, lequel était venu au monde en 1602. Il se fit une place à part entre les professeurs de philosophie du XVIIe siècle [2].

Quelques-uns avant lui avaient rédigé des manuels en français [3]. Mais Lesclache eut l'idée alors toute nouvelle d'ouvrir des cours publics où il enseignerait en langue vulgaire la philosophie aux femmes et aux gens du monde. Pendant plus de trente ans, vraisemblablement de 1635 à 1669, il groupa autour de sa chaire un auditoire nombreux et élégant, dont la fidélité ne se démentit pas, quoique d'autres professeurs eussent essayé de lui faire concurrence [4].

On y voyait des fils de famille charmés d'échapper grâce à lui à la discipline

1. Cette étude a été communiquée à la Société des Humanistes français.

2. Dans un article intitulé *Lesclache et Molière* et publié dans le *Moliériste* (année 1884, p. 336-341), M. Baluffe fait naître Lesclache en 1620, sans apporter toutefois de preuves à l'appui de cette opinion. De plus, il dit que ce philosophe commença à enseigner à Paris en 1649. Les témoignages contemporains nous forcent à placer plus haut ses débuts; de même, ils nous obligent à rejeter l'hypothèse, émise aussi par M. Baluffe, d'un premier séjour de Lesclache à Lyon, pendant lequel il aurait été en rapport avec Molière. « Je ne jurerais point, dit M. Baluffe, que Lesclache, qui avait débuté à Lyon avant de se faire une situation à Paris, n'eût rencontré là Molière entre 1646 et 1649; car si rien n'atteste le passage de Molière dans cette ville entre ces deux dates, rien n'en démontre l'invraisemblance. »

3. Citons Scipion Dupleix, auteur de différents traités réunis plus tard sous le titre de *Corps de philosophie*, et dont la *Logique* parut pour la première fois à la fin de 1603; Théophraste Bouju, sieur de Beaulieu, conseiller et aumônier du roi, dont on a un *Corps de toute la philosophie*, Paris, Orry, 1614, in-fol.; P. du Moulin, fameux ministre protestant, auteur d'une *Logique*, Paris, 1624, in-12, et d'une *Philosophie morale*, Sedan, 1624, in-12. — Parmi ceux qui après Lesclache s'appliquèrent à mettre la philosophie à la portée des illettrés, signalons : Saint-Ange, *la Conduite du jugement naturel, où tous les bons esprits de l'un et l'autre sexe pourront facilement puiser la pureté de la science*, Paris, 1637-1645, 2 vol. in-12 et 1 vol. in-4; de Marandé, *Abrégé curieux et familier de toute la Philosophie*, Paris, 1640, in-12; de Cerisiers, le *Philosophe françois*. Rouen, 1651, in-12; R. Bary, *la Fine Philosophie accommodée à l'intelligence des dames*, Paris, Piget, 1660, in-12; abbé de Gérard, *la Philosophie des gens de cour*, Paris, Loyson, 1680, in-12.

4. « Quelques autres montrent la philosophie en français. Les sieurs Isnard, Vaflart et Saint-Ange ont entrepris autrefois de l'enseigner en public et en particulier, mais leurs leçons ont duré peu et fait peu de bruit. Quelques-uns ont eu depuis le même dessein, et selon que la fortune l'a voulu, ont eu pareil succès, quoique leur capacité ne soit pas révoquée en doute. Tant y a, qu'il ne s'est trouvé aucun des professeurs de philosophie qui ait enseigné avec plus de persévérance et d'approbation que le sieur de l'Esclache qui, les ayant tous précédés, subsiste encore après eux. » (Ch. Sorel, *la Science universelle*, 1668, t. IV, p. 576.)

du collège, des courtisans, des beaux esprits et des dames désireuses d'acquérir à peu de frais la réputation de femmes instruites.

« Le samedi, 21 novembre, dit Olivier d'Ormesson dans son *Journal*, à l'année 1643, je fus l'après-disnée rue Quinquempoix, chez M. Lesclache, qui faisait trois discours français à l'ouverture de ses cours de philosophie en français. Il y avait grand monde, des jésuites et des personnes d'esprit. Il parla de Dieu selon Aristote, et satisfit toute la compagnie [1]. »

« M. de Lesclache, écrivait Guy Patin, est un autre fort honnête homme, un peu plus vieux (*que Ch. Sorel*), qui fait des leçons en français de la philosophie d'Aristote, où il est fort suivi et fort versé; on dit même qu'il y gagne beaucoup. Les jeunes seigneurs de la cour le vont entendre, et quantité d'autres honnêtes gens qui illustrent fort son auditoire [2]. »

Notre philosophe donna ses leçons rue Quincampoix, puis quai de la Mégisserie, ensuite dans l'Ile Notre-Dame, et enfin rue Guénégaud, près du Pont-Neuf. Mais il n'enseignait pas seulement chez lui. La vicomtesse d'Auchy lui fit faire des conférences dans son académie, rivale disparue de l'Académie française :

« Pour achever l'histoire de l'Académie de la vicomtesse d'Auchy, dit Tallemant, je dirai que L'Esclache, qui montre la philosophie en français, y parlait souvent. Cela fit envie à un nommé Saint-Ange, qui prouvait, à ce qu'il disait, la Trinité par raison naturelle, et qui sifflait de jeunes enfants sur la philosophie et la théologie, et les en faisait répondre en français, de s'introduire aussi chez la vicomtesse. Plusieurs personnes, hommes et femmes, allaient entendre ses perroquets; mais M. de Paris, ayant par hasard quelque affaire avec la vicomtesse, s'y rencontra un jour que Saint-Ange et ses petits disciples babillaient. L'Esclache, un peu jaloux, se prit de paroles avec cet homme; cela ne plut guère à l'archevêque, à qui quelqu'un fit remarquer (car de lui-même, je suis sûr qu'il n'eût rien vu), qu'en disputant, on avait avancé quelques erreurs touchant la religion, et que d'ailleurs cela n'était guère de la bienséance. Il dit donc, en s'en allant, à la vicomtesse, qu'il lui conseillait de laisser la théologie à la Sorbonne, et de se contenter d'autres conférences, et la vicomtesse lui ayant témoigné que cela la surprenait, M. de Paris, après l'avoir fort priée de faire cesser ces disputes, voyant qu'il ne la pouvait mettre à la raison, fut contraint de défendre à l'avenir de telles assemblées. Il fallut donc se contenter de petites compagnies particulières... [3]. »

Un document curieux sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, contient l'annonce des cours qui devaient être donnés au *Palais précieux*, à l'usage des beaux esprits des deux sexes, dans l'année 1655. J'y relève ce renseignement : « Le mercredi, se fera leçon de la Philosophie par le sieur de l'Esclache qui traitera particulièrement de la morale, en termes fort à la mode, où les femmes aussi bien que les hommes auront grande satisfaction. Ce sera depuis deux heures jusqu'à quatre [4]. »

Les femmes savaient gré à Lesclache de leur rendre la philosophie intelligible et de l'avoir débarrassée du jargon de l'École. Un contemporain, qui a laissé sur plusieurs auteurs du grand siècle des observations intéressantes, s'exprime ainsi : « Si le nom de M. de L'Esclache s'étend jusqu'aux pays les plus éloignés, il est bien juste que ses ouvrages y passent. Il a été le premier qui a purgé la philosophie de ses termes barbares, et qui a civilisé cette science si nécessaire à la conduite de la vie des hommes qui veulent s'éloigner du commun. Il y a vingt-cinq ans et plus qu'il en fait une profession publique, mais bien éloignée de la manière ordinaire des écoles. Il l'a rendue si facile que les

1. *Journal*, t. I, p. 124.
2. *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, t. II, p. 83, 25 nov. 1653.
3. *Historiette de Mme d'Auchy*, éd. Monmerqué, 1840, t. II, p. 6 et 7.
4. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. Conrart, t. XVIII, in-fol., p. 33.

dames et les jeunes enfants se sont trouvés capables de l'apprendre, tant il est clair et méthodique en ses discours [1]. »

Somaize a parlé de Lesclache sous le nom de *Lisippe* et a ainsi tracé le portrait d'une de ses admiratrices :

« *Mélite* (*Mme Maréchal*) est une ancienne précieuse dont Lisippe est le héros. En effet, rien n'est bien fait au logis si Lisippe ne l'approuve, rien n'est beau que ce qu'il juge beau, rien n'est bien écrit que ce qu'il écrit. Il est pour elle l'unique philosophe d'Athènes (*de Paris*), il sait seul les belles sciences, et pour ne rien omettre et dire en peu de mots la vérité comme elle est, tout est bien fait quand Lisippe y met la main, et tout est mal lorsqu'il n'y touche pas. Il faut que tous ceux qui la visitent applaudissent aux bons sentiments qu'elle a pour lui, s'ils veulent avoir la paix avec elle, et elle n'est de bonne humeur que quand elle l'a vu; mais surtout ce qu'elle prise en lui, c'est qu'il sait parfaitement la physique, soit en ce qui regarde la théorie, soit en ce qui est de la pratique. Ils logent tous deux dans l'île de Délos (*de Notre-Dame*), où ils sont estimés et connus de tout le monde [2]. »

Un éloge du philosophe, auquel se trouve associé celui d'une de ses élèves, nous a été conservé par l'abbé Bordelon, qui malheureusement ne nous en a pas nommé l'auteur. Voici cet éloge :

A M. de Lesclache.

Grand économe de la table
Où l'esprit se nourrit et devient raisonnable [3],
Aristote de Cour, esprit incomparable,
La sagesse après toi n'ira jamais plus haut [4].
Par toy le philosophe a l'esprit agréable
Et tourné comme il faut [5].
Il sait discourir juste et parler sans défaut,
Et la Philosophie, hélas! si misérable,
Morte sous la poussière et couverte de sable,
Dont la barbare École injustement l'accable,
Ravit par la méthode et revit plus aimable [6].
Mais lorsque l'on entend la divine Giraud [7],
En elle plus qu'en tout, tu parais admirable,
Et cette écolière adorable
Te rend un maître heureux autant qu'inimitable.
Vous, savants d'Universités,
Gens d'*à parte rei*, Docteurs de Facultés [8],

1. Rosteau, en 1661 ou 1662 (Sainte-Geneviève, ms. Zf. 95, f° 85). Rosteau était un ami de Scarron, qui lui a dédié son *Épître chagrine* (S. l., 1652).

2. *Dictionnaire des précieuses* (1660), éd. Livet, t. I, p. 161.

3. « Il a réduit la philosophie en tables. »

4. « Exagération bien violente. »

5. « Je ne sais si ceux qui fréquentaient ses écoliers étaient de ce sentiment. »

6. « Comme la méthode ne règne plus, voilà donc encore la pauvre philosophie dans le tombeau; je doute que le succès de la méthode de Lesclache excite un autre à ressusciter la sagesse, et la voilà morte pour longtemps. » (Notes de Bordelon.)

7. Dans le *Dictionnaire des précieuses*, t. I, p. 258 et 266, il est question de deux dames Giraud; c'est probablement la seconde qui fut l'élève de Lesclache.

8. « Tous ces Messieurs ne daignent pas se défendre, parce qu'ils n'ont à présent aucun Esclachien à combattre. Ordinaire destinée des nouveautés! » (Note de Bordelon.)

Grotesques débiteurs d'universalités,
Dites, dites, pédants crottés,
Si tous vos collèges ensemble,
Fût-ce Harcourt, Navarre ou Beauvais,
Ont fait ou feront jamais
Un maître ès arts qui lui ressemble [1] ?

Des différents témoignages que nous avons recueillis, il résulte que l'on estimait le caractère de Lesclache autant que l'on admirait son talent. Il paraît même, s'il faut en croire Rosteau, que Louis XIV eut la pensée de le donner plus tard pour précepteur au Dauphin [2].

En 1668, Ch. Sorel constate encore le succès du philosophe [3]. Néanmoins sa vogue diminuait. Les progrès de la doctrine cartésienne détournaient de lui le public. De plus, il avait à subir des attaques que lui valut un système d'orthographe qu'il eut la malencontreuse idée de publier. On lui reprochait de flatter les ignorants et les femmes, au grand détriment de la science, et de ne donner à ses disciples qu'une connaissance superficielle de la philosophie.

« C'est, disait l'un, pour obliger les riches ignorants et les femmes savantes, que l'adversaire fait paraître ses ouvrages; c'est aussi pour les flatter qu'il publie que sa philosophie n'est pas celle de l'École, mais des belles compagnies... Il promet d'enseigner la philosophie en deux ans, mais il n'en donne que les plus générales notions [4]. »

« Comme un autre Samson, lui disait un autre, vous filez dans les ruelles des précieuses en leur apprenant votre philosophie française, qui est, au sentiment des plus raisonnables, la ruine et la destruction entière de la langue latine [5]. »

On lui reprochait encore l'inutilité de cette philosophie enseignée en français, comme si la science ne devait servir qu'à figurer dans les tournois académiques! « Voyez à quelle confusion vous réduisez les pauvres Français que vous abusez depuis si longtemps, puisque hors de votre école, votre philosophie leur est entièrement inutile, ne pouvant s'avouer philosophes, parce qu'ils n'entendent point le latin, qui est la seule et universelle langue des Académies. Je me trouvai il y a deux ans dans Louvain, une des plus célèbres Universités de l'Europe, où l'on invita des Français qui passaient, qui se disaient vos meilleurs écoliers, à des thèses de philosophie qu'un jeune homme de très

1. Bordelon, *le Livre à la mode*. Paris, 1699, in-12, p. 55 à 57.

2 « Outre l'excellent savoir de ce digne personnage, la conduite et la probité en est si universellement estimée, que le Roi s'est déjà expliqué publiquement de la pensée qu'il avait de le donner un jour pour précepteur à Mgr le Dauphin » (*loc. cit.*). — On se demandera ce que fût devenu le grand Dauphin entre les mains de Lesclache, et tout d'abord, en songeant au génie de Bossuet et au médiocre succès de ses efforts, on se dira sans doute que son élève eût moins profité encore sous la discipline de notre philosophe. Et cependant n'aurait-on pas quelque raison de supposer qu'un esprit de portée moyenne, tel que Lesclache, se fût peut-être plus facilement que Bossuet mis au niveau d'une intelligence enfantine et en eût tiré un meilleur parti? Une anecdote assez peu connue jette un jour curieux sur l'état d'esprit du royal enfant. Un jour que devant lui, une dame parlait d'une femme très malheureuse, le Dauphin l'interrompit : « *Madame*, lui dit-il, *faisait-elle des thèmes?* » D'où l'on voit qu'à ses yeux l'étude des langues anciennes était le comble de l'infortune. Peut-être Lesclache, ce précurseur de l'*enseignement moderne*, eût-il détourné de lui cet affreux malheur!

3. « Il ne s'est trouvé aucun des professeurs de philosophie qui ait enseigné avec plus de persévérance et d'approbation que le sieur de l'Esclache, qui les ayant tous précédés, subsiste encore après eux. Il a toujours été suivi de ceux qui sont fort aises d'apprendre de lui ce que l'on apprend au collège, parce qu'il s'est rendu consommé dans la doctrine d'Aristote, et qu'outre les Tables de sa philosophie, il en a composé des discours continus faisant ses écrits en français, aussi bien que ses harangues et ses instructions ordinaires. » (*La Science universelle*, 1668, t. IV, p. 576 et 577.)

4. *La philosophie particulière combattue par celle de l'École, où l'on examine les discours et les tables d'un philosophe de ce temps*. Paris, 1650, in-12, p. 6 et 8.

5. *La véritable orthographe françoise*. Paris, Cottin, 1669, in-12, p. 53.

grande qualité soutenait. Ces messieurs demandèrent si on argumenterait en français; on leur dit que ce n'était ni l'usage ni la coutume; ils s'en excusèrent fort civilement sur ce qu'ils ne savaient que la philosophie française, dont ils enrageaient de tout leur cœur, pestant et disant ce que la raison plutôt que l'emportement leur inspirait contre votre philosophie [1]. »

En 1669, pour réveiller l'attention, sans doute, et retenir un auditoire qui lui échappait, il avait annoncé qu'il donnerait l'année suivante, le jeudi, des cours de religion. Mais ce projet fut vu d'un mauvais œil [2], et n'eut probablement pas de suite.

Par ses cours et par ses livres, Lesclache avait acquis une honnête aisance. Si l'on en croit Moréri, sa femme le ruina. Est-ce à cette épouse prodigue que convient l'éloge décerné par Marguerite Buffet à Mme de Lesclache? Il faudrait en conclure que la philosophie ne contribue guère au bonheur d'un ménage.

« Nous voyons en la personne de Mme de Lesclache briller toute la science des philosophes de l'antiquité. Cette docte philosophe est si savante et si habile dans la philosophie qu'elle a surpris les plus galants esprits du siècle, qui auraient douté de sa doctrine s'ils n'avaient été présents dans les rencontres où elle a parlé et soutenu des thèses à la tête de tout ce qu'il y a d'habiles gens à Paris, où il s'est agité les plus belles et les plus curieuses questions de philosophie, où on a vu diverses fois triompher cette savante Minerve avec tant de doctrine et d'éloquence, qu'elle prenait aussi facilement le cœur que l'estime de ses auditeurs. Elle a une grâce et une facilité à s'exprimer si belle, une prononciation si libre, un ton de voix si agréable, qu'on ne peut rien ajouter à cette incomparable. Les jours qu'elle parlait en public, elle attirait tout le beau monde de Paris pour l'entendre. Je lui ferais justice quand je dirais qu'elle ne recevait pas moins d'éloges que faisaient autrefois ces fameux orateurs grecs et romains quand ils avaient harangué au sénat [3]. »

Quoi qu'il en soit, Lesclache, vieilli et découragé, se résolut à chercher en province le succès qui le fuyait à Paris. Il se rendit à Lyon, puis à Grenoble, revint à Lyon où il tomba malade de chagrin, et mourut le 17 août 1671. On l'enterra dans l'église Sainte-Croix de cette ville.

L'abbé de Choisy annonçait en ces termes à Bussy-Rabutin la mort de notre philosophe : « Lesclache et Floridor sont morts. Ils étaient illustres dans leur métier. » Et Bussy lui répondit : « Il était temps que Floridor quittât le théâtre. Pour Lesclache, je ne sais s'il n'était pas temps qu'il n'enseignât plus [4]. » Je ne sache pas qu'on ait fait du pauvre Lesclache une autre oraison funèbre.

On a publié sous le nom de Lesclache plusieurs traités de philosophie qu'il désavoua. Pour lui, il avait imaginé de faire graver des tableaux synoptiques qui étaient comme le résumé de son cours; on les rencontre souvent sous le

1. *Op. cit.*, p. 76.

2. *Ibid.*, p. 92 : « Je ne saurais plus à propos finir ce chapitre que par l'avis que je vous donne et qu'assurément vous prendrez en bonne part, touchant les discours publics que vous devez faire de la religion chrétienne tous les jeudis. Ces matières sont un peu délicates pour un homme qui aime fort comme vous la nouveauté. Vous savez qu'elle est criminelle en fait de religion, et que toute autre opinion que celle de nos ancêtres est tenue pour suspecte. Ainsi disposez-vous à avoir des auditeurs délicats et capables. Je vous promets que vous en aurez quelques-uns très catholiques et qui vous écouteront dans le dessein de mieux profiter de vos instructions morales que de celles de votre nouvelle orthographe. »

3. Marg. Buffet, *Nouvelles Observations sur la langue françoise*, Paris, 1668, in-12, p. 272. — M. Baluffe (*article cité*) a signalé, dans l'inventaire fait après le décès de Molière et publié par M. Soulié, la mention suivante :

Dû... à la dame de Lesclache quatre-vingt-une livres.

Sur quoi il a fait cette remarque : « A sa mort, Molière était en relations avec la veuve de Lesclache, en relations littéraires sans doute; et il se pourrait bien que flairant d'utiles documents dans la succession d'un homme jadis à la mode dans la meilleure société, Molière eût acquis en effet tout ou partie de sa bibliothèque et de ses manuscrits. Molière en avait déjà fait autant à la mort de Guillot Gorju. »

4. *Correspondance de Bussy-Rabutin*, édition Lalanne, t. II, p. 15 et 27.

titre de la *Philosophie expliquée en tables*, et de la *Philosophie morale expliquée en tables*, 1651, in-4.

Pour la métaphysique et la morale, il ajouta aux tableaux un texte développé dans la *Science générale*, Paris, Chastelain, 1650, in-8; la *Philosophie morale divisée en quatre parties*, chez l'auteur, quai de la Mégisserie, proche le Pont-Neuf, 1655, in-4; et l'*Art de discourir des passions, des biens et de la charité, méthode courte et facile pour entendre les tables de la philosophie*, chez l'auteur, en l'Ile Notre-Dame, 1660, in-4.

Il a écrit aussi *les Fondements de la religion chrétienne ou les ordres de Dieu qui font reluire sa sagesse et sa bonté, et les principales choses que nous devons éviter ou pratiquer pour mériter la vie éternelle*, chez l'auteur, proche le Pont-Neuf, en la rue neuve de Guénégaud, 1663, in-4. Il a donné de cet ouvrage un résumé fort intéressant sous forme de dialogues et avec ce titre, les *Fondements de la religion chrétienne avec plusieurs préceptes pour la conduite de la vie et principalement pour l'éducation de la jeunesse*. Dialogues entre Timante, Polycrate et Philochriste, chez l'auteur, rue Guénégaud, 1664, in-12 [1].

On a encore de Lesclache les *Avantages que les femmes peuvent recevoir de la philosophie et principalement de la morale, ou l'abrégé de cette science*. A Paris, chez l'autheur, rue neuve de Guénégaud, etc., 1667, in-12. Il y soutient que la philosophie (et par là, il entend la morale et la théologie naturelle) détournera les femmes des romans, de l'alchimie et de l'astrologie judiciaire. Il blâme l'usage du doute méthodique dans l'enseignement et il s'élève contre les femmes qui cherchent à se faire valoir dans les conversations, qui critiquent leur prochain ou la religion, et qui « avec neuf ou dix passages de Charron ou de Montaigne prétendent renverser la théologie ».

Enfin, notre philosophe a préconisé l'orthographe phonétique, en faveur des étrangers ou même des gens d'esprit qui ignorent la langue latine; en même temps, il soutenait qu'on peut être savant sans connaître le latin, et il insiste sur les avantages qu'il y a à traiter la philosophie et les sciences en français. Il a exposé ces idées dans les *Véritables Régles de l'ortografe françèze ou l'art d'aprandre an peu de tams à écrire côrectement*; à Paris, chez l'auteur, en la rue neuve Guénégaud, 1668, in-12 [2].

Ch. URBAIN.

1. Il existe des *Fondements de la religion chrétienne* un autre abrégé en orthographe phonétique, que je n'ai pu consulter : *Abréjé des fondemans de la religion crétienne ou les ordres de Dieu qui font reluire sa sajèse é sa bonté*. A Lion, Daniel Gayot, se vant chés Gabriel Richart, 1670, in-12, avec privilége e aprobasion.

2. Les idées de Lesclache sur l'orthographe ont été combattues dans le *Traité de l'orthographe* (par le sieur de Mauconduit), Paris, 1669, in-12, et dans un autre ouvrage anonyme, *la Véritable Ortographe françoise opposée à l'ortographe imaginaire du sieur de Lesclache*. Paris, 1669, in-12.

A TRAVERS LES MANUSCRITS DE CONRART

La correspondance de Mme de Saintot.

On sait que M. Paul Lacroix a dressé dans le *Cabinet Historique* l'inventaire des richesses littéraires que renferment les manuscrits, assez mal ordonnés, de Conrart.

Certes, lorsqu'il mit la main à cette besogne, très séduisante en apparence, mais fort ingrate en réalité, le bibliophile Jacob avait, j'en suis convaincu, l'intention bien arrêtée de produire un travail aussi exact et aussi complet que possible ; malheureusement, les difficultés de l'œuvre ont triomphé du savoir faire de l'ouvrier ; et le catalogue des Manuscrits de Conrart, inséré dans le *Cabinet Historique*, fourmille d'erreurs de toute sorte, que le travail de revision, entrepris depuis lors par M. Henri Martin, le savant bibliothécaire de l'Arsenal, a su éliminer.

Voici, par exemple, une de ces erreurs graves, que nous nous expliquons difficilement chez un érudit qui se donnait si volontiers pour impeccable et pour infaillible [1].

Au tome X des in-quarto de Conrart, de la page 701 à la page 750, on trouve une série de lettres, sans signature ni date, que M. Paul Lacroix attribue à Voiture. — Je veux bien que ce volume contienne une grande partie des œuvres du poète favori de l'hôtel de Rambouillet et que les lettres en question rappellent, par leurs termes, les tournures familières à l'oracle des précieuses. Mais si M. Paul Lacroix avait lu attentivement cette correspondance, il aurait reconnu qu'elle était l'œuvre d'une femme et que cette femme était Mme de Saintot.

Les mémoires de Tallemant des Réaux nous ont édifié sur les mérites personnels de cette dame ; et l'Historiette de Voiture pourrait s'appeler aussi l'Historiette de Mme de Saintot.

On sait le roman de leurs amours.

Voiture fut reçu chez Mme de Saintot, après que M. d'Avaux, un diplomate heureux, eût fait la conquête de cette aimable personne.

Ce fut le commencement de la fortune littéraire de Voiture. Ce bel esprit venait d'envoyer la traduction de *Roland Furieux* à Mme de Saintot et l'avait accompagnée d'une dédicace qu'il fit imprimer dans l'espace d'une nuit. Cette lettre courut la ville ; M. de Chaudebonne, un familier de l'hôtel de Rambouillet, la trouva si belle qu'il en présenta l'auteur à l'incomparable Arthénice. Dès lors, Voiture eut ses grandes et petites entrées dans la chambre bleue.

Entre temps, M. de Saintot mourait : et sa veuve se consola d'une perte, qui lui fut peu sensible, dans les bras du galant poète. Elle voulut même lui faire l'honneur de lui accorder sa main. Mais Voiture avait peu de goût pour le mariage ; et les velléités matrimoniales de Mme de Saintot n'eurent d'autre résultat que de refroidir considérablement ce célibataire endurci.

Voiture aimait un peu partout ; la fidélité encombrante de Mme de Saintot l'impatienta : elle ne cessait de lui écrire et ne perdait aucune occasion de se

1. Nous avons été le premier à la relever et nous l'avons signalée à M. Henri Martin, qui l'a fait disparaître dans son *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*.

trouver sur son passage. Lui, au contraire, laissait les lettres sans réponse et se dérobait à des empressements fastidieux.

La pauvre femme en devint folle. Elle, qui vivait déjà dans le désordre et dans la prodigalité, géra si mal ses affaires que ses gendres durent la faire interdire. Mais les questions d'intérêt la préoccupaient moins que la conduite de son « déloyal ». C'est ainsi qu'elle appelait Voiture. Elle en parlait à tout le monde et croyait de bonne foi qu'on ne s'occupait à la Cour et à la Ville que de ses infortunes amoureuses. Elle cessa de voir certaines de ses amies dont elle était jalouse parce qu'elles admiraient trop les vers de son poète.

Un jour, Voiture partit en voyage. Mme de Saintot le suivit. Elle s'arrêtait dans toutes les villes où il séjournait; et plutôt que de le perdre de vue, elle logeait dans les plus misérables auberges : « Ah! disait-elle à d'Ablancourt, qui s'étonnait d'une telle passion pour le plus inégal et le plus capricieux de tous les hommes, il est si agréable avec les femmes, quand il veut! »

Voiture ne se départit de son inflexible rigueur que peu de jours avant sa mort. A la nouvelle de sa maladie, Mme de Saintot était accourue, « avec le reste du sérail », disait Mlle Paulet, chez ce bourreau de tous les cœurs. Il daigna la recevoir, et, détail assez piquant, il lui rendit l'argent qu'il lui devait : « Voilà, s'écriait la pauvre femme, qu'on cherchait à entraîner loin du chevet du moribond, voilà le dernier coup que la fortune avait à tirer contre moi! »

La liaison de Voiture avec Mme de Saintot avait eu du moins ce résultat que l'esprit de l'écrivain avait exercé une influence favorable sur celui de sa maîtresse. Il en avait pour ainsi dire entrepris et achevé l'éducation. Voiture savait manier très agréablement sa langue; et ses lettres, chaque fois qu'il s'abstient de raffiner et de quintessencier son style, sont des modèles de grâce et d'enjouement. Mme de Saintot se forma donc à cette école; et ses contemporains s'accordent à reconnaître sa supériorité dans le genre épistolaire : « Elle parvint, dit Tallemant des Réaux, à faire de belles lettres. On en a vu des volumes entiers, écrits à la main, courir les rues. »

Or, on n'a encore rien imprimé de Mme de Saintot que le billet de cinq lignes inséré par Pinchesne dans les œuvres de son oncle; et il est fort probable qu'il ne reste plus de ces volumes manuscrits, passés de main en main, comme le furent plus tard ceux de Mme de Sévigné, que les vingt à trente lettres dont nous avons retrouvé la copie dans les papiers de Conrart.

Il est certain que ces lettres sont de Mme de Saintot : elle y parle à maintes reprises de son frère d'Alibray. Ce d'Alibray, poète burlesque, parfois bien inspiré, était né Vion, comme Mme de Saintot, comme les deux autres frères Gaillonnet et d'Inville, qui voulaient, certains jours, pour l'honneur de la famille, jeter Voiture par la fenêtre.

La plupart de ces lettres, écrites dans un style très pur et très élégant, sont adressées à une femme dont la personnalité est restée inconnue, d'autant que Conrart a laissé en blanc ou remplacé par des initiales les noms qui pourraient très vraisemblablement faire découvrir la correspondante anonyme de Mme de Saintot.

Le ton général de ces lettres est empreint de cette préciosité si chère à Voiture et de cette exagération de tendresse polie et affectueuse qu'on trouve si fréquemment dans la Correspondance de Mme de Sévigné. Seulement, ce qui peut sembler excusable chez une mère aussi bonne et aussi dévouée que le fut la châtelaine des Rochers, ne se comprend guère en matière d'amitié, ce sentiment, si profond qu'il puisse être, n'ayant jamais les élans passionnés de l'Amour. Je sais bien qu'au dire des satiriques du temps, certaines grandes dames de la Cour de Louis XIII apportaient à l'échange réciproque de leurs caresses amicales un peu plus d'ardeur que de raison : mais ces protestations emphatiques étaient alors de langage courant; et dans le cas qui nous occupe, elles ne sauraient prêter à la moindre équivoque, car Mme de Saintot, qui savait

mieux que personne distinguer l'amitié de l'amour, en établit si nettement les différences, comme on le verra plus tard, qu'il est impossible de se méprendre sur la nature de ses sentiments pour sa correspondante.

Celle-ci, d'ailleurs, devait être une de ces intrépides Clorindes qui menaient de front l'amour des intrigues et les intrigues de l'amour, caracolant en plein soleil avec de brillants cavaliers, ou machinant dans l'ombre de ténébreuses conspirations contre le premier ministre et contre l'État. Mme de Saintot ne lui ménage pas les formules de l'admiration.

Belle et généreuse Amazone,

S'il est vray que l'amitié naisse et s'entretienne de sympatie, j'ay sujet de craindre que la notre ne puisse pas longtems subsister. Je voy une si grande différence à nos vues et à nos divertissements qu'il n'y paraît aucun rapport d'humeurs. Pendant que vous employez les jours à cheval à la tête d'une trouppe de cavaliers, je les passe dans mon lit, ou auprès du feu. Au lieu des prisonniers que vous prenés, je ne prens rien que des médecines; et je m'efforce de repousser loin de moy la mélancolie qui est ma plus forte ennemye.

« Votre plus cruelle ennemie » devait dire vingt ans plus tard l'abbé Cotin, en parlant de la fièvre de la princesse Uranie.

La maladie ou plutôt les maladies de Mme de Saintot étaient certainement plus nombreuses, plus longues et plus tenaces. Tantôt elle se plaint de la faiblesse et de l'engourdissement de sa main; sans doute elle souffrait de la goutte ou de douleurs rhumatismales; et c'était alors « son frère d'Alibray » qui lui servait de secrétaire. — Ou bien encore, elle avait mal aux yeux et « n'y voyait presque goutte ». Alors, elle voudrait persuader à son amie que cette infirmité ne lui est survenue que pour avoir trop pleuré son absence.

Or, il faut remarquer que cette note si tendre des douleurs de la séparation, qui résonne à tout instant dans les lettres de Mme de Sévigné et dont la fable des *Deux Pigeons* est peut-être l'expression la plus éloquente, revient à chaque page de la correspondance de Mme de Saintot; et celle-ci, par exemple, n'est-elle pas vraiment touchante de grâce et de mélancolie :

« Je sens une joye qui ne se peut exprimer : l'assurance que vous me donnez de votre retour me fait voir une nouvelle vie. Celle que j'ay passée en votre absence estoit aussi languissante que celle des pauvres bannis. Ce n'est pas que vous ne m'ayez laissé habiter le lieu de ma naissance; mais, avec vous, vous avez emporté tout le plaisir que j'y pouvois recevoir. Depuis l'heure de votre connoissance, toutes les autres amitiés que j'avois faites n'ont pas esté capables de me divertir. Si ceux qui vous ont parlé de ma tristesse l'avoyent bien observée, ils vous en auroyent donné de plus fortes preuves que l'abandonnement de mes gants. »

Plus loin, dans une lettre de quatre pages, la seule (car Mme de Saintot cultivait plutôt le billet que l'épître), notre épistolière par circonstance trouve que son amie reste beaucoup trop « aux champs », mais elle espère la revoir à

son retour « bien gaye et bien grasse ». Ce n'est pas que les compagnies qu'elle reçoit pendant son absence soient bien divertissantes : « on y joue, ce dont je m'acquitte mal; et on y mange, ce qui me va un peu mieux. » Entre temps, Mlle de la Vergne lui fait lire une des lettres de sa correspondante; Mme de Saintot trouve cette missive charmante, en félicite l'auteur et se charge pour elle des compliments de son frère d'Alibray.

Il paraît que cette dame jouait agréablement, elle aussi, de la plume. Mme de Saintot le lui rappelle en ces termes :

... « Je ne fis dernièrement que montrer une de vos lettres à P..., tout à l'instant, il fit dessein de vous aymer. S'il continüe en cette résolution, où en suis-je et que deviendrai-je? Quand vous serez accoutumée à l'amitié d'une si honnête personne, la mienne vous sera à charge, et vous ne la pourrez souffrir. Neantmoins, il faut, pour votre gloire, que je passe sur toutes ces considérations-la; car je me suis chargée de vous dire que ce Cavalier ayme et continüera toute sa vie, au cas que vous luy promettiez de reconnaître ses services. »

Les succès épistolaires de son amie lui font craindre pour les siens propres; et elle se recommande à son indulgence avec une modestie et une humilité dont la sincérité nous est suspecte.

« L'obéissance aveugle que je vous rens, lui dit-elle, en vous envoyant mes lettres vous oblige en quelque sorte d'avoir soin de ma réputation. Je sais bien que c'est la hazarder que d'exposer aux plus beaux yeux et au plus clair jugement du monde les pensées ordinaires d'un simple esprit... »

Elle persiste, à maintes reprises, dans sa résolution de conserver un rôle aussi effacé que possible. Il est vrai, s'il faut en croire le billet suivant, que sa correspondante lui imposait parfois de singulières obligations.

Madame,

Je désirerois bien pouvoir tourner mon esprit du côté de la galanterie, afin de vous écrire un poulet si joly qu'il vous pût obliger à me faire cette après-dînée une visite. Il me souvient que vous me dites hier que cela suffiroit pour vous y faire résoudre : l'envie que j'ay de vous voir me porteroit bien à quelques efforts d'esprit pour obtenir cette faveur; mais vous savez qu'ils me réussissent si mal que je les dois éviter. Dispensez-moi donc, ma chère Dame, contentez-vous de la volonté que j'ay de vous plaire; et croyez que si je n'ay pas assez d'esprit pour mériter la grace que je vous demande, vous la devez du moins accorder à mon affection qui me rend très passionnément, etc...

Ce qui me charme dans la plupart de ces lettres, c'est le soin tout particulier, c'est l'art infini avec lequel est amené le compliment de la fin, si négligé et si dédaigné aujourd'hui. Lorsqu'ils écrivaient à un parent, à un ami et

même à un indifférent, nos pères semblaient le quitter comme à regret; leur dernier mot était un terme d'affection et de respect qui résumait toute la lettre. Nous, au contraire, nous avons hâte de finir : nous jetons négligemment, avant la signature obligatoire, les mots de *civilités*, de *cordialités*, d'*amitiés*, de *compliments*, suivis d'un adjectif banal tel qu'*empressés*, *sympathiques*, *distingués*, quand nous ne remplaçons pas le tout par la formule chère aux femmes de chambre : *je vous salue*.

Au temps des Balzac et des Voiture, on ignorait ce mot de la fin; il est vrai que notre langue avait deux cent cinquante ans de moins; car, c'est de 1636 que date la correspondance de Mme de Saintot, conservée par le scrupuleux et méthodique Conrart.

C'est par induction que nous sommes parvenu à trouver la solution de cette énigme chronologique. Nous avions remarqué que certaines de ces lettres, dignes de figurer désormais parmi les documents historiques, parlaient d'une sorte de Terreur espagnole, dont Paris, plus que toute autre ville, avait connu les angoisses et subi les mesures de salut public.

Or, à l'époque où vécut Mme de Saintot, le fait de guerre qui impressionna le plus vivement une population aussi nerveuse que celle de la grande ville, fut assurément la prise de Corbie par l'armée espagnole. Ce fut tout d'abord une panique générale, une déroute de cœur et un affaissement de caractère, qu'il était donné à des temps plus rapprochés de notre âge de connaître et de revoir. La Cour et Richelieu lui-même perdirent courage; la route de Paris à Orléans était encombrée de fugitifs; et ce sauve-qui-peut de tout un peuple faillit entraîner dans son mouvement irréfléchi jusqu'à la royauté elle-même. On sait aujourd'hui qu'Anne d'Autriche dit à son triste époux : « Je ne veux pas fuir derrière la Loire; je reste à Paris. » Et Louis XIII suivit l'impulsion de cette Espagnole devenue Française. Dès lors, la population se reprit à espérer. De braves gens crièrent aux armes; et l'on vit le vieux maréchal de la Force recevoir, à l'Hôtel de Ville, les enrôlements de tout un peuple aussi enthousiaste qu'il avait été découragé. Douze mille fantassins et trois mille cavaliers sortirent armés de cet élan patriotique. Tous les chevaux furent réquisitionnés; et le pont de Saint-Cloud dut sauter. La fortune sourit à cet effort suprême, où le peuple, la bourgeoisie, le parlement et la noblesse s'étaient confondus dans un même mouvement d'abnégation héroïque. La France fut sauvée : et cette même année 1636 gardera dans les fastes de l'histoire un nom immortel; elle aura vu l'expulsion des Espagnols du sol sacré de la patrie, c'est-à-dire une nouvelle période de gloire pour la nation française et l'apparition du *Cid*, c'est-à-dire l'expression première, et la plus belle peut-être, de notre littérature dramatique.

Mais, avec les lettres de Mme de Saintot, nous nous retrouvons dans une atmosphère plus douce. D'abord, l'aimable femme ne paraît guère se préoccuper des premiers succès de l'armée ennemie : l'année du reste est à peine commencée; les questions de jeûne et de jubilé, les répugnances bien connues du gros d'Alibray pour ce régime peu en rapport avec ses aptitudes gastronomiques, les terreurs de la correspondante de Mme de Saintot sont des événements autrement graves que la perspective encore lointaine de l'invasion espagnole. Notre bas-bleu en plaisante même assez agréablement.

Madame,

Il faut croire que la Fortune a résolu de corriger les défauts que la Nature a laissez en vous, et que pour vous rendre courageuse, elle vous fait rencontrer des périls partout où vous allez. Si elle entreprend de vous poursuivre, votre prudence sera inutile. Quand vous ne trouverez

point de peste à Yvry, il n'y manquera jamais de chiens ni de mille autres moyens pour vous faire peur. Ce que j'en dis n'est que pour vous détourner d'y aller; ce n'est que pour vous oster le regret d'estre revenüe à Paris. C'est un lieu où je me trouve fort bien; si mon Frère me ressemblait, je pourrais bien vous assurer de sa santé, mais il est dans un extrême chagrin d'estre icy et d'y faire son jubilé. Je pense vous avoir dit que la dévotion est fort contraire à sa belle humeur et qu'il ne les fait jamais rencontrer ensemble. Je le laissay hier si have et si triste qu'il vous en eut fait pitié. Je ne crois pas qu'en cet état la vous vouliez avoüer qu'il vous ressemble; ou si vous croyez qu'il y ayt quelque rapport en vos humeurs, je confesse que vous avez raison de vous dispenser du jeûne. J'ay esté bien plus heureuse que vous; ma seule volonté a suffy; et j'ay trouvé le jubilé excommunié en ce faubourg et toutes celles qui l'ont fait en état de recommencer.

Je vous en dirois davantage : mais mon ancre est si blanche qu'on diroit que c'est la peur des Espagnols qui la fait pâlir aussi bien que nous. Quoy qu'il en soit, il m'est presque impossible d'écrire; et vous m'avez trois fois plus d'obligation que vous ne croyez, puisqu'il n'y a mot en ma lettre où je n'aye passé autant de fois la plume pour le bien marquer...

Mais bientôt la scène change, sans que la sérénité de notre épistolière paraisse s'en trop ressentir. Corbie est tombé au pouvoir des Espagnols et les coureurs ennemis sont venus jusqu'aux portes de Compiègne. L'autorité militaire a recours aux mesures extrêmes. Mme de Saintot y trouve l'occasion d'un gracieux entretien avec son amie.

Madame,

« Les sottises que vous dit mon laquais m'obligent à ne me fier plus en luy des compliments que je vous envoye et à vous les écrire moy même. J'eusse bien désiré, s'il eut esté possible, de vous faire plutôt une visite qu'une lettre. Mais il faut attendre un plus heureux temps et plus commode. A cette heure, les chevaux ne sont plus d'usage que pour le canon. Tout de bon, Madame, je ne sais plus où nous en sommes et j'ay bien besoin des forces de votre esprit pour me résoudre. Faites moi part, s'il vous plaît, de vos bons raisonnements et ne permettez pas que l'ennemy ayt le pouvoir de m'en priver. J'ay ouy dire à feue Mlle du Tillet qu'au temps de la Ligue les lettres d'amour avoyent toujours eu leur passeport. Il n'y a pas d'apparence que celles d'amitié ayent à cette heure de moindres privilèges; et ce m'est une grande consolation qu'il me reste toujours ce moyen la de vous assurer que je suis... »

Tallemant des Réaux avait déjà signalé dans l'*Historiette de Mlle du Tillet* le mot attribué par Mme de Saintot à ce prototype de la *libre-parleuse* dont les successeurs les plus directs sont assurément Mme Pilou et Mme Cornuel. Voici

dans quelles circonstances, d'après le malicieux chroniqueur, Mlle du Tillet hasarda cette boutade psychologique, qui témoigne chez son auteur d'un rare esprit d'observation.

« Quand le cardinal de Richelieu fit courir les lettres d'amour de « Mme de Fargis à M. le comte de Cramail : — Que dites-vous de cela, « mademoiselle? dit-il à Mlle du Tillet. — Monsieur, répondit-elle, je « suis vieille, je me souviens de loin; je vous dirai que, durant le siège « de Paris, tous les passages étoient bouchés, tout commerce étoit « interdit; mais les lettres d'amour alloient et venoient toujours. »

Cependant la philosophie quelque peu indifférente de Mme de Saintot ne tient pas devant la brutalité des faits : l'humeur, jusqu'alors charmante, de la femme du monde, s'assombrit graduellement. La lettre suivante peint assez exactement l'anxiété de la pauvre dame :

Madame,

La guerre que l'on fait aux chevaux m'empêche de m'aller consoler avec vous de celle que se font les hommes. Je ne puis hazarder des choses que vous avez destinées pour votre nourriture. Depuis que le pont de Saint-Clou est rompu et qu'il ne vous sera plus permis d'y aller souper, ces pauvres bêtes me sont devenües plus considérables. Il me semble qu'il ne nous reste plus que cela pour faire un festin ensemble. Tout de bon, à cette heure, et sans raillerie, la résolution me manque en cette extrémité. Je ne say où j'en suis, je ne ris plus du tout et si ce temps-cy continüe encore quelque peu, je pourray disputer de gravité avec nos ennemis. Je leur quitte, néantmoins, de bon cœur cet avantage; et quoy qu'ils puissent faire d'ailleurs, je trouveray toujours à me consoler dans votre chère amitié. Elle me donne la possession d'une place imprenable et dont je répons bien que l'on ne me pourra chasser, puisque je seray toute ma vie Votre...

La correspondance de Mme de Saintot nous initie à différentes particularités de la vie intime de son amie inconnue; et, en toutes circonstances, la sœur de d'Alibray joue le rôle d'une consolatrice émue, attentive, dévouée. Cette maudite guerre est, quoi qu'en dise Mlle du Tillet, le fléau des intrigues galantes; et Mme de Saintot écrit :

« J'avois toujours ouy dire que Mars estoit bien d'accord avec l'Amour; « mais, à ce que je puis juger par ce que vous me mandez, ce Dieu si « terrible a fait peur à l'autre qui n'est qu'un enfant et l'a chassé du « cœur de M. de.... Vous verrez qu'il a pris ce party seulement « pour un tems et que lorsque l'hyver fera cesser la guerre, il retour- « nera dans ses premiers sentimens, la douceur de vos yeux calmera « son esprit et rétablira cette divinité bannie en son Empire. »

Plus loin, le badinage cesse; Mme de Saintot envoie à son amie, qui vient de

perdre sa sœur, des compliments de condoléances tels que l'esprit du temps les comportait, compassés, graves, austères même sous les voiles funèbres de leur philosophie religieuse.

Mais l'heure des larmes est passée ; et après avoir fait largement la part des regrets légitimes, il importe de remplir les devoirs de la vie mondaine. Ce petit billet de Mme de Saintot nous en rappelle les usages et les lois :

Madame,

« Je suis au désespoir d'estre deux jours sans vous voir; mais si je diffère encore jusques à demain, sachez que c'est pour me remplir l'esprit de tant de belles choses qu'après vous en trouverez ma compagnie bien plus agréable. L'on m'amène cette après dînée M. Boisset, Lambert et Mlle Vincent. Quoy que l'on m'ayt défendu de n'y faire trouver personne, je ne puis m'empêcher de vous y offrir une place sur mon lit, ou en ma ruelle sur des carreaux. »

Les mémoires du temps ne tarissent pas d'éloges sur les trois artistes nommés par Mme de Saintot. — Les Boisset, connus pour leurs gavottes, leurs sarabandes et en général tous leurs airs de ballet, étaient musiciens, de père en fils, de la Chambre du roi. Le nom seul de Lambert me dispense de tout commentaire; les vers du *Repas Ridicule* de Boileau suffiraient à l'immortaliser, si la plupart de ses contemporains ne l'avaient déjà proclamé le premier des virtuoses. Quant à Mlle Vincent, c'était une fort agréable chanteuse et une femme sans préjugés : elle était, dit Tallemant, la maîtresse du ministre plénipotentiaire d'Avaux, le premier amant de Mme de Saintot et le grand ami de Voiture.

Cet échange de lettres ou de billets, qui se poursuivait aussi fréquemment peut-être que la célèbre correspondance engagée chaque jour entre la comtesse de Maure et la marquise de Sablé, fut brusquement interrompue par le départ de l'amie de Mme de Saintot qui, au dire de cette dame, allait « occuper la première place » en province. Je ne doute pas qu'elle ait été promptement remplacée; Mme de Saintot avait cette démangeaison d'écrire qui fait les épistolières; il n'y paraît pas toutefois dans la correspondance conservée par Conrart; je n'y trouve en effet, après la lettre dont nous avons donné l'analyse, que trois billets avec la suscription de « Monsieur ». Et c'est peut-être une des phrases de l'un d'eux qui a causé la grave erreur relevée par nous dans le *Cabinet Historique*.

Ces trois billets sont autant de sollicitations pour un procès : Mme de Saintot recommande les plaideurs à son correspondant « dont elle a ouï parler comme un fort grand jurisconsulte », et je trouve dans les lettres de Voiture cette réponse : Tout grand jurisconsulte que je suis... etc. »

Quoi qu'il en soit, nos conclusions doivent être assez démontrées pour que nous puissions passer à l'examen d'une autre partie des manuscrits de Conrart.

Paul d'Estrée.

ADDITION A L'HISTORIQUE DE LA FABLE DE LA FONTAINE « LE CORBEAU ET LE RENARD » (1, 2).

Dou Corbiau et dou Goupil.

Cler fu li tens et reluisant.
De sur .1. arbre deduisant
Vet .1. corbeau pour rigoler,
Car à son bec tint .1. fromage,
Mès li goupil qui fu plus sage
Pensa com le porroit touler.
Le Goupil soz l'arbre s'asist,
Car le corbel volt decevoir.
Il l'a dist, ne se puet tenir :
« Se peüs [s]e oisel devenir,
Corbel voudroie estre por voir. »
Et cil qui les gelines emble
Dit que nul oisel ne resemble
Au corbel ne n'est si soutil.
Plus fet a loer sa maniere,
S'un pou eust la voix plus clere.
Tout ce a dit le mauvès outil [1].
Quant le corbel ot qu'il le loe,
Mielx cuide chanter que l'aloe,
Et quant son chant ne li reprouche,
De son bel chant se descouvri.
Mès tantost com la bouche ouvri,
Li fromage chiet de sa bouche.
Mout tantost l'a pris le renart,
Graces en rent S. Lienart.
Si li a dit par moquerie :
« Mielz te venist estre teu,
Si ne feusses pas deceu;
Or puez chanter ta reverie. »

1. J'avais été tenté de corriger *outil* par *oupil* ou *goupil*. M. A. Thomas, qui a heureusement rétabli plusieurs passages obscurs de cette fable, m'a conseillé de conserver ce mot, en rapprochant *mauvès outil* de *double otil*. (Voir Godefroy sub v° outil.)

LA SENTENCE DE LA FABLE.

Ceste essample a ce s'acorde
Que trop a male teche et orde
Qui tout sou cuer veut reveler.
N'a jeu n'a gabois ne par ire,
Ne doit a nul son secré dire,
Ainz le doit sagement celer.
Car se sa priveté decuevre,
Jamès apres puis ne recuevre,
S'il ne s'amende o grant respit.
Garde le sien et ne se mueve,
Car chacun [prent] ce qu'il atrueve :
Si n'iert ni gabez ni despit.
Hæc reticere monet Stultum, ne forte loquendo
Secretum perdat quod reticens tenuit.

Cette fable se trouve dans un recueil à peu près introuvable aujourd'hui intitulé : *Fables en vers du* XIIIe *siècle*, et publié en 1834 par Gratet Duplessis. J'en dois la copie collationnée sur le texte imprimé et sur le manuscrit n. 620 (anc. fonds 261) à l'obligeance de M. de Mianville, bibliothécaire de la ville de Chartres. Les éditeurs de la Fontaine ne mentionnent pas cette fable, non plus que la suivante dont la moralité est très originale :

Et si sont uns autres fors bareteurs, si com ces losengiers qui tant dient de blanches et de noires, qui ont si les langues aroie[e]s de mentir et dire quenques on veut oïr, et font acroire que le cigne soit noir et les cornelles blanches. Aussi comme fist renart que il vit tout noir tenir une piece de fourmage en son bec. « Ahy ! dist-il, gentil oisel, come tu es blanc et bel ! Se tu savoies chanter, tu aroies tous les oisiaus passés ! » Et celi s'esjoï. A dont euvre le bec pour chanter, et la fourmage li chiet, et renart le hape. C'est des flabes Esopet; mais l'essample si n'est mie flabe. Ains est bon et vrai que tels renars et tel lobeurs emportent les rentes et les grands dons; et sont tous maistres de ces grans cours « *ou il ne faut que une chose* », si comme Seneque dist « c'est que on die verité ».

(*Le Mirouer du monde*, 150, édit. Chavannes.)

A. D.

COMPTES RENDUS

Mystères provençaux du XVe siècle, publiés pour la première fois avec une introduction et un glossaire par A. Jeanroy et H. Teulié. Toulouse, Privat, 1893, in-8° de LIV-329 p.

La *Bibliothèque méridionale*, qui se poursuit sous les auspices de la faculté des lettres de Toulouse, avait déjà bien mérité de tous les amis des littératures du Midi, et de tous les lettrés en général, en nous procurant les *Poésies complètes de Bertran de Born* publiées par M. Antoine Thomas; et la *Première partie des Mocedades del Cid de Don Guillen de Castro*, publiée par M. Ernest Mérimée. La collection vient de s'enrichir d'un troisième volume : *Mystères provençaux du XVe siècle publiés pour la première fois, avec une introduction et un glossaire par MM. A. Jeanroy, professeur de langue et littérature méridionales à la faculté des lettres de Toulouse, et H. Teulié, sous-bibliothécaire à Lyon.* Il y a seulement vingt ans, la liste des mystères provençaux connus était courte. M. Paul Meyer l'avait dressée fort exactement [1] : cinq mystères en tout : sainte Agnès; une Passion (contenue dans le célèbre manuscrit Didot); saint Pons, les saints Pierre et Paul; saint Jacques. Depuis, la liste s'est fort grossie; jusqu'à presque doubler. MM. Jeanroy et Teulié l'enrichissent singulièrement aujourd'hui en nous donnant neuf fragments dramatiques, formant ensemble une histoire du Messie, suivie, quoique incomplète; avec le prologue (*la chute*) et l'épilogue (*le jugement dernier*). Le manuscrit [2], trouvé, par hasard, au château de La Barthe (Gers) en 1888, appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (fr. *Nouv. Acq.* 6252). Il a été écrit vers 1470, la langue est celle du Rouergue vers la fin du moyen âge, telle que les chartes nous la font connaître. Les neuf fragments, très inégaux, comprennent en tout 8106 vers. Mais sont-ce bien des vers que ces lignes inégales, confusément coupées, les unes à la quatrième syllabe, les autres, à la quinzième, à la douzième, à la dixième, n'importe où; au hasard, semble-t-il; quelquefois rimées, quelquefois non. M. Jeanroy se met en peine pour expliquer ce bizarre état de la versification dans son texte. L'auteur croyait-il écrire en vers et ignorait-il à ce point, ce que c'est qu'un vers? A-t-il altéré, par négligence ou de parti pris, un texte régulièrement versifié? Mais une telle négligence est inconcevable; un si singulier parti pris ne s'explique pas.

Ne pourrait-on supposer que le compilateur a écrit son manuscrit d'après des notes recueillies par lui à des représentations où il assistait; et que ces notes étaient inexactes ou incomplètes, plus ou moins, suivant le degré de négligence ou d'attention qu'il apportait à ce travail?

L'intérêt littéraire de ces mystères est médiocre; au reste on en peut dire autant de la plupart de ceux du Nord. Mais l'originalité ici est moindre encore. Si les mystères en langue d'oïl sont en grande partie pillés aux sources latines

1. *Revue des Sociétés Savantes*, mai-juin 1876, p. 416.
2. Il avait été étudié par A. Thomas, *Annales du Midi*, t. II, p. 385-418.

(évangiles apocryphes, vie des saints, etc.), les mystères provençaux ont puisé largement dans les mêmes sources et de plus dans les mystères français. Jusqu'à présent, il ne semble pas que le théâtre provençal du XIVe et du XVe siècle ait ses racines dans l'ancienne littérature méridionale. Mais ne nous hâtons pas d'affirmer qu'il soit purement une importation du Nord. Avant de trancher la question, il faut qu'une étude très minutieuse des textes en éclaircisse l'histoire. La publication de MM. Jeanroy et Teulié fournira les moyens de cette comparaison nécessaire. Si les textes provençaux ne renferment rien, pour ainsi dire, qu'on ne retrouve dans ceux du Nord, c'est que le Midi a dû son théâtre au Nord; car le développement du genre dramatique au Nord a été si considérable que personne ne prétendra que le Nord ait dû son théâtre au Midi. D'autre part, si les textes méridionaux nous offrent, en nombre appréciable, des traits, des noms, des faits inconnus au Nord, c'est que le théâtre du Midi ne s'est pas uniquement inspiré des mystères français. M. G. Paris signale le nom de *Botadieu* qui paraît, non dans les textes publiés par MM. Jeanroy et Teulié, mais dans un tableau d'une représentation complète de la Passion que fournit le même manuscrit (f° 29). Ce *Botadieu*, qui figure ici sur la voie du Calvaire, je ne me souviens pas de l'avoir rencontré dans aucun mystère français. Il n'est autre que le Juif errant (*Buttadio* dans la légende italienne). Voilà un épisode que les mystères rouergats ne devaient pas, semble-t-il, aux mystères français.

Le *glossaire*, à la suite des textes publiés, est établi avec beaucoup de soin, et rendra service à l'étude des dialectes méridionaux : comme le dit fort bien M. Jeanroy, le plus grand intérêt de la publication nouvelle est, en somme, « de nous fournir un spécimen étendu de la langue parlée en Rouergue vers le milieu du XVe siècle. » Les textes de cette date et de cette région ne sont pas communs en effet. Il est fâcheux, sans doute, que l'auteur des nouveaux « mystères provençaux » ne fût pas plus grand clerc. Mais si son œuvre n'a rien pour charmer les lettrés, elle peut beaucoup intéresser les philologues, et fournit quelques détails nouveaux à l'histoire de la mise en scène dramatique.

PETIT DE JULLEVILLE.

*** **Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la Prose française (1574-1623)**. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par CH. URBAIN, ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études, licencié ès lettres. Paris, Thorin et fils, éditeurs, 1 vol. in-8 de 415 p.

En 1687, la Bruyère écrivait : « On lit Amyot et Coeffeteau. Qui lit-on de leurs contemporains? » — Amyot, répondrions-nous aujourd'hui. Si le Plutarque français n'a rien perdu de sa grâce, peu d'entre nous, sans doute, ont pratiqué « le style grave et sérieux » de Monsieur Coeffeteau. M. l'abbé Urbain a eu cette curiosité ou ce courage, il a voulu rechercher les titres de cette ancienne réputation, et il l'a fait avec une science et une conscience auxquelles la Sorbonne a rendu justement hommage. La monographie consacrée par lui au maître de Balzac et de Vaugelas comprend, suivant l'usage, deux parties : une biographie composée d'après les documents d'Archives, et une analyse de l'œuvre; et biographie et analyse sont si complètes qu'elles épuisent, ou peu s'en faut, le sujet.

C'est par coquetterie, sans doute, que M. l'abbé Urbain regrette de n'avoir pu recueillir sur la vie de Coeffeteau que des renseignements insuffisants. Il a trouvé dans son érudition assez de lumières pour éclairer la physionomie

fine et souriante de son héros, pacifique et modeste, plein de gravité et de douceur. Si ce héros a les défauts de ses qualités mêmes et s'il paraît au premier abord manquer un peu d'originalité, il a traversé tant de pays et des sociétés si diverses, il a vu tant de choses et de gens qu'il ne risque jamais de nous ennuyer. Et de fait on le suit avec intérêt à tous les moments de sa laborieuse vie, dans les studieux couvents de la rue Saint-Jacques, dans les salles bruyantes de la vieille Sorbonne, à la cour de la reine Marguerite de Valois et dans les cercles des savants, à Rome, à Metz, où ce prélat plébéien, fils d'un aubergiste, séduit le vieux duc d'Épernon avec son secrétaire Balzac, et jusque dans ses tournées pastorales à l'abbaye de Thélème ou de Remiremont. Tous ces chapitres nous donnent l'histoire aussi piquante qu'instructive d'un évêque *de la carrière* sous le règne de Louis XIII.

Le lecteur, intéressé par cette biographie, tourne la page sans défiance et se trouve jeté en pleine controverse théologique. Les discussions soutenues par Coeffeteau contre Du Plessis-Mornay, Du Moulin, Jacques Ier, Dominis et bien d'autres ont fondé sa réputation et méritaient d'être exposées en détail; mais, il faut bien l'avouer, la théologie raisonnable et polie de l'évêque suffragant de Metz est moins amusante que celle du P. Garasse, et les profanes n'auront pas de peine à préférer ses œuvres oratoires et morales. L'oraison funèbre de Henri IV, qu'il prononça en 1610 dans l'église Saint-Benoît de Paris, est un des plus curieux monuments de l'éloquence emphatique de ce temps. M. l'abbé Urbain juge peut-être trop favorablement cette pièce d'éloquence dont Racine a si gaiement parodié l'exorde dans le discours de Petitjean. L'oraison tout entière vaut mieux que cet exorde, mais à tout prendre, reste inférieure à celles de Cospéan et de Bertaut sur le même sujet. Coeffeteau a mieux montré son talent dans son célèbre *Traité des Passions*, d'une psychologie assez fine, et d'une lecture facile, malgré l'abus des divisions scolastiques. Mais les ouvrages qui le mirent le plus en renom sont l'élégante traduction de Florus qu'il publia en 1615, et surtout son *Histoire romaine*, cette *Histoire* qui dès son apparition fait les délices des étranges héros du romancier Sorel et qui, à la fin du siècle, sert encore de manuel aux pupilles de Mme de Maintenon. La traduction de Florus est courte et contient cependant, toutes proportions gardées, des contresens plus grossiers et plus nombreux que ceux que l'impitoyable Baschet de Méziriac relevait dans le *Plutarque* d'Amyot. Coeffeteau prend volontiers le Pirée pour un homme et fait de la ville de Corfinium un capitaine Corfinius. L'*Histoire romaine* ne renferme pas une date, pas un détail de mœurs ou d'institutions, pas une anecdote; c'est un résumé moins consciencieux que l'*Histoire* du bon Rollin, où l'auteur s'est borné à traduire librement et à fondre dans l'unité d'un même style vingt récits divers des historiens anciens. Comment se fait-il pourtant que ces ouvrages sans critique aient joui d'une si grande et si longue réputation? C'est que, comme nous l'explique très bien M. l'abbé Urbain, l'antiquité excitait à cette époque une curiosité très vive qui contraste singulièrement avec l'indifférence qu'on témoignait à notre histoire nationale. Coeffeteau vint à point nommé pour instruire sans pédantisme les courtisans et les jeunes seigneurs, pour les fournir de sentences morales et de maximes politiques, pour leur donner les notions d'histoire nécessaires à l'intelligence des pièces de théâtre, presque toutes tirées de l'antiquité. Corneille lui-même, qui cite Coeffeteau à propos de *Polyeucte*, a dû prendre le sujet de *Cinna* plutôt dans l'*Histoire romaine* que dans Sénèque ou dans Montaigne. Mais la cause la plus puissante du succès de ce livre fut son style, impersonnel pour ainsi dire, sans qualités ni défauts bien marqués, mais d'une clarté et d'une élégance facile, que tous les honnêtes gens pouvaient ou croyaient pouvoir s'approprier. Dans l'inconstance et l'anarchie de la langue, Coeffeteau fut l'arbitre juré du bel usage, un arbitre plus aimable et plus accessible que Malherbe, et d'une autorité presque égale à la sienne. Aussi bien les fameuses *Remarques sur la langue française* n'auraient-elles pas trouvé

autant de crédit, si elles ne s'étaient appuyées sur des ouvrages aussi connus que ceux de Coeffeteau. C'est en effet le témoignage de Coeffeteau que Vaugelas invoque presque exclusivement à chaque page de son livre; c'est avec lui qu'il éclaire tous ses doutes sur la pureté de la langue et la régularité de la syntaxe; avec lui qu'il apprend, pour l'enseigner, cet art de couper la phrase suivant le sens ou d'y introduire ces pauses, ces *reposoirs* que les écrivains du XVIe siècle avaient presque toujours ignorés. La netteté du style, telle est donc la véritable conquête de Coeffeteau, comme M. l'abbé Urbain l'établit dans un chapitre, qui est lui-même un modèle de netteté, et qui réclame sans exagération « la justice dûe à un consciencieux et infatigable ouvrier » de la prose française.

Clair, rapide, minutieusement informé et sans l'ombre de prétention, ce livre a de quoi satisfaire la critique la plus exigeante et c'est par acquit de conscience que l'on se risque à y signaler des omissions minuscules. P. 95. Parmi les essais que Balzac communiquait à son maître Coeffeteau, on pouvait signaler le *Prince* qui fut certainement commencé à Metz. — P. 188, note 2. C'est dans le *Socrate chrétien*, ch. x, plutôt que dans le *Perroniana* que Pascal a dû prendre le trait qui termine la *XVIe Provinciale*. — P. 335, note 3. L'expression de Coeffeteau critiquée par Saint-Évremond, *déployer les maitresses voiles de son éloquence*, doit être un latinisme emprunté à Cicéron, 4e *Tusc.*, 9 : « Quaerebam igitur utrum *panderem vela orationis.* » — Voici peut-être une omission plus sérieuse. Si Coeffeteau a surtout un mérite de style, et si ce mérite ne peut guère s'apprécier que par comparaison, suffisait-il de comparer l'écrivain à lui-même, et de citer dans un appendice deux pages de sa jeunesse à côté de la préface de son dernier ouvrage? La netteté de cette prose un peu sèche ne s'expliquerait-elle pas mieux si l'on avait rapproché Coeffeteau de ses prédécesseurs si fleuris, Nervèze, des Escuteaux, Jean d'Intras, Cohon, l'évêque de Nîmes, une première épreuve de Fléchier, et, d'autre part, de ses successeurs immédiats tels que Balzac, qui, après tout, fut son meilleur ouvrage? M. l'abbé Urbain a bien senti que ces rapprochements n'eussent pas été déplacés dans un livre qui se propose indirectement de nous montrer « sous quelles influences le XVIIe siècle est sorti du XVIe »; mais, pour abréger, il a resserré en deux pages (332, 333) ce qui eût tenu aisément tout un chapitre, et il s'est privé trop volontiers de ces vues générales qu'on est si heureux de trouver dans *la Doctrine de Malherbe* de M. Brunot. Après tout, peut-être sera-t-il tenté quelque jour de compléter cette partie de notre histoire littéraire, et ce n'est pas souvent que l'on est tenté de reprocher à un auteur d'être un peu court.

ÉMILE ROY.

AUGUSTE REY. **Notes sur mon village. Boileau et Sylvie.** Paris, Champion, 1894. In-8, 29 p.

Dans cette plaquette, l'auteur des *Cahiers de Saint-Prix* se livre à une très charmante et spirituelle causerie qui n'en est pas moins érudite. On connaît le quatrain de Boileau sur Rossinante :

> Tel fut ce roi des bons chevaux,
> Rossinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,
> Qui trottant jour et nuit, et par monts et par vaux,
> Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie,

et l'on sait d'après Brossette que le poète faisait le portrait d'un méchant

cheval qu'il avait enfourché pour rendre visite à Saint-Prix, à Mlle Marie Poncher. M. Rey prouve que cette aimable personne s'appelait Mlle de Bertouville — non de Bretouvillè — et nous retrace par le menu sa généalogie. Il explique comment Boileau rencontra la demoiselle. C'est qu'elle était nièce de Claude Violart, prieur de Saint-Paterne et de Saint-Prix, et chanoine de cette Sainte-Chapelle à laquelle Despréaux se rattache par ses origines et les premières habitudes de sa vie. Évidemment Boileau fut invité à Saint-Prix par le chanoine Violart ou bien il alla y voir un domaine que sa famille y possédait en 1651, et ce fut ainsi qu'il connut Marie Poncher. En outre, Brossette nous apprend que, sur le conseil de Marie Poncher, Boileau se fit pourvoir du bénéfice de Saint-Paterne en cour de Rome avant que l'évêque de Beauvais, collateur du prieuré, eût songé à remplir la prébende; mais qu'après avoir joui pendant huit ans de ce prieuré, il fit sa démission entre les mains de l'évêque et consacra la somme qu'il avait retirée de la jouissance et qui montait à six mille livres, à la dot de Mlle de Bertouville, religieuse dans un couvent du faubourg Saint-Germain. M. Rey nous prouve que Boileau était prieur de Saint-Paterne dès 1662, l'année même de la mort de Claude Violart. Le poète, écrit-il, renonça au bénéfice dont Mlle de Bertouville l'avait pour ainsi dire doté, et « lui rendit la pareille, mû par la reconnaissance non moins que par un tendre ressouvenir du passé. » L'histoire a un épilogue. Boileau se rappelait les doux moments qu'il avait passés à la campagne avec Marie Poncher, lorsqu'il composait les vers qui furent mis en musique par Lambert et chantés à Louis XIV par Mlle de Leuffroy :

Voici les lieux charmants où mon âme ravie
Passait à contempler Sylvie
Ces tranquilles moments si doucement perdus.
Que je l'aimais alors! que je la trouvais belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

D'Alembert et Marmontel ont critiqué cette romance. Mais Victor Massé et M. Weckerlin l'ont prise pour thème — M. Rey donne en appendice un couplet de chacune de leurs mélodies — et Louis Racine avait tort d'en parler comme d'une romance faite pour une Iris en l'air : la Sylvie de Boileau existait et elle a effacé toutes les Sylvies que célébra le grand siècle.

A. C.

Guido Mazzoni. **Il teatro della Rivoluzione, la vita di Molière e altri brevi scritti di litteratura francese.** Bologne, Zanichelli, 1894, in-16 de 438 p.

La littérature française est incomparablement mieux connue et plus étudiée en Italie que la littérature italienne en France. Toutefois, les bons livres français sur l'Italie sont, en somme, plus fréquents que les livres italiens analogues sur notre pays. Il est donc nécessaire de signaler ceux de ces derniers qui offrent un intérêt véritable, et nous devons un remerciement particulier aux écrivains italiens qui ne se contentent pas, comme leurs confrères, d'être exactement renseignés pour leur compte sur la littérature de notre pays, à ceux qui n'hésitent pas à prendre la plume pour la faire connaître à leur public ordinaire, pour nous apporter à nous-mêmes des observations personnelles et des points de vue nouveaux. Tel est le cas de M. Guido Mazzoni, dont quelques-uns des nombreux articles dans la presse littéraire (Sainte-Beuve, Hégésippe Moreau, le *Fracasse* de Gautier) se trouvent dans un premier recueil,

Tra libri e carte, Rome, 1887, et dont les autres ont été réunis dans le présent ouvrage.

L'étude sur le théâtre de la Révolution, qui donne son titre au volume, présente au public italien les résultats des travaux de MM. Moland et Welschinger; celle qui traite de la vie de Molière est un bon résumé des recherches accumulées en ces derniers temps. Suivent des études sur le *Prêtre de Némi*, les *Confessions* d'Arsène Houssaye, la *Païenne* de Mme Adam, sur Stendhal, d'après les publications de MM. Louis Farges et Stryienski, et sur Alexandre Dumas, d'après le volume de *Souvenirs* de Blaze de Bury. Le compte rendu assez sévère fait d'une traduction partielle de Pétrarque par MM. Casalis et de Ginoux ne méritait peut-être pas d'être reproduit; c'est à peine si le travail de ces écrivains, resté à peu près ignoré chez nous, justifiait l'examen très étendu auquel s'est livré l'auteur, par une de ces erreurs de mise au point presque inévitable chez un étranger, et d'ailleurs remarquablement rares chez lui. L'étude sur la traduction des *Odes barbares* de Carducci, due à M. Julien Lugol, est accompagnée d'observations fort justes. A propos du principe même de la métrique « barbare » du poète italien, M. Mazzoni donne des détails curieux sur cet abbé Antonio Scoppa, Sicilien, qui fut couronné en 1815 par l'Académie française pour un mémoire mis au concours, aux frais d'un anonyme, sur la possibilité de priver de rime les vers français; il renseigne également sur un autre Italien, Mabellini, de Savigliano, que Sainte-Beuve cite sous le nom francisé de Mablin, dans son *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, et qui avait obtenu au même concours une mention honorable. La note sur *Tartufo e Don Pilone*, qui clôt le volume, nous donne, au point de vue italien, l'équivalent de la très intéressante étude sur Gigli, imitateur de Molière, demeurée inconnue à l'auteur et publiée par M. Léon-G. Pélissier en 1889, sous ce titre : *Scènes originales du Tartuffe de Gigli* (n° VI du recueil des *Documents annotés*).

L'ensemble de ces études, de valeur diverse et d'intérêt peut-être un peu éparpillé, se lit avec un véritable charme. On est surpris d'y trouver, sur des points si différents de notre littérature, une information aussi précise, et on souhaiterait en trouver beaucoup d'aussi solides dans les travaux de cette *Società di studi francesi*, dont MM. Bonghi et Luigi Ferri ont pris l'initiative par une courtoise pensée de réponse à la *Société des études italiennes* récemment fondée en France et déjà en si grande activité. Je ne veux pas manquer de signaler enfin la courte et délicate préface du volume, dans laquelle s'affirme énergiquement pour les lettres et l'esprit français cette pleine sympathie dont l'Italie lettrée, depuis quelques années, nous épargnait volontiers l'expression. NOLHAC.

Chénier-Studien, nebst einem Abdruck von Chénier's **Bataille d'Arminius**, von K.-E. MARTIN HARTMANN (Programme du Gymnase royal de Leipzig. Pâques 1893-Pâques 1894), Leipzig, Edelmann. In-4, 60 p.

Ce programme offre intérêt et profit. M. Hartmann essaie de fixer aussi exactement que possible l'ordre chronologique des poésies d'André Chénier. C'est la première fois qu'on traite le sujet dans son ensemble, et M. Hartmann le traite consciencieusement. Il prend tous les poèmes l'un après l'autre, recueille sur leur origine ce qu'ont écrit ses devanciers et ce qu'a dit André Chénier, puis prononce son jugement. Il nous a semblé qu'il était d'accord, dans la plupart des cas, avec Becq de Fouquières; mais il ne laisse pas de faire des observations personnelles qui témoignent d'une grande finesse et

d'une lecture étendue. A la fin de son étude, il insiste assez longuement sur la *Bataille d'Arminius*, ce drame que projetait le poète, et il se demande quelles ont été les sources de Chénier. Il croit reconnaître dans l'esquisse qui nous reste des réminiscences de Klopstock; mais il a tort de dire que l'*Hermann* d'Élie Schlegel fut joué au Théâtre-Français sous le titre d'*Arminius* : Bauvin, qui avait remanié cette tragédie, l'avait ainsi intitulée en 1769, mais en 1772 il lui donna le titre *Les Chérusques* (cf. *Revue critique*, 1877, n° 8), et il la publia à Paris cette même année. M. Hartmann se trompe en assurant que la pièce de Bauvin parut à Neuchâtel et on croirait, à l'entendre (p. 52), que Bauvin avait traduit la « Bataille d'Hermann » de Klopstock.

A. C.

Chateaubriand poète, histoire de la tragédie de Moïse, par Ch. Comte, professeur au lycée Hoche. Versailles et Paris, Cerf. 1894. In-8, 37 p.

M. Comte n'a pas consulté les *Salons de Paris* de Mme Ancelot, et ce livre lui aurait fourni plus d'un détail intéressant. Mais il nous raconte avec esprit le plus gros événement de l'histoire du théâtre de Versailles, la première représentation de ce drame en cinq actes et en vers, *Moïse au mont Sinaï*, que Chateaubriand fit représenter le 2 octobre 1834. Il donne une analyse de la pièce qui se trouve dans les *Œuvres complètes*, mais que bien peu ont lue; il prouve par des citations que Chateaubriand est parfois un vrai poète, que sa tragédie renferme quelques beaux passages, qu'elle est, « parmi les tragédies de second ordre, une des mieux écrites » et « à coup sûr, celle où le style s'élève le plus haut » (p. 15). Puis M. Comte retrace les destinées de ce drame biblique, comment il fut lu au comité du Théâtre-Français et reçu à l'unanimité, mais bientôt retiré, comment il fut déclamé par l'acteur Lafond à l'Abbaye-au-Bois (voir le récit de Lamartine au tome IX du *Cours familier de littérature*), comment il fut représenté sur le théâtre de Versailles par Carmouche, cet homme qui avait « toute la fécondité d'un Hardy, toute la solennité prétentieuse et naïve d'un Delobelle, toute la cocasserie d'imagination d'un Barnum, toute l'ingéniosité audacieuse, toute la fertilité en expédients d'un Robert Macaire » (p. 21). C'est d'après les journaux du temps et les documents des archives départementales de Seine-et-Oise que M. Comte expose l'histoire versaillaise du *Moïse*; il reproduit tout au long l'affiche qui annonçait la représentation de ce drame « à grand spectacle »; il reconstitue la physionomie de la salle, rapporte l'accueil assez froid qui fut fait au drame, les murmures et, comme disait Mennechet par un aimable euphémisme, les *bruits aigus* du public. *Moïse* n'eut que cinq représentations, et Carmouche se plaignit des frais énormes qu'il avait coûtés à son budget.

A. C

PÉRIODIQUES

The Academy. — N° 1137 : *The fables of Avianus* (R. Ellis). — N° 1140 : Maxime Du Camp's *literary recollections*. — N° 1142 : Julia Cartwright, *Madame, a life of Henrietta, daughter of Charles I and duchess of Orleans*.

Allgemeine Zeitung. — *Beilage*, N°s 57 et 59 : K. Krumbacher, *Psichari als novellist*, I. — N°s 60 et 61 : R. Mahrenholtz, *Einige Torturfragen der Molière-Kritik*, I, II. — N° 62 : W. Foerster, *Friedrich Diez*. — N°s 63 et 64 : Félix Vogt, *Renan und der Renanismus in Frankreich*, I, II. — N° 71 : *Dumas fils als dramaturgischer Nothhelfer*.

Archiv für das studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — N° 1 : Haase, *Die Briefe der Herzogin Luise Dorothee von Sachsen-Gotha an Voltaire*, I; Mahrenholtz, *Zur Kritik der Victor-Hugo Legende*; Ploetz-Kares, *Lehrbuch der franz. Sprache*; Kannegiesser, *Lettres de Frédéric le Grand avec notes*; Diekmann, *Franz. u. Engl. Schulbibliothek* (Mielck). — N° 2 : Haase, *Die Briefe der Herzogin Luise Dorothee von Sachsen Gotha an Voltaire*, II; Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek franz. und engl. Schriften* (W. Mangold); Quiehl, *Franz. Aussprache* (R. Palm); Weber, *Stell. der Aussprache im fremdspr. Unterricht*; Ulbrich, *Vorstufe zum Elementarbuch der franz. Sprache*; Peters, *Elementarbuch der franz. Sprache*; Ricken, *Grammatik*; Jacob-Brinker-Fick, *Grammatik*; Ricken, *La France*; *Méthode Hauesser*; Diekmann, *Franz. und engl. Schriftsteller* (Speyer); Kressner, *Contes modernes* (J. Sarrazin).

L'Artiste. — Février 1894 : Pierre Gauthiez, *Michelet au musée de Paris* (portrait). — E. Ledrain, *Léonce de Larmandie*. — Mars : Eugène Delacroix, *Journal inédit*; *Fragments d'un dictionnaire des Beaux-Arts*. — Avril : Paul Flat, *Balzac féminin*.

Atti de la Reale Istuto veneto di scienze, lettere ed arti. — Serie VII, tome V, 1 : E. Teza, *Della voce « Zombaye » nei Caratteri del La Bruyère, nota*.

Berichte des Deutschen Hochstiftes zu Frankfurt am Main. — 10e vol., fasc. 2 : Junker, *Die realistische Dichtung Frankreichs im XIII Jahrhundert*.

Bulletin du bibliophile. — Mars 1894 : Vte de Grouchy, *Extraits des mémoires du prince Emmanuel de Croÿ-Solre* (I. Visite à J.-J. Rousseau. — II. *Derniers moments de Voltaire*). — Eugène Asse, *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies* (Suite). — Bon Jérôme Pichon et Georges Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (Suite). — Robert Reboul, *Poètes provençaux* (Suite). — Mai : Bon Jérôme Pichon et Georges Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (Suite). — A. Claudin, *les Origines de l'imprimerie à Saint-Lô* (Suite et fin). — Vte de Grouchy, *A propos d'un livre de Jean Grolier*. — G. Monval, *Famille Poquelin* (acte du 9 mars 1648, par lequel les enfants de Jehan Poquelin I, grand-père de Molière, se réunissent pour nommer des arbitres afin de terminer entre eux tous procès et différends relatifs à diverses successions). — *Vente de la bibliothèque Lignerolles*.

Bulletin critique. — N° 8 : Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon*, X (A. J.); Tourneux, *Mercieriana ou notes inédites de Mercier de Saint-Léger* (T. de L.). —

N° 9 : Marchand, *Le maréchal de Vielleville et ses mémoires*; Reynaud, *Essai d'histoire littéraire, Jean de Monluc* (H. Gaillard).

Le Correspondant. — 10 février. L. de Lanzac de Laborie, *le Dernier des chanceliers de France, le duc Pasquier* (tome III de ses *Mémoires*). — Pierre de Croze, *Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran* (3e article). — 25 février. Victor Fournel, *les Œuvres et les hommes*. — 25 mars. Camille Bellaigue, *la Musique et la Poésie d'après un livre récent*. — Victor Fournel, *les Œuvres et les hommes*. — 10 avril. Victor Fournel, *les Comédiens révolutionnaires, le Théâtre Français : Talma*. — 25 avril. Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes*. — 25 mai. L. de Lanzac de Laborie, *le Dernier des Chanceliers de France, le duc Pasquier* (tome IV de ses *Mémoires*). — Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes*.

Franco-Gallia. — N° 1 : Meissner, *der Einfluss Deutschen Geistes auf die franz. Literatur des XIX Jahrhunderts*; Ricken, *La France*; Wingerath, *Choix de lectures françaises*, II; Graf, *Cours élém. de la langue française*; Renon, *Les homonymes français*. — N° 2 : Kressner, *Rustebuef als Satiren-Dichter*; Spill, *Neufremdspr. Unterricht*; Jacob-Brincker-Fick, *Grammatik*; Bretschneider, *Choix des meilleurs « Contes à ma fille », par Bouilly*; Boissier, *Cicéron*, p. Brüll; Varnhagen-Martin, *System Verzeichnis der programmabh.* — N° 3 : Du Camp, *Paris*, p. Engwer; Marquis de Ferrières, *Mémoires*, p. Perle; Ricard, *Franz. Lesebuch, livre de conversation*; Tisseur, *Modestes observations sur l'art de versifier*; Hendrych, *Stellung das franz. Adjectivs*; Stein, *Lehrgang der franz. Sprache*, I; Quiehl, *Aussprache und Sprachfertigkeit*; Dall, *La mère Angélique*. — N° 4 : Ricken, *Grammatik* (J. Sarrazin); Sachs, *Franz. Deutsches Supplement Lexicon* (A. Kressner).

Gazette des Beaux-Arts. — Avril. Edmond Bonnaffé, *Études sur la Renaissance : voyages et voyageurs* (1er article; 2e article en juin).

Gegenwart. — N° 18 : Ludw. Jacobowski, *Sully Prudhomme über Lyrik*.

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1er mars (matin). René Doumic, *Au cours de M. Brunetière*. — 2 mars (matin). Gaston Paris, *Jules Diez*; — (soir). Henri Chantavoine, *Revue littéraire : la prédication israélite, M. Zadoc Kahn*. — 3 mars (matin). *Lectures françaises : l'original de Julien Sorel*. — 4 mars (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 6 mars (soir). René Doumic, *les Prédicateurs du carême : les Jésuites*. — 9 mars (matin). *La Bibliothèque du comte de Lignerolles*. — 11 mars (soir). René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 13 mars (soir). René Doumic, *les Prédicateurs du carême : les Missionnaires*. — 14 mars (soir). *La « Revue de Paris »*. — 15 mars (matin). *La Bibliothèque du comte de Lignerolles*. — 16 mars (matin). *M. Anatole France*; — (soir). Jacques du Tillet, *M. Paul Deschanel*. — 18 mars (soir). André Hallays, *Conférences et conférenciers*. — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 20 mars (soir). René Doumic, *les Prédicateurs du carême : sermons d'Amérique*. — 24 mars (soir). *Cantiques et Noëls d'autrefois*. — 27 mars (soir). René Doumic, *A propos de « la Cendre »*. — 29 mars (matin). — *Lectures françaises : le duc d'Aumale et la liberté de la presse*. — 30 mars (soir). Henri Chantavoine, *Revue littéraire : poètes et poésies*. — 31 mars (soir). Guy Tomel, *la Réforme de l'orthographe*. — 1er avril (soir). André Hallays, *la « Passion » à la foire aux pains d'épices*. — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 4 avril (soir). *Le Néo-Français*. — 5 avril (soir). René Doumic, *Comment la critique fut enfin exterminée et l'ère de prospérité qui suivit*. — 7 avril (soir). A. Heurteau, *un Journaliste d'autrefois (Prévost-Paradol)*. — 8 avril (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 13 avril (soir). Émile Faguet, *Revue littéraire : critique aliéniste*. — 14 avril (soir). *M. Jean Aicard*. — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 16 avril (soir). André Hallays, *un Bibliophile*. — 18 avril (matin). *Le « Théâtre des autres : une Préface de M. Alexandre Dumas fils*. — 22 avril (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 23 avril (soir). René Doumic, *Victor Hugo dans l'exil*. — 25 avril

(soir). *Les Lettres françaises à l'étranger.* — 29 avril (soir). André Hallays, *les Mémoires d'une inconnue.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 2 mai (soir). *Au Jardin de l'infante : poésies.* — 3 mai (soir). Henri Chantavoine, *Revue littéraire : les souvenirs de M. Édouard Grenier.* — 6 mai (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 8 mai (soir). René Doumic, *Béguines.* — 9 mai (soir). M. Jacques Normand, *la Muse qui trotte.* — 14 mai (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 15 mai (soir). René Doumic, *Pour Emile Augier.* — Albert Vandal, *les Mémoires de Ségur.* — 17 mai (soir). *La Bibliothèque nationale.* — Edouard Rod, *Revue littéraire : Ecrivains d'aujourd'hui.* — 19 mai (soir). A. Heurteau, *Un nouveau livre sur Joseph de Maistre.* — 20 mai (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 23 mai (soir). *Le bon Lhomond.* — 27 mai (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 29 mai (soir). René Doumic, *Femmes d'écrivains.* — 30 mai (soir). *Le « Béranger » des écoles.* — 31 mai (soir). Edouard Rod, *M. Albert Sorel.* — 3 juin (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 5 juin (soir). Arvède Barine, *Gœthe et les Bonaparte d'après des documents inédits.* — 7 juin (matin). *Les « Nouvelles études critiques » : de M. Gustave Larroumet.* — Le comte L. Tolstoï, *Guy de Maupassant.* — 8 juin (soir). Georges Michel, *A propos d'Octave Feuillet.* — *Discours de M. Jules Lemaître à l'Association générale des étudiants.* — 9 juin (matin). Le comte L. Tolstoï, *Guy de Maupassant;* — (soir). Pierre Lalo, *l'Académie française et M. Paul Bourget.* — 10 juin (soir). Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — Henri Chantavoine, *Joachim du Bellay.* — 11 juin (matin). Le comte L. Tolstoï, *Guy de Maupassant.*

Journal des savants. — Mars. Gaston Boissier, *Pétrarque et l'humanisme.* — Avril. Paul Janet, *le Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours.* — Léopold Delisle, *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine* (3e article). — Mai. Léopold Delisle, *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine* (4e et dernier article). — B. Hauréau, *Inventaire de la bibliothèque universitaire de Pavie.*

Literarisches Centralblatt. — N° 5 : Varnhagen Martin, *System. Verzeichnis der programmabhandlungen, Dissertationen, etc., auf dem gebiete der roman und engl. philologie.* — N° 8 : Creizenach, *Geschichte des neueren Dramas,* I. — N° 9 : Pellissier, *Essais de littérature contemporaine.* — N° 12 : Püttmann und Rehrmann, *Lehrgang der franz. Sprache.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 3 : Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen-âge* (Koschwitz); Tisseur, *Modestes observations sur l'art de versifier* (Becker). — N° 4 : D'Hurat, *Le Théâtre des jésuites* (Mahrenholtz); Farges, *Stendhal diplomate* (Sarrazin); Müller, *Loti und seine Stellung in der Litteratur* (Mahrenholtz); Reichlen, *La Gruyère illustrée* (Gauchat). — N° 5 : Ramorino, *La pronunzia popolare dei versi quantitativi latini nei bassi tempi ed origini della verseggiatura ritmica* (Becker).

Matinées espagnoles. — 7-15 avril. H. Merle, *Anarchisme et littérature.* — L. Bazalgette, *A propos d'Axel.* — 1er mai. Louis de Bare, *les Oubliés : Gérard de Nerval intime.* — 15 mai. Eug. Asse, *le Mouvement historique littéraire contemporain.* — Hadrien Merle, *les Revues indépendantes.*

Modern Language Notes. — IX. N° 1 : Geddes, *Two Acadian French dialects compared with the dialect of Sainte-Anne de Beaupré,* II; Cameron, *Tarabin-Tabarin,* I; Kerr, *The character of Marc in myth and legend*; Fontaine (Kitchin, *Episodes from Montecristo*; Morris, *Episodes from the capitaine Pamphile*; Sharp, *Souvenirs des Cent-Jours*; Boïelle, *Quatre-vingt-treize*); Eggert (Roux, *Cours de langue française*). — N° 2 : Chamberlain, *Life and growth of words in the French dialect of Canada*; Cameron, *Tarabin-Tabarin,* II; Geddes, *Two Acadian French dialects,* III; Woodword (Petit de Julleville, *Extraits des chroniqueurs français*). — N° 3 : Chamberlain, *Life and growth of words in the French dialect,* II; Otto, *Coup d'œil sur le francezismo en Portugal et au Brésil*; Keidel,

Le doctrinal des filles; Bonnotte, *Picard dialect.* — N° 4 : Keidel, *A fabliaux fable*; Brunetiere, *l'Évolution de la critique* (Huss).

Nord und Süd. — Mai. Alfred von der Velde, *Adrienne Lecouvreur und Moritz von Sachsen.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril. Félix Brun, *l'Alouette, histoire littéraire d'un petit oiseau.* — E. Rodocanachi, *Chronique historique.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — J. C., *Théâtre : drame et comédie.* — 15 avril. Auguste Baluffe, *Molière et la comédie à Toulouse.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire* (Jean Richepin, *Mes paradis*). — J. C., *Théâtre : drame et comédie.* — 1er mai. Antoine Albalat, *l'Amour honnête dans le roman.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — J. C., *Théâtre : drame et comédie.* — 15 mai. Jules Moog, *Un disciple de M. Emile Zola : J.-K. Huysmans.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — 1er juin. Ernest Tissot, *M. Paul Marguerittе.* — Frédéric Loliée, *A l'Académie : Maxime du Camp.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — Georges Frappier, *l'Exposition du livre.* — 15 juin. E. Rodocanachi, *Une courtisane vénitienne au temps de la Renaissance* (Veronica Franco). — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.*

Protestantische Kirchenzeitung. — N° 15 : E. Fontanès, *Frankreich und die Religion*, I. — N° 16 : E. Fontanès, *Frankreich und die Religion*, II.

Revue bleue (*Revue politique et littéraire*). — 24 mars. Jules Wogue, *Vert-Vert et la vie dans les couvents de femmes au* XVIIIe *siècle.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 31 mars. Georges Pellissier, *Romanciers contemporains : M. Abel Hermant.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — *La mort de Gérard de Nerval.* — 7 avril. A. Valabrègue, *la Poésie exotique.* — 14 avril. Auguste Baluffe, *la Comédie en province au temps de Molière.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 21 avril. Eugène Spuller, *la Presse et l'éducation de la démocratie.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 28 avril. Munier-Jolain, *la Plaidoirie de Pierre Maugier pour Jeanne d'Arc en 1455.* — Paul Flat, *le Style et l'âme littéraire de Balzac.* — T. de Wyzewa, *Du rôle de la critique dans la littérature de ce temps.* — Ad. Hatzfeld, *la Question de « Gil-Blas » et le mot de l'énigme, d'après M. E. Lintilhac.* — 12 mai. Gaston Bergeret, *Nos humoristes.* — L. Béclard, *les Mémoires du chancelier Pasquier.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : recueils de nouvelles.* — 19 mai. Emile Faguet, *Portraits contemporains : Edouard Grenier.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : de la Bonté dans le roman contemporain.* — 26 mai. G. Pinet, *l'Enseignement littéraire à l'École polytechnique* (*Andrieux, Aimé Martin, Arnauld, Paul Dubois, Ernest Havet, de Loménie*). — L. Béclard, *les Mémoires du chancelier Pasquier* (2e art.). — 2 juin. Jules Levallois, *un Philosophe campagnard : Eugène Noël.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — 9 juin. Emile Faguet, *M. Paul Bourget.* — Alfred Rambaud, *M. Albert Sorel.* — 16 juin. T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux.* — Pierre Puget, *les Bustes du Sénat : M. Ranc, M. Bardoux.* — H. Trianon, *Document sur Millevoye.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 9 : De La Morinerie, *Fresneau et les origines du caoutchouc* (T. de L.). — N° 10 : Gasté, *Bossuet en Normandie* (T. de L.). — Gazier, *Oraisons funèbres de Bossuet* (T. de L.). — N° 12 : Hellmann, *L'expérience de l'équilibre des liqueurs, de Pascal* (Seiler); Stiefel, *Chronologie des œuvres de Rotrou* (C. Dejob). — N° 13 : Laurent et Richardot, *Dictionnaire etymologique français* (A. Delboulle); G. Picot, *Rapport sur la Bibliothèque nationale* (T. de L.). — N° 14 : Lintilhac, *Précis de littérature française* (A. Delboulle). — N° 17 : De Ruble, *Mémoires et poésies de Jeanne D'Albret* (T. de L.); Pingaud, *d'Artraigues, 2e éd.* (A. C.). — N° 18 : Kuekelhaus, *Le plan de Sully* (H. Hauser); Urbain, *Coeffeteau* (T. de L.). — N° 19 : Paléologue, *Vigny*; Dorison, *Vigny*; Mabilleau, *Hugo*; Renouvier, *Hugo*; Arvède Barine, *Musset* (F. Hémon). — N° 20 : Godefroy, *Dictionnaire de l'ancien français* (A. Delboulle); Marty-Laveaux, *Ronsard* (T. de L.). — N° 21 : Vollmoeller et Otto, *Compte rendu annuel des progrès de la philologie romane* (F. Lot); Halphen, *Miettes d'histoires* (T. de L.);

Rey, *Boileau et Sylvie* (A. C.). — N° 22 : Biré, *Victor Hugo* (R. Rosières). — N° 23 : Tamizey de Larroque, *Le bien ducal de Jean Guilloche* (C. Dejob). — N° 24 : Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, p. Rebelliau et Marion (C. Dejob); Mazzoni, *Études* (C. Dejob).

Revue d'art dramatique. — 1er avril. Francisque Sarcey, *Théâtre national de l'Odéon : conférence sur « le Distrait »*. — Georges Daymar, *Favart, à propos d'un livre récent*. — L. Vernay, *Causerie dramatique*. — 15 avril. Paul Flat, *Balzac auteur dramatique*. — Francisque Sarcey, *Théâtre national de l'Odéon : conférence sur « les Folies amoureuses »*. — *Critique dramatique*. — *Les livres*. — 1er mai. Victor Fournel, *les Chanteurs révolutionnaires : Antoine Trial*. — *Critique dramatique*. — *Conférence sur le théâtre de Voltaire*. — 15 mai. Francisque Sarcey, *Théâtre national de l'Odéon : conférence sur « les Ménechmes »*. — 1er juin. *Critique dramatique*. — 15 juin. *Critique dramatique*. — *Les livres*.

Revue de l'Instruction publique en Belgique. — Tome XXXVII, 3e livr. : Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs* (Bergmans).

Revue des cours et conférences. — 1er février 1894. E. Faguet, *d'Aubigné : poésies mêlées*. — G. Larroumet, *Théâtre de Racine : Phèdre*. — 8 février. E. Faguet, *Desportes*. — Jeanroy, *le Théâtre sérieux au moyen âge : les premiers drames en langue vulgaire*. — 15 février. E. Faguet, *Desportes : les poésies amoureuses*. — E. Lintilhac, *Soutenance de la thèse pour le doctorat de M. Font (Essai sur Favart)*. — F. Sarcey, *le Théâtre de Regnard : les Ménechmes*. — 22 février. E. Faguet, *Desportes : les poésies amoureuses*. — G. Larroumet, *Théâtre de Racine : Bérénice*. — 1er mars. E. Faguet, *Desportes : les poésies amoureuses*. — F. Sarcey, *Théâtre de Regnard : le Légataire universel*. — 8 mars. E. Faguet, *Desportes : élégies, bergeries*. — E. Lintilhac, *En Sorbonne : soutenance de M. Jules Combarieu pour le doctorat ès lettres*. — 15 mars. E. Faguet, *Desportes : poésies satiriques, poésies religieuses*. — G. Larroumet, *Théâtre de Racine : Athalie*. — 22 mars. E. Faguet, *Bertaut*. — G. Larroumet, *Théâtre de Marivaux : la Mère confidente, les Revenants*. — 29 mars. E. Faguet, *Bertaut : le poète élégiaque*. — 5 avril. E. Faguet, *Bertaut : le poète élégiaque*. — 12 avril. E. Faguet, *Bertaut : le poète de cour, le poète épique, le poète orateur*. — G. Renard, *les Romans de Marivaux*. — 19 avril. E. Faguet, *Bertaut : poète descriptif et lyrique*. — G. Renard, *les Romans de Marivaux : la Voiture embourbée*. — 26 avril. G. Renard, *les Romans de Marivaux : le Paysan parvenu*. — 3 mai. E. Faguet, *Malherbe*. — G. Renard, *les Romans de Marivaux : Marianne*. — 10 mai. E. Faguet, *Malherbe : le critique*. — G. Renard, *les Romans de Marivaux : Marianne*. — 17 mai. E. Faguet, *Malherbe : le poète lyrique*. — G. Renard, *les Romans de Marivaux : Marianne*. — 24 mai. E. Faguet, *Malherbe : le poète lyrique*. — G. Allais, *de l'Histoire au théâtre, d'après la tragédie classique*. — 31 mai. E. Faguet, *Malherbe : le poète lyrique, le poète élégiaque*. — G. Allais, *de l'Histoire au théâtre*. — A. Benoist, *Conclusion d'un cours sur le théâtre romantique*.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril. Victor Du Bled, *les Comédiens Français pendant la Révolution et l'Empire* (1re partie). — Le Vte Eugène Melchior de Vogüé, *le Dernier livre de Taine*. — 15 avril. René Doumic, *Revue littéraire : une nouvelle édition de l'Introduction à la vie dévote*. — 1er mai. Emile Faguet, *Sur l'Alexandrinisme*. — G. Valbert, *Prévost-Paradol et ses lettres choisies*. — 15 mai. René Doumic, *Revue dramatique*. — 1er juin. René Doumic, *Revue dramatique*. — 15 juin. Emile Faguet, *le Comte de Saint-Simon*. — René Doumic, *Revue littéraire : l'Enseignement du latin et la littérature française*.

Revue encyclopédique. — 1er avril. Charles Maurras, *Notes sur Maurice Barrès* (portrait). — B.-H. Gausseron, *les Livres*. — *Histoire : mouvement général* (1893-1894). — 15 avril. Henri Castets, *Maxime du Camp* (portrait). — Camille Mauclair et Fernand Maupas, *le Théâtre : « Axel », de Villiers de l'Isle-Adam* (portraits et autographes). — B.-H. Gausseron, *les Livres*. — 1er mai. B.-H. Gausseron, *les Livres*. — 15 mai. Léo Claretie et Camille Mauclair, *le Théâtre*. — B.-H. Gausseron et Georges Pellissier, *les Livres*. — 1er juin. B.-H. Gaus-

seron, *les Livres*. — Léo Claretie, *le Théâtre*. — 15 juin. Léo Claretie, *le Théâtre*. — B.-H. Gausseron, *les Livres*. — Charles Le Goffic, *le Petit théâtre des marionettes* (portrait, autographe, gravures).

Revue historique. — Mai-juin. Victor Fournel, *les Comédiennes révolutionnaires : Rose Lacombe et les clubs de femmes*. — Ch. Pfister, les « Économies royales » de *Sully et le grand dessein de Henri IV* (2e article). — Georges Weill, *Etudes sur la vie de Saint-Simon*.

Revue illustrée. — 15 janvier 1894. Adolphe Brisson, *Marcel Prévost* (portrait), *Auguste Dorchain et Georges Feydeau*. — 1er février. *M. Gaston Boissier* (portrait). — Adolphe Brisson, *les Moliéristes*. — 1er mars. Sully Prudhomme, *Quelques notes* (portrait). — 15 mai. Ch. Formentin, *Une heure chez Jules Lemaitre* (portrait). — *M. Joseph Bertrand* (portrait). — 1er juin. Gabriel Mourey, *Henry Bauër* (portrait). — 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars, 1er et 15 avril, 1er et 15 mai, 1er juin. Francisque Sarcey, *Livres neufs et d'occasion*.

Revue de Paris. — 1er avril. Paul Flat, *Quelques idées de Balzac*. — 15 avril. Gaston Paris, *Tristan et Iseut*. — 1er mai. Maurice Tourneux, *les Indiscrétions de Bulhière*. — 1er juin. Georges Rodenbach, *le Tombeau de Baudelaire*.

Revue Parisienne. — 10 janvier. Henry Bérenger, *le Moralisme contemporain : Paul Desjardins*. — Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*. — 25 janvier. Henry Becque, *Tartuffe*. — Auguste Baluffe, *l'Aïeule maternelle de Molière : Agnès Mazuel*. — Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*. — 10 février. Henry Bérenger, *le Réalisme psychologique : M. Jules Case*. — Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*. — 25 février. Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*. — 10 mars. Henry Bérenger, *le Nouvel idéalisme*. — Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*. — 25 mars. Bernard Lazare, *Dégénérescence*. — Ad. Hatzfeld, *Revue théâtrale*. — Léo Claretie, *la Vie littéraire*. — Edouard Herriot, *A travers les revues*.

Schrattenthal's Frauen-Zeitung. — N° 12 : Günther von Freiberg, *Französische Tragödie in Wien, Theaterbrief*.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. — Février 1894. Jules Simon, *Essai sur l'histoire du théâtre, M. Germain Bapst*. — Mars. Georges Picot, *les « Adversaria » de G. Budé, de M. Eugène de Budé*. — G. Guibal, *une Lettre inédite de Mirabeau*.

Süddeutsche Blätter für höhere Unterrichtsanstalten. — 2e année, fasc. VIII : Langer, *Ueber die Klarheit der französischen Sprache*. — Fasc. IX : Schanzenbach, *Der französische Unterricht am Gymnasium*.

Le Temps. — 25 mars 1894. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : François d'Assise*. — 26 mars. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — Auguste Baluffe, *Molière, l'archevêque de Narbonne, Tristan l'Hermitte et Fléchier en 1659*. — 29 mars. *Lectures françaises : Documents inédits relatifs à Prévost-Paradol*. — 31 mars. Alfred Binet et Jacques Passy, *Psychologie des auteurs dramatiques : M. Edouard Pailleron*. — 1er avril. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Savants de Province*. — 2 avril. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 8 avril. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la Prose de M. José-Maria de Heredia*. — 9 avril. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 15 avril. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Anatole France*. — 16 avril. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 19 avril. *Lectures française : le Théâtre des autres*. — 22 avril. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Epidaure et Lourdes*. — 23 avril. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 25 avril. Ferdinand Brunetière, *l'Eloquence de Bossuet*. — 29 avril. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : les Paradis de M. Jean Richepin*. — 30 avril. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — Sully-Prudhomme, *Lettre à M. Jacques Normand*. — 2 mai. Fer-

dinand Brunetière, *la Loi du théâtre.* — 4 mai. Albert Sorel, *les Mémoires du chancelier Pasquier.* — 6 mai. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : les Auteurs gais.* — 7 mai. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 10 mai. Jules Lemaître, *Figurines : l'Auteur de l' « Imitation ».* — 12 mai. *Lectures françaises : un aide de camp de Napoléon (le comte de Ségur).* — 13 mai. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : l'Amour des lettres (Edouard Grenier).* — 14 mai. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 mai. Alfred Mézières, *Diderot.* — 18 mai. *Lectures françaises : Depuis, par M. Auguste Vacquerie.* — 20 mai. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Prosper Mérimée.* — 21 mai. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 mai. Jules Lemaître, *Figurines : Virgile.* — 25 mai. Jules Claretie, *La jeunesse d'Émile Augier.* — 26 mai. *Lectures françaises : une « Première » de Chateaubriand à Versailles.* — 27 mai. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la Littérature en province.* — 28 mai. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 31 mai. E. Lintilhac, *Petits secrets de la parole publique : prédicateurs.* — 3 juin. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Deux académiciens (M. Paul Bourget et M. Albert Sorel).* — 4 juin. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 10 juin. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le Peintre des béguines (Georges Rodenbach).* — 11 juin. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 juin. Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Jeunes filles.* — 18 juin. Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.*

La Vie contemporaine. — 15 avril. Gustave Larroumet, *la Littérature et l'art : M. Marcel Prévost.* — 15 mai. Robert Vallier, *le Théâtre.* — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 1er juin. Alfred Mézières, *Prévost-Paradol.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 15 juin. Gustave Larroumet, *M. Paul Bourget.* — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — 1-2 : Ph. Aug. Becker, *Der sechssilbige Tiradenschlussvers in altfranz. Epen.* — Kalepky, *Zur franz. Syntax.* — Horning, *Zur Wortgeschichte des Ostfranzösischen* (asat, apni, bras, cerceneux, charpaigne, choque, cremzo, cugneu, cula, daye, debraye, der, dusien, fourchan, geneschier, geyte, girouante, hareter, heylle, ho, jauger, ler, lohîre, loure, lurelle, masa, maintagne, marosi, mita, mœrzi, moet, muterne, nœri, osta, patis, piva, quanse, quouarié, reciner, remolair, rouain, saougnon, sotre, sou, voque, voizon, voivre, vouambe, wes) ; *Zur Behandl. von Ty im Französischen.* — Zéligzon, *Glossar über die Mundart von Malmedy.* — Suchier, *Franz. Etymologien* (garçon, rotrouenge). — Ulrich, *id.* (coucher).

Zeitschrift für veirgleichende Litteraturgeschichte. — VII, n° 1 : Wlislocki, *Marmontel in Ungarn* ; Carraroli, *La leggende di Alessandro magno* (L. Fränkel).

LIVRES NOUVEAUX

André (A.). *La littérature dramatique et le théâtre libre*, conférence faite à l'Association philotechnique de Marseille. *Paris, Odin.* In-8 de 11 p.

Anis (l'abbé A. F.). *Esquisse du mouvement historique et archéologique dans la Mayenne. Le Mans, Monnoyer.* In-8 de 19 p. (Congrès bibliographique du Mans.)

Annuaire *des bibliothèques et des archives pour 1894. Paris, Hachette.* In-18 de 244 p.

Annuaire (15e année, 1894) *de la Société des Amis des livres. Paris, Conquet.* In-8 de 133 p.

Audiat (Louis). *Samuel de Champlain de Brouage, fondateur de Québec (1567-1635). La Rochelle, Foucher.* In-8 de 32 p. (Publication de la *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*)

Augé de Lassus (L.). *Les grands maîtres mis en petites comédies : Corneille, Molière, Racine, Voltaire, Casimir Delavigne. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus de III-156 p. — Prix : 3 fr. 50.

Barante (de). *Souvenirs du baron de Barante, de l'Académie française (1830-1832)*, publiés par son petit-fils Claude de Barante. *Paris, Calmann Lévy*, t. IV. In-8 de 376 p. — Prix : 7 fr. 50.

Bertrand (Alexis). *Lettres inédites de Maine de Biran à André-Marie Ampère. Paris, Hachette.* In-8 de 41 p. (Extrait de la *Revue de métaphysique et de morale.*)

Biré (Edmond). *Victor Hugo après 1852 : l'exil, les dernières années et la mort du poète. Paris, Perrin.* In-16 de 384 p.

Birot (l'abbé). *La Révolution d'après M. H. Taine, de l'Académie française, ou analyse critique des « Origines de la France contemporaine »*, augmentée de considérations sur les temps actuels et de renseignements divers. *Paris, Delhomme et Breguet.* In-8 de 112 p.

Blondel (R.). *Œuvres de Robert Blondel, historien normand du XVe siècle*, publiées d'après les manuscrits originaux, avec introduction, notes, variantes et glossaire, par A. Héron, t. II. *Rouen, Cagniard et Lestringant.* In-8 de LIII-429 p.

Boileau. *Épîtres.* Édition accompagnée de notes par F. Brunetière, maître de conférences à l'École normale supérieure. *Paris, Hachette.* Petit in-16 de 64 p.

Bossuet. *Oraisons funèbres.* Nouvelle édition, revue sur celle de 1689, avec une introduction, des notes philologiques, historiques et littéraires et un choix de documents historiques, par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-12 de XXII-359 p.

Bossuet. *Sermons. Notice, analyse et extraits* par J. Porcher. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 72 p.

Bouchaud (Pierre de). *Claudius Popelin, peintre, émailleur et poète. Paris, Lemerre.* In-8 de 171 p. — Prix : 3 fr. 50.

Boucher (l'abbé Édouard). *L'éloquence de la chaire, histoire littéraire de la prédication*; ouvrage orné de nombreuses citations. *Lille, Desclée de Brouwer.* In-8 de 472 p.

Breymann (Herm.). *Friedrich Diez, sein Leben u. Wirken.* Festrede gehalten

zur Feier des 100. Geburtstages am 3 März 1894. *Leipzig, Deichert.* In-8. — 90 pfennigs.

Brunetière et d'**Haussonville**. Séance de l'Académie française du 15 février 1894. *Discours de réception* de M. Ferdinand Brunetière. *Réponse* de M. le comte d'Haussonville, directeur de l'Académie. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus de 120 p.

Büchner (A.). *Essai sur Henri Heine. Caen, Le Blanc-Hardel.* In-8 de 50 p. (Extraits des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Buffon. *Les époques de la nature.* Nouvelle édition d'après celle de M. Flourens, avec préface, notes et commentaire par Lucien Picard. *Paris, Garnier frères.* In-18 jésus de lvi-251 p.

Charencey (le comte H. de). *Le Folklore dans les deux mondes. Paris, Klincksieck.* In-8 de 429 p.

Chateaubriand. *Extraits annotés, avec notice et analyse* par Henri Métivier. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 216 p.

Chazel (Ernest). *La prédication de Massillon, étude religieuse et homilétique. Paris, impr. Noblet.* In-8 de 87 p.

Cirot (G.), **Dufourcq** (A.) et **Thiry** (R.). *Synchronismes de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours*, en quarante-quatre tableaux, suivis d'une table alphabétique à l'usage des candidats aux divers examens de lettres. *Paris, Bloud et Barral.* In-8 de 64 p.

Claveau (A.). *A. de Musset. Paris, Lecène et Oudin.* In-8 de 219 p., avec portrait d'A. de Musset. (Collection des classiques populaires.)

Corneille. *Le Cid. Notice, analyse et extraits* par Léon Roubier. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 127 p.

Corneille. *Horace, tragédie.* Édition nouvelle, à l'usage des classes, avec une étude littéraire et des notes par G. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-12, xxxvi-115 p.

Corneille. *Cinna, tragédie (1640).* Nouvelle édition, revue sur celle de 1682, avec notes grammaticales, littéraires, historiques et précédées d'une étude par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-12 de l-126 p.

Datz (P.). *Histoire de la publicité depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* T. I, avec 16 illustrations de F. Courboin, d'après les documents originaux. *Paris, Rothschild.* In-8 de 235 p.

Dayot (le Dr H.). *Ambroise Paré*, discours prononcé à la rentrée solennelle des Facultés de Rennes. *Laval, Impr. mayennaise.* In-18 de 30 p.

Degert (l'abbé A.). *Le cardinal d'Ossat, évêque de Rennes et de Bayeux (1537-1604), sa vie, ses négociations à Rome. Paris, Lecoffre.* In-8 de xiii-404 p.

Delafosse (Jules). *Études et portraits.* Paris, Calmann Lévy. In-18 jésus de iv-358 p. — Prix : 3 fr. 50.

Doumic (René). *Écrivains d'aujourd'hui* (Paul Bourget, Guy de Maupassant, Pierre Loti, Jules Lemaître, etc.). *Paris, Perrin.* In-16 de 324 p.

Ducros (Louis). *Diderot, l'homme et l'écrivain. Paris, Perrin.* In-16 de 349 p.

Eloesser. *Die aelteste deutsche Uebersetzung Molièrescher Lutsspiele. Berlin, C. Vogt.*

Eylac (d') [A. de Claye]. *La bibliophilie en 1893. Paris, Rouquette*, t. II. In-4° de viii-169 p.

Fasnacht (G. Eugène). *Select specimens of the great French writers in the 17, 18 and 19 centuries. London, Macmillan and Co.* In-8, lxxv-592 p.

Favrat (L.). *Mélanges vaudois, français et patois*, avec une préface de Ph. Godet, un portrait de l'auteur et la musique de deux chansons. *Lausanne, Payot.* In-8 de xxiv-294 p.

Fénelon. *Les aventures de Télémaque. Notice, analyse et extraits* par B. Le Cointe. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 143 p.

Fénelon. *Notice, analyse et extraits de Fénelon* par F. Poitrineau. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 174 p.

Fénelon. *Lettre à l'Académie française. Notice, analyse et extraits* par E.-J. Boillot. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 69 p.

Ferrand (David). *La Muse normande*, publiée d'après les livrets originaux (1625-1653) et l'inventaire général de 1655, avec introduction, notes et glossaire par A. Héron. T. IV. *Rouen, Cagniard.* In-4 de 413 p. (Société rouennaise de bibliophiles.)

Fiammazo. *Il Voltaire e l'abate Giov. Marenzi, primo traduttore italiano della Henriade. Bergame.* In-8 de 28 p.

Flat (Paul). *Seconds essais sur Balzac. Paris, Plon.* In-18 jésus de xi-293 p.

Flaubert (Gustave). *Un cœur simple.* Illustré de 23 compositions par Émile Adan, gravées à l'eau-forte par Champollion. Préface par A. de Claye. *Paris, Ferroud.* In-8 de xviii-87 p. — Prix : 60 fr.

Flint (R.). *Historical philosophy in France and French Belgium and Switzerland. London, Blackwood and sons.* In-8, 726 p.

Freppel (Mgr). *Bossuet et l'éloquence sacrée au* xixe *siècle*; cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant les années 1855-1856 et 1857-1858. *Paris, Retaux*, 2 vol. in-8, t. I, viii-396 p.; t. II, 508 p.

Frommel (Gaston). *De Calvin à Vinet, histoire du principe de l'individualisme. Dôle, Blind-Franck.* In-8 de 23 p.

Gascard (A.). *Table méthodique de la Revue critique d'histoire et de littérature* (années 1866 à 1890). *Paris, Leroux.* In-8 de ii-322 p.

Gasté (Armand). *Bossuet en Normandie*, discours prononcé dans la séance solennelle de rentrée des Facultés. *Caen, Delesques.* In-8 de 49 p.

Gautier (Léon). *Les épopées françaises*, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. *Paris, Welter.* 2e édition entièrement refondue, t. II, 2e partie, p. 417 à 803.

Geist (Aug.). *Studien über Alfred de Musset nebst einer erstmaligen metrischen Uebersetzung der Epistel Lettre à Lamartine.* In-8°, 64 p. (Programme du Gymnase d'Eichstätt.)

Giroud (Gabriel). *L'évolution des genres dans l'histoire de l'éloquence*, discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats stagiaires, le 11 décembre 1893. *Lyon, Mougin-Russand.* In-8 de 75 p.

Glauser (C.). *Benj. Constant's Adolphe und seine Bedentung für den französischen Roman* (Dissertation de l'Université de Leipzig). In-8 de 30 p.

Grammont (M.). *Le patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard* (Franche-Comté). In-8, p. 53-54. [Extraits des « Mémoires de la *Société de linguistique de Paris* ».]

× *Grands* (les) *historiens du* xixe *siècle*, études et extraits par Georges Meunier. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de xxviii-436 p.

Gréard (Octave). *Prévost-Paradol*, étude suivie d'un choix de lettres. *Paris, Hachette.* In-16 de vi-305 p. — Prix : 3 fr. 50.

Guilloche (Jean). *Le bien ducal*, poème de la fin du xve siècle, publié pour le première fois, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de Turin, par Philippe Tamizey de Larroque, avec le portrait inédit du poète bordelais, une figure et une planche en couleurs. *Bordeaux, Gounouilhou.* In-8 de 48 p.

Hartmann (K. A. M.). *Chénier-Studien, nebst einem Abdruck von Chéniers, Bataille d'Arminius. Leipzig, impr. Edelmann.* In-4, 60 p.

× **Hatzfeld** (Adolphe) et **Meunier** (Georges). *Les critiques littéraires du* xixe *siècle*, études et extraits. *Paris, Delagrave* et *Delalain.* In-18 jésus de 358 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature* à l'usage des divers examens : X, *Mme de Sévigné. Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 145 p.

The Heptameron *of the Tales of Margaret, queen of Navarre, newly translated into English from the authentic text of Le Roux de Lincy, with an essay* by George Saintsbury. 5 vol. (Society of English Bibliophilists.)

Hofmann (E.). *François Tristan l'Hermite, sein Leben und seine Werke*, I. *Tristan's Leben. Leipzig, Fock.* In-8 de 79 p.

Huguet (Edmond). *Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. *Paris, Hachette.* In-8 de VII-460 p.

Icono-mono-bibliographie *des petits formats in-24 du* XVIIIe *siècle.* Collection de Lyon, avec copie inverse de ses gravures à l'édition similaire au parallèle dans la collection rivale dite de Cazin. *Paris, Corroënne.* In-18 de 76 p. — Prix : 2 fr. 50.

Inventaires de l'hôtel de Rambouillet, *à Paris, en 1652, 1666 et 1671, du château de Rambouillet en 1666 et des châteaux d'Angoulême et de Montausier en 1671*, publiés par Charles SAUZET, pour la Société archéologique de Rambouillet, avec une préface de F. LORIN. *Tours, Deslis.* In-8 de 192 p.

Klemenz (Paul). *Les petites poésies de Pierre Corneille*, première partie. In-4, 16 p. (Programme du gymnase de Kattowitz.)

Klemperer (W.). *Voltaire und die Juden. Berlin. Bibl. Bureau.* — Prix : 60 pfennigs.

La Bruyère. *Les Caractères.* Notice, analyse et extraits par L. JARACH. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 80 p.

La Fontaine. *Fables.* Nouvelle édition, avec une introduction et des notes, une grammaire et un lexique de la langue de La Fontaine, par L. CLÉMENT. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de VIII-476 p. : broché, 2 fr. 75; relié toile, 3 fr. 25.

La Grasserie (Raoul de). *De la classification objective et subjective des arts, de la littérature et des sciences. Paris, F. Alcan.* In-8 de 308 p.

La Grasserie (de). *De la strophe et du poème dans la versification française, spécialement en vieux français. Paris, Leroux.* In-8 de 46 p. (Extrait du *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie, année 1893.*)

La Jonquière (C. de). *L'armée à l'Académie. Paris, Perrin.* In-8 de X-451 p.

Lamartine. *Le Poète mourant*; *la Mort de Socrate*; *l'Immortalité*; publiés avec une introduction, des notices et des notes par L. MABILLEAU. *Paris, Hachette et Cie*; *Jouvet et Cie.* In-16 de 83 p.

Lanson (G.). *Bossuet. Paris, Lecène et Oudin.* In-8 de 235 p., avec portrait. (Collection des classiques populaires.)

Larroumet (Gustave). *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, d'après de nouveaux documents. *Paris, Hachette.* Nouvelle édition. In-16 de XIV-520 p. et grav. — Prix : 3 fr. 50.

Lippold (G. Fr.). *Bemerkungen zu Corneilles Cinna*, I. (Programme de Zwickau.) In-4 de 19 p.

Lettres du XVIIIe siècle. *Lettres choisies de Voltaire, Mme du Deffand, Diderot, Mme Roland et de divers auteurs*, publiées avec une introduction, des notices et des notes par Albert CAHEN. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de XXII-536 p., avec gravures : broché, 3 fr. 50; relié toile, 4 fr.

Mackey, O. S. B. (dom B.). *Étude historique et critique sur l'Introduction à la vie dévote. Annecy, impr. Niérat.* In-8 de 68 p.

Marionneau (C.). *Troisième centenaire de Michel de Montaigne.* Discours d'ouverture de la séance publique de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux du 24 novembre 1892, prononcé par M. Charles MARIONNEAU, président. *Bordeaux, Gounouilhou.* In-8 de 20 p., avec portrait.

Mazzoni (Guido). *Il teatro della Rivoluzione. La vita di Moliere e altri brevi scritti di litteratura francese. Bologna, Zanichelli.* In-16, de III-438 p. — Prix : 3 fr.

Mersenne (M.). *Les correspondants de Peiresc*, XIX : le P. Marin Mersenne; lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1633-1637), publiées et annotées par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, et précédées de la vie de l'auteur par Hilarion de Coste. *Paris, Picard.* In-8 de 173 p. et portrait. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*)

Merlet (Lucien), correspondant de l'Institut. *Poètes beaucerons antérieurs au* XIXe *siècle* ; notices. *Chartres, Durand.* T. I. In-8 de XII-285 p. (Bibliothèque chartraine.)

Michelet (Jules). *Œuvres complètes;* édition définitive, revue et corrigée. *Paris, Flammarion.* In-8. Histoire de France, t. III, de 528 p.

Molière. *Le Malade imaginaire*, comédie-ballet. Édition nouvelle à l'usage des classes, par M. PELLISSON. *Paris, Delagrave.* In-18 de 146 p.

Molière. *Monsieur de Pourceaugnac.* Illustrations par Maurice LELOIR. Notices par M. de MONTAIGLON. *Paris, Testard.* Grand in-4 de 122 p.

Montesquieu. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.* Nouvelle édition annotée par Gabriel COMPAYRÉ, recteur de l'académie de Poitiers. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de XXXII-241 p., avec 26 grav. : broché, 1 fr. 50; relié toile, 2 fr.

Morf (H.). *François Rabelais* (tirage à part de la *Nation*, janv. 1894). In-8 de 24 p.

Morillot (Paul). *André Chénier. Paris, Lecène et Oudin.* In-8 de 240 p., orné de reproductions. (Collection des classiques populaires.)

Mugnier (l'abbé). *La baronne de Krüdener. Paris, Mersch.* In-8 de 19 p.

Nyrop (Kr.). *Bribes de phonétique française*, p. 87-115. (Extrait du *Nord. tidskr. f. filol.*, IIIe raekka, II.)

Ollé-Laprune (L.). *Caro, son enseignement à l'École. Paris, Belin.* In-18 de 29 p.

Paris (Gaston). *Le haut enseignement historique et philologique en France. Paris, Welter.* In-18 jésus de 61 p.

Pascal. *Les Provinciales. Lettres I, IV, XIII, suivies de la vie de Pascal.* Nouvelle édition, avec introduction et notes par M. l'abbé VIALARD. *Paris, Poussielgue.* In-16 de 155 p. (Alliance des maisons d'éducation chrétienne.)

Peiresc. *Lettres, publiées par* Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. T. V. Lettres de Peiresc à Guillemin, à Holstenius et à Ménestrier; lettres de Ménestrier à Peiresc (1610-1637). *Paris, Imprimerie nationale.* In-4 de VIII-825 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

Prompt (le docteur). *Examen d'un document nouveau sur Boileau. Paris, Leroux.* In-8 de 34 p.

Reinach (Joseph). *Le « Conciones français ». L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*; textes de lecture, d'explication et d'analyse, accompagnés de notices et d'une introduction. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de XXXIV-473 p.

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par René KERVILER, avec le concours de MM. APURIL, Ch. BERGER, DU BOIS DE LA VILLERABEL, DU BOIS SAINT-SÉVRIN, DE L'ESTOURBEILLON, GALIBOURG, HÉMON, JÉGOU, MACÉ, etc. Livre Ier : *les Bretons.* T. VIII, 18e fasc. *Rennes. Plihon et Hervé.* In-8.

Rey (Auguste). *Notes sur mon village : Boileau et Silvie. Paris, Champion.* In-8 de 35 p.

Rossmann u. Schmidt. *Lehrbuch der französischen Sprache auf Grundlage der Anschauung. Bielefeld, Velhagen u. Klasing.* 4e éd. In-8, XII et 361 p.

Roux (G.). *Omer Talon et Denis Talon*, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel d'Agen. *Agen, imp. Ve L. Amade.* In-8, 33 p.

Sainte-Eve (F.). *Un rendez-vous littéraire en Franche-Comté au* XVIIIe *siècle : Marsolier. Besançon, Jacquin.* In-8 de 13 p. (Extrait des *Annales franc-comtoises*, janvier 1894.)

Sales (saint F. de). *Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Eglise.* Edition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. T. III : Introduction à la vie dévote. *Annecy, Abry; Paris, Lecoffre.* In-8 de LXXI-572 p. — Prix : 8 fr.

Sales (saint François de). *Journal de saint François de Sales durant son épiscopat (1602-1622)*, par l'abbé J.-F. Gonthier. *Annecy, Niérat.* In-16 de 340 p.

Scherffig (R.). *Französischer Antibarbarus, mit Berücksichtigung der Stylistik, Synonymik und Phrasäologie. Zittau, Pahl.* Gr. in-8 de IV-189 p.

Schroeder (H.). *J. J. Rousseau's Brief über die Schauspiele.* (Programme de Berlin.) In-4 de 16 p.

Sée (Camille). *L'Université et Mme de Maintenon. Paris, Cerf.* In-16 de XXXV-188 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sepet (Marius). *Un drame religieux du moyen âge : le miracle de Théophile. Paris, Retaux.* In-8 de 35 p. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*)

Serre (Joseph). *Ernest Hello : l'homme, le penseur, l'écrivain. Paris, Perrin.* In-16 de 416 p., avec portrait.

Souriau (Maurice), professeur de littérature française à la faculté des lettres de Poitiers. *L'Évolution du vers français au XVIIe siècle. Paris, Hachette.* In-8 de XIV-404 p. — Prix : 10 francs.

Taine (H.). *Derniers essais de critique et d'histoire. Paris, Hachette.* In-16 de VIII-225 p. — Prix : 3 fr. 50.

Talbert (F.). *Le morbus foneticus, étude médico-grammaticale et historico-comparative. Paris, Société d'éditions scientifiques.* In-8 de 72 p. (Extrait de la *Voix parlée et chantée.*)

Vaillant (V.-J.). *Notes boulonnaises : maistre Mathieu (Matheolus), satirique boulonnais du XIIIe siècle, essai de biographie. Boulogne-sur-Mer, impr. Simonnaire.* In-8 de 52 p.

Vanel (l'abbé Jean-Baptiste). *Les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais*, d'après leur correspondance inédite. *Lyon, Vitte*; *Paris, Picard.* Grand in-8 de X-379 p.

Vicaire (Georges). *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle (1801-1893).* Éditions originales, ouvrages et périodiques illustrés, romantiques, etc. Préface de Maurice Tourneux. *Paris, Rouquette.* Fasc. Ier. In-8 de XIX-177 p., à 2 col. — Prix : 10 fr.

Voltaire. *Théâtre choisi, avec une notice biographique et littéraire et des notes* par E. Géruzez, ancien professeur à la faculté des lettres de Paris. *Paris, Hachette.* In-16 de XXXII-479 p. — Prix : 2 fr. 50.

Weidinger (Ant.). *Die Schäferlyrik der französischen Vorrenaissance.* In-8, 72 p. (Programme de l'École réale Luitpold de Munich.)

Woltersdorff (H.). *Essai sur la vie et les œuvres de Rodolphe Töppfer*, I. (Programme de Magdebourg.) In-4 de 22 p.

CHRONIQUE

Ont été admis comme membres titulaires de la Société :

MM.

Allais (Gustave), professeur à la Faculté des lettres, à Rennes.
Arnoult (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Poitiers.
Auvray (Lucien), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.
Bedier (J.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Behrend, à Berlin.
Beljame (Aug.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Bibliothèque de l'Université, à Graz (Autriche).
Bibliothèque de l'Université à Giessen (Allemagne).
Bibliothèque de l'Université, à Strasbourg.
Bibliothèque publique de la ville, à Genève.
Bocher, à Paris.
Bonnerot, professeur au lycée, à Lyon.
Bourcier, professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux.
Deschamps (Gaston), homme de lettres, à Paris.
Dionne (Eutrope), bibliothécaire du Parlement de la province de Québec, à Québec.
Duchemin (Marcel), à Enghien-les-Bains.
Gallao (Mlle), University of Kansas, à Lawrence, Kansas (États-Unis).
Grapin (l'Abbé), directeur du Petit Séminaire Saint-Bernard, à Plombières-lès-Dijon.
Grossherzogliche Bibliothek, à Weimar.
Jeanson (Ernest), avocat, receveur municipal, à Béziers (Hérault).
Jusserand (J. J.), ministre plénipotentiaire, à Paris.
Klein (l'abbé Félix), maître de conférences à l'Institut catholique, à Paris.
Koschwitz (Édouard), professeur à l'Université à Greifswald (Allemagne).
Nyrop, à Copenhague.
Piaget (Arthur), docteur ès lettres, à Paris.
Pignet, étudiant, à Lyon.
Quentin, publiciste, à Paris.
Ravel (Antoine), à Cavaillon (Vaucluse).
Rossel, professeur à l'Université, à Berne.
Schlager, à Iéna (Allemagne).
Teissier (Jean), capitaine commandant la gendarmerie du territoire, à Belfort.
Université impériale (L'), à Strasbourg.

— M. Jean-Urbain Jarnik, ancien élève de l'École des Hautes-Études, actuellement professeur de philologie romane à l'Université tchèque de Prague, publie, aux frais de l'Académie tchèque François-Joseph, *Deux anciennes versions françaises de la légende de sainte Catherine d'Alexandrie* (Duc verse staro-francouské légendy o sv. Katerine Alexandrinske. *Prague*, in-4 de lii-350 p.). C'est, croyons-nous, le premier ouvrage de ce genre publié en langue tchèque et il est à regretter que cette langue ne soit pas davantage à la portée des romanisants, car la publication de M. Jarnik leur serait d'une grande utilité. Non

seulement le texte y est publié avec un soin méticuleux, mais il est soumis à une analyse philologique d'une rigueur irréprochable. Après avoir décrit les manuscrits qui servent de base à sa publication, M. Jarnik étudie le rapport de la *Vie* latine qu'il suppose avoir été utilisée par sœur Clémence avec la version de celle-ci; il imprime ensuite, en les faisant précéder de cet original et en les corrigeant quand il y a lieu, les deux textes qui nous restent de la version, l'un anglo-normand (d'après le célèbre manuscrit Ashburnham rentré récemment à la Bibliothèque Nationale), l'autre picard (d'après le ms. B. N. 13, 112). Viennent ensuite une comparaison détaillée de ces deux textes, puis une phonétique et une métrique. Ce travail est complété par un glossaire qui indique l'étymologie, les variantes graphiques des deux textes et la fonction des mots dans la phrase. Telle est cette publication, vrai monument de conscience et d'érudition et qui fait le plus grand honneur au philologue qui l'a entreprise et menée à bien.

— M. Tamizey de Larroque vient d'éditer *le Bien ducal*, poème de la fin du XVe siècle par le bordelais Jean Guilloche. « Notaire ou secrétaire » de Philibert II, duc de Savoie, Guilloche composa, « pour charmer les ennuis d'une maladie et aussi pour se recommander à la bienveillance de son protecteur », ce petit poème tout à la louange de la Savoie. Deux gravures en couleurs, dont un portrait, ornent cet opuscule que termine un glossaire.

— M. Arthur Piaget examine, dans la *Romania* de janvier 1894 (p. 152), l'*Epitaphe d'Alain Chartier*, sur laquelle M. l'abbé Requin a lu, au congrès des Sociétés savantes, un mémoire que nous avons déjà signalé. M. Piaget admet, avec M. l'abbé Requin et contrairement à M. du Fresne de Beaucourt, qu'Alain Chartier a été bien réellement archidiacre de Paris et qu'il est mort à Avignon; une allusion d'une ballade du manuscrit français n° 1721 de la Bibliothèque Nationale (fol. 111) confirme ce dernier fait. Quant à la date de l'épitaphe, M. Piaget la croit fausse et pense qu'elle a été rajeunie par une mauvaise lecture.

— *Montaigne* a été le sujet d'une conférence faite en français, au Collège Romain, le 27 mars dernier, par M. Pierre de Nolhac, devant la reine d'Italie et plus de cinq cents auditeurs italiens. C'est la première fois qu'un sujet de littérature française est traité à Rome dans ces conditions.

— M. Ernest Jovy vient de publier une étude sur *les Exercices dramatiques et littéraires et les distributions de prix au Collège royal des PP. de la Doctrine chrétienne de Vitry-le-François* (Vitry, typ. F. Denis, 1893, in-8° de 89 p.), qui complète son étude antérieure sur le *Collège et Vitry de la poésie latine*. On y trouve, entre autres documents, le scénario d'une adaptation, sans personnages féminins, du *Nicomède* de Corneille, représentée par les élèves des Pères, en 1730, sous le titre de la pièce de Marivaux de 1720 : *La mort d'Annibal*.

— Signalons ici deux manuscrits qu'on ne s'aviserait sans doute pas de chercher dans la bibliothèque d'Athènes et qui sont mentionnés dans le catalogue publié par MM. J. et A. Sakkélion. Ces deux manuscrits font partie des legs du marquis de Queux de Saint-Hilaire : l'un (n° 1642) est un recueil de lettres de savants et personnages célèbres du XVIe au XIXe siècle, Scaliger, M. Crusius, Putschius, Meursius, Saumaise, Grœvius, Perizonius, Burmann, Ruhncken, Chardon de la Rochette, Eugène Sue, etc.; l'autre (n° 1739) contient un fragment autographe des *Origines de la langue française* de Gilles Ménage.

— M. Charles Sauzé vient de publier pour la Société archéologique de Rambouillet les *Inventaires de l'hôtel de Rambouillet à Paris, en 1652, 1666 et 1671*,

du château de Rambouillet en 1666 et des châteaux d'Angoulême et de Montausier en 1671 (Tours, imp. Deslis, in-8 de 192 p.). Déjà des extraits en avaient été mis au jour par M. Lorin dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et archéologiques* et nous n'avons pas manqué de faire ressortir alors l'intérêt qu'ils offrent à l'histoire littéraire. On trouvera dans le nouveau volume des renseignements plus abondants encore sur les d'Angennes, leurs relations ou leurs demeures.

— M. Gustave Allais publie séparément la leçon d'ouverture du cours sur le *Théâtre de Racine*, qu'il professe cette année à la Faculté des lettres de Rennes et dont il se propose ultérieurement de composer un ouvrage. L'objet de ce cours est défini dès le début, et l'auteur précise qu'il entend « dégager des œuvres elles-mêmes les éléments essentiels, caractéristiques et constitutifs » du type de la tragédie racinienne qu'il essaie de déterminer. Il étudiera successivement la structure de l'action dramatique telle que la présentent les tragédies de Racine, les ressorts intérieurs du drame, et l'art de l'exécution chez Racine. Anticipant sur ses conclusions, M. Allais trouve dans l'art racinien les trois éléments caractéristiques du grand art : beauté logique, beauté esthétique, beauté morale.

— La conférence sur *l'Eloquence de Bossuet* que M. Ferdinand Brunetière a faite à Dijon le dimanche 15 avril 1894, sous le patronage de la Société des amis de l'université de Dijon, a paru dans *le Temps* du 25 avril. Le conférencier y examine successivement comment et par quels moyens Bossuet a renouvelé l'éloquence de la chaire, quels caractères constituent l'originalité de sa parole, comment ses contemporains et ses successeurs l'ont appréciée. Sur le premier point, M. Brunetière estime que, « si nous voulons saisir ce qu'il y a de nouveau dans l'éloquence de Bossuet, il nous le faut chercher dans le caractère même de sa religion », et deux idées paraissent avoir, « et de bonne heure, plus particulièrement et plus profondément ému Bossuet : ce sont l'idée de la Providence et l'idée de la mort ». Ces idées n'étaient pas nouvelles ni la manière dont Bossuet les relie, mais il les fit siennes, personnelles et intimes, par une méditation constante, et M. Brunetière pense qu'il faut voir dans cette persistance de l'idée de la mort chez Bossuet « le grand secret de son incomparable supériorité dans l'oraison funèbre ». Quant aux qualités de l'éloquence de Bossuet, M. Brunetière croit pouvoir les résumer d'un mot en disant qu'elle est « essentiellement lyrique ». Bossuet est « le plus personnel » de tous les orateurs, « celui qui de tous a toujours pris le plus de part à son propre discours ». Après avoir cité plusieurs exemples à l'appui de cette thèse, M. Brunetière développe en terminant cette conclusion « que, sans la méconnaître, les contemporains n'ont cependant pas apprécié l'éloquence de Bossuet à sa véritable valeur, et que le motif s'en trouvera justement encore dans ce qu'elle avait de trop lyrique pour le moins lyrique de nos grands siècles littéraires — et d'ailleurs le plus éloquent. »

— On trouvera dans le volume que M. d'Eylac (le baron de Claye) a consacré à *la Bibliophilie en 1893* (pet. in-4; libr. Rouquette) deux études bibliographiques : l'une sur la première édition des satires de Boileau; l'autre sur le premier texte du conte de Perrault, *la Belle au Bois dormant*.

— M. E. Ritter a publié, sur Beat de Muralt, un intéressant article dans les *Etrennes religieuses* de 1894 (Genève, W. Kündig). Il y étudie principalement les idées religieuses de Muralt et sa théorie de « la souveraineté de la Parole intérieure ». M. E. Ritter conclut, à propos du mysticisme de Muralt, « qu'il a écouté les voix intérieures, qui lui ont parlé comme à tant d'autres belles âmes. Mais le souffle qui l'emportait l'a laissé près de terre. Il est demeuré aux plus bas degrés de l'échelle mystique. »

M. Ritter publie également dans le *Bulletin de l'Institut national genevois* (t. XXXII) quelques documents inédits sur le même écrivain. C'est d'abord un *Apologue* de Muralt, écrit vraisemblablement vers 1701; puis, un certain nombre de lettres de Muralt, ou relatives à ses affaires, notamment à son expulsion de Genève (cf. le premier numéro de la *Revue*, p. 11). L'une de ces lettres, écrite par Muralt « à M. Thormann, ministre de Lützelfluh, et doyen de la classe de Berthoud », est d'un grand intérêt moral et même littéraire. C'est une éloquente revendication des droits de la conscience : « Je sais bien qu'en soutenant la vie intérieure, je soutiens une chose fort discréditée, et qu'il n'y a peut-être rien de si généralement répété dans le monde que cette entière dépendance de la conscience et des lumières divines... C'est une voie étroite, et incommode à la nature, et qui nous conduit à renoncer à nos inclinations et à notre propre volonté, au lieu que la lettre dépend beaucoup de notre raisonnement, c'est-à-dire de nous-mêmes. Nous nous en accommodons mieux, parce que nous en disposons mieux et que nous la corrompons plus aisément. Je m'en rapporte à tous ceux qui travaillent à mourir à eux-mêmes... » Toute la lettre donne une haute idée, sinon des idées, du moins du caractère de Muralt, et nous devons remercier M. E. Ritter de nous l'avoir fait connaître.

— Voltaire est-il né le 20 février 1694, comme il l'a souvent dit et écrit pendant les dernières années de sa vie, ou le 21 novembre de la même année, comme le porte le registre des baptêmes de l'église Saint-André des Arts, à Paris, dont Jal a publié l'extrait dans son *Dictionnaire critique*? Un document inséré depuis longtemps déjà dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (1855, II, 197) et qui, resté inaperçu, est exhumé par l'*Intermédiaire* (1894, 485), confirme cette dernière date. C'est un acte passé à Sully par Voltaire, le 19 octobre 1719, dans lequel celui-ci se qualifie de « fils mineur », c'est-à-dire âgé de moins de vingt-cinq ans, ce qu'il n'eût pu faire s'il était né le 20 février 1694, et ce qui est exact au contraire si l'on adopte la date du 21 novembre.

— La troisième livraison (mai-juin) de la *Revue historique ardennaise* contient le testament du théologien protestant Pierre Du Moulin, publié par M. Ernest Henry, et un article de M. Jadart sur le père et la date de naissance de l'abbé Batteux. Les biographes ont fait de Batteux un Rémois d'origine parce qu'il fit ses études et professa à l'Université de Reims et qu'il posséda une prébende au chapitre métropolitain de 1748 à 1775. En réalité, Batteux est issu d'une famille d'Alland'huy et il naquit en ce village, qui est voisin d'Attigny, le 8 mai 1713, comme le prouve l'acte de baptême que nous communique M. Jadart.

— M. le vicomte de Grouchy a exhumé de volumineux mémoires écris par le maréchal prince de Croÿ-Solre, pleins de renseignements curieux et inédits sur la seconde moitié du XVIIIe siècle, et se propose de livrer au public de nombreux extraits de ces souvenirs, qui forment quarante volumes in-folio. Deux des passages les plus piquants ont déjà paru dans le *Bulletin du Bibliophile* (mars 1894, p. 121) : l'un est la relation d'une entrevue avec J.-J. Rousseau que le prince de Croÿ va visiter à un sixième étage de la rue Plâtrière; l'autre est le récit des derniers moments de Voltaire, soit d'après le témoignage oculaire de M. de Croÿ lui-même, soit à l'aide des rumeurs assez contradictoires qui coururent alors.

— M. J. Roman a reconstitué avec conscience l'existence très mouvementée de *l'Abbé Arnoux Laffrey, littérateur gapençais (1735-1794)*. Cet abbé était un intrigant fieffé, qui, après avoir fait paraître divers écrits obscurs dans les gazettes de Hollande, s'avisa de publier une *Vie privée de Louis XV* (Londres, 1781, 4 vol. in-12). Le succès en fut éclatant, mais, par une sorte de fatalité,

les bibliographes modernes ont attribué avec persistance la paternité de cet ouvrage à l'avocat Moufle d'Angerville. M. Roman le restitue à son véritable auteur par des arguments qui semblent concluants.

— Des *Souvenirs* inédits d'Aimé Martin ont été publiés par l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* dans ses numéros des 20 et 30 décembre 1893, 10, 20, 30 janvier, 10, 20 et 28 février 1894. On y trouvera des renseignements sur Royer-Collard, Mme Helvétius, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Lamartine, Voltaire, Benjamin Constant, Maine de Biran, Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, Pouqueville (et non Pongerville, comme on l'a imprimé à tort), Baour-Lormian, Sieyès, Garat, les manuscrits inédits de Montesquieu confiés à M. Lainé par la famille, etc.

— L'histoire diplomatique et l'histoire religieuse trouvent surtout leur compte dans le très important ouvrage que M. Léon Séché vient de consacrer aux *Origines du Concordat*. L'histoire littéraire y glanera cependant d'intéressants détails. Signalons en particulier la correspondance inédite du chevalier d'Azara qui, après avoir partagé pendant vingt ans le grand crédit du cardinal de Bernis auprès de la cour de Rome, hérita de tous ses papiers, et aussi les portraits de Cacault et de l'abbé Bernier, les principaux négociateurs du Concordat.

— Le volume que M. Georges Weill a consacré à *un Précurseur du socialisme : Saint-Simon et son œuvre* n'est pas seulement une contribution très importante et neuve à l'histoire des idées du XIXe siècle. C'est aussi une biographie fort informée du penseur et une analyse intime de ses ouvrages. Les écrits de Saint-Simon sont bien faits pour décourager le lecteur, par leur nombre, d'abord, et aussi par l'incohérence de leur composition. M. Georges Weill a eu le courage de lire cette multitude de brochures, courtes et décousues, et de les rattacher entre elles par un lien logique, qui aide à parcourir sans effort une carrière en apparence désordonnée, mais assez unie au fond. Rien ne manque au portrait tracé par M. Georges Weill. On voit revivre Saint-Simon avec son impatience de tout dire, ses intuitions rapides, son insouciance, son dédain de grand seigneur pour le style. « Je présenterai mes idées, dit-il en parlant de lui-même, telles qu'elles ont été forgées par mon esprit; je laisse aux écrivains de profession le soin de les limer : j'écris comme un gentilhomme, comme un descendant des comtes de Vermandois, comme un héritier de la plume du duc de Saint-Simon. » C'est là un procédé trop commode et trop prétentieux, dont les écrits de Saint-Simon offrent de trop nombreux exemples. C'est un trait caractéristique de cette physionomie ardente et mobile que M. Weill a su saisir et fixer dans son vrai jour.

— Sous ce titre *Un roman d'amour*, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a raconté comment Honoré de Balzac connut Mme Hanska, qui devait devenir sa femme. Cette étude a paru en feuilleton dans le *Figaro* du 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 janvier 1894. Depuis lors la correspondance échangée par Balzac avec Mme Hanska a été publiée dans la *Revue de Paris* (*Lettres à « l'Etrangère »*, 1er et 15 février, 1er mars 1894).

— M. S. Söderman a publié en suédois une étude très consciencieuse et fort détaillée sur Alfred de Musset, sa vie et son œuvre (*Alfred de Musset, hans lif och werk*. Stockholm, Palmgvist. In-8°, 287 p.).

— Mlle Valentine de Lamartine, la nièce du grand poète, vient de léguer par testament à la Bibliothèque Nationale le manuscrit des *Girondins* et celui de la *Restauration*, écrits de la main de Lamartine. Elle lègue, en outre, « à son neveu, M. Charles de Montherot, secrétaire d'ambassade, tous ses papiers. Il

fera telles publications qu'il jugera à propos, après avoir soumis les manuscrits au président de la Société des œuvres de M. de Lamartine et à un membre du conseil d'administration, sans l'autorisation desquels ces publications ne pourront être faites. »

— Le premier volume vient de paraître d'une vie de Berryer d'après des documents inédits, qui, nous dit-on, comprendra trois volumes. Il a pour titre : *La jeunesse de Berryer* (Paris, Firmin-Didot, 1894, in-8° de XVI-490 pages), et pour auteur M. Charles de LACOMBE, le biographe du comte de Serres, et l'historien de la Restauration parlementaire. L'éducation du grand orateur à Juilly, sa famille, ses débuts au barreau et à la Chambre, ses premières relations littéraires et politiques sont racontés d'après un grand nombre de papiers personnels demeurés jusqu'à présent inconnus. On doit signaler, comme offrant un intérêt plus particulier d'histoire littéraire, le chapitre sur la *Société des bonnes études*, à laquelle le jeune avocat consacra, sous la Restauration, une partie de son activité. Le volume s'arrête au procès des ministres et à l'analyse très complète de la plaidoirie de Berryer. Nous reviendrons sur la suite de l'ouvrage.

— L'*Eloge* de J. de Séranon, prononcé par M. Charles JORET, professeur à la faculté des lettres d'Aix et correspondant de l'Institut, le 10 avril 1894, à la séance de l'Académie aixoise, a paru à part (Aix, impr. Remondet-Aubin. In-8°, 31 p.). Séranon a été non seulement un éminent avocat, mais un voyageur, un archéologue, un historien. Il a, dans un des discours prononcés à l'Académie, dépeint *Montaigne en voyage*, Montaigne curieux des choses de l'étranger, étudiant volontiers tout ce qui se rapportait à la vie des peuples. En 1852, son manuscrit de 240 pages sur Peiresc obtint de l'Académie d'Aix une médaille d'or.

— La troisième édition du *Précis de grammaire historique de la langue française*, par M. Ferdinand BRUNOT, vient de paraître. L'auteur n'a pas remanié son livre, mais il l'a tenu au courant des recherches les plus récentes de la philologie. Il l'a de plus fait précéder d'une très utile notice bibliographique qui augmente encore les services que peut rendre ce manuel substantiel.

— Nous avons annoncé déjà la publication du *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (1801-1893), par M. Georges VICAIRE. Le second fascicule vient de paraître et contient des indications fort utiles pour les chercheurs, notamment la bibliographie des œuvres de Béranger et d'Henri Beyle et surtout la liste de toutes les publications des sociétés de bibliophiles établies en France. A la suite se trouvent des renseignements sur diverses *Bibliothèques* ou collections publiées par des éditeurs parisiens ou provinciaux.

— M. Ferdinand BRUNETIÈRE a publié, sous forme de préface au dix-neuvième volume (année 1893) des *Annales du théâtre et de la musique* de MM. Noël et Stoullig, une étude sur *la Loi du Théâtre*, qui a également paru dans *le Temps* du 2 mai dernier. Pour M. Brunetière, « drame ou vaudeville, ce que nous demandons au théâtre, c'est le spectacle d'une volonté qui se déploie en tendant vers un but, et qui a conscience de la nature des moyens qu'elle y fait servir ». « La loi générale du théâtre se définit, selon M. Brunetière, par l'action d'une volonté qui se connaît; et les espèces dramatiques se différencient par la nature des obstacles que rencontre l'exercice de cette volonté. Et la quantité de volonté mesure et détermine, à son tour, la valeur dramatique de chaque œuvre en son genre. » Sans vouloir insister sur un sujet dont le complet développement « demanderait tout un livre », l'auteur ne peut s'empêcher « de noter l'éclatante confirmation que cette loi trouve dans l'histoire générale du théâtre. »

— Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France vient de s'enrichir de deux volumes nouveaux. Le catalogue des manuscrits d'Aix a été dressé par M. l'abbé Albanès. Nous signalerons ici comme intéressant l'histoire littéraire : des autographes de Vauvenargues (n° 196); des documents divers sur Malherbe (n°s 776, 885, etc.); d'autres, en plus grand nombre, sur Peiresc et ses relations (*passim*); la correpondance de l'humaniste Antoine Arlier (n° 200); des poésies d'Alain Chartier et d'Olivier de la Marche; un recueil qui paraît être un original des chansons de Coulanges (n° 174); un mémoire et des lettres de Mirabeau (n° 1183). Le catalogue des manuscrits de Bordeaux est l'œuvre de M. Camille Couderc, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Là encore divers manuscrits touchent à l'histoire littéraire, notamment à Montaigne (n°s 534, 738, 739 et 740), à Montesquieu (n°s 693, 828, etc.), à J.-B. Rousseau (n° 677).

— La *Revue rétrospective* commence une nouvelle série, distincte de la première, sous le titre de *Nouvelle revue rétrospective*, et publie à cette occasion une table chronologique des documents insérés précédemment : un grand nombre d'entre eux se rapportent à l'histoire littéraire des XVIIIe et XIXe siècles.

— M. Edmond Huguet, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le mercredi 13 juin, à midi. Thèse latine : *Quomodo Jacobi Amyot sermonem quidam d'Audiguier emendaverit.* Thèse française : *Etude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550.*

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de notre collaborateur M. Victor Fournel, inopinément survenue quelques jours à peine après qu'il eut corrigé les épreuves de l'article publié en tête de ce même numéro. Le temps et la place nous manquent pour louer comme il convient le savoir alerte et sûr de M. Fournel et mentionner ceux de ses ouvrages qui touchent à l'histoire littéraire de la France. Nous voulons seulement rendre sans retard un suprême hommage à l'un des premiers adhérents de notre Société naissante et qui l'entourait d'une sympathie dont nous sentions le prix.

QUESTION

Quel est le véritable nom du poète rémois « Johannes Vulteius »? — « Johannes Vulteius, Remensis », tient une place honorable dans l'histoire de l'humanisme français et il ne serait guère possible de l'écrire sans y faire mention de ses divers recueils d'hendécasyllabes. Quelle est la véritable forme française du nom qu'il a latinisé? M. Ph. Renouard, dans sa récente *Bibliographie des éditions de Simon de Colines* (p. 299), dit que le nom français de J. Vulteius est « Jean Faciot, Jean Voulté ou Jean Voûté ». Voilà qui est un peu vague. D'autre part on trouve, dans l'*Histoire du collège de Guyenne* de M. Ernest Gaullieur (p. 57), une signature de *Jehan Visagier* qui paraît bien être celle de notre homme. Quelque érudit rémois pourrait-il nous dire si d'autres documents plus précis viennent trancher la question et déterminent quelle est la bonne forme parmi tous ces noms divers?

J. P.

RÉPONSES

Montaigne à Bâle. (N° 2, p. 232.) — Il s'agit ici de Théodore Zwinger dit l'Ancien (1533-1588), le médecin de Bâle, qui publia une vaste compilation dont Conrad Lycosthènes lui avait laissé les éléments, sous le titre de *Theatrum vitae humanae primum a Conrado Lycosthene inchoatum denique Theodori Zwingeri studio et labore eousque deductum* (Bâle, 1565, 1571, 1586, 1596 et 1604, in-folio).

P. B.

Publication des procès-verbaux de l'ancienne Académie française. (N° 2, p. 231.) — Il serait fort difficile à l'Académie française de publier intégralement ses procès-verbaux de 1635 à 1793, car les registres qu'elle possède ne remontent qu'à 1672.

Dans le troisième livre de ses *Mémoires*, Charles Perrault, après avoir raconté l'établissement de l'Académie au Louvre et les soins pris par Colbert pour son installation, ajoute : « Ce ministre, voulant bien entrer dans les plus petits détails, fit donner un registre courant de maroquin, où le secrétaire écrivait toutes les décisions de l'Académie. »

Ce registre, aux armes de France, est le plus ancien de ceux que renferment les Archives de la Compagnie. Il commence au lundi 13 juin 1672 par le compte rendu des funérailles de Séguier et de la translation de l'Académie au Louvre.

Les registres antérieurs, dont l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson nous donne par bonheur une idée assez complète, ont disparu depuis longtemps sans qu'on en ait retrouvé le moindre fragment.

Le 11 mai 1676, le neveu et légataire de Conrart remit à l'Académie divers papiers qui lui appartenaient, mais ce fut en vain que Mézeray réclama les anciens registres dont personne n'a eu depuis lors aucune nouvelle.

La transcription faite récemment par les soins de l'Académie ne pouvait donc porter que sur les registres de 1672 à 1793. Elle sert actuellement à l'impression, achevée jusqu'à l'année 1778, et qui, par conséquent, pourra, dans un avenir assez prochain, être livrée au public. C. M.-L.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE HÉROS CORNÉLIEN ET LE « GÉNÉREUX » SELON DESCARTES

ÉTUDE SUR LES RAPPORTS DE LA PSYCHOLOGIE DE CORNEILLE ET DE LA PSYCHOLOGIE DE DESCARTES.

Je ne veux pas revenir sur la question tant débattue de l'influence littéraire de Descartes. La thèse de M. Krantz a été vigoureusement battue en brèche; et je crois qu'elle ne tient plus debout. La philosophie cartésienne n'a pas créé la littérature classique; mais la première s'est développée parallèlement à la seconde; elles sont effets des mêmes causes, expressions indépendantes du même esprit.

Aux preuves diverses qu'on en a données, j'ajouterais cette remarque : que le rapport entre le cartésianisme et la littérature apparaît plus étroit et sensible, quand on examine des écrivains contemporains de Descartes, dont les formes intellectuelles se sont nécessairement déterminées avant la publication de ses écrits, donc hors de son influence. Ainsi, il y a non seulement analogie, mais identité d'esprit, dans le *Traité des passions*, et dans la tragédie cornélienne. Jamais, que je sache, on n'a mis en lumière cette identité, et c'est pourquoi je voudrais la rendre évidente par quelques rapprochements de textes. Peut-être apprendra-t-on ainsi à rendre plus de justice à la psychologie de

Corneille, lorsque l'on verra ses conceptions qui nous paraissent les plus aventureuses et fantaisistes, affirmées par le philosophe comme d'incontestables vérités.

Tout le monde n'a pas entre les mains, et les philosophes seuls peuvent avoir dans la mémoire le *Traité des passions* : aussi laisserai-je souvent la parole à Descartes. De brèves indications suffiront pour Corneille.

I

Le principe de la psychologie cornélienne, c'est la force, la toute-puissance de la volonté. Tous les héros de Corneille sont des héros de la volonté :

> Je suis maître de moi comme de l'univers :
> Je le suis, je veux l'être...,

dit Auguste dans *Cinna*. Et Pauline, dans *Polyeucte* :

> Et sur mes passions ma raison souveraine...

Tous ont la même nature et le même langage. Ouvrons maintenant le *Traité des passions* : nous rencontrons bientôt un titre aussi décisif que suggestif :

Article 40. — Qu'il n'y a point d'âme si faible qu'elle ne puisse, étant bien conduite, acquérir un pouvoir absolu sur ses passions.

Mais comment s'établissent les rapports de la volonté et des passions? par où celle-là parvient-elle à manier, à plier, à détruire celles-ci? Tout le mécanisme de ces relations est expliqué dans quelques articles (41 à 49), dont j'extrais les principaux passages.

Art. 41. — ... La volonté est tellement libre de sa nature, qu'elle ne peut jamais être contrainte; et des deux sortes de pensées que j'ai distinguées en l'âme, dont les unes sont ses actions, à savoir ses volontés, les autres ses passions;... les premières sont absolument en son pouvoir et ne peuvent qu'indirectement être changées par le corps, comme au contraire les dernières dépendent absolument des actions qui les conduisent, et elles ne peuvent qu'indirectement être changées par l'âme.

Art. 45. — Nos passions ne peuvent pas directement être excitées ni ôtées par l'action de notre volonté, mais elles peuvent l'être indirectement par la représentation des choses qui ont coutume d'être jointes

avec les passions que nous voulons avoir, et qui sont contraires à celles que nous voulons rejeter. Ainsi, pour exciter en soi la hardiesse et ôter la peur, il ne suffit pas d'en avoir la volonté, mais il faut s'appliquer à considérer les raisons, les objets ou les exemples qui persuadent que le péril n'est pas grand; qu'il y a toujours plus de sûreté en la défense qu'en la fuite; qu'on aura de la gloire et de la joie d'avoir vaincu, au lieu qu'on ne peut attendre que du regret et de la honte d'avoir fui, et choses semblables.

Ces citations me dispensent de longues réflexions, et portent avec elle la conviction, pour quiconque a bien étudié le théâtre de Corneille. Cette *excitation volontaire des passions contraires à celle qu'on veut ôter, par la représentation des choses qui y sont jointes*, est un procédé familier aux héros raisonneurs de Corneille, qui alignent des arguments pour ou contre leurs passions; et cela nous donne le secret de tant de tirades où s'étale une vigoureuse dialectique par laquelle les personnages semblent pratiquer sur eux-mêmes une sorte de suggestion, s'échauffer artificiellement dans le sens des actes qu'une délibération froidement consciente leur propose. Rappelez-vous Émilie, lorsque son amour pour Cinna s'inquiète des périls de la conjuration où elle le pousse : elle combat ses craintes en se représentant la gloire qui suivra le péril, l'espérance d'en sortir heureusement, le commandement impérieux du patriotisme et de la piété filiale [1]. Ne pouvant supprimer la passion de la peur par une action directe de sa volonté, elle excite en elle toutes les idées contraires à cette passion, qui peu à peu la réduiront et l'étoufferont. Mais poursuivons notre lecture du *Traité* cartésien.

Art. 46. — Il y a une raison particulière qui empêche l'âme de pouvoir promptement changer ou arrêter ses passions;... cette raison est qu'elles sont presque toutes accompagnées de quelque émotion qui se fait dans le cœur, et par conséquent aussi en tout le sang et les esprits... Le plus que la volonté puisse faire pendant que cette émotion est en sa vigueur, c'est de ne pas consentir à ses effets et de retenir plusieurs des mouvements auxquels elle dispose le corps.

Et voilà la clef de la conduite de Pauline, lorsque Félix la presse de revoir Sévère. Elle ne craint pas pour sa vertu, elle craint pour son repos. Elle est sûre de vaincre, mais elle sait la lutte douloureuse. Elle sait qu'elle aura fort à faire pour ne pas laisser traduire au dehors l'émotion de son cœur et de ses sens.

1. *Cinna*, Act. IV, sc. IV toute la tirade d'Émilie qui termine la scène.

Moi! moi! que je revoie un si puissant vainqueur!...
Je sens déjà mon cœur qui pour lui s'intéresse!...
— Ta vertu m'est connue. — Elle vaincra sans doute.
Ce n'est pas le succès que mon âme redoute.
Je crains ce dur combat et ces troubles puissants,
Que fait déjà chez moi la révolte des sens.
(Acte I, sc. 4.)

Aussi abrège-t-elle ensuite son entretien avec Sévère, non qu'elle ait peur de manquer à son devoir, ni qu'elle soupçonne son mari de craindre, ou son amant d'espérer une défaillance de sa vertu : mais elle veut toujours *assurer son repos*, en éloignant l'objet dont la présence excite la révolte de ses sens.

Nous trouvons encore un pareil mécanisme dans Chimène : elle n'étouffe pas son amour pour Rodrigue, et, le voulût-elle, elle ne pourrait; mais elle ne laisse passer aucun acte qui décèle cet amour. L'adresse du roi, au troisième acte, consiste à surprendre sa volonté si soudainement, qu'elle n'ait pas le temps d'arrêter la violente expansion de ses émotions intimes. De là la fausse nouvelle de la mort de Rodrigue, et cette pâmoison, que Chimène détrompée essaie de reprendre comme elle peut. On peut même encore trouver dans les articles 41 et 45 cités plus haut la raison logique de ce qu'il y a d'étalage un peu emphatique et surabondant dans la douleur de Chimène. Son amour est si fort qu'elle a besoin d'exciter sans cesse en elle la représentation de son père mort, de ses plaies, de son sang, de tous les objets sensibles qui sont joints à l'idée de son devoir : c'est un moyen, comme on dit, de se fouetter, de produire en soi de la force pour l'action obligatoire et voulue.

Art. 48. — Or c'est par le succès de ces combats que chacun peut connaître la force ou la faiblesse de son âme; car ceux en qui naturellement la volonté peut le plus aisément vaincre les passions et arrêter les mouvements du corps qui les accompagnent ont sans doute les âmes les plus fortes; mais il y en a qui ne peuvent éprouver leur force, pour ce qu'ils ne font jamais combattre leur volonté avec ses propres armes, mais seulement avec celles que lui fournissent quelques passions pour résister à quelques autres. Ce que je nomme ses propres armes sont des jugements fermes et déterminés touchant la connoissance du bien et du mal, suivant lesquels elle a résolu de conduire les actions de sa vie; et les âmes les plus foibles de toutes sont celles dont la volonté ne se détermine point ainsi à suivre certains jugements, mais se laisse continuellement emporter aux passions présentes, lesquelles étant souvent contraires les unes aux autres, la tirent tour à tour à leur parti, et,

l'employant à combattre contre elle-même, mettent l'âme au plus déplorable état qu'elle puisse être. Ainsi, lorsque la peur représente la mort comme un mal extrême et qui ne peut être évité que par la fuite, l'ambition, d'autre côté, représente l'infamie de cette fuite comme un mal pire que la mort; ces deux passions agitent diversement la volonté, laquelle obéissant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, s'oppose continuellement à soi-même, et ainsi rend l'âme esclave et malheureuse.

Cet article nous aide à rendre compte d'une impression que fait assurément la lecture de Corneille, et à résoudre une des grandes objections faites à la composition de ses caractères. Les personnages de Corneille, dit-on, raisonnent trop; et Boileau déjà, dans son *Art poétique*, le visait lorsqu'il notait sévèrement les *froids raisonnements* de certaines tragédies. Si nous songeons que les *propres armes de la volonté* sont des *jugements fermes et déterminés touchant la connaissance du bien et du mal*, et que l'on *n'éprouve la force* de la volonté qu'en la faisant combattre avec ses propres armes, nous comprendrons d'où vient que les héros cornéliens sont toujours *conscients* et *raisonneurs* : ils forment des *jugements fermes et déterminés*, pour être les appuis de leur volonté, les ressorts de leur action. Et d'autre part, quand nous lisons que *les âmes les plus faibles de toutes sont celles dont la volonté ne se détermine point à suivre certains jugements, mais se laisse continuellement emporter aux passions présentes*, nous nous expliquons pourquoi l'on ne trouve point chez Corneille un seul *passionné* qui soit purement un *passionné*, un *impulsif* qui soit vraiment un *impulsif*, pourquoi, du moins, jamais un caractère de cette nature ne saurait avoir dans son œuvre une grandeur sérieuse et tragique. Il méprise tellement ces *âmes faibles* qui ne se déterminent point sur des jugements fermes, qu'il ne saurait les peindre que dans une médiocrité basse et presque comique : c'est Prusias, c'est Félix, c'est Valens, c'est Ptolémée. Je joindrais presque encore Cinna à cette liste : car la raison de l'impression équivoque qu'il donne, la raison de la médiocrité d'âme qui le fait presque mépriser parfois, c'est qu'il est tiraillé entre un instinct d'honneur et un désir d'amour, qui entraînent tour à tour sa volonté, l'opposent continuellement à elle-même et la rendent esclave et malheureuse.

Art. 49. — Il est vrai qu'il y a fort peu d'hommes si foibles et irrésolus qu'ils ne veulent rien que ce que leur passion leur dicte. La plupart ont des jugements déterminés, suivant lesquels ils règlent une partie de leurs actions; et, bien que souvent ces jugements soient faux, et même

fondés sur quelques passions par lesquelles la volonté s'est auparavant laissé vaincre ou séduire, toutefois à cause qu'elle continue de les suivre lorsque la passion qui les a causés est absente, on les peut considérer comme ses propres armes, et penser que les âmes sont plus fortes ou plus foibles à raison de ce qu'elles peuvent plus ou moins suivre ces jugements et résister aux passions présentes qui leur sont contraires. Mais il y a pourtant grande différence entre les résolutions qui procèdent de quelque fausse opinion et celles qui ne sont appuyées que sur la connaissance de la vérité; d'autant que si on suit ces dernières, on est assuré de n'en avoir jamais de regret ni de repentir, au lieu qu'on en a toujours d'avoir suivi les premières lorsqu'on en découvre l'erreur.

Cet article est capital. Les premiers mots nous découvrent toute la distance qui sépare les idées cartésiennes et cornéliennes de nos idées : la volonté, pour nous, est une chimère peut-être, sûrement une exception; pour Descartes, pour Corneille, c'est l'absence de volonté consciente et raisonnable, c'est l'*impulsion* pure qui est l'exception. « Il y a fort peu d'hommes si foibles et irrésolus, qu'ils ne veuillent rien que ce que leur passion leur dicte. » Et voilà pourquoi ces âmes faibles, tiraillées et méprisables, sont l'exception dans l'œuvre de Corneille : pour être dans la vérité, il nous décrit surtout des âmes fortes qui suivent avec constance des jugements clairs. Il se peut que ces âmes fortes soient passionnées aussi, mais elles raisonnent leur passion, elles en déterminent l'objet comme absolument bon et désirable; et ainsi à l'impulsion elles substituent des jugements, des maximes nettes et réfléchies, qui seront désormais les vrais principes de leur action. C'est une des originalités de Corneille que cette résolution de la passion en volonté : et l'on voit qu'ici encore Descartes l'approuve. L'exemple le plus remarquable qu'on en puisse citer se tire de la tragédie d'*Horace* : Camille, une amoureuse frénétique, Horace, un frénétique patriote, sont des âmes de même trempe qui toutes les deux adhèrent de toute leur volonté aux objets de leurs passions. De là les formes raisonneuses de leurs plus brutales fureurs : de là ce curieux monologue de Camille où elle concerte les moyens de faire expier à son frère la mort de son amant, et de là le mot de ce frère quand il tire l'épée pour tuer sa sœur, coupable d'avoir insulté sa patrie :

> C'est trop : *ma patience à la raison* fait place.
> (IV, 5.)

Que la passion première soit tout à fait mauvaise, ou que l'âme,

égarée par une connaissance insuffisante, choisisse avec réflexion un faux bien pour objet de sa volonté, on aura le scélérat cornélien, héros de la volonté tout comme le généreux cornélien. Sa scélératesse n'a pas l'allure inégale et capricieuse, les *à-coups* et les secousses de l'action impulsive et irraisonnée : elle est rectiligne, égale, inépuisable, exempte d'hésitation et de trouble, parce qu'elle est l'application consciencieuse d'une maxime réfléchie. Je ne puis que renvoyer à la Cléopâtre de *Rodogune*. En revanche, il suffira que la fausseté du jugement qui règle les actes du personnage lui soit montrée; et aussitôt il pivotera sur lui-même, il fera volte-face, et se remettra en marche dans une direction absolument opposée, du même pas égal et soutenu dont il marchait tout à l'heure en sens inverse. La raison éclairée tout d'un coup a retourné tout d'un coup la volonté. Émilie voit dans Auguste un tyran féroce et sanguinaire : nul bienfait ne l'a ramenée. Elle veut le tuer. Mais Auguste fait grâce entière à son amant, à elle; il révèle une générosité qu'elle ne soupçonnait pas; par suite le jugement d'Émilie change soudain :

> Ma haine va mourir que j'ai crue immortelle,
> Elle est morte,

dit-elle; et la plus forcenée des furies devient en un instant la plus dévouée des filles.

De pareilles volte-face ne sont pas à craindre, quand *les jugements de la volonté sont appuyés sur la connaissance de la vérité* : alors on ne connaît plus ni regret, ni remords, ni repentir :

> Je le ferais encore si j'avais à le faire,

répètent à l'envi les héros cornéliens. Et ne voit-on pas sortir de la dernière phase de cet article 49 le héros impassible, impeccable, sans émotion comme sans défaillance, qu'on a tant de fois reproché à Corneille, et dont on a tant de fois raillé l'invraisemblance?

Descartes y tient, à cette sérénité imperturbable de l'homme sûr de sa volonté, et qui s'y retranche en telle sorte que rien ne l'y saurait atteindre ni forcer. Il se reprend plus d'une fois à la décrire; et, en la décrivant, c'est l'état d'âme des Nicomède, des Sertorius et des Suréna qu'il analyse :

> Art. 148. — ... Il est certain que, pourvu que notre âme ait toujours de quoi se contenter en son intérieur, tous les troubles qui viennent d'ailleurs n'ont aucun pouvoir de lui nuire; mais plutôt ils servent à augmenter sa joie, en ce que, voyant qu'elle ne peut être offensée par

eux, cela lui fait connoître sa perfection. Et afin que notre âme ait ainsi de quoi être contente, elle n'a besoin que de suivre exactement la vertu. Car quiconque a vécu en telle sorte que sa conscience ne lui peut reprocher qu'il ait jamais manqué à faire toutes les choses qu'il a jugées être les meilleures (qui est ce que je nomme ici suivre la vertu), il en reçoit une satisfaction qui est si puissante pour le rendre heureux, que les plus violents efforts des passions n'ont jamais assez de pouvoir pour troubler la tranquillité de son âme.

Et cette tranquillité d'âme a son fondement dans l'assurance que rien n'est à nous que notre volonté, mais que notre volonté n'est qu'à nous : si bien qu'assuré de son vouloir, l'homme se détache du reste, et voit indifféremment l'événement tourner pour ou contre lui. Il sait que, quoi qu'il arrive, sa liberté intérieure subsistera tout entière.

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux,

dit le vieil Horace : et Nicomède, Sertorius, Suréna, assistent impassibles, sans un mouvement de crainte ni de dépit, sans la plus légère marque de trouble et d'émotion aux intrigues et aux complots qui menacent leur liberté, leur fortune ou leur vie. Descartes va nous en donner la raison.

Art. 152. — Je ne remarque en nous qu'une seule chose qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à savoir l'usage de notre libre arbitre, et l'empire que nous avons sur nos volontés; car il n'y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés...

Art. 153. — Ainsi je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu'il connoît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures; ce qui est suivre parfaitement la vertu.

Jamais, je crois, le principe de l'héroïsme cornélien et de l'admiration que malgré tout il inspire, n'a été mieux mis à découvert que dans ces dernières lignes. On y voit à merveille comment cet héroïsme de la volonté, qui devient la plus haute vertu quand il s'appuie sur une connaissance vraie, garde pourtant une admirable grandeur pour le déploiement d'énergie où il nous fait assister, même quand la connaissance est fausse, et qu'il

s'attache au mal. Il apparaît bien ainsi que l'héroïsme cornélien, dans son essence originale, n'a pas forcément un caractère moral, et ressemble fort, avec plus d'étroitesse, à la *virtù* des Italiens de la Renaissance, comme l'a déjà fait remarquer, je crois, M. Brunetière dans une conférence de l'Odéon.

II

L'identité des conceptions de Descartes et de Corneille va si loin que nous retrouvons dans le *Traité des passions* quelques-uns des caractères les plus extraordinaires et les plus originaux que le poète tragique ait composés : Nicomède, par exemple, et Auguste.

Voici Nicomède, d'abord, avec cette sérénité hautaine, dont il domine tous ceux qui l'entourent, et Attale, et Arsinoé, et Flaminius même :

Art. 203. — ... Comme il n'y a rien qui la rende (*la colère*) plus excessive que l'orgueil, ainsi je crois que la générosité est le meilleur remède qu'on puisse trouver contre ses excès, pour ce que, faisant qu'on estime fort peu tous les biens qui peuvent être ôtés, et qu'au contraire on estime beaucoup la liberté et l'empire absolu sur soi-même, qu'on cesse d'avoir lorsqu'on peut être offensé par quelqu'un, elle fait qu'on n'a que du mépris ou tout au plus de l'indignation pour les injures dont les autres ont coutume de s'offenser.

Et voici la raillerie héroïque de Nicomède, tour à tour chargée d'indignation ou de mépris.

Art. 127. — Pour le ris qui accompagne quelquefois l'indignation, il est ordinairement artificiel et feint; mais lorsqu'il est naturel, il semble venir de la joie qu'on a de ce qu'on voit ne pouvoir être offensé par le mal dont on est indigné, et, avec cela, de ce qu'on se trouve surpris par la nouveauté ou par la rencontre inopinée de ce mal; de façon que la joie, la haine et l'admiration y contribuent...

Art. 163. — ... Ce que je nomme le dédain est l'inclination qu'a l'âme à mépriser une cause libre, en jugeant que, bien que de sa nature elle soit capable de faire du bien ou du mal, elle est néanmoins si fort au-dessous de nous qu'elle ne nous peut faire ni l'un ni l'autre.

Voici maintenant Auguste, dans *Cinna*. L'originalité du rôle d'Auguste est de présenter un héros en qui la noblesse n'est pas naturelle, et qui s'élève d'une bassesse cruelle et tyrannique jusqu'à la sublime clémence : cette évolution du caractère explique le déplacement d'intérêt qu'on a tant de fois signalé dans cette

tragédie dont le premier acte étale les crimes d'Auguste, jusqu'à le rendre odieux, tandis que du second au cinquième il va sans cesse s'élevant et se purifiant. Comment se fait cette évolution? Écoutons Descartes dans l'article où il expose « comment la générosité peut être acquise ».

Art. 161. — Il est certain que la bonne institution sert beaucoup pour corriger les défauts de la naissance, et que si on s'occupe souvent à considérer ce que c'est que le libre arbitre, et combien sont grands les avantages qui viennent de ce qu'on a une ferme résolution d'en bien user, comme aussi, d'autre côté, combien sont vains et inutiles tous les soins qui travaillent les ambitieux, on peut exciter en soi la passion et ensuite acquérir la vertu de générosité, laquelle étant comme la clef de toutes les autres vertus et un remède général contre tous les dérèglements des passions, il me semble que cette considération mérite bien d'être remarquée.

Art. 155. — ... Les plus généreux ont coutume d'être les plus humbles; et l'humilité vertueuse ne consiste qu'en ce que la réflexion que nous faisons sur l'infirmité de notre nature et sur les fautes que nous pouvons avoir autrefois commises,... est cause que nous ne nous préférons à personne...

Art. 156. — Ceux qui sont généreux... sont naturellement portés à faire de grandes choses, et toutefois à ne rien entreprendre dont ils ne se sentent capables...

Auguste passe par toutes les étapes qui sont ici indiquées :

1° Vanité des soins qui travaillent les ambitieux.

> J'ai souhaité l'empire et j'y suis parvenu;
> Mais en le souhaitant, je ne l'ai pas connu.
> Dans sa possession j'ai trouvé pour tous charmes
> D'effroyables soucis, d'éternelles alarmes,
> Mille ennemis secrets, la mort à tous propos,
> Point de plaisir sans trouble, et jamais de repos.
>
> (II, 1.)

D'où va sortir le dégoût des biens qui peuvent être ôtés.

2° Réflexion sur les fautes qu'on a commises, d'où l'on ne se préfère à personne :

> Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre!
> Quoi! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné!...
> Ils violent des droits que tu n'as pas gardés!...
>
> (IV, 2.)

3° Ne rien entreprendre dont on ne se sente capable :

Mais quoi? toujours du sang et toujours des supplices?
Je veux me faire craindre et ne fais qu'irriter...
Et le sang répandu de mille conjurés
Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.
(IV, 2.)

4° Désabusé, donc, de « cet empire absolu sur la terre et sur l'onde », dégoûté des rigueurs qui ne servent à rien, conscient aussi de son indignité, « il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés »; il n'estime plus que « l'empire absolu sur soi-même ».

Je suis maître de moi comme de l'univers,
Je le suis, je veux l'être. O siècles, ô mémoire,
Conservez à jamais ma dernière victoire!
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
(V, 3.)

Dès lors Auguste s'est dépouillé d'Octave; la volonté a nettoyé cette âme perverse, et y a engendré la générosité.

III

Corneille a donné à l'amour un caractère *vertueux* et *moral* dont on s'est étonné souvent. C'est que l'amour n'est pas dans Corneille une attraction sensuelle, une émotion irraisonnée de la sympathie : sans exclure ces éléments, il en fait surtout un élan vers la perfection; l'amour cornélien est conscient, raisonnable et volontaire. Il est précisément ce que Descartes explique en son article 139.

Art. 139. — Nous devons principalement considérer les passions en tant qu'elles appartiennent à l'âme, au regard de laquelle l'amour et la haine viennent de la connoissance... Et lorsque cette connoissance est vraie, c'est-à-dire que les choses qu'elle nous porte à aimer sont véritablement bonnes, et celles qu'elle nous porte à haïr sont véritablement mauvaises, l'amour est incomparablement meilleure que la haine; elle ne sauroit être trop grande, et elle ne manque jamais de produire la joie. Je dis que cette amour est extrêmement bonne, pour ce que, joignant à nous de vrais biens, elle nous perfectionne d'autant. Je dis aussi qu'elle ne saurait être trop grande, car tout ce que la plus excessive peut faire, c'est de nous joindre si parfaitement à ces biens, que l'amour que nous avons particulièrement pour nous-mêmes n'y mette aucune distinction, ce que je crois ne pouvoir jamais être mauvais : et elle est nécessairement suivie de la joie, à cause qu'elle

nous représente ce que nous aimons comme un bien qui nous appartient.

Cet amour, bien différent du désir qui naît de l'agrément, et qui est l'amour ordinaire des romans et des comédies, cet amour se fonde en somme sur l'estime. Chimène aime Rodrigue, parce qu'elle ne connaît rien de meilleur. Pauline a aimé Sévère parce jamais Rome

N'a produit plus grand cœur ni vu plus honnête homme.

Aimer un homme, c'est donc aimer le bien qui est en lui; c'est donner un culte légitime à l'excellence d'une nature la meilleure qu'on ait rencontrée. De là ces adorations, ces dévotions des amants dans le théâtre de Corneille. De là vient que l'amour est une vertu, et source de vertu, parce qu'il n'est autre chose en soi que l'amour de la perfection :

Des grandes actions il rend l'homme amoureux,...
L'impossibilité jamais ne l'épouvante...
Ainsi qui sait aimer se rend de tout capable...
Mais le manque d'amour fait le manque de cœur.

(Imitation de J.-C.)

C'est de l'amour de Dieu que Corneille dit cela : mais l'amour de Dieu n'est pas différent essentiellement de l'amour des créatures : il n'en diffère que par l'absolue perfection de l'objet, tandis que dans les créatures la perfection est toujours bornée. Cette identité des sentiments, avec ces différences des objets, apparaît dans l'article 83 de Descartes :

Art. 83. — On peut, ce me semble, distinguer l'amour par l'estime qu'on fait de ce qu'on aime, à comparaison de soi-même; car lorsqu'on estime l'objet de son amour moins que soi, on n'a pour lui qu'une simple affection; lorsqu'on l'estime à l'égal de soi, cela se nomme amitié; et lorsqu'on l'estime davantage, la passion qu'on a peut être nommée dévotion. Ainsi on peut avoir de l'affection pour une fleur, pour un oiseau, pour un cheval; mais, à moins que d'avoir l'esprit fort déréglé, on ne peut avoir de l'amitié que pour des hommes. Et ils sont tellement l'objet de cette passion, qu'il n'y a point d'homme si imparfait qu'on ne puisse avoir pour lui une amitié très parfaite lorsqu'on en est aimé et qu'on a l'âme véritablement noble et généreuse. Pour ce qui est de la dévotion, son principal objet est sans doute la souveraine divinité, à laquelle on ne saurait manquer d'être dévot, lorsqu'on la connoît comme il faut; mais on peut aussi avoir de la dévotion pour son prince, pour son pays, pour sa ville, et même pour un homme

particulier, lorsqu'on l'estime beaucoup plus que soi. Or la différence qui est entre ces trois sortes d'amour paraît principalement par leurs effets; car, d'autant qu'en toutes on se considère comme joint et uni à la chose aimée, on est toujours prêt d'abandonner la moindre partie du tout qu'on compose avec elle pour conserver l'autre; ce qui fait qu'en la simple affection l'on se préfère toujours à ce qu'on aime, et qu'au contraire en la dévotion l'on préfère tellement la chose aimée à soi-même qu'on ne craint pas de mourir pour la conserver. De quoi on a vu souvent des exemples en ceux qui se sont exposés à une mort certaine pour la défense de leur prince ou de leur ville, et même aussi quelquefois pour des personnes particulières auxquelles ils s'étaient dévoués.

Par cette conception de l'amour s'expliquent quelques-unes des singularités du théâtre de Corneille. Le mécanisme curieux, d'abord, et les déplacements de sentiments qu'on remarque dans *Polyeucte*. Pauline, qui aimait Sévère pour son *grand cœur*, passe à aimer Polyeucte, quand elle connaît en lui une forme d'héroïsme fort au-dessus de la vertu humaiue de Sévère. Polyeucte, pareillement, n'a d'abord rien aimé plus que Pauline :

Je vous aime (lui dit-il),
Le ciel m'en soit témoin, beaucoup plus que moi-même.
(Act. I.)

Un peu plus tard, il dit :

Je vous aime
Beaucoup moins que mon Dieu, cent fois plus que moi-même.
(Act. IV.)

Dans l'intervalle il a achevé de « connaître comme il faut la souveraine divinité » : c'est la souveraine perfection, il ne pouvait manquer de l'aimer plus que Pauline. Ainsi dans la tragédie, l'amour suit exactement la connaissance; à mesure que la connaissance s'épure, l'amour se transforme, et elle le porte d'objet en objet, du moins parfait au plus parfait.

De là vient encore le caractère très particulier et très original que prend dans Corneille la lutte de la passion et du devoir. Si l'amour est la vertu des grands cœurs, il semble qu'il y ait contradiction à le combattre. L'amour est en effet une dette qu'on paye à la vertu. S'il doit céder à l'honneur, ce n'est pas du tout pour la raison qu'on donne d'ordinaire, parce qu'il est d'ordre inférieur : non, il est au contraire raisonnable; et ni Chimène ni Rodrigue ne songent à en rougir, ni à s'en défaire. S'ils agissent contre l'amour, c'est dans l'intérêt même de l'amour. Subtilité

apparente, facile pourtant à concevoir. Car chacun des efforts qu'ils font contre l'amour, les élève à un degré plus haut d'héroïsme qui a droit à une somme plus grande d'amour. Ainsi leurs âmes s'embrassent plus étroitement, quand leurs actes s'opposent le plus, et leur passion se nourrit de tout ce qu'ils font contre elle. C'est pour Chimène même que Rodrigue a écouté son devoir de fils plutôt que son devoir d'amant :

> Qui m'aima généreux, me haïrait infâme...
> Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
> Pour effacer ma honte et *pour te mériter*.

Si l'estime, en effet, détermine l'amour, il faut sacrifier l'amour à l'honneur dont la perte ne laisserait pas subsister l'estime. Et ainsi on ne mérite l'amour qu'en ne faisant rien pour lui. Voilà qui porte ce sentiment à une curieuse hauteur, jusqu'à ne plus vivre que du sacrifice sans cesse renouvelé qu'on en fait; mais c'est le nécessaire complément d'une théorie qui l'identifie à l'amour de la perfection : les amants se sentent obligés à se traiter réciproquement comme parfaits, et à se rendre individuellement le plus parfaits qu'ils peuvent.

IV

D'où viennent toutes ces ressemblances que j'ai relevées entre les tragédies de Corneille et le *Traité* de Descartes? Le *Traité des passions* fut écrit en 1646, publié en 1649 : les chefs-d'œuvre de Corneille avaient paru presque tous. Ce n'est donc pas Corneille qui s'est inspiré de Descartes : est-ce Descartes qui s'est inspiré de Corneille? Je retrouve dans le *Traité* Nicomède aussi bien qu'Auguste; et Nicomède est postérieur à 1649. Il n'y a donc pas eu influence de l'un sur l'autre, mais communauté d'inspiration.

Le philosophe et le poète ont travaillé tous les deux sur le même modèle : l'homme que la société française présentait communément au début du XVIIe siècle. Une réalité qui, en eux-mêmes et hors d'eux-mêmes, commandait à leurs conceptions, rend seule compte de l'étonnante identité qu'on y remarque. Et cette réalité n'est pas bien difficile à trouver. La race que les désordres et les périls du XVIe siècle ont formée, est une race robuste, intelligente, active; elle a des sens brutaux, l'esprit vif, souple, lucide, pratique, la volonté saine et intacte. Entre les appétits des sens et les idées de l'esprit, elle ne laisse aucune place aux pures émotions du cœur, aux molles rêveries de l'ima-

gination; elle vit de la vie physique et de la vie intellectuelle, avec intensité : point du tout de la vie sentimentale. Elle estime pardessus tout la netteté des jugements, la promptitude des décisions; elle met son idéal à tenir toujours toutes les forces de son corps et de son âme à commandement. Voulons-nous voir le type réalisé dans quelques individus? Regardons Richelieu, Retz, Turenne, Bussy. Le remarquable livre de M. Hanotaux met bien en lumière cette domination de l'intelligence et de la volonté dans Richelieu.

Et voici, je crois, l'importante conclusion qu'on peut tirer des textes que nous venons d'étudier. Il faut nous garder des affirmations absolues et téméraires, quand la vérité psychologique des caractères dessinés par un auteur ne nous apparaît pas, quand ils choquent notre conception familière. A chaque époque, la littérature fait prévaloir un type, conforme au goût, à l'état moral et physique du public qui est à la fois le modèle et le juge. Dans notre temps de névrosés, de détraqués, de veules emballés, bons pour la gesticulation et mauvais pour l'action, nous comprenons aisément les impuissants mélancoliques, les impulsifs tendres ou brutaux du roman contemporain : nous comprenons encore les maniaques grandioses, les passionnés extatiques de la littérature romantique. Les agités sentimentaux, parfois actifs et parfois demi-conscients, les féminins délicats et vibrants de Racine sont aussi à notre portée. Le type intellectuel et actif, réfléchi et volontaire, nous échappe. Nous le nions : nous accusons Corneille de l'avoir inventé. Mais Descartes nous avertit que Corneille n'a pas rêvé. Ils ont décrit l'un et l'autre une forme d'âme commune en leur temps, et l'idéal où cette forme d'âme tendait. Ce type a été délaissé par la littérature, et, je le veux bien, parce qu'il avait cessé d'être commun dans la nature. A-t-il totalement disparu? N'existe-t-il plus aujourd'hui? Je suis sûr que, si la mode littéraire, le préjugé ne nous fermaient les yeux, et ne nous empêchaient pas de voir tout ce qui est contraire à l'hypothèse psychologique actuellement en faveur, nous le retrouverions; même parmi nos contemporains, il y a encore des natures à la Corneille : de solides hommes, fortement sensuels et point du tout sensibles, des intellectuels qui transforment leurs impressions en idées, les idées en jugements, les jugements en volontés, qui savent ce qu'ils veulent, veulent ce qu'ils font, et dont la vie est dans l'ensemble une œuvre de claire conscience et de libre détermination, si l'on entend seulement par liberté la puissance des idées pures pour déterminer les actes.

Gustave Lanson.

D'HORACE A AUBANEL

HISTOIRE D'UN LIEU COMMUN

En lisant un livre tout récent : — *Le Poète Théodore Aubanel*, par M. Ludovic Legré, — je note un même thème poétique revenant jusqu'à trois fois parmi les citations de la *Miougrano entre-duberto* et des *Fiho d'Avignoun* dont l'auteur le parsème :

« Veici l'estiéu, li niue soun claro [1]... »

puis :

« A pléni jitello
Abriéu s'espandis,
E dins la pradello
Brodo un gai tapis;
Tendramen m'agrado
Miès que touto flour,
De moun adourado
L'ardènto palour [2]... »

enfin :

« Oudourous, celèste, lougié
Autant qu'un respir de chatouno,
Abriéu, dins li flour dou vergié
Aleno em' un brut de poutouno

Tendre coume lou parauli
D'uno amouroso, dins l'aubriho
S'ausissié lou canta poulit
E li souspir de l'auceliho [3].

Veici lou verd, veici li nis;
Pertout la sabo reboumbello [4]... »

Qu'une même pensée reparaisse à plusieurs reprises dans l'œuvre d'un poète cela n'est pas pour nous choquer et, lorsqu'elle est originale et caractéristique, elle nous charme plutôt

1. L. Legré, *Le poète Th. Aubanel*, p. 51.
2. *Ibid.*, p. 301.
3. Comparez ces trois derniers vers avec ceux de Guill. de Machaut cités plus loin :

Que cil oisillon en l'abril
Font leurs amoureuses tençons.

4. *Ibid.*, p. 309.

comme le motif-conducteur d'une âme. Par malheur celle-ci n'est ni originale ni caractéristique, car voilà tantôt deux mille ans qu'elle traîne de rimeur en rimeur à travers notre poésie. S'il s'agissait seulement de prouver que ce que les félibres admirent le plus est souvent ce qui mérite d'être admiré le moins, l'idée ne nous viendrait pas de la signaler. Mais comme elle peut servir notablement à commencer la démonstration de cette vérité que le félibrige vit surtout de lieux communs et comme, en outre, elle nous permet mieux que les dissertations les plus documentées de suivre en quelques phases encore assez brumeuses l'évolution de notre littérature, nous ne voulons pas laisser échapper cette occasion d'en esquisser l'histoire.

Ce thème, que nous appellerons, pour plus de commodité, le *thème du Renouveau*, ne se rencontre pas dans nos auteurs contemporains. Il a bien pu arriver cinq ou six fois à Hugo [1], deux ou trois fois à Musset [2], et peut-être encore à quelques autres poètes de célébrer en deux ou trois vers le retour du printemps, mais c'était toujours parce que le sujet de leur poème l'exigeait et dans des termes si variés qu'aucune tradition n'y saurait être perçue. De toute notre littérature classique du XVIIIe et du XVIIe siècle cette formule est également absente : des poètes de palais ou de boudoirs n'étaient pas hommes, on le comprend, à s'émouvoir beaucoup du changement des saisons. Au XVIe siècle seulement, quand nous entendons Remi Belleau célébrer :

« Avril, l'honneur des prés verds [3] ! »

Ronsard dire à sa Cassandre :

« Le printemps vient, naissez fleurettes [4] ! »

ou Desportes chanter :

« La terre naguère glacée
Est ores de vert tapissée
Son sein est embelli de fleurs [5] »,

nous commençons à voir se dessiner vaguement la phrase d'Aubanel. Mais le début du *Temple de Cupido*, de Clément Marot, en 1515 :

1. V. Hugo, *Chants du crépuscule*, XXXI; *Voix intérieures*, XIV; *Contemplations*, XIV; *Chansons des rues et des bois*, X, XII, etc.
2. A. de Musset, *la Mi-Carême*, *la Nuit de mai*, etc.
3. R. Belleau, *Œuvres* (édit. Gouverneur), t. II, p. 43.
4. Ronsard, *Œuvres* (édit. Blanchemain), t. II, p. 453.
5. Desportes, *Œuvres* (édit. Michiels), p. 84.

« Sur le printemps, que la belle Flora
Les champs couverts de diverse flour a
Et son ami Zephyrus [1]... »

suffit à nous avertir qu'ils n'en sont pas les créateurs. On le chercherait en vain, cependant, dans leurs prédécesseurs immédiats, les poètes de la première moitié du XVIe siècle (Saint-Gelais, Marguerite de Navarre, Bucher, J. Bouchet, Collerye, Gringore, Crétin, J. Le Maire, etc.), et même dans les poètes du XVe siècle (Villon, Coquillart, Baude, Martial d'Auvergne, A. Chartier, Charles d'Orléans, Christine de Pisan, etc.) [2]. Il y a bien divers *chants de mai* dans les œuvres de tous ces poètes [3], car depuis que les Romains l'ont consacré à Vénus, le mois de mai est resté dédié aux dames, et nul amant n'en laisserait passer les premiers jours sans envoyer quelque présent ou quelques vers à celle qu'il aime; mais l'idée de comparer la beauté de leur amante à celle de la nature en fleurs est trop naturelle pour que nous les accusions d'user en tel cas d'un thème tout fait quand elle leur vient, et nous l'oserions d'autant moins que le plus habituellement elle ne leur vient même pas [4].

Au XIVe siècle enfin voici le thème du renouveau se manifestant d'une façon typique. On le surprend au commencement du *Bastars de Buillon* :

« A l'entrée de mai, chelle douche saison
Que florissent chil pré, chantent chil oiseillon [5]... »

Eustache Deschamps écrit :

« Puisque je voy le printemps revenir,
Et puisque j'oy les doux chans des osiaux,
Et es vergiés voy l'erbete venir,
Les prez verdir, florir les arbrissiaux [6]... »

Et Guillaume de Machaut chante dans son *Livre du Voir-dit* :

1. Cl. Marot, *le Temple de Cupido*, v. 1 à 3.
2. En Provence, pour les raisons que nous dirons plus loin, il se maintient encore, et apparaît, à la fin du XVe siècle, dans les *Poésies* du roi René.
3. Par exemple : Cl. Marot, *Œuvres* (édit. Jannet), t. II, p. 101 et 102; M. de Saint-Gelais, *Œuvres* (éd. Blanchemanin), t. I, p. 213; t. II, p. 48, 142; Christine de Pisan, *Œuvres poétiques* (éd. Roy), t. I, p. 35; Charles d'Orléans (éd. Guichard), p. 62 et 70.
4. Pas un mot des fleurs et des oiseaux notamment dans les *Chants de mai* de M. de Saint-Gelais et de Ch. d'Orléans.
5. *Li Bastars de Buillon* (éd. Scheler), v. 1 et 2.
6. Eustache Deschamps, *Œuvres* (éd. Queux Saint-Hilaire), t. II, p. 193; t. III, p. 342.

« Li printemps vint biaus et jolis...
Ce fu tout droit au mois d'avril
Que cil oisillon en l'abril
Font leurs amoureuses tençons [1]... »

Mais il est bien rare encore dans les poètes de cette époque, si rare qu'on ne le rencontre que deux ou trois fois dans l'œuvre immense d'Eustache Deschamps et qu'on ne le trouve ni dans le *Livre des Cent Ballades*, ni dans les *Poésies* de Froissart, ni dans les *chansons* de J. de Lescurel. Pourtant, comme dans les passages que nous venons de citer il se présente déjà avec un ou deux traits immuables (l'apparition de la verdure et le chant des oiseaux), nous ne pouvons, cette fois encore, supposer que ces poètes l'aient imaginé chacun de leur côté et nous devons le considérer plutôt comme le dernier vestige d'un ancien thème que comme la première ébauche d'un thème nouveau.

A peine, en effet, abordons-nous le XIIIe siècle que nous l'entendons de toutes parts retentir autour de nous. Il règne, il prospère, il pullule en plein âge d'or. Sur les vingt-quatre chansons dont se composent les œuvres du Châtelain de Coucy onze l'arborent à leur première strophe [2], et si nous feuilletons le manuscrit de la Bibliothèque nationale qui contient quarante-six poésies amoureuses de Gasse Brulé, nous le voyons reparaître en tête de quinze d'entre elles [3]. Les romans d'aventures se plaisent à commencer par lui [4], et on le voit glisser son gai sourire jusqu'au seuil des tragiques épopées [5]. Trois motifs caractéristiques le constituent : l'annonce des beaux jours, la description de la verdure, et la louange du chant des oiseaux. Tantôt ces trois motifs se présentent tous ensemble :

« A la douçor du tens qui raverdoie,
Chantent oisel et florissent vergier [6] ».

Tantôt l'un ou l'autre seulement apparaît :

« Commencement de douce seson bele
Que je voi revenir [7]... »

ou :

1. G. de Machaut, *Le Livre du Voit-dit* (éd. des Bibliophiles), p. 43.
2. *Chansons du Châtelain de Coucy* (éd. Fr. Michel), p. 19, 33, 39, 49, 52, 55, 60, 64, 66, 69, 76.
3. Bibl. nat., f. fr., ms. 884. — On le trouve presque à chaque page, dès le second tiers des *Romances et Pastourelles des* XIIe *et* XIIIe *siècles* publiées par Bartsch.
4. *Brun de la Montagne*, v. 26-30. — *Roman de Renart* (éd. E. Martin), t. I, p. 390 ; t. II, p. 108, 197, etc.
5. *Berte aus grands piés*, v. 1 à 5 ; *Buèves de Commarchis*, v. 1 à 5, etc.
6. Châtelain de Coucy, *Chansons*, p. 76.
7. *Ibid.*, p. 66.

« Par verdure, ne por prée
Ne por feuille ne por flor,
Nulle chançon ne m'agrée [1]... »

ou enfin :

« La douce voiz du louseignol sauvage,
Qu'oi nuit et jour contoier et tentir,
Me radoucist le cuer, etc [2]... »

Puis, cela fait, le poète entre en matière par cette transition facile : « Puisqu'il en est ainsi, je chanterai ma joie », ou : « Quoi qu'il en soit ainsi, je dirai ma tristesse », selon qu'il est amant heureux ou malheureux. Et s'il a seulement à narrer quelque histoire, rien ne lui sera plus aisé que d'en placer le commencement en avril ou en mai.

Cette fois, il ne nous est plus possible de remonter au delà. Le XIIe siècle — si ce n'est tout à la fin, en son dernier quart — semble ignorer absolument le thème du renouveau. Pas un mot d'allusion aux arbres qui verdoient ou aux oiseaux qui chantent ne se trahit dans les nombreuses épopées de cette époque qui, cependant, s'ouvrent presque toutes par la description d'une cour pleinière tenue à Pâques ou à la Pentecôte. Les petits poèmes narratifs ou moraux parlent vaguement de la belle saison sans laisser pressentir le règne prochain de l'invariable formule [3]. Et les chansons amoureuses elles-mêmes — à l'exception de quelques-unes qu'il est d'usage d'attribuer au temps de Louis VII ou de Philippe-Auguste, mais qui pourraient tout aussi bien dater des premières années du XIIIe siècle — mènent librement leurs plaintes d'amour sans se soucier du réveil de la nature.

En ce cas, de deux choses l'une. Ou ce sont les trouvères du XIIIe siècle qui ont inventé le thème du renouveau et, le trouvant à leur goût, l'ont tous répété à l'envi. Ou notre poésie, à ce moment-là, vient de le recevoir tout constitué d'une poésie étrangère dans laquelle il était déjà en vogue.

Que nos trouvères du XIIIe siècle l'aient inventé, nous ne pouvons le croire. Un thème qui n'apparaît dans notre littérature qu'à la fin du XIIe siècle, ne saurait être l'expression d'un sentiment inné du génie français. Nous remarquons de plus que, même

1. Châtelain de Coucy, *Chansons*, p. 1.
2. *Ibid.*, p. 69.
3. Dans la chanson de Raynaut; par exemple, il est dit simplement :

Quant vient en mai, que l'on dit as lous jors;
Que Franc de France repairent de roi cort,
Reynauz repaire... etc.

(BARTSCH, *Chansons et Pastourelles*, p. 3.)

au XIIIe siècle, ceux de nos poètes en qui s'accuse le plus distinctement la verve nationale, affectent déjà de le considérer comme un vain ornement de rhétorique qu'ils bannissent résolument de leurs vers. On ne le rencontre pas une seule fois dans les trente-quatre chansons que nous a laissées Adam de la Halle, ni dans les poésies de Philippe de Beaumanoir, ni dans les dits, ni dans les fabliaux, et c'est à peine si l'on parvient à l'apercevoir une fois dans l'œuvre entier de Rutebeuf [1]. Eustaces li Paintres murmure en souriant :

« Cil qui chantent de flor ne de verdure
Ne sentent pas la douleur que je sent [2]. »

Et Thibaut de Champagne s'écrie :

« Feuille ne flors ne vaut rien en chantant [3] ».

Mais si nous considérons avec un peu plus d'attention les chansons amoureuses au début desquelles apparaissent nos trois immuables vers sur le printemps, nous constatons qu'elles se composent presque toujours de cinq strophes construites toutes sur deux seules rimes. Or nous savons d'une manière certaine que cette forme, encore étrangère à notre primitive poésie lyrique, a été empruntée par nos poètes à ceux de la Provence. C'est à la fin du XIIe siècle que la poésie de la langue d'oc est venue envahir celle de la langue d'oyl. « Le centre de l'influence provençale dans la France du Nord paraît avoir été la cour d'Alienor de Poitiers, devenue femme de Henri II d'Angleterre, et surtout celle de sa fille Marie de Champagne... Les troubadours les plus célèbres, comme Bertrand de Born et Bernard de Ventadour, se rendaient auprès d'Alienor, tandis que, sous les auspices de Marie, Chrestien de Troyes introduisait dans les romans bretons la théorie de l'amour que ces nobles dames prétendaient mettre à la mode. C'est aussi Chrestien qui, l'un des premiers, composa des chansons dans la forme de celles des troubadours, et la Champagne, avec la Picardie, la Flandre et l'Artois, resta pendant le XIIIe siècle le siège a peu près exclusif de cette poésie [4]. » Si donc la chanson à cinq couplets de nos trouvères est calquée sur celle des troubadours, nous pouvons être certains qu'en lui empruntant sa forme rythmique, ses sentiments et sa donnée, elle doit lui

1. Rutebeuf, *Œuvres* (édit. Jubinal), t. II, p. 169.
2. A la suite des chansons du Châtelain de Coucy (éd. Michel), p. 99.
3. *Chansons de Thibaut de Champagne* (éd. Tarbé), chans. XX.
4. G. Paris, *la Littér. franç. au moyen âge*, p. 182.

avoir pris aussi ses formules de prédilection. Et de fait, dès que nous parcourons un recueil quelconque de poésies provençales, nous voyons, dès le commencement du XIIe siècle, notre thème du renouveau empanacher presque à chaque page le premier couplet des chansons [1] :

« Bellis m'es l'estis e'l temps floritz
Quan l'auzelh chanton sotz la flor [2]... »

ou;

« Be m play lo douz temps de pascor
Que fai fuelhas e flors venir,
E play mi quant aug la baudor
Del auzels [3]... »

Plus de doute, nos poètes n'ont fait que traduire et c'est des Provençaux que leur vient le thème du renouveau.

Ici un félibre s'arrêterait et n'hésiterait pas à attribuer l'invention de cette riante image à l'heureux génie de la Provence. Au fond, cependant, cette Provence qui charme le XIIe et le XIIIe siècle de son gentil ramage d'oiseau, invente si peu, pense si peu, observe si peu, regarde si peu, que nous ne saurions nous accoutumer à l'idée qu'elle ait jamais pu créer quelque chose. La faculté imaginative lui manque à tel point que ses plus ardents admirateurs eux-mêmes sont toujours les premiers à chercher inconsciemment quelle tradition étrangère a bien pu l'inspirer dès qu'ils lui voient pratiquer une forme inusitée ou exprimer une pensée inattendue. Ampère écrivait : « Les Grecs avaient des chants pour tous les instants de la vie : ils en avaient pour chaque saison de l'année, pour chaque heure du jour... Les troubadours leur ont donné un tour et un but nouveaux [4]. » Ginguené, au contraire, prétendait que les Arabes seuls avaient pu l'initier au sentiment de la nature : « Il est impossible que les images les plus agréables ne s'offrent pas abondamment à des poètes (ceux de l'Arabie) qui passent leur vie dans des champs, des bois, des jardins délicieux, qui se livrent tout entiers aux voluptés et à l'amour, qui habitent des contrées où l'éclat et la sérénité du ciel sont rarement obscurcis par des nuages, où la nature comblée, pour ainsi dire, d'une surabondance de fruits, n'étale que luxe et jouis-

1. Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, t. III, p. 27, 29, 39, 49, 51, 53, 62, 65, 77, 82, 94, 95, 99, 101, 109, 122, 144, 192, 208, 210, 310, 327, 337, 384, 416, 431, 455; t. IV, p. 123, 133, 179, 194, 199, 265, 295, etc.
2. *Ibid.*, t. III, p. 95 (de J. Rudel).
3. *Ibid.*, t. II, p. 210 (de B. de Born).
4. J.-J. Ampère, *Hist. de la litt. av. le* XIIe *s.*, t. I, p. 125.

sances [1]. » Mais tous ces rapprochements ont été proposés sans preuves bien plausibles. Peut-être avec un peu plus de soin réussirons-nous à trouver mieux.

Qu'on nous permette d'abord d'énoncer un principe qui va, nous ne l'ignorons pas, contre l'opinion de Diez et de la plupart des historiens de la littérature provençale, mais dont nos propres recherches nous ont toujours amené à constater l'exactitude et que nous démontrerons, s'il le faut, un jour ou l'autre, plus amplement. Nous le formulons ainsi : *La poésie provençale est à la poésie latine ce que la langue d'oc est au latin.* En somme nulle évolution ne saurait être plus logique, car, puisque la langue latine se modifiait d'année en année dans la Provence depuis l'invasion des barbares, il était naturel que ses formes d'expression littéraires se modifiassent également avec elle. Mais peu importe en ce moment. Si ce principe est exact — et par cela même son exactitude sera encore confirmée — c'est dans la littérature latine que nous devons retrouver le germe du thème du renouveau.

Le germe, disons-nous, et non le thème tout constitué. Pour qu'il s'épanouisse avec cette exubérance au XIIe siècle, il faut qu'il soit encore en pleine sève et, sans aucun doute, les huit siècles qui se sont écoulés depuis la chute de Rome auraient fatalement épuisé cette sève s'il avait été déjà en toute sa floraison chez les Romains. C'est donc pendant ces huit siècles qu'il a dû croître, végéter et se multiplier progressivement à travers la poésie.

Malheureusement entre la chute de Rome et l'avènement des troubadours, la poésie romaine, réfugiée dans les monastères et dans quelques rares villas, n'offre à nos recherches que bien peu de chants. S'il nous était possible de feuilleter quelque copieux recueil d'odes ou d'épîtres latines datant du Xe, du IXe, ou du VIIIe siècle, nous aurions bien des chances d'y rencontrer le thème du renouveau à peu près définitivement conformé. A défaut, parcourons quelque poète du VIe siècle et, s'il ne saurait s'y trouver aussi bien développé que plus tard, il ne peut du moins manquer de s'y montrer à un degré assez avancé de croissance. Ouvrons Fortunatus; l'y voici, et déjà, comme chez les troubadours, à son poste fixe au début du poème :

> Tempora florigero rutilant distincta sereno,
> Et majore poli lumine porta patet [2]...

1. Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. I, p. 218.
2. Fortunatus, *Opera poetica* (éd. Nisard), III, 9.

et :

Vere novo, tellus fuerit dum exuta pruinis,
Se picturato gramine vestit ager [1]...

et :

Hic ver purpureum viridantia gramina gignit,
Et paradisiacas spargit odore rosas [2]...

et :

Æstifer ignitas cum Julius urit harenas
Siccaque pulvereo margine terra sitit [3]...

et :

Tempore vernali, dominus quo Tartara vicit,
Surgit aperta suis lætior herba comis [4]...

et :

Post tempestates et turbida nubila cœli...
Flamine seu rapidi rura gravante noti,
Succedunt iterum vernalia tempora mundo,
Grataque post glaciem provocat aura diem [5]...

Remontons encore deux siècles et cherchons dans Ausone :

Jane veni : novus anne, veni, renovate veni sol [6]...

et :

Ver erat, et blando mordentia frigora sensu
Spirabat croceo mane revecta dies.
Strictior Eoos præcesserat aura jugales,
Æstiferum suadens anticipare diem.
Errabam riguis per quadrua compita in hortis [7]...

Cela constaté, nous pouvons relire sans crainte les poètes latins, bien certains d'y voir poindre notre thème. Écoutons Martial :

Sidera jam Tyrius Phryxei respicit agni
Taurus, et alternum Castora fugit hiems [8]...

Écoutons Ovide :

Frigora jam Zephyri minuunt [9]...

1. Fortunatus, *Opera poetica*, VI, 1.
2. *Ibid.*, VI, 6.
3. *Ibid.*, VII, 8.
4. *Ibid.*, VIII, 7.
5. *Ibid.*, IX, 3.
6. Ausonius, *Opera* (éd. Nisard), *Edyllia*, VIII.
7. *Ibid.*, XII.
8. Martial, *Epig.*, X, 51.
9. Ovide, *Trist.*, III, 12.

Écoutons Catulle :

Jam ver egelidos refert tepores,
Jam cœli furor æquinoctialis
Jucundis zephyri silescit auris [1].

Et nous voici enfin arrivés devant Horace, chantant :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni [2]...

puis :

Diffugere nives : redeunt jam gramina campis,
Arboribusque comæ [3]...

puis :

Jam veris comites, quæ mare temperant,
Impellunt animæ lintea Thraciæ :
Jam nec prata rigent, nec fluvii strepunt
Hiberna nive turgidi [4]...

Résumons maintenant cette histoire en la reprenant à l'inverse dans son ordre naturel. Les Latins se plaisent les premiers à saluer le réveil de la nature en quelques vers au début de leurs poèmes. Pendant la décadence de la littérature latine, alors que les poètes se voient de plus en plus obligés de suppléer par des phrases toutes faites à l'inspiration qui leur manque, ces quelques vers reparaissent de plus en plus fréquents et finissent par constituer un lieu commun dont l'usage est bientôt général. Au XIIe et au XIIIe siècle, les troubadours reçoivent des derniers poètes latins ce lieu commun, lui donnent une forme à peu près invariable, le répètent à tous propos, et le répandent à travers l'Espagne, l'Italie et la France du Nord. Puis l'Italie le communique à l'Allemagne et la France du Nord le transmet à l'Angleterre. Trop exotique, pourtant, il ne parvient pas à s'acclimater durablement dans les régions septentrionales. En France, il s'étiole peu à peu et disparaît dès la seconde moitié du XIVe siècle. A la Renaissance les poètes de la Pléiade le retrouvent dans la poésie italienne et se hasardent à le balbutier. Et voici enfin aujourd'hui les félibres qui, l'exhumant de l'ancienne poésie provençale, et croyant à quelque merveilleux joyau, s'efforcent de le remettre en honneur.

RAOUL ROSIÈRES.

1. Catulle, XLVI.
2. Horace, *Od.*, I, 4.
3. *Ibid.*, IV, 7.
4. *Ibid.*, IV, 12.

L'ENTRÉE DE LA REINE MARIE DE MÉDICIS EN 1610

Vers inédits de Regnier.

Un curieux du XVIIe siècle, un ami de Scarron, le chanoine Rosteau écrivait vers 1660 : « J'ay veu de Regnier escrit à la main l'Entrée qui devoit etre faite à la reyne Marie de Medicis à Paris, avec *toutes* les inscriptions composées par lui. Mais la mort de Henri IV survenue inopinément empêcha cette grande cérémonie et fit supprimer cet ouvrage [1]. »

Les assertions de Rosteau étaient exactes, mais incomplètes, comme nous l'apprend le manuscrit [2] même qu'il a feuilleté dans la bibliothèque du chancelier Séguier et qui n'est autre qu'un extrait conforme des délibérations du Bureau de l'Hôtel de Ville dressé par MM. Bruslon et Sainctot, introducteurs des ambassades.

Nous y voyons que, le 9 février 1610, aussitôt prévenus officiellement des intentions du Roy, « Messieurs le prevost des marchands et eschevins de la ville de Paris firent choix de personnes de savoir pour arrêter le dessein principal et le sens mysticque des arcs triomphaux », et, à cet effet, « prièrent donc M. Nicolas Sanguin, sieur de Trion, fils du dit prevost, Maistre Mathurin Regnier, grand poète de nostre temps, M. Critton, professeur du roi ès langues grecque et latine, M. Varadez, M. de la Forest, et M. Morel, lecteur du roy, de porter en cette occasion et pour un si digne sujet leur travail et leur industrie ». La faveur ne paraît avoir joué aucun rôle dans cette délibération [3] et ces personnes de savoir ne furent désignées aux échevins de Paris que par leurs services et leur réputation. Le choix que l'on fit s'explique si nous nous rappelons qu'au témoignage de Balzac dans son *31e Entretien*, quarante ans plus tard, au milieu du XVIIe siècle, les bourgeois et le Parlement de Paris, l'Université et les Jésuites ne juraient encore que par Ronsard. Or, tous les auteurs nommés plus haut se ratta-

1. Rosteau, *Sentiments sur quelques livres qu'il a lus.* Bibl. Sainte-Geneviève, Ms. Z. F. 95, p. 73.

2. Bibl. Nat., Manuscrits fr., 18,520. Préparatifs pour l'Entrée de la Reine Marie de Medicis l'an 1610 ès mois de Febvrier, mars, avril et mai, folio 77 à 202. Nous citerons d'après cette copie reconnue exacte et d'une lecture plus facile que le *Registre du bureau de l'Hôtel de Ville* pour l'an 1610, folio 93 à 187, conservé aux Archives nationales.

3. Ainsi l'architecte Louis Métezeau cité plus loin ne put réussir à s'associer son frère, le poète Jean Métezeau, auteur estimé d'une traduction des *Psaumes* et d'une *Henriade*.

chent plus ou moins directement à la Pléiade, et ce qu'on sait de leur vie et de leurs œuvres permet de déterminer exactement la part de chacun. Sauf Antoine Le Clerc, l'ancien secrétaire d'Amyot et du cardinal du Perron, qui fut retenu par la maladie et qui publia plus tard séparément ses projets pour l'Entrée [1], les écrivains ainsi désignés se réunirent tous plusieurs fois à l'Hôtel de Ville afin de se concerter avec les hommes de l'art, Louis Métezeau, architecte du Roy, Thomas Franchisves, ingénieur de Sa Majesté, et Jean Guillain, maistre des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris. Nicolas Sanguin [2], docteur en théologie, conseiller clerc au Parlement de Paris et chanoine de Notre-Dame, nommé secrétaire du comité, rédigea en belle prose périodique le programme ou l'explication des fêtes, et M. Varadez [3] prit le soin des emblèmes et devises. Georges Critton, un de derniers amis de Ronsard [4] qui venait de publier un panégyrique latin de Marie de Médicis [5], et le doyen des lecteurs du roi, le célèbre imprimeur et professeur Frédéric Morel composèrent, à la manière de Daurat, les pièces de vers grecques et latines. Regnier n'eut donc à rimer que les vers français, les seuls que nous ayons l'intention de recueillir. Si en effet le manuscrit Seguier est des plus intéressants pour l'histoire des arts et celle de Paris, s'il donne, en même temps que les devis, prix et adresses des peintres et sculpteurs français, les renseignements les plus curieux sur la rivalité des corporations et corps de métiers [6], sur la fortune et la situation des vieilles familles de la bourgeoisie parisienne comme celle

1. *Stations faites pour l'entrée de la Royne Marie de Médicis, à Paris, après son couronnement*, par Antoine le Clerc, escuyer, sieur de la Forest. Paris, 1611, in-8°. Bib. Nat., Lb 35 871. — Sur cet Antoine Leclerc, voir les *Mémoires sur Auxerre* de l'abbé Lebœuf. Paris, 1743, in-4°, tome II, p. 508.

2. Sur ce Nicolas Sanguin, futur évêque de Senlis, voir le Moreri.

3. M. Varadez ou Varader m'est inconnu. Peut-être ce nom mal écrit désigne-t-il l'historiographe et le prédicateur de Henri IV, André Valadier ou Valladier, que la ville d'Avignon avait choisi jadis, en 1600, pour conduire l'Entrée de la Reine Marie de Médicis et qui avait longuement décrit ces fêtes dans le bizarre livret intitulé : *Le labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois triomphant, etc.* Valadier, nommé en 1610 vicaire général de l'évêché de Metz, a pu venir deux ou trois fois à Paris, aussi bien que Regnier.

4. Georgii Crittonii *laudatio funebris habita in exsequiis Petri Ronsardi apud Becodianos, cui præponuntur ejusdem Ronsardi carmina partim a moriente, partim a languente dictata.* Lutetiae apud Abraham d'Auvel. In-4°, 30 p.

5. *Panegyricus in Mariæ Mediceæ inaugurationem auctore G. Grittonio.* Paris, Mettayer, 1610, in-4° pièce. Bib. Nat., Lb. 35, 410.

6. Dans le rôle de la *Compagnie des Enfants d'honneur* de la ville de Paris, bornons-nous à relever une seule *escouade* ou quartier.

« Quartier de M. Canaye.

« Le Sr le Roy Drappier, Rue Saint-Honnoré

« Le fils du Sr Jehan Chresnat Drappier à la Croix du Tirouer

« Le Sr Cressé rue Saint-Honnoré au coin de la rue du Four.

« Le Sr Puget marchands de vins près les Quinze-Vingts. »

Les trois personnages ci-dessus nommés sont désignés par leurs professions; ils sont encore *marchands*. Le sieur Cressé, très probablement le grand-père de Molière, est simplement désigné par son nom; il est retiré des affaires, c'est le bourgeois dès 1610. Quant aux tapissiers Pocquelin, leur fortune est beaucoup plus modeste, car ils ne sont pas nommés parmi les jurés des tapissiers, ni même parmi les principaux marchands de cette corporation.

du P. Canaye, de l'Huillier, et de Molière, le nom seul et les vers de Regnier, quels qu'ils soient, le recommandent à l'histoire littéraire.

Sauf de rares exceptions Regnier et ses collaborateurs suivirent l'ordre même adopté en 1571 pour l'Entrée de la Reine Elisabeth, où Ronsard et Daurat avaient « imaginé la plupart des inventions et mystères », c'est-à-dire les statues, les devises, les emblèmes, les pièces de vers et même les pièces montées[1]. Plusieurs fois leurs successeurs se firent apporter le Registre de l'Hôtel de Ville relatant cette Entrée de 1571 et ils distribuèrent de même leurs arcs de triomphe depuis la Porte Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame. Le premier arc dédié « *au Roy restaurateur de l'Estat, fondateur du repos et conservateur du bien public* », était orné de statues qui représentaient Henri IV sous les traits de Jupiter Stator et de Jupiter Sospitator. Ces inventions ne dirent grand'chose à notre poète qui oublie complètement les deux Jupiter dans le sonnet gravé sur la façade principale de l'arc.

Pendant que sans respect ny de Dieu ny des lois
Regnoit de toutes parts la fureur forcenée
Et que ce grand Henry la gloire de nos rois
Rangeoit à la raison la France mutinée,

Le démon gardien de l'empire françois
Chassé par la licence au vice abandonnée
S'envola dans le ciel et de geste et de voix
En ces aigres propos tança la destinée.

Trompeuse que te sert de m'avoir tant déceu
Si l'Estat qu'immortel de tes mains j'ay receu
Deschiré de soy mesme à sa fin s'achemine.

Tay toi, dict le Destin, son but n'est limité
Et n'a puisque Henry maintenant le domine
Besoing pour le garder d'aultre Divinité.

R.

Le second arc « *en suitte des louanges de sa Majesté* » représentait encore Henri IV « estendant sa main nue ainsi qu'on voit la statue de Marc Aurèle, dans le Capitolle, sur une quantité de peuple dont sa dite Majesté était environnée. Par cette main nue et ouverte, était signifié comme sans violence aucune et autorité autre que

1. Cette entrée est longuement décrite dans le *Cérémonial François* de Godefroy. Voir tome I, p. 553, l'Interprétation des six histoires faites de sucre pour la collation de la Reine en la maison épiscopale de Notre-Dame et qui représentaient les exploits de Minerve, de Cadmus, etc.

celle que sa Majesté s'était acquise par la bienveillance et l'amour des sujets, elle savait dompter les courages et maintenir ses Royaumes en repos. » Ici le bon Regnier a eu une distraction : Jupiter est substitué à Marc Aurèle dans ce quatrain :

Etre prudent arbitre et de paix et de guerre,
Des hommes et des dieux les courages dompter,
Ces miracles tout seuls ne sont de Jupiter;
Ce qu'il fait dans le ciel, tu le fais en la terre.

Plus loin s'élevait « *le Temple des vertus conjugales dédié à la Reine* ». Ces vertus étaient figurées par dix belles statues de femmes aux grands voiles et longues robes, « selon qu'il s'est anciennement remarqué des matrones romaines », et portant chacune un nom en capitales grecques. Sauf une rime banale, les vers de Regnier sont assez heureux.

Les Graces de la paix compagnes
Ayant quitté le firmament,
En vostre gloire vont semant
Le bonheur parmy nos campagnes;
Et soubs les genereux lauriers
De Henry, l'honneur des guerriers,
A vostre nom ont faict ce temple,
Ou vivant en éternité
Vos vertus serviront d'exemple
A toute la postérité.

Le troisième arc était encore dédié à la reine « *sur la paix et la concorde de ce royaume* ». Le commentaire de Regnier n'a pas besoin d'être commenté.

Ainsi comme l'on veoit qu'alors qu'horriblement
Les Elemens brouillez dedans l'Air se font guerre,
La nuit d'un manteau brun couvre toute la terre
Et les Dieux irritez tonnent au firmament.
Mais si tost que Phœbus a dissipé la nue,
De l'air obscur et noir la fureur diminue;
Tout se calme et du ciel s'appaisent les débats.
Ainsi, bel astre saint, Dieu de nostre espérance
Sitost que ton bel œil daigna luire à la France
Tout le monde s'unit[1] et mist les armes bas.

1. Sur cette expression inventée par Ronsard et chère encore à Corneille, voir les malicieuses *Remarques* de Ch. Sorel dans le IIe livre du *Berger extravagant*, 1628.

Le quatrième arc « dédié à leurs Majestés *sur l'Abondance et fertilité de ce royaume* » représentait Henri IV et Marie de Médicis sous la figure du Soleil et de Cybèle. Entre les deux statues, était suspendu « un grand paysage en tableau figurant une terre fertile couverte de fleurs et de fruits », allégorie que Nicolas Sanguin explique naïvement de la sorte :

« Par cette Cybelle qui produit abondamment toutes espèces par les doux eslancements des Rayons du Soleil, son mary bien aymé estoit signifié comme la Roine par les regars de son Soleil, le Roy son tres cher et tres honoré seigneur et espoux, c'est-à-dire par son mariage, a faict germer en France toutes sortes de biens et l'a remplie de félicités perpétuelles. » Les vers de Regnier ne disent pas autre chose :

Le soleil regardant des cieulx
La terre grosse de semence
Produit par sa chaude influence
Tout ce qu'on voit en ces bas lieux.
Ainsi, clair Soleil de la France
Le sang des hommes et des Dieux,
Aux puissans rayons de vos yeux
En nos cœurs florit l'Esperance.
Nos champs de tous biens sont pourveuz,
Le bonheur surpasse nos vœux,
La France en vertus est fœconde.
Aussi cher confort des humains
Il n'est plus de bien en ce monde
Que celuy qui sort de vos mains.

Le second temple dédié à la Royne sur *la Chasteté et pudicité conjugale*, portait sur une de ses faces ce cartel dont Regnier a pu faire son profit :

Aux esprits qui troublez d'amoureuse poison
Après les appetits vont perdant la raison
Soubs un amour prophane,
Soient par la chasteté deffendus ces Autels
Ainsi que dans Éphèse aux prophanes mortels
Le temple de Diane.

Pour l'autre face du temple, poètes et décorateurs avaient figuré par une allégorie ingénieuse « l'affermissement et la tranquillité de cet estat » qui paraissait à jamais assurée, grâce aux nombreux héritiers que Marie de Médicis avait donnés à la couronne de France. Il faut encore laisser la parole au secrétaire Nicolas Sanguin : « Au revers du second temple fust élevé un

grand et superbe rocher, enrichi de fort belles pièces rusticques, lézards, limaz et autres particularités. Sur ce rocher posait l'Isle de France au mieux qu'elle se pût figurer, flottant environnée des ondes de façon que l'on sçait avoir été anciennement celle de Delos avant que Latonne y eust enfanté les dieux Apollon et Diane... Des deux costés les statues de Marne et de Seine versaient en abondance leurs eaux sur la plate-forme du dit rocher, lesquelles eaux venant se fondre et mesler formaient cette île naïvement représentée, couverte de gazon et de fleurs. Et au milieu de ladite île posoit assise une grande figure vestue à la royale, tenant d'une main des fleurs de lys, de l'autre, la bannière de France..... Ainsi estoit figurée l'Ile de France, flottant puissamment par certains ressorts et engins qui lui donnaient un branle et mouvement continuel jusques à ce que sa dite Majesté s'approchant, elle devoit demeurer ferme et sans plus d'agitation pour l'intelligence de son sens misticque, expliqué par cette inscription :

Delos flottant sur l'onde s'agittoit
Ains que Phœbus en elle eust pris naissance,
Ainsi la France en l'orage flottoit
Ains que nasquit un Soleil à la France.
Saincte Latonne, ardant but de nos vœux,
Par ta vertu si chaste et si fœcunde,
En asseurant la Terre à tes Nepveuz
De petits Dieux tu repeuples le Monde,
Et, relevant nostre Empire abattu,
Tu le remets en sa base si ferme
Qu'estant sans fin ainsi que ta vertu,
Il n'est du Ciel limitté d'aulcun terme [1].

Les arcs de triomphe suivants, destinés à représenter la grandeur et félicité de la ville de Paris sous le règne de leurs Majestés, n'avaient point reçu d'inscriptions de notre poète; mais nous retrouvons un sonnet de lui gravé sur l'arc VIIIe dédié « *à la vertu de Henri le Grand* », qui portait sur son fronton une grande statue de la France triomphante assise sur un trophée d'armes et ayant un coq à ses pieds :

Henry seul en fortune aussi bien qu'en vertus
La crainte des guerriers et leur chere esperance,
Ayant tant d'ennemis soubs tes pieds abattus,
S'élève en ta faveur ce triomphe à la France

1. Cette pièce a été conservée par l'Estoile (*Bib. nat.*, m. fr., 12, 491) et reproduite dans le œuvres de Regnier, éd. Courbet, p. 241, mais sans explication.

Affin qu'a tout jamais les Peuples a venir
De tes faits genereulx se puissent souvenir
Et que rendant ta gloire éternelle en la Terre
Le Ciel mesme estonné t'admire[1] en ta valeur
D'avoir sçeu maistriser et la Paix et la guerre
Et refformant les Lois les prescrire au malheur.

L'arc neuvième, dédié d'un côté « *au Roy sur la grandeur de son Courage* », et de l'autre « *à la Renommée du Roy* », représentait « sa Majesté monté sur un char de triomphe tiré par deux coursiers blancs et conduit par la Renommée qui guidait leur course, icelle aislée, tenant deux trompettes, tout le corps couvert de langues, d'yeux et d'aureilles ». Au-dessous ce dizain de Regnier :

Apres que ta valeur, joincte à ton jugement
Des François agitez eust appaisé l'orage,
Le destin qui devoit le monde a ton courage
Grava tes actions dedans le firmament,
Et pour rendre éternelle au Ciel ta renommée
Porta de toutes parts la Déesse emplumée
Qui te va proclamant pacifique et guerrier,
Et bastissant partout un autel à ta gloire
A faict que desormais tout l'univers entier
N'est qu'un livre vivant ou se lit ton histoire.

Arrêtons-nous enfin devant « *le Temple troisiesme dédié à leurs Majestés sur l'Éternité de leur Empire et immortalité de leurs vertus* », et interrogeons encore Nicolas Sanguin. Sans son commentaire le sens mystique de ce dernier monument, le plus grandiose de tous, risquerait fort de rester parfaitement inintelligible. Donc au lieu dit le carrefour Notre-Dame, s'élevait un temple d'architecture rustique en forme de grotte, « selon l'opinion d'aulcuns qui disent que l'Éternité habitoit avec Demogorgon qu'ils tenoient pour le premier des dieux, ayant son palais dans le milieu de la terre, dans une antre humide, obscure et moisie. Au haut du temple étoit un grand tableau où l'on voyoit l'Éternité représentée par une figure de fille vestue à l'antique, avec un voille sur la teste, tenant dans sa main gauche un serpent, qui se mordoit la queue, et de sa main droite, elle présentoit un sceptre au Roy et à la Reine. » Cette allégorie est probablement de Regnier, qui a renchéri sur les allégories de Ronsard dans l'*Hymne de l'Éternité*[2] et qui, en tout cas, n'a fait ici que commenter le tableau.

1. Le manuscrit donne « s'admire », qui doit être une faute de copiste.
2. Les vers et les fictions de Ronsard dans l'*Hymne à l'Eternité* sont certainement plus clairs que l'imitation.

Toi, la Royne des ans, des siecles et de l'âge
Qui as eu pour ton lot tout le Ciel en partage

Du vieux centre du monde, où le plus vieil des Dieux
Dans un antre moisi de la Terre dispose
Et de ses yeux perçant l'obscur de ces bas lieux
Voit tout, commande à tout, et conduit toute chose,
A pas graves et lents sortist l'Éternité
En habits sumptueux, pompeux en Majesté
Qui tenant en ses mains le grand sceptre du Monde
Dict à ce grand Henry : Malgré le fier Destin
Ce sceptre que je donne à ta race fœconde
Florissant à jamais, n'aura jamais de fin.

Telles furent, selon Nicolas Sanguin, les pompes et les magnificences érigées pour l'entrée « la plus excellente qui ait jamais été » et qui n'eut pas lieu. En énumérant toutes ces splendeurs, le bon secrétaire ne peut se défendre d'un sentiment d'orgueil, moitié poétique, moitié municipal; il se félicite d'avoir si bien fait la part du Roi, de la Reine, et de la ville de Paris et il se décerne libéralement, à lui et à ses collaborateurs, des éloges que les modernes ne sont pas tentés de ratifier. Les vers inédits de Regnier n'ajoutent rien à sa gloire, mais ils ne sont peut-être pas indifférents pour la connaissance de son génie, avec leur luxe d'images et de réminiscences antiques, ils rappellent et complètent les deux *Discours au roy*, ils nous montrent quelle idée le chantre de Macette se faisait de la haute poésie. En 1610, le neveu de Desportes, l'ami de Frédéric Morel, de Georges Critton et autres poètes grecs et latins, se croyait très sincèrement le continuateur, le coryphée de la Pléiade et les bourgeois de Paris le croyaient comme lui [1]. Peu de gens se doutaient que le seul poète qui fût encore capable d'animer ces représentations et de rendre quelque éclat à cette froide mythologie, que le vrai Ronsard de la France c'était Malherbe.

E. Roy.

La premiere des Dieuz.....
Tout au plus haut du Ciel dans un thrône doré
Tu te sieds en l'habit d'un manteau coloré
De pourpre rayé d'or, passant toute lumiere
Autant que ta splendeur sur toutes est premiere
Et là tenant au poing un grand Sceptre aimantin
Tu establis tes loiz au severe Destin.
. . . . . .
Regarde moy Deesse au grand œil tout-voyant.

Il y a bien d'autres imitations de Ronsard dans l'œuvre de Regnier et elles ne portent pas seulement sur la mythologie. Pourquoi, par exemple, dans le second *Discours* qui déplaisait si fort à Malherbe, au moment où le roi Henri se porte au secours de la Nymphe de la France, attaquée par « une bête effroyable », Regnier s'interrompt-il pour décrire en cinquante vers l'armure du Roi? Probablement, en souvenir de Ronsard qui avait décrit de même l'armure ciselée du duc de Guise dans la *Harangue aux soldats de Metz* (1er *livre des Poëmes*) et les broderies du manteau de Neptune dans le *Ravissement de Céphale*. (*Odes*, IV, 12.)

1. Cf. dans la *Doctrine de Malherbe*, par M. F. Brunot, le chapitre intitulé *l'Opposition à Malherbe*, p. 231.

DOCUMENTS INÉDITS

UNE LETTRE INÉDITE DE BAYLE

Tous les lecteurs de la *Revue* savent que l'on a publié un très grand nombre de lettres de Pierre Bayle depuis le premier tiers du XVIIIe siècle [1] jusqu'aux dernières années de celui-ci [2]. Tous ces mêmes lecteurs estiment que l'on n'en publiera jamais assez d'autres. C'est parce que je suis bien sûr du bon accueil qui sera fait ici à la prose moins pure que savoureuse de l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, que je me plais à détacher de mes dossiers peiresciens une lettre adressée par l'illustre écrivain à l'arrière-petit-neveu de Nicolas-Claude de Fabri, au magistrat bibliophile Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues, le 3 août 1699. On y trouvera diverses curieuses petites particularités et un bel hommage rendu à celui qu'il avait déjà si heureusement surnommé le *procureur général de la littérature* [3].

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

A Monsieur, Monsieur Thomassin de Mazaugues,
conseiller au parlement d'Aix,
à Aix.

Monsieur, l'honneur que vous m'avez fait de m'ecrire une lettre si obligeante m'a été si sensible que vous auriez reçu depuis long tems [4] mes tres humbles actions de graces si M. Ville qui me la donna ne m'eut tesmoigné qu'il souhaitoit d'etre le porteur de ma reponse. Les afaires [5] qu'il a negociées pour son commerce tant en Angleterre qu'en ce païs-ci l'ont retenu plus long tems qu'il n'avoit pensé; il ne part pour s'en

1. Dans les *Œuvres diverses* (La Haye, 1727-31, 4 vol. in-f°). On a donné 150 lettres de plus dans l'édition de 1737, lettres que l'on retrouve dans le recueil spécial de 1739 (2 vol. in-12).

2. *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle* (1670-1706), publié d'après les originaux conservés à la Bibliothèque royale de Copenhague, par Emile Gigas (Copenhague et Paris, 1890, grand et gros in-8) J'ai donné de justes éloges à ce volume dans la *Revue critique* du 22 décembre 1890, p. 472-475.

3. Le mémorable éloge de Peiresc par Bayle a été reproduit dans l'appel adressé par le comité d'Aix en Provence pour l'érection d'un monument à Peiresc, le 9 juin 1894 (in-4, p. 2).

4. On voit par cette façon d'écrire le mot *tems* que Bayle était de ceux qui voulaient la simplification de l'orthographe, même aux dépens des souvenirs étymologiques.

5. La suppression du redoublement de l'*f* dans *affaire* a-t-elle été osée par nos réformateurs actuels?

retourner en France qu'au commencement d'aout et votre lettre, Monsieur, est datée du 4 de fevrier. J'ai été bien aise de faire connoissance avec un si honnete homme et je me serois fait un tres grand plaisir de lui rendre quelque service, tant à cause de lui meme, qu'à cause de l'interet que vous prenez en luy.

Je n'avois garde, Monsieur, de priver mon Dictionnaire de l'honneur que je luy pouvois procurer en y inserant votre nom illustre et ainsi vous ne deviez pas laisser agir votre honnesteté par des remercimens à cet égard. Je vous suis le plus obligé du monde des ofres [1] qu'il vous plait de me faire, et je prendrai avec votre permission la liberté de m'en prevaloir. Vous vous interessez, Monsieur, à l'avantage de la Republique des lettres avec tant d'affection et d'ardeur que je suis persuadé que la peine que les eclaircissemens que [2] je vous demanderai vous causeront ne vous rebutera point. Je commence des aujourd'huy à me rendre un peu importun en vous demandant des nouvelles d'un eveque de Glandeve du siecle passé, auteur de quelques ecrits sur le kalendrier qu'on vouloit reformer et qu'on reforma en effet, de quelques notes sur Horace, Ausone, etc. Il [s'appeloit] Martellius, et, si je ne me trompe, il etoit Italien [3].

J'ai apris avec beaucoup de chagrin la mort du pere Pagi [4], et comme je ne pense pas que dans le nouveau Moreri de Paris on ait eu le tems de parler de lui [5], ce me sera un nouvel engagement de lui consacrer un article dans la suite de mon ouvrage. Les [*Nouvelles*] *de la République des lettres* qui ont été [publiées] [6] à Amsterdam au mois de janvier dernier sont d'un ministre refugié nommé M. Bernard, fort habile homme et qui avoit fait pendant quelques années la Bibliotheque universelle [7].

Vous m'avez fait un plaisir infini, Monsieur, en m'apprenant le detail des papiers de feu M. de Peiresc qui vous sont tombez entre les mains, et dont avec tant de patience et de diligence vous voulez faire un si bon usage au profit de la Republique des lettres. La nouvelle que vous y avez ajoutée me comble et me ravit de joie ; c'est, Monsieur, que vous avez un fils si digne de vous, et qui promet de representer au monde l'illustre et l'incomparable M. de Peiresc dont il est parent et du coté

1. C'est évidemment chez Bayle un parti pris de supprimer les lettres doubles ; plus loin nous allons retrouver cette exclusion systématique dans le mot *suplie*.

2. Quatre *que* de suite dans un peu plus d'une ligne, n'est-ce pas beaucoup trop ? et n'a-t-on pas le droit de dire que le malheureux Bayle, lui aussi, fut atteint de cette maladie si répandue que l'on appelle la *quequemanie* dont parlait naguère le *Bulletin critique* ? N'est-ce pas encore le cas de rappeler le mot du contemporain qui prétendait que Bayle était un auteur non assez *châtié* ?

3. Il s'agit d'Hugolin Martelli, qui occupa le siège de Glandèves (département du Var) de 1572 à 1592.

4. Le franciscain Antoine Pagi venait de mourir à Aix le 5 juin.

5. Voir sur les vingt éditions du *Grand Dictionnaire historique* (depuis celle de Lyon, 1674, 1 vol. in-f°, jusqu'à celle de Paris, 1759, 10 vol. in-f°) la notice mise en tête de cette dernière édition où, comme dans le *Dictionnaire de Trévoux*, il y a encore tant de bonnes choses à prendre.

6. Les mots entre crochets ont été enlevés par l'usure du papier.

7. Tous les recueils biographiques et bibliographiques ont un article sur le ministre protestant et fécond publiciste Jacques Bernard. Je ne dirai donc de lui, pas plus que de Pagi, rien de ce que l'on trouve partout.

paternel et du coté maternel [1]. Je fais mille vœux pour sa conservation et pour la votre [2] et vous suplie d'etre tres persuadé du profond respect qui accompagne la passion avec laquelle je suis, Monsieur, votre tres humble et tres obeyssant serviteur

BAYLE.

A Rotterdam, le 3 d'aout 1699 [3].

1. Voici, d'après une communication d'un éminent généalogiste, M. le marquis de Boisgelin, d'où provenait la double parenté de Henri-Joseph Thomassin de Mazaugues avec Peiresc. 1° Du côté paternel, Louis, père de Henri-Joseph et le correspondant de Bayle, était fils d'Alphonse Thomassin et de Françoise Caradet de Bourgogne, laquelle était fille de Louis Caradet, fils lui-même de Pierre et de Marguerite Micaelis, sa seconde femme, et que, d'autre part, ce même Pierre Caradet avait eu d'Éléonore de Fiesque, sa première femme, Catherine Caradet qui épousa en secondes noces Reinaud Fabri, seigneur de Calas, père de Peiresc; ce dernier était donc cousin germain de la grand'mère dudit Henri-Joseph Thomassin. 2° Du côté maternel, la mère de cet Henri-Joseph était Gabrielle Séguiran, fille de Reinaud, seigneur de Boue, lui-même fils de Henri et de Suzanne Fabri, sœur consanguine de Peiresc, ce dernier était donc grand-oncle de la mère de Henri-Joseph. — L'obligeante amitié de M. de Boisgelin m'indique, dans le *Dictionnaire de la Provence* d'Achard (II, 263), la citation de l'éloge de Henri-Joseph tirée de la présente lettre qui avait été communiquée par la famille de Mazaugues.

2. Ni pour l'un ni pour l'autre les vœux de Bayle ne furent exaucés. Louis de Mazaugues mourut le 19 avril 1712, à l'âge de 65 ans. Son fils quitta ce monde le 17 février 1743, à l'âge de 59 ans.

3. Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, registre 435, t. I, f° 1.

MÉLANGES

LES POÈTES DE LOUISE LABÉ

Nous n'avons pas à recommencer ici la biographie de la Belle Cordière, maintes fois tentée depuis Colletet jusqu'à M. Charles Bois dans son excellente édition des œuvres de Louise Labé [1]; nous nous proposons simplement d'examiner en détail ces *Escriz de divers poëtes* qui font cortège aux œuvres de la « dixième Muse », en épuisant à sa louange toutes les ressources de l'hyperbole. Bien que les auteurs du recueil aient gardé l'anonyme ou se soient bornés à signer leurs productions d'initiales ou de devises, il n'est pas très difficile cependant de les reconnaître, pour la plupart, sous ces masques, en général assez transparents. Ainsi se trouvera reconstituée avec plus de précision cette réunion brillante de lettrés, d'artistes et de savants, qui entoura Louise pendant un certain nombre d'années et lui forma une véritable cour.

C'est une ode grecque « Εἰς ᾠδὰς Λοΐσης Λαβάιας [2] » qui forme le premier chaînon de cette guirlande poétique et c'est à Jaques Peletier du Mans [3] qu'elle nous paraît devoir être attribuée. Seul parmi les membres du cénacle, le futur principal du collège du Mans savait assez le grec pour se hasarder en une telle entreprise. Au surplus, il avait dû remplir pour les œuvres de Louise les fonctions d'éditeur [4] et Colletet, lequel écrivait ses *Vies des poëtes français* une quarantaine d'années seulement après la mort de Peletier, le nomme expressément parmi les beaux esprits du temps qui prirent part à cette joute galante : « Jaques Peletier, dit-il, et Olivier de Magny qui étoient amoureux d'elle, se sont distingués entre les autres [5]. »

1. Paris, Lemerre, 1887, 2 vol. in-12.

2. Le sujet de cette composition est la passion malheureuse de Louise pour un amant volage, le même sans doute que cet homme de guerre auquel la dernière pièce des *Escriz* fait si clairement allusion et dont l'abandon forme le sujet de la deuxième élégie. — L'ode de Peletier a été traduite par M. Bois, t. II, p. 45 de son édition.

3. Voy. sur ce savant : La Croix du Maine, *Biblioth. franç.*, éd. Rigoley de Juvigny, I, 426. — Goujet, *Biblioth. franç.*, I, 83, 86; III, 66, 97; IV, 19; V, 285; XII, 307; XIII, 323 et 332. — *Bull. du Bibliophile*, juillet 1847, p. 289.

4. La première édition des œuvres de la Belle Cordière est sortie des presses de Jean de Tournes à Lyon, en 1555. A cette époque, Peletier était établi dans cette ville et en relations étroites avec le célèbre typographe auquel il confia la publication de la plupart de ses ouvrages. « Je sçay, écrivait Jean II de Tournes en 1611, que Forcadel et Errard ont faict voir aux François l'Euclide ou partie d'iceluy, mais cela ne m'a pas empesché de traduire et imprimer Peletier, pour la singuliere methode et merveilleuse facilité qui luy est familiere. Ce que je ne commence pas maintenant à congnoistre, l'ayant appris et remarqué *dés l'aage de quatorze ans* [Jean II était né en 1539] *lors que ledit Peletier me lisoit, en la maison de mon pere*, les demonstrations de Theon et de Champagne sur ces six premiers livres. » (Préface des *Six premiers livres des elements geometriques d'Euclide*, [Genève], Jean de Tournes, 1611, in-4.) Peletier fut donc l'un des familiers de la maison du premier des de Tournes, l'un des maîtres de son fils et certainement aussi, pendant quelques années, l'un de ses principaux collaborateurs. Or, le texte du Labé de 1555 présentant de nombreuses traces du système de réforme orthographique proposé par Peletier, il nous paraît indubitable que celui-ci dut surveiller la publication du volume.

5. Vie de Louise Labé, publiée par P. Blanchemain (*Poëtes et amoureuses du* XVIe *siècle*, Paris, 1877, in-8, pp. 178 et suiv.).

Éditeur des *Euvres* de 1555, on lui doit aussi, pensons-nous, le *Sonnet aux poëtes de Louize Labé* [1], placé en tête des *Escriz*.

Ces deux pièces ne sont pas, d'ailleurs, le seul hommage rendu par Peletier à l'esprit et aux charmes de la Belle Cordière. On trouve, en effet, parmi les compositions en vers qu'il a jointes à son traité de l'*Art poetique* (Lyon, de Tournes, 1555, in-8) une *Ode à Louïse Labé, Lionnoese* :

Mon eur voulut qu'un jour Lion je visse...

dont le tour et l'expression ne sont pas sans mérite.

On sait que parmi les adorateurs de Louise, Olivier de Magny, le délicat poète, occupa quelque temps l'une des premières places. Il importe seulement de rappeler ici que notre recueil a gardé le souvenir de cette admiration; c'est ainsi que le sonnet intitulé : *Des beautez de D. L. L.*

Où print l'enfant Amour le fin or qui dora
En mille crespillons ta teste blondissante [2]...

se retrouve dans les *Souspirs* de Magny (Sonnet 32) [3].

Au même auteur appartient également l'*Ode en faveur de D. Louïze Labé, à son bon signeur* [4]; elle est signée des initiales D. M. et reparaît au deuxième livre des *Odes* de Magny, divisée en deux parties : l'une, comprenant les vingt-deux premières strophes, est dédiée à *Anthoine Fumée, grand rapporteur de France* [5]; ce dernier est le « bon signeur » du recueil de 1555. La seconde partie, soit les six dernières strophes, ont été réimprimées sous le titre de *Ode du temps et de l'occasion presentee en une mommerie à Monsieur d'Avanson* [6].

Quant à l'*Epitre à ses amis des gracieusetez de D. L. L.*,

Que faites vous, mes compagnons [7]...,

c'est à tort, pensons-nous, que M. Courbet l'a comprise dans sa réimpression des œuvres de Magny. Elle ne figure point dans les *Escriz* sous le nom de cet auteur comme l'indique M. Courbet [8], tandis qu'elle fait partie des *Quatre livres de l'amour de Francine* par Jean Antoine de Baïf, publiés chez Wechel la même année 1555 [9]. Or, il n'est pas admissible que Baïf, uni au poète quercinois par des liens d'amitié, ait pu commettre au préjudice de celui-ci un plagiat aussi effronté, ni surtout que Magny ait laissé s'accomplir sans protester cet acte de piraterie littéraire. Le début de l'*Epitre* est consacré, il est vrai, au récit de la passion de Magny pour la Belle Cordière, mais le contexte indique assez clairement que cette pièce est l'œuvre d'un compagnon d'Olivier pendant l'un des séjours de ce dernier à Lyon. S'adressant aux intimes demeurés à Paris, l'auteur leur fait part des nouvelles amours de leur ami commun.

C'est encore à Baïf qu'est due l'une des plus jolies compositions de notre recueil :

O ma belle rebelle
Las que tu m'es cruelle [10]...

1. Édit. Bois, t. I, p. 109.
2. *Ibid.*, p. 124.
3. Édit. Courbet (Paris, 1874, in-12), p. 26.
4. Édit. Bois, t. I, p. 128.
5. Édit. Courbet (Paris, 1876, in-12), t. I, p. 122. — Le recueil des *Odes* parut pour la première fois en 1559 (Paris, Wechel, in-8).
6. *Ibid.*, p. 136.
7. Édit. Bois, t. I, p. 120.
8. *Dernières poésies d'Olivier de Magny* (Paris, 1881, in-12), Avertissement, p. VII.
9. Ff. 69 et suiv.
10. Édit. Bois, t. I, p. 125.

Ces vers ont été réimprimés dans ces mêmes *Amours de Francine* [1], en sorte que leur attribution ne saurait être douteuse.

Examinons maintenant de plus près le début de l'ode adressée par Magny à Antoine Fumée [2] : il nous fera connaître en effet l'auteur de l'une des pièces des *Escriz* :

Muses, filles de Iupiter,
Il nous faudt ores aquiter
Vers ce docte et gentil Fumee,
Qui contre le Tems inhumain
Tient vos meilleurs trets en sa main,
Pour paranner sa renommee.

Je lui dois, il me doit aussi :
Et si i'ay ores du souci
Pour faire mon payment plus dine,
Ie le voy ores deuant moy
En un aussi plaisant émoy
Pour faire son Ode Latine.

Cette composition, qui paraît avoir coûté tant de peine au grand rapporteur de France, est très probablement celle qui figure dans les *Escriz* sous ce titre : *De Aloysæ Labaeæ osculis* [3].

Antoine Fumée a donc fait partie de la phalange des admirateurs et des poètes de la Belle Cordière. Il est dès lors naturel de le considérer aussi comme l'auteur du *Sonnet à D. L. L. par A. F. R.*

Si de ceus qui ne t'ont connue, qu'en lisant
Tes Odes et Sonnets, Louïze, es honoree [4]...

et l'on ne fera pas difficulté de lire avec nous, sous ces initiales, le nom d'Antoine Fumée Rochois.

Au nombre des amis les plus fidèles de Louise Labé, il faut compter Maurice Scève, l'auteur de *Delie*, le célèbre érudit et poète lyonnais du XVIe siècle. Scève aurait même aidé Louise, si l'on en croit Pierre de Saint-Julien [5], dans la composition du *Debat de Folie et d'Amour*. Quoi qu'il en soit, le recueil des *Escriz* renferme un sonnet *En grace du Debat de Folie et d'Amour* [6], accompagné de l'une des devises de Scève : *Non sinon la* et dans ce style obscur et recherché qui caractérise sa manière.

Nous allons retrouver également un autre nom illustre, celui de Pontus de

1. Édit. de Wechel, livre III, ff. 75 et suiv.

2. Antoine Fumée, sieur de Blandé, puis des Roches Saint-Quentin, était fils de Martin Fumée, maître des requêtes; et de Martine d'Alès. Antoine Fumée occupa également les fonctions de maître des requêtes après la mort de son frère Adam en 1574 et fut membre du Conseil privé. D'après le Père Anselme (*Histoire généal.*, etc., t. VI, p. 420), il serait mort en 1583. Fumée pouvait être, en 1559, conseiller au grand Conseil du roi et choisi, comme tel, par le chancelier, pour remplir les fonctions de *rapporteur en chancellerie de France*, c'est-à-dire pour rédiger les rapports sur les lettres de justice. — En tout cas, Antoine II Fumée ne doit pas être confondu avec son oncle Antoine Ier, lequel était conseiller au Parlement en 1559 et dut, comme suspect d'hérésie, garder les arrêts dans sa maison depuis le mois de juin de cette année jusqu'à la suivante. C'est à ce dernier que la *France protestante* (nouv. éd., t. V, p. 186) a consacré une notice.

3. Édit. Bois, t. I, p. 110.

4. Édit. Bois, t. I, p. 137.

5. *Gemelles ou Pareilles*. Lyon, 1585, in-8, p. 324.

6. Édit. Bois, t. I, p. 111.

Tyard, sous les initiales P. D. T. qui signent le sonnet *En contemplacion de D. Louïze Labé* :

Quel Dieu graua cette magesté douce [1]...

Cette pièce fait partie, comme l'a indiqué M. Bois, du volume des *Erreurs amoureuses* [2] publié par Tyard l'année même de l'apparition des œuvres de la Belle Cordière. De son château de Bissy en Mâconnais, Tyard entretenait d'étroites et continuelles relations avec toutes les illustrations littéraires et scientifiques de Lyon à cette époque. Aussi, quand bien même sa haute situation, sa renommée de poète et d'érudit n'auraient pas suffi à lui ouvrir toutes les portes, il comptait, parmi les familiers de Louise, trop d'amis, d'admirateurs et de protégés pour n'avoir pas fait partie du cénacle où Maurice Scève et Jaques Peletier, si constamment liés avec lui [3], durent se faire honneur de l'introduire.

Ce ne sont pas, on le voit, les concitoyens de Louise qui ont formé la plus grande part de la société de savants hommes réunie autour d'elle. On y remarque cependant, à côté de Maurice Scève, le poète Claude de Taillemont [4] qui a signé de sa devise *Devoir de voir* deux sonnets des *Escriz* [5].

Enfin, le sonnet : *A. D. Louïze des muses ou premiere ou dixieme couronnante la troupe* [6], signé de la devise *D'immortel zele*, est certainement de l'un des frères de Vauzelles. On l'attribue en général à Jean, chevalier de l'église métropolitaine de Lyon et prieur commendataire de Montrottier. Cependant la devise *D'immortel zele* n'étant pas au nombre de celles que l'on sait avec certitude avoir été employées par lui [7], il se pourrait que l'auteur du sonnet à Louise Labé fût Mathieu de Vauzelles [8], frère aîné de Jean, échevin de Lyon en 1524 et avocat général au Parlement de Dombes (siégeant à Lyon), de 1535 à 1539. Jurisconsulte distingué et auteur d'un bon *Traité des peages* (Lyon, de Tournes, 1550, in-4), il cultiva également les lettres et composa, entre autres, des emblèmes français dans la manière d'Alciat [9]. Et nous sommes d'autant plus disposé à lui attribuer le sonnet des *Escriz* que cette pièce rappelle de près le goût et le style de Maurice Scève; or, on sait que Mathieu de Vauzelles avait épousé l'une des sœurs de celui-ci, en sorte qu'il dut, par le fait de ses relations de famille, subir tout spécialement l'influence littéraire de l'auteur de *Delie*.

1. Édit. Bois, t. I, p. 112.

2. Lyon, Jean de Tournes, 1555, in-8, livre III, sonnet 12. — Cette édition est la première qui renferme le troisième livre. Le livre I avait paru en 1549, et le livre II en 1551, sous le titre de : *Continuation des Erreurs amoureuses*, le tout chez le même de Tournes.

3. Dans son *Solitaire premier* (Lyon, de Tournes, 1552, in-8), Tyard appelle Maurice Scève « l'ami extremement aimé mais non jamais assez honoré ». — Quant à Peletier, voici comment il s'exprime à son sujet dans le traité de l'*Vnivers* (Lyon, de Tournes, 1557, in-4, p. 35) : « Cette année, Iaques Peletier estant ici [au château de Bissy] pour, en m'honorant de sa gracieuse familiarité, se refreschir apres le trauail qu'il auoit presté à son Euclide, partie reuoyant son Algebre pour la donner aux Latins, partie se recreant auec moy, selon qu'infiniz sugetz se presentoient à nous pour filozofer ensemble... »

4. Il appartenait à une famille de Lyon et figure dans les fastes consulaires de cette ville. Taillemont fut, avec Maurice Scève, l'un des organisateurs des fêtes et décorations qui signalèrent l'entrée de Henri II en 1548. Il avait publié, dès 1553 (Lyon, in-8), son *Discours des Champs faëz* qu'il fit suivre, en 1556, d'un recueil de vers intitulé *La Tricarite* (Lyon, Temporal, in-8). — Cf. Goujet, *Biblioth. franç.*, t. XI, p. 453.

5. Édit. Bois, t. I, pp. 113 et 114.

6. Éd. Bois, t. I, p. 115.

7. *D'un vray zele* et *Crainte de Dieu vault zele.*

8. Voy. sur les deux frères de Vauzelles, la *Vie de Jacques, comte de Vintimille*, par L. de Vauzelles, Orléans, 1865, in-8, pp. 27 et suiv.

9. Voy. *Lettere scritte al signor Pietro Aretino*, etc., Venise, 1551, 2 vol. in-8, t. II, pp. 417 et suiv.

Nous venons de terminer l'énumération des pièces dont il est possible de nommer les auteurs avec quelque certitude; les autres ne sauraient donner lieu qu'à de simples conjectures.

Telles sont, par exemple, les quatre compositions en italien faisant partie du recueil, à savoir deux sonnets, un madrigal et une pièce sans titre[1]. D'après les renseignements fournis à M. Bois [2] par M. Conti, professseur à l'Université de Florence, les sonnets sont d'un poète toscan, dans le bon style du xve siècle; ils pourraient bien être du florentin Luigi Alamanni, lequel se réfugia en France à la suite d'une conspiration contre le cardinal Jules de Médicis et mourut à Amboise en 1556. Ce qui pourrait, en quelque manière, corroborer cette opinion, c'est la présence parmi les témoins du testament de Louise Labé [3], d'un Claude Alamanni, maître ès arts, vraisemblablement fils ou parent du poète. Nous ignorons, en revanche, sur quel document s'est basé Prosper Blanchemain [4] pour affirmer que l'auteur de la *Coltivatione* aurait demandé la main de Louise avant que Perrin l'eût obtenue.

Les deux autres compositions révèlent une autre main et sont d'un style plus moderne. Peut-être ont-elles pour auteur un autre florentin, Gabriel Simeoni, cet aventurier de lettres qui vint, comme tant de ses compatriotes, chercher fortune en France à cette époque, et vécut assez longtemps à Lyon où il fut lié avec les principaux amis de Louise.

La Toscane, au demeurant, n'a pas été seule à pétrarquiser en l'honneur de la dixième Muse; il est question, en effet, dans la dernière pièce des *Escriz* (*Des louanges de Dame Louize Labé*) [5], d'un mystérieux personnage, d'un « vieil Rommain » :

Qui sa demeure ancienne
La terre Saturnienne
Delaissa pour ta beauté,
A fin qu'à toy rigoureuse
Il fut hostie piteuse
En sa ferme loyauté.

La Muse docte diuine
Du vieillard audacieus,
Par le vague s'achemine
Pour t'enleuer iusqu'aus cieus.
Mais la Parque naturelle
Dens les Iberiens chams,
Courut desemplumer l'aile
De ses pleurs, et de ses chants :
Enuoyant en sa vieillesse
Mal seant en ta jeunesse,
Son corps, au tombeau ombreus [6]...

1. Édit. Bois, t. I, pp. 116, 117 et 134.
2. *Ibid.*, p. 193.
3. Cette pièce, datée du 28 avril 1565, a été publiée pour la première fois en 1825 dans les *Archives du Département du Rhône*, t. I, pp. 35 et suiv., d'après une copie du temps, vidimée et signée par le notaire De Laforest. (Archives de la Chambre des notaires de Lyon, liasse De Laforest, 1564-1579.) — Elle a été reproduite, entre autres, dans l'édition des œuvres de Louise Labé, Lyon, 1862, in-8, pp. 177 et suiv., et dans celle de M. Bois, t. I, pp. 165 et suiv.
4. Ouvr. cité, p. 195.
5. Au sujet de ce morceau, voy. ci-dessous.
6. Édit. Bois, t. I, p. 140.

Quel est ce poète romain qui, déjà vieux, quitta l'Italie pour l'amour de Louise, malgré les rigueurs qu'elle eut pour lui, qui lui consacra sa muse et mourut en Espagne? Nous n'avons pu éclaircir le problème et devons en laisser la solution à de mieux informés.

Il nous reste à mentionner les huit pièces françaises portant les titres suivants [1] :

Sur son portrait :

Iadis un Grec sus une froide image...

Autre à elle-mesme :

Voyez, Amans, voyez si la pitié...

Estreines :

Louïze est tant gracieuse et tant belle...

A D. L. L.

Ton lut hersoir encor se resentoit...

Double Rondeau :

Estant nauré d'un dard secrettement...

Ode :

Toute bonté abondante...

A Dame Louïze Labé la comparant aus Cieus :

Sept feus on voit au Ciel, lesquels ainsi [2]...

Des louenges de Dame Louïze Labé, Lionnoize :

Il ne faut point que i'apelle...

Cette dernière composition, qui ne renferme pas moins de 658 vers, serait, d'après P. Blanchemain [3], l'œuvre du poitevin Guillaume Aubert. Assez médiocre de style, elle est cependant précieuse par les détails biographiques qu'elle contient sur Louise Labé. Telle est par exemple la mention des exploits de notre héroïne lorsqu'elle parut, casque en tête et lance au poing, non pas, comme on l'a répété tant de fois, au siège de Perpignan en 1542, mais suivant l'opinion beaucoup plus probable de M. Bois [4], dans un tournoi donné par la jeunesse de Lyon à l'occasion du passage de l'armée qui se rendait à ce siège sous la conduite du dauphin Henri. Louise s'était formée de bonne heure aux exercices militaires et cette équipée eut pour motif l'amour que lui avait inspiré quelque beau capitaine. Le poète imagine que Vénus apparaît à Louise, dont elle se dit la mère, et lui prédit sa destinée :

Sur tout (fille) ie t'auise
Que d'un cœur tant odieus
Ton frere tu ne mesprise,
C'est le plus puissant des Dieus.

1. Édit. Bois, t. I, pp. 112, 115, 119, 127, 135, 138.
2. Traduction de Jérôme Angerianus (voy. Bois, t. I, p. 195).
3. Ouvr. cité, p. 201.
4. Édit. citée, t. II, pp. 38 et suiv.

En ta beauté excellente
Meint homme il rendra transi,
Mais sa main ne sera lente
A te tourmenter aussi.
Prens bien à ce propos garde,
Car ia desia il te darde
Son tret apre et rigoureus :
Dont il t'abatra par terre,
Rendant d'un homme de guerre
Ton tendre cœur amoureus....

Alors pour estre asseuree
Point en femme tu n'iras,
Ains d'une lance paree
Cheualier tu te diras.
Ia en ton harnois brauante
Ie te regarde assaillir
Meint cheualier, qui se vante
Hors de l'arçon te saillir :
Puis dextrement aprestee,
Ayant ta lance arrestee,
Le desarçonner en bas,
Lui, tout froissé, à grand peine
Leuer son arme incerteine
Chancelant à chacun pas [1].

Et ailleurs :

Louïze ainsi furieuse
En laissant les habiz mols
Des femmes, et envieuse
De bruit, par les Espagnols,
Souuent courut, en grand' noise,
Et meint assaut leur donna,
Quand la ieunesse Françoise
Parpignan enuironna [2].

Un autre passage de la pièce attribuée à Guillaume Aubert n'est pas moins intéressant, car il nous apprend que Marot, Antoine Du Moulin [3] et Charles Fontaine [4] ont, eux aussi, composé des vers en l'honneur de Louise :

1. Éd. Bois, p. 155.
2. *Ibid.*, p. 142.
3. Après avoir occupé pendant quelques années les fonctions de valet de chambre (secrétaire) de la reine de Navarre, Du Moulin était venu s'établir à Lyon, chez Jean de Tournes dont il était l'ami et dont il devint le plus actif collaborateur jusqu'à l'époque de sa mort, qui doit être placée autour de 1552. En effet, la dernière édition qu'ait publiée Du Moulin, l'*Astronomicon* de Manilius, paru en 1552 (Lyon, de Tournes, in-16), renferme une préface signée par lui et datée des calendes de janvier 1551 (1552 n. s.), mais dès l'année suivante, Guillaume des Autels faisait paraître l'*Epitaphe d'Ant. du Moulin*, dans son recueil de vers intitulé *Amoureux Repos* (Lyon, Temporal, in-8, f. Kij), dont l'achevé d'imprimer est du 15 juin 1553.
4. Né à Paris le 13 juillet 1515. Charles Fontaine, après de bonnes études et un séjour en Italie,

Et lors meints nobles poëtes
Pleins de celestes esprits
Diront tes graces parfaites
En leurs tresdoctes escriz :
Marot, Moulin, la Fonteine [1]...

Nous n'avons pas encore rencontré, dans le cours de notre étude, les noms de ces trois poètes; il est donc permis de leur attribuer une partie des pièces anonymes du recueil, mais il serait téméraire de vouloir préciser davantage, si ce n'est peut-être pour celle des *Estreines*, dont le tour léger, vif et gracieux n'est pas indigne de la plume de Marot [2].

On le voit, la société d'élite qui s'était formée autour de Louise Labé présente un mélange piquant et instructif des représentants des principales écoles poétiques qui ont dominé en France au XVIe siècle : la première, celle de Marot, représentée par le maître lui-même, par Charles Fontaine et quelques autres demeurés fidèles au dizain et au rondeau; l'autre, qui n'était encore que la *Brigade* et cherchait des voies nouvelles dans l'étude et l'imitation des anciens; elle s'efforce de plier la langue aux formes plus sévères de l'ode et du sonnet et se trouve représentée dans les *Escriz* par Pontus de Tyard et par Baïf que suivent Olivier de Magny et Jaques Peletier. Entre ces deux groupes, Antoine du Moulin, Claude de Taillemont et surtout Maurice Scève, dont l'influence fut si marquée sur les écrivains de son temps, forment la transition et permettent de suivre à la trace ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui « l'évolution des genres ».

ALFRED CARTIER.

vint se fixer à Lyon où il mena l'existence précaire et besogneuse qui était alors celle de l'homme de lettres obligé de vivre du produit de sa plume. Il fut un des tenants de Marot contre Sagon (*Reponse à Charles Huet dit Hueterie* dans les *Disciples et amys de Marot contre Sagon*). On a de lui des traductions et quelques recueils de vers plus que médiocres, entre autres ses *Ruisseaux de Fontaine* (Lyon, 1555, in-8). Quant au *Quintil Horatian* dont la paternité lui a été attribuée, voy. à ce sujet l'article de M. Paul Bonnefon sur *le Différend de Marot et de Sagon* publié dans la présente Revue (n° 2, p. 119, note 2). — Sur Ch. Fontaine, voy. Goujet. *Biblioth. franc.*, t. V, pp. 393 et suiv; *ibid*, p. lviii; t. VI, p. 11; t. XI, p. 112, et le *Manuel du libraire*, t. II, p. 1326.

1. Édit. Bois, t. I, pp. 157-158.

2. Nous avouons ne pas saisir très clairement les motifs pour lesquels M. Bois (t. I, p. 194) refuse absolument à Marot la paternité de cette pièce. Elle ne se retrouve pas, il est vrai, dans les œuvres publiées sous le nom de l'auteur, mais ce fait ne nous paraît pas constituer un argument décisif.

LE « CARMEN DE SENATULO FŒMINARUM » D'HENRI ESTIENNE

Ce poème latin a été vainement recherché par ceux qui se sont occupés avant nous soit de la vie, soit des ouvrages d'Henri Estienne. On le considérait comme un livre disparu, et que le hasard seul pouvait rendre à la curiosité des critiques et des bibliographes. Renouard déclare qu'il ne l'a jamais eu entre les mains [1]. « Pamphlet poétique peu connu et fort rare; il fut payé le prix exagéré de 24 francs, vente Brienne, en 1797. Je les donnerais bien volontiers aujourd'hui ces 24 francs (*sic*). Ce volume, inscrit au Catalogue de la Bibliothèque Mazarine, et cherché à plusieurs reprises, n'a pu être trouvé, soit seul, soit enseveli en quelque recueil de pièces. » Léon Feugère, dans son *Essai sur H. Estienne* [2], déplore également la perte du poème « dont le titre annonçait une composition piquante... A la vérité, nous sommes réduits aux conjectures sur ce livre, depuis longtemps introuvable, et c'est à peine si le sujet en est exactement connu. » Enfin les éditeurs de *la France protestante* [3] reconnaissent qu'ils n'ont pas été plus heureux dans leurs recherches [4].

Or ce poème latin d'Henri Estienne existe encore : nous l'avons retrouvé à Paris, et précisément à la Bibliothèque Mazarine, où Renouard l'avait en vain cherché. A vrai dire, il est, en effet, enseveli dans un recueil factice de pièces se rapportant à l'éloge des femmes, et sur la couverture duquel on a écrit ce titre : *Vitæ et prærogativæ fœminarum.* Le *Carmen de senatulo fœminarum* est bien inscrit au catalogue de la Bibliothèque, mais avec l'indication de deux cotes, la première [5], qui était celle de l'ancien classement, et à laquelle Renouard s'en est tenu sans doute, la seconde [6] indiquant le recueil factice dont nous parlons. Ce recueil porte une pagination manuscrite qui relie les différentes pièces; et c'est à la page 200 que se trouve le poème d'Estienne, sur des feuillets dont le format légèrement plus petit se dissimule dans le volume et peut ainsi échapper à un examen rapide ou superficiel.

Voici le titre exact et complet de l'opuscule :

Henr. Stephani carmen | de senatulo fœminarum, | magnum senatui virorum levamentum | atque adiumentum allaturo. | Ipso etiam Justiniano disquisitionis hujus ansam præbente. | Argentorati. Excudebat Antonius Bertramus. M. D. XCI.

Le titre et l'épître préliminaire (en prose) adressée aux princes Georges et Jean Radziwil comprennent 4 feuillets, soit 8 pages, non numérotées. Vient ensuite le poème dont les pages sont numérotées (de 1 à 32). La première page reproduit le titre ainsi modifié : *Henr. Stephani Paris. carmen iambicum,* avec une dédicace au recteur de l'académie de Strasbourg, Georges Obrecht. Épître et dédicace nous renseignent sur la circonstance qui a donné

1. *Annales des Estienne*, 2e édit., p. 157; v. aussi p. 438.
2. Delalain, 1853, p. 203.
3. 2e édit., 1888.
4. Ni Almeloveen, ni Mattaire n'avaient lu le *Carmen*. V. Almeloveen : *de vitis Stephanorum*, 1683, p. 84; il cite l'ouvrage d'après la Bibliothèque classique de Draudius; Mattaire (*Stephanorum historia*, 1709, p. 466) reproduit l'indication d'Almeloveen.
5. C. 10945.
6. XVe siècle : 1096. Nous ne saurions trop remercier M. l'Administrateur et MM. les Bibliothécaires de la Mazarine de l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu nous communiquer le catalogue et faciliter nos recherches.

à Henri Estienne l'idée d'écrire ce poème en vers iambiques. Estienne assistait avec les princes Radziwil à une séance universitaire présidée par le recteur Obrecht, où furent discutées plusieurs thèses de droit que le savant recteur [1] avait proposées. L'une de ces thèses était d'examiner si les femmes doivent prendre part aux affaires publiques, et si elles sont capables d'être admises aux conseils de l'État. L'un de ceux qui argumentaient avait invoqué contre l'intrusion des femmes dans la politique, l'autorité de Justinien; et le recteur, sans se prononcer ouvertement, paraissait disposé à donner raison au partisan de Justinien, c'est-à-dire à l'adversaire des femmes. Quand ce fut au tour d'Estienne de parler, « d'entrer en lice », il s'excusa sur ce que le temps lui manquait pour développer les arguments qu'il voulait donner. Mais la scéance terminée, il eut peur que cette excuse n'eût été jugée mauvaise; de plus il regrettait d'avoir perdu l'occasion de traiter un sujet « plein d'agrément ». Aussi prit-il le parti d'écrire la dissertation qu'il aurait dû prononcer, et de l'écrire en vers (en vers latins, naturellement! l'idée de s'adresser en français à des docteurs strasbourgeois ne pouvait lui venir).

C'est donc une dissertation académique et fort grave (bien que la matière en soit pleine d'agrément [2]) que ce poème iambique sur le sénat, ou plutôt *le sénatule* des femmes. Estienne traite son sujet sérieusement, et sans penser à rire, ou à faire rire ses lecteurs. Point d'allusions malicieuses, encore moins de ces anecdotes trop joviales, de ces paroles grasses qui remplissaient l'*Apologie d'Hérodote* : le poète s'est gardé de toute légèreté, et les femmes ne sauraient s'en plaindre, puisqu'aussi bien il les défend courageusement contre les misogynes de tous les temps, et qu'il réclame pour elles des droits politiques auxquels sans doute les femmes du XVIe siècle étaient loin de songer.

La gravité du ton n'entraîne pas nécessairement la lourdeur du style. Estienne manie avec une aisance supérieure le mètre iambique. Certains de ses développements sont faciles et assez spirituels pour des vers latins, si le fond en est parfois un peu vide. Cela sent le rhéteur qui se complaît à un exercice d'école :

Cupido, Obrechte, incesserat te quæpiam :
Linguæ experiri lanceam meæ quoque;
Lanceola nam quæ est, credita tibi lancea.

— Voici, brièvement résumées, les idées générales du poème. Sans prétendre aux fonctions publiques, les femmes ne doivent pas être entièrement écartées des conseils de l'État : certaines femmes ont assez de jugement et d'expérience pour donner sur telle question grave ou délicate un avis dont les hommes profiteront. Estienne propose donc de former une assemblée de femmes d'élite, un cénacle féminin (*senatulum*) que les magistrats, ceux qui composent le sénat masculin consulteront à l'occasion. (Énumération de toutes les femmes qui ont brillé dans l'histoire par leur savoir et par leur intelligence, et qui ont été non seulement les compagnes, mais aussi les conseillères utiles de rois ou d'hommes d'État : Pénélope (?), les deux Aspasie, celle de Périclès et celle de Cyrus le jeune, etc., etc., enfin Théodora, l'épouse de Justinien; sans compter Sémiramis qui, à elle seule, gouverna tout un royaume.) A ceux qui objectent que la politique est au-dessus de l'esprit féminin, Estienne répond que les femmes ont appris et apprennent encore aujourd'hui des choses plus difficiles que la politique : la philosophie, les

1. V. *la France protestante*, de Haag, et la *Biographie* de Hœfer. Il avait été nommé professeur de droit à Strasbourg en 1571, et il était devenu recteur de l'université en 1595. Il publia de nombreux ouvrages de droit.

2. « *Jucundam jucundæ quæstionis materiam.* »

sciences mathématiques, etc. (Seconde énumération; il n'y a, par exemple, aucune science à laquelle l'Hellade n'ait donné « des maîtresses », *magistras*.) Quel paradoxe d'avouer que l'esprit des femmes est capable de poésie, d'éloquence, de philosophie, de mathématique, et de leur refuser la seule science du gouvernement!

Au milieu de ces amplifications oratoires, nous recueillons çà et là quelques observations morales assez fines. Estienne se garde de prétendre assimiler l'esprit de la femme à celui de l'homme. Ce sont précisément les qualités propres de la femme, et parfois aussi ses défauts qui en feront un auxiliaire précieux de l'homme d'État. Telle idée excellente peut venir à l'esprit d'une femme, qui ne viendra à l'esprit d'aucun homme. Si la ruse est souvent un moyen de gouvernement, ce moyen sera surtout l'affaire des femmes. A ce propos, Estienne établit une comparaison assez désobligeante pour celles dont il se fait l'avocat : il prétend que les chiennes de certains pays sont plus sagaces que les mâles!

Le renard qui est le plus rusé des animaux n'a-t-il pas un nom féminin en grec et en latin? la raison en est sans doute que la femelle du renard est plus rusée que son mâle. Or le renard, c'est la femme : Estienne les confond sans s'émouvoir. — Tout ce passage serait piquant, si la satire en était voulue. — On reproche communément à l'esprit féminin sa légèreté : mais la légèreté est surtout le fait des jeunes femmes; et nous ne songeons pas à leur ouvrir les portes du sénat. Seules, les femmes mûries par les années et l'expérience y seront admises. Et d'ailleurs la légèreté est-elle uniquement un défaut féminin? les hommes légers sont aussi nombreux que les étoiles : voyez-les incapables de passer une seule heure dans le même sentiment! Il arrive même à des hommes graves de changer d'opinion :

Desine malum dicere
Fœmineum id esse, quo laborant et viri.

On reproche encore aux femmes leur bavardage : sans doute, prises en masse, les femmes sont plus bavardes que les hommes. Il y a cependant des exceptions : par exemple (pour revenir à la comparaison avec les animaux) il y a, en certain pays, des cigales femelles qui se taisent constamment, alors que leurs mâles chantent sans discontinuer. Or ce que la nature fait pour les cigales, ne peut-elle pas le faire pour quelques femmes? Sans doute, ce défaut du bavardage affaiblit le jugement; mais il ne faut pas dire qu'il le supprime entièrement. Au reste, il y a deux genres de bavardage : l'un est seulement risible et ne fait de tort à personne; l'autre est dangereux, parce qu'il dévoile ce qu'il aurait fallu tenir secret. Or (remarque Estienne assez finement), on peut craindre davantage le premier des femmes; mais il faut craindre au moins autant le second des hommes.

Enfin, c'est surtout par le cœur, par la délicatesse et la douceur morales que les femmes vaudront dans les conseils du gouvernement. Leur conscience les empêchera de rompre le serment juré. Elles soutiendront, contre tant de coutumes absurdes ou barbares qui ont force de loi, la cause sacrée du droit et de l'humanité. Au service de cette cause elles sauront mettre une éloquence persuasive, une patience qui ne sera jamais découragée. Les hommes n'oseront pas leur résister; ils seront charmés ou attendris; ils finiront par se soumettre au cénacle féminin, présidé par la Justice elle-même, et par accorder au droit ce qui est vraiment le droit :

Jurique dignum juris est quod nomine.

Le plaidoyer est ici animé d'un souffle généreux et vraiment éloquent. Soyez sûrs qu'Estienne n'a pas entendu écrire une plaisanterie :

Qui multa seria disserit de seriis.

— Le *Carmen de senatulo fœminarum* sera peut-être pour quelques-uns, et par certains côtés, une déception, puisqu'ils n'y trouveront pas « cette composition piquante et malicieuse » dont L. Feugère regrettait la perte, et qu'aurait fait espérer l'auteur de l'*Apologie pour Hérodote*, et des *Dialogues du nouveau langage italianisé*. Encore Estienne a-t-il bien voulu jeter quelque sel dans cette grave dissertation offerte au recteur Georges Obrecht. Si l'expression en est trop souvent convenue et de pure rhétorique, c'est qu'apparemment le vers latin entraîne avec lui cette amplification faite de souvenirs classiques, qui gêne et qui obscurcit parfois la pensée. Oublions un instant que nous avons affaire à un exercice d'école : la thèse même soutenue par Estienne est neuve et hardie pour le temps. Enfin, c'est là, sans doute, à cette date de 1596, le dernier écrit d'Henri Estienne. Ce texte a donc sa valeur littéraire et historique; et, s'il est écrit en latin, il nous fait voir sous un aspect nouveau la figure du grand humaniste qui a été aussi l'un de nos écrivains les plus français du XVIe siècle.

— A la suite du *Carmen*, il y a quatre feuillets comprenant une épître (en prose latine) à G. Obrecht et la copie d'une lettre qu'Henri Estienne avait écrite à l'un de ses amis sur l'état de son imprimerie [1]. L'épître revient sur les idées exprimées dans le poème, sans rien y ajouter de nouveau. Mais Estienne la termine en demandant au recteur son appui « pour obtenir les secours qu'il attend ». Il s'agit sans doute d'une demande d'argent, comme le laisse entrevoir la lettre suivante : Estienne cherche à remonter son imprimerie qu'il a été obligé de fermer, et à reprendre les grandes publications interrompues. Cette lettre à cet ami « puissant » dont le nom n'est désigné que par une initiale [2] me paraît être d'une importance réelle pour l'histoire de la vie d'Estienne et pour la bibliographie de ses ouvrages : c'est le pendant et comme la suite de la fameuse lettre sur l'*état de son imprimerie*, qu'Estienne avait publiée en 1569 [3]. Il reprend l'histoire de ses travaux à l'année 1594. C'est d'abord le discours à l'empereur Rodolphe contre l'ouvrage de Folieta, et la harangue par laquelle il exhorta les Etats chrétiens à faire la guerre aux Turcs [4]. — Ensuite le dialogue qu'il a intitulé « Palæstram de latinitate antiquaria », et que la plupart nomment : « Latinitatum Lipsii [5]. »

Après une allusion assez obscure aux ennemis qui l'ont obligé de fermer son imprimerie, il ajoute qu'il a pris soin de faire donner une traduction latine du Diodore [6], et qu'il s'est occupé de son édition de Polybe [7]. Il annonce des remarques sur Xénophon [8] et sur Thucydide, et il dira comment l'édition de Thucydide [9].... qui a paru récemment, est en réalité un vol pour

1. « De re ad typographicam meam officinam, simulque ad reip. literariæ commoda, incrementa, ornamenta pertinente. »

2. Amplissimo et clarissimo viro D (domino). E. salve.

3. *Epistola de suæ typographiæ statu*, reimprimé avec *Artis typographicæ querimonia* (1569) par Almeloveen, Mattaire, et Renouard.

4. Francfordii, 1594, in-8. Cf. un document de même genre : une lettre en latin, imprimée à la fin de ce volume, et avec la même date de 1594. Estienne annonce sa réponse aux admirateurs de Lipsius, et différents opuscules qu'il prépare ou qu'il fait imprimer.

5. Francfordii, 1595, in-8.

6. Texte grec publié par Estienne en 1559.

7. Estienne n'a pas donné cette édition.

8. Texte publié en 1561 et 1581.

9. Estienne avait donné une première édition en 1564, une seconde en 1588. — Il se plaint ici d'une mauvaise contrefaçon, d'une édition grossie tant bien que mal, « suffarcinata editio » ; c'est sans doute celle qu'il avait déjà désignée dans le *De latinitate Lipsii* sans en nommer l'auteur.

lui, une tromperie pour les lecteurs. Il s'occupera aussi d'Hérodote [1], dont le texte a été malencontreusement corrigé par le même personnage [2] qui a publié l'édition de Thucydide. Estienne donne ces détails à son correspondant, parce qu'il espère de lui « tout le secours qu'il pourra lui apporter » pour l'achèvement de ses travaux. (Il s'agit évidemment d'un secours en argent.) Enfin il songe à rééditer son Corpus des maîtres de la médecine (depuis Hippocrate et Galénus), en latin, avec un index [3]; il voudrait l'augmenter.

Cette lettre est, comme le *Carmen*, datée de Strasbourg. « *Argentorati (nisi potius Argentoraci dicendum est), anno 1596, Mart. 24.* » Le résumé succinct, que nous en avons donné, montre assez quel en est l'intérêt pour la bibliographie des éditions stéphaniennes. L'amertume avec laquelle elle est écrite nous révèle les souffrances morales de l'homme, ruiné par de coûteuses impressions, volé par les uns, abandonné ou méconnu par les autres, mais se reprenant quand même à espérer la reprise de ses travaux, et tendant la main pour relever son imprimerie.

LOUIS CLÉMENT.

(V. Mattaire, p. 471, qui indique l'édition publiée à Francfort, en 1594, par Emile Portus. — Signalons aussi une réimpression de la traduction latine et des notes du Thucydide d'Estienne, parue à Francfort en 1589 (apud heredes A. Wecheli, in-8°. — Voir à la Mazarine le n° 32 379).

1. Les éditions d'Hérodote données par Estienne sont celles de 1566, 1570 et 1592.

2. « *Ille bonus vir* », dit ironiquement Estienne, sans le désigner autrement. Ce serait donc, suivant Mattaire, Emile Portus. — Estienne aurait été aussi en droit d'incriminer Sylburgius qui avait réimprimé (sans lui en demander la permission !) la traduction latine et les notes de l'Hérodote de 1592. (Francfort, apud heredes A. Wecheli, 1594. — Mazarine : n° 5540 A.) Cette réimpression est précédée d'une lettre assez audacieuse, adressée à Henri Estienne, « la lumière de la typographie ». Sylburgius prie Estienne de ne pas trop s'étonner qu'il ait publié son œuvre sans le prévenir. L'Hérodote est très demandé, et il n'y en a plus dans les magasins d'Estienne. D'ailleurs en prenant un travail aussi parfait, il pensait rendre hommage à son confrère, et servir du même coup les lettres. Au reste Sylburgius a placé dans cette nouvelle édition des remarques qui lui sont personnelles, en les distinguant avec soin de ce qui était d'Estienne : le lecteur ne confondra pas. Il souhaite, pour finir, qu'Estienne sorte enfin d'une inaction trop prolongée : qu'il remette ses presses en mouvement, et qu'il prouve à tous que ce repos forcé aura été fécond pour les lettres !

3. 1567, in-f°.

LES RELATIONS DE MONTAIGNE AVEC LA COUR

I

De par le monde, et même parmi les gens instruits, il court sur Montaigne un certain nombre d'opinions erronées, mais surtout on lui attribue un genre de vie qu'il n'a jamais mené et, comme conséquence, on porte un jugement tout à fait faux sur sa personne et sur son existence. Les uns disent qu'il parut rarement à la cour; d'autres, qu'il fut un gentilhomme campagnard. Certains critiques avancent même que Montaigne, détestant l'embarras des affaires domestiques, fut peu thésauriseur. Ce qui constitue autant d'opinions fausses émises sur l'auteur des *Essais*, opinions qu'il importe, dans l'intérêt des lettres françaises, de ne pas laisser se reproduire indéfiniment.

Vivant à une des époques les plus troublées de notre histoire, voyant tant d'intrigues politiques se tramer autour de lui, tant de drames s'accomplir, Montaigne se garde bien d'exprimer tout haut sa pensée; il est trop prudent, trop avisé; il préfère ne rien dire et garder tous les dehors de l'insouciance. Mais, à peine rentré chez lui, notre fin observateur prend le papier, et, comme il n'a pas d'ami près de qui s'épancher, c'est au papier qu'il confie ses sentiments sur ce qu'il a vu et entendu. Son livre est donc le journal de ses pensées; il l'écrit au jour le jour, ainsi que ferait un chroniqueur de notre temps. Seulement il n'a pas beaucoup de mémoire et n'aime guère se relire; d'où vient qu'il semble parfois se répéter. De là aussi tant d'opinions qui, souvent, ne sont contradictoires qu'en apparence. De là, parmi tant d'idées si éparses, la difficulté de démêler d'une manière nette et précise quel fut Montaigne et comment il vécut.

Heureusement qu'on peut chercher ailleurs et quand la lecture des *Essais* ne nous éclaire pas assez, ou nous laisse un doute, il est possible de se renseigner soit dans les lettres, soit dans les éphémérides que l'auteur nous a laissées. Enfin on peut aller aux informations dans les documents officiels de l'époque, et des recherches faites de-ci de-là [1] on arrive à conclure que Montaigne ne s'est nullement tenu à l'écart des événements et n'a pas vécu isolé, comme bien des gens se l'imaginent; il n'est point resté confiné dans son château, se contentant de contempler de loin les hommes et de les observer du haut de sa tour, dans sa *librairie*.

A aucune heure de sa vie, il ne s'est désintéressé de ce qui pouvait se passer autour de lui; il a vécu de la vie de son temps et a été mêlé à bien des affaires graves ou importantes de son pays. Enfin il a été en relation avec les plus hauts, les plus grands personnages du siècle : de Thou, le chancelier de l'Hôpital, sans parler des autres, venaient lui demander conseil et faisaient de lui leur confident. Nous nous bornerons, dans cet article, à raconter les relations de notre philosophe et avec la cour de France et avec la cour de Navarre.

1. M. A. Grün a écrit un ouvrage très intéressant et très sérieux sur la vie publique de Montaigne : *Vie publique de Montaigne*, Amyot, éditeur, 1855. Le docteur Payen a recueilli sur Montaigne un grand nombre de *documents inédits* qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. Pour cette étude j'ai consulté le n° 4 et le n° 5 des *Recherches* de M. Payen que j'ai en ma possession.

II

Pierre Eyquem, père de Michel, de retour des guerres d'Italie auxquelles il avait pris part sous François Ier, avait conservé les amis qu'il s'était faits soit dans les camps, soit à la ville; on venait dans son château et de Bordeaux et de Paris; gens de lettres, gens de robe et de cour s'y rencontraient [1]. Lui-même, magistrat de Bordeaux pendant plusieurs années, venait souvent dans cette ville où l'appelaient les devoirs de ses fonctions. En 1554 ou 1555, ses concitoyens l'envoyèrent à Paris, avec mission de les représenter à la cour, comme maire de Bordeaux.

Michel avait alors de vingt et un à vingt-deux ans et venait de terminer son droit : accompagna-t-il son père dans ce voyage? Il ne nous le dit pas dans ses *Essais* et aucun document ne nous renseigne à ce sujet. On serait cependant assez porté à le croire : « Paris, écrit-il (l. III, chap. IX), a mon cœur dès mon enfance »; et ailleurs : « De ma complexion, je ne suis pas ennemy de l'agitation des cours; j'y ay passé partie de la vie, je suis faict à me porter allegrement aux grandes compaignies, pourveu que ce soit par intervalles et à mon poinct. » (L. III, chap. III.) Ainsi son tempérament le portait à la foule, mais il était aussi de son pays; il avait tout le caractère des gens du Périgord : un bon sens mêlé d'une certaine insouciance. Sa finesse naturelle, qui lui faisait apprécier sainement les événements, l'avertissait à temps de ne pas trop se lancer dans la mêlée de peur de recevoir des horions. Il avait de l'ambition, mais elle était modérée par la crainte qu'auraient pu courir sa personne et ses biens.

Il est très probable qu'il vint plusieurs fois à la cour du roi Henri II; c'est du moins ce que l'on peut déduire de la lecture de plusieurs passages des *Essais* : « J'ay veu le roi Henry second ne pouvoir jamais nommer à droit un gentil-homme de ce quartier de Gascougne.. » (L. I, chap. XLVI.) Et ailleurs : « Le plus sçavant, le plus seur, le mieux advenant à mener un cheval à raison que j'aye cognu, fut à mon gré monsieur de Carnevalet, qui en servoit nostre roy Henry second. » (L. I, chap. XLVIII.) On ne saurait affirmer s'il assistait au tournoi où ce malheureux prince fut frappé à mort; dans tous les cas il porta le deuil [2] pendant un an et, au mois de septembre 1559, il accompagna en Lorraine son successeur, François II. C'est pendant ce voyage qu'il vit « un jour, à Bar-le-Duc, qu'on presentoit au roy François second, pour la recommandation de la memoire de René, roy de Sicile, un pourtraict qu'il avoit luimesmes fait de soy ». (L. II, chap. XVII.)

Sous la minorité de Charles IX [3], nous le retrouvons avec la cour à Rouen, lors du voyage qu'elle fit dans cette ville, en 1562, et lui-même nous raconte au chapitre des Cannibales (l. I, chap. XXXI), l'entretien qu'il eut alors avec les sauvages de l'Amérique.

Pendant les années suivantes, ses fonctions au parlement de Bordeaux semblent l'avoir retenu loin de Paris; mais en 1564, 1565, la cour voyage et se rend en Gascogne; il est de toute évidence que Montaigne ne se tint pas à l'écart et se présenta aux souverains, au moins à leur passage à Bordeaux.

Marié en septembre 1565 à Françoise de la Chassaigne, il perdit son père en juin 1568. Un peu avant ce dernier événement, il était probablement venu à

1. Voir *Essais*, l. II, ch. XII : « Mon pere... rechercha avec grand soing et despence l'accointance des hommes doctes, les recevant chez luy... »

2. « A peine fusmes nous un an pour le dueil du roy Henry second, à porter du drap à la cour. » *Essais*, l. I, ch. XLIII.

3. Voir *Essais*, l. I, ch. XXXI, t. III, p. 146 (édit. Jouaust) : « Trois d'entre eux (des sauvages américains) furent à Rouän du temps que le feu roy Charles neufiesme y estoit... »

Paris pour livrer à l'imprimeur, Gilles Gorbin, la traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, car le privilège dudit livre fut donné à Paris le 27 octobre 1568.

La mort de son père le faisait chef de famille; comme la noblesse d'épée avait toujours eu ses préférences, il nous le dit en plusieurs endroits, il usa de la liberté qui lui survenait, pour résigner ses fonctions au parlement de Bordeaux, fonctions qui furent dans la suite données à Florimond de Rœmond. Sans négliger les affaires de sa maison, il songeait aussi aux devoirs de l'amitié : profitant d'un moment de paix entre les calvinistes et les catholiques, il partit pour Paris afin d'y publier les principales œuvres de son ami la Boëtie. L'Avertissement au lecteur fut rédigé à Paris le 10 août 1570 et ce fut le libraire Frédéric Morel que Montaigne chargea de l'impression. Mais il n'oubliait pas non plus ses affaires particulières : il mit à profit son voyage et ses relations dans la capitale pour solliciter le cordon de l'ordre de Saint-Michel, et le 28 octobre de l'année suivante, d'après une dépêche du roi, il fut fait chevalier de l'ordre « par les mains de Gaston de Foix, marquis de Trans [1] », un de ses grands amis.

III

L'approche des dissensions civiles, le pressentiment des lugubres et douloureux événements qui se tramaient dans l'ombre, l'avaient fait fuir ce Paris qu'il aimait tant et l'avaient ramené dans son château. Se sentant incapable de contenir les esprits qu'il sait exaltés et avides de sang, il se met à écrire ses *Essais*, mais c'est la tolérance, c'est la clémence qui le préoccupent surtout, et c'est ce qu'il recommande dans les premiers chapitres de son livre. Il ne faudrait pas croire, comme certains se l'imaginent, qu'à partir de la fin de 1571 Montaigne s'enferma complètement chez lui et se désintéressa dès ce moment des affaires et des hommes de son temps : jamais il n'est resté indifférent à ce qui s'est fait dans le pays. Quand il ne peut agir, il conseille.

Dès qu'a passé l'orage qu'il ne pouvait conjurer, il se mêle de nouveau aux événements. Car malgré toutes les résolutions qu'il prenait, il ne restait jamais guère que trois ou quatre mois de suite dans son château; constamment il se sentait attiré au dehors ou était appelé soit à la cour, soit à la ville.

D'après M. Grün, Charles IX voulant, après la Saint-Barthélemy, donner un éclat tout particulier à la fête de l'ordre de Saint-Michel, convoqua tous les chevaliers à cette cérémonie. Récemment promu, Montaigne dut répondre à la convocation et se rendre à Paris à la fin de l'année 1572.

On sait les rivalités entre le roi de Navarre et le duc de Guise, pendant qu'ils étaient ensemble à la cour de France, de 1572 à 1576; Montaigne servit plus d'une fois d'intermédiaire entre eux deux.

En 1574, M. de Montpensier le dépêcha du camp de Saint-Hermine pour communiquer de sa part avec la cour du parlement de Bordeaux [2].

Montaigne se trouva-t-il à la cour au commencement du règne de Henri III? Il est permis de le supposer d'après certaines critiques qu'il émet, dans son livre, sur les changements d'étiquette qui ont marqué les débuts du règne de ce roi : « Comme autour d'eux, autour de cent autres, tant nous avons de

1. « L'an 1571, suivant le comãdemãt du roy et la depeche que Sa Majesté m'en avoit faicte je fu faict chevalier de l'ordre S. Michel par les meins de Gaston de Foix, marquis de Trans, etc. » (*Éphémérides*, n° 17.)

2. Voir *Éphémérides*, n° 20. « L'an 1574, monsieur de Monpansier m'aïant despéché du camp de Seint-Hermine pour les affaires de deça et aïant de sa part à communiquer aveq la cour de parlemãt de Bourdᵉ, elle me donna audiance en la chãbre du conseil, assis au bureau et au dessg les jans du roi. »

tiercelets et quartelets de roys: et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses... » (L. I, chap. XLIII.)

En 1576 et les années suivantes, la cour voyagea dans le Midi et vint dans le Périgord. Montaigne, qui était estimé de la reine mère et connaissait la reine Marguerite, dut certainement prendre part aux fêtes qui se donnaient dans les villes où passaient le roi et son entourage.

En novembre 1577, Henry de Bourbon, roi de Navarre, lui envoya, « sans son sceu », dit-il, à Lectoure des lettres patentes de gentilhomme de sa chambre [1].

En 1580, Montaigne vint prendre part au siège de la Fère [2]. M. Grün pense qu'il vit la reine mère à son passage à Paris et lui parla du grand voyage qu'il allait entreprendre en Italie. On dit même que Catherine écrivit, pour le recommander, à d'Elbène, ambassadeur de France à Rome [3].

IV

A son retour de voyage, à la fin de 1581, il prit possession des fonctions de maire de Bordeaux, auxquelles l'avaient appelé les habitants de cette ville et qu'il avait acceptées sur les instances de Henri III [4].

En 1582, il dut paraître à la cour et, en sa qualité de maire de Bordeaux, y représenter ses concitoyens.

En 1584, il reçut dans son château, à Montaigne, la visite du roi de Navarre, qui fut son hôte pendant deux jours [5].

Après la bataille de Coutras, en octobre 1587, Henri de Navarre vint de nouveau dîner et coucher au château de Montaigne.

Les fonctions municipales, les discordes civiles qui alors éclatèrent plus violentes, et aussi les préoccupations domestiques résultant de tous ces troubles retinrent, pendant plusieurs années, Montaigne soit en Gascogne, soit dans son château où il venait pour ajouter sans cesse à son livre.

En 1588, il revint à Paris pour en donner la cinquième édition et, cette fois, il fit un long séjour dans la capitale et parut souvent à la cour. Au mois de juillet, au moment des barricades, il fut enfermé à la Bastille, au retour d'un voyage à Rouen où il était allé avec le roi. La reine mère avertie obtint sa liberté de M. de Guise [6]. A la fin de la même année, Montaigne se rendit avec la cour aux États de Blois, et ne rentra chez lui que dans les premiers jours de 1589.

Montaigne mourut avant d'avoir vu arriver au trône Henri IV, mais tous ses vœux étaient pour ce prince, et il eût certainement applaudi à son avènement à la royauté.

1. Voir *Éphémérides*, n° 23. « 1577, Henry de Bourbon roy de Navarre sans mon sceu et moi absant me fit depecher a Leitoure lettres patantes de gentillhome de sa chābre. »

2. Voir *Éphémérides*, n° 24.

3. Voir *Vie publique de Montaigne*, par Grün, p. 153.

4. Voir *Éphémérides*, n° 26. « 1581, le roy m'ecrivit de Paris qu'il avoit eue et trouvée tres agreable la nominatiō que la ville de Bourdeaus avoit faict de moi pour leur maire et me coandoit de m'en venir à ma charge estimāt que je fusse ēcores à Romes dou jetois deja p̄ti. »

5. Voir *Éphémérides*, n° 29. « 1584, le roy de Navarre me vint voir a Mōtaigne ou il n'avoit jamais esté et y fut deus jours servi de mes jans, et dormit dans mon lit... »

6. Voir *Éphémérides*, n° 31, n° 32. « 1588, entre trois et quatre après midi estant logé aus fausbours St-Germein à Paris et malade d'un espèce de goutte qui lors premièrement m'avait sesi il y avoit justement trois jours je fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris c'estoit au temps que le Roy en estoit mis hors par monsieur de Guise, fus mené en la Bastille et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du duc d'Elbeuf... la roine mère du roy avertie par M. Pinard, secretere d'estat de mon emprisonemāt obtint de mosieur de Guise qui estoit lors de fortune aveq elle et du prevost des marchans vers lequel elle envoia que sur les huit heures du soir du mesme jour un maistre d'hostel de majesté me vint faire mettre ē liberte... »

Un homme qui eut de pareilles relations, et nous avons omis celles qu'il entretint avec les personnages importants du temps, un gentilhomme qui vint si souvent à la cour de France et y fut toujours si bien reçu, ne peut être considéré comme un philosophe morose et chagrin, et l'on ne peut pas dire qu'il vécut confiné dans ses terres, tout entier à ses réflexions et à ses pensées. Il faut donc conclure que Montaigne vécut de la vie de son temps et, tout en sachant se garer des périls qui pouvaient le menacer, sut maintenir constamment commerce et intimité avec la cour et les grands.

E. Voizard.

CYRANO DE BERGERAC ET SA FAMILLE

Le vers de Boileau :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,

a porté bonheur à Cyrano de Bergerac. Depuis que notre ancien *législateur du Parnasse* a écrit ces mots dans un jour d'indulgence, ou plutôt de justice, Bergerac n'a jamais été oublié. Trente-quatre éditions complètes ou partielles de ses amusantes rêveries ont été publiées, et ses œuvres n'ont pas péri dans le grand naufrage qui a englouti la plupart des productions littéraires de la première moitié du XVIIe siècle.

Immédiatement après la mort de Cyrano de Bergerac, Henri Lebret, chanoine de Montauban, ville dont il a écrit l'histoire, fit imprimer une notice biographique en tête des œuvres de son ami et ancien condisciple, dont il fut l'un des premiers éditeurs [1].

En 1855, M. Leblanc accompagnait à son tour de quelques recherches biographiques les œuvres choisies de Bergerac [2]. Enfin, en 1858, le bibliophile Jacob consacrait à notre auteur, en tête de ses œuvres complètes qu'il rééditait, une de ces études d'une lecture agréable, mais plus piquantes qu'exactes dont il avait le secret [3].

Que Cyrano de Bergerac fût gascon, cela ne faisait doute pour personne. Du gascon il avait le courage brillant mais qui ne s'ignore pas et pose toujours pour la galerie; du gascon il avait les instincts batailleurs et, s'il faut en croire le *Ménagiana*, son nez, extraordinairement développé, lui fit tuer plus de dix personnes; du gascon il avait la gaîté froide et le rire en dedans, si différent de la large gaîté rabelaisienne du Bourguignon, par exemple; sans sourciller il débite les paradoxes les plus extravagants et tombe dans les exagérations les plus fantastiques.

Ce n'est pas tout encore; plusieurs scènes, parmi les plus curieuses de ses romans philosophiques, se passent en pleine Gascogne; l'abbesse des Filles de la Croix qui le fit ensevelir dans la chapelle de son couvent, était de Toulouse; son premier historien était gascon, et enfin le nom même de Cyrano de Bergerac sent son gascon d'une lieue.

Le moyen de croire après tout cela que Cyrano de Bergerac ne fût pas gascon?

Il ne l'était point cependant; non seulement il est né à Paris, mais son père et son aïeul étaient parisiens; le fief de Bergerac, dont il portait le nom, loin d'être sur les bords de la Dordogne, était situé tout proche de Chevreuse sur les rives de l'Yvette; celui de Mauvières, possédé aussi par sa famille, n'était pas en Berri [4] mais à peu de distance du premier.

M. Jal, dont le *Dictionnaire historique* doit être consulté par tous ceux qu'intéresse l'histoire de Paris, avait retrouvé et publié l'acte de naissance de Cyrano de Bergerac; il en résulte que cet écrivain était né à Paris le 6 mars 1619. Jal a tenté également de reconstituer la généalogie de la famille de Cyrano,

1. Édition sans lieu ni date, imprimée vers 1656 au dire du bibliophile Jacob.
2. Toulouse, Chauvin, 1855, in-12.
3. Paris, Delahays, 1858, in-12, 2 vol.
4. Où le place le bibliophile Jacob.

mais ses conclusions ne sont pas toujours exactes. Du reste, obsédé par cette idée fixe que son héros était nécessairement gascon, il avait écrit, comme bien d'autres, au maire de Bergerac pour en obtenir quelque lumière. Ce fonctionnaire municipal ne put, et pour cause, lui en donner aucune.

J'ai été plus heureux que mes devanciers, et un pur hasard, je dois l'avouer, m'a permis d'utiliser soixante-huit documents originaux, qui, depuis longtemps à la disposition du public, ne paraissent pas cependant avoir été remarqués. Je veux parler du dossier de la famille Cyrano dans le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale [1].

Je me contenterai de le résumer et la vérité sur Cyrano de Bergerac en sortira éclatante.

En 1573 vivait à Paris un bourgeois nommé Savinien de Cyrano [2]; il prenait le titre de noble homme et de secrétaire du roi. En réalité il était notaire, et sa noblesse, ainsi que nous le verrons bientôt, était des plus douteuses. Il habitait rue des Prouvaires, près des Halles.

Neuf ans après le moment où nous le voyons paraître pour la première fois, il acquiert les fiefs de Mauvières et de Bergerac, de Thomas de Forbois qui en était seigneur, et le 27 novembre 1582, il en fait l'aveu, l'hommage et le dénombrement entre les mains d'Henri de Lorraine, duc de Guise, seigneur de Chevreuse.

Nous voilà passablement loin de la Gascogne. Les termes précis de l'acte d'hommage vont nous permettre de retrouver avec une entière certitude l'emplacement de ces deux petits fiefs.

Celui de Mauvières était le plus important des deux, il s'étendait sur 75 arpents, comportait un manoir à créneaux, avec cour, colombier, moulin, clos, jardin et vivier, le droit de moyenne et basse justice jusqu'à 60 sols, des droits sur le transit des marchandises (*rouage*), sur le vin (*forage*), de garenne, la bannerie de la Ferté-Milon et la rivière depuis le gué de Breul jusqu'à Becquancourt [3].

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'emplacement qu'occupait ce fief; le château et le moulin de Mauvières existent encore, ils sont situés sur la rive droite de l'Yvette en face de Chevreuse.

Quant à Bergerac, c'est vainement qu'on chercherait ce nom dans le dictionnaire des Postes ou sur la carte de l'État-major. C'est qu'en effet, nommé Bergerac par une fantaisie de la famille de Cyrano, il portait avant de lui appartenir celui de Sousforêt, qu'il reprit quand les Cyrano l'eurent vendu; ou pour mieux dire il ne l'avait jamais quitté, car on ne trouve le nom de Bergerac sur aucune carte ancienne ni dans aucun acte autre que ceux émanant de la famille de Cyrano.

Sousforêt est situé tout à côté de Mauvières, entre ce domaine et le parc actuel de Dampierre. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une ferme, mais en 1582 on le qualifiait de manoir, et voici en quels termes Savinien de Cyrano en prête hommage à Henri de Lorraine, duc de Guise.

Il reconnaît tenir de lui à foi et hommage à cause de son château de Chevreuse « la terre et seigneurie appelée le fief de Bergeracq, qui antiennement « s'appeloit Sousforest, consistant en une maison, portail, court, grange, « masure et jardin, le tout consistant en ung arpent ou environ, trente six « arpents de terre, tenant d'ung costé aux terres de Breul, d'autre costé au « chemyn qui vient dudict Breul au lieu de Bergeracq, d'ung bout au chemyn « qui va à Cernay et à Senlisses [4], et d'autre bout aux prés dudict Bergeracq

1. B. N. Cab. des titres, Pièces orig. vol. 957, dossier 21084, des nos 2 à 69.

2. Sauf deux ou trois cas où le nom de cette famille est écrit Cirano, l'orthographe est celle que nous avons adoptée.

3. *Le Breuil*, ferme, et *Becquencourt*, moulin, sur la rivière d'Yvette, au-dessus et au-dessous de Mauvières, commune de Saint-Forgeux, canton de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet.

4. *Cernay-la-ville*, commune du canton de Chevreuse. *Senlisse*, commune du même canton.

« et de Mauvières. Item dix arpents de bois, à présent taillis, tenant d'ung « costé, etc. Item tout et tel droict de justice moyenne et basse, et cognoissance « sur les subjects dudict de Cyrano jusques à soixante sols parisis, avecq « droict de rouage et forage et avecq tous droicts qui y peuvent apartenir et « appartiennent. »

Aucun doute n'est donc possible; Cyrano de Bergerac avait pris le nom de cette petite terre et s'il y avait des chances de trouver, ailleurs qu'à Paris, des renseignements sur sa famille, c'est au maire de Saint-Forgeux (Seine-et-Oise), et non à celui de Bergerac (Dordogne) qu'il faudrait s'adresser.

Savinien de Cyrano avait épousé la fille d'un bourgeois de Paris nommée Anne Lemaire; encore vivant le 6 mai 1587, il était déjà mort le 12 juin 1598, laissant quatre enfants, dont plusieurs étaient encore mineurs sous la tutelle de leur mère.

Abel de Cyrano l'aîné hérita des fiefs de Mauvières et de Bergerac, pour lesquels il prêta hommage le 6 octobre 1599 entre les mains de François Matherel, bailli de Chevreuse.

Ses deux frères, Samuel et Pierre, et même le mari de leur sœur nommée Anne [1], se qualifiaient de secrétaires du roi, trésoriers de ses offrandes et aumônes.

Ces charges, qui dataient seulement de la fin du xve siècle, comportaient le maniement des fonds destinés à payer les frais de la célébration des offices dans la chapelle royale, c'est-à-dire l'entretien des tapis ou draps de pied, du linge, du luminaire, l'achat des livres de prière pour le roi et la distribution d'ouvrages du même genre qui se faisait pendant la semaine sainte aux princes et aux principaux seigneurs et officiers de la cour. Les dépenses occasionnées par les cérémonies de la Cène, dans laquelle le roi lavait les pieds, servait un repas et donnait des vêtements à treize enfants pauvres, étaient du ressort des mêmes trésoriers.

Abel de Cyrano, seigneur de Mauvières et de Bergerac, épousa Espérance Bellanger le 3 septembre 1612 et mourut ainsi que sa femme avant 1649. Il avait eu plusieurs enfants, mais deux seulement paraissent avoir atteint l'âge viril.

L'aîné né en 1613 et nommé Abel, comme son père, épousa Marie Marcy et mourut en 1681; il hérita de son père le fief de Mauvières dont il prit le nom.

Le cadet né le 6 mars 1619 et nommé Savinien, comme son aïeul, est l'écrivain qui donne lieu à ces recherches. Il hérita de la petite terre de Bergerac ou Sousforêt, mais comme il mourut sans s'être marié, elle revint à son neveu Abel-Pierre de Cyrano, fils d'Abel et de Marie Marcy, qui jusqu'en 1702 se qualifie de sieur de Bergerac et paraît être mort sans postérité.

Il serait sans intérêt de suivre la descendance des branches collatérales de la famille de Cyrano; elles s'éteignirent obscurément dans le cours du xviiie siècle, mais avant de disparaître les Cyrano avaient eu le désagrément de se voir privés de la noblesse à laquelle ils avaient des prétentions depuis 1573 et dont notre Bergerac était digne par sa valeur à toute épreuve, ses services militaires et les blessures qu'il avait reçues.

Abel de Cyrano, sieur de Mauvières, son frère, ayant été mis en demeure de justifier de sa noblesse, se désista de lui-même de toute prétention à cet égard; il avait reconnu, sans doute, combien sa noblesse était chimérique, et il fut condamné le 23 juillet 1668 à 330 livres d'amende.

Trente-six ans plus tard, le 13 novembre 1704, Jérôme-Dominique de Cyrano, cousin du précédent, ayant persisté à usurper les titres de noble et d'écuyer, fut condamné par défaut par les commissaires du roi chargés de la recherche des usurpations de noblesse à 3000 livres d'amende. La famille de Cyrano ne se releva pas de ce dernier coup et s'éteignit sans bruit dans la roture.

1. Son nom était Jacques Scoppart.

Et maintenant, sans nous occuper de la valeur littéraire des œuvres de Cyrano de Bergerac, nous pouvons élucider certains côtés de sa vie un peu obscurs et tirer quelques conclusions intéressantes des pièces qui nous ont passé par les mains.

L'aïeul et le père de Bergerac habitaient rue des Prouvaires, sur la paroisse Saint-Eustache, tout proche des Piliers des halles, où logeaient également les parents de Molière. Les Poquelin étaient tapissiers du roi, les Cyrano étaient distributeurs de ses aumônes, deux charges qui devaient les mettre en relations fréquentes. Que Molière et Cyrano de Bergerac se soient connus, cela est certain, car ils ont fait tous deux partie du cercle littéraire et philosophique qui gravitait autour de Gassendi; mais on peut penser, sans se lancer dans un paradoxe, que ces relations dataient d'une époque bien antérieure.

Savinien de Cyrano était né en 1619, Jean-Baptiste Poquelin en 1622; ils étaient donc presque contemporains; ils avaient sans doute joué ensemble sous les Piliers des halles dès leurs jeunes années et s'étaient peut-être suivis sur les bancs du collège de Clermont.

Bergerac passe, il est vrai, pour avoir fait ses études au collège de Beauvais, mais c'est une simple hypothèse; elle repose uniquement sur ce fait que dans son amusante comédie du *Pédant joué* il a mis en scène Jean Granger, principal du collège de Beauvais. Dès lors il est facile de reconnaître combien cette opinion repose sur une base fragile; Granger était un pédant familier à tous les étudiants parisiens, ses ridicules n'étaient ignorés par personne dans l'Université, et point n'était besoin d'avoir gémi sous sa férule pour avoir l'idée de les traduire sur la scène.

Qui sait si la tradition recueillie par Cailhava et d'après laquelle Molière aurait fait ses débuts littéraires en collaborant au *Pédant joué*, n'est vraiment pas digne de foi? Elle expliquerait naturellement le mot qu'on lui prête : « je reprends mon bien où je le trouve » lorsqu'on l'accusait d'avoir cueilli dans la comédie de Bergerac et intercalé dans les *Fourberies de Scapin* la scène célèbre à laquelle le refrain : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » donne tant de piquant et de gaîté.

Les documents de la Bibliothèque nationale nous permettent de préciser ce qu'étaient certains personnages qui jouent un rôle dans la vie de Bergerac.

M. Cyrano de Mauvières, auquel le libraire Charles de Sercy dédia la première édition de l'*Histoire comique de l'empire du soleil*, est Abel de Cyrano, frère aîné (et non cadet, comme le prétend le bibliophile Jacob) de Cyrano de Bergerac, né en 1613, marié le 1er juillet 1649 à Marie Marcy et mort dans l'intervalle du mois de mars au mois d'août 1681. On trouve quelques vers de lui insérés dans les recueils du temps. Jusqu'à la mort de son frère cadet il se qualifie toujours de sieur de Mauvières, mais le 30 septembre 1655 la *Gazette de France* le désigne sous le nom de sieur de Bergerac comme ayant fait des prodiges de valeur contre les Espagnols au combat de Solsone. Il avait donc, à cette époque, hérité de son frère le fief de Bergerac.

Aucun doute ne peut exister non plus sur l'identité de M. de Cyrano, cousin de Bergerac, qui lui prêta de l'argent pour revenir de Civita-Vecchia en France, lorsqu'il tomba de la lune dans le midi de l'Italie. Notre auteur n'avait alors qu'un cousin germain, Pierre de Cyrano, sieur de Cassan ou Cachan, trésorier, comme ses ancêtres, des offrandes et aumônes du roi, époux de Marie Daussan et mort avant 1674. C'est chez ce cousin et dans sa terre de Cachan près de Paris, que Bergerac mourut prématurément à l'âge de trente-cinq ans avant le mois de septembre 1655.

Sur son lit de mort il fut assisté de deux dames pieuses dont l'une au moins était quelque peu sa parente; elles cherchèrent à adoucir l'amertume de son agonie. L'une était Marguerite de Senaux, épouse de Raymond de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse. Devenue veuve, elle vint fonder rue de

Charonne le couvent des *Filles de la Croix*, dont elle fut la première supérieure. Née en 1589, elle mourut à Paris le 7 juin 1657, âgée de 68 ans.

L'autre était Madeleine Robineau, veuve de Christophe de Champagne, baron de Neuvilette. Après la mort de son mari, tué en 1640 au siège d'Arras, elle s'était consacrée aux bonnes œuvres; nous avons sa vie écrite par le R. P. Saint-Cyprien, carme déchaussé. Elle était cousine de Cyrano de Bergerac, Lebret est formel à cet égard : « il avait l'honneur d'être son parent du côté de la noble famille de Bérenger (lisez Bellanger). » Il n'y a donc pas lieu de douter de la parenté, mais il y a grandement à douter au contraire de la noblesse d'Espérance Bellanger, mère de Bergerac, noblesse dont on ne trouve aucune trace.

Ces deux dames, non contentes d'avoir retiré Bergerac du libertinage, c'est-à-dire de l'impiété, comme nous l'apprend Lebret, firent transporter son corps dans la chapelle du couvent des *Filles de la Croix*, où elles lui donnèrent une honorable sépulture.

J'ai vainement cherché, dans les épitaphiers, l'épitaphe de Cyrano de Bergerac; peut-être n'en eut-il aucune.

L'origine parisienne de Cyrano de Bergerac, l'existence à deux pas de Paris du fief dont il portait le nom, sont donc absolument démontrées par l'exposé qui précède. Il resterait toutefois un problème à résoudre. Pourquoi les Cyrano ont-ils changé le nom de leur terre de Sousforêt en celui de Bergerac?

On peut à cet égard hasarder une hypothèse. Établis dès 1573 à Paris, peut-être les Cyrano étaient-ils originaires de Bergerac et ont-ils voulu conserver le souvenir de leur lieu d'origine en donnant son nom à l'une de leurs terres. Leur nom qui sonne gascon, leurs relations méridionales prêtent assez de vraisemblance à cette solution, qu'aucun document positif, il faut cependant le reconnaître, ne vient corroborer.

Pour transformer cette hypothèse en certitude il faudrait feuilleter les registres des notaires de Bergerac et des villages environnants du commencement du XVIe siècle pour s'assurer s'il existait dans la région une famille de Cyrano. C'est un travail auquel pourrait se consacrer un érudit du Périgord.

J. Roman.

JEAN DE LA FONTAINE ET MARIE HÉRICART

La biographie de La Fontaine, bien qu'elle ait été entreprise par Walckenaer, dont l'ouvrage ne saurait être négligé par quiconque s'occupe du fabuliste, est restée incomplète. Il s'y trouve des vides, des *trous*. Il est entendu, notamment, que La Fontaine fut un détestable mari, un père non moins détestable, et un pitoyable administrateur de sa fortune. Ces accusations sont-elles appuyées sur des preuves irréfutables? Elles paraissent si bien ressortir des faits connus de la vie du poète, que personne n'avait songé à les contester; et l'œuvre elle-même du fabuliste semble donner raison à ceux qui lui ont reproché d'être volage, dissipateur et pour le moins distrait. Il est de lui, ce vers :

Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux ;

et, logique avec lui-même, nul n'eut un plus profond mépris de l'argent. On connaît aussi l'épitaphe que se composa La Fontaine, et où son caractère est dépeint au réel.

M. Salesse, principal du collège de Château-Thierry, — pays natal de La Fontaine, où il a sa statue, des bustes.... et des admirateurs (personne ne l'ignore), — a eu la curiosité d'éclaircir certains points de cette légende. Dans un petit livre très documenté auquel il a donné ce titre : *Un coin de la Champagne et du Valois au XVIIe siècle : Jean de La Fontaine, Marie Héricart*, M. Salesse a entrepris de reconstituer la vie provinciale du grand fabuliste.

Son but a été de relever La Fontaine des.... fautes qu'on lui impute. La plus grave est celle d'avoir été un mauvais mari, et c'est celle à laquelle M. Salesse s'est le plus attaché. Mais La Fontaine commit à l'égard de sa femme des.... oublis qui ne sauraient être niés; M. Salesse les explique, les atténue; à son avis madame de La Fontaine doit porter une bonne part de responsabilité. Peu galante, cette thèse, soit; mais la vérité historique le veut ainsi, et M. Salesse conclut que si La Fontaine fut un mari peu soucieux de ses devoirs, c'est parce que Marie Héricart ne fut guère autre chose qu'une... coquette.

Accessoirement M. Salesse se demande si notre poète fut tellement insensible qu'il a été dit à tout sentiment paternel, et s'il est vrai qu'il administra ses deniers au rebours du sens commun. Sur ces deux points notre critique se borne à apporter quelques arguments plus ou moins décisifs.

En résumé, La Fontaine valait mieux que la réputation qui lui a été faite; telle est la thèse que M. Salesse défend avec habileté et avec chaleur.

Mais avant de nous révéler certains *dessous* curieux du ménage de La Fontaine, M. Salesse nous initie à de précieux détails sur la naissance, la jeunesse et la vie du poète, détails qui, sur plus d'un point, rectifient ce qu'en avait dit Walckenaer ou ce que nous en savions; et incidemment il trace un joli tableau de la vie... précieuse de Château-Thierry et de la Ferté-Milon au XVIIe siècle. (*Chaûry*, — au XVIIe siècle on disait *Chaûry* pour Château-Thierry, — avait son académie, comme Soissons et beaucoup d'autres villes.)

Château-Thierry et La Ferté-Milon sont deux cités assez voisines, — aujourd'hui du même arrondissement. La première doit à son importance d'être ville-chef-lieu; et son importance, elle la doit peut-être à sa situation

exceptionnelle, pittoresquement étagée au bas d'un petit coteau, mollement assise le long des bords riants et ombragés de la Marne. Au-dessus des murailles du vieux château en ruines qui a donné son nom à la ville (il fut construit par Charles Martel pour servir de prison à Thierry IV), il a été créé une agréable promenade, avec terrasse qui domine tout le pays, et de laquelle on peut contempler, sur une étendue de plus de 20 kilomètres, les gracieuses sinuosités de la Marne, magnifiquement encadrée de coteaux « les plus agréablement vêtus qui soient dans le monde [1] ».

La Ferté-Milon a aussi son vieux château, sa terrasse et son panorama. Mais quel contraste! Ce n'est pas seulement parce que la Marne ne coule plus là! Il ne s'y trouve que l'Ourcq canalisée, amenant ses eaux à Paris. Mais c'est surtout parce que le pays, avec l'uniformité de ses peupliers longs et minces, prend une teinte grise et triste.

Si je rappelle que La Ferté-Milon est la ville natale de Racine, ce n'est pas pour l'apprendre à qui que ce soit, mais c'est pour remarquer cette bizarre coïncidence de deux des plus grands poètes du XVIIe siècle et de notre histoire littéraire naissant à côté l'un de l'autre et dans des pays d'un aspect si différent! La Fontaine et Racine purent donc se rencontrer fréquemment durant leur enfance, et ils se rencontrèrent en effet, — avant que de se retrouver à Paris et d'y vivre de la même vie intellectuelle avec des succès divers mais égaux. — Car les relations qui, à cette heure, unissent La Ferté-Milon à Château-Thierry existaient déjà au XVIIe siècle. Aujourd'hui c'est vers Paris que rayonne *Chaûry*, mais il y a deux cent cinquante ans c'était vers Reims. Reims était la grande cité où l'on allait terminer son instruction et se façonner au bel esprit. Les cités de moindre importance, comme La Ferté-Milon, avaient Château-Thierry comme point de mire. *Chaûry* avait, d'ailleurs, sa vie propre, et les beaux esprits n'y manquaient pas. La ville possédait une académie et avait ses salons, salons où trônait Marie Héricart devenue Mme Jean de La Fontaine; on y disait des vers galants, on y faisait de l'esprit, on imitait l'hôtel de Rambouillet, et Mme de La Fontaine était la plus *précieuse* de ces *précieuses* qui tournent si facilement au ridicule.

M. Salesse a pu avoir par M. l'abbé Hazard, ancien curé de La Ferté-Milon, dont les connaissances littéraires et celles généalogiques sur les principales familles du pays étaient justement réputées, l'arbre encore inédit de la famille Héricart. On sait que cette famille était alliée à celle de Racine. Le mariage de La Fontaine avec Marie Héricart créa donc un lien entre les deux poètes. Quand ceux-ci se rencontrèrent à Paris, ils purent se narrer les histoires du pays; à cette époque on y prêtait autrement attention qu'aujourd'hui.

La Fontaine naquit le 8 juillet 1621 de Charles de La Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. Son acte de naissance a été publié dans les annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry (année 1889).

Un point que M. Salessse fait ressortir est la parenté entre la mère de La Fontaine et le cardinal de Richelieu. La famille Pidoux, qui était alliée aux Richelieu, était originaire de Châtellerault, et il y avait une parenté parfaitement établie entre la branche installée à Coulommiers, d'où descendait La Fontaine, et celle du Poitou. Quant à l'alliance des Pidoux et du cardinal de Richelieu, elle a été établie pour la première fois dans le bulletin de janvier-février 1889 de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, où M. Salesse l'a puisée; il a pu vérifier son exactitude. Par ce bulletin, également, nous savons qu'il y eut un Jean Pidoux, auteur du *Traité des eaux de Pougues*, qui fut médecin d'Henri III; ce Jean Pidoux s'était marié à Coulommiers, et il était apparenté, il va sans dire, aux Pidoux du

1. Cette expression est de La Fontaine. Il l'employa durant un voyage qu'il fit sur les bords de la Loire; elle peut s'appliquer aux bords de la Marne autrement bien qu'à ceux de la Loire.

Poitou comme à ceux de Coulommiers. Ainsi s'explique, par les attaches qu'il avait à la Cour et les souvenirs qu'il y laissa, comment un autre Pidoux fut nommé curé de La Fontenelle, dans le diocèse de Luçon, « alors que Richelieu déjà bien en cour en était encore évêque. »

Un autre point que M. Salesse rectifie incidemment, et qui a son importance historique, c'est celui de l'instruction que reçut La Fontaine. Walckenaer prétend que l'éducation du fabuliste fut assez négligée, qu'il étudia d'abord dans une école de village, puis au collège de Reims.

Il y a là une double inexactitude que M. Salesse a soin de relever.

C'est à Château-Thierry que La Fontaine commença ses études. Depuis 1410, en effet, il existait à Château-Thierry des écoles dirigées par un principal ayant titre de recteur; elles étaient placées sous la juridiction des religieux de Val-Secret, dont l'abbé portait le titre de Grand-Écolâtre de Château-Thierry [1]. Il résulte de deux notices manuscrites que M. Salesse a eues entre les mains, que La Fontaine fut élevé jusqu'à la troisième au collège de sa ville natale. On sait qu'il alla faire ses humanités et terminer ses études à Paris à l'Oratoire de Juilly, où il ne resta que 18 mois. Ce qui a donné lieu à la croyance que La Fontaine fut élevé par un maître de village, c'est qu'un maître primaire était adjoint, en effet, aux régents du collège pour y enseigner les premiers éléments. S'il a été prétendu que La Fontaine fut élevé au collège de Reims, cela tient à ce qu'il a été trouvé un exemplaire des œuvres de Lucien portant en suscription le nom du fabuliste et ayant appartenu à son condisciple et ami Maucroix. M. Salesse renverse encore cette légende. En réalité c'est au collège de Château-Thierry que Maucroix fut élevé, et c'est là naturellement qu'il se lia avec le futur poète.

La Fontaine eut aussi pour maître son cousin Pintrel, procureur du roi au présidial, qui avait fait des œuvres de Sénèque une traduction en vers français dont La Fontaine se fit plus tard l'éditeur. Ou du moins c'est à Pintrel que La Fontaine communiqua ses premiers essais poétiques; il les communiqua aussi à son père qui était apte à les apprécier, et à son parent Jannart, contrôleur au grenier à sel. (Un de ses ancêtres, Jehan de La Fontaine, avait épousé Marie Jannart, et Jacques Jannart, fils du contrôleur du grenier à sel, qui était substitut du Procureur Général au Parlement de Paris, avait épousé une Héricart, de La Ferté-Milon : il y eut donc un double lien entre les Jannart et le fabuliste.)

C'est Pintrel, Jannart et son père qui encouragèrent les goûts naissants du poète. La famille de La Fontaine était fière des dons poétiques du jeune homme; celui-ci avait des succès dans les salons de Château-Thierry, mais en revanche il s'était émancipé, et le père en prenait difficilement son parti. A *Chaûry*, nous dit M. Salesse, « la jeunesse était endiablée, volage à l'excès; aussi notre jeune échappé de Juilly s'en donnait à cœur joie. » Le père La Fontaine, afin d'assagir le jeune homme, résolut de lui passer sa charge et de le marier. C'était en 1647; Jean de La Fontaine ayant vingt-six ans pouvait se charger des fonctions paternelles.

Jean de La Fontaine eût pu trouver à Château-Thierry une jeune fille riche et de famille honorable; mais il était difficile, et ne voulait qu'une personne accomplie.

C'est Jacques Jannart qui présenta sa nièce, Marie Héricart, à la famille La Fontaine. Marie Héricart, ainsi que nous l'indique l'arbre généalogique, était fille de Louis Héricart et d'Agnès Petit; celle-ci, originaire de Châtillon-sur-Marne, avait pour mère une Marie Moët, fille de Jacques Moët, écuyer, sei-

1. A la Société historique et archéologique de Château-Thierry, dans sa séance de septembre dernier, M. le docteur Corlieu a donné lecture d'une savante étude sur l'histoire du collège de cette ville depuis ses débuts au xve siècle jusqu'à nos jours.

gneur de la Bretanche, arrière-petit-fils de Jean Moët, anobli en 1446. Ainsi se trouve établie par les documents inédits dus à l'obligeance de M. l'abbé Hazard, naguère encore curé de Saint-Nicolas de La Ferté-Milon, la parenté entre les Héricart et la famille Moët si connue aujourd'hui pour ses vins de Champagne.

Marie Héricart, qui était recherchée par son parent le capitaine Poignant, fut agréée par les La Fontaine. Le contrat de mariage de Marie Héricart fut passé le 11 novembre 1647 [1], et le mariage fut célébré dans le courant du même mois. Marie Héricart était née le 25 avril 1633; elle avait donc quatorze ans et demie quand elle devint Madame de La Fontaine.

Au XVIIe siècle la population de La Ferté-Milon était friande de littérature. Les romans de chevalerie et ceux *plus modernes* (!) de La Calprenède et de Mlle de Scudéry étaient la lecture habituelle *des lettrés* et *des lettrées* de La Ferté-Milon. Personne, en cette petite ville, n'aimait plus ces lectures que Marie Héricart; ces romans lui étaient familiers. Plusieurs membres actuels de la Société historique et archéologique de Château-Thierry ont eu entre les mains quelques-uns des ouvrages ayant appartenu à Mme de La Fontaine et portant sa signature.

On sait que lors de la dispersion des solitaires de Port-Royal des Champs, plusieurs jansénistes allèrent s'installer pendant quelque temps à La Ferté-Milon; Lancelot, de Séricourt, Lemaître de Sacy s'établirent chez Vitart, grand-oncle par alliance de Racine. Du reste, La Ferté-Milon offrait avant la venue des jansénistes réfugiés un milieu intellectuel, et c'est dans ce milieu que Marie Héricart avait vécu; elle avait reçu aussi les leçons de Lancelot et de Lemaître de Sacy. De plus, elle était allée à Paris chez sa tante Jannart, femme d'une instruction solide, qui l'avait produite dans le monde, et elle y avait acquis *les belles manières*. Aussi, quand, à quatorze ans, elle était revenue à La Ferté-Milon, « elle était, nous dit M. Salesse, de beaucoup supérieure à toutes les jeunes filles de sa ville natale, et les beaux esprits de l'endroit la considéraient comme une merveille ». *Convoitée* par tous les jeunes gens, elle l'était surtout de son cousin Poignant, lequel était doué d'une intelligence très vive, mais en revanche était « fortement enclin à l'ivrognerie. »

Telle était la jeune fille qu'épousa La Fontaine. Celui-ci, un élégant de Château-Thierry, — il aimait la société, le jeu (bien qu'il s'en soit défendu), et la bonne chère, — apportait, outre sa charge de maître particulier des eaux et forêts, une somme de 10 000 francs, dont 5000 lui furent immédiatement versés par son père. Quant à Marie Héricart, il lui fut constitué un apport de 30 000 livres.

Il a été dit que La Fontaine n'eut jamais de goût pour sa femme. En réalité, séduit par sa réputation de petit phénomène, il l'aima beaucoup dans les débuts du mariage. Le jeune ménage vécut tantôt à Paris, chez les Jannart, tantôt chez Fouquet, tantôt à Château-Thierry; mais soit que Mme de La Fontaine ne réussît pas à Paris autant qu'elle le pouvait espérer, soit qu'elle jugeât trop difficile d'y créer un bureau d'esprit, — objet de ses rêves, — c'est à Château-Thierry qu'elle voulut retourner. Là « elle trônait en souveraine, et sa royauté ne dut jamais céder le pas qu'à celle de Marie Mancini, duchesse de Bouillon. »

On sait comment La Fontaine composait ses fables. Plus d'une vit le jour sous les ombrages du bois de Blesmes (aujourd'hui le bois Pierre, à 3 ou 4 kilomètres de Château-Thierry.) Mais *au pays*, La Fontaine ne s'en tint pas à composer des fables; il avait contracté l'habitude du jeu; l'aisance première du jeune ménage se changea bientôt en gêne. C'est en 1658 que le poète perdit son père; il semblerait qu'à partir de ce moment, La Fontaine eut de

1. M. Mesnard, dans la notice qu'il a écrite en tête des œuvres de La Fontaine (édition Hachette), dit que le contrat fut du 10 novembre.

nouvelles ressources à sa disposition : il n'en fut rien. La succession de Charles de La Fontaine n'était pas avantageuse; le fabuliste avait vendu une première propriété en 1653; il dut aliéner d'autres immeubles, et c'est en 1676 qu'il se débarrassa de la maison paternelle. La gêne s'était déjà accentuée quand la disgrâce de Fouquet enleva à La Fontaine la rente annuelle que lui faisait très régulièrement le richissime surintendant. Les embarras pécuniaires sont donc peut-être la première cause des difficultés qui s'élevèrent dans le ménage La Fontaine.

D'ailleurs, Mme de La Fontaine estimait au-dessous de son rang et de son rôle de « se claquemurer aux choses du ménage ». Elle s'en tenait à ses lectures, à ses réceptions, et à sa présidence des précieux et précieuses de Château-Thierry. M. et Mme Jean de La Fontaine étaient donc le principal ornement et le grand attrait de ces réunions littéraires auxquelles on donnait le nom pompeux d'académie. Le poète se rendait-il compte du rôle que sa femme jouait dans ce monde provincial? Toujours est-il qu'il lui écrivait en 1663 : « Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en est une très mauvaise d'affecter de paraître telle. » Il faut ajouter qu'un enfant était né en 1653, et Mme de La Fontaine s'en était aussitôt débarrassée en le mettant en nourrice. N'est-il pas permis de croire que « l'indifférence de la mère pour le nouveau-né » eut « sur l'esprit du père une influence désastreuse? »

A partir de 1675 les réunions académiques de Château-Thierry devinrent de plus en plus rares; cela tenait surtout aux fréquentes absences de La Fontaine, qui délaissait les champs et sa ville natale pour la Champmeslé.

C'est pendant un voyage en Limousin, en 1663, que La Fontaine avait écrit à sa femme des lettres empreintes d'une réelle sympathie. Une fois il écrit qu'il rapportera un jouet à son garçon. M. Salesse se demande donc si tout sentiment paternel était éteint dans l'âme du fabuliste? Une certaine affection avait du moins survécu en 1663 à l'ancienne admiration que La Fontaine avait portée à sa femme, — bien qu'il préférât les nez retroussés à la Marie Mancini aux nez aquilins à la Marie Héricart.

Que dire de la facilité de mœurs qui existait au XVIIe siècle dans la haute société? Les mœurs du siècle n'excusent pas La Fontaine. Ce qui l'excuse, c'est en quelque manière la conduite de Mme de La Fontaine. Aucune accusation certaine n'a été relevée contre elle. Mais la présence presque continuelle à Château-Thierry du capitaine Poignant, installé chez sa cousine, vivant « aux crochets » des La Fontaine, donne des vraisemblances à un *fait*... de trahison; les lazzi et racontars des habitants de Château-Thierry prirent à un certain moment un tel caractère, que La Fontaine se vit obligé de provoquer en duel celui que la voix publique nommait son concurrent heureux. La Fontaine alla sur le terrain, mais désarmé par son adversaire avant d'avoir pu se mettre en garde, il serra la main de son *ami*, le priant de continuer ses visites. Il ne semble pas douteux qu'il n'y ait eu là une liaison que Mme de La Fontaine sut entourer de quelque mystère. C'est là évidemment une charge accablante pour la femme du malheureux poète.

Il paraît donc certain que le manque d'aisance ainsi que l'attitude et le caractère de Mme de La Fontaine « élevée tout autrement que le poète dans un milieu guindé, pédante avant l'âge, impérative et fière, pleine d'elle-même et toujours prête à s'admirer au détriment des autres, *caquet bon bec s'il en fut* », furent les premières causes de la séparation des deux époux.

On sait que dans les derniers mois de 1686 eut lieu un dernier essai de rapprochement entre le fabuliste et sa femme. Cette tentative n'aboutit pas. La réponse qui fut faite à La Fontaine sonnant timidement à la porte de sa maison est connue : « Mme de La Fontaine est au salut. » La Fontaine reprit aussitôt le chemin de la rue Saint-Honoré et il y resta vingt ans. « Mme de La Sablière pourvoyait à ses besoins, dit l'abbé d'Olivet, persuadée qu'il

n'était guère capable d'y pourvoir lui-même. » Après Mme de La Sablière, Mme d'Hervart recueillit le poète chez elle, rue de la Plâtrière. On ne le revit plus à Château-Thierry, et il mourut le 13 avril 1695.

Pendant tout ce temps le jeune Charles de La Fontaine vécut éloigné de son père et de sa mère. M. Salesse nous dit que La Fontaine agit ainsi afin d'arracher l'enfant au milieu où vivait sa mère. Le fabuliste chargea son fidèle ami Maucroix de surveiller l'éducation du jeune homme, et il adressa des vers de remerciements à M. de Harlay, procureur général au Parlement, qui à partir de 1668 prit chez lui cet adolescent de quinze ans. Est-ce à dire que La Fontaine n'ait pas mérité la réputation d'insouciance à l'égard de son fils dont il a été accusé? Dans son œuvre de réhabilitation M. Salesse n'a pas voulu aller jusque-là, et il a bien fait, car il ne nous aurait pas convaincu. S'il a voulu nous prouver que Mme de La Fontaine fut une mère passablement indifférente, il a peut-être réussi, mais ce sera difficile d'établir que le grand fabuliste se préoccupa de son fils autant qu'il l'aurait dû. Il le négligea et il l'oublia. Le jeune Charles de La Fontaine fut en réalité abandonné par sa mère comme par son père.

A vrai dire, M. Salesse ne tente pas de réhabiliter le grand poète. Il se borne à atténuer les charges qui pèsent sur lui et à faire ressortir celles qui doivent peser sur sa femme. Celles-ci sont désormais connues; elles diminuent quelque peu, si l'on veut, les responsabilités du mari, car s'il est vrai (et cela ne paraît pas douteux) que le soudard Poignant joua un rôle intime auprès de Mme de La Fontaine, le fabuliste n'avait pas si tort de chercher des consolations. Ses amis lui donnèrent « le vivre et le couvert »; il sut prendre le reste.

Je suis chose légère et vole à tous sujets.

La Fontaine fut volage en amour comme dans ses vers.

Des vers de La Fontaine tout a été dit; aussi M. Salesse s'est-il contenté d'éclaircir les points que nous venons d'indiquer de la biographie du poète. Les documents inédits qu'il a eus entre les mains ne se rapportent qu'à la famille de La Fontaine et à sa vie dans sa ville natale. Il a trouvé cependant quelques vers inédits attribués au fabuliste.

Et d'abord un compliment en vers que La Fontaine adressa en 1660 à l'abbé de Bouillon, à l'occasion de son élévation au cardinalat, et qui eut vraisemblablement les honneurs de l'académie de Château-Thierry. C'est dans l'histoire manuscrite de l'abbé Hébert que M. Salesse a découvert ces six alexandrins :

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix,
De votre dignité je ne suis point surpris,
S'il m'en souvient, Seigneur, pour vous l'avoir prédite;
Vous voilà deux fois prince, et ce rang glorieux
Est en vous, désormais, la marque du mérite;
Aussi bien qu'il l'était de la faveur des cieux.

Il s'agit d'une seconde épitaphe que La Fontaine aurait faite à Molière. La première est bien connue; l'autre, qui est inédite, n'ajoutera pas grand'chose à la gloire du poète :

Cy gît qui parut sur la scène
Le singe de la vie humaine
Qui n'aura jamais son égal,
Qui voulant de la mort ainsi que de la vie
Etre l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir y réussit fort mal,

Car la mort en étant ravie
Trouva si belle la copie
Qu'elle en fit un original.

Un mot encore sur la descendance peu connue de notre fabuliste [1] :

Il a été dit que Charles de La Fontaine avait peu de dispositions intellectuelles. Il ne profita pas des excellentes leçons de Maucroix ni de celles de M. de Harlay. Si l'on en croit l'abbé Hébert dans son histoire inédite de Château-Thierry, il passa son temps à boire :

O merveilleux La Fontaine,
Qu'on vit naître en ce pays,
En vain ta brillante veine,
Le charma-t-elle jadis ;
Il n'en reste aucune trace ;
L'héritier d'un si grand nom
Deshérité du Parnasse
Ne connaît que son flacon.

Après s'être marié en 1712, à l'âge de cinquante-trois ans, Charles de La Fontaine mourut en 1723, laissant 3 filles et un fils. Les 3 filles occupèrent un emploi subalterne dans les sels, ne se marièrent pas et vécurent dans la gêne. Charles-Louis fut employé dans l'administration des Postes à Dijon et à Valenciennes, devint intendant puis secrétaire du marquis de Bonac, ambassadeur de France en Hollande, et mourut à Foix, où il était allé habiter, le 13 novembre 1757.

Charles-Louis de La Fontaine laissa trois enfants : Marie-Françoise-Claire, Claire-Marie et Hugues-Charles. C'est la fille aînée qui, à l'âge de sept ans, adressa un compliment aux deux filles de Louis XV traversant Château-Thierry pour se rendre aux eaux de Plombières ; elle épousa M. Marin-Demarson et elle en eut plusieurs enfants. La fille cadette épousa M. Despots, procureur du roi à Château-Thierry, et n'eut pas d'enfants.

Quant à Hugues-Charles, qui vécut dans une situation de fortune très précaire, il mourut sans postérité en août 1824, à Château-Thierry, où il s'était retiré peu de temps avant son décès. Il s'était logé à l'hôtel de la Sirène et il ne se fit pas connaître ; aussi personne ne suivit son char funèbre. On ne sut qui il était qu'après sa mort. Château-Thierry qui honore la mémoire du grand fabuliste ne put pas rendre des devoirs de respectueuse sympathie au dernier descendant de La Fontaine.

Acceptons donc la conclusion de l'étude de M. Salesse : « Sans avoir besoin de faire œuvre de réhabilitation à l'égard de celui qui n'a jamais eu de détracteur sérieux, pas même en ce qui concerne sa vie privée, j'ai cherché à prouver que La Fontaine, sans être le modèle des pères et des maris, s'en est, en somme, aussi bien tiré qu'homme de son siècle. Il a, quand autour de lui les grands lui traçaient des leçons d'infidélité, consacré quinze ans de sa vie à une femme d'humeur acariâtre, sorte de Xantippe, doublée d'une Philaminte. »

Oui, l'étude de M. Salesse a une incontestable utilité : Elle établit les torts de Marie Héricart, et elle atténue légèrement ceux du « Bonhomme ». Désormais il ne sera plus permis de reprocher à La Fontaine d'avoir si bien su s'accommoder de la vie... hors de chez lui ; et le fabuliste sera déchargé d'une partie « des iniquités » (le mot est peut-être bien fort) « dont sa femme doit porter presque tout le poids. »

Ch. de Larivière.

1. *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a donné dans son n° du 28 février 1894, sous la signature de Simon (du Gex), de curieux détails sur les descendants de La Fontaine.

SUR LA PREMIÈRE MENTION DU NOM DE SHAKESPEARE DANS UN OUVRAGE IMPRIMÉ EN FRANÇAIS.

M. J.-J. Jusserand a prouvé jadis (*Revue critique* du 19 novembre 1887) que Shakespeare figurait dans la bibliothèque de Fouquet et dans celle de Louis XIV. Il a relevé, sur les fiches du bibliothécaire du roi, cette critique, la première sans doute dont Shakespeare ait été l'objet en France : « Ce poète anglois a l'imagination assez belle, il pense naturellement, il s'exprime avec finesse; mais ces belles qualités sont obscurcies par les ordures qu'il mêle dans ses comédies. » A vrai dire, cette restriction paraît se rapporter à des comédies de Beaumont et Fletcher, qui faisaient partie du même recueil. Mais le jugement n'en reste pas moins curieux par la date : car il paraît bien remonter à 1684 — ou même un peu plus haut.

Si le jugement de Nicolas Clément est la plus ancienne critique faite en français de Shakespeare, à quelle date le nom du grand poète anglais a-t-il été imprimé pour la première fois dans un livre de langue française? On cite souvent, soit la grammaire de Boyer (1700), soit la traduction du pamphlet de Jeremy Collier sur le théâtre par le P. de Courbeville (1715).

Je trouve une mention du nom de Shakespeare dans une traduction de sir W. Temple, antérieure de sept années à la grammaire de Boyer. Dans *Les œuvres mêlées de monsieur le chevalier Temple* (Utrecht, chez Antoine Schouten, 1693, 2 part., in-12), se trouve un Essai de la poésie (tome II), où l'on peut lire (p. 364), à propos de la tragédie : « Mais je serois fort trompé si nos Anglois n'ont pas à certains égards surpassé les Modernes et les Anciens; ce qu'il faut attribuer à la force de leur veine, qui est peut-être particulière à nôtre païs, et qui est ce que nous appelons *Humeur*, d'un terme propre à nôtre langue, qu'on auroit de la peine à exprimer dans une autre. Je ne sache pas qu'il y ait eu parmi tous les Poëtes des autres nations, un homme en qui cette *Humeur*, ou cette veine poëtique se soit trouvée comme dans *Molière*, encore a-t-elle été un peu trop tournée au Comique, ou à la Farce, pour être tout à fait la même chose avec celle de nôtre Nation (*sic*). *Shakespear* a été le premier qui a introduit sur notre théâtre cette sorte de Poësie. »

J. T.

LES POÈTES FRANÇAIS DU CANADA CONTEMPORAIN

I

« Je crois fermement à votre victoire en Amérique [1] », écrivait un jour Onésime Reclus à M. Faucher de Saint-Maurice. Au mois de juillet 1878, lord Dufferin, l'ancien gouverneur général du Canada, disait à l'Assemblée législative, en lui faisant ses adieux : « Mes plus ardents désirs pour cette province ont été de voir sa population française jouer le rôle si admirablement rempli par la France en Europe [2]. » L'espoir du savant français se réalisera-t-il? Les vœux de l'homme d'État anglais ne seront-ils pas accomplis dans l'avenir bien plus encore qu'ils ne l'ont été dans le passé? Et M. Faucher de Saint-Maurice n'a-t-il pas quelque droit de s'écrier : « Un jour, nous serons la France catholique américaine? »

En vérité, les Canadiens-Français, qui sont aujourd'hui plus d'un million, constituent, au milieu de l'agglomération anglo-saxonne, une petite France, très originale et très vivante, qui ne se laissera point « absorber ni amalgamer », pour parler avec le *Times*, et cela grâce à son extraordinaire puissance d'accroissement et d'expansion. Leur nombre a doublé, tous les vingt-cinq ans, voici près de deux siècles. Et l'Angleterre, qui les a vaincus, ne les a pas assimilés.

Le coup de force, ou, si l'on préfère, le mariage de raison qui a réuni sous une même administration les Français et les Anglais établis au Canada, n'a point créé d'intimité, n'a point provoqué la fusion entre les deux races qui habitent les terres découvertes ou reconnues par le Malouin Jacques Cartier. La France est demeurée la « mère », qu'on aime par-dessus tout, jalousement, d'une passion exclusive. « Nous pouvons, constatait M. Chauveau en 1876 [3], comparer notre état social à ce fameux escalier de Chambord qui, par une fantaisie de l'architecte, a été construit de manière que deux personnes puissent monter en même temps sans se rencontrer et en ne s'apercevant que par intervalles. Anglais et Français, nous montons comme par une double rampe vers les destinées qui nous sont réservées sur ce continent, sans nous connaître, nous rencontrer, ni même nous voir ailleurs que sur le palier de la politique. Socialement et littérairement parlant, nous sommes plus étrangers les uns aux autres de beaucoup que ne le sont les Anglais et les Français d'Europe. » La situation ne paraît pas avoir changé depuis 1876.

Si des Canadiens-Français ont sauvegardé leur nationalité, ils le doivent surtout à leur clergé qui les a soumis à la plus étroite des disciplines intellectuelles et morales. Il a dirigé; on a suivi. Aussi la vieille France, celle d'avant 89, se retrouve-t-elle sur les rives du Saint-Laurent. L'influence conservatrice de l'Eglise catholique a exercé son empire là comme ailleurs, et plus que partout ailleurs.

Mais il faut avouer que la sévère tutelle des prêtres canadiens n'a pas pro-

1. *La Question du jour*, par M. Faucher de Saint-Maurice, in-8, Québec, 1890, p. 3.
2. *Ibid.*, p. 5.
3. *L'Instruction publique au Canada*, par M. Chauveau, in-8, Québec, 1876, p. 335. Cf. *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1885 (article de M. V. Du Bled) et *Fête nationale des Canadiens-Français*, par M. J.-J.-B. Chouinard, in-8, Québec, 1890.

fité au développement de l'instruction publique [1], ni à l'épanouissement de la littérature locale. Assurément, l'enseignement primaire et supérieur est en grand progrès; les écoles françaises du Dominion ne peuvent cependant soutenir la comparaison avec les écoles anglaises. Et, d'autre part, les écrivains n'ont pas connu la bienfaisante et féconde atmosphère de la liberté.

En deux mots, le Canada est un coin de la France du XVIIe siècle, perdu au delà des mers, mais un coin de province française que le rayonnement de Paris n'atteindrait pas. La lutte pour la vie y est la rude préoccupation de tous. Ces fils d'émigrants, agriculteurs, industriels, commerçants, ont eu peu de loisirs à donner jusqu'ici aux choses de l'art. Sans doute, s'il suffisait qu'un peuple eût une grande histoire pour qu'une grande littérature en sortît par surcroît, les Canadiens auraient conquis une place très enviable dans les lettres françaises. La découverte même du pays, les missions catholiques, les premières émigrations, l'héroïque résistance du marquis de Montcalm et de ses soldats fournissent à l'imagination et au souvenir une mine précieuse de matière littéraire. Mais de belles aventures, de merveilleux faits d'armes, d'exquises ou de sublimes légendes ne suscitent pas nécessairement des poètes et des romanciers à un pays. La nature elle-même, si admirable, du Canada ne saurait, à elle seule, faire surgir des écrivains. Une littérature ne naît et ne prend essor que dans des conditions très particulières de bien-être matériel et de civilisation. Elle a besoin, en outre, des réserves de travail et de pensée amassées par une longue suite de générations; elle a besoin encore d'un public.

Qu'était-ce que le Canada, sous Louis XV? Une colonie de soixante mille Français. Qu'est-ce que le Canada, en 1894? Un État de trois millions de colons, Français, Anglais, Irlandais, Américains, dispersés dans de vastes territoires, et dont la devise est : *primo vivere*.

La littérature canadienne est trop jeune, trop isolée et condamnée à une vie trop précaire, pour égaler celle de la Suisse romande, ou celle de la Belgique. Elle a néanmoins sa physionomie bien à elle. D'abord, elle est en retard d'un quart de siècle et plus sur celle de la France, car les idées et les formes littéraires font lentement le voyage de Québec à Paris. Ensuite, elle est livrée presque complètement aux amateurs. Enfin, elle a été privée longtemps de l'indispensable stimulant d'une critique indépendante et éclairée. Du reste, son instrument, sa langue, subit par trop le contact d'un idiome étranger pour ne pas s'altérer et se corrompre.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'elle ne puisse avoir d'autre ambition que d'être un écho lointain ou un assez pâle reflet, elle a sa modeste originalité. Le français de ses livres n'est point l' « écriture artiste », mais il rappelle, sinon par sa pureté, du moins par sa sobre et franche vigueur, celui de nos classiques. Son esthétique, surannée, je l'accorde, et superficielle, a la bonne saveur et l'ingénuité charmante des choses très simples. Sa conception du monde et de la vie est peut-être naïve; elle plaît par sa sincérité, elle est faite d'honnêteté et de foi. Et il n'est pas de sources plus nobles d'inspiration que celles où elle puise, le culte des antiques vertus, la religion des souvenirs sacrés.

C'est essentiellement du côté de la forme que les auteurs canadiens devront porter leur attention. Ils auront à étudier d'un œil moins prévenu, d'un esprit plus libre de préjugés, le mouvement littéraire de la mère-patrie. Ils auront encore à surveiller leur langue, à ne point l'alourdir de ces « canadismes » et de ces « anglicismes [2] » contre l'invasion desquels les meilleurs d'entre eux, Lusignan, Buies, Fréchette et bien d'autres ont réagi avec succès depuis quelque vingt ans.

Mais la littérature française du Canada n'est pas, dans notre siècle, une

1. *Lettres à M. l'abbé Bailliargé*, par M. L. Fréchette, in-8, Montréal, 1893.
2. *Anglicismes et canadismes*, par M. A. Buies, in-12, Québec, 1890.

quantité négligeable. Elle compte des historiens d'un mérite éminent, comme François Garneau, B. Sulte, ou les abbés Ferland et Casgrain, des critiques comme MM. Lareau et Fréchette, des humoristes et des polémistes comme M. Arthur Buies, « le Rochefort du Canada », ou comme M. Hector Fabre, des conteurs et des romanciers comme de Boucherville, J.-C. Taché, de Gaspé, Gérin-Lajoie, Bourassa, Marmette, et des poètes dont trois au moins, qui sont de nos contemporains, ont le droit d'être présentés au public français; l'Académie française a bien couronné les *Fleurs boréales* de Louis Fréchette et quelques études ont paru en France sur le plus brillant des écrivains canadiens, mais il a travaillé depuis lors et, de ses deux émules, Lemay et Crémazie, nous ne savons rien ou presque rien.

II

La poésie française au Canada[1] est venue après le roman et l'histoire. On a raconté avant de chanter. Ce n'est pas le théâtre en vers de Joseph Quesnel, ni les *Épîtres et Satires* de Michel Bibaud, ni les petits morceaux lyriques de Garneau, ni les élégies de Joseph Lenoir, un sous-Lamartine candide, ni les pages descriptives de Marsais, ni même le *Salut aux exilés* ou *le Jeune Latour* de Gérin-Lajoie qui feraient croire à l'existence d'une poésie canadienne. Et je ne mentionne que pour mémoire les fables ingénieuses de Paul Stevens, qu'on a surnommé prétentieusement « le La Fontaine » de là-bas, les poèmes de L.-J.-C. Fiset et ceux de M. Eustache Prudhomme, les *Feuilles d'érable* de M. Chapman.

Arrivons tout de suite à ceux dont les œuvres valent une étude.

Un coup d'œil jeté dans les nombreux recueils de *M. L. Pamphile Lemay* [2] nous permettra de nous rendre un compte exact des qualités et des défauts de la muse canadienne, car M. Lemay est, bien plus que Crémazie ou Fréchette, individualités originales et de premier rang, le type des amateurs de talent qui riment à Montréal ou à Québec. Il semble à peine, à lire les volumes du traducteur d'*Evangeline*, que le romantisme français ait pénétré jusqu'au Canada. Crémazie et Fréchette, natures d'artistes, se sont tenus au courant du mouvement littéraire de la France et leur versification, celle de Fréchette surtout, y a beaucoup gagné. Les autres ne l'ont pas ignoré certes, mais ils n'en ont presque pas accepté l'influence. Leur prosodie est à peu près celle des derniers classiques, et leur forme, plus fruste celle-ci, plus négligée celle-là. L'inspiration, en revanche, n'est ni romantique, ni classique; elle est canadienne : peu d'effusions lyriques, peu de poésie personnelle, l'exaltation seulement des beautés et des gloires de la patrie, ou quelques excursions dans les petits genres, la fable et l'élégie. C'est le patriotisme qui a fait des poètes au Canada; et l'on conçoit aisément que la question d'art y soit demeurée secondaire.

M. Pamphile Lemay a débuté par des *Essais poétiques*, publiés en nouvelle édition, sous le titre de *Petits poèmes*, en 1883. Le morceau capital en est sans contredit la traduction en alexandrins de l'*Évangeline* de Longfellow. On connaît le touchant récit des amours malheureuses d'Évangeline et de Gabriel. Dans la maison coquette de Benoit Bellefontaine, au milieu des vieilles forêts de l'Acadie, un délicieux cadre d'idylle. Évangeline aime Gabriel, le fils du forgeron; elle en est aimée. La veille même de leur mariage, ils sont brutalement séparés; ils ne se retrouveront que pour mourir, après qu'Évangeline aura passé sa vie, sur tous les chemins, à la recherche de son fiancé. Le sujet

1. *Histoire de la littérature canadienne*, par M. Edmond Lareau, in-8, Montréal, 1874, p. 57-136.
2. Lareau, *l. c.*, p. 46 et suiv.

du poème est simple, presque enfantin; tout l'intérêt et tout le charme d'*Evangeline* sont dans les détails, descriptions des mystérieuses forêts acadiennes, peintures de la vie pastorale, hymnes aux pures joies du foyer, captivants ou dramatiques épisodes, ingénieux hors-d'œuvre comme l'apologue du père Leblanc.

Il fallait une main exercée et délicate pour mettre en vers français une poésie qui n'a rien de la précision, de la mesure, de la clarté de la nôtre, où l'âme a infiniment plus de part que l'esprit, où tout n'est que demi-élans et demi-teintes, une poésie de crépuscule et de rêve. « Le traducteur, dit M. Lareau, ne s'est pas caché les difficultés qu'il avait à vaincre... Les défauts sont rares, et une critique impartiale se hâte de reconnaître l'harmonie du vers, la richesse de la rime et la flexibilité du tour poétique. » S'il eût suffi, pour la tâche que se proposait M. Lemay, d'un talent plus aimable que robuste, plus facile que nerveux, et d'une certaine adresse à rimer, son *Évangeline* serait bien ce qu'elle est, mais elle ne serait encore qu'une assez médiocre copie de l'original. Un traducteur doit avoir la force de créer, d'adapter une œuvre au génie de la langue sans rien lui faire perdre de sa couleur. M. Lemay s'est contenté de nous donner une version fidèle, presque littérale, — un bon travail de bon écolier, en style coulant et propret, mais un peu gauche et sans relief :

Les charbons du foyer furent mis sous la cendre;
Nul bruit dans la maison ne se fit plus entendre,
Excepté toutefois le bruit, sur l'escalier,
Des pas quelque peu lourds de l'honnête fermier.
Tenant dans sa main blanche une lampe de verre,
Évangeline aussi monta, mais si légère
Qu'elle semblait glisser sur les degrés de bois.
Une chaste lueur éclaira les parois
Et dora tour à tour les barreaux de la rampe;
Ce n'était point alors sa radieuse lampe,
Mais c'était son regard qui versait la clarté.
Elle entra dans la chambre. Un châssis, d'un côté,
Y laissait du soleil pénétrer la lumière [1]...

Il n'est point nécessaire de prolonger cette citation.

Dans le recueil des *Petits poèmes*, je ne puis que signaler des contes comme *la Chaîne d'or*, un *Hymne national* qui ne manque pas de souffle et les stances pénétrantes du *Poète pauvre* qui seraient très belles si le métier était à la hauteur de l'inspiration.

« M. Lemay, nous apprend M. Lareau, a attaché son nom à deux poèmes couronnés par l'Université de Laval : *la Découverte du Canada* et l'*Hymne national composé pour la fête des Canadiens-Français* »; ce dernier morceau est vraisemblablement celui que je viens de mentionner et que l'auteur a intercalé dans ses *Petits poèmes*. *La Découverte du Canada* est toute une épopée, trois mille vers, où M. Lemay a remplacé la mythologie des anciens par le merveilleux chrétien. Mais ce n'est là qu'une œuvre de jeunesse, plus touffue et plus tendue qu'originale et forte. Ainsi que l'expliquait M. Fréchette, « il faut à Lemay des sujets doux, gracieux, paisibles. »

Le traducteur de Longfellow a publié un volume de *Fables* [2], d'une langue

1. *Petits poèmes*, p. 29.
2. Nouvelle éd. in-12, 1892.

parfois embarrassée, d'une invention souvent piquante; on a l'impression que si M. Lemay travaillait moins vite, s'il voulait être un juge plus sévère de ses propres livres, il pourrait écrire non de grandes pages, mais des pages pleines d'aisance et de naturel :

Fatigué de ronger des bourgeons d'épinette,
De gruger du sapin,
Notre héros, un bon matin,
Quitta sa maisonnette,
Si l'on peut d'un tel nom appeler un vil trou.
Il ne savait ni peu ni prou
Vers quels lieux diriger sa course;
Mais le hasard est la ressource
De ceux qui n'en ont pas.

Ces quelques vers tirés de la première fable du recueil (*Le Lièvre et le Rat*) prouvent que M. Lemay sait rimer quand il en prend la peine. Le gros défaut de ses *Fables*, c'est qu'en général elles sont trop longues de moitié; elles sont trop nombreuses de moitié aussi, et l'on voit très bien que plusieurs sont purs morceaux de remplissage.

Il est préférable, je crois, de ne pas insister sur d'autres œuvres de M. Lemay. On découvrirait sans doute quelques jolis croquis, quelques tableaux fidèles de la nature canadienne, dans un vaste poème qui porte le titre étrange de : *Tonkourou* [1] et qui est une façon de roman d'Indiens en vers :

Tonkourou, jeune chef de la tribu guerrière
Qui venait, suspendant sa course aventurière,
Planter sous nos forêts ses tentes de bouleau,
Avait, à la *brunante*, un jour, au bord de l'eau,
Rencontré, folâtrant pieds nus dans l'onde claire,
Une rieuse enfant. Il rêva de lui plaire...
Passant ses mains de bronze en ses longs cheveux plats,
L'amoureux Indien sent un espoir suprême;
Il se penche vers elle en murmurant : « Je t'aime »,
Et l'embrasse. L'enfant répond par un soufflet...

Et vous comprendrez pourquoi *Tonkourou* était, en première édition, intitulé *Les Vengeances*. Mais ces choses se disent mieux en prose.

Parlerai-je encore des *Comédies* de M. Lemay? Rien de plus insignifiant comme psychologie, rien de moins neuf comme invention; et l'esprit n'y connaît que le calembour.

En somme, M. Lemay est un gentil poète de province : plusieurs de ses fables, quelques-uns de ses petits récits en vers, sa très convenable traduction d'*Évangeline*, des fragments, bien clairsemés, de *Tonkourou*, voilà le meilleur de son bagage littéraire Il manque d'haleine et d'envergure; sa poésie a cependant cette grâce simple et ce charme honnête qui ont toujours leur prix.

« Nous ne sommes que des amateurs », disait à M. V. Du Bled un écrivain canadien. Ce mot serait vrai, du moins pour les poètes, si M. Lemay devait en être le mieux doué. Ils versifient à la bonne franquette, sans y être poussés par aucune voix intérieure et pour ne point aligner de la prose. Ils chantent

1. *Tonkourou*, nouvelle édition de *Les Vengeances*, in-12, Québec, 1888.

la religion, la vertu, la patrie, la patrie avant tout, par-dessus tout, et la France; ils se figurent volontiers que d'aussi beaux sentiments peuvent se passer de la vaine parure de l'art. Ils font rimer *lyre* avec *délire*, *fleurs* avec *couleurs*; ils se soumettent aux règles de la prosodie, ils n'enfreignent jamais celles de la bienséance, et ils s'admirent et on les admire. M. Lareau n'a-t-il pas eu le courage d'appeler *Le Huron mourant* de Joseph Lenoir « un chef-d'œuvre de hardiesse et de génie? »

Encore un coup, la poésie canadienne n'est devenue de la poésie qu'avec Octave Crémazie et Louis Fréchette. Les autres sont des « amateurs »; ceux-ci sont des poètes.

III

Octave Crémazie [1] naquit à Québec le 26 avril 1827, d'une famille originaire du Languedoc; il fit ses classes au séminaire de la vieille capitale du Canada. Tout jeune, il entra, à Montréal, dans le commerce de librairie de ses deux frères aînés. Il donna, dès 1855, à cette entreprise un développement très considérable, « trop rapide peut-être, trop hâtif, nous disent ses éditeurs, à une époque où les livres étaient encore d'un débit assez difficile ». Un laborieux et un curieux de tout, il s'occupa davantage de son éducation littéraire que de son négoce. Dans son bureau, se réunissaient les lettrés montréalais. « C'était le cénacle... On s'asseyait sur une caisse ou sur une chaise boiteuse, et on laissait la causerie chevaucher à tous les hasards de l'imprévu. C'est alors, dans ces cercles restreints, que Crémazie s'abandonnait tout entier et qu'il livrait les trésors de son étonnante érudition. Les littératures allemande, espagnole, anglaise, italienne lui étaient aussi familières que la littérature française; il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes arabes ou scandinaves. Il avait étudié jusqu'au sanscrit! »

Et c'était le type classique du savant de cabinet; « abstème comme un anachorète, négligé dans sa tenue, méditatif comme un fakîr, il ne vivait que pour l'idéal ». Un poète s'éveilla dans ce cœur de savant, un poète surgit dans ce pays livré à la poésie d' « amateurs ». Ni Joseph Quesnel, ni Joseph Lenoir, ni même L.-J.-C. Fizet ne s'étaient élevés beaucoup plus haut que les rimeurs de sous-préfecture. Crémazie vint, une tête pleine de science et de rêve, une âme candide et profonde.

Mais « obligé par la nécessité de s'occuper d'affaires pour lesquelles il n'avait ni goût, ni aptitude, il les expédiait d'une main distraite, s'en débarrassait avec une incurie et une imprévoyance qui finirent par creuser un abîme sous ses pieds ». Il n'était pas de ces « braves gens » qu'il a chantés, de ces braves gens

Qui naissent marguillers et meurent échevins,

et qui ont « toutes les vertus d'une épitaphe ». Malgré tout, la Muse le consolait des déboires de l'homme d'affaires.

Il fallut un jour se rendre à l'évidence. La ruine était là.

« La stupeur fut universelle, raconte son biographe, M. l'abbé Casgrain, lorsqu'un matin (en novembre 1862) on apprit qu'Octave Crémazie avait pris le chemin de l'exil... Où était-il allé? S'était-il réfugié aux États-Unis? Allait-

1. *Œuvres complètes d'Octave Crémazie*, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec, in-8, Montréal, 1890. Lareau, *l. c.*, 87 et suiv. *Loin du Pays*, par M. Faucher de Saint-Maurice, in-8, Québec, 1889, I, p. 93 et suiv. — J'emprunte à la notice biographique, placée en tête des *Œuvres complètes* et écrite par M. l'abbé Casgrain, l'une des plus fines plumes du Canada, toute la première partie de cette étude sur Crémazie.

il traverser l'Océan pour venir en France? Pendant plus de dix ans, ce fut un mystère pour le public, quelques intimes seulement connaissaient le lieu de sa retraite. » En réalité, il avait fui devant la faillite; cette nature délicate et fière d'érudit et d'artiste égaré dans le commerce n'avait pu assister au spectacle douloureux d'une irrémédiable et d'une humiliante débâcle. Il n'eut plus qu'un but : se faire oublier, chose facile dans ce monde.

Crémazie s'était embarqué à New-York pour le Havre, d'où il vint à Paris grossir la foule des dépaysés et des déclassés qui cachent leur misère et ne mangent pas toujours entre deux rêves de fortune ou de gloire. Il tomba gravement malade. Inconnu dans Paris, abandonné de tous, en proie à une fièvre cérébrale dont il faillit mourir et dont il se releva brisé, il eût été condamné à une lamentable existence si un brave homme, allié à une famille canadienne, n'avait découvert la retraite de Crémazie et n'avait offert au malheureux poète la plus généreuse hospitalité. Mais sa santé, qu'il ne recouvra jamais entière, ne lui permit point de chercher autre chose que des emplois passagers et, sans les secours continuels reçus de ses frères, il lui aurait été impossible de vivre à Paris. Il habita la capitale, presque sans interruption, jusqu'à la fin. « Bien des fois, a-t-il avoué à l'un de ses amis, si je n'avais eu une foi canadienne, je serais allé me pendre au reverbère du coin comme Gérard de Nerval, ou je me serais abandonné comme Henry Murger; mais quand le noir m'enveloppait de trop près, quand je sentais le désespoir me saisir à la gorge et que le drap mortuaire semblait me tomber sur la tête, je courais à Notre-Dame des Victoires, j'y disais une bonne prière et je me relevais plus fort contre moi-même. Je ne suis pas un dévot, mais je suis un croyant. » Sa « foi canadienne » le soutenait et l'a sauvé, une foi naïve, touchante et profonde de là-bas, qui ne discute point, qui accepte et qui adore. Il n'en végéta pas moins, quinze ans et plus, ayant au cœur l'amertume de sa destinée manquée, la nostalgie de la patrie lointaine :

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisirs.
Jamais, pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le sol de la patrie,
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Ah! certes, il les répète souvent, dans les heures fréquentes du découragement, ces vers qu'il avait écrits aux premiers jours de sa jeunesse.

La nécessité est une muse stérile. Octave Crémazie aurait eu le temps hélas! de chanter pendant les longues périodes d'inaction forcée. Mais, dans sa mansarde, grignotant au bout de ses maigres ressources de pauvre, il n'avait pas le cœur à la poésie. Quelques amis, avec lesquels il entretenait une correspondance assez suivie, le suppliaient en vain de donner les œuvres « qu'il devait à son pays ». Il leur répondait tristement, comme à M. l'abbé Casgrain : « Je sais bien que mon pays n'a pas besoin de mes faibles travaux et qu'il ne me donnera jamais un sou pour m'empêcher de crever de faim sur la terre de l'exil. » Par-ci, par là, il se reprenait à avoir confiance : « Aujourd'hui (lettre du 10 août 1866) j'ai trente-neuf ans; c'est l'âge où l'homme, revenu des errements de ses premières années et n'ayant pas encore à redouter les défaillances de la vieillesse, entre véritablement dans la pleine possession de ses facultés. Il me semble que j'ai encore quelque chose dans la tête. » En attendant, il se taisait, se bornait à caresser quelques beaux projets qu'il n'exécutait point, ainsi les deux dernières parties de son grand poème des *Trois morts*.

Il ne voyait en lui qu'un « raté » mélancolique et solitaire. « Les folles vanités du jeune homme s'évanouissent bientôt devant les soins quotidiens de la vie. Peut-être pendant un an, deux ans, continuera-t-il à travailler. Le besoin de gagner le pain du corps lui imposera la dure nécessité de consacrer sa vie à quelques occupations arides, qui étoufferont en lui les fleurs suaves de l'imagination et briseront les fibres intimes et délicates de la sensibilité poétique. Que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques; mais il en a été pour eux, comme dans certaines années, pour les fruits de la terre. La gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est la *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien. Dans de pareilles conditions, c'est un malheur d'avoir reçu du ciel une parcelle du feu sacré. Comme on ne peut gagner sa vie avec les idées qui bouillonnent dans le cerveau, il faut chercher un emploi, qui est presque toujours contraire à ses goûts. Il arrive le plus souvent qu'on devient un mauvais employé et un mauvais écrivain. Permettez-moi de me citer comme exemple. Si je n'avais reçu en naissant, sinon le talent, du moins le goût de la poésie, je n'aurais pas eu la tête farcie de rêveries qui me faisaient prendre le commerce comme un moyen de vivre, jamais comme un but sérieux de la vie. Je me serais *brisé* tout entier aux affaires et j'aurais aujourd'hui l'avenir assuré. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? J'ai été un mauvais marchand et un médiocre poète » (lettre de 1866).

Quelques lueurs d'espérance, et la nuit se faisait de nouveau dans son cœur. Crémazie végéta donc, sous un nom d'emprunt — Jules Fontaine — jusqu'en février 1879; il mourut au Havre, chez des amis qui l'avaient recueilli, à l'âge de quarante-huit ans.

Ce fut une âme originale d'artiste passionné, qu'Octave Crémazie, non un versificateur d'occasion. Il est regrettable que son séjour à Paris n'ait pas compté pour son œuvre littéraire; tout ce qui nous reste de lui est de date antérieure à l'expatriement. Son talent s'est développé dans l'étroitesse du milieu provincial, à travers les soucis et les misères d'une vocation contrariée. Isolé, incompris, besogneux, il a rimé à la grâce de Dieu ses chaudes et riches inspirations. Presque pas de métier, des gaucheries, des défaillances, mais le don qui rachète bien des choses. « Le défaut de Crémazie était la négligence », a fait observer M. Fréchette. Crémazie, d'autre part, n'avait réussi ni à rompre complètement avec la prosodie classique de la décadence, ni à s'assimiler suffisamment les heureuses conquêtes du romantisme; il était pris dans un entre-deux fatal à la beauté comme à la durée d'une œuvre, car, en littérature, rien ne vaut, rien ne demeure de ce qui n'approche pas la perfection. Non point qu'il ignorât ceux qu'il appelle ses maîtres, Hugo, Musset, Gautier, non point qu'il fût obstinément attaché aux anciennes formules, — n'a-t-il pas dit, en 1867, que « toute la guerre qu'on fait au réalisme est absurde »? — non point qu'il ne désirât pas se jeter bravement dans le courant, mais il n'était que le jeune écrivain d'un pays jeune, un débutant dans une nation qui faisait ses débuts elle-même, et cet écrivain canadien n'osa pas franchement se poser en écrivain français. De là, les hésitations de sa langue, les faiblesses de sa versification.

Il n'y avait pas moins en Crémazie de nobles parties d'un grand poète, une imagination abondante, une élévation de pensée, une profondeur de sentiments qu'on retrouve à chacune de ses pages. Et l'inspiration, chez lui, est si intense que, plus d'une fois, elle prête des ailes à la parole, qu'elle communique aux mots l'élan et la couleur, aux phrases l'ampleur et l'éclat.

« Crémazie — c'est M. Fréchette qui parle — aimait la France avec idolâtrie, et ce fut le patriotisme qui le sacra poète. » En effet, si l'on excepte sa *Promenade des trois morts*, c'est exclusivement la France et le Canada qu'il a chantés. Ses premiers vers célèbrent, en stances enthousiastes, les batailles

de la guerre de Crimée; c'est encore un peu prolongé, un peu touffu, mais c'est de l'éloquence et de la poésie.

O Canadiens-Français, comme notre âme est fière
De pouvoir dire à tous : « La France est notre mère,
Sa gloire se reflète au front de son enfant! »
Glorieux de son nom que nous portons encore,
Sa joie ou sa douleur trouve un écho sonore
Aux bords du Saint-Laurent.

Soit que l'orage gronde et, courbant notre tête,
Fasse peser sur nous les maux de la conquête;
Soit que libres enfin après bien des combats,
Nous gardions de ton sang l'indomptable puissance,
O mère! c'est vers toi que notre cœur s'élance
Et que tendent nos bras [1]!

Et cet amour de la France, de la « mère », s'exprime avec plus de chaleur encore quand, en 1855, un navire français, *la Capricieuse*, arrivant dans le port de Québec, Octave Crémazie envoie ses souhaits de bienvenue à ceux qui

Parmi les Canadiens ont retrouvé des frères.

Et il n'a jamais eu de plus chaleureux accents que dans les strophes du *Drapeau de Carillon*. Ce drapeau des luttes héroïques du Canada pour l'indépendance, c'est le vieux drapeau français; or

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux;
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux [2].

Mais Crémazie s'attendrit et s'exalte surtout au souvenir du glorieux passé canadien, à toutes les fières ou douces légendes de la patrie, à tous les immortels exploits des aïeux :

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore,
Te souvient-il des jours où, tout couvert encore
Du manteau verdoyant de tes vieilles forêts,
Tu gardais pour toi seul ton fleuve gigantesque,
Tes lacs plus grands que ceux du poème dantesque,
Et tes monts dont le ciel couronne les sommets?
Te souvient-il des jours où, mirant dans les ondes
Le feuillage orgueilleux de leurs branches fécondes,

1. *Œuvres complètes*, p. 107.
2. *Ibid.*, p. 136.

Tes immenses sapins saluaient ton réveil?
Où, déployant les dons de ta grande nature,
Tu montrais, reposant sur un lit de verdure,
Ta sauvage grandeur aux rayons du soleil?
. . . . . .
Te souvient-il des jours où, passant dans l'orage,
Les dieux de tes forêts portés sur un nuage,
De leurs longs cris de guerre enivrant tes enfants,
Leur montraient dans la mort une vie immortelle
Où leur âme suivrait une chasse éternelle
D'énormes caribous et d'orignaux géants [1]...

Crémazie amplifie volontiers et délaie; il a peu de variété dans ses rythmes; ses rimes sont parfois indigentes. Mais la veine lyrique et le souffle épique, il les a, sans conteste. Ne lui demandez pas les savantes harmonies des poètes impeccables, la richesse des tours, les effets soigneusement préparés, des strophes aux belles chutes, aux alexandrins sans tare! Ne lui demandez que de la poésie coulant de source, où le cœur a plus de part que l'esprit, où il y a plus de sentiment que d'art! Il a d'ailleurs plus de force que de grâce, plus d'énergie que de délicatesse. Il voit et il veut faire grand. Cependant, il est, dans son œuvre, un bijou de fine et fraîche inspiration, ce délicieux récit intitulé *la Fiancée du marin*. Une versification un peu plus adroite, tout simplement une heure de travail de plus, et nous aurions là une vraie fleur d'anthologie; mais Crémazie n'a pas assez l'horreur du mot banal, du poncif d'idée et d'image. On supporte plus aisément une défaillance de pure forme dans un morceau de longue haleine que dans une bluette, comptât-elle deux cents vers — cent de trop — comme la chaste légende de « la Fiancée du marin. »

Mais si nous pouvons admirer en Octave Crémazie un vigoureux poète national, un vrai « barde canadien », pour me servir de l'expression de M. l'abbé Casgrain, s'il a chanté, non sans éclat et de toute son âme enthousiaste, son amour de la France et son amour de la petite patrie, si son cœur vibre à l'unisson des hauts faits d'armes et des fiers ancêtres, il n'est un poète vraiment original que dans sa *Promenade des trois morts*, dont nous n'avons malheureusement que le premier chant [2].

Il s'est penché

Sur les hôtes plaintifs de la cité dolente
Qu'en un rêve sublime entrevit le vieux Dante,

et il a créé du fantastique chrétien, une sorte de mythologie d'outre-tombe.

Au fond du cimetière, les morts s'agitent se lèvent, marchent, silencieux, dans les ténèbres. Trois compagnons, figurant les trois âges de la vie, se promènent côte à côte. Le vieillard raconte que, dans une fosse voisine de la sienne, il a entendu le Ver, le « Roi » du funèbre royaume, attaquer une de ses victimes au lendemain même de la mort :

... Ma tombe était muette et, là-haut, sur la terre,
On entendait la mort qui moissonnait sans bruit.
Comme un avare seul qui compte ses richesses,
Je comptais mes douleurs, mes amères tristesses,

1. *Œuvres complètes*, p. 155.
2. *Ibid.*, p. 203-230.

Quand j'entendis soudain un cri de désespoir.
Une voix répondit, formidable et stridente,
Dont l'écho seul suffit pour glacer d'épouvante,
Lugubre comme un glas qui retentit le soir...

A cette morsure de la bête immonde, le cadavre

A senti tout son corps s'agiter et se tordre
Comme un arbre sous l'ouragan.

Un dialogue, d'une émotion poignante ou d'une fantaisie macabre, s'engage entre le Ver et le Mort, celui-ci implorant et chétif, celui-là tout-puissant et vainqueur.

Avec ton premier crime, homme, je pris naissance,
Je suis presque aussi vieux que toi;
Tu m'appelais remords, j'étais ta conscience,
Et maintenant je suis le Roi.

Homme, quand tu vivais, je n'étais qu'une idée
Sommeillant au fond de ton cœur;
Cette idée aujourd'hui, par la mort fécondée,
A pris un corps dans ta douleur.

... L'amour, ce mot sonore aussi trompeur qu'un songe,
La gloire, ce beau rêve d'or,
L'amitié des humains, cet impudent mensonge,
La fortune, ce vain trésor;

Toutes ces voix d'en haut où ta pauvre existence
Cherchait une fausse clarté,
Oui, ces voix garderont pour toujours le silence
Devant ma fauve majesté.

Aux rêves qui chantaient dans ton âme ravie,
Dis donc un éternel adieu :
Car la mort a donné ces deux parts à ta vie,
Ton corps au Ver, ton âme à Dieu.

Et quand le mort se lamente : « Pourquoi me frappes-tu? Je ne peux plus même mourir », — le ver lui répond : « Que t'avait fait l'oiseau, cette lyre qui chante? Que t'avait fait la fleur? Que t'avais-je fait moi-même? Tu nous as brisés et foulés aux pieds. Et, d'ailleurs, bénis-moi de t'anéantir dans ce qui reste de toi, car cette « mort du mort » c'est la fin suprême et tout désormais va se taire. »

Ils parlèrent encor, les deux causeurs funèbres,
Ils parlèrent longtemps...
... Mais bientôt cependant un solennel silence
Remplaça ce duo d'angoisse et de vengeance,
Puis le cri seul du Ver s'éleva triomphant.

A ce cri, les vers des tombeaux voisins se réveillent, se précipitent à la curée; une clameur d'enfer monte du cimetière. Le vieillard se remet en marche, suivi de ses compagnons; ils errent dans la nuit, un vautour planant au-dessus d'eux et guettant ces proies qui passent.

Le poème devait comprendre deux autres chants que Crémazie « avait dans la tête » et qu'il n'a point écrits; il nous en a du moins laissé le canevas : « Les trois amis vont frapper, le père à la porte de son fils, l'époux à celle de sa femme et le fils à celle de sa mère. Le malheureux père ne trouve chez son fils que l'orgie et le blasphème. L'épouse est occupée à *flirter* avec les soupirants à sa main et le pauvre mari se retire tristement en se disant :

Oui, les absents ont tort... et les morts sont absents.

Seul, le fils trouve sa mère agenouillée, pleurant toujours son enfant et priant Dieu pour lui. Un ange recueille à la fois ses prières pour les porter au ciel, et ses larmes, qui se changent en fleurs dont il ira parfumer la tombe d'un fils bien-aimé. » Ces trois épisodes formaient le deuxième chant, dans la pensée d'Octave Crémazie. La scène de la troisième et dernière partie du poème est placée dans l'église, le jour de la Toussaint. Le père et l'époux viennent demander « à la mère universelle, l'Église », le souvenir et les prières qu'ils ont en vain cherchés dans leurs foyers profanés. Le fils les accompagne sans tristesse, car la grâce des oraisons maternelles repose sur lui. Puis, la scène s'agrandit, le ciel et l'enfer s'ouvrent au regard des morts, les chœurs des élus alternant avec ceux des damnés. Les élus ont été sauvés par les conseils des morts qui souffrent et prient dans le purgatoire, tandis que les damnés, à qui ces mêmes morts ont été en scandale, demandent comme une justice que ceux qui les ont perdus partagent leurs tourments. Pendant que les morts sont dans le temple, les vers, privés de leur pâture, s'inquiètent au cimetière. Ils rampent le long de la croix qui domine le champ du repos, en regardant si leurs victimes ne reviennent pas. « Un vieux ver, qui a déjà dévoré bien des cadavres, leur dit de ne pas se faire d'illusions, que tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au ciel, deviendront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera plus permis de toucher. Et à l'église, la miséricorde divine fléchie par les prières des bienheureux et par celles des vivants qui sont purs devant le Seigneur, abrège les souffrances du purgatoire; et, s'élançant sur l'un des caps du ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon. »

Telle serait cette lugubre épopée de la mort, si Crémazie n'avait pas été « un peu comme Gérard de Nerval », si le « rêve n'avait pas pris dans sa vie une part de plus en plus large », s'il avait eu des loisirs autres que ceux du déclassé en quête de son pain quotidien. On estimera peut-être que ces imaginations décèlent un coin de folie. « Plusieurs me trouveront absurde », écrivait Crémazie à son futur biographe. Ce n'est pas l'opinion de ses compatriotes, de M. Lareau entre autres, qui voit le poète « s'élever jusqu'aux hautes régions de l'infini et de l'incommensurable. » Serait-ce la nôtre? Si la *Promenade des trois morts* était une œuvre achevée, au lieu d'être une ébauche et un fragment, si l'artiste était toujours égal au poète, et le fantastique chrétiens ou plutôt catholique, de Crémazie une fois admis, je ne serais pas loin de considérer cette « promenade » comme l'une des plus saisissantes, j'allais dire des plus géniales évocations que je connaisse des mystères de l'au-delà. A coup sûr, la conception est haute; le cerveau qui l'a portée n'était point ordinaire. La *Comédie de la mort* de Théophile Gautier semble artificielle et froide, quoique d'une langue infiniment plus riche, certaines pages de *la Légende des siècles* ont l'air d'un exercice de prodigieux virtuose, auprès de la naïve, de l'étrange et de la puissante création d'Octave Crémazie. Pourquoi le

vers n'en est-il pas plus libre et plus ferme? Pourquoi ces tâtonnements, ces maladresses, cette pauvreté des moyens d'expression? « Dans notre pays, on n'a pas le goût très délicat en fait de poésie. » C'est le poète lui-même qui parle; et le goût public endort, rapetisse, corrompt, fatalement celui des écrivains.

Et pourtant, la *Promenade des trois morts* demeure une fiction grandiose; elle fera vivre le nom d'Octave Crémazie, bien plus que ses poèmes patriotiques relégués au second plan par ceux de Fréchette; elle aura contribué plus que tous les romans, toutes les histoires et toutes les légendes qui se publient à Québec ou à Montréal, à donner à la littérature canadienne le sentiment de sa viabilité et de sa valeur.

Octave Crémazie ne fut qu'un poète; il avait presque, pour la prose, la méfiance ou le dédain superstitieux de Brizeux. On trouvera néanmoins, dans ses *Œuvres complètes*, des lettres fort intéressantes qui forment un véritable « journal du siège de Paris »; je les signale aux curieux d'histoire contemporaine [1].

IV

— Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté;
Il a fait son pays prospère,
Il respecte ta liberté.
C'est le drapeau de l'Angleterre...
Oublions les jours de tempêtes;
Et, mon enfant, puisqu'aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.
— Mais, père, pardonnez, si j'ose...
N'en est-il pas un autre, à nous?
— Ah! celui-là, c'est autre chose,
Il faut le baiser à genoux [2]!

Si Octave Crémazie fut un poète, exclusivement, *M. Louis Fréchette* [3] est, en même temps qu'un poète, ou fut à ses heures, un homme politique, un journaliste, un polémiste, un critique, un conteur, l'écrivain le plus universel et le mieux doué du Canada contemporain. Homme politique, il a été l'un des éclaireurs, puis l'un des chefs du parti libéral; il a combattu et il a su souffrir pour ses idées, mettant son éloquence, sa plume, tout son talent fougueux et loyal au service de ses idées. Journaliste et polémiste, il a touché à tous les sujets, alerte, spirituel, mordant, infatigable, informé de tout et ayant le courage de tout dire; ses *Lettres à l'abbé Bailliargé* sur la réforme de l'enseignement dans les écoles canadiennes de langue française sont un modèle de pamphlet vigoureux, nourri, entraînant de verve, cinglant d'ironie. Critique, il l'est un peu à la mode du pays, très bienveillant, d'enthousiasme trop facile pour les écrivains nationaux; il se garde bien cependant de tomber dans les fadeurs, les cajoleries et le patelinage qui donnent aux gens de lettres de

1. *Œuvres complètes*, p. 470 et suiv.
2. *La Légende d'un peuple*, par L. Fréchette, p. 316.
3. Lareau, *l. c.*, 116 et suiv. Préface de *la Légende d'un peuple*, par M. Jules Claretie.

là-bas un petit air de société d'adulation mutuelle. Conteur, il a publié, ou traduit, ou adapté divers ouvrages; je ne citerai que ses *Originaux et Déclassés*, parus l'an dernier, une piquante collection de « douze types québecquois » pris sur le vif. Tout cela fait de Louis Fréchette une personnalité littéraire de marque, très sympathique et très distinguée, beaucoup plus française d'ailleurs de style et de pensée que tous les musophiles franco-canadiens. Mais c'est du poète que nous voulons nous occuper, car, en M. Fréchette, c'est le poète assurément qui est le plus remarquable.

M. Louis-Honoré Fréchette est né en 1835; il a étudié le droit; il habite Montréal. Sa biographie, si je m'avisais de l'entreprendre, demanderait tout un cours de politique canadienne. Je préfère aller tout droit aux œuvres poétiques de Fréchette. Son premier recueil de vers, *Mes loisirs*, parut en 1863; il donnait au Canada une poésie vibrante et chaude, et d'une forme si brillante que le succès de ce début fut très vif. Les compatriotes de l'auteur s'étonnèrent qu'un des leurs rimât presque avec autant d'aisance et d'éclat que les bons poètes de France. On fit des réserves sur le fond; plusieurs regrettèrent, avec M. B. Routhier, qu'on y dût chercher en vain « un enseignement quelconque, ou la démonstration d'une grande idée ». Mais tous admirèrent la richesse et l'intensité du coloris dans les descriptions, le don de la narration alerte et vivante, la fécondité de l'imagination, la grâce ardente et fière des sentiments. Octave Crémazie, qui fut la bienveillance et la modestie incarnées, écrivait de Paris, en 1866, que *Mes loisirs* étaient des « fleurs merveilleuses », que « Fréchette était le plus magnifique génie poétique que le Canada eût encore produit ». M. Routhier, déjà cité, parlait « de végétation luxuriante »; et il ajoutait : « L'expression est toujours riche, le vers est presque toujours beau, la période est bien arrondie, et enchâssée dans une ponctuation soignée » (*sic*). Ce dernier trait, délicieusement naïf, prouverait à lui seul, qu'en 1863, la critique littéraire ou même la littérature canadienne n'avait pas encore dépassé l'enfance. M. Fréchette était et il est resté un disciple des romantiques; il avait lu Victor Hugo, Musset, Gautier, il s'était assimilé la nouvelle prosodie française, il était de son temps alors que, dans son pays, la plupart des écrivains se figuraient un peu, qu'après les classiques, c'était la décadence et la nuit. Il eut le mérite de faire pénétrer dans ce milieu qui s'ouvrait malaisément aux influences du siècle, l'esprit et l'art de la poésie moderne. On en fut scandalisé peut-être; on n'osa pas trop le dire, car Fréchette laissait bien loin derrière lui tous ses confrères en versification. Il fallut l'accepter, et même le louer, quitte à trouver que « ce génie n'était pas mûr et qu'il n'avait pas été suffisamment nourri ». Toujours est-il qu'on le traitait de « génie », — un mot qui n'a pas au Canada le même sens que de ce côté-ci de l'Océan, je le veux bien.

Nous ne nous arrêterons pas aux deux cents pages de *Mes loisirs*. Il suffira de rappeler ce livre de *juvenilia*, qui annonçait en M. Fréchette un lyrique de cœur enthousiaste, de verve abondante et de main délicate; la vocation était incontestable, mais il faut avouer que l'inspiration comme la langue du poète accusaient une facilité dangereuse. Il n'en est pas moins certain que, bien plus que Crémazie, ou que M. P. Lemay, l'auteur de *Mes loisirs* avait le sentiment et le goût de la forme; il chantait, celui-là, sans dessein et sans effort, d'une voix naturellement harmonieuse et pleine, la musique de la poésie romantique dans l'oreille et sa passion dans l'âme.

« *Mes loisirs*, écrit M. Lareau dans son *Histoire de la littérature canadienne*, sont le plus médiocre des travaux de Fréchette. » La *Voix d'un exilé* est d'une allure autrement soutenue, d'un style autrement net et savoureux.

La politique s'était emparée de M. Fréchette. Il combattit avec toute la vaillance de son caractère, toute la fougue de la jeunesse, les abus de l'administration, les préjugés de ses concitoyens; il eut à subir les venimeuses attaques de ses adversaires, et l'envie ne l'épargna point. Vaincu dans cette

lutte d'une conviction et d'une énergie contre le nombre, aigri, fatigué, désespéré, il se retira sur terre américaine, à l'*Exil Hermitage* de Chicago. C'est de là qu'il lança ses « châtiments », sa *Voix d'un exilé*. Que de colères exhalées et provoquées, quelle satire farouche et vengeresse, dans cette petite brochure où Fréchette a condensé toutes les indignations, tous les mépris, toutes les haines d'un patriote méconnu et persécuté! « On a appelé ces chants, dit fort bien M. Lareau, la voix du désespoir, de la trahison, de la calomnie, pendant qu'ils n'étaient que l'expression même du patriotisme courroucé. » Parfois, entre deux apostrophes dédaigneuses, entre deux exécutions implacables, un soupir éclate, une larme jaillit; la pensée de la patrie absente, du foyer abandonné, arrache une plainte, poignante dans sa douceur émue, dans son attendrissante mélancolie, au poète qui frappe de sa lyre, comme d'un fouet, sur les vendeurs du temple. Mais bientôt, la note enflammée et furieuse résonne :

J'ai cravaché ces gueux de notre honte épris,
Et, bousculant du pied cette meute hurlante,
J'ai, farouche vengeur, à leur face insolente,
Craché les flots de mon mépris.

Qu'il y eût d'injustes récriminations ou d'excessifs emportements dans la *Voix d'un exilé*, nul n'en disconviendra. Le poète s'y révélait avec infiniment plus de puissance et de maturité que dans *Mes loisirs*. La forme surtout était d'une vigueur, d'une ampleur et d'une souplesse, — avec quelques redondances, je l'accorde, une tendance à l'emphase — qui font de cette mince plaquette l'un des meilleurs titres littéraires de notre écrivain.

M. Fréchette avait composé, durant son séjour à Chicago, un long poème, *les Fiancées de l'Ontaouais*, le livret d'un grand opéra et une comédie; tous ces manuscrits furent détruits lors du terrible incendie qui dévora la « reine des lacs ». Il était retourné au pays; il avait souffert, la vie l'avait ballotté et mûri; il se remit à l'ouvrage, en brave ouvrier que rien ne décourage et que rien n'abat.

On sait déjà que si Fréchette n'a pas la profondeur d'accent, l'originalité d'inspiration d'Octave Crémazie, il est beaucoup plus égal et beaucoup plus artiste. Il a, d'autre part, la veine poétique plus riche et plus variée, il a plus de verve et d'entrain, et il a autant d'envergure. Cette âme généreuse et passionnée est servie par un esprit très élevé et très orné.

M. Lareau voyait juste quand il prédisait, en 1876, « qu'avec les années, et par l'étude et par la méditation, Fréchette surpassera tous ses rivaux ». Les années sont venues, la prophétie s'est réalisée.

L'Académie française couronna, en 1880, les *Fleurs boréales* et *Oiseaux de neige* de M. Fréchette. Et, depuis, le poète nous a donné deux recueils que j'aimerais analyser avec l'attention et la sympathie dont ils sont dignes, *la Légende d'un peuple* et *Feuilles volantes*. Nous rencontrerons ici un Fréchette que nous pouvions deviner dans ses premières œuvres, mais qui a tenu au delà de ce qu'il promettait. La haute sérénité de la pensée, le saint enthousiasme du patriotisme, la pure flamme d'un noble idéal politique, social et religieux, communiquent à ces livres un charme sans pareil d'honnêteté, de vaillance et de foi. Mais c'est plus particulièrement de la *Légende d'un peuple* qu'on peut dire, avec M. Jules Claretie : « Ce volume n'est pas un banal recueil de vers; ce livre est un de ceux qui ajoutent une ligne, un chapitre à notre histoire littéraire. » Nous retrouvons dans *Fleurs boréales*, dans *Oiseaux de neige*, dans *Feuilles volantes*, le lyrique de *Mes loisirs*, avec un talent plus large et plus sûr, avec son éloquence aisée et chaleureuse, son amour de la langue et son culte de la poésie française. La *Légende d'un peuple* est toute une épopée.

Ce n'est plus le moment de gémir, avec Crémazie : « Il faut bien le dire, dans notre pays on n'a pas le goût très délicat en fait de poésie. Faites rimer un certain nombre de fois *gloire* avec *victoire*, *aïeux* avec *glorieux*, *France* avec *espérance*; entremêlez ces rimes de quelques mots sonores, comme « notre religion », « notre patrie », « notre langue », « nos lois », « le sang de nos pères », et servez chaud. Tout le monde dira que « c'est magnifique. » Les Canadiens ont abusé, dans leurs vers, des lieux communs et des rimes banales du patriotisme. Rien n'est plus facile, rien n'est moins ingrat. Il s'agissait de doter le Canada d'un poème, où l'âme et le génie d'un peuple s'exprimassent dans une forme définitive, où l'élan de l'inspiration le disputât à la perfection de l'art. Seul, M. Fréchette pouvait y réussir; il y a réussi, quelques critiques de détail et quelques réserves, toutes secondaires, qu'il soit permis de lui adresser ou de faire au passage.

Voici l'histoire et la légende, racontées en vers robustes et sonores, agiles et nerveux, de tout le passé canadien, la découverte, la colonisation, les missions et les martyres, les luttes contre les indigènes puis contre les Anglais, l'héroïque fait d'armes des plaines d'Abraham, la conquête, les protestations de la conscience nationale, Papineau, le gibet de Riel :

O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées!
O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang!

Henri Martin l'a dit : « Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand. » L'histoire que célèbre M. Fréchette est autant celle de la France que celle du Canada, car, de Jacques Cartier au marquis de Montcalm, pendant plus de deux siècles, c'est du sang français qu'ont versé les martyrs de la foi catholique et les défenseurs de l'idée nationale, jusqu'à l'heure

Où notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers.

Et n'est-ce pas du sang français encore qui coule dans les veines de Papineau et dans celles de Riel?

M. Fréchette, après avoir évoqué les « jours sans annales » d'un Canada « connu du seul oiseau de l'air », après avoir rappelé que le roi François Ier voulut

Que la France eût aussi sa part de l'Amérique;

après avoir regardé, d'un œil ardent et tendre,

Cartier et ses vaisseaux s'enfoncer dans la brume;

après nous avoir chanté la première moisson faite sur la terre vierge où s'élèvera Québec, après nous avoir promenés sur le Saint-Laurent, ou dans les forêts profondes de la Nouvelle-France, — M. Fréchette s'arrête, avec une prédilection douloureuse et fière, aux luttes incessantes que se livrent Anglais et Français, à cette guerre néfaste et pourtant plus glorieuse qu'une série de victoires, où soldats et colons, abandonnés par la mère-patrie, disputèrent pied à pied aux bataillons ennemis le sol sacré conquis par l'épée et béni par la croix. Ils meurent là-bas, gaiement, « élégamment, à la française », les braves gens

qu'une politique frivole sacrifie sans remords. C'est bien une épopée, toute une grande page d'histoire héroïque.

Phipps bombardait Québec. — Du haut de son nid d'aigle,
Fontenac tenait ferme et ripostait en règle.

Phipps est obligé de battre en retraite. Le 22 août 1711, huit vaisseaux commandés par sir Hovenden Walker et envoyés contre les colons de la Nouvelle-France, périssent, corps et biens, sur les rochers de l'Ile-aux-Œufs;

On dit que l'amiral, par force ou perfidie,
En route, à la nuit close, en un port d'Acadie,
Avait pris à son bord un loup de mer errant
Qui connaissait à fond les eaux du Saint-Laurent,
Et, pistolet au poing, l'avait, fatal pilote,
Imprudemment forcé de diriger la flotte...
L'obscur héros, trompant nos agresseurs haïs,
S'était suicidé pour sauver son pays.

Voici le « dernier drapeau blanc », le drapeau qui sauverait la fortune de la France aux champs de Carillon,

Si, toujours rebutés dans leurs vaines attentes,
Nos généraux, devant cet insolent dédain,
N'étaient forcés, après vingt victoires stériles,
De marcher à l'assaut et de prendre les villes
Pour donner de la poudre à nos soldats sans pain.

Voici la terrible mêlée des « plaines d'Abraham »; les chefs des deux armées tombent, frappés le même jour, sous les murs de Québec, mais le nombre a raison du courage :

L'assiégeant se rangeait sur l'immense plateau...
De Montcalm l'avait dit : — On me verra, plutôt
Que de céder au nombre,
Jusqu'au dernier moment défendre sans pâlir
Mes derniers bastions, et puis m'ensevelir
Sous leur dernier décombre.

... On n'avait plus de pain, et la ville râlait.
Point d'autre alternative à choisir : il fallait
Accepter la bataille.
Les deux guerriers, lassés par tant de vains efforts,
Allaient enfin pouvoir s'étreindre corps à corps
Et mesurer leur taille.

Montcalm a, sous les murs, rangé ses bataillons.
Et, bientôt, remplissant de ses noirs tourbillons
L'atmosphère ébranlée,

Sous le ciel par des flots de fumée obscurci,
Dans les acharnements d'un combat sans merci,
Rugit l'âpre mêlée.

Et les deux généraux, oubliant le danger,
Sous le plomb foudroyant se prenaient à songer
Que ce canon qui gronde,
Au terrible hasard d'un succès incertain,
Jouait, sur ce fatal échiquier du destin,
Le sort du nouveau monde.

Hélas! des nations l'arbitre avait parlé;
Le Canada français, au firmament voilé
Voyait pâlir son astre;
Et, dans leurs étendards, les deux rivaux drapés,
Vainqueur comme vaincu, tombaient enveloppés
Dans le même désastre...

Wolfe et Montcalm sont morts. Lévis demeure à son poste, malgré tout. Si des prodiges de valeur, si un miracle d'héroïsme avaient pu sauver le Canada, Lévis l'eût sauvé. Mais tout est fini! Les « quelques arpents de neige », dont Voltaire parlait avec un méprisant sourire, sont rouges de sang français; la France serait morte en Amérique, si l'esprit et le cœur de la race n'étaient immortels.

Tout le troisième et dernier livre de la *Légende d'un peuple* raconte la persistance admirable, l'entêtement sublime de cette petite nation canadienne qu'on a vaincue sans la dompter et conquise sans la gagner. L'œuvre paraît diverse, à considérer tous ces morceaux qui se succèdent sans lien visible dans le livre; au fond, elle est une, absolument, par l'inspiration autant que par le sujet. C'est le souffle puissant du patriotisme qui la traverse et l'anime du premier vers au dernier. C'est le tempérament aventureux, la bravoure légendaire, l'âme audacieuse, vaillante et charmante des fils de France que chante M. Louis Fréchette, l'invincible amour d'un peuple pour sa liberté et son impérissable confiance dans ses destinées.

Les cœurs au Canada sont demeurés français, et nul plus que M. Fréchette n'a gardé vivante en lui l'image lointaine et toujours aimée de la mère-patrie. L'épilogue de sa *Légende* est un hymne à la France :

La France est toujours là! Même au jour des naufrages,
Comme un phare sublime aux rayons éclatants,
Elle se dresse au bord des abîmes du temps,
De son flambeau superbe illuminant les âges.

La France est toujours là. Semeur des jours nouveaux,
Elle va, prodiguant la divine semence,
Laissant par derrière elle une traînée immense
D'exemples immortels et d'immortels travaux.

... Marche sous l'œil de Dieu qui là-haut te regarde;
Va vers ta destinée à n'importe quel prix;
Subis ta sainte loi : civilise — ou péris!
Oui, péris, s'il le faut — pardonne à ce mot sombre! —
Ainsi qu'un grand navire incendié qui sombre,
Ou plutôt comme l'astre immense qui s'éteint,
Le soir, dans les brasiers de l'horizon lointain,
Drapé dans les replis d'une pourpre éclatante
Et qui, longtemps après que sa masse sanglante
S'est engloutie au loin dans les cieux entr'ouverts,
De ses rayons mourants dore encor l'univers!
Et puis, si les hiboux disaient : — La France est morte!
On entendrait là-bas, de leur voix mâle et forte,
Nos enfants, relevant le drapeau des grands jours,
Crier au monde entier :
— La France vit toujours!

On ne contestera pas à M. Fréchette les qualités essentielles du poète : l'éloquence, la chaleur, le souffle, l'imagination. Il atteint souvent à la grande poésie, à celle qui, sans autre artifice que le don et une forte culture littéraire, jaillit des sources vives du cœur. Se surveille-t-il assez, ne s'abandonne-t-il pas trop complaisamment au gré de sa veine, ne gagnerait-il point à être plus correct et plus sobre? Il écoute la voix qui chante en lui. Il est un spontané et un vibrant; il se rétrécirait et se dessécherait à vouloir être différent de ce qu'il est. Ne le chicanons point sur quelques inversions un peu lourdes, sur quelques chevilles hardiment étalées, sur quelques négligences de détail! Une haute impression d'ensemble, voilà ce qu'il cherche plutôt qu'une perfection minutieuse.

M. Jules Claretie a déjà fait observer, dans la préface qu'il a écrite pour la *Légende d'un peuple* : « Très érudit, connaissant notre langue comme un Français lettré du temps de Louis XIV, et nourri, en outre, des lyriques du XIXe siècle, M. Fréchette est un indépendant, c'est-à-dire qu'il osera volontiers, qu'il signera tel hiatus ou telle rime voulue pour donner plus d'accent à un vers ou plus d'harmonie à une rime. Il tient à séduire l'oreille avant les yeux, il fera, par exemple, rimer *d'où* avec *doux*. Il écrira ce vers :

On entendit partout ce cri : A Notre-Dame!

quand il lui serait très facile de mettre : *ces cris*; c'est que volontairement, il cherche le mouvement, la vie et ne s'astreint pas servilement à la règle, quand il croit que d'une émancipation quelconque peut résulter une beauté. Et, en cela encore, il est du libre pays qui fut une autre France. » Il n'y a point à le blâmer en ceci, d'autant plus que ses confrères des modernes écoles françaises ont infiniment moins de scrupules et que d'ailleurs notre prosodie se meut à l'étroit, sous un appareil législatif que romantiques et parnassiens ont insuffisamment allégé.

En somme, la *Légende d'un peuple* est le plus beau fleuron de la littérature canadienne et l'un des livres marquants de la poésie contemporaine en France. On peut y signaler quelques défaillances, quelques réminiscences; il vaut mieux admirer le loyal, le brillant et le fervent poète de tant de nobles

pages. Et si l'on disait que la France attend toujours son épopée, serait-il téméraire de répondre que M. Fréchette lui en a donné une?

Les *Feuilles volantes*, du même auteur, sont de date plus récente, de 1891, si je ne me trompe. Elles nous apprendront à connaître, en M. Fréchette, le poète des souvenirs et de la vie intime. Cette âme de patriote et de lutteur est aussi une âme de doux rêveur, de chrétien sans phrases; et M. Fréchette est encore l'un de ces hommes auxquels rien d'humain n'est étranger. C'est toujours la même verve abondante et facile, la même richesse d'images et de tours; mais l'imagination s'est apaisée, le cœur s'est comme replié sur lui-même. Plus d'éclats, plus de fanfares, plus de cris! Et pourtant, des échos de la *Légende d'un peuple* continuent à résonner dans les *Feuilles volantes*; je citerai, en particulier, certaines stances de la belle ode à *J. B. de la Salle*, ou certains passages de *l'Espagne*, ou le magnifique morceau dédié à Mme Albani :

Tu vois Québec, la ville au merveilleux décor...
Sa gloire est une chaîne aux immortels anneaux;
C'est la ville des preux et des grands coups d'épée;
Et quand le vent, la nuit, siffle dans ses créneaux,
On sent passer dans l'air des souffles d'épopée.

Mais la pensée de M. Fréchette se reporte de préférence vers les années de la jeunesse enfuie, ou flâne sur le bleu chemin de la songerie, ou va, pitoyable et consolante, aux affligés et aux déshérités. La note est alors très douce et très pénétrante, naïve parfois comme du Brizeux, ou profonde comme du Sully-Prudhomme, ou cordiale et simple comme du François Coppée :

Le bonhomme Hiver a mis ses parures,
Simples mocassins et bonnet bien clos,
Et, tout habillé de chaudes fourrures,
Au loin fait sonner gaiement ses grelots.

A ses cheveux blancs, le givre étincelle;
Son large manteau fait des plis bouffants :
Il a des jouets plein son escarcelle
Pour mettre au chevet des petits enfants.

Ou ceci :

J'aime les grands chemins de France, ces allées
De sable fin où l'or mêle son clair semis,
Qui contournent les monts et longent les vallées,
Dans la placidité des boas endormis.

Je les aimé surtout, quand les ronces des haies
Leur font comme un ourlet de vert tendre, où reluit
Au soleil du matin le sang des rouges baies
Et que des fleurs de flamme illuminent la nuit.

Ou ces vers de *Noëls* :

Enfants, le doux Jésus vous sourit dans ses langes;
A vos accents joyeux, laissez prendre l'essor;
Lancez vos clairs noëls : là-haut, les petits anges
Pour vous accompagner pendent leurs harpes d'or.

Blonds chérubins chantant à la lueur des cierges,
Cloche, orgue, bruits sacrés que le ciel même entend,
Sainte musique, au moins, gardez chastes et vierges,
Pour ceux qui ne croient plus, les légendes d'antan!

Ou enfin, les strophes mélancoliques de l'*Épilogue* :

A vingt ans, poète aux abois,
Quand revenait la saison rose,
J'allais promener sous les bois
Mon cœur morose.
A la brise jetant, hélas!
Le doux nom de quelque infidèle,
Je respirais les frais lilas
En rêvant d'elle.

Toujours friand d'illusions,
Mon cœur, que tout amour transporte,
Plus tard à d'autres visions
Ouvrit sa porte.
La gloire, sylphe décevant,
Si prompt à fuir à tire-d'aile,
A son tour m'a surpris souvent
A rêver d'elle.

Mais maintenant que j'ai vieilli,
Je ne crois plus à ces mensonges;
Mon pauvre cœur plus recueilli
A d'autres songes.
Une autre vie est là pour nous,
Ouverte à toute âme fidèle :
Bien tard, hélas! à deux genoux,
Je rêve d'elle!

Cette poésie, qui n'a point perdu tout parfum de terroir, d'un charme si pur, d'ailleurs, et d'une émotion si délicate, n'a pas l'originalité des élans épiques de la *Légende d'un peuple*. Elle a de la sincérité, de la fraîcheur et de la grâce, elle est, par surcroît, de main de bon ouvrier, bien que certaines expressions, certaines images, certaines particularités de goût et de style trahissent l'écrivain qui n'a pas été formé en France.

M. Fréchette, on l'a vu, est un polygraphe. Dans le seul domaine de la poésie,

il a un peu cultivé tous les genres, de la chanson à l'épopée; et M. Camille Doucet, dans la séance de l'Académie française du 5 août 1880, rappelait, en énumérant les titres du lauréat, que « pendant que ses vers nous apprenaient à le connaître, un grand drame de sa composition obtenait un succès retentissant sur le théâtre français de Montréal ». Mais je n'ai point étudié le théâtre de M. Fréchette et je n'en parle point.

Ce qu'il importait, c'était sans doute de montrer qu'au Canada, colonie anglaise de par la politique et la géographie, pays français par l'intelligence et par le cœur, — du moins dans les provinces de Québec et Montréal, — il existait une poésie et des poètes dignes de trouver chaud accueil dans la littérature et auprès du public de la mère-patrie. Non seulement, ils chantent la France, mais ils la chantent dans notre langue, et avec un talent très primesautier; et, quand ils ne la chantent pas, ils lui font encore honneur de tout ce dont ils augmentent le patrimoine littéraire de la race. M. Fréchette est sans contredit l'un des écrivains qui, dans les petites France étrangères, Belgique, Suisse romande, Canada, ont ajouté le plus au trésor du génie français, car celui-ci n'est pas qu'un simple amateur, il a compris que le poète n'est poète qu'à demi s'il ne possède tout ensemble le don et l'art.

Virgile Rossel.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1].)

Accourcir :

1162. Se vos lui seule me tolez,
Ma vie *acourcir* me volez.
(Chrest. de Troyes, *Muance de la hupe et de l'aronde et du rossignol.*)

Accrochage :

XVIe s. Et moy de pieds et mains, non sans quelque *accrochage*,
Je me traine attravers le plus fort du boscage.
(Cl. Gauchet, *Poésies*, 183, Bibl. elz.)

Accroche :

1574. Les mariniers ont accoustumé de bien fourbir et racler les parois de la navire, pour en oster toutes *accroches* des herbes.
(Amyot, *Œuv. meslées de Plutarque*, 47 v°.)

XVIe s. ... Armez et de mains et d'*accroches*,
De petits hameçons, de secretes approches.
(Remi Belleau, III, 50, Gouverneur.)

XVI-XVIIe s. Juges, ou seront lors voz fuittes, vos *accroches?*
(D'Aubigné, *Tragiques*, IV, 137, Réaume et Caussade.)

1613. Dans laquelle gaulette y aura une *acroche* ou fourcheron qui arrestera fermement.
(Loys Gruau, *Nouv. invention de chasse*, 67, Jouaust.)

Accrochement :

1535. Fabius facilement se sçavoit deffaire et desmeller de toutes ses menees comme de prinse et *accrochementz*.
(George de Selve, *Vie de Plutarque*, 111ro, édit. 1547.)

Accrocher :

XIIe s. Li armé de pié les *accrochent*.
(*Rom. de Thèbes*, 7002, A. T.)

1210. Il sunt pris et *acrochiez*
Par les vices de lor pechiez.
(Guill. le Clerc, *Best. divin*, 283, Hippeau.)

1. Voir le n° 2, 15 avril 1894, p. 178.

Quer cil qui petite fei ont
Et de fieble creance sont,
Sont moult legier a *acrochier*.

(*Id.*, 2147.)

Accusateur, trice :

1351. Et aura l'*accusateur* la quarte partie de l'amende.

(*Ordonn. du 30 janvier 1351.*)

1426. De present l'*accusateur*... supposé qu'il ne prouve contre l'accusé, il ne sera pas pugny.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, IV, 115, Beautemps-Beaupré.)

XVe s. Caius Philippus... *accusateur* du senat romain.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 235, Marchessou.)

1521. Tous deux furent en aucune bataille, dirent les *accusateurs*.

(*Violier des hist. romaines*, 311, Bibl. elz.)

1572. Demanderesse *accusatrice* pour l'homicide commis en la personne dudit deffunt le Paige.

(Cité ap. Joubert, *Misères de l'Anjou aux* XVe *et* XVIe *s.*, 335.)

Accusé :

XIIIe s. En toutes causes *li acusez* et li acuseres et li tesmoing parleront par avocat, s'il velent.

(*Recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*, 30, Giry.)

Id. La justice fait venir l'*acusé* et li dist.

(*Cout. d'Artois*, 109, Tardif.)

XIVe s. Il ajourna tous les *accusés* que il venissent pour faire l'amende.

(*Chron., de Flandre*, II, 606, Kervyn.)

Acenser :

XIIIe s. ... Je regart que li prevost
Qui *acenssent* les provostez
Que il plument toz les costez
A cels qui sont en lor justise.

(Rutebeuf, II, 20, Bibl., elz.)

Acéphale :

1527. *Acéphale* et descapité.

(Fr. Dassy, *Peregrin*, f° 35, édit. 1533.)

1609. Des *acephales*, autrement nommez diacrinomenes ou hesitans.

(Jacques Gaultier, *Estat du christianisme*, 398; édit. 1633.)

1610. Cest homme qui estoit en ceste opinion d'estre *acephale*.

(Loys Guyon, *Div. leçons*, 352.)

Acharner :

XIIe s. Poi duroent les meslees
Ou ens s'esteient *acharnees*.

(Beneeit, *Ducs de Norm.*, 27362, Michel.)

Achée :

1514. Lombriz de terre aultrement ditz *achees*.

(Jeh. Coeurot, *Entretement de Vie*, 37 v°.)

Achillée :

1572. L'*achillee*, la chrysocome.

(J. des Moulins, *Comment. sur Matthiole*, 13.)

Acidité :

1545. La seconde espece (de patience) monstre une *acidité* manifeste en ses fueilles.

(Guill. Guéroult, *Hist. des Plantes*, 326.)

Acquéreur :

1385. Et celuy *acquereur* deist : « Je ne vueil pas que vous l'aiez ».

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, 1, 348, B-B.)

Acquittable :

1396. Est-il assavoir que de toutes choses *acquitablez* qui valent XII d., l'en doit. 1. d.

(*Coust. de Dieppe*, 80, Coppinger.)

Acraux :

1530. Et aussi feist-il faire sur les murs maintz merveilleux *acroqs* de fer tenans a chaynes.

(*Grans décades de Titus-Livius*, T. II, 59 v°.)

Acrimonie :

1541. L'*acrimonie* ou acuité de son sentiment.

(Jeh. Canappe, *Tables anatomiques*, IV.)

1542. Le bouillon de chappon est fort propre... a mitiguer les *acrimonies* et mordactiez du ventre.

(Du Pinet, *Pline*, XXX, 8.)

1545. L'*acrimonie* du poyvre.

(Guill. Guéroult, *Hist. des Plantes*, 337.)

Acromion :

1541. *Acromion*, l'apophise ou production supérieure de l'espaule.

(Jeh. Canappe, *Tables anatomiques*, I.)

Acte :

1373. Par la dite commission, rescription et *actes* sur ce faictes.

(*Cart. de Flines*, II, 654, Hautcœur.)

1374. Le fait principal contenu es *actes* et procès des parties.

(Cité ap. Fagniez, *L'industrie aux* XIIIe *et* XIVe *s.*, 322.)

1391. En l'*acte* et registre qu'il aura de court.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 363, B-B.)

Au sens d'action : 1513. Lyvrer bataille, assaulx et faire tous autres *actes* et exploits de guerre.

(Lettres du roy Louis XII, dans les *Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 2, de Merval.)

1521. Malle volonté et mauvais *acte*.

(*Violier des hist. rom.*, 133, Bibl. elz.)

1537. Ung *acte* digne de memoire immortelle.

(Des Périers, *Cymbalum mundi*, 327, Bibl. elz.)

Action :

XIIe s. Purpernums le vult de lui en *accium* de grace, en chançuns chantums à lui.

(*Le Psautier de Cambridge*, 174, Michel.)

Activement :

XIVe s. Contriction... se entend aussi *activement*.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, IX, 40, édit. 1531.)

XVe s. Le doux roy debonnayre... assembla son ost *activement*.

(Robert Gaguin, ap. Médicis, *Chron.*, 1, 207, Chassaing.)

Activer :

XVe s. Si convient d'autre part que les vertus en leur bataille ayent heraulx au contraire pour *activer* et esmouvoir les cuers à bien faire et a bien vivre.

(Gerson, *Thèse* de Bourret, 74.)

1519. Toutes forestz d'arbres ou vignettes
Fault suslever et aider aux branchettes,
Les soustenir et les umbres oster
Vers le soleil, quoy qu'il doive couster,
A celle fin que les bourgeons privez
Du hault soleil ne soyent *activez*.

(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, f° 49ro, édit. 1540.)

Activité :

1425. Par la vertu et la puissance
De leur penetrant influence,
Laquelle est une qualité
D'une puissante *activité*.

(Oliv. de la Haye, *La peste de 1348*, p. 6, Guigue.)

XVe s. Engin parfait en grand *activité*.

(Jehan Robertet, dans Chastellain, VII, 152, Kervyn.)

Actuellement :

1372. Aulcuns nous signifiient *actuellement*, si comme on dit : Dieu est justifiant, et semblable maniere de parler.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, I. 6, édit. 1522.)

La memoire la reçoit et la garde en tresor jusques a tant qu'elle s'en veult *actuellement* recorder.

(*Id.*, III, 16.)

XVe s. Les hautes et excellentes œuvres *actuellement* montrées en ce royaume.

(Chastellain, *Chron.*, IV, 14, Kervyn.)

Adage :

1529. Erasme en ses *adages*, en la premiere centurie de sa treizieme chiliade.

(Loys Laserre, *Vie de Monseigneur S. Hierosme*, 56 r°.)

Adduction :

1541. Car les abductions sont plus fortes que les *adductions*.

(Jeh. Canappe, *Tabl. anatomiques*, IV.)

Adjuration :

1492. Les monicions et *adjuracions* que vous m'avés faites.

(*Yst. des Sept sages*, 110, G. Paris.)

1516. Laquelle adjuracion faicte... icelluy moyne evita lors la mort.

(*Mirouer hist. de France*, 66 r°.)

Administrateur :

1290. La tricherie des *administrateurs* par lesquels la commune aura esté damaigé.

(*Recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*, 139, Giry.)

Admirateur :

1542. Tant d'amys et compaignons, *admirateurs* de mon sçavoir.

(Est. Dolet, *Epist. famil. de Cicero*, 139 r°.)

Adomestiquer :

XVIe s. Aujourd'huy le serpollet est si commun... qu'il n'est ja besoin de l'*adomestiquer* par les jardins.

(Du Pinet, *Pline*, XX, 22, à la marge.)

Adonner (au sens moderne) :

XIIe s. Car toute gent *s'èst adonee*
Et a mal dire et a mal faire.

(Gautier d'Arras, *Eracle*, 5055, Löseth.)

Adverbial :

1550. Combien que les (noms) *averbiaux*, verbaux et participiaux ne soient pas proprement dénominatifs.

(Meigret, *Grammere françoeze*, 40, Foerster.)

Adversatif :

1550. Les aucunes (conjonctions) sont *aversatives*, come mais, toutefois.

(Meigret, *Grammere francoeze*, 178, Foerster.)

Affainéantir :

1617. Ses peuples sont divertis de la marchandise, labourage et autres actions pratiques utiles a l'Estast pour *s'afeneantir* en des charges la plus part inutiles.

(*Mercure françois*, 104, Héron.)

Affaler :

1610. Les navires se trouvent *affalez* d'un grand temps en ceste coste.

(Florimond Rémond, *Naissance de l'hérésie*, 17.)

Affermer :

XIIe s. Tiebauz unt il si essillié,
Ne li unt sos ciel rien laissié :
S'il a Evereus, cherement
Li *aferme* li dux e vent.

(Beneeit, *Ducs de Norm.*, 22828, Michel.)

Affermir :

1372. Et soit telle fumée aspirée et attraicte dedans le corps par la bouche et par les narines, car elle ratifie, *afermist* et conforte le cueur et les entrailles.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, remède contre peste, chap. 3, edit. 1522.)

La poudre de ceste pierre *affermist* les dentz qui lochent.

(Id., *Propriét. des choses*, XVI, 47.)

Affermissement :

1552. Stabilimentum, *affermissement*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

1568. Cet *affermissement*... du fruict commencé.

(Loys Le Roy, *Polit. d'Aristote*, 82.)

1584. L'*affermissement* et stabilité de leurs monarchies.

(Jean de Barraud, *Epist. dorées de Guevara*, 235 v°.)

Affidé :

1585. Par tesmoings *affidez*.

(Pierre Poupo, *Muse chrestienne*, 27, Jouaust.)

1594. Nous avons embouché des prédicateurs *affidez*.

(*Sat. Menippée*, 49, Labitte.)

Affirmation :

1313. En vérité et en *affirmation* des coses desseure dites.

(Cité ap. Houdoy, *chapitres de l'histoire de Lille*, 100.)

Affirmer :

1276. Et *affirmoit* ladite fame que elle avoit acheté le peliçon.

(*Registre criminel de Saint-Germain-des-Prés*, Tanon.)

1281. Notre bailli de Vermandois devant dict *affirmant* le contraire.

(Cité ap. Lefranc, *Hist. de la ville de Noyon*, 231.)

1342. Des quelles lettrez li diz maistres Henrys et nous li autres dessus nommé veimez les copies d'aucunez, si comme li diz Renaus *affirmoit*.

(*Cartulaire de Flines*, 11, 580, Hautcœur.)

XIVe s. Car pour vray puet on *affirmer*.

(J. Le Fèvre, *La Vieille*, Cocheris.)

XIVe s. Les mauvaises loix de sa terre abatre et après *affirmer* ses chasteaux et bien garnir.

(*Le Mireour du monde*, 25, Chavannes.)

1386. Il a establi a mettre au-dessus des orgues le fortifiement des seize clefs des susdites, en *affirmant* que c'est et sera proffit des orgues.

(*Notice hist. sur les orgues de la cathédrale de Rouen*, Colette et Bourdon, édit. 1894.)

XVe s. Messire Simon leur respondit et *affirma* qu'il demeureroit avec eux.

(Chastellain, *Chron.*, II, 229, Kervyn.)

« Ce n'est qu'au XVIIe siècle, dit Littré, qu'*affirmer* a supplanté *affermer*. » Il s'est trompé.

Affleurement :

1593. Ne leur sera loisible ne permis mettre saillie de bois ou muraille, sinon a *affleurement* des murailles anciennes.

(De Lurbe, *Statuts de Bordeaux*, 108, édit. 1612.)

Affligeant :

XVI-XVIIe s. Nous avons baisé la main *affligeante* de nos rois autant de fois qu'ils l'ont tirée du gantelet et tendue en signe de paix.

(D'Aubigné, *Œuvres*, II, 44, Réaume et Caussade.)

Affourage, s. m., ce qui sert à affourager les bestiaux; mot qui manque dans les dictionnaires.

1700. L'herbage et *affourrage* des bestiaux.

(Liger, *Nouv. Maison rustique*, I. 457, édit. 1775.)

Affriander :

XIVe s. Ilz estoient *affriandez* des dons et promesses.
(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XXXI, 62, édit. 1531.)

XVe s. L'oyseau *affriandé* de telle chere de poule.
(Guill. Tardif, *Fauconnerie*, 1, 36, Jouaust.)

Id. Puisqu'ilz y sont *afriandez*.
(Coquillart, *Œuvres*, II, 171, Bibl. elz.)

Affûteur :

1700. Et cela s'entend non seulement des tendeurs de collets ou de poches dans les garennes, et de tous *affuteurs* et autres braconniers.
(Liger, *Nouv. Maison rustique*, II, 730, édit. 1775.)

Aga :

1546. L'*aga* des janissaires.
(Ant. Geuffroy, *Description de la cour du grand Turc*, 233. Schefer.)

Agrégat :

1556. L'*aggregat* des nombres precedens.
(Richard Leblanc, *De la Subtilité*, 310 r°.)

Agrégation :

XV-XVIe s. Faire aucunes assemblees et *agregations* illicites.
(Médicis, *Chron.*, I, 426, Chassaing.)

Agrès; tout ce qui sert à garnir :

XIIe s. Le chastel ferai tel e metrai tant d'*agrei*,
Bien vus purrez defendre e de cunte e de rei.
(*Rom. de Rou*, T. I, 1877, Andresen.)

XIIIe s. S'i gaaingna doze chevals
O les seles, o les *agreiz*.
(*Guill. Le Maréchal*, 3372, Meyer.)

Agriculteur :

XIVe s. Orateurs, pugnateurs et *agriculteurs*.
(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XXVI, 16, édit. 1531.)

1519. Astrea la vierge... s'envolla es cieulx, et en vollant passa par les villages, champs et pastiz pour prendre congé des *agriculteurs*.
(Guill. Michel, *Géory. de Virgile*, 31 v°, édit. 1540.)

« Ce mot, dit Littré, n'a commencé à se dire que dans le XVIIIe siècle. » A. Darmesteter (*de la Création des mots nouveaux*, 220) l'attribue encore à l'abbé Delille.

Aguerrir :

1535. Bonnes gens et bien *aguerriz*.
(De Selve, *Vies de Plutarque*, 104 v°, édit. 1547.)

1539. Souldars nouveaulx et mal *aguerris*.

(Est. de Laigue, *Comment. de Aulus Hirtius*, 165 v°.)

Aigrir :

XIIe s. Et la calors mult grans et li solaus *aigris*.

(*Rom. d'Alex.*, p. 112, Michelant.)

XVe s. Plus alloient avant et croissoient leurs ans, plus se fellissoient et *aigrissoient* les matières entre eux et se disposoient à ruyne.

(Chastellain, *Chron.*, IV, 7, Kervyn.)

Aiguilletier :

1399. Les jurez du mestier des *aguilletiers*.

(Cité ap. Fagniez, *L'industrie aux* XIIIe *et* XIVe *s.*, 127.)

Aileron :

XIVe s. Les poissons qui ayent escailles et *alerons*.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XXVIII, 52, édit. 1531.)

Id. Une houce ou un vestement
Ou un jupel a *alerons*.

(Froissart, *Poésies*, II, 315, Scheler.)

Alacrité. Littré, dans son *Supplément*, donne ce mot comme néologisme : Godefroy l'a recueilli dans son *Complément* avec des exemples du XVIe siècle.

XIVe s. Car aucune fois le fruict de salutaire componction procède par ineffable joye et *alacrité* de esperit.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XX, 69, édit. 1531.)

XVIe s. La chasse aux bestes... s'entreprend non par oisiveté et contempnement de labeur, mais pour acquérir une plus grande promptitude, agilité, *alacrité* et force de corps.

(Liébaut, *Maison rustique*, VII, 21.)

Il a été repris de nos jours :

La manière preste, originale, pleine d'*alacrité* guerrière dont ils sonnent la retraite.

(J. Michelet, dans la *Revue des Deux Mondes*, février 1894, p. 593.)

Sûr d'avoir raison, il ne dédaigne même pas la polémique, et s'y lance avec je ne sais quelle vigoureuse *alacrité*.

(J. Psichari, *Journal des Débats*, 27 août 1892.)

Alcaïque :

XVIe s. Vers *alcaïques* desquels Alcee fut l'inventeur.

(Ant. du Verdier, *Div. leçons*, 413, édit. 1610.)

Alcaliser :

1628. Eau *alcalisee* de guy de chesne, de paoine ou fleurs de tillet.

(Planis de Campy, *L'hydre morbifique exterminée*, 313.)

Alcyon, alcyonne :

1372. Ung oiseau de mer qui est appellé *alcion* qui fait ses œufs au commencement d'yver.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XIX, 78, édit. 1522.)

1519. Les *halcyons* qui sont oyseaulx marins.

(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, 39 r°, édit. 1540.)

1547. L'*alcyon*, oiseau aquatique.

(Guill. Haudent, *Fabl.*, 68, 1re partie, Lormier.)

1604. Elle... Se transforme en plongeon, en legere *alcionne*.

(Sal. Certon, *Odyssée*, 76 v°.)

1620. Si l'*alcyonne* y pose ses petits, bon gré mal gré, il faut que tout se calme.

(Est. Binet, *Œuvres spirituelles*, 216.)

Ale :

XVIe s. Biere... laquelle les Flamans appellent *alle* et gutalle.

(Liébaut, *Maison rustique*, V, 21.)

Algèbre :

XVIe s. Cest gieu nomment les anciens
Par son propre nom *algebre*.

(J. Le Fèvre, *La vieille*, 2059, Cocheris.)

Comment les Yndiens jouoient a un jeu nommé *algebre*, lequel se fait par arismetique.

(*Ibid.*, p. 160.)

Allégorique :

XIVe s. La seconde cause est *allegorique*.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, IX, 26, édit. 1531.)

XVe s. Lettre dont l'entendement sera *allegorique*.

(Chastellain, VI, 22, Kervyn.)

1520. Langage ou moral ou *allegorique*.

(Fabri, *Rhét.*, I, 166, Héron.)

(*A suivre.*) A. Delboulle.

COMPTES RENDUS

G. Fagniez. **Le Père Joseph et Richelieu** (1577-1638). Paris, Hachette et Cie, 1894 (ouvrage contenant deux portraits, une vue et trois fac-simile), 2 vol. gr. in-8 (t. I, 605 pp.; t. II, 614 pp.).

Revue des Facultés catholiques de l'Ouest. **Le P. Joseph et le Quiétisme**, par M. l'abbé Dedouvres. Angers, Lachèse et Cie, 1895, 1 broch. in-8 (50 p.).

M. Fagniez, dans le très important ouvrage qu'il vient de publier, a établi d'une manière indiscutable la grande valeur du père Joseph comme homme d'État, le patriotisme de ses sentiments, l'habileté de sa diplomatie, l'étendue des services qu'il a rendus à la France. Il ajoute qu' « on ne le connaîtrait pas tout entier » si l'on ignorait « son talent poétique et son amour pour les lettres. » En quoi il a raison. Dans ce commencement du XVIIe siècle, presque tous les politiques avaient un solide fonds d'humanistes; il importe de se rappeler l'homme de lettres qui était en eux et qui souvent ne demeurait pas inactif. Mais où M. Fagniez va peut-être un peu loin, c'est quand il ajoute que son « héros » a toutes les qualités essentielles du poète : « l'inspiration, l'originalité, le mouvement, l'abondance, l'harmonie », etc., etc. « Il n'y a pas à marchander, déclare-t-il; c'est un vrai poète. » Je « marchanderais » volontiers, si dans les œuvres poétiques, encore inédites, du père Joseph il n'y a rien de supérieur aux pièces que publie M. Fagniez (t. II, p. 502-510) à l'appui de son appréciation. Ces pièces ont leur prix, sans doute, par le jour qu'elles jettent sur les intimités mystiques du capucin diplomate; quelques strophes, même, ont de la vigueur et de la chaleur; mais, dans l'ensemble, elles ne me paraissent pas se distinguer sensiblement des élucubrations lyriques des Du Perron, des Bertaut, des Godeau, et autres médiocres. Je préfère sans hésiter la prose du père Joseph, dans ses ouvrages de piété. Elle a, pour décrire les « états » supérieurs de l' « oraison », des hardiesses qui ne sont point banales (Fagniez, t. II, p. 85); et dans les conseils pratiques que le P. Joseph donne aux religieuses, sa précision ne manque ni de pittoresque ni même d'esprit (*ibid.*, p. 94).

De cette seconde qualité, on trouvera d'autres preuves encore dans un opuscule de M. l'abbé Dedouvres. Toute une partie de cet opuscule est consacrée à montrer la sagesse modérée du mysticisme du Père Joseph, que M. Dedouvres rapproche avec raison de celui de Bossuet. Cette comparaison s'appuie sur de nombreux passages des *Exhortations* manuscrites du Père Joseph aux Filles du Calvaire, congrégation qu'il dirigeait. L'hostilité très vive du conseiller de Richelieu contre Saint-Cyran est également bien mise en lumière par l'auteur, à l'aide de plusieurs textes tirés de ces mêmes *Exhortations* et qui confirment l'attitude militante attribuée au Père Joseph dans la première persécution janséniste soit par le jésuite Rapin, soit par les historiens de Port-Royal.

Alfred Rébelliau.

M. Souriau. **L'évolution du vers français au XVIIe siècle.** Paris, Hachette, 1893, 494 p. in-8.

Bien que ce livre ait déjà un an de date, je ne veux pas le laisser passer sans le signaler aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire*, qui trouveront à le lire à la fois plaisir et profit.

L'auteur étudie successivement, en six grands chapitres, Malherbe, Corneille, La Fontaine, Molière, Boileau et Racine, et il nous fournit sur la versification de chacun des faits et des vues qu'on chercherait vainement ailleurs. Les faits sont bien observés et par suite les vues justes en général, M. Souriau ayant substitué aux extases lyriques que la musique du vers soulève chez tant d'autres la recherche patiente des choses positives et l'analyse précise des détails.

J'aurais même voulu, je l'avoue, puisque l'auteur rompait avec les habitudes de la critique subjective, et qu'il possédait la vraie méthode, qu'il allât jusqu'au bout et sacrifiât résolument ce qui reste dans son livre de phrases dites littéraires. Certains développements avaient été faits, cela se sent, pour le public d'un cours; une revision sévère eût dû les faire disparaître pour donner à ce bon travail son véritable caractère. Mais je n'insiste pas sur ce défaut qu'a le livre de vouloir être trop aimable.

Il en a un beaucoup plus grave, c'est d'être incomplet, malgré son étendue. Après les grands poètes, avant eux peut-être, il faudrait étudier les petits. D'abord la règle du XVIIe siècle, en matière de versification comme en matière de langage, a été sinon faite, du moins imposée par eux. Ce n'est pas Corneille qui faisait la loi, il la recevait. Il importe donc au plus haut point de connaître ceux qui ont exercé l'interrègne, de Malherbe à Boileau, et de voir ce qu'ils ont fait de l'autorité. D'autre part, c'est encore parmi ces petits qu'on trouve quelques indépendants, et à fréquenter Théophile et quelques autres, qui ont plus ou moins résisté aux tyrans, on gagne de comprendre mieux d'où sort La Fontaine. Or, quand on étudie une évolution littéraire, il s'agit non pas seulement de marquer les changements brusques qu'un homme de génie fait subir aux formes qu'on lui donne, mais de dégager avec netteté l'effet des deux forces, conservatrice et novatrice, dont l'action, suivant que l'une ou l'autre domine, précipite ou retarde la marche des faits. C'est à ce mouvement seul que convient le mot scientifique d'évolution, et on en abuse, si on le prend autrement.

Au reste ces additions, dont le livre de M. Souriau eût tant profité, ne lui eussent pas coûté beaucoup de peine — il est capable de lire les vers les plus ennuyeux, — et ne lui auraient pas demandé beaucoup de place. D'abord il pouvait sacrifier certains chapitres qui sont hors du sujet [1]. On pouvait aussi abréger ailleurs. Enfin un autre plan eût été plus avantageux. Il suffit de jeter les yeux sur la table des matières pour voir les défauts de celui-ci. Chaque chapitre forme une étude détachée, dont les paragraphes sur la rime, la césure, etc., correspondent à des paragraphes analogues dans le chapitre suivant. L'auteur y gagne, évidemment, de nous présenter une vue d'ensemble sur La Fontaine, sur Racine, ainsi de suite, mais le lecteur y perd la faculté de suivre sans la quitter l'évolution de l'usage en matière de rime, de césure, etc., pendant toute la période étudiée. Et cela est si vrai que l'auteur s'en est aperçu lui-même et s'est efforcé de rappeler, à propos de Boileau par exemple, ce qui avait été dit de Malherbe. Quelque adroit qu'il ait été, il n'a pas évité les longueurs et même les redites textuelles [2]. Il eût été, il me semble,

1. Voir par exemple le premier qui concerne les théories de Malherbe sur la langue poétique, le onzième du chapitre IV sur les inconvénients et les avantages du vers chez Molière, etc.

2. Voir p. 400 et 373 un jugement de Hugo sur Boileau. Cf., p. 105, une anecdote sur Malherbe déjà racontée, etc.

préférable de suivre l'histoire et les progrès de chaque règle, sauf à résumer ensuite et à réunir dans un chapitre d'ensemble les particularités de la versification de chaque auteur et à montrer la position qu'il avait prise par rapport à l'usage général. C'était là du reste d'après le titre le sujet du livre, puisque il s'agissait d'étudier les transformations des formes rythmiques et non le rapport des versificateurs entre eux.

Mais, ces critiques faites, je tiens à répéter que le travail de M. Souriau est bon, très solide et très substantiel, que je n'y ai relevé que de très légères inexactitudes, et que de plus, un peu peut-être en raison de ses défauts, mais surtout à cause du talent de l'auteur, qui manie cette matière abstraite avec une aisance spirituelle, qui joint le goût à la science, et écrit avec une élégante simplicité, ces 500 pages se lisent avec facilité et même avec agrément.

FERDINAND B.

RAOUL ROSIÈRES. **Une historiette de Tallemant des Réaux**, annotée par un folkloriste. Paris, Laisney, 1894, in-8, 43 p.

Tallemant des Réaux avait-il, comme on l'a cru jusqu'ici, puisé ses historiettes aux sources les plus sûres? Ne les avait-il admises qu'après avoir contrôlé leur authenticité? Les avait-il recueillies sans les altérer? M. Raoul Rosières a fait sur ce point une enquête minutieuse, très attachante et menée avec autant de sagacité que d'érudition. Il déclare qu'il faut se tenir en garde et ne plus invoquer le témoignage de Tallemant sans l'avoir sérieusement vérifié. Non que Tallemant soit menteur. La preuve qu'il fut de bonne foi, c'est qu'il rectifiait, biffait des assertions qui lui paraissaient fausses, après plus ample informé. Mais il n'était qu'un amateur, un collectionneur d'anecdotes curieuses, comme dit M. Rosières, et avant tout, il recherchait les petits faits pour leur agrément, non pour leur exactitude. M. Rosières le compare spirituellement à ces bons compagnons qui se font un intarissable répertoire de joyeusetés avec les facéties qu'ils ont lues et les contes, les mots qu'ils ont glanés un peu partout. Étudier Tallemant est donc « besogne de folkloriste plutôt que d'historien ». M. Rosières n'étudie pas, dans la brochure qu'il nous donne, Tallemant tout entier. Il n'examine que l'historiette d'Henri IV, mais il l'épluche par le menu. Et qu'y voit-il? que Tallemant a consulté les *Économies royales*, puisqu'il renvoie à Sully, lorsqu'il parle du projet de mariage de Henri IV avec Gabrielle; qu'il a tiré quelques épisodes des *Amours d'Alcandre*, bien qu'il se défende de se servir de l'ouvrage; qu'il embrouille les dates, confond les événements, prête aux faits le sens et aux personnages le discours qui lui plaît. Pour ne prendre que la première anecdote de l'historiette de *Henry quatriesme*, Tallemant prétend qu'après Coutras, le roi s'en alla badiner avec la comtesse de Guiche et lui porta les drapeaux conquis; or, il ne rapporte ici qu'un propos de mécontents, et Mézeray a parfaitement expliqué les raisons politiques qui rendaient la continuation de la guerre impossible. De même, Tallemant attribue à Mme de Neufvic un sixain du poète satirique Sigogne; il fait de Marie Touchet, dont le père était lieutenant au baillage d'Orléans, la fille d'un boulanger (comme Brantôme, d'un apothicaire), etc. Enfin, il met sur le compte d'Henri IV une anecdote déjà familière aux Romains sous sa forme primitive (le chancelier qui a la *main de gorre* ou *mandragore*) et un calembour prêté sept cents ans plus tôt à Scot Erigène (quelle distance est entre Scot et sot? quelle différence entre Gaillard et paillard?).

Faut-il conclure que toutes les historiettes de Tallemant contiennent à peu de chose près la même somme d'erreurs que l'historiette si joliment et si savamment analysée par M. Rosières? Sans doute, dès qu'on a vu par cet examen détaillé quelle était la méthode de Tallemant et quelles étaient ses habitudes d'esprit.

A. C.

Vicomte de Grouchy. **Extraits des Mémoires du prince Emmanuel de Croÿ.** Paris, Techener, 1894, in-8 (17 p.).

Le vicomte de Grouchy, qui se propose de publier prochainement les *Mémoires* très curieux du prince de Croÿ, vient d'en donner au *Bulletin du Bibliophile* deux extraits qui intéressent la littérature. L'un est le récit d'une visite faite par le prince à Jean-Jacques Rousseau, le 28 mars 1772. Jean-Jacques était alors très difficile à aborder. Le prince de Ligne et le prince de Salm avaient promis à leur noble ami de l'y faire recevoir, mais celui-ci, « voyant que cela traînait », et comptant « apprivoiser » le grand homme en lui parlant de botanique, résolut de se présenter sans introducteur au sixième étage de la rue Plâtrière. Ils furent « bientôt bons amis », et leur conversation, que le prince de Croÿ mit par écrit en revenant, contient plusieurs particularités intéressantes. Le visiteur s'en retourna charmé : on voit, dit-il, « son âme de feu sur ses lèvres ». Il lui parut également que la philosophie de l'auteur de l'*Émile* n'était pas après tout aussi dangereuse, et qu'elle était « presque orthodoxe sur les généralités ». Jean-Jacques lui avait avoué « qu'il trouvait, comme lui, dans Moïse et dans les *objets reçus* plus de vérités que dans tout. »

L'autre fragment publié par M. de Grouchy a trait aux derniers moments de Voltaire. Le prince de Croÿ a vu, en février 1778, le quai des Théatins « ne pouvoir contenir tous les carrosses » qui menaient les visiteurs chez l'hôte illustre de M. de Villette. Il a entendu le curé de Saint-Sulpice réciter la « rétractation » que M. de Voltaire avait donnée à l'abbé Gautier. Et comme le tout-Paris d'alors était fort inquiet de savoir comment le grand homme serait enterré, le prince de Croÿ prit la précaution de poster devant la maison du marquis de Villette un domestique qui, le 31 mai, à onze heures et demie de la nuit, vit partir une grande berline « avec un laquais derrière » et « une espèce de paquet dedans ». « Le carrosse » qui portait ce « paquet » prit « par la rue de Beaune », « *sans que*, ajoute le prince de Croÿ avec un certain orgueil, *personne l'ait vu que mon homme.* »

Alfred Rébelliau.

Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, par Maurice Tourneux. Tome deuxième : *Organisation et rôle politique de Paris.* Paris, Imprimerie nouvelle, 1894, gr. in-8, xliv et 822 p.

Ce second volume de la *Bibliographie de l'histoire de Paris* contient les chapitres de l'ouvrage consacrés aux actes et délibérations de la municipalité élue, des districts, des sections, des clubs, à la garde nationale et à la presse. Le chapitre de la presse sera le bienvenu et rendra de grands services à tous ceux

qui s'intéressent à l'histoire de la littérature sous la Révolution. Dans sa liste des journaux, M. Tourneux n'a pas fait, comme avant lui Deschiens et Hatin, de citations politiques. Les seuls extraits qu'il donne sont les passages qui peuvent reconstituer l'historique du journal. Il n'a pas adopté, comme Deschiens et Hatin, l'ordre alphabétique; il suit rigoureusement l'ordre chronologique et il divise l'histoire de la presse politique en six périodes correspondant aux phases qu'elle a traversées : de la convocation des États généraux à la chute de Louis XVI, du 19 août 1792 au 9 thermidor an II, du 10 thermidor an II au 13 vendémiaire an IV, du 14 vendémiaire an IV au 18 fructidor an V, du 19 fructidor an V au 27 nivôse an VII. Il a minutieusement vérifié tous les homonymes sur les originaux et il cite une feuille, non seulement sous son premier titre, mais sous les titres successifs qu'elle a adoptés. Il distingue très exactement les trois *Amis du roi*, les six ou sept faux *Amis du peuple*, les trente *Journal du soir* et *Postillon* avec leurs épithètes et leurs sous-titres, les différents *Courrier universel*, les *Père Duchesne* de toutes nuances. Des paragraphes spéciaux sont réservés aux pamphlets politiques (que l'éditeur classe selon l'ordre des événements auxquels ils font allusion), aux almanachs, aux annuaires. Ajoutons qu'il a recherché les noms des rédacteurs des journaux et qu'il supplée aussi souvent qu'il peut aux lacunes du *Dictionnaire* de Barbier; c'est ainsi qu'il a indiqué la paternité du premier *Père Duchesne* et du plus important des *Jean-Bart*. Cette œuvre énorme a coûté à M. Tourneux bien des fouilles, bien des efforts et des soucis de tout genre; elle lui vaudra la reconnaissance des érudits et gardera son nom.

A. C.

Arthur de la Borderie, membre de l'Institut. *Une illustration rennaise* : **Alexandre Duval, de l'Académie française, et son théâtre**. Rennes, Hippolyte Caillière, 1893, in-16, 243 p.

M. de La Borderie a eu raison de réunir en un volume trois conférences données par lui à Rennes sur le Rennais Alexandre Duval. L'histoire de la littérature du commencement de ce siècle ne pourra pas sans doute se faire d'ici à quelque temps encore, jusqu'à ce que tous les documents nécessaires aient paru; mais il est urgent qu'on la prépare déjà, par les travaux de détail que rendent possibles nos ressources présentes. La notice de M. de La B., courte, mais substantielle et précise, est bien la monographie convenable à ces auteurs de troisième ordre que l'on ne doit pas écraser sous une exégèse disproportionnée à leur importance et à leur mérite. A peine pourrait-on relever, dans l'appréciation des pièces de Duval par son nouvel historien, quelques louanges un peu complaisantes (cf. p. 134 à propos d'*Édouard en Écosse*, p. 164 à propos de *la Tapisserie*), évidemment destinées à prouver à la municipalité rennaise qu'elle n'égarait pas ses faveurs en attribuant le nom de Duval à l'une de ses rues (p. 2). La première partie de l'opuscule a pour objet la *vie*, la deuxième le *théâtre* de Duval (M. de La B. donne l'analyse des pièces principales); la troisième contient *neuf lettres inédites* écrites par Duval ou à lui adressées; l'une de ces lettres est de Mme Sophie Gay. Une *bibliographie* des œuvres de Duval termine le volume.

Dans la *vie* (p. 49), M. de La Borderie dit qu'il n'a pu trouver le nom du mari de la seconde fille de Duval : c'était un nommé Clément, officier d'état-major (d'après les *Souvenirs* d'Amaury Duval publiés il y a quelques années). Dans l'analyse des œuvres, il eût été bon de résumer aussi les théories dramatiques de l'auteur d'*Édouard en Écosse*, théories qui sont très nettement classiques et assez agressives parfois. Duval les a exprimées dans son discours

de réception à l'Académie française (15 avril 1813), dans sa réponse à Dupaty en le recevant à l'Académie (10 novembre 1836), dans ses lettres de 1833 à Victor Hugo, de 1838 à M. de Montalivet, sur la littérature dramatique. — Dans la bibliographie, la mention des deux discours académiques que je viens de citer aurait été à sa place. La *lettre à M. Victor Hugo* porte pour titre, dans les exemplaires que j'ai vus, non pas « De la Littérature *romantique* », mais « De la Littérature *dramatique* »; titre qui répond mieux, en effet, au contenu.

ALFRED RÉBELLIAU.

L'armée à l'Académie, par C. DE LA JONQUIÈRE, capitaine d'artillerie, breveté d'état-major. Paris, Perrin, 1894, in-8, 448 p.

Dans ce volume sans prétention, l'auteur a réuni, comme il dit, soixante figures qui ont appartenu à la fois à l'armée et à l'Académie française. Il exclut les hommes étrangers à l'armée combattante, comme les commissaires des guerres ou ceux qu'un emploi attachait au ministère de la guerre ou à la maison des princes du sang : ainsi Valincour, secrétaire des commandements du comte de Toulouse, bien que blessé à Malaga, et Campistron, qui suivit le duc de Vendôme à la guerre. Pareillement il laisse de côté les vivants pour ne pas être accusé d' « adulation », mais il fait allusion dans sa préface à un prince qui « a ajouté à sa couronne le double fleuron d'émule et d'historien du grand Condé ». Ce qui nous a frappé, c'est, suivant l'expression de l'auteur, de rencontrer dans une assemblée littéraire certains personnages qui n'ont fait que traverser l'armée et « dont le génie n'a guère conservé l'empreinte de ce passage ». Qui croirait que « l'armée est représentée à l'Académie » par Racan; par Mézeray, capitaine-pointeur au corps de l'artillerie; par Dangeau, capitaine de cavalerie; par Maupertuis, capitaine de dragons; par La Condamine, volontaire à la campagne de 1719 en Catalogne; par Rulhière, aide de camp de Richelieu; par Bernardin de Saint-Pierre; par Joseph Chénier, cadet gentilhomme aux dragons de Montmorency; par Bonald, qui fut mousquetaire et soldat de Condé; par Salvandy, enrôlé aux gardes d'honneur et devenu sous-lieutenant au 18e de ligne, etc.? En revanche, qui ne s'étonne de trouver sur la liste des académiciens certains maréchaux du XVIIIe siècle? La notice consacrée à Jouy, l'auteur des *Ermites* et notamment de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, renferme quelques erreurs : Jouy n'a pas le prénom de Victor; il est né à Versailles, et non à Jouy, en 1764, et non en 1769; il ne fut pas nommé adjudant-général sur le champ de bataille de Furnes; il ne se maria pas pendant sa proscription (Cf. l'article d'Ét. Charavay dans *la Révolution française* du 14 novembre 1892).

A. C.

RENÉ DOUMIC. **Écrivains d'aujourd'hui : Paul Bourget, Guy de Maupassant, Pierre Loti, Jules Lemaître, Ferdinand Brunetière, Émile Faguet, Ernest Lavisse. Notes sur les prédicateurs : Mgr d'Hulst**, etc. Paris, Perrin et Cie, 315 p. in-18.

Je n'ai pas besoin d'assurer à nos lecteurs que les portraits de contemporains dont ce volume se compose n'ont rien des « instantanés » hardis que les journaux dits littéraires servent à leur public au bon moment, pour lui démontrer, en deux temps, l'homme du jour. Celles même de ces études qui furent à l'origine des articles de journaux n'en étaient pas moins, dès lors, de

vraies études, où l'élégante et incisive, et parfois mordante netteté qui distingue le style de M. Doumic n'ôtait rien à la solidité de l'information ou de la réflexion préparatoires.

Les tendances de M. Doumic dans la critique sont maintenant visibles. Son nouvel ouvrage nous montre, comme le faisaient pressentir déjà les deux précédents (*Portraits d'écrivains* et *De Scribe à Ibsen*), qu'il n'est pas allé grossir le bataillon des « impressionnistes », où les jeunes s'enrôlent volontiers. Il cite quelque part le mot de M. Jules Lemaître, que la critique est « un moyen pour lire les livres avec plus de plaisir », et il est vrai qu'il ajoute : « C'est aussi dans ce dessein que nous pouvons reprendre les siens, — afin que cela nous amuse. » Mais croyez que c'est là pure fanfaronnade, et qu'il se calomnie. Il vise plus haut, et il a bien raison. Ce qu'il veut, c'est connaître à fond et faire connaître à fond les gens qu'il étudie. Il ne cherche pas à se donner, par eux, un plaisir, sauf à nous convier gentiment à nous réjouir avec lui ; il prétend nous les faire comprendre et pénétrer. Il a besoin de se rendre compte, de définir, d'expliquer. Chacune de ces études pourrait se terminer, et se termine, en effet, avec des variantes, comme celle qu'il fait de Pierre Loti : « *Quelle place faut-il donc donner* à Loti dans le mouvement des lettres contemporaines?... » Ou comme son portrait de M. Lemaître : « *Il me semble maintenant que j'aperçois clairement* d'où vient le charme », etc. Sa critique, et je l'en félicite pour ma part, n'est point un sport; elle est bien plutôt, et ne s'en cache pas, une leçon.

De là, chez lui, tout d'abord le soin évident d'être *complet* dans l'analyse des artistes dont il s'occupe, de décomposer leur talent en tous leurs éléments, de n'omettre aucune des parties composantes de leur œuvre. Presque tous les chapitres du livre de M. Doumic mais ceux en particulier qui regardent Guy de Maupassant, M. Paul Bourget et M. Jules Lemaître, font voir de quel soin il tourne autour de ses modèles, nous y promène avec lui, nous les présente sous tous leurs différents aspects. Le procédé qui consiste à ne regarder et ne mettre en relief qu'un côté d'un homme peut avoir plus d'éclat et de piquant que cette exploration minutieuse et méthodique, mais il est moins qu'elle satisfaisant pour l'esprit. On est touché de constater qu'on a affaire, en M. Doumic, à un consciencieux qui ne songe pas à substituer sa vision propre à l'objet qu'il montre, — qu'il démontre. — On a confiance. On éprouve que l'on s'instruit avec lui. Et ce sentiment de profit et cette sécurité ont un charme qui dure.

Cette même préoccupation de l'*objet* se marque dans la façon dont M. Doumic commente l'auteur par l'homme. Là évidemment, il ne peut pas grand'chose. C'est l'inconvénient de la critique appliquée aux auteurs contemporains que de connaître et de juger sur des dossiers incomplets, privée qu'elle est de ces renseignements biographiques si indispensables, presque toujours, à la parfaite intelligence des œuvres. Du moins c'est avec un scrupule attentif que M. Doumic tire parti des miettes documentaires dont il doit se contenter. Ainsi pour M. Jules Lemaître. Il est bien évident qu'on ne pourra guère saisir et tenir cet esprit si fuyant et le définir à coup sûr qu'à l'aide de sa correspondance. Et fasse le hasard préservateur des manuscrits indiscrets que cette source soit aussi abondante que possible, le jour où un normalien non encore né prendra l'auteur des *Impressions de théâtre* pour sujet d'une thèse qui ne sera pas ennuyeuse! Toujours est-il qu'on n'y peut puiser encore, et M. Doumic en est réduit à une somme de renseignements équivalente à quatre lignes de Vapereau. Mais vous verrez comme il emploie sans en rien laisser perdre, ces quelques faits qu'il peut connaître : — l'origine provinciale, paysanne, tourangelle, de M. Lemaître; — sa première éducation ecclésiastique, — sa culture normalienne, — son passé de professeur en province... Et de chacun de ces petits faits, il nous montre quel fut vraisemblablement l'apport dans un mélange à l'heure qu'il est très complexe.

Même scrupule, enfin, d'exactitude dans l'appréciation du mérite et de l'influence des écrivains. Beaucoup de franchise, encore que courtoise, beaucoup d'indépendance à l'égard même des maîtres que notre génération respecte et admire, mais que précisément nous ne pouvons honorer mieux qu'en imitant la bonne foi robuste dont il nous ont donné l'exemple. M. Doumic pourrait prendre comme devise ces belles paroles qu'écrivait il y a quatre ans M. Brunetière : « La critique n'est pas un commerce d'éloges ni un assaut d'épigrammes, ni peut-être un moyen de satisfaire, en les exprimant, nos goûts ou notre humeur individuelle; mais un effort commun, et, si je puis parler ainsi, une collaboration des critiques avec les auteurs pour la certitude et pour la vérité. » Et c'est parce que M. Doumic est un disciple de M. Brunetière qu'il parle de lui avec une entière liberté. Je ne lui reprocherais même que de pousser, parfois, un peu loin cette crainte qu'il a évidemment, — en parlant de ceux de nos maîtres dont l'autorité est grande et l'influence visible, — de subir malgré lui le prestige ou le charme de nos souvenirs et de nos admirations d'écolier. Je trouve, par exemple, qu'il semble faire un peu trop de concessions à l'opinion des gens qui, ne voulant voir dans M. Lavisse qu'un homme d'action, « s'empressent de lui refuser purement et simplement le nom d'historien ». Je ne suis pas sûr que M. Lavisse ne puisse être au besoin un « fureteur », ni qu'il n'ait jamais fait preuve d' « esprit synthétique », mais en tout cas, il y a d'autres façons d'être bien et dûment un historien véritable. Le don d' « animer les choses du passé », et de « faire vivre » les disparus de l'humanité n'est pas une qualité purement stylistique; elle repose sur cette intelligence pénétrante des individualités historiques que les « esprits synthétiques » et les « fureteurs » n'ont pas toujours. La psychologie rétrospective est aussi une des manières de l'histoire.

Les *Notes sur les Prédicateurs* par où se termine le livre de M. Doumic montrent une clairvoyance fort juste, et en somme très sympathique et bien intentionnée, des nécessités de la prédication contemporaine. Elles ont valu pourtant à M. Doumic de violentes récriminations de la part des intéressés ou plutôt de leurs avocats laïques. Et si l'on doutait que la franchise littéraire puisse être quelquefois méritoire, on n'aurait qu'à lire l'excommunication que des journaux comme l'*Autorité* ont infligée à M. Doumic pour avoir essayé, selon le précepte de M. Brunetière, de « collaborer », ingénument, avec les prédicateurs dominicains et jésuites en vue d'un relèvement de l'éloquence.

Alfred Rébelliau.

Les Mémoires d'une Inconnue, publiés sur le manuscrit original, 1780-1816. Paris, Plon, 1894, in-8, xi et 410 p.

Nous ne voulons pas analyser ni apprécier ici ces fameux *Mémoires*. Mais ils renferment certains passages relatifs à l'histoire littéraire. Fille de ce Corancez qui fonda le *Journal de Paris*, l'Inconnue a vu passer dans la maison de son père les écrivains du temps : Laharpe, « parlant haut, parlant toujours, tranchant sur tout, rapportant tout à lui, éprouvant le même plaisir à dénigrer les autres qu'à se vanter lui-même, se croyant le premier homme du siècle ou plutôt des siècles passés et à venir, dogmatique et haineux, aussi emporté, aussi fougueux dans son amour de la Révolution qu'il l'a été depuis dans sa haine »; — Bernardin de Saint-Pierre, « avide, avare, insociable, d'un caractère dur et tyrannique, ayant fait, disait-on, mourir sa femme de chagrin. Toujours au guet de quelque demande à faire, de quelque pension à obtenir, il était mal vu et peu recherché. On n'estimait en lui que son talent, mais ce

talent même faisait ressortir davantage le contraste de sa nature »; — Florian, « aussi aimable dans le monde que Laharpe l'était peu, et dans sa conversation aussi malin, aussi piquant que doucereux dans ses ouvrages. On n'eût jamais deviné en lui l'auteur d'*Estelle* et de *Galatée*. Il était fort gai, leste même, contait les plus drôles histoires de la façon la plus comique et contrefaisait, à faire mourir, toutes les célébrités de l'époque »; — Collin d'Harleville, « excellent homme, honnête, délicat, affectueux, mais atteint de la malheureuse manie d'affecter tout ce qu'il avait réellement, de renchérir sur tout cela, de fourrer le sentiment et le scrupule partout; trouvant presque le secret, à force d'exagération et de sensiblerie, de se faire contester, de jeter du doute sur les qualités, la sensibilité, la délicatesse qu'il possédait en effet »; — Andrieux, dont « la gaieté était réelle et d'un bon homme ». — Picard, « aujourd'hui trop déprisé » et dont plusieurs pièces « se distinguent par un comique franc, une intarissable gaieté, un style toujours naturel et souvent spirituel. Son talent offre beaucoup de rapports avec celui de Dancourt, auquel il ressemble encore par sa fécondité. Il est à peu près oublié aujourd'hui, et les banquiers, les pairs de M. Scribe ont remplacé les bourgeois de Picard, qu'ils ne valent assurément pas en gaieté, en esprit, ni en vérité »; — Palissot, « un homme parvenu, et ils ne sont pas rares, à se faire une réputation, une espèce de nom, on ne sait comment ni à quel titre. Il comptait parmi les gens de lettres et fut quelque temps mis en évidence par la comédie des *Philosophes*, détestable rapsodie où il a trouvé le secret d'être ennuyeux à périr, tout en se permettant tout, en attaquant et mordant chacun à belles dents »; — Joseph Chénier, à qui l'on trouvait beaucoup de suffisance et d'orgueil; « mais il était fort jeune alors, et depuis, sa carrière politique, sa persistance dans ses principes, son complet dénûment d'ambition et d'intrigues, les odieuses calomnies dont il fut l'objet, sa mort douloureuse et qu'elles ont hâtée, dit-on, doivent faire respecter sa mémoire et joindre à l'estime d'un beau talent celle qu'a méritée son caractère. » Citons encore ce portrait de Mme Récamier : « Elle ne pouvait sortir à pied sans être suivie et faire émeute, ce qui semblait la contrarier beaucoup; mais, comme elle s'obstinait à garder une coiffure un peu étrange qu'elle portait seule et qui la désignait de suite, on pouvait en douter un peu. Sa conduite était irréprochable alors, et personne ne l'attaquait. On s'en dédommageait, les femmes surtout, en la disant fort bornée; ce n'est pour moi qu'un ouï-dire. Le premier amant qu'on lui ait donné, à tort ou à raison, fut Lucien Bonaparte (et il ne fut pas le seul), malgré sa manie, aussi ridicule à soixante ans que peu décente à tout âge, de se mettre toujours en blanc, comme enseigne de virginité, son mari, qu'on disait être son père, n'ayant jamais vécu avec elle. Un jour de grand bal chez elle, elle se trouve mal, se retire, se met au lit. La porte de la chambre à coucher est rouverte; un curieux s'approche, admire cette délicieuse figure que ne gâte en rien le négligé d'une malade. Un autre survient; puis dix, puis la foule. Les derniers venus montent sur des fauteuils pour avoir leur part du spectacle, et le bon M. Récamier y fait poser des serviettes pour accorder le plaisir de ses hôtes et le soin de son mobilier. » L'Inconnue estime le caractère et apprécie l'esprit de Pauline de Meulan qui collaborait au *Publiciste* de Suard : « Malheureusement son esprit, très réel, était défiguré par une manière affectée, recherchée qui gâtait également sa conversation et ses feuilletons, si prétentieux, si alambiqués et contournés qu'il aurait fallu souvent lui en demander la traduction. Je voyais à regret un talent si dignement employé, altéré, gâté par cette petite coterie où elle était encensée, flagornée sous les auspices de Suard qui l'avait produite dans le monde littéraire, et j'étais persuadée qu'à elle seule, elle eût valu beaucoup mieux. En effet, tout ce qu'elle a publié plus tard et devenue Mme Guizot, est remarquable, au contraire, par un style simple et naturel. » Notons enfin l'admiration que l'Inconnue éprouvait pour Rousseau et qu'elle tenait de famille; son père a écrit, sous le titre *De J.-J. Rous-*

seau, des pages fort intéressantes, et sa mère possédait une édition de Montaigne que Rousseau avait annotée sur les marges tout exprès pour elle, et que Corancez donna à Hérault de Séchelles.

C.

Synchronismes de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours, en 44 tableaux, suivis d'une table alphabétique à l'usage des candidats aux divers examens de lettres (brevet supérieur, baccalauréat et licenciés), par G. Cirot, A. Dufourcq et R. Thiry, élèves de l'Ecole normale supérieure, licenciés ès lettres. Paris, Bloud et Barral, 1894, gr. in-8, 64 p..

Ce livre, composé par trois élèves de l'Ecole normale supérieure et dédié à leur maître, M. Brunetière, mérite plus qu'une simple mention dans notre *Chronique*. Il sera plus utile que mainte histoire de la littérature française. En général, si l'on connaît les auteurs, on ignore les dates. Nos trois normaliens ont voulu faire une chronologie littéraire, et, comme ils disent, présenter par synchronismes les dates qui seules marquent avec précision l'évolution d'un écrivain, le développement de sa pensée et le progrès de son art, qui seules font voir année par année le mouvement des esprits et montrent aux regards la part qui revient à l'influence du milieu. Ils disposent d'abord sur une même ligne, année par année selon chaque genre, les œuvres littéraires, philosophiques et autres, en y joignant les principaux écrits parus à l'étranger et les grands événements historiques. A partir de 1531, ils rangent dans une même colonne la suite des œuvres les plus importantes d'un même écrivain, en ajoutant dans une colonne spéciale les morts et les naissances, et dans une autre, sous le titre *divers*, les œuvres de moindre intérêt qu'on ne peut néanmoins omettre. A la fin du volume, une *Table alphabétique* des auteurs énumère de nouveau leurs œuvres essentielles et les dates où elles ont paru. Ce livre nous manquait, et comme il a été fait avec beaucoup de soin et qu'une nouvelle édition fera disparaître les inévitables erreurs et omissions, il rendra de grands services.

A. C.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung. — Beilage, nº 104 : *Kotzebue in französischem Urteil* (Petzet); nº 133 : *Neues über Victor Hugo* (Sarrazin); nº 159-160, *Maxime du Camp* (Haape).

Annales de l'Est. — Janvier : J. Lambert, *Note de grammaire française, le groupe* ti *suivi d'une voyelle.* — Avril : J. Favier, *Lettres tirées de la collection de la bibliothèque de Nancy.* — Juillet : J. Favier, *Lettres tirées de la collection de la bibliothèque de Nancy.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — XCII, 3-4 : G. Haase, *Die Briefe der Herzogin Luise Dorothea von Sachsen-Gotha an Voltaire* (fin); — Korting, *Der Formenbau des französischen Verbums in seiner geschichtlichen Entwicklung* (Rosop); Rahn, *Lesestücke für den franz. Unterricht* (Palm).

Bibliothèque universelle et Revue suisse. — Janvier : E. Naville, *les Mots nouveaux adoptés par l'Académie française.* — Mai : A. Glardon, *Deux femmes célèbres : George Eliot et George Sand.*

Bulletin critique. — Nº 12 : Larroumet, *Études de littérature et d'art.* — Gauthiez, *Etudes sur le XVIe siècle* (G. Audiat). — Rebelliau et Marion, *Le Siècle de Louis XIV* (A. Baudrillart). — Nº 14 : Tamizey de Larroque, *le Père Mersenne; Lettres inédites du docteur Novel; Adolphe Magen* (A. Ingold). — Nº 16 : Brunetière, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, V (G. Audiat). — Nº 17 : L. Havet, *la Simplification de l'orthographe* (Rousselot).

Bulletin du Bibliophile. — Juillet-août : le baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (suite); — Le vicomte de Grouchy, *A propos d'un livre de Jean Grolier* (fin); — Eug. Asse, *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies* (suite). — E. Delaplace, *les Satires de Boileau.*

Le Correspondant. — 18 mai : L. de Lanzac de Laborie, *Deux portraits de femmes* (Mme Cavaignac et la maréchale Oudinot). — 25 mai : L. de Lanzac de Laborie, *le Dernier des chanceliers de France, le duc Pasquier* (d'après le tome IV de ses *Mémoires*); — Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes.* — 10 juin : Léon Lefébure, *Quelques années de la jeunesse de Montalembert*; — Félix Klein, *M. Paul Bourget.* — 25 juin : Ambroise Buchère, *la Langue du droit et les hommes de justice dans le théâtre de Molière*; — Vicomte de Meaux, *la Jeunesse de Berryer*; — Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes.* — 10 juillet : Th. Froment, *Œuvres inédites de Montesquieu*; *Notes de voyage de Montesquieu*; — Victor Fournel, *les Comédiens révolutionnaires : le Théâtre Français : Monvel, Molé.* — 25 juillet : *Victor Fournel*; *les Œuvres et les Hommes.* — 10 août : Victor Fournel, *les Comédiens révolutionnaires : le Théâtre français* (Dugazon, Larive). — 25 août : Edouard Rod, *Victor Hugo et les contemporains* — Hubert-Valleroux, *Voltaire commerçant.*

Die neueren Sprachen. — I, 10 : Quiehl (Passy, *Les sons du français*); — Knörich (Lugrin, *Hist. de la littérature française*; Graf, *Cours élém. de la langue française*); — Kron (Weitzenböck, *Lehrbuch der franz. Sprache*); — Gundlach

(Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek franz. und engl. Prosaschriften*). — II, 3 : H. Muller, *Der franz. Unterricht am Gymnasium.*

Études religieuses. — Février : le P. V. Delaporte, *E. Renan et ses panégyristes à l'Académie française.* — Avril : le P. V. Delaporte, *Maxime Du Camp.* — Mai : le P. V. Delaporte, *Deux poèmes et deux poètes : « Mes paradis » de Richepin, « Chants du paysan » de Déroulède.* — Juin : le P. F. Courlet, *un Problème bibliographique : Quelle est l'édition princeps des « Pensées » de Pascal?*

Le Figaro. — 16 février : Gaston Calmette, *M. Brunetière à l'Académie.* — 17 février : Emile Berr, *Comment on devient académicien.* — 21 février : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 22 février : Gustave Larroumet, *Journalistes d'autrefois : Prévost-Paradol.* — 23 février : André Hallays, *M. Maurice Barrès.* — 26 février : Gustave Geffroy, *Villiers de l'Isle-Adam*; — J. de Narfon, *Prédicateurs de carême.* — 28 février : Jules Simon, *Un prix de vertu*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 4 mars : J. de Narfon, *Prédicateurs de carême.* — 7 mars : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 10 mars : Jacques Nargaud, *« Mes paradis » de J. Richepin.* — 12 : Jules Combarieu, *A propos de « Thaïs ».* — 14 mars; Jules Lemaître, *A la Chambre, impressions*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 18 mars : Georges Rodenbach, *le Romancier de l'anarchie (J.-H. Rosny).* — 19 mars : J. de Narfon, *Prédicateurs de carême.* — 21 mars : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 24 mars : Abel Hermant, *Roman à clef?* — J. de Narfon, *Prédicateurs de carême*; — J. Michelet, *la Résurrection, fragment inédit.* — Alexandre Dumas, *Sur un album, vers inédits.* — 28 mars : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 29 mars : Georges Thiébaud, *Renan et l'antisémitisme.* — 1er avril : Philippe Gille, *la Bibliothèque de Versailles.* — 4 avril : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 9 avril : Parisis, *Balzac au théâtre.* — 10 avril : Georges d'Autry, *Jean Aicard.* — 11 avril : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 14 avril : Gabriel Ferry, *les Années de détresse de Balzac.* — 18 avril : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 22 avril : Léopold Lacour, *Froufrou et Dalila chez Ibsen*; — Paul Marion, *Un opéra de M. Dumas fils.* — 25 avril : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 28 avril : Emile Berr, *les Mémoires d'une inconnue*; — Jacques Normand, *A l'Académie.* — 2 mai : *A la société des auteurs dramatiques*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 9 mai : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 14 mai : Ph. de Grandlieu, *Vie de Berryer.* — 15 mai : Gustave Larroumet, *Emile Augier.* — 16 mai : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 17 mai : Philippe Gille, *« Depuis », par Auguste Vacquerie.* — 19 mai : Paul Flat, *les Inconnues de Balzac.* — 20 mai : *Lettres inédites d'Octave Feuillet.* — 21 mai : Jules Bois, *Georges Rodenbach.* — 22 mai : Henry Becque, *Leur sacerdoce.* — 23 mai : Jules Simon, *Election à l'Académie*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 30 mai : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 1er juin : *les Deux élus d'hier : Paul Bourget*; *Albert Sorel.* — 2 juin : Gustave Larroumet, *la Beauté de Mme Récamier.* — 6 juin : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 8 juin : Jules Lemaître, *la Tolérance.* — 13 juin : *le Testament de Mme de Lamartine*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 18 juin : Henry Becque, *Candidats académiques.* — 19 juin : Paul Alexis, *l'Avenir du Théâtre Libre.* — 20 juin : Le Maréchal, *la Poésie parlementaire*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 23 juin : Edouard Sarradin, *Un vaudeville de M. Francisque Sarcey.* — 27 juin : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 30 juin : *Napoléon Ier et l'Académie.* — 4 juillet : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 11 juillet : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 14 juillet : Ch. Formentin, *les Félibres.* — Pierre Veber, *le Roman réclame.* — 16 juillet : Henry Becque, *la Vieille critique*; — Théodore Massiac, *le Cinquantenaire de M. Got.* — 18 juillet : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 19 juillet : Robert de Bonnières, *Leconte de Lisle.* — 20 juillet : *Première représentation des « Erynnies », 6 janvier 1873.* — 21 juillet : Stendhal, *Lettre d'amour.* — 22 juillet : Ch. Formentin, *Leconte de Lisle bibliothécaire.* — 23 juillet : Philippe Gille, *Lourdes, par Emile Zola.* — 25 juillet : Philippe Gille,

Revue bibliographique. — 1er août : *le Théâtre et la Critique*; — Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 2 août : Louis Tiercelin, *Leconte de Lisle chrétien.* — 4 août : B. Guinaudeau, *Leconte de Lisle intime.* — 5 août : *le Théâtre et la Critique.* — 8 août : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 11 août : Léon Séché, *Au pays de Joachim du Bellay.* — 14 août : vicomte de Colleville, *l'Œuvre posthume de Guy de Maupassant.* — 15 août : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 18 août : Henry Becque, *Victorien Sardou*; — Octave Uzanne, *la Fin des livres.* — 22 août : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 25 août : Serge Defresles, *les Rieurs d'hier : Jules Moinaux.* — 27 août : Jules Claretie, *Ma première pièce.* — 29 août : Philippe Gille, *Revue bibliographique.* — 31 août : Emile Zola, *Lourdes* (réponse aux critiques).

Franco-Gallia. — XI, 5 : Sarrazin, *Marlborough s'en va-t-en guerre*; — Kressner (Jarnik, *Dve verse staro-francouzske legendy of sv. Katerine*; Buchner, *Lehrmittel für den franz. Unterricht*; Otto, *Franz. Lesebuch*); — Frank (Peters, Paul Scarrons *Jodelet duelliste*).

Journal des Débats politiques et littéraires. — 11 juin : comte L. Tolstoï, *Guy de Maupassant.* — 13 juin (soir) : *Bernard Palissy.* — 14 juin (soir) : Ed. Rod, *Une morte* (*Mme V. de Lamartine*). — 17 juin (soir) : *le Théâtre Français pendant la Révolution*; — (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 19 juin : René Doumic, *Nouvelle Sorbonne.* — 20 juin : Philippe Godet, *Mme Agénor de Gasparin.* — (soir) : Marcel Prévost : *les Demi-vierges.* — 21 juin (soir) : Ernest Bertin, *Chateaubriand, par A. Bardoux.* — 22 juin (soir) : Jules Chancel, *Chez les Jésuites.* — 24 juin (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 29 juin (soir) : Georges Clément, *A propos de Lavoisier.* — 1er juillet (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 3 juillet : *Bibliographie féminine.* — 7 juillet (soir) : J. Le Braz, *Tréguier et la statue de Renan.* — 8 juillet (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 9 juillet : *M. Gaston Deschamps critique littéraire.* — 10 juillet : *Victor Fournel.* — 11 juillet : *Œuvres inédites de Montesquieu.* — 15 juillet (soir) : *Lettres inédites de Prosper Mérimée*; — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*; — (matin) *le Théâtre de Lille au XVIIIe siècle.* — 16 juillet (soir) : Maurice Spronck, *Quelques cabarets de Montmartre.* — 17 juillet : *la Presse parisienne sous la Révolution*; — (soir) René Doumic, *Pour Agnès.* — 18 juillet : E. Lavisse, *A la mémoire de Charles Bigot, discours.* — 19 juillet : *Leconte de Lisle*; — Guy Tomel, *Leconte de Lisle.* — 20 juillet (soir) : Henry Houssaye, *le Chevalier de Maison-Rouge, la légende et l'histoire.* — 21 juillet : *J.-J. Weiss critique théâtral*; — (soir) : *Les obsèques de Leconte de Lisle.* — 22 juillet (matin) : *La poésie patriotique en France, par Ch. Lenient*; — (soir) : André Hallays, *Discours et plaidoyers de M. Henri Barboux* : — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 23 juillet : L. B., *Mme Desbordes-Valmore, histoire et légende.* — 24 juillet : *Sur les « Historiettes » de Tallemant des Réaux.* — 26 juillet : *Le monument d'André Chénier.* — 27 juillet : *Les poésies de M. Gabriel Trarieux*; — (soir) : André Hallays, *Revue littéraire : Lourdes, par Emile Zola.* — 29 juillet : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 31 juillet : *le Ménage de Jean de La Fontaine.* — 2 août : *M. Auguste Dorchain.* — 5 août : *Contemporains et successeurs de Racine.* — 6 août (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 7 août (soir) : René Doumic, *les Poètes qui élisent un grand lama.* — 8 août : *Pages choisies de George Sand.* — 11 août : *l'Art du Comédien, par M. Constant Coquelin*; — (soir) : Emile Faguet, *le Diderot de M. Joseph Reinach.* — 12 août : *Histoire de l'imprimerie à Lyon*; — (soir) : André Hallays, *A propos de Lourdes*; — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 14 août : *Renan, Taine et Michelet par M. Gabriel Monod.* — 15 août : *Robert Ruffi, poète provençal.* — 17 août (soir) : Guy Tomel, *le Prospectus au XVIIIe siècle*; — E.-M. de Vogüé, *les Fêtes d'Orange.* — 19 août (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 20 août : *le « Chat noir » en voyage*; — (soir) : A. le Braz, *la Statue de Joachim Du Bellay.* — 21 août : *les Ecrivains havrais.* — 28 août (soir) : Guy Tomel, *le Prospectus au*

XIXe siècle. — Georges Picot, *Souvenirs du baron de Barante* (*t. IV*). — 26 août (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 27 août : *Le buste de Villemessant* — 28 août : *Voltaire commerçant.* — 30 août (soir) : Henri Chantavoine, *Revue littéraire* : *Froissart.* — 31 août : *Claudius Popelin.*

Journal des Savants. — Juin : Paul Janet, *Prévost-Paradol, étude suivie d'un choix de lettres.* — B. Hauréau, *les Manuscrits de Bordeaux.* — Juillet : B. Hauréau, *Philippe de Grève.*

Literarisches Centralblatt. — N° 19 : Duret, *Grammaire savoyarde*; Gröber, *Grundriss der roman. Philologie.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 6 Barine, *Alfred de Musset* (Borsdorf); Duret, *Grammaire savoyarde*; P. Koschw' (Meyer-Lübke); Collins, *Catalogue of the Library of the Prince L. L. Bonapar.* (Schuchardt). — N° 7 : Mühlan, *Jean Chapelain* (Sarrazin); Hartmann, *Chénier-Studien* (Mahrenholtz); Geist, *Studien über Alfred de Musset* (Sarrazin). — N° 8 : Noelle, *Beiträge zum Studium der Fabel, mit besonderer Berücksichtigung Lafontaines* (Sarrazin).

Le Livre et l'Image. — Février : G. Mouravit, *Edouard Tricotel et ses nomenclatures de livres dans les œuvres des vieux poètes français.* — D'Eylac, *la Bibliothèque du comte de Lignerolles.* — L. Wiener, *Études sur les filigranes des papiers lorrains.* — Mars : J. Adeline, *Histoire du livre par le prospectus.* — Maurice Tourneux, *Notes sur la bibliothèque dramatique du baron Taylor.* — Avril : d'Eylac, *la Bibliothèque du comte de Lignerolles.* — Mai : *les Lacunes du Vapereau par un écrivain qui figure dans la 6e édition.*

Modern Language notes. — IX, 5 : Rambeau (Koschwitz, *Les parlers parisiens*) ; Fontaine (Fortier), *Histoire de la littérature française*; Johnston (Doumic, *Guy de Maupassant*; Brunetière, *Les nouvelles de M. de Maupassant*; Lemaître, *Guy de Maupassant*); Rambeau, *French reader.* — N° 6 : Du Croquet, *College preparatory French grammar*; Grandgent, *A short french grammar, French lessons and exercises* (Lodeman); Freeborn, *Morceaux choisis d'Alph. Daudet*; Desages, Mérimée, *Chronique du temps de Charles IX* (Thayer); Bercy, *French reader*; Henckel, Molière, *l'Avare*; Sand, *Marianne* (Bowen).

Museum. — II, 4 : Laurent et Richardo, *Petit dictionnaire étym. de la langue française* (Salverda de Grave).

Nouvelle Revue. — 1er juillet : S. Pichon, *Charles Fauvety.* — Fernand Engerand, *les Amusements des villes d'eau au XVIIIe siècle.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — 16 juillet : Léon Daudet, *Quinzaine littéraire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — 1er août : Frédéric Lolliée, *Leconte de Lisle.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — 15 août : Maurice Vernes, *Ernest Havet et son œuvre religieuse.* — Gaston Lavalley, *la Presse pendant la Révolution.* — Léon Daudet, *Quinzaine littéraire : la liberté d'écrire.* — Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.* — 1er septembre : E. Rodocanachi, *Livres nouveaux.* — 15 septembre : Jules Case, *Théâtre : drame et comédie.*

Nuova antologia. — 1er avril : Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* — 15 avril : Mazzoni, *Il teatro della rivoluzione, la vita di Molière el altri brevi scritti di letteratura francese*; Clair Tisseur, *Modestes observ. sur l'art de versifier.*

La Plume et l'Epée. — Mars : L. de La Brière, *Lowendal* (*Ulric-Frédéric-Waldemar, comte de*), *maréchal de France, homme de guerre, homme d'État, écrivain militaire, littérateur* (*1700-1755*). — Colonel Ortus, *de Laclos* (*Pierre-Ambroise Choderlos*), *général d'artillerie, littérateur, écrivain politique et militaire* (*1741-1803*). — Avril : L. de La Brière, *Michel de Montaigne* (1533-1592). — Mai : Colonel Ortus, *le Duc de Montesquiou-Fezensac* (*Raimont-Aimery-Philippe-Joseph*), *général de division, homme de lettres, homme d'État, écrivain militaire, littérateur* (*1784-1867*). — L. de La Brière, *Turpin de Crissé, général et écrivain* (*1716-1793*). — Viator, *Masson* (*marquis de*), *officier général, inspec-*

teur général, poète, auteur dramatique (1741-1777). — Juin : L. de La Brière, *Gaston Phébus, comte de Foix, écrivain et guerrier (1331-1391).* — Juillet : Colonel Ortus, *De Montesquiou-Fezensac (Anne-Pierre, marquis de) (1739-1798).* — Viator, *Saintfoix (Germain-François Poullain de) (1703-1773).*

Revue bleue (*Revue politique et littéraire*). — 16 juin : T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Romans.* — 30 juin : G. de Dubor, *les Conventionnels poètes : Robespierre, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Saint-Just, Collot d'Herbois, etc.* — 7 juillet : Eugène Mouton, *la Conception d'un livre.* — Pierre Robert, *Cyrano de Bergerac, d'après une étude récente.* — 14 juillet : Gustave Lanson, *un Écrivain naturaliste du XIIIe siècle : Jean de Meung.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Romans.* — J. du Tillet, *les Théâtres et la Critique.* — Michel Bréal, *Mme Pape-Carpantier.* — 21 juillet : Georges Pellissier, *Romanciers contemporains : M. Anatole France.* — 28 juillet : Léon Barracand, *Leconte de Lisle.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Romans historiques.* — 4 août : A. Baluffe, *un Oublié du XVIIe siècle : Jacques Esprit.* — J. du Tillet, *les « Annales du Théâtre et de la Musique »* (1893). — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Lourdes.* — 11 août : Emile Faguet, *Maîtres d'histoire : Renan, Taine et Michelet.* — J. Guillaume, *Académies, musées et théâtres sous la Convention.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Lourdes* (2e article). — 18 août : Ch. Le Goffic, *Poètes contemporains : M. Gabriel Vicaire.* — Mme Jeanne Rival, *les Femmes qui écrivent.* — 25 août : Emile Faguet, *Bernard Palissy, à propos d'un livre récent.* — E. Neukomm et G. Bertin, *Tricolor Marc et son ami Pixérécourt.* — Antony Valabrègue, *Courrier littéraire : les poètes.* — Jacques du Tillet, *les Fêtes d'Orange.* — 1er septembre : Gustave Lanson, *l'Immortalité littéraire, d'après le livre de M. Paul Stapfer.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : le Lys rouge.* — 15 septembre : Firmin Maillard, *Scènes de la vie littéraire : quelques figures d'éditeurs sous le second Empire.* — Léon Béclard, *les Mémoires du chancelier Pasquier* (3e article). — Edmond Cottinet, *un Béranger nouveau.* — T. de Wyzewa, *les Livres nouveaux : Littérature wagnérienne.* — J. de Tillet, *Théâtres : Essai sur l'histoire du théâtre, par M. Germain Bapst.* — Pierre Robert, *Bulletin : Étude sur la syntaxe de Rabelais, par M. E. Huguet.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 25 : Fagniez, *le P. Joseph et Richelieu* (R.). — N° 26 : H. Jadart, *les Bibliophiles rémois, leurs ex-libris et fers de reliure suivis de ceux de la bibliothèque de Reims* (T. de L.). — L. Clément, *Fables de La Fontaine*, nouvelle édition (C. Dejob). — N°s 27-28 : P. Ant. Brun, *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres.* — G. Lanson, *Bossuet* (Félix Hémon). — N°s 29-30 : F. Godefroy, *Complément du dictionnaire de l'ancienne langue française* (A. Delboulle). — Ch. Sachs et C. Villette, *Dictionnaire encyclopédique des langues française et allemande. Supplément français-allemand* (C.). — N°s 33-35 : Ludovic Legré, *le Poète Aubanel* (R. Rosières). — N°s 37-38 : E. Rodocanachi, *Courtisanes et bouffons, étude de mœurs romaines au XVIe siècle* (L. F.).

Revue d'art dramatique. — 1er juillet : Henry Maret, *Eugène Labiche.* — Camille Bazelet, *l'Art et la Critique.* — *Critique dramatique.* — 15 juillet : Gabriel Ferry, *Étude sur le théâtre de Balzac : Balzac et Adolphe d'Ennery.* — Anatole Cerfberr, *le Boulevard du Temple après 1830.* — Georges Daymard, *Causerie littéraire : Gresset.* — *Critique dramatique.* — 1er août : M. Gracian, *Leconte de Lisle poète dramatique.* — Anatole Cerfberr, *le Boulevard du Temple après 1830* (suite). — *Critique dramatique.* — 15 août : Paul Peltier, *une Comédie de Vergniaud.* — Anatole Cerfberr, *le Boulevard du Temple après 1830* (fin). — *Critique dramatique.* — 1er septembre : Charles Van Hasselt, *les Vaudevilles populaires.* — Julien Pastourel, *les Fêtes d'Orange.* — Paul Peltier, *Tartufe et Rodin.* — 15 septembre : M. Lemière, *Considérations esthétiques sur l'art du comédien.* — *Critique dramatique.*

Revue encyclopédique. — 1er juillet : Henri Montecorboli, *la Littérature contemporaine en Italie* (portraits). — Georges Pellissier, *Roman : l'Impérieuse*

bonté, par J.-H. Rosny; — B.-H. Gausseron, *Revue littéraire : le Monde littéraire, les Livres.* — 15 juillet : B.-H. Gausseron, *Revue littéraire : le Monde littéraire, les Livres.* — 1er août : Alcide Bonneau, *Revue littéraire : la Poésie;* — Georges Pellissier, *Roman : les Demi-Vierges, par Marcel Prévost.* — 15 août : Léo Claretie, *le Théâtre : la Femme de Tabarin par M. Catulle Mendès* (gravures); — B.-H. Gausseron, *Revue littéraire : le Monde littéraire, les Livres;* — *Leconte de Lisle.* — 1er septembre : B.-H. Gausseron, *Revue littéraire : le Monde littéraire, les Livres;* — Agathon, *Chez les félibres* (portraits et vues); — Henry Lapauze, *M. Emile Zola et son œuvre* (portraits et autographes); — Georges Pellissier, *Roman : Lourdes, par Emile Zola* (gravures). — 15 septembre : Alcide Bonneau, *Revue littéraire : poésie.* — Roger Marx, *Littérature : l'Italie d'hier par Edmond et Jules de Goncourt* (illustrations).

Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. — 22 février : E. Trolliet, *Jules Lemaître critique dramatique;* — C. Calvet, *Mouvement des idées : le Socialisme dans la littérature.* — 1er mars : C. Calvet, *Mouvement des idées : le Socialisme dans la littérature.* — 8 mars : P. Robert, *Prévost-Paradol, d'après un livre récent;* — C. Calvet, *le Socialisme dans la littérature;* — F. Picavet, *Article récent sur Hippolyte Taine.* — 15 mars : *les Jeudis classiques de l'Odéon.* — C. Chollet, *le Théâtre d'Alexandre Dumas fils.* — *Un jugement sur Bossuet.* — 22 mars : E. Trolliet, *le Mouvement poétique;* — C. Chollet, *le Théâtre d'Alexandre Dumas fils.* — 29 mars : C. Chollet, *le Théâtre d'Alexandre Dumas fils.* — 12 avril : E. Trolliet, *le Mouvement poétique.* — 3 mai : C. Chollet, *les Décadents : Paul Verlaine.* — 10 mai : C. Chollet, *les Décadents : Paul Verlaine.* — 17 mai : P. Brun, *un Libertin au* XVIIe *siècle : Adrien de Monluc;* — C. Chollet, *les Décadents : Paul Verlaine* (fin). — 31 mai : S. Rocheblave, *George Sand* (fin). — 7 juin : E. Trolliet, *Ferdinand Brunetière;* — F. Picavet, *Histoire des idées : M. Taine, d'après les « Derniers essais de critique et d'histoire ».* — 14 juin : F. Picavet, *Hippolyte Taine, le critique et l'écrivain.* — 21 juin : F. Picavet, *Histoire des idées : Hippolyte Taine, le savant, le philosophe, le psychologue.* — 28 juin : P. Robert, *les Chansons de geste et la littérature nationale.* — 12 juillet : C. Chollet, *Emile Zola.* — 26 juillet : P. Robert, *Victor Hugo, à propos d'un ouvrage récent.* — F. Picavet, *Saint-Simon et son œuvre, par Georges Weill.*

Revue de Gascogne. — Mars : A. Claudin, *les Origines de l'imprimerie à Auch : Claude Garnier et ses successeurs;* — Marquis de Luppé, *Lettre inédite de Henri IV.* — Avril : abbé A. Degert, *Lettres du cardinal d'Ossat;* — Abbé Lagleize, *la Comédie bourgeoise à Fleurance.* — Mai : abbé A. Degert, *Lettres du cardinal d'Ossat.* — Juin : abbé A. Degert, *Lettres du cardinal d'Ossat.*

Revue historique. — Juillet-août : Ch. Pfister, *les « Œconomies royales » de Sully et le Grand dessein de Henri IV* (3e article); — G. Depping, *Madame, mère du Régent, et sa tante, l'électrice Sophie de Hanovre; nouvelles lettres de la princesse Palatine* (1er article). — Septembre-octobre : Ch. Pfister, *les « Œconomies royales » de Sully et le Grand dessein de Henri IV* (4e article). — G. Depping, *Madame, mère du Régent, et sa tante l'électrice Sophie de Hanovre; nouvelles lettres de la princesse Palatine* (2e article).

Revue illustrée. — 15 juin : Gustave Robert, *une Heure chez Paul Bourget* (photographies instantanées); — Francisque Sarcey, *Livres neufs et d'occasion.* — 1er juillet : Francisque Sarcey, *Livres neufs et d'occasion.* — 15 juillet : Francisque Sarcey, *Lourdes, par M. Emile Zola.* — 1er août : Jacques Saint-Cère, *une Heure chez le comte Robert de Montesquiou* (photographies instantanées); — Francisque Sarcey, *Livres neufs et d'occasion.* — 15 août : *le Cinquantenaire de M. Got* (Portraits de tout le personnel de la Comédie-Française); — Francisque Sarcey, *Livres neufs et d'occasion.*

Revue internationale de l'enseignement. — 15 octobre : René de Maulde, *les Idées de Marguerite de Valois.*

Revue de Paris. — 1er juillet : Prosper Mérimée, *Lettres à la princesse Julie*

(1re partie); — Jules Claretie, *les Causeries de Victor Hugo*; — Georges Leconte, *les Goncourt critiques d'art.* — 15 juillet : Prosper Mérimée, *Lettres à la princesse Julie* (2e partie). — 15 août : Napoléon Bonaparte, *Dialogue sur l'amour (1791).* — 1er septembre : Sully Prudhomme, *la Méthode de Pascal.* — 15 septembre : A. Bardoux, *Guizot historien.*

Revue des Bibliothèques. — Janvier-février : *État au 31 décembre 1893 de la collection des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières.* — Mars-avril : *Deux jugements rendus au* XVIe *siècle sur la propriété des marques typographiques*; — C. Sommervogel, *Introduction de l'imprimerie dans différentes villes au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.*

Revue des Cours et Conférences. — 7 juin : E. Faguet, *Malherbe : le poète élégiaque.* — 14 juin : E. Faguet, *Racan : sa vie, ses idées générales.* — 21 juin : E. Faguet, *Racan : ses idées générales.* — Jules Lemaître, *la Tolérance.* — 28 juin : E. Faguet, *Racan : ses idées générales; les Bergeries.* — 5 juillet : E. Faguet, *Racan : les Bergeries.* — 12 juillet : E. Faguet, *Racan : le poète lyrique, le poète rustique.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : Eugène Lintilhac, *Aubanel et la poésie provençale.* — 15 juillet : René Doumic, *Revue littéraire : les Écrivains du* XXe *siècle.* — 1er août : Victor Du Bled, *les Comédiens français pendant la Révolution et l'Empire (1789-1815)* (2e partie). — 15 août : René Doumic, *Revue littéraire : les livres de M. Edouard Rod.* — 15 septembre : René Doumic, *Revue littéraire : Diderot, d'après un livre récent.*

Revue des questions historiques. — Juillet : A. de Boislisle, *le Veuvage de Françoise d'Aubigné*; — Victor Fournel, *les Comédiens dans les armées sous la République française*; — le comte de Puymaigre, *un Recueil d'inscriptions en l'honneur de Jeanne d'Arc*; — M. de la Rocheterie, *les Mémoires du chancelier Pasquier.*

Revue universitaire. — 15 juin : Joseph Castaigne, *la Poésie dans l'Université.* — 15 juillet : E. Legouvé, *Corneille et Shakespeare*; — Emile Gebhart, *les Maîtres de l'histoire*, par Gabriel Monod; — Joseph Castaigne, *la Poésie dans l'Université.*

Le Temps. — 24 juin : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Amour et politique* (Louis XIV et Marie-Mancini, d'après L. Perey). — 25 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 28 juin : Jules Lemaître, *Figurines : un symboliste, Joubert.* — 1er juillet : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la Littérature et la Démocratie.* — 3 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 juillet : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Deux sortes d'historiens (les Maîtres de l'histoire*, par Gabriel Monod). — 9 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 juillet : *le Cinquantenaire dramatique de M. Got.* — 19 juillet : Gaston Deschamps, *Leconte de Lisle.* — 22 juillet : *Lectures françaises : M. Camille Saint-Saëns philosophe.* — 23 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 juillet : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Leconte de Lisle.* — 25 juillet : Jules Lemaître, *Figurines : les Veuves.* — 26 juillet : *Lectures françaises : le Béranger des écoles.* — 29 juillet : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : un Reporter d'autrefois* (Froissart). — 30 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 août : Alfred Binet et Jacques Passy, *Psychologie des auteurs dramatiques : M. Edmond de Goncourt.* — 5 août : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Lourdes, par Émile Zola.* — 6 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 août : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Auguste Dorchain.* — 14 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 août : Eugène Lautier, *Notes et lectures : Frédéric Mistral.* — 19 août : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Historiettes.* — 20 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 21 août : Alfred Marchand, *Bibliographie : Jardin d'automne, par André Theuriet.* — 25 août : Jules Claretie, *Notes et Souvenirs : le Poète des matelots, Yann Nibor.* — 26 août : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le Lys rouge, par*

Anatole France. — 27 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 30 août : Alfred Binet et Jacques Passy, *Psychologie des auteurs dramatiques : M. François Coppée.* — 2 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Joachim du Bellay.* — 3 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 septembre : *Inauguration de la statue de Joachim du Bellay.* — 9 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Amours de soldat.* — 10 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 septembre : Anatole France, *Ariste et Polyphile ou le Langage métaphysique.* — 16 septembre : Gaston Deschamps, *La Vie littéraire : Une nouvelle histoire de la littérature grecque.* — 17 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.*

Université catholique. — Avril : Abbé Delfour, *le Christianisme de M. Paul Bourget*; — E. Allain, *les Archives de l'histoire de France.* — Mai : A. Graizal, *Quelques vieux proverbes français sur le droit et la justice.* — Juin : Abbé Delfour, *M. Maurice Barrès.*

Vie contemporaine. — 1er juillet : Robert Vallier, *le Théâtre*; — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 15 juillet : Gustave Larroumet, *la Jeunesse et la science*; — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 1er août : Édouard Herriot, *la Politique au théâtre.* — 15 août : Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 15 septembre : Gustave Larroumet, *Au théâtre d'Orange*; — Xavier Roux, *Petites lettres persanes.* — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.* — 15 septembre : Gustave Larroumet, *M. Anatole France*; — Boiseguin, *Quinzaine littéraire.*

Zeitschrift fur franz. Sprache und Litteratur. — XVI, 2 : Stengel (Clair Tisseur, *Modestes observat. sur l'art de versifier*) ; Knörich (Comte, *Les stances libres dans Molière*); Golther (Bédier, *Les fabliaux*); Rigal (Allais, *Malherbe*); Frank (Montesquieu, *Mélanges inédits*) ; Tendering (Bahlsen, *Der franz. Sprachunterricht*) ; Knörich (P. Erfurth und Walter, *Franz. Gedichte*) ; Soldan (Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*); Hartmann (Taine, *Les origines de la France contemporaine*); Mahrennoltz (Voelker, *Mémoires de Louis XIV pour l'année 1666*); Ellinger (Dickmann, *Franz. und engl. Bibliothek*); Kron (Boissier, *Cicéron* ; Ségur, *Le passage de la Berezina*); Mahrenholtz (Bossuet, *Sermons choisis*); Sarrazin, *Cours abrégé de litt. et d'hist. littéraire françaises*; Glöde Dahlez, *Coup d'œil sur l'hist. de la littér. fr.*); Mahrenholtz (Bourget, *La terre promise*; Zola, *Le docteur Pascal*). — XVI, 5 : Glausers, *Benjamin Constants Adolphe.*

LIVRES NOUVEAUX

Adam de Saint-Victor. *Œuvres poétiques*; texte critique par Léon Gautier, membre de l'Institut. 3e édition. *Paris, Picart.* In-16 de xxii-337 p.

Almanach des spectacles, publié par Albert Soubies, continuant l'ancien Almanach des spectacles (1752-1815). Année 1893. *Paris, Flammarion.* In-32, de 122 p. et une eau-forte.

Annuaire de la presse française et du monde politique pour 1894 (15e année). In-8 de cccii-1,112 p. et portraits.

Audren de Kerdrel (V.). *Le bon La Lafontaine* (juillet 1892); *Encore le bon La Fontaine* (juin 1893). *Vannes, Lafolye.* In-8 de 7 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.*)

Baudrillart (Henri). *Gentilshommes ruraux de la France.* Publié par M. André Baudrillart et précédé d'une notice biographique par M. Charles Benoist. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de vi-359 p.

Bazaillas (Alfred). *Éloge de Pascal*, discours prononcé à la distribution des prix du lycée Blaise-Pascal. *Clermont-Ferrand, Mont-Louis.* In-8 de 15 p.

Bibliographie théâtrale (année 1893). *Paris, Morris.* In-8 oblong de 85 p. (Extrait de l'*Annuaire 1893-1894 de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.*)

Blancart (Louis). *Sur la traduction française du Traité des monnaies* d'Oresmes. *Marseille, Barletier.* In-8 de 8 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.*)

Bleicher. *Une page de l'histoire scientifique et littéraire de l'Alsace :* les Sociétés scientifiques et littéraires avant et après l'annexion. *Nancy, Berger-Levrault.* In-8 de 97 p. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

× **Boileau-Despréaux**. *Œuvres.* Texte de 1702, avec notices, notes et variantes par Alphonse Pauly. *Paris, Lemerre.* 2 vol. in-8. T. I, xxiii-462 p. et portrait; t. II, 551 p. Prix : 20 fr.

Boislisle (A. de). *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, d'après des documents nouveaux. *Besançon, Jacquin.* In-8 de 200 p. (Extrait de la *Revue des questions historiques.*)

Breitinger (H.). *Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille*, étude de littérature comparée. *Bâle, Georg.* 2e éd. In-8, 79 p. Prix : 1 fr. 60.

Brunetière (Charles). *L'autopsie du docteur Pascal* ou l'*Anti-Zola*. *Angers, Lachèse et Cie.* In-8 de 27 p. Prix : 1 fr.

Brunetière (Ferdinand). *L'évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, leçons professées à la Sorbonne. T. I. *Paris, Hachette.* In-8 de 336 p.

Caruel, s. j. (le P). *Histoire littéraire. Tours, Cattier.* In-16 de 848 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Départements. T. XXV : Poitiers, Valenciennes, par A. F. Lièvre. *Paris, Plon.* In-8 de iv-643 p.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. T. IX, 2e fasc. Table générale des Archives de la Bastille (A-K), par Frantz Funck-Brentano. *Paris, Plon.* In-8; p. 277-633.

Chanson (la) de Roland. Histoire, analyse, par L. Petit de Julleville. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de 126 p.

Charaux (Auguste). *L'histoire et l'esprit de la littérature française au moyen âge*, critique idéale et catholique. *Lille, Desclée, de Brouwer.* In-8 de VIII-414 p.

Charaux (A.). *Essai littéraire et moral sur la Bretagne contemporaine* : poètes et prosateurs. *Paris, Petithenry.* In-8 de 141 p.

Clarens (Jean-Paul). *Strada. Paris, Ollendorff.* In-8 de XII-327 p.

Claudin (A.). *Les origines de l'imprimerie à Auch. Auch, Foix.* In-8 de 32 p. (Extrait de la *Revue de Gascogne.*)

Claudin (A.). *Les origines de l'imprimerie à Saint-Lô en Normandie. Paris Claudin.* In-8 de 39 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

Clédat (Léon). *Grammaire raisonnée de la langue française*, avec préface de Gaston Paris, de l'Institut. *Paris, Le Soudier.* In-18 jésus de XVI-240 p. Prix : 3 fr. 50.

Cogordan (Georges). *Joseph de Maistre. Paris, Hachette.* In-16 de 207 p. et portrait (*Les grands écrivains français*).

Collin (J.). *Le droit des auteurs et des artistes en droit romain, en droit français et en droit international. Rennes, Simon.* In-8 de 283 p.

Corda (A.). *Catalogue des factums et autres documents judiciaires*, antérieurs à 1789, conservés à la Bibliothèque nationale. T. III : La Bachellerie-Mython. *Paris, Plon.* In-8 de 727 p.

Coyecque (Ernest). *Cinq librairies parisiennes sous François Ier* (1521-1529). *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 88 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*)

Dausset. *Les gloires littéraires de la Creuse*, discours prononcé le 31 juillet 1894, à la distribution solennelle des prix du lycée. *Guéret, Cler.* In-8 de 17 p.

Debièvre (Eug.). *Un Lillois précurseur de Racine*, communication faite à la Commission historique du Nord, dans la séance du 13 février 1894. *Lille, Lefebvre-Ducrocq.* In-16 de 16 p.

Delisle (Léopold). « *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine*, par Paul Marais et A. Dufresne de Saint-Léon. » *Paris, Imp. nationale.* In-4 de 58 p. (Extrait du *Journal des Savants.*)

Delisle (Léopold). « *Les Bibles de Gutenberg*, d'après les recherches de Karl Dziatzko. » *Paris, Imp. nationale.* In-4 de 14 p. (Extrait du *Journal des Savants.*)

Dorison (L.). *Un symbole social : Alfred de Vigny et le poète politique. Paris, Perrin.* In-16 de XII-279 p.

Doublet (Georges). *La composition de Salammbô*, d'après la correspondance de Flaubert. *Toulouse, Privat.* In-8 de 114 p.

Dupuy (Ernest). *Bernard Palissy* (l'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain). *Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus de 342 p.

Favier (J.). *Choix de lettres tirées de la collection d'autographes de la bibliothèque municipale de Nancy. Nancy, Berger-Levrault.* In-8 de 55 p. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

Florian. *Fables*, avec un avant-propos sur la fable et une table alphabétique. *Paris, Flammarion.* In-16 de 244 p. Prix : 3 fr. (Nouvelle bibliothèque classique des éditions Jouaust.)

Gauthier (Jules) et de **Lurion** (Roger). *Marques de bibliothèques et ex-libris franc-comtois. Besançon, Jacquin.* In-8 de 79 pages et planches.

Gautier (Léon). *Portraits du XIXe siècle. Paris, Sanard et Derangeon.* In-8. T. I : Poètes et romanciers, de 308 p. et portraits. T. II : Historiens et critiques, de 356 p. et portraits. T. III : Apologistes, de 356 p. et portraits.

Gebler (H.). *Von Regnard und seiner Behandlung des Verses.* In-4, 18 p. (Prog. de Magdebourg.)

Ginisty (Paul). *L'année littéraire* (9e année, 1893); avec préface par Henry Houssaye. *Paris, Charpentier.* In-18 jésus de VIII-283 p. Prix : 3 fr. 50.

Goncourt. *Journal des Goncourt*, mémoires de la vie littéraire. 3e série, 1er vol., t. VII (1885-1888). *Paris, Charpentier.* In-18 jésus de 341 p. Prix : 3 fr. 50.

Gourville. *Mémoires*, publiés pour la Société de l'histoire de France par Léon Lecestre. T. I (1646-1669). *Paris, Laurens.* In-8 de CXVI-270 p. Prix : 9 fr.

Haristoy (P.). *Le P. Clément, d'Ascain*, capucin et prédicateur célèbre (1696-1781). *Pau, Dufau.* In-8 de 17 p. (Extrait des *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne.*)

Hémon (Félix). *Cours de littérature à l'usage des divers examens.* XI, La Bruyère. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 266 p.

Jouon des Longrais (F.). *Jacques Doremet, sa vie et ses ouvrages*, avec de nouvelles recherches sur les premières impressions malouines. *Rennes, Plihon et Hervé.* In-16 de 364 p.

Juncker (H. P.). *Grundviss der Geschichte der franz. Litteratur. Münster, Schöningh.* In-8, 2e édit.

Koschiwtz (Ed.). *Grammaire historique de la langue des félibres. Greifswald, Abel.* In-8, 183 p. — Prix : 4 marks.

— *Ueber die provenzalischen Feliber und ihre Vorgänger. Berlin, Gronau.* In-8, 38 p. — Prix : 60 pfennings.

Kressner (A.). *Rustebuef ein französischer Dichter des XIII Jahrhunderts.* In-4, 24 p. (Progr. de Cassel.)

La Brière (L. de). *Montaigne chrétien*; réflexions tirées des « Essais ». *Paris, Chailley.* Petit in-18 carré de 266 p.

Lacombe (Charles de). *Vie de Berryer*, d'après des documents inédits : *la Jeunesse de Berryer. Paris, Firmin-Didot.* In-8 de XVI-490 p. et portraits.

Larivière (Ch. de). *Mirabeau et ses détracteurs. Paris, Fischbacher.* In-18 de 51 p. Prix : 1 fr.

Lefebvre (Léon). *Le théâtre de Lille au* XVIIIe *siècle :* auteurs et acteurs. *Lille, Lefebvre-Ducrocq.* In-16 de 120 p.

Legrand (Jules). *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours.* 3e partie : *Littérature contemporaine. Paris, Garnier.* In-18 jésus de 151 p.

Lenient (Ch.). *La poésie patriotique en France dans les temps modernes.* T. I : XVIe et XVIIe siècles. *Paris, Hachette.* In-16 de 468 p. Prix : 3 fr. 50.

Lévêque (Eugène). *Iconographie des fables de La Fontaine, La Motte, Dorat, Florian*, avec une étude sur l'iconographie antique. *Paris, Flammarion.* In-8 de 230 p., y compris un album de 104 héliogravures.

Lumière (Henry). *Le Théâtre Français pendant la Révolution* (1789-1799). Lettre-préface de Jules Claretie. *Paris, Dentu.* In-18 jésus de X-440 p. Prix : 3 fr. 50.

Mallet (Charles). *Dictionnaire encyclopédique des notabilités contemporaines.* Fascicules 1 à 9. *Paris, Mersch.* In-8, p. 1 à 64.

Marca (Pierre de). *Histoire de Béarn.* Nouvelle édition, par l'abbé V. Dubarat. T. Ier. *Pau, Ribaut.* Grand in-4 de CCCXXXII-459 p.

Martin (Georges). *Étude sur les œuvres poétiques de Jean-Pierre Veyrat. Annecy, Abry.* In-8 de 108 p. (Extrait de *la Revue savoisienne.*)

Martonne (Alfred de). *Le sonnet dans le midi de la France. Aix, Makaire.* In-8 de 65 p. Prix : 2 fr.

Masson (A. L.). *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres*, précédé d'une introduction sur le moyen âge. *Lyon, Vitte.* In-8 de 432 p. avec grav.

Meyer-Lübke (W.). *Grammatik der romanischen Sprachen.* II. *Formenlehre II Abtheil. Leipzig, Reisland.* In-8, XIX et p. 401-972 — Prix : 8 mark.

Miquet (François). *Répertoire biographique des Savoyards contemporains* (1800-1893). 1re série : les Évêques, les Officiers généraux, les Académiciens,

les Professeurs de l'enseignement supérieur, etc. *Annecy*, *Abry*. In-8 de 88 p. (Extrait de *la Revue savoisienne*.)

Molière. *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie en trois actes; avec une notice et des notes par Georges Monval. Dessin de L. Leloir. *Paris*, *Flammarion*. In-16 de xix-112 p. Prix : 6 fr.

Molière. *Le Tartufe ou l'Imposteur*, comédie en cinq actes; avec une notice et des notes par Georges Monval. Dessin de L. Leloir. *Paris*, *Flammarion*. In-16 de xx-144 p. Prix : 7 fr. 50.

Monod (Gabriel). *Les maîtres de l'histoire :* Renan, Taine, Michelet. *Paris*, *Calmann Lévy*. In-18 jésus de xiv-317 p. Prix : 3 fr. 50.

Mostert (W.). *Das Mystère de Saint-Genis, seine Quelle und seine Interpolatoren*. In-8, 51 p. (Dissert. de Marbourg.)

Noël (E.) et **Stoullig** (E.). *Les annales du théâtre et de la musique* (19e année, 1893); avec une préface par F. Brunetière. *Paris*, *Charpentier*. In-18 jésus de xx-531 p. Prix : 3 fr. 50.

Ossat (d'). *Lettres inédites du cardinal d'Ossat*, évêque de Rennes et de Bayeux (1537-1604), publiées par M. l'abbé A. Degert. *Paris*, *Lecoffre*. In-8 de 37 p.

Pascal. *Provinciales. Lettres I, IV, XIII*, publiées avec une introduction, des notes et un appendice par Ferdinand Brunetière. *Paris*, *Hachette*. Petit in-16 de xxxi-168 p.

Petits joyaux bibliophiliques (formats in-18, in-24, in-32). *Collections précieuses publiées au* xviiie *siècle*. 1re série : *Livres-bijoux précurseurs des Cazins. Biblio-iconographie historique des premières collections*, fondées de 1773 à 1779 à Lille, à Lyon et à Orléans. Publié par N. Corroenne. *Paris*, *Corroënne*. In-18 jésus de 108 p.

Pillet (A.). *Essai sur les pensées de Pascal*. In-4, 35 p. (Programme de Breslau.)

Rodocanachi (E.). *Une courtisane vénitienne à l'époque de la Renaissance*, d'après ses lettres et ses poésies (Véronica Franca). *Paris*. In-8 de 31 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue*.)

Rosières (Raoul). *Une historiette de Tallemant des Réaux*, annotée par un folkloriste, Raoul Rosières. *Paris*, *Laisney*. In-16 de xvi-43 p.

Salesse (J.). *Un coin de la Champagne et du Valois au* xviie *siècle* : Jean de La Fontaine; Marie Héricart. *Château-Thierry*, *Lacroix*. In-8 de 118 p.

Sand (George). *Pages choisies*, avec une introduction par S. Rocheblave. *Paris*, *Armand Colin*. In-18 jésus de xxxii-395 p. Prix : 3 fr. 50.

Schmitz (Am.). *Das preciösentum im XVII Jahrhundert*. In-8, 12 p. (Festschrift du Gymnase réal d'Erfurt.)

Schneegans (H.). *Geschichte der grotesken satire. Strasbourg*, *Trübner*. In-8, xv-524 p. avec 28 grav. Prix : 18 mark.

Scholl (S.). *Die Vergleiche in Montchrestiens Tragödien, ein Beitrag zur inneren Geschichte des französischen Dramas im XVI Jahrhunderts. Nördlingen*, *Beck*. In-8, v-68 p. (Dissertation de Munich.) Prix : 1 mark 50.

Schröder (H.). *J.-J. Rousseau's Brief über die Schauspiele*. In-4, 16 p. (Programme.) Prix : 1 mark.

Soulice (L.). *Notice sur la bibliothèque du château de Pau. Pau*, *Vve Ribaut*. In-8 de 7 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*)

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Les lundis d'un chercheur. Paris*, *C. Lévy*. In-18 jésus de iii-368 p. Prix : 3 fr. 50.

Spuller (Eugène). *Figures disparues*, portraits contemporains politiques et littéraires. 3e série. *Paris*, *F. Alcan*. In-18 jésus de xxviii-305 p. Prix : 3 fr 50.

Teichmann (R.). *Die beiden hervorragenden Gestaltungen der Oedipussage im klassischen Drama der Franzosen*. In-4, 23 p. (Programme de Grünberg.)

Teissier (Octave). *Poésies provençales de Robert Ruffi* (xvie siècle). *Marseille*, *Bloy*. In-8 de 79 p. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.*)

Théâtre classique (XVIIe et XVIIIe siècles), par FÉLIX MARTEL et E. DEVINET. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 480 p.

Thonnié (J.-B.). *Vieux livres et vieux auteurs bourbonnais*, notes bibliographiques. *Moulins, Crépin-Leblond.* In-8 de 14 p.

Tobler (Ad.). *Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik, gesammelt, durchgesehen und vermehrt* II *Reihe. Leipzig, Hirzel.* In-8, VIII-251 p. Prix : 5 mark 60.

Tourneux (Maurice). *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française.* T. II : *Organisation et rôle politiques de Paris. Paris, Champion.* Grand in-8 de XLIV-826 p. Prix : 10 fr.

Vanier. *Petites curiosités bibliographiques* : *la Lune* (d'ANDRÉ GILL), histoire, description et particularités. *Paris, Vanier.* Petit in-8 carré de 38 p. avec 2 dessins d'A. Gill. Prix : 1 fr.

Vuacheux (Ferdinand). *Casimir Delavigne*, étude biographique et littéraire. *Paris, Dumont.* In-8 de 341 p.

Weiss (J.-J.). *Trois années de théâtre* (1883-1885) : *le Drame historique et le drame passionnel. Paris, C. Lévy.* In-8 jésus de VI-387 p. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE

— Le conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France a décidé l'impression des *Dernières poésies de la reine de Navarre, publiées pour la première fois avec introduction, notes, glossaire et index par* Abel Lefranc, *archiviste-paléographe, secrétaire du Collège de France.*

Les frais de publication de ce volume seront imputés sur les ressources de l'exercice 1894.

— Le *literarischer Verein* de Stuttgart annonce qu'il publiera prochainement les sermons de saint Bernard.

— M. Jules-Marie Richard nous donne une publication fort intéressante pour l'histoire du théâtre au XVIe siècle (*Le Mystère de la passion*, texte du manuscrit 697 de la bibliothèque d'Arras. Arras, P. M. Laroche). Ce drame populaire dont l'auteur est très probablement Eustache Mercadé, prieur de Ham au diocèse de Térouanne en 1423, n'a pas moins de 25 000 vers pour la plupart octosyllabiques; il est divisé en quatre *journées*, et il fallait environ cent personnages pour le jouer.

— M. de Maulde a lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire sur l'*Œuvre historique de Jean d'Auton* (*Comptes rendus*, 1894, p. 213). Cette œuvre tient une place de premier ordre parmi les sources de l'histoire de France, car elle est due à un historiographe officiel, parfaitement renseigné, et s'applique à une époque peu connue, pour laquelle il n'y a pas de mémoires. Il est donc intéressant d'en déterminer la valeur; mais c'est un problème difficile, que Paul Lacroix a essayé de résoudre, sans y avoir parfaitement réussi. M. de Maulde établit que Jean d'Auton s'appelait *Auton* et non *Anton*, qu'il était Saintongeais et non Dauphinois, religieux bénédictin et non augustin, qu'il naquit vers 1467 et ne fit pas parler de lui avant 1499, année où il arriva à la Cour sous les auspices d'Anne de Bretagne. Sa chronique devint ensuite officielle, et lui-même fut nommé chapelain du roi. Dégoûté par les critiques adressées à son œuvre, tombé en défaveur près de la reine, il cessa (quoi qu'en dise Paul Lacroix) d'écrire en 1508, et ne s'occupa plus que de poésie. Destitué par François Ier, il rentra dans son couvent en 1518 et y mourut en 1528.

— Sous ce titre *le Conte d'Alsinoys géographe*, M. Gabriel Marcel étudie, dans la *Revue de Géographie* de septembre, un nouvel aspect du multiple talent de Nicolas Denisot. On savait qu'il avait fait figure de poète, de peintre et de graveur. Il est maintenant démontré qu'il fut aussi cartographe, car il est l'auteur d'une carte du Pérou qui accompagne l'*Histoire de la terre neuve du Pérou en l'Inde occidentale* (Paris, Vincent Sertenas, 1545, petit in-8). Cette planche fait défaut, il est vrai, à la plupart des exemplaires de cet ouvrage, mais on en conserve un spécimen dans la collection cartographique de Klaproth, à la section de géographie de la Bibliothèque Nationale. Elle a d'ailleurs été reproduite en fac-similé à la suite de l'article de M. G. Marcel, qui contient aussi quelques particularités nouvelles sur Denisot.

— M. E. Huguet, professeur à l'École Monge, a soutenu le 13 juin, devant la Faculté des lettres de Paris, deux thèses de doctorat qui intéressent l'une et l'autre l'histoire de la langue et de la littérature françaises.

La thèse latine porte sur un rajeunissement que Vital d'Audiguier fit subir en 1609 à la traduction qu'Amyot avait faite de Théagène et Chariclée (*Quomodo Jacobi Amyot sermonem quidam d'Audiguier emendaverit*, Paris, Noizette, 1894).

Quoique la publication de d'Audiguier soit une entreprise de librairie, et que ses corrections ne soient ni très raisonnées, ni très systématiques, on voit cependant qu'il essaie de conformer son style et son langage à la mode du jour, et il est du plus haut intérêt de savoir quelle était cette mode, puisque c'est sur elle que Malherbe a bâti sa réforme. Le travail de M. Huguet, très judicieux, apporte quelques détails que nous ne connaissions pas, il en confirme d'autres, il aura donc son utilité.

La thèse française est intitulée : *Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550* (Paris, Hachette).

Fondée sur des dépouillements très consciencieux, dont les résultats ont été mis en ordre avec beaucoup de méthode, cette étude fournira à tous ceux qui ont intérêt à connaître l'état de la syntaxe à cette époque un recueil extrêmement précieux, comme il serait à souhaiter que nous en eussions pour tous les âges de la langue.

Les conclusions, quoique négatives, ou peut-être parce que négatives, sont très intéressantes. Rabelais, si grand novateur, qui se fait tout un vocabulaire, présente à peine quelques archaïsmes, point de latinismes; en un mot, il n'a pas de syntaxe propre, tandis qu'un Scève renverse les usages reçus. Ces résultats marquent une fois de plus la différence profonde qui sépare l'histoire de la langue de la prose de l'histoire de la langue de la poésie. Rabelais, comme Victor Hugo, vérifie cette loi que les grands révolutionnaires en matière de langue ont respecté la syntaxe; ils n'ont réussi à être intelligibles qu'à cette condition, ce qui pourrait être pour quelques contemporains un enseignement.

— Le 2 septembre a eu lieu l'inauguration de la statue de Joachim Du Bellay à Ancenis, que la Loire sépare seule de Liré. La cérémonie était présidée par M. José-Maria de Hérédia, qui a prononcé un discours. MM. Léon Séché, Armand Silvestre et Ferdinand Brunetière ont également pris la parole successivement. M. Ferdinand Brunetière, en particulier, a voulu donner une appréciation complète du talent de Joachim Du Bellay et son discours a plus d'ampleur de vue que n'en ont d'ordinaire les allocutions prononcées en de pareilles circonstances. « On a dit de ce livre, a déclaré M. Brunetière, en parlant de *la Défense et illustration de la langue française*, qu'il marquait une *époque* dans l'histoire de la littérature française, et on a eu raison; on n'en a pas trop dit. J'en connais les défauts, que je crois même avoir signalés quelque part : c'est un livre du XVIe siècle, et c'est un livre de jeune homme; il est confus et déclamatoire. Mais quoi! La déclamation, qui est un défaut de la vingtième année n'est-elle pas souvent aussi, je ne dis pas toujours, le naïf témoignage de la sincérité de la conviction? Aucun sceptique ne déclama jamais! Et pour un peu de confusion qu'on remarque dans *la Défense*, si le bouillonnement des idées qui voudraient sortir toutes à la fois y obstrue le passage qu'elles cherchent à se frayer, le dessein de l'auteur n'en est pas pour cela moins clair ni sa triple ambition moins évidente ou moins généreuse.

« Il a voulu fonder la critique en France, et, dès 1550, un demi-siècle avant Malherbe, cent ans avant l'auteur des *Satires*, aux admirations de complaisance ou de commande qu'on affectait tout autour de lui pour les « épisseries » des poètes de cour il a voulu substituer une manière de louange qui ne dépendît plus du goût intéressé d'un prince ou du caprice d'une jolie femme, mais de

la connaissance des lois éternelles de l'art. Les générations passent, mais la beauté demeure, et on le savait peut-être avant Du Bellay, mais on l'avait certainement oublié. Il a voulu autre chose encore. Passionnément épris des modèles antiques, et sentant bien que sa langue maternelle, que notre langue était capable de plus de grâce et de majesté surtout que n'en laissaient soupçonner les épigrammes ordurières ou les épîtres prosaïques de Marot, il a voulu qu'on s'efforçât, tous ensemble, d'en égaler la gloire et la réputation dans le monde à celle du latin et du grec. Il en a même indiqué quelques-uns des moyens. Et poète enfin dans l'âme, il a voulu relever, il a voulu tirer la poésie française de l'ornière où l'on peut très bien dire que, depuis cent cinquante ou deux cents ans, elle se traînait. Car, en vérité, Messieurs, n'allez pas le dire à Cahors, mais connaissez-vous rien de moins poétique au monde que les chefs-d'œuvre du génie de Marot? Nous sommes trop près de Nantes pour que je vous parle ici de Meschinot. Notre Du Bellay se formait de la poésie une autre idée, plus haute, plus noble, plus difficile à atteindre aussi, et pour cette raison même, pour cette raison seule, dont il faudrait encore admirer la noblesse quand il n'aurait pas réussi pour sa part à la réaliser. »

Puis, après avoir examiné les aspects particuliers du rôle de Joachim Du Bellay dans la Pléiade et dans la Renaissance française, M. Brunetière résume et détermine ainsi l'action de la Pléiade elle-même :

« Les souvenirs qu'évoquera la contemplation de son image méditative, suffiront alors pour répondre à tous ceux qui s'efforcent aujourd'hui de nous persuader que l'esprit de la Renaissance aurait comme étouffé, dans la France de Ronsard et de Du Bellay, la conscience du génie national. Non, Messieurs, et tous deux ils en sont un exemple, nous n'avons pas désappris le français à l'école de la Grèce ou de Rome; nous n'avons pas rompu, mais plutôt nous avons renoué la chaîne de la tradition. On a bien pu s'y tromper d'abord, et quand ils étaient jeunes ils ont pu se flatter qu'à force de vivre dans l'unique fréquentation de Pindare et d'Homère, d'Horace et de Virgile, ils se feraient une âme grecque ou romaine. Mais, à vrai dire, ce n'était là qu'une manière de parler, et non pas un but, ou une fin, mais plutôt un moyen qu'ils proposaient à leur ambition. Leur tentative, uniquement littéraire, n'a été que de détourner la poésie française d'une tendance à la vulgarité, qui n'est, je pense, essentielle ni au génie français, ni à la notion de la poésie. Si le sentiment ou l'idée même de l'art, si le sens de la forme nous étaient demeurés comme étrangers jusqu'alors, ils ont conçu le noble projet de nous les communiquer, puisqu'ils l'avaient eux-mêmes, et n'en voyant pas de plus sûr moyen que l'imitation, l'étude et l'intelligence des modèles antiques, ils l'ont donc pris. Il leur a paru qu'en comparaison de Pindare, maître Clément rampait à terre, *serpebat humi tutus*, et trouvant que la langue de Virgile était plus pure, plus harmonieuse, plus pleine aussi de pensée que celle de Guillaume Crétin, ils ont cru que leur français n'était incapable ni de la douceur virgilienne, ni de la sublimité pindarique, et ils ont essayé de surprendre les secrets des maîtres. Le personnage d'amuseur public ou de bouffon de cour que jouaient autour d'eux les poètes, quand ce n'était pas celui d'entremetteur d'amour, leur a semblé comme une dérision de la poésie même, et, sur la foi des anciens, ils ont essayé de lui rendre ce qu'il avait eu jadis parmi les hommes de noblesse et de dignité. Mais vous l'avez vu, par l'exemple de Du Bellay, dès qu'ils ont cru qu'ils possédaient les secrets essentiels de leur art, ils sont redevenus des hommes de leur temps, et c'est à l'expression des idées de leur temps qu'ils ont consacré toutes les ressources de leur expérience. Ronsard n'a rien écrit de plus éloquent que ses *Discours sur les misères de son temps*, et c'est en se faisant lui-même la matière des *Regrets* que Du Bellay a trouvé son chef-d'œuvre.

« Disons-le donc hautement, et ne l'oublions pas. Ni l'originalité ne saurait consister dans une ignorance volontaire de ce qui nous a précédés, ni l'esprit

national dans le contentement de soi-même, ni le patriotisme enfin dans un aveuglement systématique à tout ce qui se fait en dehors de nos propres frontières. C'est ce que nous ont appris les hommes de la Renaissance; et c'est de quoi nous ne saurions leur être trop reconnaissants. Mais les poètes ont fait quelque chose de plus : ils ont fixé pour nous la définition même ou la notion de la poésie, et, Messieurs, c'est ce que j'ai tâché de vous faire voir en vous parlant de Joachim Du Bellay. Si jamais leurs vers tombaient donc dans l'oubli, le souvenir de leur œuvre ne périrait pas pour cela, ni l'impulsion secrète qu'ils ont comme imprimée à toute notre poésie. C'est vraiment eux, à une heure décisive de l'histoire, qui lui ont indiqué son vrai but, sa vraie route, qui ont orienté notre marche dans le sens de nos aptitudes les plus hautes; et ainsi, non seulement, en un certain sens, nous leur devons une part de notre gloire, si tous nos classiques, y compris Boileau lui-même, ont plus ou moins été leurs disciples, mais en outre, et depuis trois cents ans, toutes les fois qu'en France la poésie s'est approchée de la prose, c'est en s'éloignant de l'idée que s'en étaient formée Ronsard et Du Bellay, comme au contraire c'est en s'efforçant de s'y conformer que nous l'avons vue réaliser ses chefs-d'œuvre. Il y a quelque chose de Ronsard dans la poésie de nos Leconte de Lisle et de nos Hérédia, comme il y a quelque chose de celle de Du Bellay dans les vers de Sully-Prudhomme et de François Coppée, et je ne sais ce que penserait de cet éloge le poète des *Regrets*, mais je suis bien sûr que je n'en saurais adresser de plus agréable, ni de plus mérité, ni de plus glorieux à l'ombre de celui qui, dans sa *Défense de la langue française*, sonna la charge et le triomphe de la grande poésie sur ce qui n'en avait été jusqu'alors que la caricature. »

— Le tome XXVIII des *Archives historiques du département de la Gironde* qui vient de paraître contient (p. 121-147) vingt-sept arrêts du Parlement de Bordeaux rendus sur les rapports de Montaigne (4) et de La Boétie (23) et publiés par M. Paul Bonnefon. Ces rapports ont été rédigés par les deux célèbres conseillers et sont écrits en entier de leur main. Leur reproduction est intéressante en ce qu'elle montre par des documents officiels les aptitudes juridiques de Montaigne et de La Boétie. Pour donner une idée complète de la physionomie de ces rapports, la *Société des archives historiques de la Gironde* a fait exécuter deux héliogravures reproduisant en fac-similé un rapport complet de chacun des deux amis. Cela est particulièrement utile pour La Boétie, dont ce sont là les seuls autographes connus, avec quelques signatures apposées au bas de divers actes.

— M. H. Hauser a publié l'instruction-conférence qu'il a faite à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand sur *la Poésie populaire en France au* XVIe *siècle* (Clermont, typ. Mont-Louis).

— Dans un travail intitulé *Etablissement d'imprimeries à Alençon de 1529 à 1575*, extrait du *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques* (Paris, Leroux, 1894, in-8°), Mme Gérasime Despierre fait connaître l'histoire, d'après les registres des notaires, de deux ateliers d'imprimeurs qui ont fonctionné à Alençon dans le cours du XVIe siècle : celui de Simon Dubois à partir de 1529 et celui de Joachim de Contrière, à partir de 1563. Les fac-similés qui accompagnent le texte y ajoutent un intérêt de plus.

— A signaler — aux travailleurs qu'intéresse la collection de la correspondance de Peiresc par notre très érudit collaborateur, M. Tamizey de Larroque — un supplément précieux à cette correspondance : *une lettre inédite de Rubens* adressée à Peiresc en date du 18 décembre 1634. Cette lettre, très longue et remplie de détails intimes précieux pour l'histoire de la vie privée de Rubens comme pour celle de son œuvre, montre une fois de plus quel rôle important Peiresc a joué dans la société de son temps et en quelle

confiante estime le tenaient ses illustres amis. La traduction et le texte de cette lettre sont accompagnés et encadrés d'un savant commentaire de l'heureux éditeur de ce document : M. Émile Michel, membre de l'Institut. (Plaquette in-4°, avec plusieurs gravures et héliogravures, à la Librairie de l'Art.)

— Poursuivant les études qu'il a consacrées à Pascal dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Sully-Prudhomme, de l'Académie française, expose dans la *Revue de Paris* (1er septembre) *la Méthode de Pascal*. Après avoir essayé de prouver dans un travail précédent que le pyrrhonisme a été pour Pascal « une arme seulement, une opinion de combat, qu'il déposait quand il n'avait affaire qu'à lui-même, à son intelligence de géomètre et de physicien », M. Sully-Prudhomme estime que Pascal « se tient à égale distance du dogmatisme absolu et du pyrrhonisme absolu », et « son penchant inné au mysticisme le porte naturellement à placer la foi au-dessus de la raison, à considérer comme beaucoup plus certains les dogmes proposés à la première que les jugements formulés par la seconde ». Enfin Pascal établit, « par l'analyse psychologique, que la pensée ne réside pas tout entière dans l'aptitude à comprendre, mais, pour la meilleure part, dans l'aptitude à croire, c'est-à-dire à sentir l'indémontrable et l'inexplicable ». « En résumé, écrit M. Sully-Prudhomme, Pascal, sentant que l'intelligence ne se peut désintéresser d'aucune doctrine, et qu'elle revendique sa part dans l'idéal religieux destiné à l'assouvissement de l'âme entière, a dû chercher à la satisfaire par le dogme chrétien, quelles qu'en fussent les obscurités. Il a fallu, pour y arriver, qu'il la pourvût d'une fonction mixte, indivisément mentale et affective, dont l'intuition géométrique lui a fourni le modèle et le point d'attache, et qui a pour but d'endormir ou de suppléer la raison défaillante ou révoltée. La foi n'a pas d'autre emploi dans le domaine de la connaissance. Cet emploi est, d'ailleurs, le plus haut, car la foi a pour objet la divinité même, c'est-à-dire le suprême postulat explicatif et justificatif du monde phénoménal où germe et se débat la vie. Mais la divinité n'est pas pour Pascal ce qu'elle est pour les philosophes, c'est une divinité spéciale, le Dieu anthropomorphe du christianisme. L'acte de foi est plus nécessaire pour y croire que pour reconnaître l'existence du Dieu purement métaphysique. Aussi la foi chrétienne est-elle un organe de connaissance, non pas seulement supérieur à la raison, mais, en outre, dominateur de la raison : celle-ci doit y sacrifier ses répugnances, et la foi lui rend le sacrifice facile et doux. » Il en résulte que, à l'encontre de ceux qui voient dans Pascal un sceptique aux prises avec la foi, M. Sully-Prudhomme estime qu'il « ne se passe aucun drame dans son cœur pour le salut de sa croyance; encore moins pour la conquête d'une actitude » : Pascal « est assuré d'avance du triomphe de sa foi. »

— M. Jovy, membre de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, a fait au Congrès des Sociétés savantes de 1894 une communication relative à Pascal et au pseudonyme qu'il avait adopté pour la publication des *Lettres provinciales*, Louis de Montalte. Il passe en revue les diverses hypothèses proposées pour l'explication de ce pseudonyme par MM. P. Faugère, Ernest Havet, Sainte-Beuve, et en présente lui-même une nouvelle. Pascal aurait emprunté ce nom de Montalte au souvenir de la lecture d'un *Tractatus de reprobatione sententiae Pilati*, publié par un Ludovicus Montaltus et imprimé à Paris, en 1494, chez Guido Mercator (Guyot Marchand). Cet écrivain à peu près inconnu est d'origine italienne. M. Jovy rappelle que Pascal, sur la fin de sa vie, semble s'être préoccupé assez vivement de connaître la littérature théologique; il poussa ses recherches jusque dans l'exégèse du moyen âge, telle qu'il la trouvait, par exemple, dans le *Pugio fidei*. Ce fait peut servir à confirmer la supposition que Pascal a pu connaître et lire ce théologien ignoré. M. Jovy produit, d'ailleurs, d'autres arguments à l'appui de sa thèse.

— M. Léon G. Pélissier vient de publier *Quelques lettres des amies de Huet*, d'après les originaux de la collection Ashburnham aujourd'hui conservés à la Laurentienne de Florence (Estratto dal volume : *Nozze Cian-Sappa-Flandinet*. Bergamo, 1894, gr. in-8° de 30 p.) Ce sont des lettres de Mme de La Fayette (7); de Mme Dacier (5); de la duchesse d'Uzès (1); de Mme de Tilly (3); de Mme de La Vigne (4) et de la princesse d'Harcourt (11). Quelques-unes ne sont pas inédites, mais, imprimées d'après les copies très défectueuses de Léchaudé d'Anisy, il n'était pas inutile de les reproduire d'après les originaux. D'ailleurs, les commentaires élégants et sobres dont le nouvel éditeur a accompagné sa trouvaille ajoutent du prix à cette aimable contribution à l'histoire littéraire de Huet et de ses amies.

— Nous avons signalé, dans le dépouillement des périodiques de notre précédent fascicule, le nouveau document sur la *Famille Poquelin*, publié par M. Georges Monval dans le *Bulletin du Bibliophile* de mai. C'est un acte, en date du 9 mars 1648, par lequel les enfants de Jehan Poquelin Ier, grand-père de Molière, se réunissent pour nommer des arbitres afin de terminer entre eux tous procès et différends relatifs à diverses successions. On y apprend, entre autres choses, que Molière avait un oncle « gendarme de la compagnie de Monseigneur le prince de Condé », Guillaume Poquelin, qui n'était connu jusqu'ici que comme tapissier, demeurant rue de Bourbon.

— M. E. Delaplace décrit, dans le *Bulletin du Bibliophile* de juillet, un exemplaire des *Satires de Boileau avec un commentaire manuscrit de Le Verrier et des notes autographes de Despréaux*. Une planche en fac-similé qui accompagne le texte permet de juger de l'authenticité des attributions. On trouve, dans ces notes, la confirmation de plusieurs faits connus ou même l'indication de particularités inédites. Nous ne rapporterons ici que quelques-unes de celles-ci.

La date du *Discours au roi* est fixée par cette note : « M. Despréaux ne laissa courir ce discours qu'en 1664, mais il n'avoit que vingt-quatre ans quand il le fit et il y ajousta quelques vers qui regardoient l'année où il en donna des copies. »

Au sujet de la satire II, adressée à Molière, Le Verrier nous dit : « Encore aujourd'huy l'autheur ne feint pas de dire publiquement qu'il met Molière au-dessus de Corneille et de Racine. » Boileau confirme cette assertion en ajoutant : « La raison qu'il en apporte est que des trois c'est celui qui a le plus attrapé la nature. »

Autre remarque de Boileau, à propos du vers :

Mais un esprit sublime en vain veut s'élever,

et des trois qui suivent : « Molière fut extrêmement frappé de ces quatre vers la première fois qu'il les entendit et, serrant la main de l'autheur : Voilà, dit-il, une grande vérité et pour moi je vous avoue que je n'ay jamais rien faict dont j'aye esté content. »

On lit sur la rime : « M. Des Préaux ne se laisse jamais maîtriser par la rime. Il ne songe qu'à penser juste et après cela il faict si bien que la rime s'y trouve. Ayant faict ces deux vers :

Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe,

il les dit à La Fontaine, qui d'abord s'escria : *Ne Jupiter quidem melius*. C'estoit son mot. Mais où est le rime à Malherbe? Et M. Des Préaux lui répondit : Il faudra bien qu'elle se trouve, et le lendemain lui apporte ce vers :

Et transposant cent fois et le nom et le verbe.

La Fontaine, qui avoit un goût admirable, fut si surpris qu'il demeura comme la statue du Festin de Pierre. »

Sur la satire IV : « Molière avoit eu dessein de mettre en comédie le sujet de cette satyre et de faire des visionnaires plus naturels que les *Visionnaires* de Des Marets, qui sont tous des extravagans qu'on n'a jamais veus. Il en a même donné quelque trait dans son Trissotin; les Femmes Sçavantes sont de véritables visionnaires. »

On a répété que la satire VI faisait d'abord partie de la première satire, dont elle ne fut détachée que plus tard. Une courte note de Des Préaux nous apprend qu'il en était réellement ainsi et que « l'autheur aiant reconnu qu'un trop long détail des embarras de Paris languissoit, il résolut d'en faire une satire à part. »

A l'occasion de la satire VIII, deux notes de Boileau, l'une sur Bussy-Rabutin, l'autre sur l'abbé Cotin. Le Verrier ayant jugé sévèrement l'*Histoire amoureuse des Gaules*, Boileau rectifie ainsi : « Je ne voy pas pourquoy vous parlés avec cette amertume du comte de Bussy et surtout de son histoire des Gaules qui, à la Morale près, est un livre très beau et très estimé. Cela ne faict de rien à ma satire. »

Quant à l'abbé Cotin, Boileau l'apprécie avec plus d'indulgence que dans ses vers. « L'abbé Cotin estoit un homme qui avoit quelque mérite. Il estoit de l'Académie et a faict quelques sermons qui ont esté imprimés, mais il n'avoit nul talent pour la chaire; aussi ne se piquoit-il pas d'estre grand prédicateur, mais ce qu'il croioit posséder par excellence, c'estoit la galanterie et la satire. Il a faict plusieurs ouvrages en prose et en vers, où l'on ne peut pas dire qu'il n'y ayt point d'esprit, mais qui ne sortent point du médiocre et où il paroist beaucoup de vanité. L'auteur, excité par Furtière, avoit mis dans la Satire du Festin son nom avec celui de Cassagne et ne croioit pas l'avoir par là fort choqué, parce qu'il ne se piquoit pas fort, comme nous avons dit, d'estre bon prédicateur. Cependant il prit la cause en vrai poète et fit une satire en vers et un discours en prose contre l'auteur, où il lui dit tous les derniers outrages. C'est ce qui a faict que l'auteur a si fort chargé sur lui. Au reste, il ne se contenta pas dans ces deux ouvrages d'attaquer l'auteur de la satire à Molière, mais il attaqua Molière lui-mesme qu'il traita avec le dernier mépris et l'obligea par là à faire les Femmes sçavantes. Le sonnet et le madrigal qu'on y tourne en ridicule sont tous deux de l'abbé Cotin et sont pris de ses œuvres galantes, où l'auteur les indiqua à Molière. »

— M. A. de Boislisle, membre de l'Institut, continue à consacrer dans la *Revue des questions historiques*, des études importantes à l'histoire de Mme de Maintenon. Dans le numéro de juillet, il raconte *le Veuvage de Françoise d'Aubigné*. Réduite à une gêne voisine de la misère par le décès de Paul Scarron, elle se retira tout d'abord dans une maison d'Hospitalières qu'on appelait la Charité de la Place Royale. Ayant par la suite obtenu la survivance de la pension faite à son mari, Françoise d'Aubigné se logea moins modestement. C'est l'époque de sa vie où il est le plus difficile de suivre ses traces et où la médisance s'attache le plus à elle. M. de Boislisle s'efforce de démontrer avec plus de bonne volonté que de succès combien les mauvaises langues eurent tort. Enfin, Françoise d'Aubigné est chargée de veiller sur les enfants adultérins de Louis XIV et de Mme de Montespan. Cette période, que M. de Boislisle appelle *la Dernière étape*, a été reconstituée par lui dans le plus grand détail et montre parfaitement la marche ascensionnelle de la veuve de Paul Scarron, jusqu'au moment où la veuve du cul-de-jatte devient Mme de Maintenon. C'est à cette date que prennent fin les études de M. de Boislisle.

Au contraire, M. Alexandre Dumas, de l'Académie française, a publié dans la revue de l'*Enseignement secondaire des jeunes filles*, une lettre fort sévère pour Mme de Maintenon. « J'ai des idées très arrêtées sur cette gaillarde-là,

s'écrie avec beaucoup de verve l'éminent académicien. Il y a actuellement, je le sais, un courant, et très visible, même parmi des esprits distingués, qui mène à la glorification, peut-être à la béatification de la grande marquise. Elle a, en effet, tant contribué au triomphe violent du catholicisme en France que l'Église lui devrait bien au moins de la déclarer « vénérable ». Je connais aussi les efforts que certains font pour la disculper d'avoir pris part à la révocation de l'édit de Nantes, malgré les preuves qu'on en trouve dans ses propres lettres. La vérité est qu'elle y a poussé tant qu'elle a pu avec le fanatisme d'une convertie, doublé de la reconnaissance servile d'une parvenue envers les prêtres qui l'avaient aidée à parvenir. Quand une femme, partie d'où est partie celle-là, a trouvé moyen de se faire épouser par le roi Louis XIV, qu'elle assiste à tous les conseils des ministres et même aux garde-robes de son royal époux, on ne saurait admettre que c'est pour son seul agrément et que si elle se tient là bouche close et nez bouché, elle n'en a pas moins l'oreille ouverte à tout ce qui se dit et l'esprit en arrêt sur tout ce qui doit se faire. « Elle ne prenait jamais la parole pendant ces séances », disent ses apologistes. Elle était bien trop fine pour cela. La nuit porte conseil et les femmes qui ont les nuits pour elles laissent aux hommes les discussions du jour. Du reste, elle était toujours au mieux avec les ministres sous peine de chute pour eux, et quand elle voulait qu'on lui demandât son avis elle se le faisait demander plusieurs fois comme dans l'affaire du testament du roi d'Espagne, et elle le donnait avec la plus grande modestie. Ce qui prouverait, s'il était besoin de le prouver, qu'elle a non seulement encouragé, mais inspiré cette seconde Saint-Barthélemy, c'est qu'elle n'a rien fait pour l'empêcher, ce qui eût cependant été de charité élémentaire chez cette ex-protestante. Elle n'a même pas intercédé pour quelques-uns de ses anciens coreligionnaires, elle n'en a même pas sauvé un, sinon dans sa propre chambre, comme la reine Margot l'avait fait, puisque le persécuteur était là, du moins dans la chambre jaune que lui avait prêtée Ninon pour recevoir Villarceaux, et dans la maison que Montchevreuil mettait à sa disposition pour le même office. En revanche, si l'on ne trouve pas en elle trace de la moindre pitié, on trouve dans ses lettres des traces nombreuses des spéculations qu'elle faisait sur les propriétés que les hérétiques étaient forcés de vendre au plus tôt. Ah! la maîtresse coquine; froide, impassible, implacable, ayant un balancier à la place du cœur. C'est une des plus néfastes, c'est la plus néfaste parmi celles qui ont exploité les alcôves royales. A côté d'elle, les Diane, les Gabrielle, les Pompadour et même les du Barry apparaissent comme d'innocentes Chloés s'esbattant en jeux de petits enfants. Au point de vue économique, politique, social et moral, elle a plus fait pour l'abaissement et la ruine de la France que toutes nos défaites extérieures. Mais elle écrivait bien, par quoi elle commence de prendre le roi, et nous faisons bon marché du reste en France quand il y a de la littérature. Et puis cette attitude digne, cette robe sévère, cette coiffe de dentelle noire qui tient de la mitre et de la tiare avec lesquelles elle a posé pour la postérité ont fini par donner le change aux générations nouvelles toujours séduites par le pittoresque et disposées à absoudre les fautes et même les crimes dont elles ne souffrent plus. Il en résulte que cette courtisane qui a bien mené sa barque n'a plus, pour nombre de gens, que l'aspect d'une bonne dame de compagnie, moitié laïque, moitié religieuse, tenant de la directrice supérieure quand elle est à Saint-Cyr et de la sœur de charité quand elle est à Versailles. Elle finit par faire croire qu'elle a été l' « universelle abbesse. »

« Maintenant, pour être juste, il faut reconnaître que cette intrigante était une intrigante de première marque. Cette créature, comme le roi lui-même la qualifiait quand il parlait d'elle, cette créature qui avait supplanté Mme de Montespan dont elle était l'obligée et la servante, et qui avait compris, bien que le roi n'eût alors qu'une quarantaine d'années, que le moment physiologique était venu, qu'il n'y avait plus à prendre Phœbus ni par le cœur qui, depuis

longtemps, n'était plus en cause, ni par les sens qui l'avaient trop suppléé, mais qu'il fallait bercer le repos devenu momentanément nécessaire au dieu, avec la symphonie du repentir et de la religion, Bossuet conduisant l'orchestre; la créature qui, au lieu de se substituer vulgairement à l'Ariane délaissée, ramenait, tout en se faisant désirer, le mari libertin aux épanchements de l'amour conjugal, après quoi le fruit un peu trop mûr pourrait tenter comme les premières cerises : cette créature qui, la reine étant morte, d'étonnement sans doute, prenait légitimement de sa place tout ce qu'il était possible d'en prendre, et qui, pour prouver sa puissance, faisait défiler devant le monarque, si facilement épris jadis, les deux cent cinquante vierges de son école, sans qu'il fût flamme de leurs regards qui fît lever la paupière au serviteur de Dieu, cette créature qui a résolu ce problème et réalisé ce rêve, ayant eu un pareil commencement, d'avoir une pareille fin est une personne qui mérite toutes les déférences de ceux qui ont le sens de l'esthétique et l'amour de l'art et qui admirent les choses bien faites, en quelque genre que ce soit, sans tenir compte des conséquences. Si ceux qui défendent ou plutôt qui glorifient Françoise d'Aubigné veulent, en répandant son apologie parmi les jeunes filles pauvres de nos lycées, apprendre à celles-ci à exploiter les hommes, quoi qu'il puisse en coûter à la pudeur et à la morale, ils ne trouveront pas mieux que la vie de cette aventurière solennelle. »

— M. Th. Froment étudie, dans le *Correspondant* du 10 juillet 1894, les *Œuvres inédites* de Montesquieu, et en particulier son *Journal de voyage en Italie*, qui va paraître prochainement en volume et formera le tome II de la publication entreprise par la famille de Montesquieu. A la suite de l'article de M. Froment ont été insérés quelques extraits de l'ouvrage : des impressions du voyageur sur Venise, Vérone, Turin, Gênes, Florence, Rome et aussi des impressions d'art qui ajoutent un trait de plus à la physionomie de Montesquieu.

— M. Ch. Lenient continue à retracer l'histoire de *la Poésie patriotique en France*. Le volume consacré au moyen âge a été publié il y a quelque temps déjà. Les temps modernes occuperont deux tomes, dont le premier vient de paraître et embrasse le XVIe et le XVIIe siècle, de Charles VIII à la mort de Louis XIV. Nous analyserons, quand il sera achevé, cet important ouvrage écrit avec une chaleur communicative et entraînante, saine leçon de patriotisme autant que d'histoire littéraire.

— M. Noury a retrouvé la correspondance complète de Voltaire avec le marquis de Cideville, celle de ce dernier avec Mmes de Staël, du Châtelet et Denis; il en a fait connaître quelques fragments au Congrès des sociétés savantes réuni en 1894 à la Sorbonne.

— Signalons une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV de Voltaire*, par MM. Alfred Rébelliau et Marcel Marion. Destinée spécialement aux étudiants, elle sera bien venue aussi de toutes les personnes qui s'intéressent ou qui travaillent à l'histoire du XVIIe siècle. On sait le grand mérite, même au point de vue purement historique, de l'ouvrage de Voltaire; encore aujourd'hui, c'est, après tout, ce qu'il y a de plus complet et de plus vrai sur le règne de Louis XIV. Les erreurs de fait ou d'appréciation, les omissions volontaires ou involontaires, sont rectifiées et réparées dans le commentaire perpétuel et très abondant des nouveaux éditeurs. Les chapitres relatifs aux institutions, aux arts, aux lettres, aux affaires religieuses, ont en particulier grand besoin des additions et des corrections; MM. Rébelliau et Marion paraissent s'y être appliqués avec un soin tout particulier. Ils ont réimprimé, avec raison, la *Liste des écrivains et des artistes*, si curieuse et précieuse, en y faisant aussi les corrections surtout de dates, qui s'imposaient. Il y a un copieux *Index alphabétique* des noms de personnes et des matières. Ainsi réédité, le *Siècle de Louis XIV*,

rajeuni, pourra servir longtemps encore de répertoire aux lecteurs et aux chercheurs.

— M. G. Guibal publie dans les *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques* (n° de mars 1894) une lettre inédite de Mirabeau, adressée, le 28 août 1790, à Jean-François Lieutand, commandant en chef de la garde nationale de Marseille. C'est un pressant appel à la concorde entre Lieutand et la municipalité marseillaise, que séparaient des divergences blâmées par Mirabeau.

— M. Eugène Ritter a consacré au *Centenaire de Diez*, le discours qu'il a prononcé à la séance annuelle de l'Institut genevois. Cet hommage ému était justement dû au fondateur de la philologie romane. A la suite de son discours, M. Eugène Ritter a été autorisé à publier des lettres de Roumanille au philologue genevois Victor Duret, l'auteur de la *Grammaire savoyarde*. M. Ritter avait fait déjà allusion à ces lettres « familières, d'un naturel et sincère accent ». En les publiant intégralement, — « de légères coupures ont été nécessaires pour épargner à deux ou trois noms, quelques piqûres d'abeille », — M. Ritter a apporté un élément d'informations nouvelles et importantes pour l'histoire de la renaissance provençale et en particulier pour la connaissance de l'humeur vive et enjouée de Joseph Roumanille.

— Les lettres que Prosper Mérimée écrivit à la princesse Julie Bonaparte, marquise de Roccagiovine, petite-fille, par son père, de Lucien Bonaparte, et par sa mère, du roi Joseph, ont été publiées par la *Revue de Paris* des 1er et 15 juillet dernier. Elles vont de 1863 à 1870 et n'apportent qu'une faible contribution à l'histoire littéraire du second empire. Elles mettent seulement en relief les qualités d'écrivain épistolaire qu'on savait déjà à Mérimée : sa bonne grâce à présenter les menus détails de l'existence mondaine, sa distinction un peu apprêtée, et aussi le charme de bon ton avec lequel il glisse les allusions risquées ou conte les anecdoctes scabreuses. Nous signalerons également cinq lettres de Prosper Mérimée (de 1859, 1864 et 1866) publiées dans le numéro de mars de la *Revue de l'Agenais* d'après les originaux conservés parmi les autographes de feu Mme la comtesse Marie de Raymond.

— M. Gabriel Monod vient de publier en un volume intitulé *les Maîtres de l'histoire* (Calmann Lévy, in-18 jésus) trois études magistrales consacrées à Renan, à Taine et à Michelet. L'étude sur Renan a paru préalablement dans la *Revue historique*; des citations tirées des lettres inédites de Renan y ont été ajoutées. L'étude sur Taine se compose de deux articles, publiés, l'un dans la *Revue de Paris*, l'autre dans la *Revue historique*, tous deux revus et retouchés. Enfin l'étude sur Michelet est une édition remaniée du petit livre sur Michelet publié par M. Monod en 1875, augmentée de deux chapitres sur Michelet éducateur et sur le Journal de Michelet. Dans une préface sobre et substantielle, l'auteur a indiqué avec une grande sûreté de vues la place qu'il assigne dans l'œuvre historique de notre siècle aux trois maîtres qu'il a étudiés : Renan représentant à ses yeux l'histoire critique, Taine l'histoire philosophique, Michelet l'histoire vivante.

— Le P. V. Delaporte, S. J., a publié dans les *Études religieuses* du 15 avril dernier un travail consacré à *Maxime Du Camp* et accompagné de lettres inédites.

— Le 15 août a été inauguré, à Montauban, le monument élevé au romancier Léon Cladel. MM. Émile Pouvillon et Armand Silvestre ont successivement pris la parole et M. François Fabié a récité des vers composés à cette occasion.

— Le Havre ne passe pas pour une ville très littéraire, quoique elle ait donné le jour à près de 50 littérateurs, tant prosateurs que poètes, la plupart oubliés avec juste raison. M. Le Goffic (*Morceaux choisis des écrivains havrais*, avec introduction, notices biographiques, notes explicatives et index des noms propres; Havre, Impr. du commerce) a essayé d'en ressusciter quelques-uns, ou tout au moins de les faire connaître à leurs compatriotes; il n'aura pas perdu sa peine.

— M. Giry, professeur à l'école des Chartes, vient de publier, à la librairie Hachette, un Manuel de Diplomatique, où il a réuni, sous une forme très sobre, les renseignements les plus sûrs et les plus complets sur les diplômes et les chartes, leur chronologie, leurs éléments, leurs formules, les chancelleries, les styles, bref, sur toutes les questions qui se rattachent aux actes authentiques. Les historiens de la littérature ont trop souvent l'occasion de rencontrer, de critiquer et même de publier des actes de cette nature pour que nous négligions de leur signaler ce livre précieux, composé par un homme d'une compétence indiscutée, qui témoigne à la fois de longues recherches personnelles et de vastes connaissances bibliographiques, et était tout à fait digne de la haute distinction dont l'a honoré l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— M. Gaston Deschamps a réuni sous ce titre : *la Vie et les Livres*, quelques-uns des articles qu'il publie hebdomadairement dans *le Temps*. « Chercher autour des livres le mouvement de la vie sociale qui les fait éclore et qu'à leur tour ils pourront modifier, apercevoir dans les résultats de l'enquête instituée par les écrivains quelques indications sur l'état intellectuel et moral de notre pays, associer à l'analyse des œuvres l'observation des événements, faire de l'histoire littéraire une contribution à la connaissance de la société contemporaine », tel est le programme de l'auteur, que nous ne pouvons qu'indiquer ici. Mentionnons encore les chapitres divers dont se compose ce volume : *la Guerre de 1870 et la Littérature*; *le Roman d'un membre de l'Institut* (Moreau de Jonnès); *Gabriel Charmes*; *la Conversion de M. Paul Bourget*; *Fin de race* (M. Max Nordau); *Gabriel Bonvalot*; *le Roman historique*; *Sur la mort de Guy de Maupassant*; *Une nouvelle édition de saint François de Sales*; *Littérature et Politique* (M. de Vogüé); *les Poètes de la Bretagne*; *le Napoléonisme littéraire*; *Officiers et Soldats* (Art. Roë); *le Néo-Hellénisme* (M. Franz Susemihl); *la Vieille chanson*; *Ce que dit la Russie*; *le Culte de Chateaubriand*.

— M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, l'érudit belge bien connu, vient d'être promu, à titre étranger, au grade d'officier de la Légion d'honneur. M. de Spoelberch prépare actuellement une histoire des œuvres de George Sand, à laquelle il donne ses soins depuis longtemps et qui sera le digne pendant des deux excellents ouvrages, parus, il y a déjà quelques années, sur Honoré de Balzac et Théophile Gautier. Entre temps, pour se délasser, il vient de publier un recueil d'études variées sous ce titre : *les Lundis d'un chercheur* (Calmann Lévy, in-18). Suivant l'expression même de l'auteur, ce ne sont là que des « entr'actes de travaux plus étendus ». On trouvera dans ce volume des recherches nouvelles sur les ouvrages que Théophile Gautier avait projeté d'écrire, quelques pages oubliées d'Alfred de Vigny, des lettres inédites de George Sand, des documents sur la première édition des œuvres complètes d'Alfred de Musset, la réimpression d'une étude bibliographique sur Baudelaire, une page inédite de M. Thiers, un catalogue des travaux d'Henry Monnier non réunis en volumes, et, enfin, une bibliographie détaillée de l'œuvre de Paul Féval.

M. de Spoelberch vient également de publier, dans une étude sur *les Avatars d'une œuvre de Balzac* (*Revue générale*, Bruxelles, juillet), plusieurs lettres inédites ayant trait au roman intitulé *le Danger des mystifications*.

— Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, la mort de notre regretté confrère M. Victor Fournel. Nous mentionnerons aujourd'hui ceux de ses ouvrages qui se rapportent à l'histoire littéraire : *le Roman comique, par Paul Scarron*, nouvelle édition (1857, 2 vol. in-12); — *le Virgile travesti en vers burlesques, par Paul Scarron avec la suite de Moreau de Brassai*, nouvelle édition précédée d'une étude sur le burlesque (1858, in-16); — *Du rôle des coups de bâton dans les relations sociales, et en particulier dans l'histoire littéraire* (1858, in-32); — *Curiosités théâtrales anciennes et modernes, françaises et étrangères* (1859, in-16); — *La littérature indépendante et les écrivains oubliés* (1862, in-12); — *Les contemporains de Molière, recueil de comédies rares ou peu connues, jouées de 1650 à 1680* (1863-1876, 3 vol. in-8); — *Théâtre de Pierre Corneille* (1877-1879; 5 vol. in-12); — *Théâtre choisi de Quinault* (1881, in-12); — *Théâtre choisi de Boursault* (1883, in-12); — *Figures d'hier et d'aujourd'hui* (1883, in-12); — *Petites comédies rares et curieuses du* XVIIe *siècle* (1884, 2 vol. in-12); — *De Malherbe à Bossuet, études littéraires et morales sur le* XVIIe *siècle* (1884, in-12); — *De Jean-Baptiste Rousseau à André Chénier, études littéraires et morales sur le* XVIIIe *siècle* (1886, in-12); — *le Théâtre au* XVIIe *siècle : la Comédie* (1892, in-18).

— M. Henry Morley, professeur de langue et de littérature anglaises à l'University College (1865-1889) et au Queen's College (1878-1889), qui vient de mourir à Carisbrook, dans sa soixante-douzième année, était l'auteur de nombreux travaux, parmi lesquels nous citerons : *The life of Bernard Palissy* (1852, in-8) et *The life of Clement Marot* (1871, in-8).

QUESTION

Du lieu de naissance de Mme Cottin. — On lit dans le *Dictionnaire historique de la France* de M. Ludovic Lalanne : « Marie-Sophie Risteau, dame Cottin, célèbre romancière, née, suivant les uns, à Tonneins, en 1773, suivant d'autres, à Paris, le 22 mars 1770, et, d'après son acte mortuaire, à Bordeaux, vers 1771. » Est-il impossible de préciser davantage? et Mme Cottin serait-elle, comme une héroïne célèbre, « l'enfant du mystère »?

G. R.

RÉPONSE

Quel est le véritable nom du poète rémois « Joannes Vulteius »? (n° 3, p. 395). — Je lis dans le *Catalogue des imprimés du cabinet de Reims*, t. III, p. 85 (Reims, 1894, in-8) : « Le vrai nom de l'auteur est *Jean Visagier de Vendi* ». On trouve, en effet, parmi les *Epigrammata Joannis Vultei* (p. 24) des vers acrostiches *ad Mecænatem* dont les premières lettres donnent le nom de l'auteur : *Jehan Visagier de Vendi* (Vandy, canton et arrondissement de Vouziers, Ardennes).

M. B.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

TABLE DES MATIÈRES

René Doumic. La comédie de mœurs contemporaines, esquisse de l'histoire d'un genre 1
Joseph Texte. Béat Louis de Muralt et les origines du cosmopolitisme littéraire au XVIIIe siècle 8
Ferdinand Brunot. Un projet d' « enrichir, magnifier et publier » la langue française en 1509 27
Emile Roy. « L'Avare » de Doni et « l'Avare » de Molière 38
Alfred Morel-Fatio. Histoire d'un sonnet 97
Paul Bonnefon. Le différend de Marot et de Sagon ..... 103 et 259
Emmanuel des Essarts. Le romantisme classique 139
Emile Picot. Chants historiques français du XVIe siècle ..... 143 et 290
Victor Fournel. Contemporains et successeurs de Racine. Les poètes tragiques décriés : Le Clerc, l'abbé Boyer, Pradon, Campistron 233
Léonce Pingaud. Bridaine et l'abbé Maury 286
Gustave Lanson. Le héros cornélien et le « généreux » selon Descartes : étude sur les rapports de la psychologie de Corneille et de la psychologie de Descartes 397
Raoul Rosières. D'Horace à Aubanel : histoire d'un lieu commun 412
Emile Roy. L'entrée de la reine Marie de Médicis en 1610 : vers inédits de Régnier 422

Documents inédits.

Pierre de Nolhac. Une lettre inédite de Joachim du Bellay 49
Maurice Tourneux. Madame Geoffrin et les éditions expurgées des « Lettres familières » de Montesquieu 52
R. M. « L'Art » de Théophile Gautier, texte inédit 65
Léon Dorez. Une lettre latine de J.-A. de Baïf 159
Ph. Tamizey de Larroque. Une lettre inédite des Elsévier 162
Maurice Tourneux. Fragments inédits de Diderot 164
— L'acte de baptême de Rulhière 174
C. Lettre inédite de Xavier de Maistre 175
Lucien Auvray. Lettres de Pierre Charron à Gabriel Michel de La Rochemaillet 308
Marcelino Menendez Pelayo. Lettres inédites de Beaumarchais, Galiani et d'Alembert adressées au duc de Villahermosa 331
Ph. Tamizey de Larroque. Une lettre inédite de Bayle 430

Mélanges.

A. G. Un certificat de médecin au temps de Molière..... 68
A. Gazier. Le sentiment de la nature avant J.-J. Rousseau (1695-1721) : l'abbé de Pontchâteau et l'abbé d'Asfeld..... 70
C. Une lettre de Voltaire à Frédéric II..... 77
A. C. Shakspeare, Klopstock et Mirabeau..... 80
A. Delboulle. Notes lexicologiques..... 178 et 486
P. T. Ronsard et Parthénius de Nicée..... 185
A. Gazier. Le « qu'il mourût »..... 186
A. D. Addition à l'historique de la fable de La Fontaine « l'Ane vêtu de la peau du lion » (V, 21)..... 189
H. M. Colombier. Papiers du P. Etienne-Joseph Desnoyers, de la compagnie de Jésus..... 191
Ch. Urbain. Louis de Lesclache (1600?-1671)..... 353
Paul d'Estrée. A travers les manuscrits de Conrart : la correspondance de Mme de Saintot..... 359
A. D. Addition à l'historique de la fable de La Fontaine « le Corbeau et le Renard » (I, 2)..... 367
Alfred Cartier. Les poètes de Louise Labé..... 433
L. Clément. Le « Carmen de senatulo fœminarum » d'Henri Estienne..... 441
Eug. Voizard. Les relations de Montaigne avec la cour..... 446
J. Roman. Cyrano de Bergerac et sa famille..... 451
Ch. de Larivière. Jean de La Fontaine et Marie Héricart..... 456
J. T. Sur la première mention du nom de Shakespeare dans un ouvrage imprimé en français..... 463
V. Rossel. Les poètes français du Canada contemporain..... 464

Comptes rendus.

Emile Roy. La vie et les œuvres de Charles Sorel (Alfred Rébelliau)..... 82
Gustave Reynier. Thomas Corneille, sa vie et son théâtre (A. R.)..... 84
Vte de Grouchy. Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille (P. B.)..... 85
Armand Gasté. Bossuet en Normandie (J.)..... 86
Georges Pellissier. Essais de littérature contemporaine (A. D)..... 87
Œuvres de Branthôme, t. IX (A. D.)..... 203
Emile Faguet. XVIe siècle : études littéraires (P. B.)..... 204
Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret (P. B)..... 207
Archibald Ballantyne. Voltaire's visit to England (1726-1729) (Joseph Texte).. 207
Clair Tisseur. Modestes observations sur l'art de versifier (Maurice Souriau). 211
A. Jeanroy et N. Teulié. Mystères provençaux du XVe siècle (Petit de Julleville)..... 369
Ch. Urbain. Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623) (Emile Roy)..... 370
Auguste Rey. Notes sur mon village : Boileau et Sylvie (A. C.)..... 372
Guido Mazzoni. Il teatro della Rivoluzione, la vita di Molière e altri brevi scritti di litteretura francese (Nolhac)..... 373
K.-E. Martin Hartmann. Chénier-Studien, nebst einem Abdruck von Chénier's Bataille d'Arminius (A. C.)..... 374
Ch. Comte. Chateaubriand poète, histoire de la tragédie de Moïse (A. C.)..... 375
G. Fagniez. Le P. Joseph et Richelieu (1577-1638). — L'abbé Dedouvres. Le P. Joseph et le quiétisme (Alfred Rébelliau)..... 496
M. Souriau. L'évolution du vers français au XVIIe siècle (Ferdinand B.)..... 497
Raoul Rosières. Une historiette de Tallemant des Réaux annotée par un folkloriste (A. C.)..... 498
Vte de Grouchy. Extraits des mémoires du prince Emmanuel de Croÿ (Alfred Rébelliau)..... 499

Maurice Tourneux. Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. T. II. (A. C.) 499
Arthur de La Borderie. Alexandre Duval, de l'Académie française, et son théâtre (Alfred Rébelliau) 500
C. de La Jonquière. L'armée à l'Académie (A. C.) 501
René Doumic. Ecrivains d'aujourd'hui (Alfred Rébelliau) 501
Les mémoires d'une inconnue (A. C.) 503
G. Cirot, A. Dufourcq et R. Thiry. Synchronismes de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours (A. C.) 505

Périodiques ..... 213, 376 et 506

Livres nouveaux ..... 218, 383 et 514

Chronique ..... 88, 221, 389 et 519

Questions et Réponses.

Antoine de Montchrestien était-il catholique ou protestant? ..... 96 et 232
Publications des procès-verbaux de l'ancienne Académie française .... 231 et 396
Montaigne à Bâle ..... 232 et 396
Quel est le véritable nom du poète rémois « Johannes Vulteius »? ..... 395 et 530
Du lieu de naissance de Mme Cottin 530

SHL WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.